Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

3e Année. N° 13. Octobre 1858.

Revue africaine

LES ÉVÊQUES DE MAROC

SOUS LES DERNIERS ALMOHADES ET LES BENI-MERIN.

(Voir les nos 8, 9 et 12 de la *Revue africaine*.)

SÉRIE DES ÉVÊQUES DE MAROC

II. — LUPUS, *deuxième évêque de Maroc.*

D'après ce que nous avons dit d'Agnellus, prédécesseur de Lupus et nommé d'abord évêque de Fez, on voit que Lupus peut être également appelé premier ou second évêque de Maroc, selon qu'on admet ou non un déplacement du siége épiscopal fondé en 1233 par Grégoire IX. J'ai donné les raisons qui militent en faveur du premier sentiment : le pape Innocent IV, en annonçant aux fidèles de Maroc qu'il établit Lupus leur évêque ne suppose pas qu'il crée un nouveau siége, mais plutôt qu'il envoie le successeur d'Agnellus, et il appelle le diocèse *Marrochitanam diœcesim.*

Loup Ferdinand Dain, né d'une noble famille, avait été chanoine à Saragosse et prieur de Notre-Dame *del Pilar* en cette ville. Ayant revêtu l'habit de Saint-François, il fut chargé d'une mission auprès du Souverain Pontife par le provincial d'Aragon. Il vint donc à Lyon trouver Innocent IV, qui s'était réfugié en France pour échapper à la tyrannie de l'empereur Fréderic II ; et, lorsque sa mission fut accomplie, il demanda au Pape l'autorisation de faire le pèlerinage des Lieux saints. Innocent lui répondit : *Vade, fili, concedo tibi quod postulas, dùm tamen non ut lupus sed ut agnus pergas.* Ce jeu de mots a induit plusieurs en erreur ; et, croyant que Lupus avait changé de nom dans cette circonstance, ils l'ont confondu avec Agnellus.

On apprit à Lyon, sur ces entrefaites, la mort de l'évêque de Fez

et Maroc. Le Pape, jouant encore sur le nom de Lupus, déclara qu'il voulait conférer à ce moine le siége vacant : *Certè dignitas est alterius quem nuper de lupo fecimus agnum, et ideo dignus est ut de agno faciamus pastorem luporum* (1). Loup ne prit donc pas le chemin de l'Orient, mais celui de Maroc. Il était muni de plusieurs lettres du vicaire de Jésus-Christ. La première, datée du 2e jour des calendes de novembre (31 octobre) 1246, est adressée à tous les fidèles du diocèse de Maroc : *Universis Christi fidelibus per marrochitanam diœcesim constitutis.*

Après avoir rappelé que le Saint-Siége a la sollicitude de toutes les Églises, Innocent IV ajoute : « Et toutefois il convient que nous » prodiguions avec plus d'empressement les secours et les faveurs » à celles que l'on sait être immédiatement rattachées au siége apos» tolique et situées aux extrémités du monde, parmi les nations » étrangères; telle est l'Église de Maroc, unique fille de l'Église » romaine en ces contrées et aujourd'hui privée de l'appui d'un » propre pasteur. Craignant donc que cette privation prolongée ne » tourne au préjudice de ceux qui soutiennent dans son sein les » combats de la foi et ne blesse ses intérêts spirituels et temporels, » nous avons choisi pour vous un arbre fécond en heureux fruits, » dans une plantation nouvelle encore de l'Église romaine, dans » l'ordre des Frères-Mineurs, qui déjà croit en œuvres et en mé» rites au sein de l'Église militante et triomphante, et qui par sa » ferveur religieuse reproduit en quelque sorte l'image du Paradis. » En vertu de l'autorité du siége apostolique et pour favoriser le » bien de votre Église, nous lui proposons le frère Lupus, homme » craignant Dieu, distingué par ses vertus, orné de la science, » habile dans l'administration des choses temporelles, prudent » en celle des affaires spirituelles. Nous avons confiance que, grâce » à la sagesse et aux lumières qu'il a reçues du Seigneur, il redres» sera dans votre pays les chemins tortueux et en aplanira les aspé» rités, qu'il déracinera les vices, greffera les vertus, détruira le » mal, cultivera le bien, qu'il propagera la foi et augmentera le culte » de la divine Majesté. »

Innocent termine en exhortant les Chrétiens du Maroc à remplir parfaitement leurs devoirs envers ce nouveau pasteur.

Lupus était chargé d'une seconde lettre portant la même date et

(1) Domin. de Gubern. *Orbis Francis.* lib. III, § 1.

adressée à l'émir marocain : *Illustri Regi marrochitanorum*. C'est assurément un des plus graves monuments de l'histoire relativement aux derniers temps de la dynastie d'Abd el-Moumen :

« Nous nous réjouissons dans le Seigneur et vous félicitons vive» ment de ce que nous avons appris à votre sujet, par notre véné» rable frère l'évêque de Maroc. A l'exemple des princes catho» liques, et marchant sur les traces de vos prédécesseurs qui ont » garanti par des privilèges la liberté de l'Église de Maroc et ont » enrichi cette Église de nombreuses dotations, vous l'avez protégée » non-seulement contre les assauts et les violences des méchants et » des ennemis de la foi chrétienne; mais, d'une main libérale et » par esprit de religion, vous avez dans votre munificence augmenté » son indépendance et ses franchises; vous avez soutenu les Chré» tiens introduits sur votre territoire par vos prédécesseurs (1) et » vous les avez soutenus par des bienfaits accordés à propos. Nous » sommes donc portés à croire qu'il est dans votre intention de » favoriser l'accroissement des Saints Lieux et de la population » chrétienne placés sous votre domination. C'est un but digne de » vos vœux et de vos ardents efforts. Poursuivez-le pour faire briller » en vous l'illustre nom de vos aïeux et pour que le monde vous » mette au rang des monarques grands par la vertu. C'est là le signe » qui nous explique les desseins du ciel; nous comprenons comment » la providence du Sauveur a conduit admirablement vos pas, » lorsque, fortifié par ceux qui invoquent le nom du Christ, vous » avez repoussé les attaques de vos adversaires, la violence de » leurs armes, et vous êtes même enrichi de leurs dépouilles ravies » par votre courage. Oh! plût au ciel que vous montassiez jusques » sur les hauteurs de la contemplation et qu'il vous fût donné de » goûter quelque peu les douceurs de la divine sagesse! Vous sen» tiriez par vous-même combien le Seigneur est doux et comme on » est heureux de lui rendre les hommages qui lui sont dus! Oh! si, » rentrant dans votre propre cœur et dans le secret le plus profond » de votre âme, vous vous efforciez de sonder ce qui est au-dessus » de vous, les grandes et ineffables choses promises à ceux qui in» voquent le nom du Christ! nous ne doutons pas que, dans la » droiture de votre esprit, vous n'acceptiez ses promesses et ne » deveniez sur le champ un de ses disciples, parce que vous choi» siriez la meilleure part.

(1) *Christianos in terram tuam per dictos prædecessores tuos introductos extulisti præsidiis.*

» Nous aurions alors plus de sollicitude pour vos intérêts, en vous » recevant avec distinction au nombre des puissants monarques et » en plaçant votre royaume sous notre protection spéciale et sous » la garde du siége apostolique. Alors, par l'autorité dont Dieu a » investi l'Église, nous arrêterions toute agression de vos adver- » saires (1). Oh! si, élevant votre cœur, vous méditiez sérieuse- » ment à la lumière de la raison, combien le nom de Dieu serait » glorifié en votre personne, lorsque, revenu à vous-même, *ad te* » *revertens*, vous entraîneriez dans la même foi la multitude innom- » brable qui vous suivrait comme son chef! Nous n'en doutons » nullement (2).

» Maintenant, vous dites que vous avez des ennemis cruels et » pleins de méchanceté qui s'efforcent de nuire à votre royaume » par les ruses et les machinations aussi bien qu'à main armée. Les » Chrétiens, qui savent que la force est moins dans le nombre des » soldats que dans la protection du ciel, combattent courageuse- » ment contre ces adversaires, dans l'intérêt de la foi catholique et » de l'Église et pour la défense de votre territoire. Ils en ont plus » d'une fois triomphé vaillamment. Mais il est à craindre que l'en- » nemi, par un stratagème imprévu, ne les surprenne sans défense » en tombant sur eux à l'improviste.

» Si, ce qu'à Dieu ne plaise, après avoir été massacrés, comme » vous ne l'ignorez pas, sur plusieurs points de votre royaume (3), » ils finissaient par être entièrement écrasés, c'en serait fait d'eux » et de leurs biens, et il en résulterait pour vous et votre empire » un dommage irréparable. Il faut donc prévenir ce péril par un » moyen prompt et assuré.

» C'est pourquoi nous prions votre royale Sérénité et la pressons » instamment, par ces lettres, de désigner un certain nombre de » places fortifiées de son empire où les Chrétiens puissent se réfugier » en cas de besoin et de leur confier quelques ports d'où ils puissent

(1) Nos quidem de iis quæ circà te sunt sollicitius pensaremus, recipiendo te inter magnificos principes specialem, et terram tuam sub speciali protectione ac defensione apostolicæ sedis et nostra, nec permitteremus, per potentiam Ecclesiæ collatam divinitus te ab adversariis tuis aliquando molestari.

(2) Nec aliquatenus hæsitamus, quin si regalis excellentia Deo vivo se habilitare curaret ipse pinguedine terræ ac rore cœli terram tuæ mentis e vestigio illustraret. Sed in hoc te tibi duximus totaliter relinquendum.

(3) Prout de ipsis in pluribus partibus terræ tuæ strages subsecuta, sicut te ignorare non credimus

» mettre à la voile si la nécessité l'exige ou si l'utilité le demande, » et dans lesquels ils puissent rentrer avec des secours promptement » amenés pour la défense des biens et des personnes. Votre Sérénité » ne perdrait point le haut domaine sur ces places. Nous croyons » que cette mesure ne serait pas moins avantageuse au Roi qu'aux » Chrétiens, et qu'elle contribuerait également au bien commun et » à l'accroissement du royaume.

» En finissant, nous souhaitons que, pour l'honneur de Dieu et » du siége apostolique, vous soyez disposé en faveur de l'évêque » dont nous avons parlé, des frères de son ordre et de vos sujets » chrétiens, soit pour les mesures que nous vous proposons, soit » pour les autres affaires dans lesquelles ils auraient recours à vous; » afin que Dieu vous accorde longues années sur la terre, et que » vous obteniez par ces bonnes œuvres et d'autres encore, d'arriver » à la lumière de la vérité.

» Quant aux communications que cet évêque vous fera de notre » part, relativement au salut de votre âme, recevez-les avec la » même confiance que si vous les recueilliez de notre bouche.

» Donné à Lyon, le 2 des calendes de novembre, la quatrième » de notre pontificat. »

Cette lettre s'adresse à Es-Saïd, que nous avons laissé au moment où il venait de conclure une paix ou une trêve avec les Mérinides. Elle est digne d'une sérieuse attention et donnerait lieu à des observations ou à des questions nombreuses. J'en ramènerai les diverses parties à quelques chefs principaux.

1° Origine des populations chrétiennes du Maroc et de la milice chrétienne, parfaitement distincte d'auxiliaires étrangers.

2° Protection positive accordée aux Chrétiens par les Almohades. Elle est inspirée par l'intérêt; mais pour plusieurs peut-être elle le fut encore par une certaine intelligence de la vérité du christianisme (1).

(1) On est en droit de le penser, si l'on considère les faits que nous avons rapportés dans cette notice au sujet des émirs almohades. Vers 1210, En-Nacer-li-Dîn-Illah reçut les ambassadeurs de Jean-sans-Terre, chargé de demander pour l'Angleterre des secours à l'Émir. Jean consentait à tenir son royaume en fief d'En-Nacer et à embrasser l'islamisme, si le Maroc lui venait en aide contre le Pape et le Roi de France. En-Nacer répondit par des paroles de mépris et de malédiction à ces propositions déshonorantes pour le roi d'Angleterre. « Je lisais, dit-il aux ambassadeurs, un » livre grec d'un sage chrétien nommé Paul, dont les actions et les paroles

3° Services signalés rendus aux émirs par les chrétiens marocains en échange des bienfaits qu'ils en recevaient. On voit qu'en divers cas les populations chrétiennes ont été victimes de leur dévoûment à ces souverains et qu'elles craignaient d'être anéanties en passant sous une autre domination. Les souffrances qu'elles endurèrent avant l'année 1246 s'expliquent par les continuelles agressions des Beni-Merin et les révoltes partielles qui ne laissaient point de relâche aux émirs. Le soulèvement de la populace à Méquinez, en 643 (1245-46) a pu, comme d'autres rebellions du même genre, être fatal aux chrétiens (1).

4° Garanties de sécurité sollicitées en faveur des chrétiens par le Souverain Pontife. Il demande à l'Émir de leur concéder quelques places à l'intérieur et aussi des ports de mer. Pour bien comprendre les motifs qui rendaient cette mesure désirable, il faudrait connaître exactement la situation des populations chrétiennes au Maroc. Se trouvaient-elles dispersées parmi les Musulmans, à la campagne ou dans les villes? Agglomérées en des quartiers particuliers, ou dans des localités ouvertes à l'ennemi et séparées des centres de population musulmane? Nous ne savons; mais on voit qu'elles n'étaient pas en sureté, soit à raison de la facilité avec laquelle les ennemis extérieurs les atteignaient, soit à cause que le gros des populations marocaines n'avait point à leur égard la bienveillance des chefs almohades, soit enfin parce qu'elles se trouvaient englobées dans les révoltes des sujets des émirs et compromises sans aucune faute de leur part.

Pourquoi des ports de mer? Outre la raison avouée par le Pape, il y en avait probablement une autre qu'il était impossible de révéler. Ces ports destinés à faciliter l'arrivée d'une armée de secours, auraient reçu à l'heure propice une armée d'invasion, chargée de recueillir la succession des Almohades qui semblait prête à s'ouvrir. Les communications étaient actives entre les princes chrétiens d'Espagne et le Saint-Siége. Depuis la conquête de Cordoue, en 1236,

» me plaisent fort; mais ce qui me déplait en lui, c'est qu'il quitta la » religion où il était né. J'en dis autant du Roi votre maître qui, par » circonstance, veut quitter la loi chrétienne si sainte et si pure. Dieu sait, » lui qui n'ignore rien, que si j'étais sans religion, je la choisirais préfé- » rablement à tout autre. » Matthieu Pâris; traduction de Borhrbacher, t. XVII, p. 337. Sur l'authenticité du fait, Lingard, *Histoire d'Angleterre*, t. III, p. 39. Paris, 1825.

(1) *Ibn-Khaldoun*, t. IV, 35.

Ferdinand III songeait à la conquête du Maroc (1), et rien n'empêchait le pape d'y donner la main, si la chute des Almohades menaçait les Chrétiens de l'oppression.

5° Efforts de la papauté pour sauver la dynastie almohade par le baptême. Innocent IV, en proposant la mesure dont nous venons de parler, ne voulait nullement trahir Es-Saïd. Sa lettre démontre qu'il désirait ardemment, comme Grégoire IX, la conversion des Almohades dans leur propre intérêt temporel et spirituel. Si les motifs purement humains ne doivent pas à eux seuls entraîner ce changement de religion, il est juste et sage de les invoquer, lorsque la Providence permet qu'ils se trouvent d'accord avec ceux d'un ordre supérieur. La politique du Pape en ces circonstances ne ressemble point à l'égoïsme et au machiavélisme modernes. Il était en mesure de protéger efficacement Es-Saïd; il dépendait d'Innocent de diriger vers le Maroc la croisade qu'il préparait alors avec St-Louis, et nul doute que St-Louis ne fût entré dans ses vues. Rome eût travaillé à détourner les puissances chrétiennes de s'allier aux ennemis d'Es-Saïd, et c'est là sans doute ce qu'il faut entendre par ces mots *Nec permitteremus, per potentiam Ecclesiæ collatam divinitus, te ab adversariis tuis aliquando molestari* (2).

6° Rapports particuliers entre l'Émir et l'évêque de Maroc. Il serait superflu d'insister sur les relations en quelque sorte intimes que la lettre du Pape suppose entre ces deux personnages. Et l'on reconnaîtra sans peine que ce trait achève de présenter sous un jour tout nouveau le caractère et la situation des derniers descendants d'Abd el-Moumen.

Nous voudrions suivre Lupus dans la mission qui lui était confiée et savoir quel accueil les propositions du Pape reçurent d'Es-Saïd. Mais nul document n'éclaire cette question; et puis l'Émir touchait à la fin de sa carrière.

Profitant de la paix ou de la trêve conclue avec les Beni-Merin, il se mit en marche vers l'Ifrikia, pour combattre les Hafsides, et dans le dessein d'écraser en passant les Beni-Abd el-Ouad de Tlemcen, qui avaient épousé leur cause. Mais en 646 (1248 mai-juin)

(1) Il mourra en 1251, au moment d'entreprendre cette conquête. Don. Rodr. Ximenès. *Chronica del santo Rey*, D. Ferd. III. — 1567.

(2) Frédéric II était ami des Hafsides. Di Gregorio, *Considerax. sopra la storia di Sicilia*, t. II, p. 244, 271. — Les Pisans venaient de faire alliance avec eux; et l'on a vu précédemment Ceuta menacée par les Espagnols et défendue par les Génois.

il fut tué par ces derniers dans la montagne de Temzezdekt, un peu au sud d'Oudjda. Son armée rebroussa chemin sous la conduite de son fils Abd-Allah. Surprise aux environs de Teza par les Mérinides, elle fut taillée en pièces et son chef resta parmi les morts. « L'équi-» page du Sultan, ajoute Ibn-Khaldoun, les bagages et les armes » des troupes tombèrent au pouvoir du vainqueur ; *la milice chré-» tienne* ainsi que les corps d'archers ghorzes *entrèrent au service des » Mérinides* (1). »

On ne doit pas laisser passer inaperçu cette dernière circonstance. La politique des Mérinides commence à s'y dessiner. En acceptant le concours des Chrétiens de ce corps d'armée, ils calmaient les appréhensions des autres chrétiens du Maroc, et ils s'assuraient un accroissement de ressources pour leurs projets ultérieurs. La volte-face subite de cette milice prouve aussi qu'elle ne dépendait nullement d'un souverain étranger dont elle eût dû attendre les conseils ou les ordres. Enfin, il serait téméraire de condamner sa conduite, nécessitée par les circonstances et justifiée aussi par les échecs à la suite desquels on pouvait considérer la cause des Almohades comme définitivement perdue. Les débris de leur armée proclamèrent successeur d'Es-Saïd et d'Abd-Allah, un de leurs parents, El-Mortèda.

Leon Godard

(A suivre.)

(1) Tome IV, p. 37.

ITINERAIRES ARCHEOLOGIQUES EN TUNISIE.

IIe ET DERNIÈRE PARTIE

(Voir les nos 4 et 5, 1er volume, et les nos 7 et 9, 2e volume de la *Revue africaine*.)

Je quittai Gafsa le 6 novembre 1850, marchant dans une direction méridionale. Il me fallut 34 minutes pour sortir de l'oasis proprement dite; ce qui suppose que, du côté du Sud, les plantations, palmiers et oliviers, ont une épaisseur d'environ trois kilomètres.

Après avoir dit adieu aux arbres, pour quelque temps, on s'engage dans une vaste plaine d'une physionomie vraiment saharienne, entre Djebel Satah à droite et Djebel Oued el Djemel à gauche. On chemine alors dans le steppe appelé *Behert Cheraïa*, sur un terrain sablonneux, semé de cailloux, bossué d'innombrables élevures d'une dimension peu supérieure à celle des taupinières et sur lesquelles végètent de maigres touffes de *guetof* entremêlées de *harmel*. Aux endroits que cette rare végétation ne recouvre pas, des efflorescences de natron blanchissent le sol où brillent d'assez grandes quantités de gypse cristallisé. Ce faux air de neige et de verglas fait frissonner malgré soi, et il faut les 20° au-dessus de zéro que marque le thermomètre pour bien se convaincre qu'on ne doit pas avoir froid.

Nous coupons Oued Cheraïa à environ 18 kilomètres de Gafsa, cette rivière, qui n'est autre que l'Oued Beïache, coule ici à l'Ouest pour tourner presqu'aussitôt au Sud. On y remarque un peu d'eau.

Le pays devient onduleux. On aperçoit à gauche et en avant les *oroug* ou dunes de Gourbata.

A environ trois kilomètres de là, et à un peu moins de 21 kilomètres de Gafsa, j'ai trouvé une colonne milliaire couchée à gauche de la route. C'est un monolithe de 2 mètres, fût et base, sur lequel je n'ai pu lire que cette première ligne : IMP. CAES. et cette dernière : XIIII. Il m'a semblé que les lignes frustes intermédiaires étaient au nombre de cinq.

La distance indiquée sur ce monument itinéraire doit être prise de Gafsa, car *quatorze milles* romains équivalent à un peu plus de 20 kilomètres et demi, ce qui est précisément la distance qu'il y a de cet endroit à l'antique *Capsa*.

Mes guides m'ont assuré qu'il existait une borne toute semblable un peu plus au Sud, dans le Belad Tarfaoui. Quoique je leur eusse expressément recommandé de me la faire voir en passant, ils ont oublié de me la signaler; et je ne pourrais la mentionner ici que pour mémoire, si M. Charles Tissot, à son retour de Nefta, en 1857, ne l'avait pas rencontrée sur sa route. Voici ce qu'il m'en écrivait de Tunis, à la date du 1er juin de cette même année 1857 :

« Le seul document épigraphique de quelque importance que j'aie recontré au Djerid est une colonne milliaire couchée dans les sables, entre Gafsa et Gourbata, à quelques milles seulement de ce dernier point. Voici l'inscription que j'y ai déchiffrée :

IMP. CAES. C VALER
....IIA - O.....
....AVG. P. M. TRIP
....XVII - PA.....
....VIII PROCOS....
ALERIO VALER...OMA
..IMIANO NOBILI S
SIMO CAES
XIIIII

» La colonne était entière, y compris la base; elle a 2 mètres 35 c. de hauteur. Un cavalier Drid, qui assistait à l'exhumation de ce débris, m'a affirmé qu'il l'avait vu debout et avait souvent passé à son ombre.

» J'ai trouvé une colonne toute semblable à quelques milles de là, du côté de Gafsa et près de l'endroit où l'on passe l'Oued Belache. Mais l'inscription était complètement fruste.

» Ces deux débris attestent qu'il existait une route romaine entre *Capsa* et *Thusuros*, ce qu'on pouvait affirmer d'ailleurs *à priori* (bien que les itinéraires n'en parlent pas), puisque cette vallée de l'Oued-Belache est la route la plus courte et la plus facile de Capsa aux oasis du Djerid.

» La découverte de cette colonne milliaire et de la voie romaine dont elle formait un des jalons, complète le réseau des routes qui parcouraient le Sud de la Byzacène. »

L'inscription fruste dont parle M. Tissot, et qu'il a vue près de l'endroit où l'on passe l'Oued-Belache, appartient évidemment au

milliaire dont je n'ai pu déchiffrer que la première et la dernière lignes. Quant à la précieuse épigraphe que nous lui devons, c'est très-probablement celle dont mes guides m'avaient parlé et que leur négligence m'a empêché de copier dès 1850. Mais si ces conjectures sont exactes, comme tout porte à le croire, il devient difficile d'admettre que deux milliaires dont l'un porte le n° 14 et l'autre le n° 15 se trouvent à *quelques* milles l'un de l'autre dans un désert où personne ne peut avoir intérêt à déplacer des monolithes de cette pesanteur et où, d'ailleurs, faute de moyens de transport, il serait impossible de le faire.

Ceci me porte à croire qu'au lieu de XIIIII, chiffre assez insolite, sinon irrégulier, il faut lire XVIII. Dès-lors, les quelques milles (tunisiens, sans doute) dont parle M. Tissot s'expliqueraient parfaitement.

Quant au texte de l'inscription, il paraît pouvoir se rétablir ainsi :

IMP. CAES. C. VALER.
DIOCLETIANO PIO FEL.
INV. AVG. P. M. TRIB.
POT. XVIII PAT. PATR
COS. VIII PROCOS. ET
GALERIO VALERIO MA
XIMIANO NOBILIS
SIMO CAES.
XVIII

A l'Empereur César Caius Valerius
Diocletianus, pieux, heureux,
Invaincu, auguste, grand pontife
(Investi) 18 fois de la puissance tribunitienne, père de la patrie
Huit fois consul, proconsul. Et
A Galerius Valerius
Maximianus tres-noble
César
(à) XVIII (milles de Capsa)

Dans la copie de M. Tissot, le dernier chiffre de la date du consulat est indiqué comme étant à peu près fruste et, par conséquent, d'une lecture incertaine. Mais sa présence est indispensable pour qu'il y ait accord entre les dates tribunitienne et consulaire.

Dioclétien, qui devint empereur en 284 de J.-C. et qui abdiqua en 305, fut consul pour la 8e fois en 303 et pour la 9e en 304. Comme il n'arriva à Rome qu'en 286, il est probable que sa puissance tribunitienne ne date que de cette année.

Galerius Valerius Maximianus, nommé avec lui dans l'inscription, avait été déclaré Cesar en 292, et il ne devint auguste qu'en 305. Il paraît extraordinaire que l'autre César, Constance Chlore, n'y figure pas, lui qui avait l'Afrique dans ses attributions.

Eutrope dit, il est vrai, que : « Constance, satisfait de la dignité » d'*auguste*, se récusa quant à l'administration de l'Italie et de l'A- » frique. (*Eutrop.* 869). »Mais Constance ne devint auguste qu'à une époque postérieure à celle de notre inscription.

N'est-ce pas plutôt parce que peu de temps auparavant, en 301, Maximien Galère avait apaisé les révoltes d'Afrique ?

Je me suis un peu étendu sur cette inscription, assez intéressante, d'ailleurs, parce que ce fut la dernière que j'aie aperçue pendant les six mois que je passai encore en voyage. Après avoir rencontré chaque jour, — et, en Tunisie, presqu'à chaque minute, — des traces de la domination romaine, je ne devais plus visiter que des ruines rares et muettes, puis arriver enfin à une région où nulle trace antique quelconque ne se présente plus sur les pas du voyageur.

Lorsque je m'éloignai du 14e milliaire, la chaleur croissait rapidement ; et le thermomètre marquait 23 degrés à l'ombre, à la halte du déjeûner. Ce fut au-delà du col de la Chebka ou des areg de Gourbata, à un passage de l'oued Gourbata, qui n'est autre que l'oued *Beïache*, sous un nouveau nom ; plus bas, il prendra celui de Tarfaoui. Nous étions alors à environ 5 kilomètres du 14e milliaire et, par conséquent, très-près de celui qui a été vu par M. Tissot.

A trois kilomètres de la halte du déjeûner, nous traversons l'oued Beïache, à l'endroit où il a déjà pris le nom de Tarfaoui. Les nombreux tamaris (*tarfa*) répandus sur ses rives indiquent clairement l'étymologie de cette autre désignation du Beïache. La rivière présente en cet endroit le phénomène, assez rare dans les régions sahariennes, d'une eau vraiment courante

Après ce passage de rivière, on sort de la *chebka* (filet) de Gourbata, intrication de dunes sablonneuses, pour entrer dans les areg de Tarfaoui. Depuis la halte du déjeûner, nous avons laissé la route militaire (*Tenit el mehalla*) à gauche et appuyé à l'Ouest ; de sorte que notre direction, qui avait été jusque là [illegible] est devenue plein Ouest.

Dans ces solitudes où la population est rare et très-mobile, le voyageur perd un bon tiers de sa journée, sinon davantage, à la recherche d'un gîte.

Ce jour-là, dès midi, j'envoyai un de mes hanba à la découverte d'un douar. Nous nous arrêtons en l'attendant dans un endroit qui semblait avoir été visité par une grande inondation qui y avait laissé un mince dépôt limoneux. Le sol ressemblait à une peau qui pèle : il s'enlevait en copeaux, en frisures et en volutes qui ne ressemblaient pas mal à ces minces gâteaux qu'on appelle *plaisirs*.

Nous quittons ce sol de vase desséchée et boursouflée pour aller chercher l'ombre de quelque *tarfa* pendant que deux de nos cavaliers s'occupent à préparer les logis. Car on a enfin découvert un douar après une heure et demie de recherches !

A deux heures, je mettais pied à terre devant une tente qui s'élevait un peu au-dessus de cinq ou six autres et indiquait la demeure d'un chef. C'était comme le clocher de ce mobile village saharien. J'étais à peine étendu sur le tapis de l'hospitalité, qu'une dixaine de femmes se précipitèrent presque à mes genoux, parlant ou plutôt criant toutes à la fois. Une d'elles parvint cependant à saisir la parole, soit à cause d'une supériorité de position ou d'une plus grande vigueur de poitrine. Elle prononça un discours brûlant de pathétique et où le rhétoricien le plus amoureux de fleurs oratoires aurait trouvé de quoi se satisfaire, mais en prose vulgaire cela voulait dire :

« Il n'y a que des femmes dans ce douar : les hommes sont allés » vendre des grains dans le Djerid. Il ne serait pas convenable » qu'une caravane de six cavaliers mâles (dont un chrétien !) passât » la nuit auprès d'autant de jeunes femmes momentanément veuves, » outre quelques jeunes filles plus ou moins mûres pour le ma- » riage. Il n'y avait d'ailleurs ni orge pour les chevaux, ni dif pour leurs maîtres. »

La circonstance de l'absence des hommes et de la présence exclusive de représentants de l'autre sexe n'était pas une raison pour passer outre. Mais rien à manger pour les gens ni pour les bêtes, voilà qui pesait dans la balance d'un poids bien autrement lourd que les lois de la bienséance invoquées par ces dames. D'ailleurs, celles-ci nous assuraient qu'à une heure de là nous trouverions un douar aussi bien pourvu de toutes choses que le leur l'était peu.

Nous remontâmes donc à cheval en maugréant. Le chaouche Boubakeur était surtout furieux ; et, du haut de sa selle, il menaça

ces vertueuses Pénélopes d'une bonne amende pour les récompenser de leurs scrupules à l'endroit des voyageurs.

Nous voici donc en route et de nouveau condamnés à cette insupportable recherche d'un gîte. Mais les dames du douar inhospitalier ne nous avaient pas du moins induits en erreur, car, précisément au bout d'une heure, nous mettions pied à terre dans un campement des Oulad Bou-Yahya, entre Djebel-Dromès et Djebel-Oulad-Selama; cette dernière montagne termine le Djebel-Gafsa et va mourir près de Negrin, à droite. Des femmes de l'endroit, aidées par le mamlouk Chemchir, nous dressent la tente des hôtes avec un empressement d'un bon augure.

Ce lieu s'appelle *Badja mta Tarfaoui*. Le mot *Badju* a ici la signification de *fid* et se dit d'un grand espace plan où les eaux divaguent et faute d'écoulement sont absorbées par l'évaporation, quand le sol ne les boit pas. Le maître de la tente où je reçois l'hospitalité m'assure qu'en hiver l'eau gèle durant la nuit dans l'endroit où nous sommes.

Pendant que nous parlons météréologie, la fille de mon hôte me cause quelques distractions. D'abord, elle a les yeux bleus, les cheveux presque blonds et la peau assez blanche. Je l'ai entendue appeler *Announ*, nom qui par l'association des idées, me fait penser à *Announa* sur la route de Bône à Constantine, puis à l'Algérie, puis à tous ceux que j'ai laissés derrière moi.

Announ est toute jeune, mais elle est femme ; et, ne pouvant pas deviner tout ce qu'il y a de désintéressé dans l'attention avec laquelle je la regarde, elle semble prendre plaisir à être remarquée par un Roumi qui voyage avec une suite imposante. C'est du reste un enfant qui promet de devenir charmante, surtout si la puberté lui enlève la voix rauque qui tranche désagréablement avec ce qu'il y a de fin et d'aristocratique dans son genre de beauté.

En causant avec mon hôte des animaux de la contrée, j'apprends qu'on appelle ici *oudad* celui qu'on nomme *arou* à Tunis, qui se dit *arous* dans notre Djebel-Rumour et *fetal* à Constantine.

7 *novembre*.

Nous partons de très-bonne heure et suivons le cours de l'oued Tarfaoui que nous avons sur la gauche, à environ 4 kilomètres. A droite et à grande distance, un peu avant le Khanguet (défilé) Tamerza, on aperçoit au pied de la montagne des Oulad Selama,

les palmiers de Chebika. Quoique nous n'ayons quitté Gafsa qu'hier, nous revoyons une oasis avec plaisir.

A 6 kilomètres du douar où notre caravane a passé la nuit, nous coupons Oudian Dr'omès, faisceau de torrents desséchés qui se détachent en éventail de la montagne de ce nom, laquelle forme la pointe occidentale de la chaîne de collines qui limitent le chot Nifzaoua à l'Ouest.

A environ 5 kilomètres de là, nous nous trouvons en face d'une troupe assez nombreuse et qui marche militairement ; à cet aspect, nos traînards rejoignent et chacun inspecte ses armes. Deux de nos cavaliers poussent une reconnaissance ; nous les voyons causer amicalement avec l'autre parti et les poitrines se dilatent. C'était une *gafla* des Oulad Sidi Abid, population soumise et partant supposée honnête.

Le lieu était du reste très-propre à une rencontre sinistre ; car le Djebel Dromès, dépourvu de toute espèce de végétation et déchiré par une multitude de ravins à sec qu'il faut franchir pour le contourner, est une décoration admirable pour un mélodrame où l'on voudrait représenter une scène de voleurs.

Vingt minutes après avoir rencontré la gafla, nous coupons un nouveau et très-grand ravin à sec ; en arrivant sur la berge opposée, nous avons l'oasis de Hamma en vue à très-grande distance dans l'Ouest ; Hamma près duquel on remarque une énorme pierre que les Indigènes disent être d'acier et qui pourrait bien être un aérolithe. A peine l'œil, attristé par l'affreux désert que nous traversons, s'est-il réjoui un instant à l'aspect lointain de ces palmiers qui éveillent l'imagination, que nous entrons dans *Foum ez zgag*, la bouche des rues, défilé rempli de Neza dont chacune rappelle une victime des brigands qui exploitent la localité. Quand on trouve un homme assassiné, on l'enterre et on fait un amas de pierres, un neza à l'endroit où son sang a coulé et comme pour en effacer la trace. Souvent le voyageur en passant grossit d'une nouvelle pierre ce pieux et primitif monument.

Foum-ez-Zgag que nous suivons est le chemin le plus court des caravanes ; la route militaire passe plus bas, en plaine, et à droite de ce défilé dangereux.

Le plus mauvais passage n'a guère que 600m de longueur; il est entre des collines caillouteuses et sablonneuses où j'ai vu beaucoup de fossiles, généralement de petites huitres à côtes, en cymbes, ou spondyles.

Un peu plus loin, dans un des lits rocheux des *Oudian*, est encore un pas assez peu sûr, à en juger par la quantité des neza qu'on y remarque. Si le lieu est mal fréquenté, il a du moins un peu de végétation qui consiste en harmel et tamaris. C'est là que nous trouvons les cavaliers envoyés de Takious à notre rencontre ; on s'aborde réciproquement, mais toujours avec les précautions militaires requises en pareil lieu.

Un quart d'heure environ après cette rencontre, nous fesons notre entrée dans l'oasis de *Takïous* par les *Sebaa biar*, ou les sept puits, au-dessus desquels s'élève la Koubba de Sidi-Ali-bou-Tericha.

Cette oasis comprend six *dachera* ou villages ; Koriz, Degache, Sedada, Zeurgan, Oulad-Madjed et Zaouit-el-Areub. Nous mettons pied à terre à Degache, chez le caïd.

C'est dans les palmiers de Koriz que se trouvent les restes très-peu considérables (1) de l'ancienne *Tigos* (selon Ptolémée), *l'Oppidum Tigense* de Pline. Le nom actuel *Takious*, que les Arabes prononcent *Taguïous*, est presque identique à l'ancienne désignation.

L'endroit où sont ces ruines s'appelle aujourd'hui *Guebba*. On y voit une base de minaret en pierres de grand appareil et qui paraît être antique. Au-dessus de ces premières assises, sont des couches de briques posées à plat dans un mortier très-dur.

Autour du minaret, qui était sans doute originairement un lieu d'observation, on trouve des restes de murailles en grandes pierres taillées, dans l'une desquelles est une niche que les habitants ont baptisée du nom de *Hanout Hassan el Hadjem*, boutique du barbier-chirurgien Hassan, dénomination assez fréquemment appliquée par les Tunisiens à certaines constructions romaines.

Un savant de Degache m'a raconté qu'avant Mahomet, Guebba s'appelait *Takianous* ; et que c'est seulement depuis la conquête arabe que *Takïous* a prévalu. Cette dénomination, selon mon autorité indigène, lui venait de Takianous, sultan chrétien qui se fit musulman et passe pour avoir été le fondateur de Gafsa. Il pouvait tout au plus en avoir été le restaurateur, puisque cette ville existait bien avant l'Islamisme.

La dachera de Koriz, qui est la plus septentrionale de l'oasis, a,

(1) Les habitants de l'oasis viennent, de temps immémorial en cet endroit, chercher des pierres pour leurs constructions. C'est une circonstance dont il faut tenir compte.

au Nord, une caverne fameuse dans le pays sous le nom de *R'ar Sebaa Rgoud*, caverne des Sept dormants. On y pénètre par un long couloir naturel où l'on n'avance qu'en rampant sur le ventre ; le terrain se relève ensuite et l'on se trouve dans une crevasse de la montagne formant une pièce assez spacieuse. En ma qualité de chrétien, il ne m'a pas été donné d'y apercevoir les choses merveilleuses et effrayantes que l'on y voit, au dire des Indigènes. Ceux-ci se gardent bien de s'y aventurer, car ils croient fermement qu'une mort subite attend le curieux indiscret qui cherche à sonder ces mystères souterrains. Pour un naturaliste, cette caverne présente un intérêt moins fantastique en ce qu'elle est dans un calcaire où se remarquent de nombreux fossiles, tels que olives, cornets de Saint-Hubert, turbo, etc.

Il existe une autre caverne au-dessus de celle-ci, mais beaucoup moins profonde. Enfin, il y en a une troisième à côté des sources appelées *Sebaa Biar*, et que l'on dit être une mine. Je n'ai pas connaissance qu'aucune légende se rattache à ces dernières excavations naturelles.

Degache, où j'ai reçu l'hospitalité, est à l'Ouest de Takïous. C'était, lors de mon passage, la résidence du caïd, lequel s'intitulait *khalifa* de Sid Ahmed Zerrok, kiahia ou gouverneur du Djerid.

Le village de Zeurgan est situé à l'Est et, après lui, en suivant la même direction, on trouve Sedada, célèbre par la zaouïa de Sidi Abou Helal qui se trouve tout auprès.

La dachera des Oulad Madjed possède un minaret bâti en briques crues et à murailles inclinées. Mais cet édifice qui, jusque là, ressemble à la plupart des minarets du Sahara, est coiffé d'une espèce d'édicule à deux arcades sur chaque face et à double dôme, qui semble une de ces réminiscences de l'architecture romaine, comme on en rencontre surtout dans la ville de Tunis.

Les six villages de Takïous sont disposés le long du grand Chot de Nifzaoua. Quand j'ai visité l'oasis, on apercevait distinctement sur ce lac un chemin frayé allant du bord septentrional au bord méridional ; mais il était alors impraticable du côté du Sud, à cause des pluies qui étaient tombées quelques jours auparavant. Les gens du pays m'ont dit que les histoires racontées par Aïachi et Moula Ahmed de voyageurs et même de caravanes englouties dans les boues de la *Sebkha*, pour avoir dévié de la route tracée, n'ont rien que de très-probable et que des accidents de ce genre arrivent encore assez fréquemment.

Le voisinage de ce grand Chot de Nifzaoua présente un inconvénient beaucoup plus grave pour les riverains : aux approches de l'été et en automne, il favorise, dit-on le développement de la maladie endémique appelée *Oukham* et qui n'est autre chose qu'une fièvre pernicieuse d'une très-grande intensité.

Voici du reste la description que les gens de la contrée font de cette terrible maladie.

On éprouve une céphalalgie très-violente et une grande prostration des forces. L'estomac s'enfle et devient douloureux ; la souffrance ne s'appaise que par des évacuations alvines et gastriques. Les accès de fièvre varient de nature selon les individus ; les uns les ont jour et nuit pendant une quinzaine de jours ; d'autres avec intermittences. Dans ce dernier cas, la maladie n'est pas mortelle, tandis que dans l'autre elle l'est presque toujours et a pour symptôme caractéristique le délire silencieux.

L'invasion de l'*Oukham* est annoncée par l'apparition du petit cousin appelé *Ouachouache* sur la sebkha et dans les palmiers ; en même temps, les eaux stagnantes prennent une teinte rougeâtre qu'elles conservent pendant quarante jours. La période estivale est la plus dangereuse et celle qui amène la plus grande mortalité. Les personnes étrangères à la localité sont surtout atteintes et le plus gravement.

On traite l'oukham par un vomi-purgatif fait avec les plantes appelées *Lebin* et *Bounafa*, dont on pile les racines pour obtenir une pâte que l'on étend d'eau. La première s'emploie verte et l'autre sèche.

Le lecteur n'oubliera pas, que la matière de cette digression médicale m'a été fournie par des Indigènes et que je ne fais que rapporter leurs dires.

8 *Novembre.*

En quittant Degache, notre caravane, augmentée de dix cavaliers en prévision de quelque fâcheuse rencontre avec les insoumis de la frontière, prend une direction Ouest-Sud-Ouest. Nous marchons sur un terrain caillouteux assez plan, sauf quelques têtes de roches qui apparaissent çà et là et sont semblables à celles du Djebel Dr'omès. Après un quart d'heure, nous dépassons l'extrémité occidentale de l'oasis de Takious qui se trouve sur notre gauche au bord du lac. La plante appelée *Harmel* et le genêt *Retem* composent l'unique et assez rare végétation que nous ayons rencontrée sur cette route.

En une heure et demie de marche, nous atteignons le commencement des palmiers de l'oasis de Touzeur; et, un quart d'heure après, nous mettons pied à terre devant *Dar el bey*, résidence du souverain comme son nom l'exprime, mais qui sert plutôt de caravansérail à tous les voyageurs officiels de quelque importance.

Les Indigènes comptent 9 milles de Takious à Touzeur. Notre caravane a pu franchir cette distance en une heure trente cinq minutes, à assez bon pas il est vrai, puisque nous étions tous à cheval. En sortant de Degache, on aperçoit le minaret de Sidi Abid, à Touzeur, sur lequel on prend sa direction.

Ma première visite fut pour les ruines romaines de l'antique *Thusuros* ; on les trouve à la pointe Nord-Ouest de l'oasis dans un endroit appelé *Belad el Hadar*, canton des citadins, et aussi *Belad el Kedima*, la vieille ville. Ce qu'elles présentent de plus remarquable est le barrage romain établi sur l'Oued Bergoug et qui sert encore aujourd'hui à distribuer dans les plantations les eaux de la rivière qui est assez abondante, bien que sa source et son embouchure ne soient séparées que par un intervalle d'environ trois kilomètres. Arrivé au barrage antique, lequel est bâti en grandes pierres de taille, l'Oued se subdivise en trois branches qui sont : *Sakit el Khendek*, rigole du conduit ; *Sakit el Oust*, ou Oued Menchar (1), rigole du milieu, et *Sakit es souani*, rigole des jardins ; laquelle se bifurque après un cours de quelques mètres, donnant une quatrième branche qui prend le nom de *Sakit er Rebot*, rigole de la grande place (2). Ce partage est fait au moyen d'une espèce de chaussée construite avec des débris du barrage romain.

Dans le récit de son pélerinage, Moula Ahmed dit (tome IX de *l'Exploration scientifique de l'Algérie*, p. 28) : « Les gens de Tou» zeur sont un reste des chrétiens qui étaient autrefois en Afrikia » . . . La plupart des habitants du Djerid — ajoute-t-il — ont » la même origine, parce que, lorsque les Arabes s'emparèrent du » pays, les vaincus se firent musulmans pour sauver leurs familles » et leurs biens. »

Le même auteur parle (p. 291) des anciens édifices qu'on voit à Touzeur et qui remontent à une haute antiquité; on prétend, dit-il, qu'ils ont été construits vers l'époque du déluge, du temps de » Noé ! »

---

(1) Ainsi nommé d'une ancienne porte, *Bab el Menchar*, qui n'existe plus.

(2) C'est une signification locale de ce mot.

En terminant ses observations sur les antiquités de Touzeur, Moula Ahmed dit (p. 292) « Quoi qu'il en soit, en voyant encore de » nos jours (en 1710) les anciennes églises chrétiennes qui tombent » en ruine et qu'on n'a pas employées à d'autres usages, on devine, « sans que les historiens le disent formellement, que les Musulmans » prirent possession de ce pays par capitulation. »

Le mufti de Touzeur m'a dit que la tradition s'était conservée dans le pays quant à l'existence de ces églises chrétiennes ; mais les sables incessamment apportés par les vents les ont à la longue recouvertes en exhaussant le sol; le hasard seul en fait parfois retrouver des traces quand on creuse un puits ou les fondations d'une maison.

L'analogie des noms porte à croire que les ruines que l'on voit à Touzeur sont celles de Thusuros. Cependant, si Takïous est l'ancienne Tigos, la distance de 25 milles indiquée par la carte de Peutinger entre ces deux points n'est certainement pas exacte ; car j'ai mis un peu plus d'une heure et demie pour la franchir et les indigènes ne l'estiment qu'à neuf de leurs milles qui sont plus courts que ceux des Romains.

Si l'oasis de Touzeur n'offre pas une bien abondante moisson archéologique, elle laisse en revanche des souvenirs charmants par ses beautés éminemment pittoresques. Un peintre qui aurait à représenter le paradis terrestre n'aurait qu'à visiter cette région enchanteresse : Il trouverait son tableau tout composé par les mains de cette grande artiste qu'on appelle la nature et il n'aurait plus qu'à copier fidèlement.

C'est une bien magnifique chose, au premier coup-d'œil, qu'une vaste oasis toute plantée de palmiers ; mais on s'en lasse bien vite quand ces nobles végétaux y sont les uniques représentants de la flore arborescente. On répète d'abord avec les habitants de l'endroit : le palmier nourrit les hommes par ses fruits et les animaux par ses feuilles ; il fournit le bois pour construire les habitations et les chauffer ; et ses djerid plantés droits sur les crêtes des enceintes protègent contre les voleurs à la manière des tessons de bouteilles qui couvrent nos murailles rurales.

On demande la gaité, ou tout au moins l'oubli des maux, à sa sève qui donne le *lagmi halou* et le *kars*, vin doux ou fermenté ; avec ses fibres, on tresse des cordes et des ustensiles de ménage. Enfin, sans le palmier dont la datte fait venir du Tel, par échange et jusqu'au sein du Désert, les grains, la laine, le miel, le beurre salé, etc. le Sahara qu'animent et égaient les vertes oasis dont sa fauve

surface est tachetée, ne serait partout qu'une affreuse et infranchissable solitude.

Et cependant, malgré ce que le palmier a de beau et de bon, on se lasse, comme je l'ai déjà dit, d'en voir sans cesse d'immenses plantations sans mélange d'autres arbres. Mais ce n'est heureusement point le cas pour Touzeur ; là, sous les palmiers élancés, et protégés contre un soleil torride par leurs verts parasols, poussent avec vigueur le grenadier aux fruits énormes et savoureux, à côté d'un citronnier dont le fruit est aussi remarquable par ses petites dimensions que par l'abondance de son jus ; l'olivier, pressé contre le jujubier, mêle ses vertes baies aux fruits bruns-rougeâtres de son voisin ; la vigne, libre de toute entrave, grimpe le long de tous ces arbres, s'élance de l'un à l'autre, laissant retomber ses rameaux en gracieuses guirlandes.

Sous cette double couche de végétation arborescente, le terrain, divisé en petit carrés, produit du poivre rouge, des carottes, des concombres, des navets, etc.

Des sentiers, auxquels on ne peut reprocher que d'être droits comme ceux d'un maraîcher de Paris, s'élèvent de quelques centimètres au-dessus des planches de légumes et permettent de circuler partout sans avoir à se risquer dans les mares et les fondrières du terrain irrigué. Ce qui ajoute encore à la beauté du tableau, c'est le contraste des vagues de sable que les vents poussent sur l'oasis et qui ne tarderaient pas à recouvrir toutes les cultures, si les oasiens ne s'occupaient sans cesse à repousser l'ennemi au prix d'un travail de déblai qu'il faut avoir vu de ses yeux — surtout dans l'Oued-Souf — pour se faire une idée de cette admirable lutte de l'homme contre les puissances hostiles de la nature.

10 *novembre.*

Après avoir passé les journées du 8 et du 9 à Touzeur, je repartis le 10 pour aller à Nefta. On me donne une escorte de 25 chevaux, ce qui avec les 10 de notre caravane formait un petit escadron de 35 cavaliers bien armés sur lesquels les maraudeurs de la frontière ne devaient pas essayer de mordre, eux qui n'aiment que le butin gagné sans coup férir.

En un peu plus d'une demie heure, nous sortîmes des palmiers de Touzeur, et atteignîmes la source de l'Oued-Bergoug qui après avoir arrosé l'oasis va se perdre dans le grand Chot de Nifzaoua-

A trois ou quatre kilomètres de là, nous avons Nefta en vue. Nous nous arrêtâmes dix minutes environ au *Mensef* situé comme son nom l'exprime à moitié chemin entre Touzeur et Nefta. Cette halte se passe en échange de salamalecs avec 25 cavaliers envoyés de Nefta à notre rencontre. Nous voici arrivés au chiffre de 60 hommes d'armes ! Que Mohammed-ben-Nasseur et Bel-Hadj se présentent avec leurs bandes s'ils l'osent. Mais nous pouvons faire cette bravade en toute sécurité, car ces chefs de bandits sont pour le moment forts occupés dans les Ziban par la colonne du général de Luzy.

Nous arrivons bientôt à Nefta après avoir marché quatre heures en tout, ce qui, au train dont nous allions, suppose une distance parcourue d'une trentaine de kilomètres. Mais ce chiffre ne s'accorde pas avec les trente milles indiqués entre Thusurus et *Aggar Selnepte* et qui équivalent à quarante-quatre kilomètres. Je ne m'arrêterai pas sur cette question de synonymie qui a été fort bien traitée par M. Tissot (Ier vol. de la *Revue africaine*, page 184), dans son travail intitulé : *des Routes romaines au Sud de la Byzacène*.

Le cadi-caïd, Sid Ali Saci, chez qui j'avais reçu l'hospitalité, me dit, d'après une très-ancienne tradition, que le *Chot* ou *Sebkha*, ce grand lac qui s'étend de Nifzaoua jusque vers Gabès, avait été jadis un bras de mer. Je n'ai vu d'ailleurs aucune trace antique à Nefta ni entendu dire qu'il y en eût.

Ici finissent naturellement mes *Itinéraires archéologiques en Tunisie ;* je renvoie pour la question des antiquités romaines dans nos régions sahariennes aux articles qui ont été publiés dans cette *Revue* (IIe vol. pag. 276-301, n° 10) sous le titre de : *Les Romains dans le Sud de l'Algérie*.

A. Berbrugger.

TAOURA (1) ET SES INSCRIPTIONS.

(CERCLE DE SOUK HARRAS.)

Dans un extrait de la *Revue archéologique* (2), on trouve une courte notice sur *Taoura*, publiée par M. le commandant A. Delamare, d'après les notes prises par M. le commandant Mitrecé pendant l'expédition de 1843. Les circonstances expliquent pourquoi ces notes ont été si sommaires.

Essayons de les compléter.

Ces ruines, peu considérables, viennent de livrer, à la suite des recherches qu'on peut faire sans dépense, tous les documents épigraphiques qu'elles renfermaient probablement. Treize inscriptions ont été recueillies par moi, à mesure qu'elles étaient exhumées. Malheureusement, aucune d'entr'elles ne nous éclaire sur le véritable nom ancien de la cité, qui demeure à l'état de présomption fortement motivée néanmoins.

L'appellation antique paraît bien être *Thacora* ou *Thagura*. On la trouve dans Peutinger qui dit *Thacora*, et dans l'*Itinéraire* d'Antonin qui écrit *Thagura*.

« Thagura figure dans le *Martyrologe*, et on lit dans la Notice le » nom de *Tagurensis ;* ou, suivant une autre leçon, *Tagorensis*.

» Cette restitution (de ce nom aux ruines de Taoura), déjà très-» probable, acquiert un nouveau degré de force par la ressemblance » du nom antique Thagura avec le nom actuel Thaoura, et par » l'étendue de ces ruines qui sont traversées par plusieurs voies » romaines (3). »

Il me semble qu'on peut préciser davantage la position de la ville ancienne et établir qu'elle concorde avec celle des vestiges dont nous nous occupons. L'*Itinéraire* d'Antonin, décrivant la route de Carthage à Cirta (4), donne comme stations dans ces parages : *Sicca*

(1) J'écris *Taoura* et non *Thaoura*, contrairement à l'usage généralemen admis, mais à cause de l'orthographe arabe تاورة. L'habitude d'employer le *th* au commencement de ce nom vient sans doute de ce qu'on a voulu donner au mot arabe une ressemblance de plus avec le nom romain.

(2) 12e année, page 22.

(3) Le c^t^ A. Delamare, extrait de la *Revue archéolog*, 12e année, page 23.

(4) Constantine.

Veneria (1), *Naraggara* (2), *Thagura*, *Tipasa* (3). Cette voie est évidemment celle que les anciens nommaient la route de Numidie, construite par Adrien et « qui conduisait de Carthage à Cirta par Theveste » (4).

Cette route, dont j'ai parlé dans un autre travail (5), se reconnait depuis Naraggara (point fortement présumé) jusqu'à Tipasa (point assuré par M. Léon Rénier). Les ruines de Taoura, situées sur la voie entre ces deux points, ne peuvent être que la station intermédiaire de Thagura.

Les distances concordent du reste trop bien pour qu'il y ait doute.

La *Table* de Peutinger donne 23 milles entre Tipasa et Taoura. L'*Itinéraire* en compte 34 (6).

J'ai montré dans le travail rappelé plus haut, que la distance de 20 milles donnée par l'*Itinéraire*, entre Naraggara (Ksar Jabeur) et Taoura, s'accordait parfaitement avec la *Carte* du dépôt de la guerre de 1851. Cette même carte fait voir que la distance à vol d'oiseau de 23 milles (ou 34 kilomètres) indiquée par Peutinger est encore très-exacte entre Tipasa (Khemissa) et Taoura. Ce même chiffre, en tenant compte des sinuosités de la voie, s'appliquerait aussi, mais moins exactement, à l'espace compris entre Tipasa (Tifèche) et Taoura.

Les 34 milles de l'*Itinéraire* sont évidemment une erreur. S'il s'agit de la route directe, il faut lire 24, et comme le dit M. Delamare « l'altération des textes peut expliquer cette différence » (7). Mais l'*Itinéraire* aurait raison d'indiquer le nombre 34 si on envisage la question d'une autre manière,

« Les cartes anciennes et les renseignements de M. le général » Duvivier se rapprochaient du chiffre de l'*Itinéraire* » (8), tandis

(1) Le *Kef*, en Tunisie.

(2) *Ksar Jabeur*, sur la frontière.

(3) *Khemissa*, suivant les uns, *Tifèche*, suivant M. Léon Rénier. (Extrait de la *Revue archéologique*, 14e année, page 9.)

(4) Dureau de la Malle, *L'Algérie*, p. 250. Tifèche serait Theveste d'après Shaw (p. 162 et 163), tandis que c'est Tipasa d'après M. Léon Rénier.

(5) Voyez la *Revue africaine*, n° 8, page 111.

(6) Dans l'édition de l'*Itinéraire* publiée à Berlin en 1848 par MM. Partheg et Pinder, les éditeurs ont adopté le chiffre 24, tout en rapportant les variantes 34 et 35. — Note de la R.

(7) Extrait de la *Revue archéologique*, 12e année, page 23. — Voyez la note précédente.

(8 Id. id.

qu'au contraire la *Carte* du dépôt de la guerre de 1851 reproduit la distance marquée par Peutinger.

L'étude du pays peut mettre d'accord ces appréciations divergentes.

Les premières colonnes qui ont parcouru ces localités, alors inconnues (1843), n'ont, je crois, jamais suivi la route directe de Khemissa à Taoura. Elles passaient soit par Mdaourouche, soit par Souk Harras, ce qui leur faisait faire un assez long circuit.

Le général Duvivier aurait été, de cette manière, fondé dans ses évaluations et l'*Itinéraire* d'Antonin, adoptant l'une ou l'autre de ces directions (1), se trouverait dans le vrai en donnant le chiffre de 34 milles. On va en juger par l'examen des distances réelles comparées aux données anciennes.

De Tipasa (Khemissa) à Souk Harras il y a	28 kil.	ou 19 milles.
De Souk Harras à Taoura.....	15	10
Total.....	43	29
En ajoutant un cinquième pour les sinuosités du chemin on obtient.....	8,5 / 51,5	5,8 / 34,8
De Tipasa (Khemissa) à Mdaourouche.....	25	17
De Mdaourouche à Taoura.....	16	11
Total.....	41	28
En ajoutant un cinquième pour les sinuosités du chemin on obtient.....	8 / 49	5,6 / 33,6

D'une part, nous obtenons 34 milles $^{6}/_{10}$; de l'autre, 33 milles $^{6}/_{10}$. L'*Itinéraire* est donc rigoureusement exact s'il a appliqué les 34 milles qu'il indique à la distance comptée en passant par Mdaourouche, comme cela est très-probable, parce que c'était la direction la plus connue, la plus facile et la plus fréquentée.

En plaçant Tipasa à Tifèche, les chiffres s'accordent moins bien avec l'*Itinéraire*.

(1) La direction la plus usitée devait être celle qui passait par Mdaourouche (Madaure) à cause de la grande importance et du renom de cette cité. On devait même préférer ce parcours au trajet direct qui avait l'inconvénient de franchir des collines et des ravins, tandis que le chemin par Mdaourouche était facile, en plaine.

De Tipasa (Tifèche) à Souk Harras il y a...	26,6 k.	ou 18 milles.
De Souk Harras à Taoura.....	15	10
Total....	41,6	28
En ajoutant un cinquième pour les distances	8	5,6
on obtient.....	49,6	33,6
De Tipasa (Tifèche) à Mdaourouche.....	19	13
De Mdaourouche à Taoura.....	16	11
Total....	35	24
En ajoutant un cinquième pour les distances	7	4,8
on obtient.....	42	28,8

Cependant cette différence n'est pas très-considérable. Nous pouvons donc conclure que Taoura, se trouvant sur la route de Numidie et ayant avec trois points certains (1), ou au moins très-probables, des relations de distances conformes à celles indiquées par Peutinger et par l'*Itinéraire*, représente bien les ruines de Thagura.

Taoura se trouve située au milieu des hauts plateaux de la rive droite de la Medjerda.

On reconnaît encore, au centre de la ville, une citadelle placée sur le sommet d'un coteau à pentes raides, excepté vers le Sud-Est.

A 150 ᵐ. au Nord-Est du fort et au pied de la pente, on voit un bâtiment très-délabré et qui appartient à la période byzantine. Des matériaux hétérogènes, des pierres ornées d'inscriptions ou de moulures, enclavées dans la maçonnerie, le prouvent suffisamment.

Sur l'isthme qui unit le coteau de Taoura avec les hauteurs du Djebel Guettar on trouve, à 200 ᵐ. Sud-Est, trois arceaux en pierres de taille, placés sur trois des côtés d'un carré. De la maçonnerie en blocaille est encore adhérente aux pieds droits des arceaux. Quelques gros fragments gisent à terre. Ce sont les reste des thermes de la ville comme l'indique, je crois, l'inscription n° 12 que je reproduis plus loin.

A 200 ᵐ. au-de là des thermes, et toujours au Sud-Est, se montrent les débris d'une construction carrée, avec les vestiges d'une tour quadrangulaire, occupant le centre. Les bâtiments placés sur une éminence défendaient sans doute cette extrémité de la ville.

(1) Thagaste est un point certain. Naraggara est très-probable. Tipasa est présumé seulement. Nous n'y avons pas encore suffisamment fait de recherches.

Tout près de la citadelle, on distingue les restes de deux citernes, dans lesquelles l'eau était amenée de la source d'Aïn Guettar par une conduite en pierre dont on suit très-bien les traces.

Cette conduite passait à toucher les Bains ou même traversait peut-être une des extrémités de cet établissement.

De l'autre côté de la conduite et en face des thermes, on remarque au niveau du sol les reste d'un bassin décagonal, dont 5 côtés subsistent encore. Les pierres sont assemblées avec beaucoup de soin par des rainures.

La source d'Aïn Guettar est à 1500 ᵐ. Sud-Est de Taoura. Elle sort d'un banc de grès escarpé formant l'extrémité d'un des contreforts du Djebel Guettar.

C'est sur ce banc de grès que l'on construit la zmala du 4ᵉ escadron du 3ᵉ régiment de spahis. La ville ancienne de Thagura se développait tout autour de la citadelle sur les pentes et s'étendait au Sud-Ouest et à l'Ouest, jusqu'à l'Oued Taoura ; au Sud-Est, jusqu'à la tour dont j'ai parlé ; et au Nord-Est, jusqu'à la construction byzantine.

Les habitations couvraient donc un espace en forme de triangle, dont la hauteur, Nord-Ouest-Sud-Est, était de 600 ᵐ. et la base, Sud-Ouest-Nord-Est, de 350 à 400 ᵐ.

La position militaire de cette ville était excellente. Enveloppant un piton assez élevé, et dominée par la citadelle inabordable de trois côtés, elle avait une valeur défensive considérable. Elle commandait les grands plateaux ouverts et facilement accessibles qui l'entourent. Elle gardait :

1ᵉ Le défilé de l'*Oued Berket el Aouadef* (à 2 kilomètres) par lequel arrivait de l'Orient la route de Numidie.

2ᵉ Le col d'*El Djelil* (à 5 kilomètres) par lequel s'enfuyait à l'Ouest, vers Tipasa, la même communication.

3ᵉ Le défilé dit *Khengat Henchir Moussa* (à 1500 ᵐ.) suivi de celui d'*Hammam Tassa* (à 3 kilomètres 5) par lesquels s'engageait au Nord-Nord-Ouest la voie de Carthage à Hippo Regius.

4ᵉ Le col de *Sebba* (Sebaa ?) *Chedjerat* (à 2 kilomètres 5) par lequel passait une autre route, unissant comme la précédente Taoura et Thagaste (Souk Harras).

5ᵉ Elle surveillait enfin au Sud-Sud-Ouest la voie qui, traversant les hauts plateaux en passant par les centres d'*Aïn Djemâa*, d'*Aïn Tamatmat* et d'*Aïn el Hadjar*, allait aboutir à Mdaourouche (Madaure).

D'autres communications venaient encore mettre Thagura en relation avec les centres voisins. Je ne les mentionne pas ici, parce qu'elles trouveront plus naturellement leur place dans une étude spéciale des voies romaines du cercle de Souk Harras. J'ajoute avant de passer aux inscriptions, quelques renseignements sur la citadelle, la conduite d'eau et la construction byzantine.

La citadelle occupe tout le sommet du mamelon sur lequel elle est placée. Son enceinte, conservée presque partout, paraît appartenir à la première époque. A l'intérieur, elle arrive seulement au niveau du terre-plein, soit qu'elle ait été primitivement construite ainsi, soit, ce qui est plus probable, que les parapets aient été détruits. Le relief à l'extérieur se trouve en contrebas et présente une hauteur variable de 8 à 11 m.

La citadelle forme un hexagone irrégulier de 95 m. de longueur sur 72 environ de largeur. Les bastions ont 10 m. de face et 8 m. de flanc. Les trois, du coté Nord, sont encore à peu près intacts. Deux, au Sud, sont en grande partie écroulés. Quant au dernier angle Sud-Ouest, il ne paraît pas avoir été muni d'un bastion, à cause de l'escarpement naturel des rochers.

Les ruines des habitations de la ville ne sont plus reconnaissables que par des débris amoncelés, des pierres de tailles dispersées, des morceaux de corniche ou d'entablement, des fûts de colonnes de pierre, et quelques traces de substructions.

La conduite qui amenait les eaux d'Aïn Guettar est peu visible, aux abords de la source, mais bientôt on découvre une trainée de pierres et des morceaux de cunette, qui révèlent sa position. Toute cette partie était vraisemblablement souterraine. A partir des thermes, le sol se déprimant un peu, la conduite se trouvait alors assez élevée hors de terre, comme l'indiquent des dés en pierre qui devaient la supporter.

La construction de la 2e époque, qu'on trouve au Nord Est, au-dessous de la citadelle, sur le bord d'un petit ravin qui se rend dans l'Oued Taoura, présente la forme d'un carré. Deux faces sont encore debout. Celle du Nord a une hauteur de 14 m. Celle de l'Ouest a 6 m. seulement. Au milieu de ce dernier côté, se voit la porte basse remarquée par M. le commandant Mitrecé (1). C'est dans l'enceinte dont nous venons de parler ou tout auprès que se sont présentées toutes les pierres que nous allons décrire, sauf celles qui portent les nos 3, 11 et 12.

(1) *Revue archéologique*, 12e année, page 24.

Voici maintenant quelques détails sur les inscriptions de Taoura. Deux seulement ont été déjà signalées : ce sont les nos 9 et 13, mais elles n'ont pas été exactement reproduites. Les autres récemment découvertes sont inédites.

Toutes ont été relevées par moi aussi fidèlement que possible à l'échelle de 1/10, excepté le n° 11 qui est au 1/40.

N° 1.

.RVSIA

C'est un fragment d'inscription qui devait être considérable, à en juger par la grandeur des lettres (0,20). La gravure a 0,01 de profondeur. La pierre est un calcaire blanc, compact, très-dur, un peu sonore et d'une teinte jaunâtre. Sa longueur est de 0,88; sa largeur de 0,60; son épaisseur de 0,35. La première lettre visible est précédée d'un point. Le commencement de mot RVSIA ne m'offre aucun moyen de le rattacher à un nom quelconque. Cette pierre est encore en place dans les débris de la construction byzantine où elle a été trouvée.

N° 2.

DNN.....
ONSVI.....

Sur cette pierre on voit le commencement des deux dernières lignes d'une grande inscription placée sans doute au-dessus d'une porte, à en juger par la manière dont le plan inférieur est taillé.

La pierre est de même nature et au même endroit que le n° 1. Elle porte une mince veine longitudinale d'ocre rouge. Sa longueur est de 1,30; sa largeur dans la partie gravée est de 0,50; son épaisseur de 0,30. La hauteur des lettres est de 0,155 à la première ligne et de 0,125 à la deuxième. La gravure est profonde; les lettres bien distinctes, mais je ne puis attribuer de signification à ces vestiges.

N° 3.

...ESSIAN....

Pierre énorme ayant 1,63 de longueur, 0,53 de largeur et 0,50 d'épaisseur. Elle porte, profondément gravées, six lettres d'une hauteur de 0,25. Elles sont très-lisibles mais ne me présentent aucun sens.

A en juger par la vigueur de la gravure et l'élévation des lettres, cette inscription devait être placée très-haut, sur un grand monu-

ment et faite pour s'apercevoir de loin. Cette pierre se trouve au milieu du bastion Est de l'enceinte de Taoura, à demi enterrée dans des débris.

N° 4.

DIS MANIB....
SACR...
VICTORIA RO...
TI FILIA PIAVI...
ANNIS L H S ...
ROGATVS M.....
PIAE
CONIVGI

Le n° 4 a été découvert en démolissant un pan de mur de la construction byzantine. La pierre a été laissée au même endroit. La partie supérieure n'a pas été retrouvée. La longueur de ce qui reste est de 2,17; la largeur de 0,41; l'épaisseur de 0,20. La hauteur des lettres est de 0,03.

Le sommet de ce monument portait une sculpture grossière, au centre de laquelle se trouve un autel. A gauche, existe un homme dont la tête manque : il est vêtu d'une courte tunique et tient dans ses bras un agneau qu'il semble porter sur l'autel pour un sacrifice.

A droite, il y avait un autre personnage, mais la pierre très-écaillée ne laisse plus apercevoir que le pied et le bas de la jambe.

Tous les mots de l'inscription sont séparés par de petits cœurs. L'arête droite de la pierre étant fort abimée les dernières lettres des 1re, 3e, 4e et 5e lignes ont disparu. Il est facile de les rétablir et l'inscription devient alors :

DIS MANIBVS
SACRVM
VICTORIA ROGA
TI FILIA PIA VIXIT
ANNIS L H S E
ROGATVS M[aritus]
PIAE
CONIVGI (1)

(1) « Monument consacré aux Dieux Mânes! Victoria, fille pieuse de » Rogatus, a vécu 50 ans. Elle gît ici. Son mari Rogatus à sa pieuse » épouse. »

C'est une simple inscription tumulaire qui n'offre pas grand intérêt.

N° 5

D. M. S.
PERELLIA RO
GATA PIA VIXIT
ANNIS LVI H S E
Q. POMPEIVS GAL
LVS MATRI SVAE
SVISIMIENSIS
FECIT

Cette inscription a été trouvée non loin de la précédente. Sa longueur est de 1,60; la largeur de 0,50; l'épaisseur de 0,28. La hauteur des lettres des six premières lignes est de 0,04; celle des deux dernières de 0,02.

Cette inscription se comprend très-bien, sauf l'avant dernière ligne, dont la première lettre, que je crois un S, n'est cependant pas certaine. Avant FECIT, il pouvait y avoir quelque chose, mais la pierre détériorée en cet endroit ne laisse distinguer aucun vestige d'écriture.

Le mot SVISIMIENSIS paraît être un nom de lieu, mais je ne puis l'expliquer.

N° 6.

..... PER AVGVSTI ET IV
..... ENSIS ORD...IS LIB.....

Cette pierre a été trouvée au même endroit que celle qui porte le n° 5. C'est un fragment qui mesure 1,70 de longueur et 0,54 de largeur; il est engagé dans les fondations, la face supérieure seule a été mise à découvert. La hauteur des lettres est de 0.135; la gravure est profonde et bien conservée. La lecture est facile :

..... [sem] PER AVGVSTI ET IV...
.. .... [Thagur] ENSIS ORDINIS LIB.....

Ce morceau d'inscription, qui n'a ni commencement ni fin, donne d'autant plus à regretter ce qui manque, que nous trouvons à la seconde ligne la fin du nom de la localité (Thacor) ENSIS ou (Thagur) ENSIS, supposition que rend probable le mot ORDINIS qui suit.

Cette dédicace aurait donc été faite en l'honneur de deux empe-

reurs par l'ordre ou par les soins du conseil des décurions de Thagura (*Thagurensis ordinis*).

n° 7.

D M S	D M S
PISIA	LORTE
ONIAR	NSIVS
.A V A	FELIXPV
..VIII M	ALXIM
..II LORT	VIIII
..NSIVS	H S E
..FELIX VX	LORTE
..RIAM	NSIVS..
...TISS	VNIOR
...E ET IN	P.V.A.LX
..OMPA	EDCO...
..ABILIE	IVNX...
...RAMF	VIVSS..
..CIT LVsT	NAMTI..
H S E	EPIAVIXI
	TANNIS

La pierre n° 7, de même nature que les précédentes, a été découverte au même endroit. Elle a une longueur de 1,44; une largeur de 0,43, une épaisseur de 0,30, et la hauteur des lettres est de 0,04. Elle s'est brisée en deux en tombant, lors de la démolition, et un éclat assez fort qui s'est détaché a détérioré le commencement des 9e et 10e lignes. Les arêtes ont beaucoup souffert, de manière que la plupart des premières et des dernières lettres de chaque ligne sont ou douteuses ou détruites; mais il est presque toujours facile, d'après le sens, de rétablir les sigles altérés ou disparus.

Dans l'inscription de gauche, à la troisième ligne, la première lettre n'est pas visible ou n'existait peut-être pas. Le troisième sigle paraît double. Il peut être interprété N ou NI. On lirait donc ONARIA ou ONIARIA, car nous croyons qu'il devait y avoir un I en tête de la quatrième ligne. A la treizième ligne, il manque un ou plutôt deux sigles : je ne puis les retrouver (1). Les deux lettres de la fin de la quatorzième ligne, SI en vedette, peuvent se prendre pour ST et

(1) Il semble que la première lettre ait été un A et qu'il faille lire *Aram fecit*. Le mot *Ara* était quelquefois employé avec le sens de stèle ou cippe funéraire, dans les inscriptions — N. de la R.

les quatre dernières de cette même ligne, LVsT, signifieraient peut-être :

L (ibens animo) V (otum) S (olvi) T

Dans l'inscription de droite, à la douzième ligne, le D est incertain; le C se devine plutôt qu'il ne se lit. Le sens de la quatorzième ligne m'échappe; après les deux SS on distingue faiblement un petit C. La quinzième ligne offre probablement le nom de la femme de L ORTENSIVS IVNIOR. Elle s'appelait NAMTIDE.

Au lieu de lire dans ces inscriptions *Lortensius*, il faudrait peut-être voir *Lucius Ortensius*, mais cependant ce dernier nom s'écrivait par un H.

Voici ce que deviennent ces inscriptions restaurées :

D M S	D M S
PISIA	LORTE
ONIAR	NSIVS
IA V A	FELIX PV
LVIII M	A LXI M
III LORT	VIIII
ENSIVS	H S E
FELIX VX	LORTE
ORI AM	NSIVS I
ANTISS	VNIOR
IME ET IN	P.V.A.LX
COMPA	ED CON
RABILI E	IVNX IT
...RAM F	VIV SSc
ECIT LVsT	NAMTID
H S E	E PIA VIXI
	T ANNIS

Dans une épitaphe de femme trouvée à Constantine, on lit les deux mots INCOMPARABILIS et AMANTISSIMA (1), ce qui justifie mes restitutions dans l'inscription de gauche. A la fin de l'inscription de droite, le chiffre des années a été omis.

Nous retrouvons dans cette inscription un nouvel exemple d'un nom propre punique formé avec la racine NAM.

(1) *Annuaire de la Société archéologique de Constantine*, année 1853, page 65.

M. Léon Rénier a déjà fait connaître (1) les noms de :

NAMGIDDE	trouvé à	Corseult.
NAMGEDDE	—	Khemissa.
NAMPAMO	—	Lambèse.
NAMPHAMO	—	*Id.*

J'en ai indiqué un du même genre (2), NAMPAM, d[illegible] récemment à Souk Harras (Thagaste).

Dans l'inscription qui nous occupe nous voyons figurer NAMTIDE comme un sixième exemple de cette forme de nom. Peut-être, par analogie, faudrait-il écrire NAMTIDDE, quoique sur la pierre il n'y ait place que pour un seul D ?

On trouve dans les *Mélanges d'épigraphie* de M. Léon Rénier (p. 273) une explication des noms d'origine punique qui commencent par NAM.

Il ne sera peut-être pas déplacé, à ce sujet, de montrer que ce mot est encore employé chez les Arabes avec la même acception qu'il avait autrefois dans les langues puniques et hébraïques.

1° Le mot *nama* (نعمة) exprime en arabe, la prospérité, l'abondance, les moissons plantureuses, les nombreux troupeaux, le comble de tous les biens.

2° Comme qualificatif appliqué à une personne, *Mounam* (منعم) signifie fortuné, favorisé, heureux (3). Cette expression a le même sens que Messaoud (مسعود).

3° Le mot *Naïma* (نعيمة) est un nom de femme chez les Indigènes (4). Il se rencontre assez fréquemment, au moins dans l'Est de la province de Constantine. Les musulmans lui donnent le sens que nous attachons au nom de Fortunée.

Il est évident que nous retrouvons là le nom biblique de Noémi ou Nahomi, qui avait absolument chez les Hébreux la signification que lui attribuent encore aujourd'hui les Arabes, si l'on en juge par ces passages du livre de Ruth :

(1) *Mélanges d'épigraphie*, p. 273.

(2) *Revue africaine*, n° 12, p. 452.

(3) Notre nom français *Monime* pourrait bien avoir la même origine que *Mounam*.

(4) Ce nom est également porté au masculin par des hommes. On en a un exemple dans *Si Naïmi*, frère du khalifat du Sud, Si Hamza.

« *Ne m'appelez point Noémi, appelez-moi Mara* (1); *car le Tout-Puis-* » *sant m'a remplie d'amertume.* » (Verset 20.)

« *Je m'en allai comblée de biens et l'Éternel me ramène vide. Pourquoi* » *m'appelleriez-vous Noémi, puisque l'Éternel m'a abattue et que le* » *Tout-Puissant m'a affligée.* » (Verset 21.)

4° Le même mot pris adjectivement, *Ndaïma*, veut dire belle, charmante, comblée de grâce. On dit en arabe *Mera Ndaïma* (مراة نايمة) pour exprimer une femme ravissante. Les musulmans donnent au mot *Ndaïma* un sens analogue à *Zina* (زينة); mais le premier indique beaucoup plus de perfection que le second.

Il y a donc concordance parfaite entre le sens attaché par les Arabes au mot *Nam* et à ses dérivés, et la phrase de M. Ernest Renan : « *Naam a, en effet, en hébreux, le sens de doux, agréable* » (2).

Et aussi avec ces lignes de M. Léon Rénier : « *Naama est dans la* » *mythologie sémitique la déesse de la bonne grâce et de la bonne fortune,* » *représentée par la planète Vénus* » (3).

N° 8.

PROBEATITVDINEFELICIVM-TEMPORVM-DN-FLIOVIANI-V ...
CLODIo-oCTAVIANO-VC-PROCONSVLEP-A-VLPIVS-FAVENTINVS-V....

Cette pierre comme la précédente a été trouvée en démolissant une partie de la construction byzantine. Elle montre le commencement d'une inscription qui n'avait que deux lignes à en juger par les moulures.

La longueur est de 1,52; la largeur de 0,42; l'épaisseur de 0,55. L'écriture est irrégulière. La hauteur des lettres varie : elle est en moyenne de 0,07 à la première ligne, et de 0,05 à la seconde. Des signes séparent presque tous les mots et la lecture est facile.

Le sens se comprend également bien, sauf la fin visible de la seconde ligne.

Il nous semble que cette inscription doit être interprétée ainsi :

PRO BEATITVDINE FELICIVM TEMPORVM DOMINI NOSTRI FLAVII IOVIANI V.....
CLODIO OCTAVIANO VIRO CLARISSIMO PROCONSVLE PROVINCIAE AFRICAE VLPIVS
FAVENTINVS V.....

(1) *Marra* ou plutôt *Meurra* (مرّة) signifie encore aujourd'hui amère. C'était autrefois un nom de femme chez les musulmans, mais il n'est plus employé maintenant.

(2) *Mélanges d'épigraphie*, p. 279.

(3) *Id.* p. 281.

Cette inscription est remarquable sous plus d'un rapport :

1° Elle nous apprend que le monument qui la supportait fut élevé à cause de l'heureux règne de l'empereur Jovien (*Flavius Claudius Jovianus*).

2° Elle nous donne la date exacte à laquelle cette dédicace fut faite, l'année 363, puisque l'empereur Jovien régna à peine un an.

3° Elle fait connaître le nom de Clodius Octavianus, proconsul de la province d'Afrique à cette époque (1).

4° Enfin, les monuments épigraphiques relatifs à l'empereur Jovien doivent être fort rares, attendu le peu de durée de son règne, et notre inscription, si incomplète qu'elle soit, acquiert par ce fait une certaine importance.

Elle est très-bien conservée et d'une lecture facile. Il est fort à regretter que nos recherches n'aient pu nous faire rencontrer la portion qui manque (2).

N° 9.

...LIO-ANTONI.....
...ERO-AVGPON...
...PRONEPOTIBV...
...DICAVIT

Cette pierre, qui gît dans les décombres au milieu de la construction byzantine, a été mentionnée par M. le c^te^ Delamare (3). Je ne diffère avec lui que par la première lettre de la deuxième ligne qui est un E et non un T.

Comme on le voit, c'est encore un fragment d'inscription et probablement le bas. Sa longueur est de 0,97; sa largeur de 0,56; son épaisseur de 0,34. La hauteur des lettres des première et deuxième lignes 0,13; troisième ligne 0,11; quatrième ligne 0,065.

---

(1) On lit dans l'*Africa christiana* de Morcelli, à l'année 363 : *In Africam autem proconsul missus est* OCTAVIANVS... — N. de la R.

(2) En s'aidant des deux inscriptions de Jovien, rapportées par Orelli, n°s 1112 et 1113, on peut suppléer et traduire ainsi cette épigraphe : « Pour la prospérité des temps heureux de notre seigneur Flavius Jovianus, » *vainqueur et triomphateur, toujours auguste*; Clodius Octavianus étant » proconsul de la province d'Afrique, Ulpius Faventinus, fils d'Ulpius.... » *a élevé ce monument et l'a dédié.* » — N. de la R.

(3) *Revue archéologique*, 12e année, p. 24.

On lit sur cette pierre :

.... [Aure] LIO - ANTONI [no]....
.... [Sev] ERO - AVG - PONT....
.....PRONEPOTIBV [s].....
..... [de] DICAVIT

On retrouve dans cette inscription les noms Aurelio Antonino Severo. Elle présente ainsi une assez grande analogie avec un passage de celle citée par M. Léon Rénier dans les *Mélanges d'épigraphie* (page 195).

Si l'on admet qu'il s'agissait d'une dédicace à deux empereurs frères, à cause du mot *pronepotibus*, cette inscription pourrait s'appliquer :

1° A Marc-Aurèle (*Marcus Aurelius Vérus Antoninus*) et à son frère adoptif *Lucius Vérus* (161 à 169).

2° A Caracalla (*Marcus Aurelius Antoninus Severus*) et à son frère Géta (*Publius Septimius*), 211 à 212.

Si, au contraire, *pronepotibus* ne se rapporte pas aux personnages en l'honneur desquels ce monument a été dédié, on pourrait supposer qu'il ne s'agit que d'un seul empereur qui serait alors Caracalla ou Elagabale (*Marcus Aurelius Severus Antoninus*, 217 à 222), mais, dans ce second cas, les noms seraient intervertis sur la pierre dont nous nous occupons.

L'inscription est trop incomplète pour pouvoir se prononcer; cependant il est présumable qu'elle a été placée en l'honneur de Caracalla.

N° 10.

DMS	DMS
SAIAS	....VA
ECVNE	.....
MARC	..IRIAM
..I VIX	 II
..T ANI	VIXIT
..XXXV.	ANNIS
..IM...I	...IV...
..OSVIT	

Elle a été trouvée dans la construction byzantine. Sa longueur est de 1,55; sa largeur de 0,50, et son épaisseur de 0,37. La hauteur des lettres est de 0,04.

Cette pierre, de même nature que les précédentes, était fichée verticalement en terre et mesurait 2,50 de longueur totale, dont 0,95 enterrés. Elle semblait avoir conservé la position qu'on lui avait originairement donnée. Elle a été cassée récemment. Elle porte une double inscription surmontée d'un croissant.

A gauche, la gravure est peu distincte; à droite, elle est à peu près illisible.

Dans l'inscription de gauche, à la troisième ligne, le premier E est douteux; et à la place de NE, à la fin, il faudrait peut-être M, ou remplacer l'E par un A; à la dernière ligne, l'O tient probablement la place d'un V, et on pourrait alors supposer DIEBVS. Il serait possible alors de lire ainsi cette inscription :

Diis manibus sacrum Sala Secunda, Marci filia, vixit annis LXXXVIII, mensibus .....diebus VII.

La partie visible de l'inscription de droite est si douteuse que je ne puis hasarder aucune restauration.

Cette pierre tumulaire ne paraît du reste avoir aucune importance. Elle est maintenant au Bordj d'Aïn Guettar.

N° 11.

OBAFBI .....
PIRIV.....
.....
.....

L'inscription n° 11 se trouve gravée sur un rocher à Aïn Guettar. Cette source sort, comme je l'ai dit plus haut, de la base d'un vaste banc de grès abrupte, à 1500 mètres de Taoura.

A 100 mètres, au Sud de la fontaine, on distingue un large escalier irrégulier, qui a certainement été taillé dans le roc.

On trouve d'abord trois marches, puis un palier de 3 m. de longueur sur 4 de largeur, et ensuite 7 degrés qui conduisent jusque sur le plan supérieur du banc de grès, formant un plateau dénudé. La hauteur des marches n'est pas uniforme. Elle varie de 0,25 à 0,70 et l'escalier comprend une élévation totale de 5 m. 30.

En montant ces degrés, on aperçoit sur la paroi de gauche, des traces d'inscription que nous avons essayé de reproduire.

Exposée aux intempéries d'un climat assez froid, la pierre a été très-altérée, et il est difficile de distinguer les caractères.

L'inscription avait quatre lignes. Les deux dernières, ainsi que les moitiés de droite des deux premières, n'apparaissent plus que comme des vestiges vagues, dans lesquels on ne reconnaît aucune forme de lettres.

Dans ce qui conserve encore une apparence saisissable, nous avons lu quelques lettres au commencement de la première et de la deuxième ligne.

A la première ligne, les trois lettres OBA sont certaines; l'F peut-être, E; le B un R; et l'I le commencement d'une autre lettre. Le bas de ces caractères est peu visible, mais le haut se reconnaît facilement. La 2e ligne est très-douteuse à l'exception de l'R. Dans ces conditions, il m'est impossible de donner une explication de cette singulière inscription.

Le rocher qui la porte a 3 mètres 60 cent. de hauteur au-dessus du palier, et 3 m. de large. L'inscription est à 2 m. de la plate-forme et la hauteur des lettres est de 0 m. 11 c. Le rocher est partagé par de nombreuses et larges fissures, mais elles paraissent antérieures à la gravure, car chaque ligne se prolonge exactement au-delà de l'une des principales fentes, sans aucune déviation dans la direction.

On en pourrait conclure que cette inscription est postérieure au règne de l'empereur Gallien (260-268) durant lequel de violens tremblements de terre détruisirent une grande partie des villes de Numidie et bouleversèrent le pays; ou bien il faudrait admettre que ces phénomènes désastreux ne se sont pas produits dans les hauts plateaux de Taoura, ce qui est invraisemblable.

On ne peut comprendre dans quel but l'escalier dont nous avons parlé se trouve établi en cet endroit.

Le plateau supérieur du banc de grès est entièrement nu; il ne porte aucune trace de construction. Enfin, s'il est complètement abrupte du côté de la fontaine, il est facilement accessible, par des pentes douces sur les autres côtés et on ne voit pas la nécessité d'un escalier pour y arriver.

N° 12.

PROSALVTE.....NIS-I-M.....DIOCLETIAN. .....MIANI-AVG
CELLA-VNCTVARIAQVAEPERSERIEMANNORVM-INVSV-NONFVISSET-SAECVLO
LOBVMRESTITVTAETDEDICATAESTAVRE.....ARISTOBVLOPROCOS-C-V....ACRINIOSOSSIANOL...CV

Cette pierre se trouve non loin des thermes, près de la conduite qui amenait l'eau d'Aïn Guettar aux citernes de Taoura. Elle est

enterrée dans le sol, la face qui porte l'inscription en dehors. Je ne sais si elle a déjà été décrite. Je ne le crois pas, car pour la lire j'ai dû enlever sur la presque totalité une couche de terre très-adhérente.

Trois éclats de grande dimension ont altéré la première ligne et ne permettent pas de retrouver même les vestiges d'une partie des lettres. Cette grande pierre placée sans doute sur la façade d'un bâtiment, montre au-dessous de l'inscription une large corniche. Elle est en calcaire blanc, à grain fin très-dur et a pris une apparence grisâtre. Sa longueur est de 3 m. 48 ; sa largeur de 0, 71; son épaisseur de 0, 42. La hauteur des lettres des première et deuxième lignes est de 0. 06; de la troisième 0, 038.

A la première ligne, après PRO SALUTE, il y a un vide de trois lettres ; si on supposait ANNIS il en resterait encore une à trouver. Après IM vient un intervalle de deux lettres qui ne peuvent être que PP en les ajoutant à la syllabe précédente on aurait IMPP abréviation d'*imperatorum*.

Après le nom du premier empereur, qui est Dioclétien, il reste un espace de 7 lettres environ. Elles doivent être I et MAXI puisque Dioclétien associa à l'empire Maximien (1). La deuxième ligne se lit toute entière sans difficulté. A la troisième, la fin du 6e mot est assez vague, cependant je crois qu'on peut lire sans crainte *Aurelio*. Le nom suivant écrit *Arisiobulo* doit-être *Aristobulo*. Après le 8e mot les sigles C. V. signifient sans doute *clarissimo viro* ce qui indiquerait un sénateur d'autant plus qu'il était proconsul. Je ne puis remplir l'espace de deux lettres frustes qui viennent ensuite. Les 16 sigles qui se présentent après sont bien lisibles, mais je ne puis en deviner le sens. Enfin, avant les caractères C V qui terminent cette ligne existe encore une lacune de deux ou trois lettres et je ne vois pas comment on pourrait la combler.

D'après ces explications, on devrait lire ainsi cette inscription.

PRO SALVTE...NIS IM[peratorum] DIOCLETIAN[i] et [Maxi]MIANI AVG[ustorum] CELLA VNCTVARIA QVAE PER SERIEM ANNORVM IN VSV NON FVISSET SAECVLO EORVM RESTITVTA ET DEDICATA EST AVRELIO ARISTOBVLO PRO CO[n]S[ule] C[larissimo] V[iro]... ACRINIOSOSSIANOL..... CV

J'ai essayé d'obtenir un estampage de cette pierre, mais elle est trop rugueuse et les épreuves n'ont pas produit de résultat utile.

(1) *Marcus Aurelius Maximianus Hercules.*

Quelle que soit l'interprétation exacte qui sera donnée à cette inscription, le sens général paraît être que « Pour le salut des empereurs Dioclétien et Maximien, un Unctuarium qui avait cessé de servir a été restauré et dédié par le proconsul Aurelius Aristobulus.

Ceci justifierait l'observation précédemment faite (1) que les trois arceaux en pierre de taille près desquels passe la conduite d'eau sont les restes des thermes.

En effet, dans les bains romains, l'étuve était, je crois, précédée d'une pièce qui portait le nom d'*Unctuarium*, « destinée aux frictions d'essences et d'huile

Ce serait alors la réédification de cette partie de l'établissement thermal, que l'inscription analysée plus haut aurait été destinée à rappeler.

Ce document épigraphique nous reporte à l'intervalle des 19 années écoulées, depuis l'association à l'empire, de Maximien en 286 jusqu'à l'abdication des deux empereurs Dioclétien et Maximien en 305 (2).

N° 13.

OCCIAE SPICV
LAE CAECILIA
NVS MARITVS
FECIT

Le monument dont il s'agit ici a été mentionné déjà sommairement dans la *Revue Archéologique* (3); on y prétend que cette pierre tumulaire aurait été rencontrée par M. Boissonnet à Henchir Moussa (4); que dans la niche se trouve une figure d'homme et que la pierre est brisée vers le bas. Ces trois assertions sont trois

(1) Voir à la page 26.

(2) Si l'Aurelius Aristobolus de cette épigraphe est celui qui fut consul avec Dioclétien en 285; et si, selon l'usage, il devint proconsul en sortant de charge, notre inscription sera de l'année 286, celle précisément où Maximien fut associé à l'empire par son ami Dioclétien.

Après le nom d'Aristobule, nous lisons Acrinius Sossianus, Légat [du proconsul] et Clarissime. — N. de la R.

(3) Extrait de la *Revue archéologique*, 12e année. Notice de M. le commandant A. Delamare, page 24.

(4) Henchir Moussa se trouve dans la gorge de ce nom, sur la route de Souk Harras à Taoura et à 2 kilomètres 5 de ce dernier point

erreurs. Cette pierre se trouve à Taoura tout auprès de la construction byzantine. On peut la voir encore en place. Ce n'est pas un homme qui occupe la niche ; mais bien une femme ; ce qui est assez naturel, puisque ce monument couvrait la sépulture d'une dame. Enfin le bas de la pierre n'est pas brisé, seulement tout le socle est enterré.

L'inscription rapportée dans la notice de M. Delamare est exacte, sauf la dernière lettre de la première ligne que M. Delamare représente par un signe I, et qui est un V. assez visible. On traduira donc :

« A Occia Spicula, son mari Cecilianus a élevé ce monument. »

Ce tombeau a la forme d'un autel votif. Sa hauteur est de 1,46. La largeur du fût 0,52, l'épaisseur 0,47. La hauteur des lettres 0,04

Un socle orné de plusieurs moulures lui sert de base, et au-dessus se trouve une corniche très-joliment ornementée.

La statuette qui occupe la niche a 0,58 de hauteur.

Elle porte une robe montante à deux jupes, serrée par une ceinture. Les bras sont nus. Le droit est étendu de manière à ce que la main se trouve au-dessus d'un petit autel. Le gauche pend le long du corps. Dans la main gauche, se trouve un objet difficile à reconnaître : un écheveau ou un fuseau peut-être.

Cette sculpture ne répond pas à celle de la corniche. Elle est lourde et peu soignée.

Elle nous donne cependant à connaître que nous avons sous les yeux le tombeau d'une femme honnête. Elle tient d'une main l'emblême du travail, de l'autre elle semble jurer, sur l'autel de l'hyménée, qu'elle n'a jamais manqué à son serment de fidélité.

La mort rapproche les distances ; aussi, tout à coté de ce monument, nous avons rencontré le mausolée d'une courtisane.

Mais, tandis que celui de la femme honnête est encore debout et exposé au grand jour, le monument de la pêcheresse était enfoui, comme si le hasard avait voulu que la terre en couvrit la nudité. — Nous allons en donner la description.

N° 14.

Cette pierre est la plus originale de toutes celles que nous venons de décrire. Elle a été déterrée en ma présence et est par conséquent inédite.

Sa hauteur est de 0,94, sa largeur de 0,77, son épaisseur de

0,41. C'est encore un calcaire blanc d'apparence extérieure jaune foncé. Elle ne porte pas la moindre trace d'inscription.

Une partie du coté droit manque, mais ne détruit heureusement rien du sujet. Le haut est occupé par un fronton formé de deux listels. Dans le fronton se trouve en relief une couronne de myrthe, liée à la partie inférieure avec un ruban dont les extrémités se déroulent à droite et à gauche.

La sculpture occupe un carré creusé dans la pierre, à une profondeur de 0,02 à la partie supérieure ; profondeur qui va en augmentant toujours jusqu'à 0,12 à la partie inférieure.

On distingue d'abord en bas une sorte de plancher allant d'une extrémité de l'évidement à l'autre, et soutenu par quatre minces cloisons (une d'elles ne se voit plus).

Sur le plancher sont disposés deux grands coussins ou matelas superposés, sur lesquels une femme est couchée dans une position un peu inclinée.

Elle est placée sur le côté. La tête appuyée sur sa main gauche est relevée et droite. Elle est nue jusqu'à la naissance des cuisses. Les extrémités inférieures sont couvertes d'une robe. En arrière de la femme, pend une draperie qui sert de fond et est retenue en haut de l'évidement par trois patères (dont une a été brisée). Sur les chainettes formées par le haut de la draperie d'une patère à l'autre, se trouvent perchées deux colombes ou deux tourterelles. Enfin, dans le coin gauche, la draperie est soulevée et on voit apparaître le buste d'un homme nu qui regarde la femme couchée, tandis que celle-ci paraît dormir ou dans l'attitude de la méditation.

Que penser de ce singulier sujet, dont aucune inscription ne nous révèle la signification ? J'ai déjà fait connaître une pierre de ce genre (1) qui ne comportait qu'une scène, sans inscription. Ne pourrait-on pas supposer que pour certains personnages qui s'étaient acquis une célébrité assez grande mais peu honorable, on se bornait à reproduire sur leur pierre tumulaire, un épisode significatif de leur existence, sans qu'on voulût transmettre leurs noms à la postérité ? Peut-être même le sujet représenté était-il suffisamment indicatif, par le retentissement qu'il avait eu, pour qu'il ne fût pas nécessaire d'écrire un nom, que personne ne pouvait ignorer, ni méconnaître. Dans cet ordre d'idées, quelques-uns ont supposé que la pierre dont nous nous occupons représentait la violation

1) *Revue africaine*, n° 8, p. 117

d'un gynécée: la surprise de quelque vierge; une sorte d'analogie enfin avec l'histoire de la chaste Suzanne. Cette opinion paraît devoir être rejetée à cause de la nudité presque complète de la femme et surtout à cause de la couronne de myrthe ainsi que des colombes, emblèmes d'amour sensuel.

Il y a donc tout lieu de penser que ce monument couvrait la sépulture de quelque femme ayant fait un trafic éclatant de sa beauté.

Ce n'était pas sans doute une vulgaire dictériade, car les sujets de cette variété féminine meurent sans souvenir comme ils ont vécu sans renom. Ce devait être probablement une imitatrice de ces Hétaïres si célèbres de Thèbes, de Corinthe et d'Athènes ; de ces courtisanes qui, par leur beauté et leur esprit, conquirent presque le droit de s'élever au-dessus des devoirs imposés aux femmes ordinaires.

Notre mausolée montrerait donc une Hétaïre dans son temple, attendant un adorateur. La figure d'homme représenterait un client, ayant acquis, par sa richesse, le privilége de soulever le voile du sanctuaire.

On pourrait objecter que Taoura n'ayant pas été une très-grande ville, il est peu naturel d'y trouver un monument de ce genre, et qu'il serait bien plus admissible à Madaure, la ville de la débauche, la cité qui dédiait un temple à Bacchus Liber.

Nous répondrons à cela que Taoura n'était pas loin de Madaure (16 kilomètres) et il n'y aurait rien d'étonnant qu'une de ces Hétaïres fut venue y mourir.

J'ai risqué l'explication de cette pierre tumulaire, et je la soumets aux juges compétents, car l'archéologie a ses mystères qu'il n'est pas donné à tous de pénétrer.

Aussi, si je me suis trompé, ce sera une preuve de plus de l'exactitude du proverbe engendré par l'énormité de la rétribution qu'exigeaient les hétaïres corinthiennes dont je viens de parler :

Non licet omnibus adire Corinthum.

Souk Harras, le 11 août 1858.

Capitaine J. LEWAL,
Commandant supérieur du cercle de Souk Harras.

NOTES SUR BOUGIE.

LÉGENDES. — TRADITIONS.

(SUITE. — Voir le n° 12 de la *Revue africaine*.)

OCCUPATION ESPAGNOLE.

Il n'entre pas dans notre cadre de faire le récit de toutes les vicissitudes qu'eut à subir Bougie, triste conséquence de la part qu'elle prit aux guerres intestines, sous les dynasties des Benou Hammad, des Almohades, etc. La stérilité des renseignements verbaux qui m'ont été fournis sur les traditions du pays, m'oblige à franchir d'un trait des intervalles énormes.

Arrivé à l'époque de l'occupation espagnole, je rapporterai en partie la relation que nous a laissée le voyageur Marmol; elle se rattache d'une manière toute particulière à quelques traditions qui témoignent de ce fait historique.

Suivons le récit de Marmol.

« Comme le roi Abdulazis était un prince doux, qui entretenait amitié avec tout le monde, les habitants de *Bugie* vécurent longtemps en paix; mais, à la fin, le désir de s'enrichir lui ayant fait armer des *fustes* pour courir les côtes de la chrétienté, le roi Ferdinand voyant les maux qu'ils causaient, envoya contre eux Don Pedre Navarre qui les prit de la façon que nous allons dire.

» L'an mil cinq cent dix, le comte Pedre Navarre cingla vers Bugie avec quatorze grands vaisseaux chargés de quinze mille hommes de troupe et l'on ne l'eut pas plutôt aperçu que, sans l'attendre, on s'enfuit dans les montagnes, quoiqu'il y eût plus de 8000 habitants pour la défendre. Il est vrai qu'ils s'imaginaient qu'après que Don Pedre l'aurait pillée, il se retirerait aussitôt; mais il y bâtit un château sur la côte à l'endroit où il y a une bonne rade et mit garnison dans l'ancien, qui était sur le bord de la mer..... Les maures vinrent escarmoucher jusqu'à Bugie et dresser des embuscades où il y eut des tués de part et d'autre, mais il ne s'y passa rien de mémorable.....

» La ville de Bugie fut trente cinq ans (1) au pouvoir des rois de

(1) Je transcris le chiffre donné par Marmol, mais il y a évidemment erreur. Les Espagnols prirent Bougie en 1509 et n'en partirent qu'en 1555 — donc ils l'occupèrent pendant 46 ans et non 35 comme le dit Marmol.

Castille qui y tenaient cinq cents hommes en garnison dans trois forteresses, d'où ils fesaient quelques fois des courses dans le pays et amenaient des esclaves et des troupeaux, mais rarement, à cause que les peuples de ces montagnes sont belliqueux.

» Enfin, l'an mil cinq cent cinquante-cinq, Salharrès (Salah-errais), gouverneur d'Alger, vint assiéger Bugie par terre avec plus de quarante mille hommes de combat et par mer avec 22 fustes ou galères.

» Après s'être saisi du château Impérial que les Espagnols abandonnèrent parce qu'ils ne se pouvaient pas bien défendre, il assiégea le château de la mer où il n'y avait que quarante soldats, et, après l'avoir battu cinq jours durant, l'emporta d'assaut.

» Ensuite, il mit le siége devant le grand château où le commandant Don Alfonse Peralte s'était enfermé avec le reste des troupes et l'ayant battu vingt-deux jours, comme ils ne pouvaient plus résister, le gouverneur, pour sauver les femmes et les enfants le rendit par composition, à la charge qu'on le laisserait aller libre avec tous ceux qui étaient avec lui et qu'on lui fournirait des vaisseaux pour passer en Espagne.

» Le turc, contre sa parole, fit esclave tout ce qui y était, à la réserve de don Alfonse et de vingt hommes à son choix : mais étant de retour, Charles Quint le fit arrêter avec ceux qui l'avaient conseillé de se rendre et après qu'on lui eut fait son procès, lui fit trancher la tête publiquement à la place de Valladolid. (1) »

Voici maintenant ce que rapporte la tradition ; je traduis textuellement le récit de mon chroniqueur :

« L'escadre espagnole aborda à Bougie pendant la nuit et débarqua des troupes innombrables qui envahirent la ville, sans donner aux habitants le temps de se reconnaître : ceux qui ne purent se sauver furent impitoyablement massacrés. »

Cette version est très-admissible ; car Bougie, fréquenté depuis des siècles par les marins ou les commerçants européens, par les Catalans surtout, ne devait présenter aux Espagnols aucune des nombreuses difficultés qui entravent toujours une tentative de débarquement, sur une côte étrangère. Ils avaient, sans doute, des pilotes connaissant, par expérience, tous ces parages : d'où il résulte que la ville aurait pu être enlevée de nuit et par surprise,

(1) L'*Afrique* de Marmol — traduction du sieur d'Ablancourt — Paris 1667.

ainsi que l'ont entendu raconter les anciens du pays. Mais suivons le récit du chroniqueur.

« Les envahisseurs s'établirent et se fortifièrent sans trop grande opposition de la part des Indigènes dont l'énergie fut en quelque sorte paralysée par une attaque aussi brusque.

» A quelque temps de là, les Espagnols proclamèrent qu'ils accorderaient l'Aman aux bougiotes qui voudraient rentrer dans leurs foyers. Confiants dans ces promesses pacifiques, beaucoup d'entr'eux revinrent en effet et vécurent paisiblement sous la domination des nouveaux maîtres. Mais, sous une apparence de loyauté, ceux-ci cachaient les intentions les plus perfides : Ils attendirent que Bougie fût repeuplée par ses anciens habitants, puis ils saisirent tous les enfants musulmans et les envoyèrent en Europe où on les convertissait, disait-on, au christianisme.

» Enfin, les Espagnols, que les anciens bougiotes détestent par tradition, se livrèrent à des actes de barbarie et de cruauté qui firent considérer leur désastreuse expulsion comme un châtiment céleste.

« Chaque fois qu'ils voulurent pénétrer dans les terres, ils furent repoussés avec pertes jusqu'au pied de leurs forteresses. Beaucoup d'armes espagnoles, épées ou sabres que possèdent les Kabiles de la vallée de l'Oued Soummam, viennent à l'appui de cette dernière tradition (1). »

Les montagnes qui avoisinent Bougie, étaient selon Marmol, habitées par des peuplades berbères et Azuagues. J'ai cherché à connaître l'étymologie de ce mot Azuagues; et voici ce que m'ont dit les Kabiles de ces mêmes contrées : Le mot Azag, au pluriel Iazaguen, signifie une massue ou casse tête, garni de bandelettes de fer et de gros clous (le *debous* des arabes). Les anciens Kabiles se servaient beaucoup de cette arme, qu'ils attachaient au poignet à l'aide d'une longue lanière en cuir et lançaient sur l'ennemi. Ils disent encore *bou Azag*, pour désigner un fort à bras, un gaillard au poignet solide.

On a cru reconnaître le mot Azuague dans le nom d'une population Kabile appelée les Beni Azouk, Iazouguen ; — ce dernier mot signifie *Sourd*. — Les Iazouguen, dit-on, descendent d'un certain

(1) Ces armes portent généralement un écusson aux armes d'Espagne ou une inscription. — Ces mots sont gravés sur quelques-unes :

POR MI LEY Y POR MI REY pour ma loi et pour mon Roi.

Felen Azouk — un tel le sourd. — Près de Bougie existe un plateau connu sous le nom de Ir'il ou Azoug, le plateau du sourd.

Il ne faudrait donc pas confondre Azag avec Azoug dont l'étymologie est bien différente. Les Kabiles qui ne sont point assez riches pour acheter des armes à feu (les Aït Idjer, les Ouzellaguen, les Illoula, par exemple), se servent encore de l'Azag de leurs ancêtres, nom qui a sans doute servi à Marmol pour désigner ces peuplades montagnardes (1).

En gravissant les sentiers tortueux qui, de la Koubba de Sidi-et-Touati vont se perdre au pied du Gouraya, on arrive, non sans peine, sur un plateau rocailleux couvert d'azeroliers et d'inextricables broussailles.

De ce point se détache un contrefort sur lequel sont les ruines d'un ouvrage fortifié, en ce moment envahi par la végétation et devenu le domicile de nombreuses troupes de singes qui y trouvent un refuge assuré.

Là, existait jadis un château construit du temps de Moula-en-Nacer et détruit plus tard par les Espagnols (2). Son ancien nom était *Bordj-el-Ahmeur* — le Fort Rouge — ; à une époque plus récente, il fut réédifié et appelé *Bordj-bou-Lila*, c'est-à-dire le Fort élevé en une nuit.

C'est sur ce point culminant, au milieu de ce monceau de ruines que Salah-er-Raïs vint établir son quartier-général et dressa en une nuit les batteries qui foudroyèrent la ville et les forts occupés par les Espagnols.

Le fort Impérial au lieu d'être abandonné, comme le rapporte Marmol, aurait été, dit la tradition, le théâtre d'une lutte très-acharnée.

Plusieurs tentatives d'assaut avaient échoué, le découragement commençait même à se répandre parmi les cohortes musulmanes,

(1) M. Carette fait dériver le nom d'*azouagues* de celui de Zouagha (prononcez *Zouar'a*) qui se donne encore aujourd'hui à un canton situé à l'Est du Ferdjïoua et à l'Ouest de la route de Constantine à Philippeville. L'opinion assez probable de ce judicieux écrivain est développée avec détail dans son ouvrage intitulé : *Origine et migrations des principales tribus de l'Algérie*, chap. VII. — Note de la Rédaction.

(2) On suppose que c'était le château orné de peintures et de mosaïques dont parle Léon l'Africain. Tout ce quartier est couvert de rocailles et de terreau d'un rouge brun très-prononcé d'où le fort a sans doute tiré son nom primitif.

fortement maltraitées par le canon ennemi, lorsque sept marabouts, ranimant leur ardeur par une harangue énergique, appliquèrent eux mêmes les échelles sur la muraille et donnèrent l'exemple de ce courage aveugle puisé dans le fatalisme, si fréquent chez les Orientaux.

Un des santons parvint jusqu'à la plate-forme où il fut entouré et percé de coups ; les six autres, tués sur le parapet même, roulèrent au pied des échelles. Mais leur bravoure téméraire avait entraîné une nuée d'assaillants : l'escalade réussit enfin et les Espagnols furent massacrés jusqu'au dernier.

Afin de perpétuer ce souvenir du dévoûment et de l'abnégation des sept marabouts, Salah-er-Raïs leur fit ériger des mausolées sur les lieux mêmes où ils succombèrent ; c'est-à-dire : sur la plate-forme pour le premier d'entre eux et au pied de la forteresse pour les six autres.

Ces tombes furent longtemps l'objet d'un grand respect et même d'une vénération mêlée de terreur superstitieuse (1). Pendant les nuits obscures du mois de janvier, les *gens vertueux* qui passent dans ce quartier aperçoivent quelquefois sept jets flamboyants, nets et intenses, se mouvoir autour du fort Moussa, tandis que les *gens pervers*, auquels il n'est point donné de jouir de la vue de ces spirales lumineuses, sont accueillis par une nuée de pierres dont ils ne peuvent se garer qu'en fuyant au plus vite. Ces manifestations fantastiques, dont les bougiotes ne parlent qu'avec effroi, sont attribuées aux *redjal es-sebâa*, les sept héros, titre glorieux par lequel ils désignent les illustres martyrs de la foi.

La tradition n'ajoute rien autre chose, mais les nombreuses traces de boulets gravées profondément sur le fort *Abd-el-Kader* et sur toute la face N.-N.-E de la Casba viennent à l'appui du récit de Marmol sur la défense énergique que l'infortuné don Alfonse dut opposer encore.

Je ne crois pas m'écarter de mon sujet en signalant ici les vestiges qui nous restent de l'occupation espagnole ; les trois forts de Marmol sont encore debout.

Le grand château (Casba). — Le château de la mer (fort Abd-el-Kader), — et le château Impérial (fort Moussa ou *Barral*).

(1) Le tombeau placé sur la plate-forme a dû disparaître lors de la construction de la caserne qui surmonte le fort. Les six autres sont confondus au milieu des débris de maçonnerie épars à l'Ouest du fort, à quelques mètres au-dessus du chemin qui de la place Fouka monte au quartier du Grand-Ravin.

La Casba est construite en briques rougeâtres sur les assises de l'ouvrage fortifié qui devait protéger le port du temps des Romains.

Sa forme est un rectangle dont un des côtés est parallèle à la ville ; elle est flanquée de bastions et de trois tours très-hautes et très-massives, garnies de meurtrières ; ces tours ressemblent assez à d'énormes couleuvrines plantées en terre par la culasse.

Cette citadelle, qui pouvait être susceptible d'une très-bonne défense au 16e siècle, n'offrirait guère de résistance devant les nouveaux engins de destruction et la tactique actuelle ; ses fossés se sont comblés avec le temps et une partie de son mur d'enceinte est empâtée de grossière maçonnerie turque ; les remparts et la tour qui font face à la ville ont été considérablement abaissés (rasés) en 1853, les meurtrières et les clochetons ont par conséquent disparu.

Elle renferme cinq citernes pouvant contenir 200,000 litres d'eau, des casemates et plusieurs bâtiments utilisés pour le casernement de la garnison.

La mosquée qui s'y trouve également est de construction plus récente ; elle fut édifiée en 1212 (1797) par ordre de Moustafa-Pacha. C'était la *grande mosquée* sous la domination turque.

Deux inscriptions qui nous donnent la date authentique de la fondation de cette citadelle sont placées au-dessus de la porte qui ouvre sur la ville ; quoique relevées déjà (1), je ne crois pas inutile d'en donner ici une nouvelle transcription :

1°	2°
FERDINANDVS	QVAM MVRIS
VREX HISPA	CASTELLISQMV
NIAE INCLYTVS	NIVITIMP KA
VI ARMORVM	ROLVS V AFRICA
PERFIDIS AGA	NVS FERDINANDI (2)
RENIS HANC	NEPOS ET HA
ABSTVLIT VR	ERES SOLI DEO
BEM ANNO	ONOR ET GLORIA
MDVIIII	ANNO 1543 (3)
« Ferdinand V, illustre roi d'Espagne, a enlevé par la force des armes cette ville aux perfides enfants d'Agar, en l'an 1509. »	« Cette ville a été pourvue de murailles et de forteresses par l'empereur Charles-Quint l'Africain, petit-fils et successeur de Ferdinand. A Dieu seul honneur et gloire, l'an 1543. »

(1) Voir les notes à la page 51 ci-contre.

Sur la muraille qui se prolonge à gauche de la porte d'entrée, à quelques mètres au-dessus du sol, est une cavité ronde, d'environ 1 mètre de diamètre sur 0,10 de profondeur, dans laquelle était probablement scellée une plaque quelconque, peut-être l'écusson des armes d'Espagne.

Le fort Abd-el-Kader est évidemment le fort de la mer, le seul qui existait à Bougie lors du débarquement des Espagnols. L'irrégularité de sa construction, tout-à-fait différente de celle de la Casba et du fort Moussa, le prouverait suffisamment, si la tradition et Marmol lui-même ne nous fixaient sur son origine. Ses murs, baignés par la mer, sont tantôt en grossière maçonnerie, tantôt en pierres de taille de diverses dimensions, par conséquent très-mal jointes les unes aux autres. Ces matériaux proviennent évidemment des nombreuses ruines romaines dispersées aux environs.

Il renferme une citerne et des souterrains construits ou réparés par les Espagnols (4).

Le fort impérial (Moussa) est en très-bon état de conservation ; un chemin couvert, dit la tradition, le reliait à la Casba (5). Une caserne, avons nous dit plus haut, a été construite par nous sur la terrasse du fort.

Le général de Barral, blessé le 21 mai 1850 chez les Beni-Immel et mort deux jours après à l'hôpital militaire de Bougie, fut inhumé dans ce fort qui, à dater de ce jour, changea son nom de Moussa en celui de Barral. Le cercueil du général est déposé dans une niche pratiquée dans le mur, en face la porte d'entrée, sous la voûte.

(A suivre.)

L. Féraud,
Interprète de l'armée.

(1) Par M. le lieutenant-colonel E. Lapène, à la fin de son ouvrage intitulé : 26 *Mois à Bougie* ; et par le commandant Delamare, *Exploration scientifique de l'Algérie*, Bougie, pl. 8. — N. de la R.

(2) MM. Lapène et Delamare donnent ainsi cette ligne et les suivantes :

NVS FERDINAN
DI MEMORATI
NEPOS, etc.

Note de la Rédaction.

(3) Ni M. Lapène ni M. Delamare ne donnent cette ligne. — N. de la R.

(4) Ce fort a été rudement ébranlé par les secousses du tremblement de terre du mois d'août 1856.

(5) On m'assure qu'une partie de ce souterrain a été découverte puis comblée à la suite des travaux exécutés dans la rue qui de la place de l'Arsenal monte au fort.

EXPÉDITION DE MOHAMMED EL KEBIR

BEY DE MASCARA

DANS LES CONTRÉES DU SUD

Terminée par le siége d'El Ar'ouat et la soumission d'Aïn Mad'i.

(TRADUCTION.)

Au nom de Dieu clément et miséricordieux ! Salut et bénédiction sur notre Seigneur Mohammed et sur les siens !

Louange à Dieu qui a fait briller l'aurore et institué la nuit pour le repos ; qui a créé les âmes et les a revêtues des formes corporelles qui leur servent de demeure ; qui a doué l'homme de la parole au moyen de laquelle il arrive à exprimer et satisfaire ses désirs.

Salut et bénédiction sur notre Seigneur et Maître Mohammed, le plus parfait de ceux qui vont ou demeurent ! Salut et bénédiction sur tous les siens, aussi longtemps que le vent du printemps agitera les feuillages de son souffle.

Entre toutes les sciences qui offrent à l'étude un but important, celle de l'histoire tient à mes yeux le plus haut rang. Supérieure par les fruits qu'elle produit, elle l'est encore par le renom qu'elle procure. Par elle, la langue arabe se propage ; plus que toute autre, elle est digne que tout soit prodigué pour l'acquérir, et c'est vers elle que se dirigent les âmes d'élite. C'est l'histoire qui nous fait connaître les nations les plus anciennes, nous instruit de leurs mœurs et consacre le souvenir de leur illustration. Aussi, l'étude de l'histoire fut-elle le soin des savants de tous les pays et l'objet des travaux des érudits de tous les temps ; les bibliothèques se sont remplies de leurs ouvrages, et les traités, les recueils, les dissertations historiques se sont multipliés à l'infini. L'histoire est une source inépuisable où tous sont venus puiser tour à tour, ceux-ci du bout des doigts, ceux-là à mains pleines, d'autres enfin s'y sont abreuvés sans cesse et à longs traits.

Puis, ensuite, chacun a cherché à rehausser la part qu'il a conquise et a voulu la faire briller au grand jour ; chacun a attribué le plus de mérite et d'éclat aux œuvres filles de ses méditations, chacun s'est tourné vers le point qu'il s'était choisi dans le ciel de l'histoire.

Je veux aussi, à mon tour, raconter ici mon fragment historique, et témoigner, par ce travail, de mon dévoûment envers le personnage illustre qui a dompté l'envie et terrassé l'impiété, celui que Dieu dota de tous les dons de noblesse et de gloire, de toutes les qualités qui revendiquent la reconnaissance et l'éloge, celui qui est le siége de la majesté, de la grandeur, de la générosité ; le privilégié dont la victoire accompagne les étendards, dont la main s'étend à tous pour protéger, dont la bonté est sans égale, dont la sagesse dirige le pouvoir ; celui que tous célèbrent à l'envi, que la prospérité et le bonheur ont élevé à leur faîte, l'abri du fatigué, l'asile du repos, le favori du regard protecteur de Dieu, le seigneur Mohammed Bey, père de notre seigneur et maître Osman Bey. Puisse Dieu faire miséricorde à ses ancêtres et bénir ses descendants dans la suite des générations ! Amen !

Je ferai donc, succinctement, le récit de son expédition dans les contrées du Sud, en l'année 1199 (1784-5) ; j'aurai soin d'indiquer les distances des diverses stations où il campa *(menzel)* et les divers endroits où il put s'approvisionner d'eau. Puisse Dieu, en qui j'espère, m'aider à accomplir l'œuvre que je me propose. J'entre en matière.

Le Bey Mohammed, notre maître (que Dieu lui accorde de longs jours et qu'il l'environne de son appui triomphant), ayant jeté ses regards vers le Sud, s'était convaincu que ces régions renfermaient, outre des villes nombreuses, une population arabe composée de tribus nomades ou attachées au même sol, population de tout temps insoumise à toute puissance humaine, dont jamais souverain n'avait pu retirer ni utilité ni profit. Elle était comme l'esclave qui s'est soustrait par la fuite à l'autorité de son maître, comme l'épouse révoltée contre l'époux. Il se sentit enflammé du désir de la soumettre, et, préparant son bras, il l'arma pour réduire et ramener ces peuples d'humeur insociable et farouche. Dans ce but, il rassembla ses soldats et ses généraux qui formèrent une armée composée de troupes qui lui tenaient de près et entièrement dévouées à le servir.

Le jeudi, 9e jour de Rebial'aouel (19 janvier 1785), le Bey quitta sa résidence de Mascara avec son goum (cavalerie) et son asker (troupe de toute sorte), et il alla camper sur l'oued Ez-Zlamata, à six heures de marche de Mascara. A peine arrivé à cette station, le Bey reçut

une députation des Angad, qui venaient l'engager à se porter dans leur pays dont ils dépeignirent les contrées comme lui offrant une proie abondante et facile, contrées d'ailleurs peu éloignées, salubres et où il n'aurait, disaient-ils, aucune mauvaise chance à courir. Mais le Bey avait d'autres desseins, et les sollicitations des Angad ne purent le détourner du but qu'il s'était proposé. Il les congédia, néanmoins, avec des paroles affectueuses ; et, le lendemain vendredi, s'étant mis en marche, il alla camper, après une étape de cinq heures, sur l'oued El-Abd.

Le Bey avait préparé en cet endroit de forts approvisionnements d'orge pour les besoins de son expédition. Il s'occupa d'en faire la distribution à son goum, et cette opération prit la fin de la journée du vendredi, ainsi que la journée du samedi. Chaque homme reçut une quantité d'orge en proportion avec le nombre de ses bêtes. Les chameaux furent ensuite répartis et chargés de provisions et de pâture, qui servirent à augmenter la force et les ressources de l'armée.

Le lendemain dimanche, le Bey quitta l'oued El-Abd dès le matin ; et, après une traite de six heures, il campa à Dir el Kaf (le tournant ou la rampe du rocher). Il y trouva les chefs de diverses tribus arabes, telles que les Oulad Akhelif, les Harar Cheraga, etc., qui étaient accourus se joindre à lui. Le surlendemain lundi, il prit avec lui son goum, et, laissant le reste de sa *mehalla* campée à Dir el Kaf, il partit pour faire une incursion dans le pays des 'Amour. Six heures après son départ, il était rendu à El-Beida (la blanche).

Le *Menzel* d'*El-Beida* (1) possède des puits nombreux dont l'eau est d'une extraction facile, n'étant guère qu'à une profondeur de deux brasses, un peu plus, un peu moins, selon les puits que l'on rencontre. Cette eau, cependant, n'est point partout également bonne. Nos hommes y firent leur provision, et donnèrent à manger et à boire à leurs bêtes de somme.

En arrivant à El-Beida, le Bey reçut sa correspondance d'Alger, en réponse à l'envoi qu'il avait fait de l'impôt du *Yabachi* (2) On

(1) Dans la *Carte générale du Sud de l'Algérie* (1855), cet *El Beida* est marqué un peu à l'Est de la pointe orientale du *Chot Chergui*. — N. de la R.

(2) Les Beys des provinces soumises à l'autorité du Pacha d'Alger lui envoyaient, chaque mois, une somme déterminée qu'on appelait l'argent du *Yabachi*. Quant au *Yabachi*, c'était, d'après des explications que m'ont données certains Turcs, un dignitaire temporaire, choisi parmi les officiers vétérans de l'Oudjak, et dont les émoluments étaient payés avec cet argent envoyé par les Beys. Je ne puis garantir l'exactitude de ces renseignements.

l'informait, dans cette correspondance, qu'on lui envoyait, de la Deïra du Pacha, notre maître, une jument de race, comme gage d'amitié et de bon vouloir.

Les H'arar R'eraba s'étaient aussi rendus au camp avec les chevaux dont la contribution leur avait été imposée. Le Bey accepta ces chevaux ; mais il leur donna l'ordre de lui fournir en plus cinq cents chameaux choisis parmi les plus robustes, pour servir aux transports. A cette condition, l'aman qu'ils sollicitaient leur fut accordé.

Le lundi soir, au coucher du soleil, le Bey se remit en selle. Nous passâmes par un endroit nommé El-Lefy'aa. Nous y fîmes halte une partie de la nuit afin de prendre quelque repos. Après quoi, le Bey se remit en route; et, après une nouvelle traite de neuf heures, il arriva sur le matin à 'Aïn-Sidi-'Ali. On s'arrêta en cet endroit jusqu'au moment de l'*Asser* (trois heures du soir environ) ; ensuite le Bey força sa marche et cinq heures après avoir quitté 'Aïn-Sidi-'Ali, il campait à 'Aïn-Sidi-Seliman pour attendre ses éclaireurs. A leur arrivée, ils annoncèrent au Bey que des tribus avec leurs goums étaient massées derrière les montagnes ; mais le Bey ayant demandé les noms de ces tribus fut fort surpris d'apprendre que ce n'étaient point celles qu'il cherchait ; il en fit de vifs reproches aux éclaireurs et enjoignit à leurs chefs de le guider à l'avenir vers les populations qu'il voulait atteindre et non point vers d'autres. Les éclaireurs repartirent donc lançant leurs chevaux dans toutes les directions et vinrent nous rejoindre plus tard à Khenik el-Melh' (le défilé du sel), qui est à neuf heures de distance d'Aïn-Sidi-'Ali, car la distance entre 'Aïn-Sidi-'Ali et 'Aïn-Sidi-Seliman est de cinq heures et quatre heures de marche séparent 'Aïn-Sidi-Seliman de Khenik el-Melh'.

Khenik el-Melh' est une montagne de sel recouverte par une couche de végétation qui verdoie, mais, en certaines parties, les eaux du ciel ont détrempé et entraîné la terre de la surface et le sel s'y montre alors dans la plus éclatante blancheur. Ce spectacle est pour l'homme capable de méditer un témoignage de la toute puissance de Dieu (exalté soit-il !) que rien de possible n'arrête. Gloire donc à celui dont la volonté a établi toute chose et dont l'intelligente sagesse a fait éclater ces merveilles.

Les éclaireurs, comme nous l'avons déjà dit, vinrent nous rejoindre à Khenik el-Melh' ; ils apportèrent cette fois des renseignements certains, dont l'exactitude satisfit le Bey qui, aussitôt, se mit en devoir de pénétrer vigoureusement dans les montagnes et les vallées

qu'il avait devant lui. Par ses ordres, les soldats ne laissèrent point une crête sans la gravir, une vallée sans la fouiller en tous sens. Une partie des populations occupait les vallons; la plus grande partie était perchée sur les sommets des hauteurs. Le Bey attaqua sur le champ celles-ci et bientôt l'ennemi se mit à fuir devant lui cherchant à soustraire à sa poursuite les femmes et les enfants. On fit un grand nombre de prisonniers; Dieu pourtant en protégea quelques-uns qui purent s'échapper.

Quant à ceux qui se trouvaient dans les vallées, bientôt cernés par la cavalerie, ils ne purent résister sur aucun point en quelque nombre qu'ils fussent et ils abandonnèrent aux soldats un riche butin consistant en tentes, tapis et effets de toute sorte.

Après ce coup de main, le Bey fit réunir et compter les chameaux que nous avions pris : il s'en trouva environ un millier. Le reste du bétail fut abandonné par lui aux troupes qui en firent un véritable pillage. Chaque soldat put à son aise prendre une, deux, trois, quatre brebis et les égorger. Il y eut butin pour tout le monde. Cependant, un lot d'environ quatre mille fut mis à part et réservé pour notre maître.

Le lieu où nous nous trouvions alors se nomme Bou Slâm (1). Il est à trois heures de marche de Khenik el-Melh'. Le Bey y passa la nuit, et, le lendemain matin, il prit la direction qui mène à El-Khadrâ (la verte). Il y arriva en six heures, ne s'y arrêta point et alla camper environ un mille plus loin, à Taouïala (تاويلة).

El-Khadra et Taouïala (2) sont deux villes qui possèdent de nombreux jardins arrosés par des sources vives et abondantes, et en outre des champs bien cultivés. Taouïala est plus peuplée que sa voisine et la culture y occupe une plus vaste étendue de terrain.

Lorsque nous eûmes déchargé nos bagages et dressé nos tentes, les soldats se hâtèrent d'aller piller les deux villes. Ils ne trouvèrent dans El-Khadrâ qu'un peu de paille et de grain; mais Taouïala leur livra une telle quantité d'orge, de blé, de grains de toute espèce que Dieu seul pourrait l'évaluer. Ils firent aussi main basse sur une

(1) Le texte porte بسلام, ce pourrait être aussi bien *S'lâm*, si l'on suppose que le *bâ* qui précède *S'lâm* est une préposition.

(2) La *Grande carte du Sud*, citée plus haut, donne ces deux localités sous les formes *El Kadra* et *Taoulala*. Elles sont aux sources du *Kreneg el Melah* qui paraît être le *Khenik el Melh'* indiqué précédemment. — Note de la Rédaction.

foule d'autres objets; quelques-uns d'entr'eux trouvèrent dans une habitation un appartement entièrement plein de grenades, et comme ce n'était point alors la saison de ce fruit, on peut se figurer en quelle abondance il doit être dans le pays.

Les habitants n'avaient point attendu notre arrivée et s'étaient, à la nouvelle de notre approche, enfuis et dispersés sur les crêtes des montagnes, emportant avec eux tous les objets précieux, tout ce qui ne pouvait point les embarrasser dans leur fuite et laissant le reste à la merci de l'armée, qui en fit un butin considérable.

Nous restâmes à Taouïala deux jours entiers durant lesquels nos hommes ne cessèrent de charrier des grains et des effets. De là, le Bey alla camper à El-Khiier.

Cette station possède trois sources dont les eaux, d'une pureté incomparable, jaillissent avec une grande abondance et arrosent de grandes étendues. Elles prennent naissance en des endroits séparés, forment d'abord trois courants distincts dans la circonscription qu'elles baignent, puis elles se réunissent plus bas à la tête d'un défilé que l'on dit être le point de départ de l'oued Chelif, quoique le cours d'eau qu'elles alimentent se nomme encore *Sebgag* jusqu'à son arrivée dans les terrains inférieurs.

Une personne, en qui j'ai toute confiance, m'a assuré, d'ailleurs, que c'était bien là le Chelif; elle m'a décrit tout le chemin qu'il parcourt et cité les noms des contrées qu'il arrose jusque dans le voisinage de Miliana. J'ajouterai que ces détails sont connus dans ce pays et qu'on n'en conteste point la certitude.

El-Khiier est à six heures de distance de Taouïala. Nous y passâmes la nuit tranquillement, et le lendemain un peu avant le point du jour nous nous élançâmes dans la direction d'une ville peu éloignée, nommée Tedmâma (1). La population avait pris la fuite avant notre arrivée, nous laissant pour butin tout ce qu'elle n'avait pu emporter. Nos hommes s'emparèrent de tout ce qu'ils trouvèrent en blé, orge, etc. Ce fut là le résultat de cette journée.

Revenons maintenant à la *meh'alla* que nous avons laissée campée à Dir el-Kaf. Nous avons dit plus haut que le Bey s'était séparé d'elle le lundi pour aller faire avec son goum une incursion dans le pays des 'Amour, conformément à ses projets. En partant, il confia

(1) Cet endroit se trouve, sous la forme *Tedmena*, dans la *Grande carte du Sud*. El Khiier doit être un peu au-dessus et à l'Est, sur le plateau d'Aïn Mansour. — N. de la R.

le commandement de la meh'alla à celui qu'il s'était associé pour compagnon dans son expédition, à celui dont la vue réjouissait sa prunelle, le glorieux, le généreux, l'assemblage de toutes les qualités et de toutes les vertus, le digne héritier de la gloire paternelle, le Bey Osman, son fils; il lui avait recommandé de se mettre en marche après lui et de le suivre à petites journées.

Le Bey Osman passa toute la journée du lundi à Dir el-Kaf. Le lendemain, il alla camper à Es-sid' Abd er-Rahman et de là à El-Cathifa où il fut forcé de séjourner, arrêté qu'il était par les pluies et des boues infranchissables.

D'El-Cathifa il se transporta à El-Beida où il s'arrêta seulement pour faire boire les bêtes de transport et s'approvisionner d'eau; il fit une nouvelle halte un peu plus loin; et dans la journée il alla camper à El-H'aliât, qu'il quitta le lendemain pour aller camper à Ferrekana, sur la rive droite de l'oued Sebgag (1), dans la direction du Sud.

Pendant la nuit, quelques Arabes des environs tentèrent de voler l'armée à la faveur des ténèbres. S'étant postés dans un endroit caché, ils cherchaient le moyen d'arriver jusqu'aux chameaux ou aux bagages, lorsqu'ils furent aperçus par des soldats turs qui tombèrent sur eux et leur firent un prisonnier auquel ils coupèrent la tête. Ils apportèrent cette tête au chef de la meh'alla, le Bey Osman, fils du Bey notre maître, qui leur fit distribuer de l'argent et leur adressa les éloges que cette action méritait. Nous quittâmes ensuite cette station et nous arrivâmes à El-Khiier. C'est là que les deux corps d'armée se trouvèrent de nouveau réunis. C'est là que nous revîmes nos camarades; ce fut pour tous un jour de fête et de joie.

A El-Khiier le froid devint très-intense, la neige se mit à tomber en si grande quantité que l'on n'eût jamais cru à la possibilité d'une pareille chose dans le Sahara. Ceux là surtout s'étonnaient qui pensaient que la température est aussi élevée dans les montagnes du Désert que dans ses plaines. Quoi qu'il en soit, la montagne d'El-Khiier est exposée à un froid très-rigoureux, soit à cause de sa

(1) Toutes ces positions, sauf Ferrekana, se retrouvent dans la *Grande carte du Sud*, sous les formes *Djer el Kaf*, Sidi Abd er-Rahman, Aïn el Guetifa, El Beida, El Hallat, Oued Sebgague. A partir d'El Beida, cette route est un peu plus septentrionale et plus directe que celle que le Bey Mohammed avait suivie. — Note de la R.

grande élévation, soit à cause de la grande abondance des eaux. On dirait une des montagnes du Tel; à certaines époques, le froid y est même plus intense.

Le Bey Mohammed, voyant que la température bien loin de s'adoucir devenait de plus en plus rude, craignit pour ses chameaux et se remit en marche. En quatre heures, il arrivait au Ksar d'Aflou (1), qu'il laissait sur sa gauche pour aller camper un peu à l'Ouest. A peine arrivés, nos hommes coururent au Ksar dans l'espoir d'y trouver du blé, de l'orge et autre butin. La population s'était enfuie à la nouvelle de notre approche et n'avait laissé dans le Ksar rien que l'œil pût apercevoir. On fouilla dans les endroits les plus cachés, et ces recherches furent fructueuses pour les uns et vaines pour les autres.

Tandis qu'il était au Ksar d'Aflou, le Bey reçut des députations des Oulad-Salah, des Oulad-Yacoub el-Guebala, des Oulad-Yacoub el-R'eraba et d'autres tribus arabes. Elles conduisaient leurs *gada* (présent que l'on offre au chef en signe de soumission consistant le plus souvent en chevaux), et venaient à lui pour obtenir l'*aman*, acceptant d'avance les conditions qu'il lui plairait de dicter. Le Bey imposa à chacune de ces tribus une contribution raisonnable de chevaux et de chameaux; après quoi il accorda l'*aman* et ajouta une distribution de vêtements d'honneur. Ces gens-là s'en retournèrent pleins de joie d'avoir obtenu l'*aman*, allèrent apporter à leurs tribus l'heureuse nouvelle que les populations n'avaient plus rien à craindre et proclamèrent parmi elles la générosité et la puissance du monarque qu'ils avaient approché.

Le Bey resta campé en cet endroit pendant deux jours après lesquels il se remit en marche et s'arrêta, après une traite de six heures, à واڑن (2), sur le bord du Sebgag, du côté de l'Est. C'est par l'Ouest de cet endroit que l'on monte à El-G'ada (3).

(1) Le texte porte اوڤل. Des Arabes m'ont dit qu'il fallait lire et prononcer *Aflou* tandis qu'on est porté, en lisant le texte, à prononcer *Aufal*. La *Grande carte du Sud* donne *Aaflou*.

(2) Ce nom de lieu est écrit dans le texte d'une manière incertaine. Ce peut être *Ouarran*, *Ouaououan*, *Ouaddan*, ou même autrement, la lettre finale étant aussi incertaine que la deuxième.

(3) Cette remarquable position, décrite dans le *Sahara algérien*, par MM. le général Daumas et Ausone de Chancel, ne figure pas dans la *Grande carte du Sud*; au moins, à la place indiquée par ces auteurs et qui serait au Nord d'El Khadra. — N. de la R.

El-G'ada est une position si inaccessible qu'elle en est devenue proverbiale. Sept douars se groupent autour d'elle ; de là lui vient le nom de *Sb'aa douar* qu'elle porte aussi bien que celui d'El-G'ada. Cette dernière dénomination est néanmoins la plus répandue et désigne plus spécialement ce point inaccessible perché à l'extrémité d'une crête du Djebel Rached.

Toutes les populations voisines s'étaient réfugiées à El-G'ada. Les ravins et les vallons de la montagne en étaient encombrés ; ces gens-là pensaient que la difficulté des lieux les garantirait et les protègerait contre toute attaque. Telle était leur confiance, qu'ils se livraient sans inquiétude au sommeil, ne se doutant guère du sort que le Dieu vivant et éternel leur avait réservé. Vers le soir le Bey fit publier par le héraut l'ordre d'avoir à se tenir prêts, cavaliers et fantassins, pour le point du jour. Dès que Dieu eut permis à l'aurore de paraître, le Bey se mit en selle et, suivi des troupes à cheval et à pied, il marcha sur les sept douars. Ce jour-là la fortune offrit à chacun l'occasion la plus belle qu'il pût souhaiter.

Cependant, les Arabes massés à El-G'ada s'étaient, dès le premier mouvement du Bey, fortifiés sur une hauteur escarpée, défendue par un ravin inexpugnable. En examinant leur position et en se rendant compte de la difficulté des lieux, on avait la certitude qu'il n'en existait point au monde d'aussi bien défendus par la nature. Et cependant en quelques instants le goum eut cerné les sept douars de tout côté, pillé les tentes et enlevé tout le butin ; rien ne put lui échapper. En même temps l'infanterie, rendue sur le terrain, pourchassait l'ennemi à travers les rochers et dans les refuges des cavernes. Pas un ne put éviter la triste alternative d'être tué ou fait prisonnier, ou d'avoir une oreille coupée. Le Bey, notre maître incomparable, avait donné l'ordre d'épargner les femmes, et défense avait été faite de les dépouiller d'un seul de leurs vêtements. Il voulut ainsi respecter leur pudeur et éviter d'en faire pour les soldats un objet de dérision. Lorsqu'il vit ensuite dans quel état misérable tout ce monde était réduit, son cœur s'émut de pitié et il fit mettre en liberté les veillards et les enfants, ne gardant que les hommes faits, les jeunes gens et les chefs qu'il fit conduire au camp, où ils passèrent la nuit. Le lendemain matin, tous ces prisonniers furent amenés devant lui. Celui qui amenait un prisonnier recevait une somme fixée ; puis il mit en liberté tous ces captifs, dans l'espoir d'obtenir un jour la récompense de sa générosité et de mériter les actions de grâces des témoins de cette conduite.

Sa compassion fut surtout excitée à la vue d'un vénérable vieillard, descendant d'une famille en renom de sainteté et qui ne pouvait se tenir sur ses jambes. Il se le fit amener, porté par ses serviteurs, lui donna de l'argent et le revêtit d'un vêtement d'honneur. Le lendemain, il ajouta à ces présents un cheval, un second vêtement d'honneur et une nouvelle somme d'argent. Ensuite il le rendit aux siens en le comblant de marques de respect. Ce vieillard était originaire d'El-R'icha (الغيشة) et s'appelait Sid el-Mohoub.

Il y avait aussi quantité de bœufs et de menu bétail ; le Bey en fit l'abandon, car il en avait de reste pour son monde. Il permit donc à ces populations d'en reprendre le plus qu'elles pourraient, et, afin que la permission qu'il accordait arrivât à la connaissance de tous, absents ou présents, il la fit publier par le héraut du camp. Alors tous ces gens-là se mirent après ce bétail, chacun prenant sa part petite ou grosse et la chassant ensuite devant lui par les côteaux et les ravins. Ils recouvraient ainsi le contentement et le bien-être, et voyaient s'éloigner d'eux la mauvaise fortune. C'était un concert unanime de vœux pour la conservation des jours de notre maître, pour que Dieu le rendît à jamais victorieux et perpétuât sa puissance dans toutes les générations de sa race.

POUR TRADUCTION :

GORGUOS.

(*A suivre.*)

CHRONIQUE.

Sidi Ali ben Youb *(Albulae)*. — M. Mac Carthy, dans son travail sur la subdivision de Tlemcen — inséré sous le titre de *Algeria romana* au premier volume de la *Revue africaine*, p. 88, 175 et 346 — mentionne, à diverses reprises, la station d'*Albulae* ou *ad Albulas*, qu'il identifie aux ruines de Sidi Ali ben Youb, situées à environ 24 kilomètres au Sud-Ouest de Sidi Bel Abbès.

Nous même, nous avons donné, à la page 66 du deuxième volume de la *Revue*, une inscription qui provient de cette localité et se trouve aujourd'hui placée à la porte du cercle militaire de ladite ville.

Enfin, à la page 88 du même volume, M. le capitaine A., de la légion étrangère, nous a fourni une note sur les ruines de Sidi Ali ben Youb et a fait connaître quatre inscriptions qu'il y avait copiées.

Aujourd'hui, M. le capitaine d'état-major Davenet — à qui notre journal doit déjà d'intéressantes communications — adresse une nouvelle épigraphe d'*Albulae*. Il fait savoir, en outre, que les deux fragments d'inscriptions envoyés du même endroit, l'an dernier, par M. le capitaine A. et insérés dans notre deuxième volume, p. 88, comme deux fragments d'épigraphes différentes, appartiennent à un seul et même texte. La pierre qui portait ce texte ayant été cassée en deux morceaux et ceux-ci jetés assez loin l'un de l'autre, il en résulte que le premier copiste a pu s'y tromper très-facilement. La transcription de M. Davenet fournit, d'ailleurs, des variantes de lecture qui ne sont pas sans quelque utilité.

Nous allons placer en regard sa leçon et celle de M. le capitaine A. en rétablissant bien entendu dans un seul et même texte les deux fragments de cette dernière (n°s 1 et 3) qui avaient été séparés par inadvertance.

n° 1.

Selon M. le capitaine A.	Selon M. le capitaine Davernet.
D. M.	D. M. S.
M. AVRELIVS	AVRELIVSSI
ONA SEQPLIC	oNASEQPLIC
ARIVS OS RO	ARIVS °SDR°
... .	.....I ORvE...
CELIVS DONAT	.. ELIVSD°NAT
IVS FILIVS MEMOR	V FILI° ME°M°R
AN. XXVI STVP.	AN, XXVI STVP. VII
MORINO ABA R (1).	MORINOABAVR

L'abréviation du prénom Marcus, qui manque dans la copie du capitaine Davenet, a peut-être disparu par suite d'une cassure survenue depuis que la première transcription a été faite. Les colons viennent parfois chercher des matériaux de construction dans ces ruines ; et il leur arrive souvent de faire sauter des éclats pour s'assurer de la nature et de la qualité de la pierre. Ailleurs, il y en a qui ne se bornent pas à ces menues mutilations : sachant qu'il leur est défendu de prendre pour bâtir les pierres antiques où se trouvent des inscriptions ou des bas-reliefs, ils s'empressent de faire disparaître furtivment lettres et sculptures, pour pouvoir ensuite enlever les matériaux quand ils en auront besoin et sans qu'on ait rien à leur objecter. Quelques-uns ont poussé la prévoyance si loin à cet égard qu'ils ont mutilé des monuments qu'ils n'ont même jamais eu l'occasion d'employer. Mais revenons à notre épigraphe.

En combinant les deux copies et en les contrôlant l'une par l'autre, nous sommes tenté d'expliquer ainsi la partie explicable pour nous de cette épitaphe :

« Monument aux Dieux mânes ! Aurelius Donatus, cavalier » *plicarius* (?) des Osdroènes. Aurelius Donatus, à mon fils, mort » à 26 ans, ayant sept ans de service.... »

Les Osrhoènes, et aussi Osdroènes, étaient voisins des Parthes et s'il se trouvait de ceux-ci à Albulae la présence des autres n'a rien que de très-probable en soi-même.

(1) Le fragment publié sous le numéro 1 comprend les quatre premières lignes de cette épigraphe. Les amorces de la 5e ligne étaient dans la cassure et si peu distinctes que le copiste les a négligées. Les quatre dernières lignes répondent au fragment n° 3. Voir la *Revue*, au lieu cité.

n° 2

IMP CAES MAV	IMP. CAESAR
REI ANTONIN PIO	L. SEPTIMIO
AVG I SEPSEVERPII	SEVERO PIO
PERT AVGARBAD	PERTINACI
PARTI MAXF.....	AVG. ARB. ADIA
.....	PARTH MAXIM
....	TRIB. POTEST.
.....IRIBPO	VIIII IMP.....I C
IIII COS PRO	III
COSEOALAE	EQ. ALAE IIII
IAVGPAR	PAR..... E
THOR	ANTONINE
ANTONINIANAE (1)	

Nous mettons en regard de l'épigraphe n° 2 celle qui a déjà paru dans la *Revue africaine* (2e vol. pag. 66), parce que toutes deux proviennent des ruines d'Albulae et que, présentant une certaine analogie, elles se prêtent un mutuel secours pour l'interprétation. Toutes deux, du reste, figurent aujourd'hui à l'entrée du cercle militaire de la ville de Sidi-Bel-Abbès ; ce sont des blocs cubiques encadrés d'une moulure et tels qu'on en rencontre si fréquemment employés pour recevoir des inscriptions.

Nous savons par M. le capitaine Davenet que cette dédicace est fort bien gravée ; elle n'a pas été cependant à l'abri de ces légères détériorations que le temps amène et qui changent parfois la nature des signes. Notre honorable correspondant s'est attaché à reproduire scrupuleusement ce qu'il avait sous les yeux et a résisté à la tentation de faire des restitutions de lettres, travail que son savoir lui rendait facile. Mais il faut ici rétablir le texte que nous lisons et traduisons ainsi :

(1) A la 2e ligne P, I, sont liés dans le mot PIO. A la 3e, VE, sont également liés dans SEVER, le premier I de PII est minuscule.

A la 4e, PE, de PERT, forment un sigle. L'abréviation du mot *Arabici* est ARB, comme dans l'autre dédicace provenant de la même localité.

A la 5e, AR, de PART, sont liés ; ainsi que M,A,X, de MAX. La fin de cette ligne, ainsi que les lignes 6, 7 et le commencement de la 8e, ont été martelés à l'époque romaine.

A la fin de la 10e ligne, A, E sont liés.

Imperatori Caesari Marco Aurelio Antonino pio augusto, Lucii Septimii Severi pii pertinacis augusti arabici adiabenici parthici Maximi felicissimi. . . . tribunitia potestate IIII consul, proconsul. Equites Alae primae Parthorum Antoninianae.

« A l'empereur César Marc Aurèle Antonin, pieux, auguste, fils » de Lucius Septime Sévère, pieux, pertinax, auguste, arabique, » grand parthique, très-heureux (très-fort, père de la patrie ; et à » l'empereur César Publius Septime Geta) investi pour la 4e fois de » la puissance tribunitienne, consul, proconsul ; — Les cavaliers de » l'aile des Parthes, première auguste, antoninienne. »

Le 4e tribunat de Geta nous reporte à 212 qui fut l'année de sa mort. Mais, dès 208, il était consul pour la 2e fois, ce qui ne se trouve pas indiqué sur notre épigraphe. Cette omission n'est sans doute qu'une distraction du graveur.

Quoique — selon toute probabilité — le passage martelé à l'époque romaine contînt le nom de Geta et qu'il faille rapporter à ce prince les indications qui le suivent ; on peut examiner, par voie d'hypothèse, si, par hasard, ces indications n'appartiendraient pas à Caracalla.

Cet empereur comptait son 4e tribunat en 201 (1) et il ne fut consul pour la première fois que l'année suivante. D'ailleurs, il n'y avait pas lieu en 201 de marteler sur les inscriptions le nom de Geta. Devant cette improbabilité d'un côté et cette impossibilité de l'autre, il faut nécessairement revenir à la première explication.

Le surnom d'*Antoniniana*, que nous trouvons appliqué à un corps de cavaliers parthes sur notre inscription et qui, sur l'autre épigraphe, du même lieu, que nous avons mise en regard, se présente avec la même attribution sous la forme *Antonina* — a été porté pendant quelques temps par la 8e légion, ainsi que le prouve l'épigraphe 929 du *Recueil* d'Orelli.

La nature de ces deux dédicaces, faites par la première et la quatrième *aile* (2) des cavaliers parthes, indique que ceux-ci étaient

(1) On peut supposer qu'au lieu de 4e tribunat, il faut lire 3e et que le I initial de la 9e ligne est un T qui complète l'abréviation POT. dont les deux premières lettres terminent la 8e ligne. Mais ceci militerait *à fortiori* contre l'attribution à Caracalla des indications dont il s'agit.

(2) Ne trouvant pas d'expression française qui rende exactement le mot *ala*, pris dans le sens d'un corps de cavalerie, nous nous contentons de le traduire purement et simplement

en garnison dans cet endroit pour concourir à la défense des frontières méridionales avec les escadrons thraces stationnés plus à l'Est, sur le prolongement oriental du plateau atlantique.

— Msad, Djelfa. — M. le docteur Reboud nous écrit de Djelfa :

« J'ai confié au conducteur de la prolonge qui fait le service de Bogar à Djelfa une caisse à l'adresse de M. le Gouverneur-Général contenant la pierre à inscription de Djelfa ; elle a été brisée, mais la partie intéressante n'a pas souffert. J'ai réuni les fragments avec du plâtre et on peut la lire comme par le passé.

« Ce courrier vous portera une petite boîte contenant un fragment épigraphique de Msad et quatre estampages de la même localité. Le vent était violent et le soleil fort chaud ; je ne sais donc si, malgré le soin que j'y ai mis, ces épreuves pourront vous être utiles.

» Nous avons fait fouiller deux de nos tombeaux présumés celtiques près du moulin (de Djelfa) ; et dans l'un, à moitié démoli, nous avons trouvé les ossements de trois cadavres. Les os de la voûte du crâne m'ont paru d'une épaisseur notable. Le second, recouvert par une magnifique dalle, ne contenait rien. M. le capitaine Thomassin qui avait ordonné ces travaux a dessiné cette dernière sépulture. »

La caisse annoncée par M. le docteur Reboud n'est pas encore parvenue au Gouvernement. Mais nous avons reçu les estampages qui se ressentent des circonstances défavorables où ils ont été exécutés. Nous espérons cependant en tirer parti.

— Médéa. — M. le docteur Maillefer nous écrit :

« Un hasard heureux vient de me faire rencontrer une grande épigraphe dédicatoire venant de l'endroit que je vous ai déjà signalé (les Cinq Oliviers), en vous parlant d'une autre grande inscription fruste. Je pense que celle que je viens de voir pourra vous être envoyée. Dès demain, je vais entreprendre de l'estamper. Elle a, du reste, la forme d'un carré long, avec un trapèze rentrant dans le champ de l'inscription à chacun des petits côtés du rectangle. On lit très-facilement à la première ligne :

IMP. CAESAR L. SEVERVS PERTINAX AVG.

» Il y a encore plusieurs lignes où l'écriture devient plus petite on y déchiffre deux fois, mais avec peine, le mot COS. L'estampage lèvera sans doute pour vous ces difficultés de lecture.

» Je vous donnerai plus de détails en vous adressant l'estampage. »

Nous n'avons pas encore reçu l'envoi annoncé par M. le docteur Maillefer.

— Cherchel. — M. de Lhotellerie nous écrit, à la date du 20 août :

« J'ai l'honneur de vous informer que les objets antiques suivants ont été exhumés ces jours derniers des fouilles opérées sous ma direction, dans le prolongement de la rue du Théâtre avec les fonds faits, sur ma demande, à M. le Commissaire civil, par la commune de Cherchel :

1° Une Diane à la biche ;
2° Un buste de l'Empereur Macrin, né à Julia Cæsarea ;
3° Un buste de Diaduménien ;
4° Une tête de Bacchus ;
5° Divers fragments et symboles de statues.

» Le tout en marbre blanc d'une plus ou moins bonne exécution. Je fais continuer les fouilles dans un terrain adjacent à la petite salle où ont été rencontrés les deux bustes.

» Sous quelques jours je ferai un rapport sur ces belles trouvailles et je vous écrirai plus longuement. »

Depuis cette intéressante communication, il ne nous est rien parvenu sur la suite des heureuses recherches de M. de Lhotellerie. Nous supposons que ses fouilles ont porté sur les thermes du centre qui touchaient au théâtre, car c'est généralement dans les édifices de ce genre que l'on rencontre le plus de statues et les plus belles. Or il y avait trois grands thermes à Julia Cæsarea ; que de précieuses découvertes ne peut-on pas espérer, si le zèle déployé par M. de Lhotellerie est aidé par des secours matériels indispensables et que la haute administration peut seule accorder dans les proportions voulues par l'importance de l'entreprise ?

Le goût si éclairé que Son Altesse Impériale le Prince Ministre de l'Algérie a toujours manifesté pour les arts et les sciences, nous fait espérer qu'avant peu la capitale de la Mauritanie Césarienne sera l'objet d'une exploration conduite sur une grande échelle. Nous ne doutons pas que de magnifiques découvertes artistiques ne récompensent amplement des dépenses que ces recherches pourront occasionner.

— Icosium (Alger). — On vient de retrouver ici la voie romaine, — mais, cette fois, flanquée d'un double trottoir — en fouillant un terrain situé rue Bab-el-Oued, entre la rue Cléopâtre et la maison Auger, terrain où M. Picon, gérant de la Société immobilière, fait bâtir en ce moment. M. C. Delmarès, conducteur des Ponts-et-Chaussées, qui dirige ce travail, a relevé avec beaucoup de soin et d'exactitude cette partie de la voie principale d'Icosium et il nous en a donné le plan accompagné d'un profil transversal que l'on voit en regard de cet article.

La chaussée proprement dite est large de 3 mètres, ce qui, avec les 2 mètres 60 centimètres de chaque trottoir, donne à la voie une largeur totale de 9 mètres 55 centimètres, en y comprenant l'épaisseur des boudins. Quant aux blocs cubiques qui flanquent cette voie, on ne doit pas en tenir compte; car, tout à fait indépendants de cette voie, ils sont les restes de chaînes de pierres de taille entre lesquelles les anciens intercallaient les portions de murs en blocage. Ils appartiennent donc uniquement aux constructions riveraines.

Les lignes *a*, *b c*, et *d* du plan ci-contre sont les deux boudins qui séparent la chaussée des trottoirs.

La ligne *e f* est la ligne extérieure du trottoir.

Les pierres marquées I sont les restes de chaînes de pierres de taille dont on vient de parler.

Le profil transversal indique très-bien la position relative des éléments qui composaient l'ensemble de la voie et même d'une partie des assises inférieures des maisons qui la bordaient. Il faut, toutefois, faire observer que le lit de blocage ou *forme* sur laquelle reposaient les pierres de la voie, n'est pas marqué sur ce profil.

La disposition des dalles de pavage est, comme d'habitude, en losange, afin que leurs lignes d'assemblage ne puissent jamais coïncider avec les lignes suivies par les roues des véhicules. De cette manière, on évitait de graves et infaillibles dégradations.

Ce n'est pas seulement l'archéologie qui profite de cette curieuse découverte ; le propriétaire y gagne pour 2,000 fr. environ de très-belles pierres de taille.

On oublie si vite dans ce pays, que, lorsque cette partie de voie romaine fut mise au jour, beaucoup de personnes crurent que c'était la première trouvaille de ce genre que l'on eût faite ici. Mais, dans un ouvrage publié en 1845, par M. Berbrugger, sous le titre de

Notice sur les antiquités romaines d'Alger, il y a un chapitre spécial (de la page 32 à la page 35) sur les portions de voies antiques observées successivement ici dans les fouilles exigées par les constructions européennes qui ont renouvelé l'aspect de la basse ville.

Depuis la publication de son livre, l'auteur a continué de suivre avec soin toutes les fouilles qui ont été faites dans cette basse ville, qui est à peu près la seule partie d'Alger où l'on trouve des restes antiques, et voici le résultat de ses observations, dont la plupart ont été publiées par lui dans l'*Akhbar* :

Le 29 janvier 1845, en creusant les fondations d'une maison que M. Feraudy, pâtissier, fesait élever rue Bab-el Oued, au coin de la rue Charles-Quint, on a trouvé la voie romaine parfaitement conservée : elle était circonscrite entre deux rangées de boudins et avait une largeur de trois mètres entre ces boudins, derrière lesquels il y avait peut-être aussi des trottoirs ; on n'a pu toutefois s'en assurer, les tranchées n'étant pas assez grandes. Les dalles de pavage disposées en losanges étaient longues de 0,80ᶜ, larges de 0,50ᶜ et épaisses de 0,27ᶜ ; elles semblaient reposer immédiatement sur le sol. (V. *Akhbar* du 30 janvier 1845)

Le 30 mai 1845, on a découvert une partie de voie romaine, rue d'Orléans, en creusant les fondations de la maison du Dr Burchall (n° 16). On a trouvé, sur la voie même, deux fûts de colonne dont le plus grand avait 2 mètres de hauteur et 0,80ᶜ de diamètre.

Au commencement du mois d'octobre 1846, en creusant les fondations de maisons nouvelles, on retrouve la voie romaine dans la rue de la Marine, où on l'avait observée déjà à plusieurs reprises et dès le début des constructions européennes de ce côté. Cette fois, on découvrit, sous le pavage, un égoût en grandes dalles. Quelques centaines de médailles petit bronze, principalement de Constantin le Grand et de Constantin le jeune, furent recueillies tout auprès dans un vase. (V. *Akhbar* du 6 octobre 1846.)

Dans le courant du mois de novembre 1851, M. Auger, notaire, ayant voulu consolider, par une arcade fesant office de contrefort, la maison qu'il occupe à l'angle des rues Bab-el-Oued et Jenina, on trouva la voie romaine en creusant les fondations. Ce tronçon se rattache à celui qui vient d'être rencontré, il y a quelques jours, dans la propriété Picon et tous deux appartiennent à la voie principale dont la première amorce fut aperçue en 1837, lorsque l'on construisait la maison La Tour du Pin où est l'hôtel de la Régence.

Enfin, au mois d'avril 1854, en creusant, rue des Consuls, pour établir les tuyaux du gaz, on a encore trouvé la voie romaine à une faible profondeur.

— Philippeville (Rusicada). — M. Costa, un de nos membres correspondants les plus actifs nous adressait, à la date du 18 août dernier, une intéressante inscription trouvée par lui en construisant une maison dans cette ville, rue de Guelma. Quelques jours après, M. Berbrugger, en terminant sa tournée d'inspection dans la Grande et dans la petite Kabilies, arrivait à Philippeville et recevait des mains de M. Costa pour le Musée d'Alger, le marbre sur lequel est gravée cette épigraphe dont voici la copie :

PRO SALVTE
IMP. CAES. M AVRELI.
COMMODI ANTONINI AVG. PII SARM. GER.
BRITT. FEL. P.P. PONT. MAX TR. P.XII IMP. VII
COS. V MVNVS GLADIAT. ET VENAT. VARII GEN
DENTATAR FERAR..... SVET ITEM HERBAT
M. COSINIVS M.F QVIR CELERINVS
INCOL. VENER. RVSICADE DE SVA PECV...
PROMISIT ET EDIDIT (1)

Pro salute imperatoris caesaris Marci Aurelii Commodi Antonini, augusti pii Sarmatici, Germanici, Britannici, felicis, patris patriæ, pontificis maximi tributia potestats XII imperatoris VII consulis V munus gladiatorium et venationem varii generis dentatarum ferarum .... (2) item herbaticarum (3) ; — Marcus Cosinius Marci filius Quirina Celerinus incola Veneriæ Rusicade de sua pecunia promisit et edidit.

« Pour le salut de l'empereur César Marc Aurèle Commode Antonin, » auguste, pieux Sarmatique, Germanique, Britannique, heureux, père de la » patrie, grand pontife, exerçant pour la 12e fois la puissance tribunitienne » *imperator* pour la 7e fois, consul pour la 5e ; — Marcus Cosinius, fils de » Marcus, de la tribu Quirina surnommé Celerinus, a promis et donné un » combat de gladiateurs et une chasse des différentes espèces de bêtes fau- » ves carnivores ..... et aussi d'herbivores. »

(1) Trois cœurs circonscrivent les mots de la 1re ligne.

A la fin de la 2e ligne les lettres LI sont liées; à la 4e TR forme sigle ; à la 5e, II de *varii* sont liés.

Hauteur des lettres : 1re ligne, 0,06 c. ; 2e, 0,05 c. 1/2 ; 3e et suivantes, 0,04 c. 1/2 ; dernière ligne, 0,03 c.

Le marbre a 0,68 c. de hauteur sur 1m de largeur; le cadre où est gravée l'inscription a en dedans des moulures, 0,58 c. de hauteur sur 0,62 c. de largeur. La moulure large de 0,08 c. présente de chaque côté un appendice, sorte d'attache en forme de trapèze saillant au centre duquel il y a une rosace.

(2) Entre *ferar.* et .... *suet.* les lettres sont très-frustes. Je crois pourtant lire ETVGI qui ne donne pas de sens.

(3) *Herbaticus* est employé par Vopisque dans le sens d'*herbivore*.

L'indication tribunitienne date cette inscription de l'année 187-88. Alors, en effet, Commode n'avait encore été que cinq fois consul (son 6e consulat est de 190). Ce fut précisément en 188 que cet indigne fils de Marc Aurèle feignit de vouloir passer en Afrique et obtint sous ce prétexte des sommes considérables. Il souffrit même que le peuple fît des vœux publics pour son heureux retour. Quant à lui, il dépensa tout l'argent extorqué en festins, jeux de hasard, etc., à Rome et dans les environs. L'Afrique l'attendit vainement.

A la 6e ligne, le passage fruste dont il ne reste que les lettres ..SVET. demeure inexpliqué. Quant à la traduction du mot *Ferae dentatae* par bêtes fauves carnivores, elle peut se justifier par l'opposition que fait dans la phrase l'adjectif *herbaticae* qui entraîne bien l'idée d'herbivores.

Nous placerons à la fin de cet article des inscriptions de Rusicada qui ne figurent point dans l'*épigraphie romaine de l'Algérie*, par M. L. Renier, et qui dès lors sont très-probablement inédites.

Au théâtre.

N° 1.

IMP. CAES. M. AV.....
SEVERO ANTONINO
PIO FELICI AVG. PARTH
MAXIM BRITANNIC MAX
GERM MAX PONTIF MAX
TRIB POT XVIII IMP III COS IIII
PP PROCOS DIVI SEPTIMII
SEVERI PII ARAB ADIAB PARTH
MAXIM. BRITANNIC. MAX. FILIO DIVI
M. ANTONINI PIII GERM. SARM. NEP
DIVI ANTONINI PII PRONEPOT DIVI
HADRIANI ABNEP DIVI TRATANI (sic)
PARTH. ET DIVI NERVAE ADNEPOT
DOMINO NOSTRO INVICTISSIMO
AVGVSTO
C. GRANIVS C. F. Q. CARENSIS DEVOTIS
SIMVS NVMINI EIVS CVM GRANIIS
ACVLINO ET SATVLLO ET FESTO FILIS SVIS
SVA P.P. LOC. DAT. D.D. (1).

(1) Bloc cubique en marbre blanc 0,97 c. sur 0,68 même épaisseur. La moulure a 0,10 c.

Route de Stora à Philippeville, propriété Jaillet.

N° 2.

D M S
Q. SCANTVS
FELIX
V.A. XXII
H. E. S.

N° 3.

TOTAB
A VIXIT A
NIS XXV
H. S. E

N° 4.

IVLIVS VI
CTOR VIC
XIT XXXV

N° 5.

LVCIV LIC
INIVS MACR
INVS VIXIT AN
XV

N° 6.

D M S
IVLIA EX
TRICATA
V. A. LI
H. S. E.

N° 7.

D. M. S.
MEMORIAE FVLCINAE
PROCVLAE MATRIS E
FABI PROCVLI FILI (1)

(1) Cette épitaphe encadrée dans une moulure large de 0,10 c., est gravée sur une dalle en marbre blanc, haute de 0,65 c. et large de 1, 10. Les lettres sont hautes de 0,07 c. et 1/2.

Les épigraphes 2, 3 4, 5, 6 sont grossièrement gravées sur des tablettes en pierre.

N° 8.

Pont de Beni Malek.

C. CLAVDIVS
FELIX VIXSIT
AN XXIII (1)

N° 9.

Au cercle militaire.

D M
M MAR
CIANVS
VIXIT AN XII

N° 10.

MODIVS
CECALPIRSI
NVS PLVS VA
XXXVI HSE
BQTILS

N° 11.

Petit autel apporté de Collo. L'épigraphe qui s'y trouve gravée a été donnée dans le 2e volume de notre Revue (*n°* 11), *p.* 390.

N° 12.

Sur un fragment de corniche apporté de Collo :

...XFILOHONORATVSPRAEFIDILLYRVM.....

N° 13.

DOMVS
ETERNA (2)

N° 14.

B M
HIC REQVIESCIT
IN PACE. .....
.....RES....AFEM
NA OVL.....BA...
PLVS MINVS LXXV
DEPOSTIA DIE VIII K
IVNIAS CON.....DIV (3)

(1) Gravé entre quatre filets sur une stèle en pierre terminée en angle aigu par le haut.

(2) Grande dalle en marbre blanc.

(3) Dalle de marbre blanc.

— Tebessa (*Theveste*). — M. le capitaine Groult nous communique trois inscriptions, parmi lesquelles figure la suivante, trouvée à 4 mètres au-dessus du sol, sur la face du rempart de Tebessa qui regarde du côté de Constantine :

N° 1.

.....ORVMT .....AVGGETIKONSTANTIEL
.....OSCAENIVMSVMTVAMILISSIMAE CIVITATISTHEVESTINORVM
....

M. Léon Renier, dans son *Epigraphie romaine de l'Algérie*, donne, sous le n° 3094 (section de Theveste), une inscription gravée également en trois lignes sur une longue dalle, et qui est relative à une entrée (monumentale) du Théâtre de cette cité. Sur notre épigraphe; il s'agit d'un *proscenium* ou devant de scène; ce sont peut-être deux parties de la même dedicace, mais les dimensions des lettres n'ayant été données ni dans un cas ni dans l'autre, il est impossible de rien affirmer à cet égard.

Voici les deux autres inscriptions recueillies à Tebessa :

Dalle cassée par le haut.

N° 2.

.....
BO.....ISI..... ..
ESBITERINI
CE VIXIT AN
NIS XXXVI MEN
SES IIII

Ruines au Nord.

N° 3.

D M S
FLIAQVII
L A.V M.III
D.XXI PATER
FELIT

— Fouilles de Cherchel. — Au moment de mettre sous presse, on nous communique un rapport de M. de Lhotellerie, daté du 25 septembre, et d'où il résulte qu'aucune découverte n'a eu lieu depuis celles dont nous avons donné la liste à la page 67. Toutefois, ce rapport nous permet de faire une rectification assez importante à notre dernier article; car on y voit que c'est le service des Ponts-et-Chaussées qui a eu l'initiative de ces intéressantes trouvailles; c'est lui qui a recueilli la *Diane à la biche*, la *tête de Bacchus* et les *divers fragments et symboles de statues*. En suivant ces précieuses indications, M. de Lhotellerie a exhumé ensuite les deux bustes qu'il attribue à l'empereur Macrin et à son fils Diaduménien.

POUR LES ARTICLES NON-SIGNÉS DE LA CHRONIQUE, ETC
Le Président,
A. Berbrugger.

BULLETIN.

Une Charte kabile.

En attendant que nous puissions consacrer un article spécial à l'ouvrage que M. le capitaine Hanoteau vient de faire paraître, sous le titre trop modeste de : *Essai de Grammaire kabile*, nous emprunterons à cette publication le très-curieux document qu'on va lire (1). L'analogie qu'il offre avec les anciens codes des Germains étonnerait, si on ne savait pas que dans des circonstances sociales analogues les hommes se ressemblent un peu partout. Voici le code en question :

Chaque village kabile a, en dehors de la loi musulmane, un code ou règlement particulier, dont l'exécution est confiée à un chef appelé *Amekheran*, *Amr'ar*, *Amin*. Ce chef est nommé au suffrage universel par le *Djemaâ* ou assemblée générale des citoyens. La durée de ses pouvoirs est d'une année chez certaines tribus et d'un mois seulement chez d'autres. Il choisit dans chaque fraction du village (*Kherouba*, chez les Zouaoua, *târifth*, *adˀ roum*, ailleurs), un *tamen* (2) ou repondant de la fraction qui est chargé de l'assister dans ses fonctions, mais n'a lui-même aucune autorité. Le pouvoir s'exerce au nom de la Djemaâ, à laquelle le chef rend compte de sa gestion et qu'il consulte dans les cas difficiles.

S'il y a deux partis ou *sof*, dans le village, le chef appartient nécessairement à l'un d'eux; et étant, pour cela même, suspect de partialité, chaque parti désigne, pour veiller à ses intérêts et éviter les contestations, un agent nommé *amessouab*. Ce sont ces deux agents qui, sur l'invitation du chef, règlent toutes les amendes.

Nous donnons ici, comme échantillon du langage parlé dans la vallée de l'Oued Sahel, le règlement du village de *Thaslent* (le frêne) situé chez les Elloulen Onsammer.

(1) Voir l'*Essai de Grammaire kabile*, p. 314, 321 et suivantes.
(2) C'est l'arabe *daman*, répondant, caution.

1° Celui qui volera dans une maison, pendant la nuit, paiera, si le fait est prouvé, 50 réaux (1) d'amende à la Djemaâ, et 50 de dommages-intérêts au maître de la maison. De plus, il restituera l'objet volé, s'il est encore en sa possession, ou en remboursera la valeur (2).

2° Celui qui volera dans un jardin potager paiera, si le fait est prouvé, 25 réaux d'amende à la Djemaâ et 25 de dommages-intérêts au propriétaire du jardin. De plus, il donnera à ce dernier le prix de ce qu'il aura volé.

3° Celui qui tirera un coup de fusil sur un autre paiera 100 réaux d'amende à la Djemaâ, s'il n'y a pas eu blessure. S'il y a eu blessure, il sera passible de la peine du talion. Toutefois, si le blessé consent à renoncer à la vengeance, il reçoit le prix de son sang, tel qu'il est fixé par le cadi.

4° Si un individu se rend coupable de meurtre, la tribu s'empare de tous ses biens, même de ses droits à l'eau. De plus, il est mis à mort, ou paie le prix du sang, si les parents de la victime y consentent (3).

5° Celui qui frappera avec un sabre ou une hachette paiera 50 réaux d'amende à la Djemaâ, s'il n'y a pas eu blessure. S'il y a eu blessure, il sera passible du talion Toutefois, si le blessé consentait à renoncer à la vengeance, il recevrait le prix de son sang, tel qu'il serait fixé par le cadi.

6° Celui qui menacera sans frapper, avec un sabre ou une hachette, paiera 8 réaux.

7° Celui qui frappera avec un baton ou une pierre paiera 5 réaux d'amende à la Djemaâ. Celui qui aura été frappé aura droit à la vengeance, ou, s'il y consent, au prix de la blessure. Dans le cas où il n'y a pas eu blessure, il n'est pas dû d'indemnité.

8° Celui qui menacera sans frapper, avec un baton ou une pierre, paiera un réal d'amende à la Djemaâ.

9° Si une femme appelle au secours pour sauver son honneur (tentative de viol), et qu'il en soit fait rapport à la Djemaâ, le coupable paie 50 réaux d'amende pour *timecheret'* (1). De plus, la Djemaâ casse les tuiles de sa maison.

Si la Djemaâ n'a pas été saisie de l'affaire, il n'y a pas lieu à amende.

10° Celui qui volera, pendant la nuit, des claies (2) ou de la paille à une meule, paiera des dommages-intérêts au propriétaire, si le fait est prouvé. De plus, il remboursera la valeur de ce qu'il aura pris. S'il y a eu plainte à la Djemaâ et au chef, il paiera en sus 20 réaux d'amende. S'il n'y a pas eu de plainte, il n'y a pas lieu à l'amende.

11° Celui qui sera surpris par un propriétaire volant (sur l'arbre) des figues, des olives, des grenades, des raisins ou des doukkar (3) paiera au propriétaire les dommages-intérêts que ce dernier lui demandera. Il paiera en sus 10 réaux d'amende à la Djemaâ. S'il n'y a pas eu plainte portée au chef, il n'y a pas d'amende.

12° Celui qui se disputera avec une femme, paiera 50 réaux d'amende à la Djemaâ, que la femme soit ou non l'agresseur. Toutefois, si c'est la femme qui a commencé la querelle, son mari paiera l'amende, qui sera fixée par le chef.

---

(1) Le réal vaut 2 fr. 50 c. C'est le *rïal bacita*.

(2) Chez les Beni-Mellikeche, si un individu est surpris volant, la nuit, dans une maison, tous ses biens deviennent la propriété du maître de la maison où il a voulu voler. Celui-ci porte plainte à la Djemaâ et dit : *thoura nek ai d' baba s*, maintenant, c'est moi qui suis son père, c'est-à-dire : j'ai sur lui les droits d'un père sur ses enfants, je puis disposer de ce qui lui appartient.

(3) Il est rare chez les Kabiles que la *dia*, ou prix du sang, soit acceptée. Généralement, le meurtrier est obligé de prendre la fuite pour se soustraire à la vengeance qu'il n'évite pas toujours.

(1) *Timecheret'* signifie distribution, partage. C'est l'équivalent du mot arabe *touzia*. Dans le cas dont il s'agit, l'amende est employée à l'achat d'un bœuf, de moutons ou de chèvres dont la viande est partagée entre tous les habitants du village.

Le cas d'adultère n'est pas prévu, parce que le mari offensé se fait ordinairement justice lui-même. Chez les Zouaoua, l'homme et la femme coupables d'adultère sont mis à mort, et si le mari offensé ne se fait pas justice, il est frappé d'amende par la Djemaâ.

(2) Claies en roseaux ou en osier pour faire sécher les figues.

(3) *Doukkar*, fruits du caprifiguier que l'on suspend aux figuiers pour faciliter et hâter la maturation des figues. La caprification est pratiquée généralement et depuis un temps immémorial en Kabilie. Le mot *doukkar* est arabe.

13° Celui qui fera paître dans les achthal paiera 2 réaux d'amende, mais seulement s'il est surpris par le chef ou le t'amen. Si c'est le propriétaire qui le surprend, il n'y aura lieu qu'à des dommages-intérêts. Sont réputés achthal: les olives, les figues, les jardins potagers, les champs, les meulee de paille, les glands doux et les frênes (1).

14° Celui qui trangressera les défenses du chef paiera 2 réaux d'amende, à moins qu'il ne soit autorisé par le chef ou le t'amen. Ceci ne s'applique que pour ses propriétés et non celles d'autrui (2).

15° Celui qui n'est pas présent au lieu de réunion de la Djemaâ, paie 2 réaux d'amende.

Celui qui n'arrive pas à l'appel paie un quart de réal, à moins qu'il ne soit autorisé par le chef ou le t'amen.

16° Si deux, trois ou quatre individus se battent, ils paient chacun un demi-réal d'amende.

A la première récidive, ils paient un réal. A la deuxième, un douro. A la troisième, deux douros.

Ceci ne s'applique qu'au cas où il n'y aurait pas eu défense de la part du chef. S'il y a eu défense, ils paient l'amende fixée par le chef.

17° Celui qui coupera un arbre en remboursera la valeur au propriétaire. Le montant de la somme sera fixé par les notables.

18° Celui qui commettra le vol apppelé *thaseglouth*, paiera au propriétaire 25 réaux de dommages-intérêts. Si ce dernier porte plainte au chef, il y aura une amende de 50 réaux, quand même Dieu aurait voulu que la *thaseglouth* (3) ne fut qu'une poule. Le coupable remboursera de plus le prix de l'objet volé.

(1) Les Kabiles récoltent avec soin les feuilles des frênes pour la nourriture des bestiaux.

(2) Cet article est surtout relatif aux défenses de commencer les récoltes d'olives et autres avant l'époque fixée par la Djemaâ. La propriété est tellement morcelée chez les Kabiles que ces défenses, analogues à notre ban de vendange, sont nécessaires pour éviter les discussions.

(3) *Thaseglouth*. Chez les Illoulen et quelques tribus voisines, le vol d'un animal, pour le manger en cachette, constitue la *thaseglouth*. On donne le même nom à l'animal volé. Si cet animal était vendu, ce serait un vol ordinaire appelé *thoukerdha*.

Chez les Zouaoua, il y a *thaseglouth*, même lorsque l'animal appartient à celui qui le mange sans en avoir fait la déclaration au chef. On exige cette déclaration, afin que les femmes enceintes et les malades puissent avoir de la viande s'ils en désirent.

19° Celui qui dévalisera les voyageurs paiera 50 réaux d'amende.

20° Celui qui volera sur le marché paiera 100 réaux d'amende, 50 au profit de la tribu, 50 au profit de son village. De plus, il restituera ce qu'il a volé, ou la valeur.

21° Si deux individus se battent et que d'autres prennent parti pour les combattants, ils paieront l'amende.

Si plusieurs se réunissent contre un seul, ils paieront chacun 5 réaux d'amende.

22° Celui dont le chien montera sur les tuiles d'une maison, sans toutefois commettre de dégats, sera prévenu par le maître de la maison d'avoir à retenir son chien. S'il le fait, il n'y a rien à dire, mais si le chien revient une seconde fois, le maître de la maison le tuera.

23° Celui dont les poules entreront dans le potager d'autrui, aura à payer au propriétaire la valeur du dégat commis.

24° Si un homme insolvable commet un délit, celui chez lequel il habite est pécuniairement responsable.

Si la faute ne peut se racheter par de l'argent, et entraîne la prison, par exemple, elle est expiée par son auteur. Il est de même passible du talion, si c'est un cas de mort ou de blessure.

25° Celui qui habite dans un village ne peut le quitter pour aller demeurer dans un autre avant d'avoir payé 10 réaux d'amende à son village.

26° Celui qui, après avoir répudié sa femme, la reprend sans avoir eu la dispense du cadi, paie 10 réaux d'amende à la Djemaâ.

27° Celui qui insulte le chef ou le t'amen paie 5 réaux d'amende.

28° Celui qui n'arrive pas au troisième appel du crieur public paie un réal d'amende.

29° Celui qui s'absente sans prévenir le chef paie 5 réaux d'amende.

30° La femme qui vole est passive des mêmes peines qu'un homme.

31° Celui qui livre l'honneur du village à l'étranger (1) paie 50 réaux d'amende.

32° Celui qui refuse de témoigner ou qui revient sur sa déposition paie 50 réaux d'amende.

(1) Celui qui reçoit de l'argent, par exemple, pour tuer un homme réfugié dans le village, ou qui prévient l'ennemi des projets de ses concitoyens

33° Celui qui passe dans un chemin non frayé paie un réal, s'il a commis du dégât.

34° Celui qui donne sa fille en mariage reçoit (du gendre) 58 réaux au maximum, sans préjudice des conditions (7). S'il dépasse cette limite, il paie 10 réaux d'amende à la Djemaâ.

35° Celui qui néglige de prendre part aux travaux d'utilité publique paie 4 réaux d'amende.

36° Celui qui commettra un acte d'oppression envers autrui paiera 10 réaux d'amende.

37° Celui qui empiètera sur les limites de son voisin, ou passera sur sa propriété, paiera 10 réaux d'amende à la Djemaâ. De plus, il rentrera dans ses limites et restituera ce qu'il a pris, ou en remboursera la valeur.

38° Celui qui mettra le feu à une maison, à un olivier, à une vigne ou à figuier, paiera, savoir :

Pour une maison, 100 réaux, dont 50 au profit de la Djemaâ et 50 au profit du propriétaire ;

Pour un figuier, un olivier ou une vigne, il remboursera la valeur au propriétaire, et paiera en sus 10 réaux d'amende à la Djemaâ.

39° Celui à qui il meurt un bœuf, une vache ou une brebis, a le droit de forcer la Djemaâ à en acheter la chair (8), à titre de secours. Ainsi le veut l'usage.

40° Celui qui vend une maison, un verger, un champ ou un jardin potager, doit en donner avis à ses frères, à ses proches, à ses associés et aux gens du village, s'il vend à des individus d'un autre village. S'ils veulent prendre le marché et se substituer à l'acquéreur, ils doivent rendre l'argent à ce dernier dans le délai de trois jours.

41° Celui qui cache la vérité au préjudice d'autrui, qui vend son témoignage ou prend parti pour un plaideur, paie 10 réaux d'amende.

42° N'est pas valable dans la cause d'un individu, la déposition d'un homme connu pour être son ennemi.

43° Si des plaideurs nient dans une cause, et qu'on ne puisse arriver à la connaissance de la vérité, le serment est déféré (9).

(*Akhbar.*)

(1) Les conditions, *echcherout'*, comprennent les cadeaux ou provisions en nature. Les bijoux forment la dot.

(2) Le chef fixe la quantité de viande que chacun doit acheter.

(3) Le serment n'est pas déféré aux parties, mais bien à sept personnes de la famille de chacun des plaideurs.

3e Année. N° 14. Décembre 1858.

Revue africaine

LES INSCRIPTIONS ARABES

DE TLEMCEN (1).

Tlemcen, qui n'avait été sous les Romains qu'un point tout à fait secondaire, commence à inscrire son nom dans l'histoire vers le milieu du second siècle de l'ère musulmane. A cette époque, le chef de la puissante dynastie Idricite, génie remarquable, politique habile, pressentant l'importance de cette position géographique et tous les avantages qu'on pouvait en tirer, y jette les fondements d'une grande cité. Mais sa conception incomprise meurt avec lui. Tlemcen, sous ses successeurs, paraît reléguée dans l'ombre ; ses progrès sont lents, presque insensibles durant les trois siècles qui suivent. Possession toujours enviée, constamment disputée par les chefs des grandes tribus Berbères les plus rapprochées de son territoire, elle est successivement prise et reprise par les émirs Ifrenides, Maghraoua, Sanhadja et Zenata, qui y dominent sans gloire et sans aucun souci d'y fonder rien de durable. Mais sous les Almoravides une nouvelle ère commence. Les princes de cette dynastie, hommes de gouvernement, non moins que guerriers éminents, dignes héritiers des traditions de Youcof-ibn-Tachfin, ne se contentent pas d'agrandir leur empire par la force des armes; ils s'appliquent à le rendre prospère par les institutions. Tlemcen participe aux bienfaits de cette politique nouvelle. L'œuvre d'Idris se continue,

(1) Nous ne nous sommes pas cru autorisé à changer le titre de cet excellent travail, quoiqu'à notre avis ce titre soit beaucoup trop modeste et n'annonce pas, de prime abord, l'importance de l'œuvre. — Note de la rédaction.

s'agrandit, se complète. La ville naissante prend corps et pousse avec vigueur; sa population s'accroît; ses relations s'étendent; son commerce se fonde, elle est dotée de grands monuments; elle se met à l'abri, par des remparts solides, contre les coups de main aventureux; elle accueille les étrangers, même les chrétiens, à qui elle laisse la liberté de leur culte. C'est la civilisation qui succède à la barbarie. Elle mérite, dès cette époque, que l'historien Abou-Obeïd-Bekri la représente comme « la ville principale du Maghreb du milieu, le lien central des tribus Berbères, et le point de réunion préféré des caravanes venant des régions Sahariennes et Occidentales » (de 1080 à 1145 de l'ère chrétienne). Les émirs Almohades ne se montrent pas moins bons appréciateurs de l'importance de Tlemcen. Ils y attirent une population nouvelle pour combler les vides faits par la guerre; ils en relèvent les fortifications; ils l'embellissent par la construction de riches monuments; « ils travaillent à l'envi, selon l'expression d'Ibn-Khaldoun, à en faire une métropole. » Le géographe Edrisi en parle dans les mêmes termes, et il ajoute que Tlemcen devint, sous les princes Almohades, la clef de l'Afrique occidentale, et le lieu de passage le plus fréquenté par les voyageurs. Ses habitants passaient alors pour les plus riches du Maghreb après ceux d'Aghmat et de Fès. (de 1145 à 1248.)

En 646 de l'hégire (de J.-C. 1248), une révolution considérable s'accomplit dans les destinées de Tlemcen. De ville déjà florissante, mais considérée cependant comme un point secondaire dans le vaste empire Almohade, qui embrassait à la fois l'Afrique occidentale et les pays conquis par les Musulmans, en Espagne, Tlemcen devient à son tour siège d'un gouvernement et capitale d'un royaume particulier. Le berber Yar'moracen-ben-Zeiyan, émir de la tribu des Abd-el-Ouad, génie hardi et entreprenant, homme de guerre, aventureux et rusé politique, est l'auteur de cette révolution. Il enlève Tlemcen aux Almohades, s'y fait proclamer souverain et fonde ainsi une dynastie nouvelle. Ses successeurs règnent environ trois siècles sous le nom de sultans ou ***Moulouk-Beni-Zeiyan***. A son apogée, leur souveraineté s'exerce dans les limites géographiques qui constituent aujourd'hui les provinces d'Alger et d'Oran. Tlemcen atteint alors son plus haut degré de prospérité! Au dire des historiens les plus dignes de foi, sa population est de vingt-cinq mille familles, ou environ 125,000 âmes. Elle est décorée de monuments publics importants, soixante mosquées, cinq colléges ou medresas, des bains, des fontaines, des caravansérails; elle a une triple enceinte de remparts crénelés, et des portes monumentales. Un nombre infini de casernes et de vastes réservoirs d'irrigation donnent la vie à quatorze mille jardins qui l'entourent d'une ceinture luxuriante de verdure. Cent moulins échelonnés sur la rivière Saf-Saf attestent l'industrieuse activité de ses habitants. Elle tisse des étoffes de laine, de soie, de brocard d'or et d'argent; ses cuirs ouvragés rivalisent avec ceux de Fès et de Cordoue; elle est le principal marché des tribus Sahariennes et du Maghreb; on y apporte la poudre d'or et tous les produits riches et précieux du Soudan. Ses relations s'étendent même aux villes maritimes les plus importantes de la Méditerranée; elle conclut des traités d'alliance et de commerce avec Gênes, Venise, Marseille, Barcelonne. Hospitalière aux marchands chrétiens, elle leur ouvre ses portes, leur permet de bâtir un vaste caravansérail (*El-K'çarïa*) petite ville dans la grande, où ils résident avec un consul chargé seul d'administrer leurs affaires, et où ils pratiquent l'exercice de leur culte en toute liberté. Tlemcen est alors un foyer de lumières. Dans ses académies se rencontrent des savants venus de tous les points de l'Afrique et de l'Espagne : on y disserte et on y professe librement. Ses rois aiment les sciences, les arts, les lettres; et ils protègent libéralement les hommes distingués qui les cultivent. Ils ont une cour nombreuse et brillante, une armée disciplinée et aguerrie; ils frappent monnaie à leur coin; leur palais (*le Méchouar*) réunit toutes les splendeurs avec toutes les élégances et toutes les mollesses de la vie orientale. Tlemcen, en un mot, est, à cette époque, où le génie des nations Européennes se réveille à peine de son long sommeil, une des villes les mieux policées et les plus civilisées du monde.

La domination des Sultans Beni-Zeiyan fut souvent inquiétée par la rivalité ambitieuse et jalouse de leurs voisins les Émirs Mérinides, souverains du Maroc. Ceux-ci, après plusieurs tentatives infructueuses, parvinrent à s'emparer de Tlemcen et à l'annexer à leur empire. (1337 de J.-C.) Mais ils ne gardèrent leur conquête que vingt-deux ans. En 1359, elle retomba au pouvoir des descendants d'Yar'moracen. C'étaient, au reste, des

Princes habiles et éminemment doués que ces Émirs Mérinides. Tlemcen n'eut pas à regretter leur domination passagère; ils travaillèrent à l'embellir, et ils y laissèrent quelques beaux monuments.

Avec les premières années du seizième siècle la décadence de Tlemcen commence. La conquête d'Oran par les Espagnols (1509) découronne la royauté Zeiyanite; elle y perd un de ses plus beaux fleurons. Incapable d'opposer à l'armée chrétienne une résistance victorieuse, elle se fait l'humble vassale du Lion de Castille. D'un autre côté, une nouvelle puissance se lève à l'Orient. Deux aventuriers de génie, les frères Barberousse préludent par des conquêtes partielles au morcellement du royaume de Tlemcen. Alger, siége de l'Odjak, prend les allures d'une capitale nouvelle. Un autre État se fonde avec les lambeaux arrachés aux états Abdelouadites. Les dissensions intestines, les révoltes, la pénurie du Trésor, l'affaiblissement des forces militaires ajoutent à l'embarras et au découragement des malheureux Émirs de Tlemcen. Le moment vient où leur orgueil doit s'abaisser devant l'étendard partout victorieux des successeurs de Kheir-ed-Din; Salah-Raïs-Pacha se montre sous les murs de Tlemcen, et la ruine de ce royaume, qui n'était déjà plus que l'ombre de lui-même, est définitivement consommée (1553). Le fils du dernier sultan de la dynastie Abdelouadite, fuyant devant l'armée turque, qui prend triomphalement possession de sa capitale, se réfugie à Oran; il demande asile et protection aux Espagnols, se fait baptiser, et, sous le nom de Don Carlos, il passe à la Cour de Philippe II, où il s'éteint dans l'obscurité.

Tlemcen est dès-lors annexé aux États de l'Odjak; elle devient le siége d'un Aghalik. Le gouvernement essentiellement militaire des Turcs détruisait, mais n'édifiait pas. A ce contact la civilisation n'avait qu'à perdre, et rien à gagner. Tlemcen va s'affaiblissant de plus en plus; sa population industrieuse et polie émigre pour se soustraire aux brutales algarades de la soldatesque; la vie se retire de ce corps sans âme. Des luttes intestines, des intrigues de caserne, des exécutions capitales, voilà l'affligeant spectacle que Tlemcen présente pendant les deux cent soixante-dix-sept années où elle se débat sous l'étreinte barbare de la milice turque (de 1553 à 1830).

Cette esquisse rapide des diverses phases de l'histoire de

Tlemcen était nécessaire pour l'intelligence du sujet que nous nous proposons de traiter. On comprend très-bien qu'une pareille civilisation ne passe pas sans laisser des traces. C'est à la Postérité à les recueillir religieusement. Tlemcen est la ville de l'Algérie la plus riche en souvenirs historiques, proprement indigènes. Ce ne sont pas seulement des ruines, ce sont des édifices encore debout qu'elle offre aux curieuses recherches de l'explorateur. Chaque dynastie, chaque règne, pour ainsi dire, semble y avoir laissé l'empreinte de son génie particulier. On pourrait, en quelque sorte, faire l'histoire de Tlemcen par celle de ses monuments. Tel n'est pas l'objet de ce travail beaucoup plus modeste. Nous nous renfermons dans un cadre moins étendu, et nous nous proposons seulement de faire connaître les inscriptions les plus intéressantes que nous avons pu recueillir soit dans les mosquées, soit dans les tombeaux de personnages célèbres; ainsi que celles que nous sommes parvenus à sauver de l'oubli des ruines, en les réunissant à Tlemcen même, dans un musée naissant, destiné à s'enrichir de toutes les découvertes nouvelles.

Nous ne nous bornons pas à une simple reproduction des textes épigraphiques et à leur traduction, nous appelons presque toujours l'histoire à notre aide, pour préciser une date, expliquer un nom, éclaircir un événement. C'était le seul moyen d'ôter à ce genre de travail une partie de son aridité. Parmi les ouvrages assez nombreux que nous avons dû consulter, l'*Histoire des Berbères* d'Ibn-Khaldoun, qui jette à présent une si vive lumière sur des époques longtemps restées dans l'ombre, et surtout la traduction de cette histoire par M. le baron de Slane, qui est elle-même une œuvre du plus haut mérite, a beaucoup simplifié notre tâche de narrateur. Il nous est arrivé aussi, en l'absence de données historiques précises, d'interroger la tradition, cette autre histoire vivante dans la mémoire des peuples, et la tradition nous a fourni des renseignements précieux, sans lesquels notre travail eût été incomplet. Nous n'avons négligé, en un mot, aucune recherche pour traiter le sujet avec tous les développements qu'il comporte. Puisse le résultat de nos efforts répondre au but que nous avons voulu atteindre, en attirant sur un pays bien digne d'être connu, la curieuse attention des explorateurs du passé, et la bienveillante sympathie des amis de l'art.

I.

GRANDE MOSQUÉE. — *Djamâ-el-Kebir.*

La grande Mosquée se recommande, à plus d'un titre, aux studieuses investigations de l'artiste et de l'antiquaire. Suivant l'historien Ibn-Khaldoun, Idris, fils d'Abdallah-ibn-el-H'acen et chef de la dynastie Idrisite, devenu maître de Tlemcen en l'année 174 de l'Hégire (J.-C. 790-91), jeta, dès cette époque, les fondements de cet édifice religieux (1). Un témoignage aussi respectable mérite toute créance. Mais la Mosquée d'Idris disparut dans la tourmente des révolutions successives qui désolèrent Tlemcen sous la domination toujours agitée des Emirs Fatemides, Ifrenides, Sanhadja, Zenata et Maghraoua. Sur ses ruines s'éleva, 356 ans plus tard, le monument qui est encore debout de nos jours, et qui a traversé sept siècles et demi, respecté des hommes et du temps. Les titres authentiques de cette noble origine méritaient bien d'être transmis à la postérité, et nous devons bénir l'heureux hasard qui nous les a conservés. Que le voyageur pénètre dans l'intérieur du monument; qu'il s'arrête un instant sous la coupole du Meh'rab, véritable œuvre d'art bien digne d'être étudiée, et il pourra lire sur les quatre faces du pourtour supérieur l'inscription suivante, sculptée dans le plâtre, en beaux caractères andalous :

بـــــسم الله الرحمن الرحيم وصلى الله على محمد وعلى آله وسلم
تسليما هذا مما امر بعمله الامير * الاجل ايد الله امره
واعز نصره وادام دولته * وكان اتمامه على يد الفقيه الاجل
القاضى الاوصل ابى الحسن على بن عبد الرحمن * ابن على
ادام الله عزهم وتم فى شهر جمادى الاخرة عام ثلاثين وخمس
مايـــــــــــــــــــــــة

(1) Ibn-Khaldoun. *Histoire des Berbères*, tome III, page 335 de la traduction de M. le baron de Slane.

TRADUCTION.

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux. Que Dieu répande ses grâces sur Mohammed et sur sa famille, et qu'il leur accorde le salut! La construction de cette Mosquée a été ordonnée par l'Emir très-illustre...... Que Dieu fortifie son pouvoir, augmente le secours qu'il lui accorde contre ses ennemis, et perpétue la durée de son règne! Elle a été entièrement construite sous la direction du Docteur très-illustre, le Kadi très-agréable à Dieu, Abou-el-H'acen-Ali-ben-Abd-er-Rahman-ben-Ali. Dieu fasse durer leur gloire! Et elle a été achevée dans le mois de Djoumada, second de l'année cinq cent trente (530). »

Une particularité qui frappe tout d'abord à la lecture de cette inscription commémorative, c'est que le nom du prince fondateur qui s'y trouvait originairement mentionné, a disparu sous le ciseau. Ainsi s'exerçait, dans ces temps reculés, la vengeance d'une dynastie rivale, qui, parvenue au pouvoir, voulait effacer les traces glorieuses de celle qui l'avait précédée. Mais le hasard a voulu que ce calcul barbare ait été déjoué, grâces à trois chiffres que le ciseau destructeur a épargnés. La date, demeurée intacte, nous permet, en effet, de restituer le mérite et l'honneur de la fondation à son véritable auteur. Djoumada second, de l'an 530 de l'Hégire, correspond au mois d'avril de l'année 1136 de l'ère chrétienne. A cette époque, Tlemcen se trouvait encore au pouvoir des Emirs Almoravides, et le souverain, alors régnant, de cette dynastie, était Ali-Ibn-Youçof. Ce prince, fils du célèbre conquérant Youçof-Ibn-Tachfin, et qui lui avait succédé au commencement de l'année 500 (J.-C. 1106), a laissé lui-même un nom glorieux dans l'histoire. Il se signala par de brillants faits d'armes en Espagne, où il étendit les limites de l'empire musulman, et il affermit, par un gouvernement sage et vigoureux, la puissance de sa dynastie dans les Etats du Maghreb. Son règne, prospère pendant quinze années, fut, à la fin, troublé par les dissensions suscitées, au nom du Mehdi, par les partisans de la secte Almohade. A sa mort, arrivée en 537 (J.-C. 1142-43), Ali-ibn-Youçof ne laissa à son fils Tachfin qu'un pouvoir précaire, que ce dernier prince devait perdre quatre ans plus

tard, dans un combat décisif, livré sous les murs d'Oran, et qui lui coûta la vie. Cet événement rendit les Almohades maîtres de l'empire du Maghreb (1).

La grande Mosquée, élevée à Tlemcen sous le règne d'Ali-ibn-Youçof, témoigne d'une conception large et hardie. Elle justifie bien son nom par la remarquable étendue de ses constructions. C'est un édifice carré sur sa base, et d'une simplicité majestueuse; il plaît à l'œil, autant qu'il satisfait le goût exercé de l'artiste par la régularité de ses proportions et par l'imposante harmonie de son ensemble. Huit portes donnent accès dans ce monument, dont la forme générale est un carré d'une superficie d'environ trois mille mètres. Le côté orienté au midi forme le vaisseau principal, et c'est la partie de l'édifice le plus spécialement réservée à l'assemblée des fidèles. Six rangs d'arcades ogivales le divisent dans toute sa longueur, qui n'a pas moins de cinquante mètres, et sont coupées perpendiculairement par treize travées, chacune de vingt mètres. Soixante-deux piliers ou colonnes soutiennent ces arcades, et les relient entre elles. La cour ou atrium, au milieu de laquelle s'élève une vasque en marbre onyx translucide, qui déverse l'eau nécessaire aux ablutions, est carrelée en larges dalles du même marbre; elle forme un rectangle de douze sur vingt-un mètres de côté. Elle est circonscrite au levant et au couchant par trois travées d'arcades, sorte de deambulatorium, qui se relie à la partie principale que nous avons déjà décrite. Enfin, du côté qui regarde le nord, se dresse le minaret, tour rectangulaire bâtie en briques, ornée sur ses quatre faces de colonnettes de marbre et revêtue de mosaïques. Il a cent pieds d'élévation; on monte à sa plate-forme par un escalier de cent trente marches. Tel est l'ensemble de ce monument, d'un style simple, sévère, sobre d'ornements et froidement religieux. Le *Meh'rab*, ce sanctuaire des temples musulmans, est la seule partie de l'édifice qui se distingue par sa décoration. C'est un magnifique bouquet d'arabesques. L'œil est ébloui autant que charmé par cette riche profusion de rosaces, de losanges, de fleurs découpées à jour comme la plus fine dentelle; bigarrure étincelante, pleine de fantaisie, de caprice, d'imprévu. De larges rubans de caractères coufiques ou andalous, retraçant à l'œil exercé

(1) V. Ibd. Khald., tome II de la trad., p. 82 et suiv.

du thaleb des sentences choisies du Coran, enlacent de leurs dessins gracieux ces mille figures géométriques si habilement refouillées. On dirait une surprise du kaléidoscope. Enfin, comme pour ajouter à l'effet, une lumière douce et mystérieuse, glissant d'en haut, teint de reflets fantastiques ce merveilleux tableau, qu'il est plus facile d'admirer que de décrire. Il s'agit, comme on voit, d'une véritable œuvre d'art, et c'est peut-être ici le spécimen le plus riche et le plus curieux qui existe de l'ornementation arabe.

A droite de cette belle coupole, et au fond de la première travée, les Musulmans de Tlemcen montrent avec respect l'endroit où fut inhumée, dans le mois de Dou l-Kâda de l'année 681 (avril 1283), la dépouille mortelle du sultan Yar'moracen-ben-Zeiyan, dont le nom est resté populaire parmi eux. Le tombeau a disparu; mais la tradition en précise la place, qui est demeurée l'objet de la vénération publique. Yar'moracen, pendant son long règne de quarante-quatre ans, avait beaucoup travaillé à l'embellissement de sa capitale. Il aimait surtout de prédilection la grande mosquée attenante à son palais (*K'asr-el-K'edim*). Il venait chaque jour y prier, et prenait place volontiers au milieu des savants professeurs qui y réunissaient leurs disciples. Il voulut ajouter à la somptuosité de ce monument, et c'est à lui qu'est due la construction du minaret. Lorsque ce bel ouvrage d'architecture fut terminé, les courtisans du Prince le pressaient d'ordonner qu'une inscription y fût placée pour rappeler à la postérité le nom de celui qui l'avait fait exécuter. Yar'moracen leur répondit dans la langue Zenatïa ou Berbère qui était sa langue maternelle : « *Issents Reubbi;* Dieu le sait, » voulant exprimer par ces paroles qu'il suffisait que Dieu eût connaissance de son œuvre (1). Exemple de modestie, rare assurément, et qu'il faut admirer, bien qu'il nous ait privés d'une précieuse inscription qui eût trouvé tout naturellement sa place dans ce recueil. Yar'moracen avait comblé la grande mosquée de ses dons. Un des présents royaux subsiste encore aujourd'hui, au dire des Musulmans. C'est un lustre de dimension énorme, en bois de cèdre lamé de cuivre, que l'on peut remarquer dans la travée du milieu, vis-à-vis du

(1) V. *Histoire des Beni-Zeiyan*, par Mohammed El-Tenessy, trad. par M. l'abbé Bargès, p. 29 (Paris, 1852.

Meh'rab. Ce lustre bizarre de forme et d'aspect, mesure huit mètres de circonférence à sa base; il est suspendu à la coupole par des chaînes en cuivre massif, ciselé dans la partie supérieure. L'état de délabrement de cette relique ne trahit que trop son antique origine, et la tradition qui la fait vieille de près de six siècles, n'a rien d'invraisemblable.

Entre le Meh'rab et la place que l'on assigne au tombeau d'Yar'moracen, il existe une petite porte ogivale qui donne accès dans une salle haute et peu éclairée. Vous pouvez remarquer au-dessus de cette porte une tablette en bois de cèdre, encastrée dans la muraille, et sur laquelle se détache en relief une ligne de caractères arabes d'un beau type andalous vigoureusement fouillés dans le bois. Des rosaces finement sculptées forment l'encadrement. La tablette mesure deux mètres et demi de longueur, sur une hauteur de trente-cinq centimètres. Il y a quelques années, ce monument épigraphique était complètement ignoré; une couche épaisse de chaux le recouvrait depuis bien longtemps, et l'indifférence des indigènes ne leur permettait pas de soupçonner qu'il pût y avoir quelque intérêt à aller à la découverte sous cet enduit séculaire. L'envie nous prit de déchirer le voile. Le badigeon fut enlevé; la tablette nettoyée avec soin, et nous eûmes alors, à la grande surprise de nos Musulmans, la satisfaction de faire reparaître au jour l'inscription que voici :

امر بعمل هذه الخزانة المباركة مولانا السلطان ابو حمو ابن
لامرا الراشدين ايّد الله امره واعز نصره ونبعه كما وصل ونوى
وجعله من اهل التقوى وكان الفراغ من عملها في يوم الخميس
ثالث عشر لذي قعدة عام ستين وسبع مايـــــــــــــة

TRADUCTION.

« Cette bibliothèque bénie a été fondée par l'ordre de notre maître, le sultan Abou-H'ammou, fils des émirs légitimes; que Dieu fortifie son pouvoir, qu'il augmente sa force contre ses ennemis, qu'il le récompense suivant le mérite de son œuvre

et de ses intentions, et le conserve au nombre des serviteurs zélés de la Foi ! L'établissement en a été achevé le jeudi, treize de doul-l-k'âda de l'année sept-cent-soixante (760). »

Cette date correspond au 7 octobre 1359 de notre ère. Le fondateur est le sultan Abou-H'ammou-Mouça, deuxième du nom, qui est considéré comme le restaurateur de la dynastie Abd-el-Ouadite sur le trône de Tlemcen. Ce prince était arrière petit-fils d'Yar'moracen, et il fut son sixième successeur. Il reprit le pouvoir sur les émirs Merinides, au commencement du mois de rebiâ premier 760 (février 1359), et c'est neuf mois après cette reprise de possession, qu'il fit la fondation pieuse, dont l'inscription que nous venons de rapporter a transmis le souvenir à la postérité. Abou-H'ammou était un roi généreux, libéral, bienfaisant. Il aimait les arts et les lettres et protégait ceux qui s'y adonnaient; c'est par ce côté surtout qu'il se distingua, et qu'il a mérité d'échapper à l'oubli. Il attirait les savants de renom dans sa capitale, témoin Ibn-Khaldoun qui eut part à ses largesses, il les comblait de faveurs, et les encourageait autant qu'il les flattait en assistant à leurs leçons. Il fonda un vaste collège (*la Medresa-Tachfinïa*) qui subsiste encore aujourd'hui, dans le voisinage de la grande mosquée (1). Mais c'est principalement envers les poëtes qu'Abou-H'ammou se montrait libéral et magnifique. Lui-même s'adonnait avec succès à la poésie, et le recueil de ses œuvres littéraires, connu sous le nom de *Divan d'Abou-Hammou*, est un livre fort vanté, même des lettrés musulmans de nos jours. Il avait composé, pour son fils Abou-Tachfin, un ouvrage intitulé *Chapelet de perles* ou *Traité de l'art de régner* (2). Le royal héritier fit peu de cas des leçons paternelles, à en juger par l'esprit de révolte qui l'anima toute sa vie. Ce fut en combattant à la tête de son armée contre ce fils indigne, devenu son compétiteur, qu'Abou-H'ammou périt dans le mois de dou-l-h'idja 791 (novembre 1389). Il était âgé de soixante-huit ans, et en avait régné trente.

Les deux inscriptions que nous venons de rapporter sont les

(1) Cette *Medresa* n'avait pas changé de destination jusqu'à l'époque où nous nous sommes emparés de Tlemcen. Depuis lors, l'administration militaire l'a convertie en magasin aux vins.

(2) Mohammed-et-Tenessy. — Trad. Bargès. P. 72.

seules que l'on trouve dans l'intérieur de la grande mosquée. Il en est une troisième, que l'on peut lire extérieurement (1) au-dessus de la porte, aujourd'hui condamnée, qui s'ouvrait autrefois du côté du midi, à gauche du Meh'rab. Elle est peinte sur bois et abritée par un auvent décoré de rosaces sculptées. Le caractère Maugrebin, et un peu maniéré, se dessine en blanc sur fond rouge. Cette inscription peut dater de deux siècles; elle ne présente d'ailleurs aucun intérêt historique et elle a été composée dans un esprit exclusivement religieux. C'est une simple citation des versets 37 et 38 de la vingt-quatrième sourate du *Koran*. Nous n'en croyons pas moins devoir la reproduire ici :

عوذ بالله من الشيطان الرجيم بسم الله الرحمان الرحيم صلى الله
وسلم على سيدنا ومولانا محمد وعلى اله المصطفى الكريم *
رجل لا تلهيهم تجارة ولا بيع عن ذكر الله واقام الصلاة وايتاء
الزكاة يخافون يوما تتقلب فيه * القلوب والأبصار ليجزيهم
الله احسن ما عملوا ويزيدهم من فضله والله يرزق من يشاء
بغير حساب

TRADUCTION.

« Dieu me garde contre Satan le Lapidé ! Au nom de Dieu clément et miséricordieux. Que Dieu accorde ses grâces et le salut à notre Seigneur et notre Maître Mohammed et à sa famille. Il est l'Élu, le Généreux.

» Les hommes que le commerce et le soin de leurs affaires ne détournent pas du souvenir de Dieu, ni de la pratique de la prière et de l'aumône, et qui redoutent le jour où les cœurs et les yeux seront bouleversés, Dieu les récompensera suivant le mérite de leurs œuvres, et les comblera de ses faveurs. Dieu dispense ses bienfaits à qui il lui plaît, et sans compter. »

(1) Mohammed Et-Tenessy. Trad. Bargès, p. 72.

II.

TOMBEAU DE SIDI-AH'MED-BELH'ACEN EL-R'OMARI.

On ne saurait quitter la grande mosquée, sans visiter tout à côté un petit oratoire qui a le privilége d'attirer, depuis quatre siècles, la vénération de tous les musulmans. Nous voulons parler du tombeau de Sidi-Ah'med-Belh'acen-el-R'omari. Ce saint personnage, originaire de la tribu Berbère des R'omara, vivait dans le neuvième siècle de l'hégire. Il ne passait pas pour un savant docteur, mais il était considéré comme un homme juste servant Dieu. Dès sa jeunesse, il avait renoncé au monde et à ses plaisirs; il fuyait la société, ne se montrait jamais en plein jour, et passait toutes ses nuits dans l'intérieur des mosquées, veillant et priant. Sidi-Ah'med-Belh'acen avait fait deux fois le pèlerinage, et s'était fait initier, en Orient, aux doctrines ascétiques des Soufis. Il les pratiqua toujours rigoureusement, vivant dans l'humilité, la pauvreté, l'abstinence et la chasteté. On admirait ses grandes vertus, et on lui attribua le don des miracles et la prescience de l'avenir. Mais les rigides austérités auxquelles il se livrait sans relâche, abrégèrent ses jours. Un matin, on le trouva mort dans la grande mosquée; il avait conservé l'attitude de l'homme qui prie. Son corps fut déposé dans une des galeries extérieures de cet édifice, auprès d'une petite maison que l'humble hermite s'était choisie pour retraite. La dévotion des fidèles lui éleva un tombeau, et le bruit s'accrédita que Dieu, voulant honorer et récompenser en sa personne le modèle de ses serviteurs, lui avait accordé, après sa mort, le pouvoir de soulager et même de guérir toutes sortes d'infirmités physiques et morales. On juge avec quelle facilité ce bruit se propagea et prit créance. Bientôt l'oratoire de Sidi-Ah'med-Belh'acen devint le rendez-vous de tous les affligés. C'est sans doute à cette croyance populaire qu'un poëte du temps faisait allusion dans le quatrain suivant, que nous trouvons gravé au-dessus de la porte qui donne entrée dans ce lieu vénéré :

* سَطَعَتْ فَضَائِلُ ذَا الْمَقَامِ كَمِثْلِ مَا *
* سَطَعَ الصَّبَاحُ أَوِ اسْتَنَارَ الْفَرْقَدُ *
* فَإِذَا عَرَتْكَ مُلِمَّةٌ فَدَوَاؤُهَا *
* شَمْسُ السِّيَادَةِ وَالْمَعَارِفِ أَحْمَدُ

TRADUCTION.

« Elles se répandent les vertus de ce santuaire,
» Pareilles à la lumière de l'aurore ou à l'éclat des astres.
» A vous que de grands maux affligent, celui qui doit les guérir,
» C'est ce soleil de noblesse et de science, Ah'med ! »

L'inscription est gravée en relief sur un madrier de cèdre qui forme imposte, et mesure 1m 60 de longueur sur une hauteur de 25 centimètres. Le caractère est africain, et d'un beau modèle; chaque vers est encadré de rosaces et de fleurs sculptées avec un art remarquable.

Nous devons à l'auteur du *Bostan* de connaître d'une manière précise la date de la mort de Sidi-Ah'med-Belh'acen (1). Cet événement arriva le douzième jour du mois de chaoual 870 (mai 1466), sous le règne du sultan Abou-Abdallah-Moh'ammed-el-Motanekkel, le vingtième prince de la dynastie Abd-el-Ouadite qui se fût assis sur le trône d'Yar'moracen,

CHARLES BROSSELARD.

(A suivre.)

(1) *El-Bostan fi dzeker el-aoulia ou el-oulama bi Telimsan*, est une histoire des marabouts savants auxquels Tlemcen s'honore d'avoir donné le jour. L'auteur de cet ouvrage est Sidi-Moh'ammed-ben-Moh'ammed, surnommé Ibn-Meriem, qui vivait vers le milieu du seizième siècle de notre ère.

LES RUINES D'OPPIDUM NOVUM

A DUPERRÉ, LA *Khadra* DU DOCTEUR SHAW,

(Vallée du Chelif.)

Sur la route qui conduit de Miliana à Orléansville, on trouve — après le défilé qui serpente en aval du pont d'Omar Pacha — un village européen qui a reçu le nom de *Duperré*, en commémoration de l'illustre amiral dont la flotte amena notre armée à la conquête de l'Algérie. A cet endroit, la vallée du Chelif, resserrée un instant par les montagnes de Doui et d'Arib, reprend de majestueuses dimensions et développe largement ses beaux terrains à céréales, entre deux rangées de coteaux qui rappellent la Bourgogne et font désirer les futurs vignerons destinés à les couvrir un jour de pampres verdoyants.

Les indigènes, peu soucieux de nos gloires terrestres ou maritimes, continuent à appeler cette localité *Aïn-Defla*, la source aux lauriers-roses. Tout auprès, coule une autre fontaine — *Aïn-Khadra* — au milieu d'une végétation luxuriante qui justifie parfaitement son nom. Ses eaux pures et abondantes étaient jadis recueillies dans un ancien acqueduc dont on suit encore les traces, et qui descendait vers une colline allongée du Sud au Nord. Des ruines assez considérables recouvrent celle-ci presque en entier; le Chelif baigne sa base argileuse au Nord, à l'Ouest et à l'Est, et en fait une sorte de presqu'île du sommet de laquelle on voit, au milieu même du fleuve, la pile d'un pont romain dont une culée subsiste encore sur une des rives.

Le docteur Shaw nous a laissé une courte description de ces ruines, qu'il désigne par le nom de *Khadra* (V. t. 1er, p. 75 et 76). Ce savant anglais donne, dans sa 1re édition (1738) — celle qui a été suivie pour la traduction française (1) — les deux sy-

(1) Il est dit dans la préface de la réimpression anglaise de 1808 que le Dr Shaw avait communiqué quelques notes et corrections à l'auteur de la traduction française des *Voyages*. « They were translated (his *Travels*) » into french and printed in-4°, in 1743, with several notes and emendations communicated by the author (préface, p. IV). »

nonymies d'*Oppidum Novum* et de *Zuccabar*, laissant au lecteur le soin de se décider entre elles. Mais dans sa 2e édition (1757), faite après sa mort, on voit qu'il opte pour la dernière. L'avenir ne devait par confirmer ce choix malheureux.

Ce débris de pont se trouve à peu près en face du confluent de l'Oued Ebda avec le Chelif. Je dis *Oued Ebda*, d'après les anciennes cartes — et surtout pour l'avoir entendu ainsi nommer par les gens du pays — car il figure sous le nom de *Remali* sur la carte topographique des environs d'Alger, datée de 1851. Quand donc la lumière se fera-t-elle dans le cahos des nomenclatures de géographie africaine?

Lorsque l'on parcourut pour la première fois la vallée du Chelif à l'ouest de Miliana (1842), un chef d'escadron d'état-major, M. Puillon Boblaye, visita ces ruines et y trouva une dédicace terminée par les mots *Oppido Novo*. Sa copie, qu'il voulut bien me donner, était assez exacte pour qu'il fût très-facile de rétablir le texte. La première ligne seule résista à toute tentative de restitution; car elle contenait les noms du personnage à qui la dédicace avait été faite; et ce ne sont pas de ces mots que le sens général du texte puisse aider à deviner.

En 1849, je cherchai vainement, dans les ruines d'Aïn Khadra, l'inscription vue par M. le commandant Boblaye. D'autres voyageurs, en assez grand nombre, à qui je signalai cette épigraphe, ne furent pas plus heureux que moi dans leurs investigations. Quelques-uns de ces désappointés, qui ne connaissaient pas le caractère honorable et sérieux du premier observateur, soupçonnaient une mystification archéologique et cherchaient même dans le texte de l'introuvable document quelque analogie avec le fameux *Cellarius polkam inventavit*, etc., fabriqué à Ténès et transporté en Suisse par un financier antiquaire.

J'avais, en ce qui me concerne, tant de confiance dans le commandant Boblaye, que je n'hésitai pas à publier l'épigraphe, d'après sa copie unique, dans le premier volume de la *Revue africaine* (p. 337). La question en était là, lorsque M. le lieutenant Guiter, du 93e, m'adressa de Miliana une lettre datée du 27 septembre dernier, où il annonçait qu'aidé de quelques ouvriers militaires qu'il dut à la bienveillance de M. le général Liébert, commandant la subdivision, il a fait dans les ruines présumées d'*Oppidum Novum*, des fouilles qui ont amené la

découverte des deux inscriptions. L'une est une épitaphe et l'autre la dédicace qui depuis plusieurs années se dérobait si obstinément à toutes les recherches !

M. le lieutenant Guiter, en qui la *Société historique algérienne* vient d'acquérir un intelligent et actif correspondant, envoyait en même temps que sa lettre, des estampages des deux inscriptions dont il a découvert l'une et si heureusement retrouvé l'autre.

Voici la copie exacte de ces deux documents, sauf les lettres liées que la typographie locale ne nous fournit pas les moyens de reproduire :

N° 1.

C. VLPIO C. F.
QVIR. MATERN.
AEDIL. IIVIR. IIVIR.
QQ. OMNIBVS
HONORIBVS
FVNCTO PRINCI
PI LOCI AERE
CONLATO
OPPIDO N°
(1)

N° 2.

D. M. S.
IVLIA AEMILIA
VIXIT ANNIS XLV..
C. IVLIVS TOT..
NVS MARITAE DVL
CISSIMAE FE...
(2)

Après la formule (exprimée en abrégé dans le n° 2, *Dis Ma-*

(1) Cette inscription est gravée dans un cadre, sur une pierre haute de 0,90 c. et large de 0,50 c. A la première et à la dernière ligne, les lettres ont 0,08 c., à la 2e 0,06 c., et aux autres 0,05 c. 1/2.

Les lettres suivantes sont liées : I, R, et T, E à la 2e ligne; — I, R (deux fois), à la 3e.

(2) Cette épitaphe est gravée sur une pierre haute et large de 0,50 c. Les lettres ont 0,05 c., sauf à la dernière ligne où elles n'en ont que 0,04 c.

nibus sacrum, monument consacré aux Dieux Mânes), arrive cette simple épitaphe :

« Julia Æmilia a vécu quarante... ans. Caius Julius Tot... » nus, a fait ce tombeau à sa très-douce épouse. »

La lacune qui existe à la fin de la troisième ligne permet de supposer que la défunte a pu vivre, au maximum, 49 ans; dans tous les cas, elle a atteint au moins le chiffre 45.

A la première ligne, les abréviations D. M. S. sont précédées et suivies de cœurs. A la dernière, un quatrième cœur sépare les mots *dulcissimae* et *fecit;* mais celui-ci est surmonté d'une flamme en spirale qui manque aux autres. Quoiqu'il s'agisse ici d'un mari qui regrette sa femme, il ne faut pas imaginer qu'il y ait quelque rapport de signification entre ces figures et les mots auprès desquels on les trouve. Ce sont de simples caractères séparatifs qu'on rencontre sur toute espèce d'épigraphes et qui n'ont aucune relation avec les sentiments plus ou moins sincères qui y sont exprimés.

En développant les abréviations de l'inscription n° 1, on obtient ce texte :

Caio Ulpio, Caii filio
Quirinâ, Materno,
xdili, duumviro, duumviro
quinquennali, omnibus
honoribus
functo princi —
pi loci aere
conlato
Oppido Novo.

« A Caius Ulpius, fils de Caius, de la tribu Quirina, *surnommé* Maternus, édile, duumvir, duumvir quinquennal, » ayant exercé toutes les fonctions honorifiques *municipales*, » *personnage* principal de l'endroit. *Monument élevé* au moyen » d'une collecte pécuniaire, à Oppidum Novum. »

Les mots en italique ont été ajoutés au texte pour le rendre plus intelligible.

La phrase *aere conlato* répond à notre formule *par souscription* et montre que ce procédé, dont on a un peu abusé de nos jours, n'est pas resté inconnu aux anciens.

Ulpius avait été édile, duumvir et duumvir quinquennal

fonctions municipales relatives aux constructions et réjouissances publiques, à la justice et à l'administration proprement dites.

L'*édile* avait la police de la voie publique, des édifices, des bains, en ce qui concernait la sûreté, la salubrité et le bon ordre.

Le *duumvir*, comme son nom l'indique, appartenait à une magistrature composée de *deux* membres : un *duumvir juridicundo* chargé de rendre la justice dans les limites de la juridiction locale; un *duumvir quinquennalis*, aussi appelé — dit-on — *curator* et *censor*. Son office, qui était réputé la plus haute des dignités curiales, embrassait la surveillance des édifices et des travaux publics; il avait l'administration des finances de la cité, affermait ses terres et percevait ses revenus. Bien que la nature de ces fonctions semble rendre la permanence indispensable, il n'était élu que tous les cinq ans, d'où son nom de *quinquennalis*. Pour résoudre la difficulté, on a supposé qu'il n'était chargé que d'une sorte d'inspection, de censure périodique.

J'ai rendu par *fonctions honorifiques municipales*, l'expression *honores;* ceci exige quelques explications.

Le personnel de l'administration municipale romaine comprenait de simples décurions et des magistrats curiaux, comme ceux dont on vient de parler. Les premiers s'acquittaient de pures obligations, ils subissaient des charges, même (*munera*), qui ne relevaient pas la condition du fonctionnaire. Tandis qu'aux fonctions des autres s'attachaient des distinctions et une considération qui leur avait fait donner le nom d'honneurs, *honores* (1).

Quant à l'expression *princeps loci*, que j'ai rendue par *personnage principal de l'endroit*, elle équivalait peut-être à celle de *patronus*.

Je ne dois pas dissimuler que ces explications sur les municipalités romaines sont assez sujettes à controverse. La matière, malgré les efforts de la science, n'est pas encore complètement élucidée; et il n'y a pas bien longtemps que deux antiquaires

(1) J'emprunte les définitions qu'on vient de lire à M. Fauriel *(Histoire de la Gaule méridionale,* t. 1er, p. 360), qui les donne d'après Papinien, le Code Théodosien, Roth et Savigny.

justement célèbres se sont livré bataille sur ce difficile terrain, avec des armes qui — par parenthèse — n'ont pas toujours été courtoises. On conçoit qu'une institution qui a duré tant de siècles et qui s'est appliquée dans presque tout le monde romain, doit se présenter, selon les temps et les lieux où l'on en a écrit, d'assez nombreuses variantes pour alimenter bien des polémiques.

Pour revenir à notre inscription principale, constatons qu'elle fixe un nouveau et solide jalon sur la voie antique dont le point de départ était aux frontières de la Tingitane (Maroc), et celui d'arrivée à *Rusuccuru* (Dellis), traversant ainsi toute la province d'Oran et la moitié de celle d'Alger. Ce point essentiel, acquis à la géographie comparée, facilitera sans doute la détermination de positions voisines sur cette importante ligne du Chelif, entre Amoura (Sufasar) et la Mina. M. le lieutenant Guiter a donc rendu un service essentiel à l'archéologie africaine, en remettant en lumière cette curieuse épigraphe, ou du moins en permettant de la compléter et d'assurer la réalité de son existence que beaucoup de personnes penchaient à révoquer en doute. M. le général Liébert, qui lui a fourni les moyens d'amener ses utiles recherches à un heureux résultat, ne mérite pas moins la reconnaissance des amis de la science archéologique. On peut être assuré que la subdivision de Miliana — qui présente beaucoup de ruines et des lignes importantes de communication romaine — sera désormais étudiée avec zèle et intelligence.

Il faut pas oublier de mentionner deux médailles appartenant à des époques extrêmes et que M. le lieutenant Guiter à recueillies dans les ruines d'*Oppidum Novum*. L'une se range dans la classe des monnaies locales; et nous ajouterions dans la *section numidique*, si cette expression n'avait pas l'inconvénient d'être équivoque, la partie occidentale de la *vieille Numidie* étant devenue sous le haut empire la *Mauritanie césarienne*. En somme, cette pièce, — de moyen module, — est une de celles que l'on rencontre surtout dans la région orientale de l'Algérie. A l'*avers*, au milieu d'un cordon circulaire en grenetis, se détache avec assez de relief une tête diadémée, et tournée à gauche. Elle est ornée dune barbe pointue et dont l'extrémité inférieure se projette en avant. Au *revers*, un cheval libre et nu est au galop de chasse; au-dessous de ce quadrupède, il y

avait peut-être un globule. Le ton dubitatif est ici de circonstance, car notre pièce est très-fruste.

L'autre est un petit bronze de Constantius, fils du grand Constantin. On lit au revers : FEL. TEMP. REPARATIO, *Felix temporum reparatio*. Dans le champ de la médaille, l'empereur terrasse un ennemi d'un coup de lance. Il est armé en guerre et avec le bouclier au bras gauche. A l'exergue, on lit : CONOB (*Constantinopoli obsignata*, monnaie frappée à Constantinople).

Il ne faut pas terminer cet article sans rapporter les quelques passages des auteurs anciens où il est question d'*Oppidum Novum* du Chelif, qu'on ne doit point confondre avec une autre cité romaine de même nom qui se trouvait dans la Tingitane (Maroc).

Il y en aurait même une troisième *à l'est* de Miliana, l'*Oppidoneon Kôlonia* de Ptolémée, s'il était possible de se fier aux longitudes des tables du géographe d'Alexandrie. Peut-être, par une erreur qu'il lui arrive souvent de commettre, aura-t-il transposé cette localité; et sa colonie d'Oppidoneon n'est-elle autre chose que notre Oppidum Novum.

Celle-ci a été fondée par l'empereur Claude, qui la peupla avec des vétérans. *Ejusdem jussu* (Divi Claudii), — dit Pline, l. v, § 2 — *deductis veteranis, Oppidum Novum*.

A la fin du 5e siècle, cette ville avait un évêque du nom de Benantius, qui fut, avec tant d'autres, chassé de son siége par le roi vandale et arien Hunéric, après l'assemblée de Carthage, en 484. Benantius mourut dans l'exil.

A. BERBRUGGER.

P. S. — La *Société historique algérienne* vient de recevoir une nouvelle et intéressante communication de M. le lieutenant Guiter, relative à des épigraphes de Zuccabar. Ce sera l'objet d'un prochain article.

UNE BRIQUE ROMAINE.

M. Ghisolfi, déjà connu par tous nos lecteurs comme un des bienfaiteurs du Musée central de l'Algérie, vient de donner à cet établissement un nouveau témoignage de sympathie, par l'envoi des objets suivants, qu'il a découverts aux environs de la ville de Sétif, où il habite; quelques-uns de ces objets ont été recueillis par lui dans des tombes romaines; le plus intéressant, et, en même temps, le moins apparent de tous, est celui qui donne son nom à cet article.

Parmi les antiquités dues à M. Ghisolfi, parlons d'abord de dix-sept médailles, grand et moyen bronze, de divers empereurs ou impératrices, depuis Auguste jusqu'à Gordien III. On y remarque un Pertinax qui, par malheur, est un peu fruste.

Vient ensuite un *trois-pieds* en bronze. Il serait peut-être un peu prétentieux d'appeler du nom de *trépied* cet ustensile de ménage, large de 13 centimètres et d'une hauteur de 5 centimètres environ. Une rainure, qui se développe circulairement en dedans de sa partie supérieure, semble destinée à emboîter les vases que l'on plaçait dessus.

Enumérons, en bloc, — quitte à reprendre en particulier ce qui mérite d'attirer l'attention — les autres objets donnés par M. Ghisolfi.

Ce sont neuf vases en terre, dont quatre pots de ménage de différentes dimensions; plus, trois lampes funéraires plus ou moins bien conservées et deux pots à fleurs de proportions tout à fait lilliputiennes. La liste se clot par une brique romaine sur laquelle est grossièrement gravée une dédicace à des martyrs.

Après l'énumération vient la description, que nous ferons aussi brève que possible, afin que les lecteurs, impatients de connaître ce qui est écrit sur notre brique, ne sautent point par dessus les paragraphes qui l'en séparent.

Les quatre pots de ménage sont de hauteurs diverses, échelonnées entre 0,25 centimètres et 0,14 centimètres; trois seulement ont des anses, et deux, surtout, sont remarquables par l'élégance des formes. Le vase dépourvu d'anse est le moins haut de tous, mais le plus large. Sa panse, qui se développe à mesure qu'elle approche de la base, contenait — mêlés à de la terre — des ossements presque pulvérisés et portant des traces évidentes de crémation. Il est difficile, dans l'état où ces débris se présentent, de décider s'ils appartiennent à un très-jeune enfant ou à quelque petit animal.

Les deux pots à fleurs ont mêmes dimensions, à un centimètre près. Le plus grand a 0,06 cent. 1/2 de haut et 0,07 de diamètre supérieur, avec une base de 0,04 cent 1/2. Tous deux sont percés en dessous, pour faciliter l'écoulement de l'eau, absolument comme leurs similaires de notre époque. Ces vases à fleurs, trouvés dans un sarcophage, rappellent ceux que les indigènes placent sur leurs sépultures. Ils les accompagnent — on le sait — de godets à eau pour abreuver les petits oiseaux qui viennent plus volontiers gazouiller et s'ébattre sur une tombe solitaire que sur les bruyantes charmilles d'un jardin de plaisir. Plusieurs pierres observées dans des cimetières antiques, et où l'on avait creusé certaines cavités analogues, à la face supérieure, font supposer que la pensée pieuse de nos musulmans a ses racines dans le passé romain et peut-être au-delà.

Les trois lampes funéraires annoncées plus haut, ont les formes antiques bien connues; mais deux d'entre elles sont enduites de ce vernis verdâtre et vitrifié de la poterie grossière moderne. Des artisans, de siècles postérieurs à la domination romaine, ont-ils ainsi vernissé des lampes antiques; ou, ce qui paraît plus probable, auraient-ils imité les formes de celles-ci? Nous livrons ce problème de céramique aux discussions des gens spéciaux et mieux placés que nous pour le résoudre.

La troisième lampe n'est plus qu'un fragment d'une belle terre rouge bien fine, qui se recommande par des amorces d'un dessin de bon goût. Ce qui reste de la bordure est une succession de losanges ornementés alternant avec des rosaces.

Nous voici enfin arrivé au dernier, au plus humble d'apparence, et pourtant au plus curieux — nous l'avons déjà dit — des objets que notre musée doit à libéralité de M. Ghisolfi. C'est une simple brique de 0,27 centimètres sur 0,19, avec une épaisseur de 0,02 centimètres. Elle porte au dos,

et en deux sens opposés, ces impressions digitales qui, en rendant les surfaces inégales, facilitaient la prise du mortier.

L'inscription latine gravée sur cette brique a des caractères graphiques tout particuliers et qu'il faut décrire, parce qu'ils offrent des éléments utiles aux discussions dont notre épigraphe pourra devenir l'objet. Ainsi, le lapicide a transformé en droites toutes les courbes de certaines lettres. Sous sa pointe, O devient un carré ou un losange; et U, qui s'y trouve employé concurremment avec V voyelle, se transforme en un carré auquel manque la traverse supérieure. Le même systême de redressement des courbes a été appliqué à tous les autres signes alphabétiques où entraient des éléments curvilignes.

Il n'est pas que nos lecteurs n'aient essayé quelquefois de graver des mots sur un roc ou sur des murailles d'une certaine dureté; ils auront remarqué, alors, que les parties courbes des lettres sont les plus difficiles à tracer, et que si l'on veut aller vite il faut leur substituer des droites. Ceci nous fait croire que notre épigraphe a été gravée après cuisson de la brique; et l'absence de boursoufflures et de bavures au bord des lettres, nous confirme dans cette opinion.

Voici, d'ailleurs, l'inscription dont il s'agit :

HIC MM SCOR
STEFANI ET
LAURENTI
LVLIANI
POSSVX
XII KL AP DL
ABOR LET
SCI STEFANI.

La dernière lettre de la 5e ligne est douteuse Si c'est en effet un X, le lapicide a oublié de prolonger au-delà du point d'intersection la diagonale dont la tête se trouve à gauche.

A la 6e ligne, le premier L est barré dans l'angle de la lettre, sans doute pour indiquer qu'il y a abréviation avant et après celle-ci. La barre de L final ne paraît pas motivée par la même cause.

SCI (pour SANCTI), qui commence la dernière ligne, est surmonté d'une barre qui signale une abréviation. On a oublié ce signe au-dessous de SCOR (pour SANCTORUM) qui termine la première ligne.

Après ces observations, qui précisent l'état de notre épigraphe, nous proposons de la lire ainsi, sans garantir toutefois la 5e ligne qui nous paraît douteuse, par la cause énoncée plus haut :

« Hîc, memoriam sanctorum Stefani et Laurentii Luliani » posuerunt..... XII kalendas apriles, die laboris letalis sancti » Stefani. »

Et nous traduisons :

« Ici les Lulianus ont placé un monument commémoratif » des saints Etienne et Laurent..... Le douzième jour avant » les kalendes d'avril (le 21 mars), et celui de la souffrance » mortelle (ou du martyre) de St-Etienne. »

Nous ne nous dissimulons pas que les quelques lignes que nous venons d'écrire sont grosses de discussions d'archéologie sacrée! peut être dira-t-on tout d'abord : « Pourquoi les » *Lulianus*? Luliani est sans doute le deuxième nom de » St-Laurent. »

D'autres, cédant à une tentation bien forte pour des antiquaires, prétendront qu'il s'agit ici des *Lulliens*, ou partisans de Raymond Lulle, mort à Bougie, pour la Foi, en 1315. Ils rappelleront la doctrine lullienne, *ars lulliana*, qu'il est venu prêcher trois fois en Afrique, à Tunis, Alger et Bougie; et diront que ce Vénérable a très-bien pu laisser des partisans à Sétif, qui est si près de Bougie, lieu de ses dernières prédications et de son martyre. La brique est romaine, il est vrai, mais l'inscription a été gravée après la cuisson; donc, aucun argument tiré de la matière ne peut être invoqué contre cette opinion hardie.

Mais, en ce qui nous concerne, nous nous gardons bien de ces entraînements dangereux qui exposent la science à sombrer sur les écueils de l'imagination.

Pour rentrer dans le positif, faisons remarquer la date que notre document assigne au martyre de saint Etienne que l'église célèbre le 3 août.

Ce protomartyr fut lapidé à Jérusalem, en 33 de J.-Ch., et ses restes ne furent retrouvés qu'en 415. Lors de l'invention de ces reliques vénérables, un moine en apporta quelques débris en Afrique et les donna à Evodius, évêque d'Uzale, en Proconsulaire (nord de la Tunisie), qui les plaça solennellement dans son église, devant une grande affluence de peuple.

Presqu'en même temps, le prêtre Orose apportait dans l'île de Minorque d'autres reliques du même saint. L'évêque de ce siège écrivit en Afrique, touchant les miracles opérés par ces restes précieux, une lettre qui fut lue publiquement par Evodius, et ne contribua pas peu à populariser dans ce pays le culte de Dulie auquel saint Etienne avait droit. Saint Augustin s'y employa de son côté à Hippone.

Mais n'empiétons pas ici sur les attributions des hagiographes et renvoyons ceux de nos lecteurs qui voudraient en savoir davantage, à l'*Africa Christiana* de Morcelli (Ad annum 418, VII.).

Quant à saint Laurent, qui est aussi nommé dans notre inscription, il fut martyrisé à Rome le 10 août 258, alors que l'empereur Valérien venait de renouveler la persécution contre les chrétiens. Il ne paraît pas avoir été connu en Afrique avant l'époque d'Augustin, puisque ce saint évêque dit : *Beati Laurentii illustre martyrium est, sed Romae non hic* (Serm. 303). Et, partant de là, il s'efforce de vulgariser la connaissance de son martyre à Hippone, devant peu d'auditeurs et en peu de mots, car son corps, dit-il, est accablé de fatigue et vaincu par la chaleur : *Ergo, pauci, audite pauca, quia et nos in hac lassitudine corporis et aestibus non possumus multa.* Les efforts de ce digne prélat ne furent pas inutiles, car on voit par les inscriptions, que la vénération pour saint Laurent devint plus tard assez populaire en Afrique.

Mais nous ne voulions qu'énumérer en peu de mots les nouvelles libéralités archéologiques de M. Ghisolfi envers notre musée; et voici que nous nous laissons entraîner à écrire un long article. Nous en demandons pardon au lecteur et nous posons ici la plume.

A. Berbrugger.

HISTOIRE

DES DERNIERS BEYS DE CONSTANTINE,

Depuis 1793 jusqu'à la chute d'Hadj-Ahmed.

S'il est dans l'esprit de l'homme des tendances secrètes qui le portent sans cesse à scruter les profondeurs de l'avenir, pour y lire, dans un horizon lointain, les destinées futures des nations, il en est d'autres non moins vivaces qui le poussent à rechercher un passé inconnu et à reconstituer par les seules lumières de l'étude, des mondes qui ne sont plus, des peuples dont l'histoire conserve à peine le nom. Guidé par ce fil d'Ariane, il va, secouant la poussière des tombeaux, interroger ces pierres, ces marbres où tour-à-tour la douleur ou la vanité inscrivirent leurs noms ou leurs pleurs, et sous sa main ces signes inconnus d'une langue ignorée reprennent une vie, un sens et nous disent qu'ici régna tel prince, là mourut tel conquérant, que plus loin fleurit telle cité et plus loin encore se livra telle bataille.

Sans doute s'il nous était permis de lire ainsi dans les entrailles du passé et que nous pussions reconstituer pièce à pièce l'histoire de ce que fut jadis ce rocher fameux qui a nom Constantine, dire quel fut le premier téméraire assez hardi pour oser y implanter sa demeure, notre tâche serait belle. Mais, nous le reconnaissons sans honte, un tel travail est au-dessus de nos forces, et notre but est plus modeste.

Bon nombre d'historiens anciens ou modernes ont suffisamment fait connaître ce que fut Cirta au temps des Massinissa, des Jugurtha et des Empereurs romains. D'autres, et en particulier M. Cherbonneau, ont déjà initié le public à quelques-unes des diverses phases que cette cité à subies pendant la période arabe. A mon tour, je viens porter une pierre à l'angle de l'édifice.

L'histoire de Constantine *sous la domination turque*, m'a semblé mériter plus spécialement l'attention du lecteur : d'abord parce qu'elle est la plus rapprochée de nous et qu'ensuite, par cela même peut-être, elle est la moins connue. Mais, on le sait, les Turcs savaient mieux manier le sabre que la plume et,

sous ce régime de la terreur, l'Arabe courbé sous le poids du plus brutal despotisme, oublia entièrement les productions de l'intelligence, pour ne songer qu'à soustraire ses biens ou sa vie à la rapacité de l'oppresseur. Si, pendant cette longue période de temps, les conjurations et les révoltes furent continuelles, pas une voix n'osa s'élever pour protester contre l'arbitraire et l'injuste, pas un écrit ne tomba de tant de mains noircies de poudre ou chargées de chaînes. Le père racontait au fils ce qu'il tenait de la bouche de son aïeul, les rancunes devenaient héréditaires, on se léguait la haine; mais les faits historiques restaient perdus dans le secret des familles. Bien des générations se sont succédées depuis, et celle qui pourrait dire encore les actes d'un gouvernement qui n'est plus, disparaît elle-même petit à petit. Les têtes blanchies qu'épargna la hache du bourreau, ne sauraient trouver grâce devant la faulx de la Mort. Encore quelques années, et cette génération sera toute entière couchée dans le silence de la tombe. Ce qu'elle a vu, fait et souffert, sera perdu pour toujours, si l'on ne se hâte de l'interroger.

C'est pour sauver de l'oubli ces souvenirs dont chaque jour emporte une feuille, que j'ai entrepris ce travail. Les matériaux étaient rares et ceux que je suis parvenu à me procurer, trop incomplets, pour qu'il me fût permis de retracer en entier l'histoire de ces trois derniers siècles. J'ai dû pour le moment me renfermer dans des limites qui ne vont pas au-delà de 1793; plus tard peut-être me sera-t-il permis de compléter ce premier essai.

Comme la majeure partie des faits qui vont suivre sont inédits ou tout au moins disséminés dans vingt ouvrages divers, je dois au public de lui faire connaître les principales sources où j'ai puisé mes renseignements. Ceci m'entraînera à une courte digression.

M. Cherbonneau, dont les savantes recherches ont déjà enrichi l'histoire locale de tant et de si précieux documents, eut l'idée, en 1848, de faire rédiger par un arabe de la ville, Mohammed-el-Baboury, personnage assez instruit pour sa nation et surtout vieillard observateur, des notices sur la vie des marabouts les plus illustres de Constantine.

Son ouvrage resta inachevé, mais les quelques feuilles sorties de sa plume à l'avenant, furent recueillies telles quelles et

transcrites en un manuscrit qui forme une trentaine de pages, environ. Successivement, plusieurs copies en furent faites, et depuis, ce travail, assez mauvais d'ailleurs sous le rapport du style, était à peu près oublié, lorsque le hasard voulut qu'un de ces exemplaires tombât entre mes mains.

Les premières pages me parurent peu digne d'intérêt. Il n'y était question que de légendes ou de miracles plus ou moins avérés. Mais en poursuivant ma lecture avec cette demi-attention que l'on prête à tout livre fastidieux que l'on ne veut pas cependant mettre de côté sans en avoir tourné jusqu'à la dernière feuille, mes yeux furent frappés d'un nom. Il était écrit en gros caractères et à l'encre rouge. C'était celui de Tchakeur-Bey. Ce nom que j'avais bien souvent surpris, mêlé d'une certaine terreur, sur les lèvres des vieillards indigènes, me fit reprendre ma lecture cette fois avec une attention sérieuse, et j'arrivai ainsi à la fin du manuscrit sans distraction et presque sans m'en apercevoir.

Je tenais donc enfin une portion de cette histoire des beys de Constantine, dont je désirais tant connaître la vie et l'administration. Sur l'heure, je me mis à traduire; mais je ne fus pas longtemps à me convaincre que mon conteur était loin d'avoir porté partout la clarté nécessaire, les développements voulus. La chronologie y était presque entièrement négligée, et dans la courte série des beys que comprenait le manuscrit, plusieurs règnes manquaient. Je fus donc amené insensiblement à faire toutes les recherches qui pouvaient compléter un travail dont j'avais, pour ainsi dire, le canevas; mais auquel il manquait la trame.

A cet effet je compulsai ces énormes volumes que le gouvernement publie chaque année sous le titre de *Tableaux des établissemens français en Algérie*, et c'est dans les articles signés Sander-Rang, Carette, Walsin Esterhazy, Urbain, Warnier, que je puisai le plus, et l'on sait que ces noms font foi en pareille matière, je consultai aussi, non sans fruit, les *Époques militaires de la grande Kabilie* par M. Berbrugger, le *Tachrifat* de M. Devoulx, l'*Essai sur l'histoire de Constantine* par Salah-el-Anteri, les *Annales algériennes* de M. Pellissier, plusieurs articles de M. Cherbonneau, etc., etc. Enfin, c'est de la bouche même des indigènes, témoins oculaires et souvent acteurs dans ce long drame de sang, que j'ai recueilli bon nombre de faits.

inédits, tout en faisant passer au contrôle de leurs souvenirs ceux qui me venaient des sources indiquées plus haut.

Ce travail, comme on le voit, est un peu l'œuvre d'un compilateur; mais quand il s'agit d'écrire l'histoire on n'invente pas. Mon but a été de mettre au jour le gouvernement des derniers beys qui nous ont précédés à Constantine; les faits qui s'y rattachent m'ont paru assez intéressants et parfois même assez dramatiques, pour occuper un instant l'attention du lecteur.

Puisse le public juger de même.

Constantine, décembre 1857.

E. Vayssettes.

AVANT-PROPOS.

Pour l'intelligence des faits qui vont suivre, nous croyons devoir les faire précéder d'un court aperçu sur l'organisation du système gouvernental des Turcs dans la régence d'Alger, en nous attachant plus spécialement à ce qui est relatif à la province de Constantine.

Le principe constitutif de cette politique oligarchique au moyen de laquelle les Turcs, avec une poignée d'hommes, sont restés, pendant plus de trois cents ans, maîtres du pays, reposait sur la concentration entre les mains des conquérants de tous les pouvoirs militaires, et sur l'exclusion sévère des indigènes de toute participation à l'autorité suprême. L'institution du *Makhzen*, qui paraît au premier coup-d'œil faire exception à ce principe, n'y dérogeait pourtant pas, puisque les chefs arabes, investis d'une portion de l'autorité, étaient toujours responsables de leur administration vis-à-vis des chefs militaires turcs. Ils étaient plutôt les intermédiaires, que les dépositaires réels de l'autorité. Les fondateurs de cette oligarchie; *Aroudj* et *Khaïr-ed-Din*, avaient sagement jugé qu'il fallait choisir en dehors du pays ceux par lesquels on voulait gouverner le pays.

A la tête du pouvoir, était un *Pacha* ou *Dey*, résidant à Alger. Il était électif et sa nomination était notifiée par une ambassade à la Porte ottomane, qui la confirmait toujours. C'était un simple acte de déférence pour le chef de l'islamisme. D'ailleurs, il ne reconnaissait point l'autorité du sultan, et entretenait des relations politiques directes avec les puissances étrangères.

Le territoire de la régence était partagé en trois provinces ou *Beylik* :

Constantine à l'Est,
Oran à l'Ouest,
Tittery au Sud.

Chacune d'elles était administrée par un *Bey* (gouverneur), nommé par le dey et révocable à sa volonté.

Ces fonctionnaires recevaient une délégation fort large de la puissance souveraine, et en usaient avec assez de liberté. Ils commandaient les milices régulières et irrégulières de la province et répondaient du recouvrement des impôts. Tous les trois ans, ils devaient venir en personne à Alger pour porter le *Denouche* ou tribut, et rendre compte de leur administration (1). Ce devoir accompli, ils rentraient dans leur capitale, où ils exerçaient une autorité à peu près absolue, jusqu'au jour où, sur un soupçon, sur un caprice du pacha, leur commandement leur était violemment retiré, et ils étaient précipités du faîte du pouvoir dans un exil obscur, ou le plus souvent traînés jusqu'au dernier supplice, la mort.

Autour du bey se groupaient les grands fonctionnaires du gouvernement ou *Makhzen*. Les voici avec leurs noms et leurs principales attributions (2).

1° Le *Khalifa*. Il avait dans son département les affaires des *Outhan* (districts de la plaine), et son autorité s'étendait sur toute la province; sous ses ordres étaient les kaïds. Il disposait de toutes les milices régulières, pour percevoir les impôts et maintenir les populations dans l'obéissance. Il avait sous son administration directe neuf tribus qui fournissaient 200 cavaliers.

A Alger ces fonctions étaient dévolues à l'*Agha*.

---

(1) Ils devaient, en outre, envoyer leur khalifa tous les six mois à Alger. On voit, par les archives de la Compagnie royale d'Afrique, que l'époque où le Bey de Constantine venait payer le *denouche* était ordinairement le mois de mai. — *N. de la rédaction.*

(2) Bien que nous ne parlions ici que de l'organisation du Beylik de Constantine, cette même organisation peut s'appliquer, à peu de choses près, aux deux autres provinces.

2° Le *Kaïd ed-Dar*. Il était chargé de l'administration et de la police de la ville, payait la milice, administrait la plus grande partie des propriétés rurales appartenant au beylik, et les immeubles confisqués situés dans la ville. Il présidait à l'emmagasinement des grains provenant de l'achour et à la réception de la paille. C'était par ses soins que se fesaient toutes les fournitures de vivres aux employés des mosquées et autres fonctionnaires de la ville. Enfin, il était juge, à l'exclusion même du bey, de tous les délits et crimes commis dans la ville, et pouvait infliger indistinctement la bastonnade ou l'amende. Les crimes entraînant peine de mort devaient être soumis au bey.

3° Le *Khaznadji* (trésorier). Il réunissait dans sa main tous les services financiers, présidait à toutes les dépenses et surveillait la levée et la rentrée des impôts.

4° L'*Agha ed-Deïra* (commandant des deïra). C'était l'un des chefs des cavaliers du makhzen, il administrait trente-neuf tribus, et avait des drapeaux particuliers. Souvent, on lui confiait de petites expéditions contre des tribus coupables.

5° Le *Bache-Kateb* ou secrétaire général. Il rédigeait les dépêches les plus importantes de la politique du bey, contrôlait les lettres écrites par les autres secrétaires et y apposait le sceau du prince. Il écrivait les diplômes pour la nomination des autres fonctionnaires, et administrait au dehors un apanage très-considérable, composé de vingt-trois tribus.

6° Le *Bache-Mekahéli*, chef de la garde particulière du bey. Il portait les armes du souverain dans les cérémonies publiques et commandait aux *Mekahéli* (fusiliers, porteurs de fusils), cavaliers d'élite en service permanent auprès de la personne du bey. Sept tribus formaient son apanage.

7° Le *Bache-Serradj*, chef des écuyers ou palefreniers, chargé de la surveillance des écuries du bey. A lui, était réservé l'honneur de tenir l'étrier, lorsque le prince montait à cheval. Il administrait cinq tribus.

8° Le *Bache-Seïar*, chef des estafettiers.

9° Le *Bache-Aalam*, chef des porte-étendards, qui étaient au nombre de sept. Il avait la jouissance d'un *Azel* (propriété domaniale) qui était à l'Oued ez-Zenati.

10° Les officiers du palais d'une importance moindre et dont les principaux étaient :

Kaïd el-Maksoura, intendant du palais;

Bache-Ferrache, chef des tentiers;

Kaïd el-Djebira, chargé du soin du portefeuille, sorte de sabretache appendue à la selle du bey;

Kaïd es-Siouana, chargé de porter le parasol;

Kaïd es-Sebsi, chargé de la pipe;

Kaïd et-Tassa, portant la tasse en argent dans laquelle buvait le bey en voyage;

Bache-Kahouadji, ayant le privilége de servir le café;

Kaïd ed-Driba, premier portier, eunuque noir le plus souvent.

11° Les *Chaouches* du bey. Ils étaient au nombre de deux, Turcs de nation, et remplissaient les fonctions de bourreau. Lorsque le bey sortait, ils marchaient immédiatement devant lui et donnaient à la foule le salut en son nom, étranges intermédiaires pour échanger entre le souverain et ses sujets des signes de paix et d'amour ! Ce trait caractérise à lui seul la politique turque.

Tous ces dignitaires dont nous venons d'énumérer les titres et les attributions, portaient le nom de *Mekhazeni* (hommes du gouvernement). Ils avaient le droit d'approcher le bey et de l'accompagner dans toutes ses sorties.

Nous devons mentionner encore, comme faisant partie du Makhzen, le *Kaïd el-Aouassy* (des Haracta), le *Kaïd ez-Zemala* (des Zemoul) et le *Bache-Hanba* (1), dignité empruntée à la cour de Tunis par le dernier bey, Hadj-Ahmed, pour donner une position à Ben-Aïssa, sans attributions bien caractérisées, répondant au titre de premier ministre, ou plutôt de favori.

ADMINISTRATION DE LA VILLE DE CONSTANTINE.

A la tête de l'administration urbaine était le *Kaïd ed-Dar*, dont nous avons fait connaître plus haut les principales attributions. Il avait sous ses ordres les *Amins* ou syndics des corporations de métiers, le *Moukaddem* ou chef des Juifs et un grand nombre d'autres fonctionnaires municipaux.

On comptait à Constantine une vingtaine de corporations, ayant chacune à leur tête un amin, chargé de surveiller les ouvriers et de régler les contestations qui s'élevaient entre eux. Nul ne pouvait exercer un état qu'avec l'autorisation de l'amin.

(1) A Tunis, les *Hanba* sont des espèces de gendarmes. *(N. de la R.)*

Parmi ces amins, celui des boulangers et l'*Amin el-Fodda* (syndic de l'argent) étaient les plus importants.

Le *Kaïd el-Bab* (préposé à la porte), percevait les droits d'octroi et de douane. Cette place s'affermait 20,000 boudjoux, environ 36,000 francs (1).

Le *Kaïd es-Souk*, inspecteur des marchés.

Le *Kaïd ez-Zebel*, veillait à la propreté des rues et des marchés.

Le *Kaïd el-Kasba*, à Alger *Mezouar*, chargé de la police de la ville, particulièrement pendant la nuit, et de l'exécution des sentences portées contre les criminels. Il avait aussi la surveillance des filles de joie et faisait, en compagnie du Khalifat el-Leïl, garde de nuit, des patrouilles, assisté d'une escouade de *Kobdji* ou agents de police.

Le *Berrah*, crieur public, annonçait sur les marchés les ordres du Bey ou du Kaïd ed-Dar, accompagnait les condamnés au supplice et marchait avec les chaouches du bey, lorsque ce dernier sortait.

Le *Bache-Hammar*, chef des muletiers, devait, lorsqu'il en était requis, fournir des mulets pour les expéditions.

Enfin, l'*Oukil Beït el-Mal* administrait, au profit des pauvres, les successions vacantes ou en déshérence. Il était chargé du service des inhumations et de la surveillance et de l'entretien des cimetières. Il tenait une caisse distincte du trésor public.

Justice. — La justice s'exerçait par les soins de deux *Kadis* ou juges, l'un *Malékite*, pour la majorité de la population, l'autre *Hanéfite*, pour les Turcs, les Koulouglis et quelques Arabes. Ils pouvaient prononcer toute condamnation dans les affaires civiles, faire emprisonner, bâtonner, frapper des amendes; mais le souverain se réservait le droit de vie et de mort. Le tribunal se composait d'uu *Mufti*, président honoraire, de deux *Adouls* ou assesseurs, de plusieurs *Chehoud*, témoins assermentés, assistant à la rédaction des actes judiciaires et les signant, et enfin d'un *Naïb* ou secrétaire.

Les deux kadis, les muftis, les adouls et le *Nadher* ou administrateur des biens des mosquées, composaient le *Medjelès*. Ce tribunal se réunissait tous les vendredis, et jugeait les affaires les plus graves. Il était présidé par le Bey lui-même ou par le Kaïd ed-Dar. Les membres de ce tribunal composaient le corps des *Ouléma* (savants connaissant les lois et la théologie).

(1) S'il s'agit ici du boudjou de Constantine, il faut réduire cette évaluation à 18,600 francs; car ce boudjou, tel qu'il était au moment de la prise de la ville, en 1837, ne comptait que pour 0 fr. 95 c. — *(N. de la rédaction.)*

Cultes. — On comptait, à Constantine, environ cent mosquées, chapelles ou établissements de charité. A chaque mosquée était attaché un *Imam* pour dire la prière, des *Taleb* pour lire et enseigner le Koran, un *Moueddin* pour annoncer la prière du haut du minaret, un *Cheikh en-Nadher* ou administrateur de biens *Habbous* affectés exclusivement à l'entretien du culte et du clergé, et des *Oukils* ou agents chargés de percevoir les loyers de ces mêmes biens.

Il faut citer enfin le Cheikh el-Bled, personnage considéré comme le chef de la religion et le marabout particulier de Constantine. Sa maison avait droit d'asile et ses biens immenses étaient affranchis de tout impôt. Il administrait les habbous de la Mecque et Médine. Cette dignité qui, avant l'établissement des Turcs dans la Régence, appartenait à la famille des Abd el-Moumen, passa à cette époque dans la famille des Oulad ben Lefgoun, où elle s'est conservée jusqu'à nos jours.

REVENUS DE LA PROVINCE.

Les ressources financières de la province se composaient :

1° Des impôts;

2° Du domaine du beylik;

3° Des droits d'investiture, des amendes, des confiscations et autres contributions irrégulières.

1° Les Impôts. — Ils étaient de diverses natures, savoir :

L'*Hokour*, impôt en argent de 25 francs par chaque *Djebda* ou espace de terrain que peuvent labourer, dans la saison, deux bœufs attelés à une charrue, environ 15 hectares (1);

L'*Achour* ou dîme de la récolte du blé et de l'orge;

La contribution en paille;

(1) La *Djebda* répond à la *Zouidja* de la province d'Alger. Il a été reconnu ici, à la suite d'une expertise ordonnée par la Cour royale, que la zouidja valait, approximativement : en plaine, 12 hectares; dans le Sahel, 7 hectares; et dans la montagne, 5 hectares. — *(N. de la rédaction.)*

La *Gherama*, impôt en argent établi sur les tribus éloignées du chef-lieu et qui, faute de numéraire, était acquitté le plus souvent en nature, comme chevaux, bestiaux, chameaux, etc.

2° Le Domaine du Beylik. — Il comprenait les propriétés communales et le domaine direct de l'état composé de plusieurs classes distinctes d'immeubles, savoir :

Les *Retheb el-Beylik*, prairies ou terres du gouvernement, mises en culture par les tribus voisines requises à cet effet, ou par les *Khammas* (fermiers au cinquième), qui recevaient le cinquième du produit;

Les *Azel*, domaines affermés à des particuliers, ou donnés à titre d'apanage, de traitement ou de récompense à certains fonctionnaires, ou à des marabouts influents;

Les *Djouabria*, domaines frappés du *djabri*, redevance annuelle fixe, quelle que fût l'étendue de terre mise en culture.

Enfin les *habbous*, propriétés inaliénables appartenant aux mosquées et aux établissements religieux, administrés par des oukils, sous la surveillance du cheïkh en-Nadher.

Si, à ces impôts et à ces revenus fonciers, on joint les droits d'investiture, les amendes, les confiscations et autre contributions irrégulières, on trouve que les ressources du trésor pouvaient s'élever au plus à trois millions (1).

Personnel de l'administration des revenus du beylik.

Les fonctionnaires préposés à l'administration des revenus du beylik, étaient :

Le *Kaïd el-Achour*, chargé de constater l'importance des labours et d'asseoir l'impôt d'après l'étendue des terres mises en culture. Il y en avait deux, un pour l'est, l'autre pour l'ouest.

Le *Kaïd el-Djabri*, chargé de percevoir l'impôt en nature dit *djabri*, qui frappait les terres domaniales. Deux agents exerçaient ces fonctions sous les ordres du Kaïd ed-Dar.

Le *Kaïd Azib el-Djemel*, chargé de la surveillance des chameaux du beylik.

Le *Kaïd Azib el-Begueur*, chargé du troupeau des bœufs.

(1) Voir le *Tableau des établissements français en Algérie*, année 1840, p. 555.

Le *Kaïd Azib el-Djelaba*, chargé du troupeau des moutons.

Le *Bache-Khaznadji*, auquel était confié le soin des mulets appartenant au beylik, et destinés à suivre les expéditions pour porter les bagages et même l'infanterie, lorsqu'on voulait opérer des razias à de grandes distances. Enfin, la surveillance des chevaux de l'Etat, destinés aux écuries du Bey ou aux personnes employées à sa suite, telles que les porte-étendards, les musiciens, les deïra du makhzen, les chaouches, etc., était confiée à un fonctionnaire qui portait le titre de *Kaïd el-Mohor-Bacha*, appelé aussi *Khodjet el-Kheïl*.

Administration de la province.

La province de Constantine, telle que la possédait Hadj Ahmed, lorsqu'elle est tombée en notre pouvoir, était limitée : au nord, par la Méditerranée; au sud, par les déserts inhabitables que l'on rencontre après le Sahara; à l'est, par la frontière de Tunis, depuis l'oued Souf, passant par Tébessa et à l'ouest du Kef jusqu'à Tabarque; à l'ouest par la chaîne des Biban jusqu'aux villages des Oulad Mançour (Bougie et la vallée de l'Oued Sahel n'étaient pas comprises dans ce territoire); plus au sud, sa frontière occidentale était marquée par les petits centres de Sidi-Hadjerès et de Sidi-Aïssa, qui la séparaient de la province de Tittery.

« Sous la domination turque, nous dit M. L. Galibert, le » beylik de Constantine était un vrai royaume; sa nombreuse » population, l'étendue et la richesse de son territoire, ses » relations faciles avec la fertile régence de Tunis, sa pro- » fondeur dans l'intérieur des terres (1), l'élévation et par con- » séquent la température modérée de ses plaines, enfin la » douceur d'un peuple qui se laissait gouverner par quelques » centaines de Turcs, rendaient ce beylik et son bey in- » comparablement supérieurs à ceux de Tittery et d'Oran. »

Sa population est divisée en trois races, qui se distinguent les unes des autres par les mœurs, le caractère et le langage; ce sont :

(1) Les deux autres provinces sont tout aussi profondes au sud que celle de Constantine et leurs frontières méridionales sont même sous une latitude plus élevée, à cause de la direction du littoral qui est plus au nord dans l'est de l'Algérie que dans l'ouest. — *(N. de la rédaction.)*

1° Les Arabes, qui habitent plus particulièrement les régions méridionales de la province;

2° Les Chaouïa, établis dans la zone centrale;

3° Les Kabiles, fixés dans la partie septentrionale, sur le littoral de la Méditerranée.

Ces populations étaient divisées en *arche* ou tribus, administrées chacune par un *Kaïd* ou *grand Cheïkh*, qui était à la nomination du Bey. La tribu se divisait en *ferka* (séparation, fraction), ayant à leur tête un *Cheïkh*. La ferka se subdivisait elle-même en *douar* (réunion de tentes rangées en cercles), et le douar en familles ou tentes. Le plus âgé du douar et le plus riche en était ordinairement le chef.

Le *Kaïd* relevait directement du Bey, correspondait avec lui, recevait ses ordres et ne se trouvait en relation administrative qu'avec lui. Il faisait la police, arrêtait les malfaiteurs, jugeait les différends, les querelles qui s'élevaient entre ses administrés, veillait à la sûreté des routes, présidait à la distribution des terres pour le labour, aidait les agents spéciaux du beylik pour la répartition de l'impôt, demeurait chargé du recouvrement, comme collecteur; enfin il rassemblait les cavaliers de la tribu et marchait à leur tête, lorsqu'on les appelait sous les drapeaux. Il était aidé dans ses fonctions par un *taleb* ou *kateb* (secrétaire), par un *bache-mekahéli*, et par sa *zemala*. Il avait sous ses ordres les *cheikhs* des ferka de la tribu.

Dans les tribus *douaouda* (nobles), où une aristocratie puissante n'aurait pas accepté pour chef un étranger, le pouvoir était héréditaire dans quelques familles rivales ou alliées, et, dans ce cas, le chef de la tribu conservait le titre de cheïkh.

Voici les principaux kaïds ou grands-cheïks de la province, avec le nombre de tribus qu'ils administraient :

Le *Cheikh des Hanencha*, 12 tribus;

Le *Cheikh el-Arab*, tout le Zab de Biskra, et 11 tribus nomades;

Le *Kaïd des Haracta*, qui prenait le titre de *Kaïd el-Aouassy*, et qui, à cause de son importance, résidait à Constantine où il avait une petite cour, 32 petites tribus composées presque toutes de Chaouïa;

Le *Kaïd des Hanencha;*

Le *Kaïd ez-Zemoul*, tribu militaire, administrait les Zemoul et une vingtaine de tribus;

Le *Kaïd el-Aourès*, 12 tribus;

Le *Kaïd el-Aamer-Cheraga*, 6 tribus;

Le *Cheikh ed-Dir*, ou des *Oulad-Yahia Ben-Taleb*;

Le *Cheikh el-Belezma*, 13 tribus.

Tous ces Kaïdats se trouvent dans la direction du sud.

Le Sahel et le sud-ouest comprenaient :

Le *Kaïd des Oulad-Braham*, 11 tribus;

Le *Kaïd de Skikda* (Philippeville), 9 tribus;

Le *Kaïd ez-Zardéza*, plusieurs tribus kabiles;

Le *Cheikh ez-Zouagha*, 4 tribus;

Le *Cheikh el-Ferdjioua*, 6 tribus;

Le *Kaïd des Abd en-Nour*, 31 tribus;

Le *Kaïd et-Tlaghma*;

Le *Kaïd el-Aamer-Gheraba*, 5 tribus;

Le *Cheikh de Kasr et-Theïr*, 8 tribus;

Le *Cheikh des Oulad-Mokran*, administrant la Medjana, 13 tribus.

Le *Kaïd* des Oulad-Darradj.

En somme, la nomenclature des chefs de la province dont nous venons d'énumérer les principaux, peut se résumer ainsi :

11 fonctionnaires avec le titre de Cheïkh;
20 id. avec celui de Kaïd;
4 Kaïds commandant les villes de Tébessa, Mila, Zamoura et Msila; en tout trente-cinq fonctionnaires, sans comprendre les tribus relevant directement du beylik.

Telle était l'organisation du chef-lieu et du beylik de Constantine; mais cette organisation, basée sur l'arbitraire du chef et la vénalité des charges, imcomplète, sans influence directe, sans contrôle, eût été bien faible pour soutenir la politique sanguinaire, mais énergique des Turcs, et les maintenir dans un pays où leur despotisme leur avait attiré tant de haines, si cette organisation n'avait eu pour puissant levier et pour raison suprême, la force publique, le droit inexorable du sabre. C'est cette force armée qu'il nous reste à faire connaître.

FORCE PUBLIQUE.

La force publique avait deux destinations bien distinctes : assurer d'abord l'exercice du pouvoir central, en soumettant

le pays à son action uniforme, et ensuite veiller à la tranquillité des tribus et au maintien de l'ordre.

Comme instrument de la force publique pour assurer l'action du pouvoir central, il y avait :

1° La *Milice*, 2° Les *Zemoul*; 3° Le *Deira du Makhzen*.

L'autre branche de la force publique comprenait les deïra au service des divers fonctionnaires, et les zemala des Cheïkhs et des Kaïds ou les Deïra-Mezerguia.

La Milice.— Avant la prise d'Alger, la milice se composait exclusivement de Turcs; on y admettait à peine quelques Courouglis.

Le recrutement des Turcs se faisait sur les côtes des deux Turquies et particulièrement à Constantinople et à Smyrne. Transportés de ces deux villes à Alger, ils étaient aussitôt incorporés dans un des régiments qui composaient l'Odjak, et devenaient, sans autre instruction préliminaire, soldats de la milice. Ils recevaient tous les quatre mois une solde en argent. Après trois ans, leur solde leur était payée tous les mois.

Les *Courouglis* (fils de Turcs et de femmes indigènes), pouvaient être inscrits comme soldats et étaient dès lors traités, tant pour l'avancement que pour la solde, sur le même pied que les Turcs.

Le service de la milice se divisait, par année, en service de *Nouba* ou de garnison, et en service de *Mahalla* ou de colonne expéditionnaire.

Chaque Nouba se composait de plusieurs *Sefra* (tables) ou escouades, comprenant de quinze à vingt hommes.

Voici, d'après le *Tachrifat* de M. Devoulx, quels étaient, en 1829, dans la province de Constantine, le nombre et la position des Nouba :

Nouba de Constantine,	5	Sefra,	73	hommes
— de Bône,	5	—	71	—
— de Biskara,	4	—	72	—
— de Bougie,	3	—	44	—
— de Tébessa,	2	—	29	—
— de Djidjelli,	2	—	29	—
— de Hamza,	1	—	15	—
Total. . .	22	Sefra,	333	hommes.

Ces Nouba étaient exclusivement consacrées à la garde des

villes ou des postes qui leur étaient confiés, et ne pouvaient en sortir sous aucun prétexte. Elles étaient renouvelées chaque année au commencement du printemps.

Dans chaque Nouba, il y avait un corps de *bombardiers (Bombadjia)* et un corps de *canonniers (Tobdjia)*. Ces corps restaient constamment dans les villes auxquelles ils étaient attachés, et ne changeaient point de garnison avec les Nouba. Ils devaient suivre le Bey dans les expéditions où il avait besoin de leurs services. Le commandant en chef d'une Nouba prenait le nom d'*Agha en-Nouba* (1).

Le service des *Mahalla* ou colonnes expéditionnaires avait lieu deux fois par an, au printemps et à l'automne. Ces colonnes, partant d'Alger, étaient destinées à assurer la rentrée des impôts dans les trois provinces. Elles étaient composées d'un certain nombre de *tentes* ou chambrées, renfermant chacune dix-neuf hommes. Les corps de troupes fournis par les *Zouaoua* faisaient partie des Mahalla.

Le corps des *Zouaoua*, soldats volontaires, se recrutait, dans le principe, parmi les tribus kabiles de ce nom. Plus tard on y admit indistinctement tous ceux qui voulurent s'enrôler sous les drapeaux de la milice.

Le nombre de tentes de la colonne de l'Est était de soixante, ainsi divisés :

Corps du Bey, 20 tentes.
— du Khalifa, 20 —
— de Bougie, 20 —

Des quinze cents Turcs qui arrivaient chaque année au printemps pour parcourir la province et lever l'impôt, 1250 hommes retournaient à Alger en automne et 250 passaient l'hiver à Constantine, casernés dans la Casba, ou bien campés aux portes de la ville, sur les bords de l'Oued Rummel. C'est ce qu'on désignait sous le nom de *Mahallet ech-Cheta*, colonne d'hiver. Ces 250 hommes partaient à l'automne avec le Cheïkh el-Arab, pour aller lever les contributions dans le Sahara, et revenaient au printemps.

Les *Zemoul*. — Les *Zemoul* ou gens de la *Zemala*, qui

(1) Voir pour l'armement des troupes, les fournitures, leur solde, leurs vivres et leurs étrennes, le *Tachrifat* de M. Devoulx, p. 30 et suivantes.

constituaient, dans la province de Constantine, la plus ancienne et la plus redoutable cavalerie du Makhzen, étaient établis dans la belle plaine de Melila. Ils formaient une tribu guerrière dont le chef militaire et administratif prenait le titre de Kaïd ez-Zemala. Sur un ordre du Bey, ils devaient prendre les armes, monter à cheval et lui prêter main forte, soit pour châtier des rebelles, soit pour faciliter l'exécution des mesures administratives. Pour chaque cinquante cavaliers, environ, on nommait un chaouche qui n'exerçait qu'une autorité purement militaire. Sous Hadj Ahmed Bey, ils comptaient plus de cinq cents cavaliers commandés par dix ou quinze chaouches, selon que les circonstances l'exigeaient.

Les *Deïra*. — On comprenait sous cette appellation tous les gens de guerre des tribus autres que celles des Zemoul. Comme ces derniers, ils devaient prendre les armes toutes les fois qu'ils en étaient requis; mais leurs privilèges étaient moins étendus. Au lieu d'être entièrement affranchis de l'impôt en argent, ils devaient en payer les deux cinquièmes. Ils avaient pour chef militaire et administratif l'*Agha ed-Deïra*; mais ce fonctionnaire résidait à Constantine, et, en fait, les Cheïkhs restèrent les vrais administrateurs des tribus Deïra. Cette cavalerie comptait environ mille homme; elle était commandée par vingt ou trente chaouches. Voici les principaux groupes de Deïra et les points qu'ils occupaient :

1° Dans la vallée de l'Oued-Boussela, entre Aïn el-Khacheba et Djemila : ils portaient le nom de *Deïra el-Oued*;

2° Au Sera; au Sud de Mila : ces cavaliers s'appelaient *Deïra-Seraouya;*

3° A l'Oued ez-Zenati, sur un terrain que leur cédèrent les Guerfa;

4° A Constantine même, où on recrutait environ cinquante cavaliers.

Outre ces tribus essentiellement guerrières, chaque grand Cheïkh ou Caïd avait auprès de lui un certain nombre de cavaliers, désignés sous nom de *Deïra mezarguia* (lanciers) dans les grands commandements, et de *Zemala* pour les kaïdats ordinaires. Ils ne payaient, comme ceux du makhzen, que les deux cinquièmes du hokour et étaient exempts de la gherama, toujours considérée comme l'impôt des vaincus.

Du reste, les cavaliers du makhzen, quels qu'ils fussent, ne recevaient jamais de solde. Lorsqu'on les employait à la perception de l'impôt en argent, ou d'une amende, ils avaient droit à un dixième en sus de la somme cotée, dixième qui leurs était payé par les contribuables, et dans les razzia, on leur abandonnait le butin qu'ils enlevaient. Une fois l'expédition terminée ils rentraient dans leurs foyers, pour s'y livrer à la culture de leurs champs où à l'élève de leurs troupeaux.

Quant aux Kabiles, on assure qu'ils eussent pu mettre sous les armes de 15 à 20,000 fantassins. Cependant leurs rassemblements les plus nombreux n'ont jamais dépassé quelques milliers.

En somme, les forces de la province pouvaient s'élever à 22,000 fantassins et 23,000 cavaliers, en tout 45,000 hommes; mais en faisant appel à toutes ces forces, on n'a jamais pu réunir plus de 5 ou 6,000 cavaliers et à peu près autant de fantassins.

Pour établir la sûreté des communications, il existait sur les principales routes des *Knak* ou bivouacs commandés par des Cheïkhs, qui étaient responsables, dans un certain rayon, de la sûreté des voyageurs et des caravanes.

Ces Knak étaient, en partant de Constantine pour se rendre à Alger : *Bir et-Beguirat, Draa et-Tobbal, Kareb, Medjaz el-Hammar, Sétif, Sidi Oumbarek, Medjana, Beni Mançour* et *Hamza*. De là on pénétrait sur le territoire de la province d'Alger.

Nous croyons avoir suffisamment fait connaître l'organisation administrative et militaire de la Régence, sous le gouvernement qui nous y a précédés. Ce court aperçu était nécessaire pour l'intelligence des faits qui vont suivre.

Notre histoire commence en l'année 1793, à la chute de Salah-Bey, l'un des gouverneurs qui ont régné le plus longtemps à Constantine, et dont le séjour au pouvoir a été plus fertile en innovations administratives et le moins souillé de crimes, si l'on en excepte les dernières années de sa vie.

HUSSEIN BEY.

1207 — 1793.

Fort d'une puissance consolidée par vingt ans de règne, Salah-Bey avait cru pouvoir impunément se soustraire à l'autorité de son suzerain, le Pacha d'Alger, et proclamer son indépendance. Il venait de consommer sa rébellion, en assassinant de sa propre main Ibrahim bou-Sebá, qui avait été désigné par Baba-Hassan pour lui succéder; mais il ne devait pas jouir longtemps de son crime.

Malgré ses hautes capacités administratives et les améliorations importantes qu'il avait introduites dans la province, en organisant tour-à-tour la justice, les finances, et fixant les limites territoriales, objets jusque là sujets à tant d'irrégularités et de contestations, enfin, malgré son énergie et sa bravoure, le peuple n'était plus pour lui. Les cruautés et les injustices qui signalèrent ses dernières années, l'abus surtout qu'il fit de son pouvoir, en persécutant et en condamnant à mort plusieurs marabouts vénérés (1), lui avaient insensiblement aliéné tous les cœurs. Aussi se trouva-t-il bientôt seul pour défendre sa propre cause, et lorsque, peu de temps après, arriva le nouveau bey envoyé par le pacha pour venger Ibrahim et punir le rebelle, Salah, trahi et livré sans pitié par les siens, aux mains de ses ennemis, fut étranglé sur l'heure (2).

Son successeur fut un nommé Husseïn, dont le père, Bou-Hennek, avait été autrefois bey de Constantine. Lui-même était né dans cette ville et y avait passé toute sa jeunesse. A cette époque, il était lié d'une étroite amitié avec Salah, et certes il eût été alors difficile de prévoir qu'un jour leur haine s'éteindrait dans le sang de l'un d'eux. C'est pourtant ce

(1) Voir la légende du célèbre marabout Sidi Mohammed el-Ghorab, racontée par M. Cherbonneau dans l'*Annuaire de la Société archéologique de Constantine*, année 1853, p.

(2) M. Cherbonneau vient de faire paraître dans l'*Annuaire archéologique de Constantine*, 1586-57, la vie de ce prince. Nous y renvoyons le lecteur. (P. 116 et suivantes.)

qui arriva, Salah, parvenu au commandement, prêta trop facilement l'oreille aux rapports calomnieux qui lui furent faits par quelques flatteurs jaloux, sans doute, contre son ami d'enfance, et le fils de Bou-Hennek, pour échapper au ressentiment de son tout puissant rival, dut s'enfuir à Alger. Il y resta jusqu'au jour où les fautes de son adversaire vinrent d'elles-mêmes lui offrir l'occasion de satisfaire pleinement les sentiments de vengeance qu'il nourrissait au fond de son cœur.

Le Pacha qui avait appris à le connaître, n'ignorait pas ces dispositions intérieures. Aussi, lorsque la déchéance du bey prévaricateur fut arrêtée, il n'hésita pas à le nommer à sa place; car il savait qu'en bonne politique, pour vaincre un serviteur rebelle, c'est avoir double chance de succès que de lui opposer à la fois un compétiteur et un ennemi personnel. Husseïn partit donc d'Alger à la tête de renforts considérables, arriva à Constantine, dont les portes lui furent ouvertes, malgré la résistance, assez faible d'ailleurs, des quelques partisans qui tenaient encore pour la fortune de Salah-Bey. Lorsqu'il eut assis son pouvoir en foulant aux pieds les cadavres de son rival et des gens de sa famille; il put jouir en paix de son triomphe. La province était d'ailleurs tranquille : les sujets façonnés à l'obéissance par vingt-deux ans d'absolutisme, ne songeaient point encore à se révolter. Rien ne semblait donc désormais devoir altérer son bonheur, lorsque, après deux ans d'un gouvernement paisible, il fut atteint d'une maladie grave qui lui fit perdre la raison.

Le dey Baba-Hassan était en ce moment sur le point de rompre avec la France, représentée alors à Alger, par M. Vallière. A la suite des démêlés qu'il eut avec notre consul, cédant à un de ces accès de colère brutale dont l'histoire de la Régence ne nous offre que trop d'exemples, il envoya l'ordre de mettre à mort le bey Husseïn. Le moribond fut pris et étranglé sur le champ (1). Ceci arriva un samedi, 9 du mois de redjeb, l'an 1795.

On doit à Husseïn la construction du palais de Dar el-Bey qui servit de résidence à ses successeurs, jusqu'à Hadj-Ahmed. Ce palais, d'une construction fort massive, occupe un assez

(1) M. Cherbonneau explique différemment la mort du prince. V. *Ann. arch. de Constantine* (1856-57), p. 125.

vaste emplacement entre la rue Caraman et la rue Combes. Il sert actuellement de pavillon d'officiers. Ses écuries sont affectées aux spahis. La partie de ce palais appelée *Driba*, où logeaient les femmes du bey, était cette portion des bâtiments où sont établi le campement et les lits militaires.

C'est encore à ce bey que l'on doit l'achèvement du pont dit *El-Kantara*, que son prédécesseur avait fait élever sur les ruines d'un ancien pont romain, et que la mort ne lui avait pas permis de terminer. Ce pont aussi remarquable par la hardiesse de sa construction que par l'aspect sauvage des lieux qui l'avoisinent, donnait accès dans la ville du côté de l'Est. Aujourd'hui il n'existe plus. Le 18 mars 1857, à 7 heures du matin, l'arche la plus rapprochée de la ville s'est écroulée, et quelques jours après, le canon de l'artillerie achevait l'œuvre de destruction pour les deux autres arches restées debout, mais qui menaçaient à tout instant de s'affaisser sur leur piles mal assises (1).

Husseïn-Bey laissa en mourant un fils nommé Hassouna, dont la fin tragique, quoique arrivée quelques années plus tard, en 1799, nous a semblé digne d'intéresser le lecteur. Nous la rapportons telle qu'elle est écrite dans le manuscrit de Si Mohammed-el-Baboury.

Le célèbre marabout Sidi Admed ez-Zouaouy, personnage de cette époque jouissant d'une grande réputation de sainteté auprès de ses coreligionnaires, se rendait un jour à sa campagne de Taghla, à l'ouest du Chettaba (2), lorsqu'en route il fit la rencontre du jeune Hassouna qui revenait de sa propriété de Marchou (3). D'aussi loin qu'Hassouna aperçut le cheikh (vieillard), il mit pied à terre et s'avanca pour le saluer. Une telle condescendance de la part de ce jeune homme fougueux, aussi fier de son origine que du rang illustre occupé par son

(1) Voir pour plus de détails les *Antiquités de Constantine*, par M. Cherbonneau, p. 6 et 7.

(2) La *Chettaba* est une montagne à 8 kilomètres au sud-ouest de Constantine et qui s'étend jusqu'au 38e kilomètre de la route de Sétif. On y trouve de nombreuses ruines romaines et des bancs de gypse d'une puissance inépuisable.

(3) Marchou est un charmant douar à 6 kilomètres environ au sud de Mila, et situé aux sources mêmes d'où s'échappent les nombreux cours d'eau qui vont arroser les jardins de cette ville.

père, pourrait à bon droit nous étonner, si on ne savait le respect que les musulmans ont pour ces personnages chez lesquels, il faut bien le dire, l'ignorance, l'orgueil et le fanatisme se cachent le plus souvent sous le manteau de la religion ou même de la bêtise.

A la vue du voyageur, la jument que montait le cheikh fit un bond si brusque, que son cavalier faillit tomber à la renverse; mais à la voix de son maître l'animal se calma et Hassouna s'approchant, prit un pan du burnous du cheikh, le mit sur sa tête en signe de respect et de déférence, et lui dit: — Seigneur, je me recommande à toi, — délivre moi des embûches des méchants, — Mon fils, répondit le vieillard, deux choses sont pour toi à éviter; d'elles dépend ton bonheur ou ton malheur. — Et quelles sont-elles ces deux choses, bon père? — Les voici : ne porte plus le burnous de drap noir (1) et lorsque tu te rends à Sidi el-Mabrouk (2), vas-y avec un cœur pur et animé de bonnes intentions, et n'y commets aucun acte dont tu aies plus tard à rougir : car *si tu continues à te livrer au tourbillon des passions, ce tourbillon à son tour t'entraînera dans l'abîme* (3).

La prédiction du cheikh ne devait malheureusement que trop s'accomplir. Hassouna oubliant bien vite ces sages conseils, n'abandonna point l'usage du burnous noir et continua, comme par le passé, à se rendre à Sidi el-Mabrouk, avec quelques autres débauchés comme lui, pour s'y livrer au plaisir du vin et des femmes. Or, un jour qu'il avait bu outre mesure et qu'il avait poussé la folie jusqu'à enivrer sa jument, comme il se disposait à rentrer en ville, arrivé à l'entrée du pont d'El-Kantara, il piqua vivement sa monture pour la faire caracoler. Au contact de l'aiguillon, l'animal fit un tel bond en

(1) Les vêtements noirs, signe distinctif des Abassides, étaient portés de préférence aux vêtements blancs par les jeunes libertins, qui pouvaient ainsi aisément courir dans l'ombre les aventures nocturnes, sans crainte d'être reconnus.

(2) Petit village sur le plateau du Mansoura, qui servait autrefois de lieu de rendez-vous à la jeunesse dorée de Constantine.

(3) Il y a dans cette réponse du cheikh un jeu de mots que l'on ne peut guère rendre en français, mais que l'on comprendra aisément lorsqu'on saura que le mot *hawoua* en arabe désigne, tout à la fois, l'*air*, les *passions* et le *ravin* de Constantine en particulier.

avant, qu'il se précipita avec son cavalier dans le ravin. Le malheureux eut la tête brisée contre les rochers et mourut incontinent. Son cadavre fut porté dans la *Tourba* (chapelle servant de lieu de sépulture) de la mosquée de Sidi el-Akhdar, où reposent les autres membres de sa famille.

E. Vayssettes.

Prof[r] au Collége impérial arabe-français.

(A suivre.)

DECOUVERTES ARCHEOLOGIQUES

A AUMALE *(Auzia)*.

Nous recevons la communication suivante d'un de nos correspondants d'Aumale :

J'ai l'honneur de vous adresser le dessin de deux pierres tombales découvertes par M. Michel, officier comptable des subsistances, dans sa propriété située à 500 mètres Sud-Est d'Aumale, sur la rive gauche de l'oued Sour, lieu de l'ancienne nécropole d'Auzia. La première, de 1[m]80 de hauteur sur 0[m]58 de largeur et environ 0[m]30 d'épaisseur, d'un calcaire assez grossier, est divisée en trois tableaux, séparés par deux bandes d'inégales largeurs, contenant des inscriptions; et entourée d'un encadrement se terminant en pointe à la partie supérieure. L'espace triangulaire formé par cette pointe, au-dessus du premier tableau, est occupé par deux personnages en buste. La tête de droite est entourée d'une auréole radiée parfaitement distincte, celle de gauche d'un espèce de bourrelet accompagné de chaque côté par un appendice recourbé assez semblable à des cornes.

1er *Tableau.*— Le premier tableau, arrondi aux deux angles supérieurs, présente un personnage en buste très-fruste, dont le bras gauche levé tient un objet dont on ne peut connaître la nature; devant lui, un lion vient de saisir et dévore une gazelle

ou un antilope, reconnaissable à ses cornes annelées; le bandeau qui sépare ce tableau de celui qui vient au-dessous, est occupé par une inscription en lettres de 0[m]035 millimètres de hauteur, fortement gravées dans la pierre et parfaitement distinctes. On y lit : SATVRNO AVC(1) SACRVM. L'*m* de *sacrum* se trouve dans la bordure.

2e *Tableau.* — Ce tableau, le principal, d'une hauteur de 0[m]56, est occupé par deux personnages en pied, un homme et une femme; entre eux, se remarque un petit autel; l'homme porte de la main gauche un objet qui parait être un vase rempli de fruits. La femme tient également, de la main droite, un objet semblable; de la gauche, elle soutient sur sa tête une corbeille contenant un fruit de pin et d'autres objets moins reconnaissables; une bande de 0[m]11 de largeur, sépare ce tableau de l'inférieur. On y lit en lettres de 0,024[mm] de hauteur :

L. CLODIVS CAMPANVS ET L. CLODIVS MARTIALIS
ET L. CLODIVS CAMPANVS SACERDOTES

3e *Tableau.*—Ce dernier tableau, de 0[m]32 de hauteur, contient un petit personnage entraînant un bélier de la main gauche et brandissant de la droite un instrument, sans doute un couteau, assez semblable à une truelle.

Lorsqu'on fit la découverte de cette pierre, en cherchant des matériaux, elle était à une petite profondeur, et présentait la face non taillée, ce qui explique la conservation des reliefs, mais elle était divisée en deux morceaux suivant la direction A B du dessin ci-joint, parfaitement en contact et séparés seulement par un mince filet de terre, ce qui peut faire supposer qu'elle s'est divisée après sa chute, par le simple effet du tassement inégal du terrain. En déblayant, on reconnut qu'elle recouvrait, en partie, un encadrement de pierres de 0[m]50 d'équarrissage, formant un parallélogramme rectangle d'environ 2[m]50 de côté; on continua à déblayer la terre, et bientôt on rencontra trois squelettes parfaitement intacts, couchés parallèlement, la face tournée à l'Orient, la tête supportée par un sommier en pierres; celui du milieu était un squelette de

(1) Nous supposons qu'il faut lire AVG, abréviation d'AVGVSTO. — *N. de la Rédact.*

femme, portant à chaque bras trois bracelets en or et à l'indicateur droit une bague de même métal; le squelette de droite paraissait avoir appartenu à un homme de forte stature; les ossements étaient très-grands et très-épais. Je tiens ces détails de l'obligeance de M. Michel, qui a bien voulu me faire voir l'emplacement de la découverte, ainsi que les bijoux qu'il a recueillis.

Les bracelets, assez semblables à ceux que portent les femmes arabes de nos jours, sont des anneaux inflexibles non soudés; une des trois paires porte une guirlande de petites feuilles estampées; une autre est ornée de hachures fines disposées en arêtes de poisson; enfin la troisième n'a aucune ornementation. La bague, peu massive, de la forme encore usitée vulgairement, porte un petit chaton carré, marqué, au centre, de deux raies en croix.

Lorsque je visitai ce tombeau, tous les ossements avaient été brisés, dispersés et mélangés à la terre; M. Michel me fit remarquer que le déblaiement n'avait été poussé que jusqu'au niveau des jambes, lesquelles sont restées en place avec les ornements qu'elles peuvent avoir.

Un moyen bronze de Gordien, bien conservé, et qui fut trouvé également dans cette sépulture, peut, jusqu'à un certain point, renseigner sur l'époque probable de l'érection de ce monument.

L'action des deuxième et troisième tableaux n'offre rien d'équivoque, les personnages se préparent à des sacrifices; quant aux autres, je ne hasarderai aucun commentaire sur ces rébus historiques. Qu'est-ce que ces deux têtes bizarrement coiffées de rayons et de cornes; qu'est-ce que cette scène de carnage du premier tableau, pourquoi cette dédicace tout-à-fait insolite à Saturne? Comment se fait-il que ces trois personnages portent les mêmes prénoms de L. Clodius, et presque les mêmes noms, et pourquoi trois noms masculins, lorsque le sépulcre contenait une femme? Qu'on veuille bien me pardonner toutes ces questions, en se rappelant que je ne suis qu'un ignorant de bonne volonté.

A côté de cette première sépulture, et séparée seulement par le mur d'encadrement, a été trouvée la seconde pierre tombale en calcaire grossier, dont je vous envoie également le dessin. Elle n'offre rien de remarquable, quant à la forme.

Au milieu d'un encadrement uni se trouve l'inscription suivante :

D. M. SAC.
C. IVL NAMPAMO VIXIT ANNOS LV.

Les lettres, très-grossièrement gravées, affectent une forme qui les rapproche des caractères grecs; entre chaque mot est un cœur virgulé séparatif. L de *Iul* est un *lambda*, le nom de *Nampamo* qui figure dans cette inscription vient tout naturellement s'ajouter aux noms puniques cités dans le dernier numéro de la *Revue historique Algérienne* et confirmer combien ils étaient répandus.

Les diverses inscriptions que je vous envoie sont si parfaitement visibles, il y a si peu place au doute, qu'il m'a semblé entièrement superflu d'y joindre des estampages..

Les deux pierres tombales ont été recueillies par les soins de M. le Capitaine chef du Génie, et transportées à notre musée en plein air. Le petit personnage du 3e tableau a déjà subi une détérioration, on lui a fait sauter la tête (1).

J'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération, monsieur, votre très-humble et obéissant serviteur,

H. Mercier,
Ph. à Aumale.

Aumale, le 18 novembre 1858.

(1) Ce fait, auquel il serait malheureusement trop facile d'en ajouter beaucoup d'autres, atteste combien il est urgent que des mesures efficaces soient prises pour la conservation de nos antiquités africaines, et pour une bonne organisation des musées locaux, là où il y a vraiment lieu d'en créer. — *N. de la R.*

LES CASERNES DE JANISSAIRES A ALGER.

On trouvera, à la suite de cet article, un travail de notre collégue, M. Devoulx fils, sur les casernes de Janissaires d'Alger. Ces notes, précieuses pour l'histoire locale, sont extraites de pièces officielles qui figurent dans les archives arabes du Domaine, dont il est le zélé et savant conservateur. Mais une introduction était nécessaire pour préparer à la lecture de ces utiles documents; c'est dans ce but que nous donnons comme préambule le chapitre qu'on va lire et qui est détaché de notre *Topographie historique d'Alger*, travail encore inédit.

Comme les soldats turcs étaient en même temps des personnages politiques qui fesaient et défesaient les souverains, leurs habitations étaient monumentales; quelques-unes se font remarquer par le mérite artistique de certains détails architectoniques. Laugier de Tassy (*Histoire des États Barbaresques*, t. I, p. 263) dit que le beau bâtiment des cinq *Casserias* (corruption de *Yenkcherïa*), fut commencé en 1650, pour les soldats turcs célibataires. (Voyez aussi Dan, p. 88).

En 1830, on connaissait sept de ces casernes:

1° *Dar Yenkcherïa mtá Bab-Azzoun, el-Kebira, Mtá Labendjïa,* aujourd'hui le Lycée.

2° *Mtá el-Kharratin.*

3° *Mtá el-Khoddarin.* Elles étaient au nombre de deux, l'une appelée *Kedima*, ou *Fokanïa*, l'autre :

4° *Djedida* ou *Esfelanïa.* Casernes du génie, rue Médée. On les appelle Médée inférieur, Médée supérieur.

5° *Sta Moussa*, caserne Lemercier.

6° *Mtá el-Deroudj*, emplacement de la Banque.

7° *Mtá el-Makaroun*, pharmacie centrale.

Reprenons-les une à une.

1° Caserne Bab-Azzoun.

Là fut d'abord un hôpital militaire, puis le Collége avec la Bibliothèque et le Musée de la ville. Elle se trouve aujourd'hui exclusivement occupée par le Lycée; c'était la caserne

la plus importante sous tous les rapports. Aussi, on l'appelait *el-kebira*, la grande.

On la nommait encore *Mtá Labendjïa*, ou des buveurs de petit lait, parce que les Janissaires qui l'habitaient avaient la coutume, lorsque la mauvaise saison diminuait les arrivages, d'aller attendre les Arabes à *Aïn-Rbot*, aujourd'hui village de l'Aga, pour se procurer cette denrée, au prix des Beni-Mzab, qui la monopolisaient et y mettaient de l'eau (1). Quoique Laugier de Tassy dise qu'elle fut bâtie en 1650, une inscription que j'ai vue entre les mains de M. Barthélemy, ancien proviseur du collége, fait remonter sa construction plus haut. J'ignore ce qu'est devenu ce curieux monument épigraphique, qui était en turc; je ne puis, aujourd'hui, qu'en donner la traduction faite par M. Bresnier :

« O bel et délicieux logis destiné à un corps de troupes » consacrées au service divin, attendant les récompenses d'une » autre vie et suivant les principes les plus orthodoxes.

» Il a été construit d'argent et de marbre, Mohammed fils » de Moustafa l'a élevé. »

« Que Dieu le recompense de l'avoir construit. Le chrono- » gramme de sa date est *khazza ôrafa* (2). » « Année 955. »

Dar Yenkcherïa (maison de Janissaires) de Bab-Azzoun, habité exclusivement par des soldats célibataires, était un foyer permanent de révolte. Il partageait ce genre de mérite avec la caserne Kharratin située un peu plus haut dans la même rue, et où sont aujourd'hui le Trésor, la Poste, etc. Aussi, de ses murs sont sortis plusieurs deys ou hauts dignitaires. Ces parvenus se sont quelquefois souvenus de leur caserne, et plusieurs d'entre eux ont fait arranger d'une manière splendide les humbles chambres où ils avaient longtemps couché comme soldats, consacrant le souvenir de cette libéralité par des inscriptions gravées généralement sur marbre.

La plus ancienne était au-dessus d'une pièce qui sert aujourd'hui de bibliothèque au Lycée. Elle était ainsi conçue :

« O clef des portes, ouvre nous la meilleure des portes ! » Il n'y a de Dieu que Dieu et Mahomet est son Prophète.

(1) La guerba de leben, qui vaut aujourd'hui près d'un douro, ne revenait alors qu'à 15 ou 18 sous aux Beni-Mzab.

(2) C'est dire 955 (1548 de J.-Ch.). — V. *Monit. alg.*, n° 291.

« L'auteur des bonnes actions, Hossaïn - Khaznadar.
« Année 1172 (1758). »

Au-dessus de la porte du cabinet du proviseur du Lycée, on lit sur une plaque de marbre blanc, une inscription datée de 1183 (1769), dont les caractères sont en relief; et qui rappelle que le Khaznadar Ismaïl ben Ismaïl fit arranger cette chambre, laquelle est remarquable par des colonnes de marbre et le revêtement en carreaux de faïence qui couvre les murailles.

Au-dessus de la porte du salon du proviseur, est une inscription gravée sur marbre en creux, rempli de plomb, qui a été enlevée, et où il est dit qu'en 1211 (1796) Hassan Pacha Ouzen Hassan fit arranger la chambre qu'il avait occupée comme janissaire. Cette pièce est à double colonnade en marbre et tapissée de carreaux de faïence.

Au-dessus de la porte du cabinet de physique, on lit qu'en 1242 (1826), Ibrahim, aga des Arabes, fit embellir son ancienne chambre. Celle-ci est à double colonnade en marbre et tapissée de carreaux de faïence.

Ibrahim était gendre du dernier dey et c'est lui qui perdit la bataille de Staouëli, le 19 juin 1830.

Enfin, au-dessus de l'entrée de la salle qui sert aujourd'hui de chapelle, était une dernière inscription qui ne se trouvait déjà plus lorsque nous demeurions dans cette maison, et qui rappelait que Yahya, aga, le prédécesseur d'Ibrahim, l'avait habitée comme soldat.

Cette pièce avait été dénaturée dès le principe, lorsqu'on fit un hôpital de cette caserne. Elle fut arrangée comme on la voit aujourd'hui pour servir de salle de musée (1).

2° Caserne Kharratin.

Les inscriptions qui ont pu exister en cet endroit ne se retrouvent plus depuis longtemps, on n'y remarquait guère que ses deux fontaines, dont une seule subsiste encore, et a été fort abîmée pendant le séjour du service de l'hôpital civil.

(1) V. plus loin, page 140, la mention d'un acte de 1599 qui attribue la fondation de la caserne Bab-Azoun au défunt pacha Abou Mohammed Hassan, lequel n'est autre que le défenseur d'Alger contre Charles-Quint, le célèbre Hassan Aga, mort en 952, et dont les marbres tumulaires avec épitaphes sont au Musée d'Alger

La tradition prétend que la caserne de Kharratin est la plus ancienne d'Alger, et qu'elle fut bâtie par Kheïr ed-Din. Elle se composait de deux bâtiments réunis, nommés, d'après leur position pour celui qui y entrait : *El-Imin* et *Ech-Chemal*. Son nom était *Dar Yenkcheria mta' el-Kharratin*, maison des Janissaires de la rue des Tourneurs, à cause de la grande quantité de tourneurs qui avaient leurs boutiques à cet endroit de la rue Bab-Azzoun. On la nommait encore en plaisantant : *Ya'roudia-Yasakti*, parce qu'ils passaient pour protéger les Juifs contre les mauvais traitements des Maures (1).

3° Caserne Makaroun.

On la nommait ainsi, disait-on (à tort), parce qu'elle était habitée par de vieux Turcs édentés qui vivaient de macaroni, faute de pouvoir broyer des substances alimentaires plus solides.

Abdi-Pacha a fait construire en face de cette caserne une mosquée qui sert d'écurie à l'artillerie.

4° et 5° Casernes Médée.

La plus élevée s'appelait *el-Kedima*, parce qu'elle était la plus ancienne des deux; *el-Fokania*, à cause de sa situation par rapport à l'autre. On avait surnommé les Janissaires de cette caserne *Daïlaren*, gens de bien.

On remarquait sous son porche un canon, un vaisseau et de très-grandes côtes (2).

La tradition attribuait à des géants païens les côtes en question qui appartenaient, par le fait, à des cétacés.

Des chaînes pendaient devant la porte; si un criminel à la recherche d'un asile, ne pouvait pénétrer jusque dans la caserne, il saisissait une de ces chaînes en criant :

Cher'a 'llah ya Soultan ! et il était sauvé.

La caserne de Médée inférieure se nommait *Djedida*, parce qu'elle était nouvelle par rapport à l'autre, et *Esfelania* ou *Tahtania*, inférieure. On appelait les Janissaires qui y étaient casernés *Jeteurs de balles d'argent*, parce qu'ils tiraient souvent à la cible à *Rahbat el-Fham*, marché aux charbons qui

(1) V. pour le *régime des casernes*. Rédempt. de 1720, t. 1, p. 101, et pour les *Janissaires*, Monit. alg., n° 324.

(2) Le vaisseau et les côtes se trouvent aujourd'hui au Musée d'A

existait sur une élévation qu'on a rasée pour bâtir le nouveau théâtre. Leur adresse toute particulière leur valait des récompenses. C'est ainsi, sans doute, que, pour eux, les balles de plomb se changeaient en argent.

La réunion solennelle des casernes du Nord, pour le tir avait lieu hors de Bab-el-Oued, à l'endroit nommé *Saf-Saf*, plus tard sur les bords de l'*Oued Griche* (1) (dans l'ancien cimetière européen), le 1er jour du printemps, le 27 février.

Les casernes du Sud allaient tirer à *Trab el-Hameur* (la Terre rouge) à Bab-Azzoun, où se trouvait un cimetière de ce nom, en face de l'abattoir.

Ces réunions avaient souvent un but politique, et on y a concerté plus d'une fois le remplacement d'un pacha.

6° Caserne des Consuls.

On lui donna ce nom en 1830, parce qu'elle était en face de la rue des Consuls. La Banque et l'espace qu'il y a aujourd'hui entre ce bâtiment et la batterie n° 1, ou des Andalous, occupent l'emplacement de cette caserne, que les indigènes appelaient *Mta' el-Deroudj*, parce qu'il fallait monter un escalier pour y arriver. Elle a été démolie.

On lui a donné quelquefois le nom de *Mta' ed-Douamés*, à cause du quartier de ce nom qui était proche.

7° Caserne Lemercier.

Ainsi nommée du colonel du Génie Lemercier, mort en mer le 7 décembre 1836, sur le *Montebello*, au retour du siége de Constantine, et par suite de fatigues de guerre. On l'avait d'abord nommée Caserne de la Porte de France.

Les Turcs l'appelaient *Mta' Sta Moussa*, ou de Maître Moussa, parce que ce maure andalous, à qui l'on attribue la construction de l'aqueduc du Hamma, y demeurait en qualité de janissaire (2).

On nommait encore cette caserne *Mta' Bab Dzira* ou de la

(1) Cet endroit a été connu parmi les Européens, sous le nom de *Bosquet des Francs*.

(2) On ne sait trop s'il a construit l'aqueduc de Hamma ou celui de Telemli, ou s'il a simplement amené l'eau d'une source qu'il découvrit auprès du fort l'Empereur. V. *Hist. des États Barbaresques*, T. 1, p. 250; et l'*Histoire de Barbarie* du père Dan, page 91. — La *Topographie historique d'Alger* article *Sakia*, traite amplement cette question.

porte d'Alger, à cause de sa proximité de la porte de la Marine.

Les autres établissements militaires étaient *Dar en-Nhas*, la maison de cuivre ou fonderie. La rue où elle se trouve en a pris son nom de rue de la Fonderie.

Il devait exister ici un établissement de ce genre dès 1706, car l'auteur de *la Rédemption de* 1720, raconte (T. 1, p. 58) qu'en cette année 1706, trois prêtres, sur le point d'être brûlés vifs à Bab el-Oued, par une foule fanatisée, furent conduits à Dar en-Nhas, et sauvés par un Caïd.

Sur un des canons rapportés d'Alger en 1830, et placés dans le jardin de l'hôtel des Invalides à Paris, il en est un qui porte cette inscription française sur la culasse : *Fait par François Dupont, fondeur du Roi de France, à Alger, an* 1775 (1). On remarquera que cette année est celle de la désastreuse expédition espagnole commandée par O'Reilly; et que la France était alors en paix avec l'Espagne.

Dar el-Baroud, la maison de la Poudre, connue sous le nom de Salpêtrière, et pendant longtemps succursale de l'hôpital du Dey (2).

M. Schultz, ancien consul de Suède, s'était chargé d'établir cette poudrière, qui fut terminée en 1230 de l'H. (1815), comme l'indique cette inscription traduite par M. Bresnier.

« Qu'Alger se réjouisse, qu'il se livre sans relâche aux » transports de l'allégresse : une poudrière est actuellement » établie (Grâces en soient rendues à Dieu)! pour obvier en » toute circonstance aux nécessités impérieuses. »

« Des soins laborieux et constants ont effectué l'édification de « la totalité de ce monument. »

« Ce don de Dieu, El-Hadj Ali pacha, Amaciali (d'Amasie, » en Anatolie), le bâtit pour combattre les ennemis de la foi, » en suivant la voie du Seigneur. »

« Soldats de l'Islamisme, chargez vos armes de cette poudre » tonnante, feu sur les infidèles, assouvissez sur eux votre » vengeance. Alevi (l'auteur de ces vers turcs) vous y invite » ouvertement. »

« La date de cet édifice est *mil deux cent trente*, où il fut » achevé et payé des deniers du Trésor. Année 1230 (1815).

(1) V. *Magasin pittoresque*, 1855, p. 255

(2) V. *Aperçu*, etc. p. 240

Dar el-Khal, ou maison du Vinaigre (1), aujourd'hui prison militaire, a eu très-anciennement cette destination. On y enfermait et étranglait les Turcs, le cas échéant. Elle était située au-dessous du moulin au Zenagui.

Plus tard, quand le siége du Gouvernement fut transporté à la Casba, on choisit une autre maison pour servir de prison militaire. Ce fut celle que les Turcs appelèrent *Dar Serkadji*, la maison du Vinaigrier, et que les Européens nommaient *Barberousse*, à cause de la rue où elle était située. Elle a été longtemps prison civile. Elle est aujourd'hui démolie.

Il y a eu aussi un *Dar Serkadji el-Kedima*, qui était rue des Abencerrages, à côté d'une maison possédée aujourd'hui par Hassan Oulid Amin el-Bennaïn, Khodja de la Bibliothèque d'Alger.

A. Berbrugger.

LES CASERNES DE JANISSAIRES A ALGER (2).

Le dépouillement des archives arabes m'a fait reconnaître qu'elles renferment une certaine quantité de renseignements relatifs aux casernes de l'ancien Alger.

Considérés isolément, ces renseignements ne sont pas d'une importance capitale, mais ils peuvent être réunis utilement à ceux que la Bibliothèque d'Alger possède déjà (3).

J'étais seul à même, par la nature de mes fonctions, d'extraire ces quelques indications des nombreux documents où elles sont éparpillées, et j'ai cru faire un travail utile en les recueillant au fur et à mesure du classement des archives, pour en former ce petit recueil.

(1) Rue Salluste.

(2) Ces renseignements sont extraits des Archives de la Direction de l'Enregistrement et des Domaines de la province d'Alger, par A. Devoulx, conservateur des Archives arabes. — *N. de la rédaction.*

(3) Ces derniers renseignements ont été utilisés dans une *Histoire de l'Algérie*, que le Conservateur de la Bibliothèque et du Musée achève de préparer pour l'impression. *N. de la rédaction.*

N° 1. Caserne Makaroun.

Située rue Macaron et occupée militairement.

1. Un acte relatif à un des immeubles appartenant à cette caserne, et passé dans le commencement de choual 1011 (du 14 au 23 mars 1603), la désigne ainsi :

La totalité d'un *Aloui* (sorte de petite maison) sis dans l'intérieur de la caserne des Janissaires qu'a fait construire le défunt Ali-Pacha, laquelle est sise près de *Ka' es-Sour* (1) et donne sur la mer. Il est limité d'un côté par la maison du défunt Salah Pacha.

En consultant la chronologie, on est amené à reconnaître que le Pacha dont parle l'acte en question ne peut être que Ali *el-Euldj* (esclave chrétien converti au mahométisme), surnommé *el-Fortas* (le Teigneux), qui a régné de 976 (1568-1569), à 979 (1571-1572). La construction de la caserne Macaron remonterait donc à cette époque.

2. Le nom de cette caserne est orthographié de diverses manières à différentes époques. En voici quelques exemples :

Un acte de 1089 (1678-1679), est relatif à une maison sise au quartier dit *Houmet-Ka' es-Sour*, près de *Dar el-Mokrin* (دار المقرين).

De 1138 (1725-1726) à 1223 (1808-1809), cette caserne est invariablement désignée ainsi : la caserne des Janissaires connue sous le nom de *Dar el-Mokriyen* (ou دار الانجشارية (الانجشايرية المعروبة بدار المقريين).

En 1228 (1813), elle est appelée caserne de Janissaires *Makroun* (دار الانجشايرية مقرون) et enfin, en 1230 (1814-1815), caserne de Janissaires *Makaroun* (دار الانجشايرية مقارون).

3. Une des chambres de cette caserne était connue sous le nom de *bit louk' a'ra*. Dans cette chambre, qui était la deuxième à droite, en montant à l'étage supérieur, était caserné l'odjak 342.

Hossaïn Khodja ben Youb, appartenant à cette chambre, fut

(1) Le *Sol des remparts*. On appelait ainsi les quartiers qui longeaient les fortifications, dans la basse ville. Les rues du 14 Juin, de l'Arc et de la Flèche portaient anciennement les noms de *Ka' es-Sour*.

Khodjet el-Kheil, vers 1230 (1814-1815), et Khaznadji, en 1231 (1815-1816).

N° 2. Caserne Bab-Azzoun.

Située place Bab-Azzoun et affectée au Lycée.

1. Un acte passé en fin Rebi' 1er 1008 (du 11 au 20 octobre 1599), est relatif à une boutique située dans la rue menant à la porte d'*Azzoun* (Bab-Azzoun) et séparée par deux boutiques de la caserne à l'usage de l'armée victorieuse, sise à cet endroit et construite par le défunt pacha, Abou Mohammed Hassan.

2. Dans les divers actes et documents que j'ai examinés, cette caserne est invariablement appelée Caserne de Janissaires de Bab-Azzoun (دار لانجشايرية باب عزون).

3. Il existait dans cette caserne une chambre appelée *bit Kara-Ibrahim*, ou *Bit el-Khaznadji*, et anciennement *bit Dali Omar*.

Voici, dans l'ordre chronologique, les renseignements que j'ai recueillis relativement aux noms et à la situation de cette chambre, au n° de l'odjak qui l'occupait et aux noms des membres de cet odjak qui ont été promus à de hauts emplois.

1196 (1781-1782), chambre de celui qui a été l'objet de la clémence du vivant, du subsistant, le seigneur Ibrahim Khaznadji.

1204 (1789-1790), Mustapha Kazed Ali ben Mustapha, caïd des Beni-Dja'ad.

1206 (1791-1792), chambre dite *bit Dali Omar*, laquelle est la première à gauche, en montant à l'étage supérieur.

L'odjak n° 257 est caserné dans cette chambre.

— Mustapha ben Mohammed, oukil el-hardj d'Ibrahim Khaznadji et ensuite agha des spahis.

1207 (1792-1793), l'odjak n° 257 est caserné dans la chambre du défunt Sid Kara Ibrahim Khaznadji, qui est la première à gauche.

— Mustapha-ben-Mustapha, agha des spahis.

1213 (1798-1799), chambre dite *bit Kara Ibrahim* et anciennement *Bit Dali Omar*, laquelle est la première à gauche, en montant à l'étage supérieur et sert de logement à l'odjak n° 257.

1214 (1799-1800), el-Hadj Mustapha, bey de l'Est.

Odjak n° 257, logé dans la chambre de *Kara Ibrahim*, laquelle se trouve à l'étage supérieur.

1215 (1800-1801), odjak n° 257, logé dans la chambre dite *bit Dali-Omar*, à gauche en montant à l'étage supérieur.

— El-Hadj Mustapha, bey de l'Est, Ben-Hassan.

1216 (1801-1802). Odjak n° 257, logé dans la chambre dite *bit Kara Ibrahim*.

— Mustapha, Khaznadji, Ben Mustapha.

1227 (1812-1813). Chambre dite *bit Dali Omar Bach ouda*, à l'étage supérieur, à gauche, dans laquelle est logé l'odjak n° 257.

1230 (1814-1815). Chambre dite *bit Kara Ibrahim*, ex-khaznadji.

1234 (1818-1819). Chambre dite *Chambre de Kara Ibrahim, ex-khaznadji du Palais*, dans laquelle est logé l'odjak n° 257.

1243 (1827-1828). Mohammed ben Moussa, cuisinier en chef du palais.

4. Chambre dite *bit Dali Ouali*, etc.

Voici, par ordre chronologique, les divers renseignements recueillis sur cette chambre.

1199 (1784-1785). Hassan ben Hossaïn, oukil el-hardj de la Marine (depuis Pacha).

1200 (1785-1786). Chambre dite *bit Dali Ouali*, à l'étage supérieur, la cinquième à gauche, contiguë à la cuisine, dans laquelle est logé l'odjak n° 138.

1211 (1796-1797). Le Pacha Hassan ben Hossaïn fait une constitution de habous en faveur de son odjak, lequel porte le n° 138.

1212 (1797-1798). Soliman ben Abderrahman Khodjet el-Kheil, appartenant à l'odjak n° 138, logé dans la chambre dite *Bit Dali Ouali*.

1214 (1799-1800). Chambre de l'honorable Hassan, ex-Pacha, *dite Dali Ouali*, et renfermant l'odjak n° 138.

—Soliman ben Abderrahmann, Khodjet el-Kheil.

1229 (1813-1814). Chambre au second étage dite *bit Dali Ouali*, et actuellement connue sous le nom de *Chambre de Baba Hassan, ex Pacha*, dans laquelle est logé l'odjak n° 138.

1230 (1814-1815). Chambre autrefois appelée *bit Dali Ouali*

et connue actuellement sous le nom de chambre de *Baba Hassan,* dans laquelle sont logés les odjak nos 138 et 260.

1244 (1828-1829). Chambre de Hassan-Pacha, autrefois appelée *bit Dali Ouali,* laquelle est en face quand on monte l'escalier de l'étage supérieur et sert de logement aux odjak nos 260 et 257.

5. Chambre dite *Odjak Dali Amar Adjri,* située dans la partie supérieure, à gauche. 1201 (1786-1787).

1201 (1786-1787). Mustapha Ouznadji, bey de Tittery.

6. Odjak no 325, logé dans la chambre dite *bit dar' Dawran,* située dans le bas, à gauche en entrant. Année 1201 (1786-1787).

7. Chambre dite *bit Maniout,* à l'étage inférieur, dans laquelle est logé le no 399. Année 1200 (1786-1787).

8. 1212 (1797-1798). Odjak no 121, logé dans une chambre contiguë à la chambre dite *bit Dar' Dawran.*

No 3. Caserne d'el-Kherratin.

Située rue Bab-Azoun, longtemps affectée à l'hôpital civil et occupée aujourd'hui par le Trésor et la Poste.

1. Cette caserne est invariablement appelée dans les documents que j'ai compulsés : *Caserne de Janissaires sise à El-Kherratin* (دار الانجشايرية بالخراطين) du nom du quartier où elle est située.

Je n'ai pas trouvé, dans ces documents, de mention antérieure à 1008 (1599-1600).

2. Chambre dite *Bit Dar' Dawran.*

Voici, dans l'ordre chronologique, les renseignements relatifs aux noms et à la situation de cette chambre, à l'odjak dont elle était le logement, et aux fonctionnaires choisis dans cet odjak.

1130 (1717-1718). Odjak no 324.

1133 (1720-1721). Odjak no 324 dit actuellement : Odjak du prince magnanime, le seigneur Mohammed Pacha.

1137 (1724-1725). Odjak no 324 dit *Dar' Dawran,* à gauche, dont faisait partie le défunt Mohammed Pacha.

1138 (1725-1726). Odjak d'Ali Pacha, connu sous le nom de

Dar' Dawran, dont le no est 324, caserné à gauche en entrant.

1142 (1729-1730). Odjak no 324, dit *Dar' Dawran,* à gauche.

1170 (1756-1757). Chambre à gauche, dite *Dar' Dawran,* et connue aussi sous le nom de Baba Mohammed, ex-Pacha.

1224 (1809-1810). Chambre dite *bit Kour Mehammed Pacha,* à gauche en entrant, et vis-à-vis de la porte.

— Baba Ali ben Ali, cuisinier en chef du Palais.

1260 (1824-1825). Chambre dite *bit Dar' Dawran,* à l'étage inférieur, et connue aussi sous le nom de Bit Kour Mehammed Pacha. Elle est la cinquième à gauche en entrant et sert de logement à l'odjak no 324.

— Hassan, bey de l'ouest.

1244 (1828-1829). Chambre dite *bit Dar' Dawran* et connue aussi sous le nom de *bit Kour Mehammed Pacha.* Elle est la cinquième à gauche en entrant, et sert de logement à l'odjak no 324.

3. Chambre dite *bit Essebaïhi* (du Spahis, du Cavalier).

Voici, dans l'ordre chronologique, les renseignements relatifs à cette chambre.

1192 (1778-1779). Chambre dite *bit Essebaïhi* et actuellement connue sous le nom de Mohammed, Pacha en fonctions.

1198 (1783-1784). Chambre appelée anciennement *bit Essebaïhi* et aujourd'hui connue sous le nom de notre maître le seigneur Mohammed, Pacha actuel, dans laquelle est logé l'odjak no 310.

1199 (1784-1785). Chambre de notre sublime et magnanime maître le seigneur Mohammed-Pacha, dans la partie gauche, à l'étage supérieur, laquelle sert de logement à l'odjak no 310.

1209 (1794-1795). Odjak nos 177 et 310.

1217 (1802-1803). Chambre dite *bit Essebaïhi* et actuellement appelée chambre de Mohammed Pacha.

1224 (1809-1810). Chambre de Sid Mohammed, ex-Pacha, à l'étage supérieur, à gauche, et servant de logement à l'odjak no 177.

1227 (1812-1813). Chambre du défunt Ali Pacha, dite *bit Essebaïhi.*

1228 (1813). El-Hadj Ali Pacha.

— Chambre dite *bit Essebaïhi,* connue actuellement sous le nom d'El-Hadj Ali, Pacha actuel, sise à gauche.

1232 (1816-1817). Chambre dite *bit Essebaïhi*, à gauche, à l'étage supérieur, servant de logement à l'odjak n° 310.

4. Chambre *Ouz Ar'a*, à gauche, étage supérieur, partie droite.

Renseignements relatifs à cette chambre.

1178 (1764-1765). Chambre dite *bit Ouz Ar'a*, dans la partie droite, à gauche en montant, contiguë à la chambre du défunt Ahmed, ex-douletli, renfermant les deux odjak qui portent l'un le n° 98, et l'autre le n° 291.

1182 (1768-1769). Les deux odjak portant l'un le n° 291 et l'autre le n° 97, sont casernés dans la chambre dite *bit Ouz Ar'a*, dans la partie droite, à l'étage supérieur.

1192 (1778-1779). Chambre sise dans la partie supérieure de la caserne de droite, dite *bit Ouz Ar'a*, renfermant les deux odjak qui portent l'un, le n° 97 et l'autre le n° 291.

1193 (1779-1780). Chambre dite *bit Ouz Ar'a*, à droite en entrant, au second étage, dans laquelle est logé l'odjak portant le n° 97.

1241 (1825-1826). Chambre dite *bit Ouz Ar'a*, à gauche, à l'étage supérieur, dans la partie droite, dans laquelle est logé l'odjak n° 291.

1245 (1829-1830) Odjak n° 291, logé dans la chambre anciennement appelée *bit Ouz Ar'a*, à l'étage supérieur à droite.

5. 1195 (1780-1781). Odjak n° 285, logé dans la chambre à gauche, en montant par les escaliers à l'étage supérieur.

6. 1206 (1791-1792). Chambre Dali Safar, à droite, la cinquième à droite en montant les escaliers du deuxième étage, renfermant les deux odjak qui portent l'un, le n° 368 et l'autre le n° 388.

1227 (1812-1813). Chambre *Dali Safar*, à droite, la cinquième à droite en montant l'escalier du deuxième étage, dans laquelle est logé l'odjak n° 368.

Chambre de *Dali Safar*, à droite, servant de logement à l'odjak n° 347 (sans date).

7. 1153 (1740-1741). Chambre d'*Osta-Moussa*, au premier étage, dans la caserne de gauche, servant de logement à l'odjak n° 194.

8. Chambre dite *Ouzer'a*, à l'étage supérieur, servant de logement à l'odjak n° 97 (sans date).

9. 1174 (1760-1761). Chambre dite *bit Moslah Eddin*, servant de logement à l'odjak n° 93.

1188 (1774-1775). Chambre dite *bit Mosťaden* (مصطادن), dans la partie gauche, à l'étage supérieur.

— El-Hadj Otsman, *Ar'a el-Askeur* (aga des troupes).

1203 (1788-1789). Chambre *Moslah Eddin*, au deuxième étage, à gauche en sortant de l'escalier et servant de logement à l'odjak n° 285.

10. 1153 (1740-1741). Chambre dite *bit Ouali Raïs*.

1172 (1758-1759). Odjak n° 403, logé dans la chambre dite *bit Ouali Raïs*, dans la partie droite de la caserne.

1208 (1793-1794). Chambre dite *bit Ouali Raïs*, à droite, vis-à-vis de la cuisine, servant de logement à l'odjak n° 403.

11. 1179 (1765-1766). Odjak n° 242, caserné dans la chambre dite *bit Ederis*, située dans la partie droite, dans l'*Aloui*.

1211 (1796-1797). Chambre *Ederis Ar'a*, la sixième à droite, étage supérieur, dans laquelle est logé l'odjak n° 242.

1216 (1801-1882). Odjak n° 162, caserné dans la chambre dite *bit Ederis Ar'a*, à droite en entrant, à l'étage supérieur.

— Omar, khodjet el-Kheil.

12. 1195 (1780-1781). Chambre dite *Dali Medan*, à l'étage supérieur, près de la cuisine.

13. 1236 (1820-1821). Chambre de Baba Ali dite *bit Chachma Oudassi*, à gauche, à l'étage inférieur.

— Ahmed, khaznadji.

14. L'odjak n° 162 est logé dans cette caserne.

N° 4. Caserne d'Osta-Moussa.

Située rue de la Marine et affectée au casernement militaire *(Caserne Lemercier)*.

1. Il n'existe dans les archives aucune mention antérieure à 1085 (1674-1675). Cet édifice est ordinairement désigné comme il suit : *Caserne de Janissaires dite Caserne d'Osta-Moussa*, proche de la porte de la mer (دار الانجشايرية المعروفة بدار الطسه موسى الفريبة من باب البحر). Quelques documents ajoutent :

contiguë à une fontaine, et la désignent comme étant voisine de la porte dite *Bab el-Djezira* (باب الجزيرة).

2. Chambre de la Fontaine, *bit el-Aïn.*

1146 (1733-1734). El-Hadj Khelil ben Mustapha, le turc, Beit el-Maldji.

1194 (1780). Chambre dite *bit el-Aïn* (Chambre de la Fontaine), servant de logement à l'odjak n° 38.

1207 (1802-1803). Odjak n° 38, caserné dans une chambre sise en face quand on entre, contiguë à une fontaine et dite *bit el-Aïn* (Chambre de la Fontaine).

3. Chambre dite *Kara Bos'li.*

1188 (1774-1775). Chambre dite *bit Kara Bos'li* et aussi chambre du cuisinier (achtchi) Nassaf, dans laquelle est caserné l'odjak 179.

Nassaf Ben Ouali, cuisinier (achtchi) du Palais.

1193 (1779-1780). Chambre à l'étage supérieur à droite, dite jadis *bit hamza Khoja* et actuellement *bit Kara Bos'li*, dans laquelle est caserné l'odjak 179.

1206 (1791-1792). Odjak n° 179, dit *odjak de Kara Bos'li*, logé dans la chambre appelée *bit Hamza Khodja*, laquelle est la sixième à droite en montant à l'étage supérieur.

1220 (1805-1806). Odjak n° 179, logé dans la chambre appelée *bit Hamza Khodja* et aussi *bit Kara Bos li*. Cette chambre sert aussi de logement à l'odjak n° 208.

4. 1236 (1820-1821). Chambre dit *bit Midan* our'lou, à droite en entrant, étage inférieur, dans laquelle est logé l'odjak n° 169.

5. 1230 (1814-1815) Chambre de *Djokor Ahmed*, étage inférieur, dans laquelle est logé l'odjak n° 372.

6. 1233 (1817-1818). Odjak n° 253.
— Yahya ben Mustapha, aga des Spahis.

7. 1214 (1799-1800). Chambre du Beit el-Maldji, à l'étage inférieur, servant de logement à l'odjak n° 208.

8. 1222 (1807-1808). Chambre dite *bit kouimdji.*
— Otsman, Khaznadji.

9. 1250 (1824-1825). Les odjak n°s 99 et 235 sont logés dans cette caserne.

N° 5. Caserne d'Ed-Droudj *(des Escaliers).*

Aujourd'hui démolie, et dont l'emplacement est situé rue de la Marine, entre la Banque et la porte de France, presque en face de la caserne Lemercier.

1. Je n'ai pas trouvé dans les archives de mention antérieure à 1106 (1694-1695). Cette caserne est ordinairement désignée ainsi : دار الانجشايرية الغربية من باب الجهاد الشهيرة بالدرج (ou المعروفة بالدروج قرب باب الجزيرة) caserne de Janissaires, voisine de la porte de la guerre Sainte, connue sous la dénomination d'*Ed-Droudj* (des Escaliers).

2. 1178 (1764-1765). Chambre dite *bit Djafar Essadik*, dans laquelle est caserné l'odjak n° 327.

1214 (1799-1800). Chambre dite *bit Djafar*, la deuxième à droite en entrant, servant de logement à l'odjak n° 327.
— Mustapha Pacha, ben Ibrahim.

1229 (1813-1814). Chambre dite *bit Kour Djafar*, la 2e à droite en entrant, dans laquelle est logé l'odjak 327.

3. Chambre dite *Bit Baba Hassan*, la huitième à droite en entrant par la porte de la caserne, dans laquelle est logé l'odjak n° 232. Année 1202 (1787-1788).

1230 (1814-1815). Omar Pacha, ben Mohammed.

4. 1202 (1787-1788), chambre dite *bit Koutchek Ali*, dans laquelle est logé l'odjak n° 200.

1220 (1805-1806), chambre dite *bit el-Hadj Ahmed*, la quatrième à droite, odjak n° 200.

5. 1229 (1813-1814), chambre dite *bit Sakezli*, la troisième à gauche en entrant, dans laquelle est logé l'odjak n° 69.

N° 6. Caserne vieille.

Située rue Médée et affectée au casernement militaire.

1. Il n'existe pas dans les archives de mention antérieure à 1071 (1660-1661). Cet édifice est invariablement appelé : دار الانجشايرية القديمة, la caserne de Janissaires, ancienne.

2. 1134 (1721-1722), odjak n° 281.

3. 1181 (1767-1768), vente faite à El-Hadj Ahmed ben Achtchi Mustapha, ex-Douletli, que Dieu lui fasse miséricorde, achetant pour le compte de la chambre de *Achtchi Mustapha Boyouk* (1).

1208 (1793-1794), odjak n° 404.

— El-Hadj Ali ben Hassan, Beit el-Maldji.

1211 (1796-1797), chambre dite *bit Achtchi Mustapha*, servant de logement à l'odjak n° 404.

1215 (1800-1801), chambre Achtchi Mustapha, la première à gauche en montant à l'étage supérieur et servant de logement à l'odjak n° 404.

— El-Hadj-Ali, agha des spahis.

1222 (1807-1808), chambre dite *bit Achtchi Mustapha*, servant de logement aux odjak n°s 404 et 286.

1244 (1828-1829), chambre appelée anciennement *bit Achtchi-Mustapha*, et actuellement *bit el-Hadj Ali 'ara*, laquelle est la première à gauche en montant à l'étage supérieur et sert de logement à l'odjak n° 158.

4. 1216 (1801-1802), chambre dit *bit Kouadji*, à l'étage inférieur, la cinquième à droite en entrant, laquelle sert de logement à l'odjak n° 281.

— Mustapha, Khaznadji.

5. 1198 (1783-1784), chambre appelée anciennement *bit Achtchi Mustapha*, et actuellement *bit Otsman bey*.

6. 1180 (1766-1767), chambre dite *bit Astankouli*, à l'étage inférieur, au-dessus de la chambre attenant au souterrain ou prison (zendana) qui est en face de l'escalier. Cette chambre sert de logement à l'odjak n° 192.

7. 1193 (1779-1780), chambre dite *bit Soliman-Raïs*, la cinquième à droite en entrant, dans la laquelle est logé l'odjak n° 48.

1215 (1800-1801), même mention.

8. 1240 (1824-1825), chambre dite *bit Achtchi Aouaz*, à l'étage supérieur, la première à droite, dans laquelle est l'odjak n° 349.

(1) *Achtchi* veut dire cuisinier, en turc ; c'était un titre très-honorable sous le gouvernement des pachas. — *N. de la R.*

N° 7. Caserne neuve.

Située rue Médée, et actuellement affectée au casernement militaire.

1. Il n'existe pas dans les archives de mention antérieure à 1134 (1721-1722). Cette caserne est invariablement appelée : دار لانجشايرية الجديدة la caserne de Janissaires, neuve.

2. 1134 (1721-1722). Chambre suffisamment connue sous la désignation de n° 276.

1220 (1805-1806). Ahmed Pacha, ben Ali.

1222 (1807-1808). Chambre dite *bit Sari* Mustapha, à l'étage supérieur, la quatrième à droite en montant.

— Hassan ben Mustapha, aga des Spahis.

1223 (1808-1809). Chambre dite *bit Sari* Mustapha, la dernière à droite, à l'étage supérieur, dans laquelle est logé l'odjak n° 276.

1230 (1814-1815). Chambre de l'ex-Pacha Ahmed, dans laquelle est logé l'odjak n° 276.

3. 1152 (1739-1740). Chambre connue sous le nom de *Mustapha Chaouche*, servant de logement à l'odjak n° 93.

1184 (1770-1771). Chambre dite *bit Kachouda Saréd Acharda*, la première à droite en entrant, laquelle sert de logement à l'odjak n° 93.

— El-Hadj Youssef ben el-Hadj Ahmed, Khodjet el-Djeld. (Il était Khodja Rekhamdji en 1186).

1207 (1792-1793). Chambre dite *bit Mustapha Chaouche*, servant de logement à l'odjak n° 93.

1230 (1814-1815). Chambre dite *bit Mustapha Chaouche* et aussi *Kachouda*, à droite, à l'étage supérieur, dans laquelle est logé l'odjak n° 93.

— Mustapha Oukil el-Hardj, à la Marine.

4. 1215 (1800-1801) Chambre dite *bit Khodja Khelil*, dans laquelle est logé l'odjak n° 247.

5. 1186 (1772-1773). Chambre dite *bit Guezdl Asarli*, à l'étage inférieur, dans laquelle est logé l'odjak n° 328.

6. 1219 (1804-1805). Chambre dite *bit Kara Bos'li*, située à l'étage supérieur, à gauche, dans laquelle sont casernés les odjak qui portent, l'un le n° 330 et l'autre le n° 124.

7. 1226 (1811-1812). Chambre dite *bit Kezali Heçâl* (كزالى حصال), dans laquelle est logé l'odjak portant le n° 101.

A. Devoulx.

CHRONIQUE.

Affreville. — On nous écrit de Miliana :

Par lettre du 12 octobre dernier, j'ai eu l'honneur de vous entretenir de deux bas-reliefs, mis à la disposition de M. le général Liébert, commandant la subdivision de Miliana. Je vous en adresse le dessin ; dans ce travail, je me suis attaché avec la plus scrupuleuse attention à reproduire fidèlement les deux sujets, ainsi que la forme des deux pierres.

Ces sculptures quoique imparfaites et d'un style bizarre, n'en sont pas moins remarquables. Les pierres sont d'un beau calcaire; la figure 1, d'une longueur de 1m10 sur 0m60 de hauteur, porte, sur deux côtés seulement, trois simples moulures. Un reste d'inscription est placé à la partie supérieure de la figure 2; celle-ci est moins grande, ses dimensions sont de 65 c. de hauteur sur 45 de largeur. Il n'est pas possible d'assigner aux deux pierres leur véritable origine.

Ces deux bas-reliefs sont aujourd'hui déposés sous les galeries de l'Hôtel de la subdivision, où un musée vient de prendre naissance. L'utilité de cet établissement est tellement reconnu par tous, qu'il deviendrait inutile que je m'appesantisse sur cette question. Les habitans de Miliana s'empressent déjà d'y d'apporter tout ce qui peut être utile à l'étude des sciences et des beaux-arts.

M. Mondielli, architecte de Miliana, m'a offert plusieurs médailles, toutes plus intéressantes les unes que les autres. Déjà, dans plusieurs circonstances, j'ai eu à me louer du zèle et du dévoûment de M. Mondielli, et du concours empressé

de M. Regnier, soldat au 90e et secrétaire de M. le général Liébert.

Je crois être sur les traces de l'inscription itinéraire:

DN
IMP
LDO
MITIO, etc.

Je quitte après-demain Miliana pour me rendre à *Amoura*, où je compte faire quelques fouilles (toujours avec les élémens mis à ma disposition par M. le général Liébert); à mon retour, je séjournerai à Aïn-Soultan (plaine du Chelif, où j'espère trouver notre tronçon de colonne.

Notre collection d'antiquités se trouve aujourd'hui enrichie d'une tête de faune trouvée à Affreville (*supposé Zuccabar ou Colonia Augusta*), par M. Perette, adjoint de cette localité; je la désigne sur une planche par la figure 3, elle est en marbre blanc et d'un fini parfait; l'encastrement qui existe au bas, me fait supposer qu'elle a servi d'ornement à une fontaine et non à une statue.

La médaille figure 4, qui date incontestablement de l'ère chrétienne, est en cuivre rouge, et parfaitement conservée.

J'ai cru devoir compléter ma planche par une perspective cavalière d'un chapiteau (n° 5) trouvé dans les déblais de la Casba de Miliana. Les dessins de cette sculpture ne rappellent-ils pas un peu le style Byzantin ?

Je reçois à l'instant de Duperré (*Oppidum Novum*), quatre médailles trouvées dans cette localité; veuillez me faire l'honneur de les accepter. Je n'ai eu le temps que d'en nettoyer une seule. M. Schwartz, aubergiste à l'oued Rouina, vient d'adresser à M. le général Liébert, une pierre ayant la forme d'une clef de voûte. Sur une de ses faces sont sculptées deux colombes séparées par une rosace.

A mon retour d'Amoura, je vous entretiendrai longuement de cet envoi et de plusieurs pierres commémoratives réunies à l'Hôtel de la subdivision.

Veuillez agréer, etc.

A. Guiter.

L'épigraphe annoncée dans la lettre qu'on vient de lire—et dessinée sur une feuille à part, sous le n° 2, avec quatre autres antiquités — est une épitaphe placée au-dessous d'un bas-relief; le haut et une partie du côté gauche manquent. Voici ce qui subsiste encore, d'après M. Guiter.

.....
.... LIVS CVTAIVV
.... INIS LX AN CCIII
.... IVLIAA MAXIMA
.... IVLIVS TVINTIVS

Le rapport de symétrie qu'il a dû y avoir entre le carré creux où est le bas-relief et le champ de l'épigraphe placée au-dessus, ne permet pas de supposer qu'il manque plus de deux ou trois lettres au commencement des lignes. On peut donc hasarder cette traduction de notre fragment d'épitaphe :

« ..... *Julius Cutaiuu* est mort âgé de 60 « ans, dans l'année (provinciale) 203 (de J.-Ch. 242-3)..... » *Julia Maxima*..... *Julius Tuintius.* »

La finale *u* dans les noms propres annonce ici, en général, une origine indigène.

Dans le carré creux, on a sculpté grossièrement un bœuf, dont la tête est placée de face.

Ce monument remonte au règne de Gordien III, qui est compris entre les années 238 et 244.

La médaille (n° 4) est un grand bronze byzantin dont voici la description :

Avers.— Deux personnages assis, têtes nimbées. Celui de gauche porte barbe, l'autre est imberbe, le premier tient un sceptre de la main droite; une croix se présente en diagonale derrière l'épaule droite du deuxième qui a les mains jointes. Entre les deux, sont comme deux bâtons, sculptés en torsade et à tête sphérique, une croisette, peut-être. La légende est ainsi conçue : D.N. IVSTINVS P... Mais la partie moyenne .. TINVS... est seule incontestable.

On reconnaît une de ces médailles frappées en l'honneur de l'Empereur Justin et de Justinien, son neveu et successeur.

Revers. — Grande M majuscule avec une croix au-dessus et un A au-dessous. Les deux diagonales de M ont une petite barre horizontale en dessous de leur point d'intersection qui est juste

à la hauteur du milieu des montants. L'A est surmonté d'une petite barre horizontale, et la barre intérieure est brisée en forme de V très-évasé. Le long du montant gauche de M, on lit le mot ANNO, dont les lettres sont placées au-dessus l'une de l'autre. Du côté opposé, il y a un G et au-dessous II. Ce G, dont la petite barre verticale est en contre-bas au lieu d'être ascendante, équivaut au chiffre romain V qu'il remplace sur des monnaies du Bas-Empire et même sur des épigraphes de cette époque. Les éléments de la légende étant rassemblés, on obtient ANNO VII, ou septième année (du règne de Justin Ier), ce qui nous reporte à 525 de J.-C. Cette date du règne de Justin prouve que M. de Saulcy s'est trompé lorsque, dans sa *Numismatique byzantine* (p. 7.), il a dit qu'on n'a commencé à dater les années de ce règne sur les monnaies, qu'à partir de la douzième. M. Isambert avait déjà rapporté un exemple du contraire (*Histoire de Justinien*, p. 293).

L'abréviation NIKo, qui est à l'exergue, indique que ce bronze a été frappé à Nicopolis.

Le lecteur voudra connaître ce que signifie le grand M qui occupe presque tout le champ du revers de notre médaille. Voici ce qu'en dit M. Isambert dans l'ouvrage déjà cité, p. 290.

« Ludwig (Loc. cit.) réfute avec raison Ducange et Beger qui » voient dans le monogramme M avec l'A minuscule qui l'ac- » compagne, et qui paraît pour la première fois dans les mon- » naies d'Anastase, le signe de la vierge Marie, patronne de Con- » stantinople. N'était-ce pas assez que de figurer la croix comme » on l'a fait dans les mains des deux empereurs? et un tel » signe aurait-il remplacé l'initiale du Christ, X P, dans les re- » vers? Ce monogramme est bien plutôt l'initiale et la finale » du mot *moneta*. »

« Eckell (ch. XVI, p. 508) récuse aussi l'explication de la » majuscule M par une allusion à la Vierge, et de I. C. par » une allusion au Christ, qui ne s'exprime pas autrement que » par XP réunis dans un monogramme. »

Sous le n° 5, M. le lieutenant Guiter donne le dessin d'une tête de faune en mascaron dont le menton est brisé; la bouche est démesurément ouverte, et les yeux sont très-écarquillés. Une bandelette en torsade repose sur le front et se termine aux tempes par deux rosaces dont celle de gauche est surmontée

de quatre feuilles formant rameau. Un croissant s'aperçoit au-dessus de la bandelette, tout en haut du coronal.

Le n° 1 est un bas-relief auquel manque la moulure de gauche, mais dont le tableau semble complet; car le personnage principal est flanqué de deux individus placés, par groupes de deux, à ses côtés. Les lois de la symétrie autorisent à penser qu'il n'y en avait pas plus à gauche où est la brisure que sur le côté demeuré intact.

Quoi qu'il en soit, la figure dominante monte un âne qu'elle guide de la main gauche par une longe, et tient verticalement de la droite un javelot à large fer. L'état du monument ne permet pas de déterminer la nature du costume ni de décider si la double torsade qui lui barre le front est une bandelette surmontée de cheveux en rouleau.

A la droite de l'observateur, sont deux individus vêtus d'une simple tunique courte, la tête nue et les cheveux coupés au-dessus du front. Ce sont sans doute des serviteurs. De l'autre côté, sont des individus habillés de longs vêtements : le plus rapproché de la moulure a les bras croisés; sa robe est froncée par six plis droits. L'autre porte, par-dessus une tunique talaire, un vêtement qui se dessine par un double pli descendant en diagonale de droite à gauche. Sa tête, remarquablement grosse et de forme sphérique, offre sur le front le double bourrelet dont il a déjà été parlé. Tous deux sont sans doute les parents du défunt.

Car nous avons ici un de ces bas-reliefs funéraires si fréquents en Afrique où on les appelait *tabula* et dont nous avons décrit deux très-remarquables échantillons dans les *Epoques militaires de la Grande Kabilie*, p. 274 et suivantes. Ces tableaux sont ordinairement doubles : le supérieur représente le défunt à l'époque culminante de sa vie, et l'autre le montre sur son lit de mort.

Le tableau que nous venons d'expliquer au lecteur, appartient, dans cette hypothèse, à la première catégorie.

Nous n'avons pas besoin de renouveler ici les éloges que nous avons déjà adressés à M. le lieutenant Guiter. Le nombre et l'importance des communications archéologiques qu'on lui doit parlent assez haut en sa faveur.

CHERCHEL.— On nous écrit de Cherchel, 24 novembre 1858.

.... A-propos d'objets d'arts je dois vous annoncer que depuis trois jours, à 60 ou 80 mètres de la porte d'Alger, dans l'intérieur de la ville, on remuait la terre à environ 1m50, pour établir un jardin le long de la route, dans un endroit que vous connaissez sans doute et où il y avait jadis de grandes constructions, peut-être des bains, mais qui avait été comblé par les Français, dans les premiers temps de l'occupation. On a mis à découvert une belle statue de femme, en marbre, un peu plus grande que nature, et bien conservée. Elle est drapée d'un style large et d'un beau caractère; ce pourrait bien être une princesse ou impératrice romaine, en déesse ou muse, comme c'était l'usage; ce que l'on ne peut pas encore bien décider, la tête et les bras manquant et n'ayant aucun attribut. Mais, d'après une assez large inscription fort lisible, déterrée auprès (avec deux autres moins lisibles et qui ne sont pas encore retournées), il serait peut-être facile de lever l'incertitude et de l'attribuer à la troisième femme d'Alexandre Sévère. C'est pourquoi j'ai pensé vous faire plaisir, en vous envoyant une transcription faite bien à la hâte, puisque on a de suite enlevé la pierre pour le Musée et je n'ai pu en faire autant de la statue qui est encore couchée. Du reste, vous en retrouverez un dessin dans la collection que j'aurai l'honneur de mettre sous vos yeux le mois prochain, quand j'irai à Alger.

Voici ce croquis d'inscription qui est sur une pierre d'environ 80 à 100 centimètres de long; les lettres de 5 à 6 centimètres, fort lisibles, il me semble n'y manquer qu'une lettre à chaque commencement de grande ligne :

... NEAE SEIAE HERENNIAE SALLVSTIAE
... ARBIAE - ORBIANAE SANCTISSIMAE AVGVSTÆ
CONIVGI AVG NOSTRI
EQQ SINGVLARES DEVOTI
.. MINIMAIESTATIQVE EIVS CVRANTE
... ICINIO HIEROCLETE PROC AVG
PRAESIDE PROVINCIAE

De cette inscription, on pourrait peut-être déduire que les fameux bustes trouvés, il y trois mois, par les ouvriers des Ponts-et-Chaussées, seraient plutôt ceux d'Alexandre Sévère et de son père Gessius Marcianus, que ceux de Macrin et de

son fils Diaduménien, comme le suppose M. de Lhotellerie. En effet, le jeune homme, par le commencement de virilité de ses traits, et ses favoris naissants, rappellerait plutôt le fils de Mamée; son costume impérial et sa riche cuirasse, si bien détaillée et conservée ne se voient que dans les bustes d'empereur (V. l'*Iconographie romaine* de M. Visconti et le Musée du Louvre). Au contraire, le buste de son père, entièrement nu, est dans ce que l'on appelle le style héroïque; pensée pieuse et qui ne surprend point, de la part du vertueux fils de Mamée.

Celui-ci fut tué (an 235) à 26 ans; les traits du buste impérial sont en harmonie avec cet âge, tandis que si l'on attribue les bustes à Macrin et à son fils, pourquoi d'abord le premier, qui a régné quelques mois, ne porterait-il pas les insignes impériaux? et pourquoi, si le second est Diaduménien (qui n'avait que 10 ans, quand il fut tué avec son père, en 218), serait-il représenté avec le costume impérial quand il n'a pas régné? (1) Il vaut mieux en cela, s'en rapporter aux médailles ou aux ouvrages bien authentiques. Ici, dénué de tous livres, les matériaux me manquent et je ne puis toujours me fier à ma mémoire; comme ce ne sera pas le temps des vacances, j'espère trouver dans votre bibliothèque, bien des choses qui pourront me la rafraîchir.

T. Charon l'Émérillon,
Artiste peintre à Cherchel.

Cherchel. — M. de Lhotellerie, conservateur du musée de cette ville, nous adresse la communication suivante:

» J'ai l'honneur de vous donner, ci-après, le détail des objets antiques que l'on a rencontrés près de la Porte d'Alger, à l'extrémité de la place de l'Église, dans le défoncement d'un terrain loué par le Domaine au sieur Paolo.

Ce sont :

1° Une statue de femme drapée, en marbre blanc, de 1 m. 75 c. de hauteur, non compris la tête, qui était scellée et qui n'a pas encore été retrouvée;

(1) On n'ignore pas que malgré la décadence du goût depuis Septime Sévère, malgré le travail petit et maigre des médailles, il y a encore sous Alexandre quelques bonnes statues et surtout de bons bustes. Il y a même au Louvre une belle statue authentique de Pupien (an 237).

2° Une tête de femme ornée d'une belle chevelure à chignon, également en marbre blanc.

On marchait presque sur cette tête qui a été rencontrée à 3 ou 4 centimètres de profondeur;

3° Un énorme tronçon de tambour de colonne cannelée, en marbre blanc;

4° Un autre idem, d'une dimension et d'une exécution supérieures au précédent;

5° Corniche très-ornementée, en marbre blanc;

6° Deux énormes morceaux d'entablement, en même matière;

7° Deux belles colonnes en granit, en bonne conservation, et d'une longueur de plus de cinq mètres.

Ces morceaux remarquables de l'architecture des anciens, pourront plus tard être utilisés pour l'embellissement de quelque monument public : porte monumentale de musée, église, mairie, etc., etc.;

8° Une inscription sur un bloc de pierre de taille;

9° Une inscription sur deux blocs de pierre de taille.

C'est en ce lieu que l'on a trouvé autrefois d'énormes colonnes qui ont été, dit-on, transportées en partie à Alger. Là aussi furent exhumés la jambe gauche en bronze d'une statue virile équestre et un avant-bras en même métal d'une statue de *femme?* qui tient une *bille?* entre le pouce et l'index. Ces deux objets font partie de la collection archéologique du musée de cette ville. La grande draperie qui se trouve appuyée intérieurement contre le mur de la balustrade du musée vient également de cette provenance; elle était à fleur de terre et on la foulait littéralement aux pied·

Il serait vivement à désirer que l'on continuât les fouilles commencées sur ce point qui recèle les vénérables débris de quelque palais grandiose écroulé. On ne peut guère trouver un endroit plus propice pour l'exécution des travaux de ce genre; les déblais y sont peu profonds (1 mètre à peu près). Le voisinage de la route qui est attenante au terrain en question, est aussi fort à considérer pour le transport des énormes débris artistiques des splendides édifices de Julia Cæsarea, la riche capitale de la Mauritanie Césarienne.

Une des pierres dont je fais mention est une dédicace à la femme d'Alexandre-Sévère, à Orbiana, dont les médailles nous donnent l'image et le nom qui est totalement inconnu dans

l'histoire. Cette inscription nous fait aussi connaître le nom d'un gouverneur du pays.

Je tâcherai de vous préparer demain, si je n'ai pas la fièvre qui me dure depuis quelques jours, un rapport sur cette précieuse dédicace. Je me tromperais peut-être sur la traduction, car, vous le savez, je n'ai pas de livres traitant d'épigraphie.

Je n'ai pu encore faire mon rapport sur les bustes de Macrin et de Diaduménien, j'attends pour cela des livres que j'ai demandés en France.

Pour la grande statue qui vient d'être rencontrée, j'avais chargé le sieur Bouchet, tailleur de pierres, que vous connaissez, de me transporter au Musée ce beau produit de l'art antique. Pensant qu'il valait mieux dépenser quelque argent en plus pour faire manœuvrer, par un homme adroit et habitué à remuer avec aisance des blocs très-lourds, cette grande statue qui a été fêlée en biais du haut en bas en tombant jadis de l'endroit où elle avait été placée, je préférai cette manière de faire, plutôt que d'employer des hommes de bonne volonté du 23e de ligne qui travaillent aux fouilles en dehors des exigences de leur service. Le sieur Bouchet se chargea donc de faire transporter à ses frais moyennant remboursement par la commune, et il devait fournir ses hommes et ses outils. Ce qu'il fit en effet. Mais voilà que, entre autres ouvriers, il avait pris deux sapeurs conducteurs qui allèrent chercher, pour un instant, un diable au magasin du génie (1).

.....

On déchargea donc la statue au risque de la briser. Elle est encore sur la promenade publique, où on est obligé de la laisser faute de moyens de transport.

P. DE LHOTELLERIE.

Nous regrettons que M. Charon l'Emerillon n'ait pas joint un estampage à sa copie. Cependant, cette lacune perd de sa

(1) Nous supprimons ici un passage où M. de Lhotellerie se plaint d'entraves apportées au transport de la statue par une personne de la localité. Nous espérons qu'avant peu de pareils faits ne pourront plus se reproduire, et qu'à défaut de zèle scientifique, le respect dû à des ordres supérieurs en préviendra le retour. — *N. de la rédaction*

gravité, l'inscription étant très-lisible, ainsi que lui et M. de Lhotellerie s'accordent à le déclarer.

En étudiant la fin de la quatrième ligne et le commencement de la cinquième, qui contiennent une formule très-connue (*devoti numini majestatique*), on voit qu'il manque au plus deux lettres à la tête des lignes 1 et 2, 5 et 6; les autres ayant été gravées en retraite, se trouvent tout-à-fait complètes. Ceci posé, il devient facile de suppléer les très-faibles lacunes qu'un acte de vandalisme déjà ancien a laissées sur cette importante épigraphe. Nous nous hasardons donc à la rétablir ainsi :

GNEAE SEIAE HERENNIAE SALLVSTIAE
BARBIAE ORBIANAE SANCTISSIMAE AVGVSTAE
CONIVGI AVG. NOSTRI
EQQ. SINGVLARES DEVOTI
NVMINI MAIESTATIQVE EIVS CVRANTE
LICINIO HIEROCLETE PROC. AVG.
PRAESIDE PROVINCIAE

« A Gnea Seja Herennia Sallustia
» Barbia Orbiana, très-sainte Auguste,
» épouse de notre Auguste; —
» Les cavaliers *singulaires*, dévoués
» à sa divinité et à sa majesté, par les soins
» de Licinius Hiéroclès, procurateur d'Auguste
» gouverneur de la province »

Orbiana, troisième femme de Sévère-Alexandre, est tout-à-fait inconnue dans l'histoire, dit Mionnet (T. I, 370); les médailles et l'épigraphie témoignent seules de son existence. Une médaille d'Alexandrie établit qu'en 226 de J.-Ch. elle était déjà unie à cet empereur; on ne sait pas l'année de sa mort. Aux trois noms qu'on lui connaissait, d'après la numismatique, il faut ajouter ceux de *Gnea Seja Sallustia* que lui donne notre inscription, dont la date oscille entre 226 et 235, année où Sévère-Alexandre fut assassiné (1).

Les *Equites singulares* (on disait aussi *Singularii*) parais-

(1) Ces trois noms se retrouvent en tête d'une dédicace faite par les vétérans et les anciens de Valence (Espagne). V. n° 960 d'Orelli.

sent avoir été des sortes de gardes du corps, des espèces d'appariteurs qui se rencontraient jusque dans les provinces, auprès des magistrats supérieurs, tels que devait être le gouverneur de la Mauritanie Césarienne mentionné sur notre inscription. On peut voir, au reste, dans la *Notitia dignitatum* (édition de Boëking, t. 2e, p. 788), un passage assez étendu où les diverses opinions émises à ce sujet sont rapportées et discutées.

Avant le mot LICINIVS, au commencement de la sixième ligne, il y avait sans doute l'initiale du prénom. Nous connaissons trois inscriptions où figurent des personnages de ce nom, dans notre collection épigraphique de Cherchel, sous les nos 39, 42 et 143. Les deux premières, relatives à un *Licininus* surnommé *Secundinus*, décurion de Julia Caesarea, sont au Musée de Cherchel. La dernière, qui avait été trouvée dans le port, a disparu peu de temps après la découverte.

La dédicace récemment exhumée enrichit d'un nom, celui de Licinius Héroclès la liste trop courte des gouverneurs de la Mauritanie Césarienne révélés par l'épigraphie locale, et qui sont :

1° Publius Aelius Peregrinus. Se trouve au Musée de Cherchel;

2° Publius Aelius Peregrinus Rogatus, de la tribu Papiria. Il figure sur une inscription que nous avons copiée en 1846, dans le jardin de Mme Jean, à 2 kilomètres environ à l'est de Cherchel, entre la route d'Alger et les collines. Cette inscription a disparu;

3° Aurelius Litua. Au Musée d'Alger;

4° Caius Octavius Pudens, procurateur impérial *à Censibus*. Cette inscription, qui se trouvait au même endroit que le n° 2, a également disparu.

Nous n'interviendrons pas dans le débat entre MM. de Lhotellerie et Charon, au sujet de l'attribution des deux bustes trouvés auprès du théâtre antique. Il nous manque pour cela une base tout-à-fait essentielle; car nous n'avons pas vu ces bustes, non plus que les dessins qui en ont été faits.

A. Berbrugger.

5e Année. N° 15. Février 1859.

Revue africaine

LES INSCRIPTIONS ARABES

DE TLEMCEN

III

MOSQUÉE ABOU L-H'ACEN, OU BEL-H'ACEN.

Lorsqu'on entre à Tlemcen du côté Nord, par la porte d'Oran, la vue est attirée par un petit édifice d'un aspect si modeste qu'il se distinguerait à peine des habitations voisines, s'il n'était surmonté d'un minaret où le temps a imprimé sa noire empreinte, et dont les quatre faces sont ornées de colonnettes et de capricieux reliefs en mosaïque. Cet édifice est la mosquée ou *Mesdjed d'Abou l-H'acen*. Si le touriste est assez bien inspiré pour ne pas céder à l'impression défavorable produite par ces humbles dehors, et qu'il prenne la peine de pénétrer dans l'intérieur du monument, il en sera amplement dédommagé par tout ce qu'il y trouvera d'intéressant au point de vue de l'art. La disposition générale est simple, et remarquable seulement par l'harmonieuse régularité des proportions. C'est un carré de cent mètres de superficie, dans lequel six colonnes de marbre, onyx translucide, dont deux colonnes engagées, supportent autant d'arcades à large courbure, et forment trois travées ou nefs parallèles. Mais l'attention doit se porter plus particulièrement sur les détails. C'est là que le talent inspiré de l'artiste s'est déployé dans tout son éclat. Rien n'est plus fin, plus exquis que le revêtement d'arabesques qui décore les parois, et ces mille dessins qui courent, se replient et s'entrelacent, offrant

les formes les plus variées, défient l'œil charmé qui se fatigue à les suivre. Malheureusement, cette partie de l'ornementation a été fort dégradée par le temps, et peut-être encore plus par la main des hommes (1). On doit le regretter, en voyant ce qu'il en reste ; mais il semble que les siècles aient voulu respecter ce qui était le plus digne d'être admiré, et la partie du monument où la fantaisie du décorateur avait mis en œuvre ses plus ingénieuses ressources, est demeurée à peu près intacte. Le *Meh'rab* est, dans son genre, un morceau achevé. La finesse et la pureté des lignes, le gracieux enchevêtrement des figures, l'harmonie des contours, la variété des ornements, l'ingénieux assemblage du dessin et de la calligraphie orientale, enfin, l'idée poétique de la composition ; tout concourt à faire de cette splendide guipure de plâtre une œuvre d'art digne du crayon d'un grand maître. Le *Meh'rab* de la grande mosquée est plus riche et plus grandiose ; mais celui-ci, dans des proportions moindres, se distingue peut-être par un fini plus parfait et une plus rare délicatesse d'exécution. Il ne faudrait pas quitter le mesdjed d'Abou l-H'acen, sans jeter un coup-d'œil sur ses plafonds en cèdre sculpté, qui ont en partie échappé aux ravages du temps, ni sans rechercher dans le creux de ses arabesques les vestiges de cette peinture polychrome qui les décorait autrefois et en rendait plus saisissants tous les merveilleux détails. Il convient enfin de s'arrêter un instant devant un marbre épigraphique, encastré dans la muraille au milieu de la troisième travée, à droite du Meh'rab. Nous devons à cette inscription, que nous allons reproduire ici, de connaître l'époque à laquelle remonte la fondation de la mosquée, ainsi que les ressources, dont son fondateur l'avait dotée. La pierre, onyx translucide, mesure un mètre de hauteur ; elle est large de cinquante-cinq centimètres. Les caractères, d'un beau type africain, sont gravés en relief :

بســـــم الله الرحمن الرحيم صلى الله على سيدنا محمد وعلى
اله وصحبه وسلم تسليما * بنيى هاذا المسجد للامير ابي عامر

(1) Après la prise de Tlemcen, cette mosquée avait été convertie par l'administration militaire en magasin à fourrages. Remise à l'administration civile, elle est devenue, depuis cinq ans, l'école arabe-française. Elle a été très-intelligemment restaurée par le service des bâtiments civils, sous l'habile direction de M. Viala de Sorbier, architecte en chef du département d'Oran.

ابرهيم ابن السلطن * ابي يحيى يغمراسن بن زيان في سنة
ستة وتسعين وستماية من بعد وفاته رحمه الله * وحُبس لهذا
المسجد عشرون حانوتا منها بحايط قبلته اربعة عشر
وامامها ستة ابوابها تنظر للجوّف ومصرية بغربي المسجد
على باب الدرب وداران ثنتان بغربيه الواحدة لسكنا امامه
والثانية لسكنا الموذن القيم بخدمته واذانه تحبيسا تاما مؤبدا
احتسابا لوجه الله العظيم ورجائوا به الجسيم لا اله الا هو
الغفور الرحيم

TRADUCTION.

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux, que Dieu répande ses grâces sur notre seigneur Mohammed, sur sa famille et ses compagnons, et qu'il leur accorde le salut ! — Cette mosquée a été bâtie en l'honneur de l'Emir Abou Amer Ibrahim, fils du sultan Abou Yah'ya Yar'moracen ben Zeiyan, en l'année six cent quatre-vingt-seize, après son décès, que Dieu l'ait en sa miséricorde ! — Et il a été donné en h'abous à cette mosquée vingt boutiques, dont quatorze adossées au mur de l'édifice, au midi, et six situées du côté opposé, leurs portes regardant le Nord ; de plus, une chambre dite *Mesri'a*, située du côté occidental de la mosquée, à l'entrée de l'impasse ; et, en outre, deux maisons sises du même côté, l'une pour servir d'habitation à l'Imam, et la seconde pour loger le Mouedden chargé du service intérieur de la mosquée en même temps que de l'appel à la prière. Ce Habous est complet et constitué à perpétuité, en vue d'être agréable à Dieu, et dans l'espérance de sa récompense magnifique. Il n'y a de Dieu que lui, le Dieu qui pardonne, le Dieu miséricordieux ! »

La date de 696 de l'hégire nous reporte à l'année 1296-97 de notre ère. Tlemcen était alors gouverné par le sultan Abou-Sâid Othman, fils aîné d'Yar'moracen, et qui lui avait succédé à la fin du mois de Dou l-Kâda 681 (février-mars 1283). Othman garda le pouvoir vingt-deux ans ; il mourut en 703 (1303-04). Ce prince avait hérité des qualités guerrières de son père ; les

expéditions heureuses qu'il dirigea contre les tribus alors toutes puissantes des Toudjin et des Maghraoua, et contre la ville de Bougie, lui permirent d'étendre et de consolider l'influence de la dynastie Abdelouadite. Il eut de grands démêlés avec les Emirs Mérinides du Maroc, qu'il battit dans quatre campagnes successives. Mais ceux-ci devaient prendre, à leur tour, une revanche éclatante; et, la dix-septième année du règne d'Othman, dans le mois de Chaban 698 (mai 1299), Youçof Ibn YaK'oub el-Mérini, après avoir enlevé à son ennemi toutes ses places fortes, vint camper avec une armée formidable sous les murs de Tlemcen. Il entreprit alors contre cette ville ce fameux siège qui ne devait être levé qu'au bout de sept ans. Il faut lire dans Ibn-Khaldoun les émouvantes péripéties de ce siège presque unique dans l'histoire. La capitale des Beni Zeiyan eut à souffrir de telles extrémités, qu'il y mourut, des suites de la guerre et de la famine, cent vingt mille personnes (1).

L'Emir Abou Amer Ibrahim, en l'honneur de qui fut élevée la mosquée d'Abou l-H'acen, était frère puîné d'Abou Sâid Othman. Ce prince a laissé peu de traces dans l'histoire; il n'y est fait mention de lui que dans les circonstances suivantes, rapportées par Ibn Khaldoun, dont nous empruntons le récit. » En l'an 681 (1282-3), dit cet historien, Yar'moracen envahit le pays des Maghraoua, soumit les campagnes et les villes de cette contrée, et envoya de là au khalife Abou Ish'ak, sultan de Tunis, une députation composée de son fils Abou Amer Ibrahim (ou Berhoum, en langue Zénatienne) et de plusieurs chefs Abdelouadites. L'objet de cette mission était d'obtenir l'accomplissement du mariage déjà projeté entre son fils Othman et la fille de l'Émir Hafside, et de consolider ainsi l'union des deux familles. Une réception des plus gracieuses les attendait, et une forte allocation d'argent leur fut accordée pour leurs frais journaliers. Ibrahim eut alors l'occasion d'attirer tous les regards par la bravoure qu'il déploya dans la guerre contre Ibn Omara, et de montrer qu'il appartenait à une famille dépositaire de toutes les nobles qualités de la race Zénatienne. Comblé de dons et de faveurs, il partit enfin avec la princesse. Yar'moracen venait de se faire livrer la ville de Tenès. Ayant alors appris que son fils

(1) Ibn-Khal. tom. III de la trad. p. 373 et suiv. — Mohammed et-Tenessi. p. 28 et suiv.

approchait avec la fille du sultan Abou Ish'ak, il s'avança à leur rencontre, et s'arrêta en dehors de Miliana pour attendre leur arrivée. S'étant ensuite remis en marche avec eux pour Tlemcen, il tomba malade, et parvenu au Chedioufa (1), il rendit le dernier soupir. Abou Amer cacha cet événement avec soin et fit porter le corps de son père dans une litière fermée par des rideaux, annonçant que le sultan n'était qu'indisposé. Arrivé à Sig, après avoir traversé le pays des Maghraoua, il cessa de garder le secret, et hâta sa marche vers Tlemcen. Son frère Othman, héritier du trône, vint au-devant de lui à la tête de sa maison, et accueillit les hommages de tous les assistants. Rentré ensuite dans sa capitale, il reçut des grands et du peuple le serment de fidélité. Il épousa la fille du sultan Abou Ish'ak, et procura de cette manière à son palais un trésor inestimable, à son empire un sujet de gloire, à lui même et sa famille une haute illustration. »

Ailleurs, l'historien ajoute :

« Abou Amer Ibrahim avait amassé une large fortune, dont une partie se composait de cadeaux reçus des divers souverains auprès desquels il avait rempli des missions diplomatiques. Le reste provenait de certains fiefs (*il'tâ*) que son père et son frère lui avaient concédés. Il mourut en l'an 696 (1296-97). Son frère Othman, auquel il avait recommandé ses fils, se chargea de leur avenir; et en attendant qu'ils fussent arrivés à l'âge de discrétion, il déposa leur héritage dans son trésor. » (2). — Plus tard, l'histoire fait mention d'un de ces fils d'Abou Amer, l'Emir Masoud, prince brillant, qui sous le règne de son cousin Abou H'ammou Mouça premier, se distingua par sa valeur et son intelligence au siège de Bougie. Ses hautes qualités et la faveur dont il jouissait auprès du sultan Abou H'ammou lui avaient attiré la jalousie et la haine de l'héritier présomptif du trône, Abou Tachfin; ce méchant prince se défit le même jour, par le poignard, et de son propre père et de son rival Masoud. (Djoumada 718, juillet 1318).

La destinée de l'Émir Abou Amer Ibrahim avait été brillante, mais courte. Son père le Sultan Othman lui était très attaché.

(1) Il s'agit sans doute ici de l'oued *Djediouia* affluent méridional qui se jette dans le Chélif, à 40 kilomètres au-dessus de l'embouchure de ce dernier cours d'eau. La route de l'Ouest, que Yar'moracen suivait alors coupe en effet le Djediouia. — *N. de la R.*

(2) Ibn Khald. tom. III de la trad. p. 556 et 568; 598, 599 et 609.

Il avait trouvé en lui un auxiliaire actif et intelligent dans toutes ses guerres, et il lui avait dû plusieurs négociations heureuses. Aussi, nul doute que ce ne soit à ce prince, désireux d'honorer et de perpétuer la mémoire de son frère, qu'il faille attribuer la fondation pieuse dont l'inscription rapportée plus haut nous a conservé le souvenir. Abou Amer ne fut pas enterré, comme on parait le croire, dans la mosquée Abou l-H'acen ; ses restes furent déposés au vieux château *(el-K'asr el-K'edim)*, sépulture commune de la famille d'Yar'moracen. Quoi qu'il en soit, on a peine à s'xpliquer que la mosquée érigée en son honneur n'ait pas gardé son nom. On se demande en même temps d'où lui vient celui d'Abou l-H'acen, sous lequel nous la connaissons et qu'elle parait avoir toujours porté. A défaut de l'histoire, qui est muette à cet égard, nous avons interrogé la tradition. Au dire des musulmans les plus compétents, cette mosquée se serait appelée Abou l-H'acen du nom d'un célèbre jurisconsulte, qui, après avoir professé avec éclat dans ce Mesdjed, aurait été enterré dans le petit cimetière qui en dépendait à l'origine. Nous avons étendu nos recherches d'après cette donnée, et peut-être serons-nous dans le vrai, en émettant l'opinion qu'il s'agit ici du savant Abou l-H'acen Ibn Iakhlef et-Tenessi, originaire de Tenès, ainsi que l'indique son nom, lequel vint se fixer à Tlemcen au commencement du règne d'Abou Saïd Othman.

Il y avait été précédé par son frère Abou Ish'ak Ibrahim, autre docteur d'un grand renom, que Yar'moracen avait comblé de biens et d'honneurs. Abou-l-H'acen, après la mort de son frère, hérita de la faveur royale et de la place éminente qu'Abou Ish'ak avait occupée à la tête des professeurs et des jurisconsultes. Il mourut vers la même époque que l'Émir Abou Amer, entouré de la vénération publique (1). Nous nous gardons bien de rien affirmer, et nous produisons cette opinion sous toute réserve ; mais ne semble-t-il pas que l'on peut, avec une grande probabilité, faire remonter à ce savant docteur l'origine d'une appellation qu'il serait peut-être difficile d'expliquer autrement ?

(1) Mohammed et-Tenessi parle avec éloges de ces deux savants, ses compatriotes. V. Hist. des Beni Zeiyan. trad. Bargès p. 25 et suiv.

IV.

MOSQUÉE OULAD EL-IMAM.

Dans la partie de la ville de Tlemcen orientée à l'Ouest, et non loin de la porte que les arabes appellent *Bab el-Guechout* et que nous avons nommée Porte de Fez, s'élève un minaret rectangulaire, haut d'environ cinquante pieds, dont les encadrements de mosaïque ont conservé assez de fraîcheur et d'éclat pour attirer l'attention curieuse du touriste. C'est le minaret de la mosquée appelée *Mesdjed oulad el-Imam*, seule partie de l'édifice qui mérite, au reste, d'être remarquée. L'oratoire en lui même est construit dans des proportions mesquines et irrégulières ; on n'y aperçoit pas d'autres ornements que quelques versets du Koran maigrement sculptés dans le pourtour ogival du meh'rab. Évidemment, l'art n'a rien à y rechercher. Mais cette mosquée se recommande à d'autres titres. Son origine, qui remonte à cinq siècles et demi, et les circonstances particulières dans lesquelles elle fut fondée, en font un monument historique, devant lequel il est permis de s'arrêter avec intérêt.

A la fin du mois de choual de l'an 707 (avril 1308), Abou H'ammou Mouça, premier du nom, fils d'Abou Saïd Othman, succéda à son frère Abou Zeiyan sur le trône des Abdelouadites. Au dire d'Ibn Khaldoun, c'était un prince remarquable par la sagacité de son esprit ; il aimait les lettres et les sciences, et se sentait porté vers les hommes distingués par leur réputation et leur esprit. Il y parut par ses actes, car un de ses premiers soins, en arrivant au pouvoir, fut d'appeler à Tlemcen, pour leur confier d'éminentes fonctions, deux personnages étrangers, qui n'avaient d'autre titre à cette royale faveur que la renommée de leur mérite. Ces deux savants étaient l'alfakih Abou Zeïd Abderrah'man et son frère Abou Aïssa, surnommés tous deux les *Fils de l'Imam (Oulad el-Imam)*, parce que leur père avait été Imam de Brekche (1), leur

(1) Brekche, ancienne ville indigène aujourd'hui ruinée dont les restes mêlés à ceux de *Gunugus*, colonie romaine, se rencontrent sur la route de Ténès par le littoral, à une trentaine de kilomètres à l'Ouest de Cherchel. Brekche est plus connu sous le nom de Sidi Brahim el-akouas. — A. [illegible] R.

ville natale. Ces deux frères s'étaient vus obligés, dans leur jeunesse, après la mort de leur père, tombé dans un guet-apens, de s'expatrier eux-mêmes pour se soustraire à la persécution qui les attendait dans leur pays. Ils s'étaient d'abord réfugiés à Tunis, où ils avaient achevé leurs études ; de là ils avaient passé en Orient, avaient parcouru la Syrie, le Hedjaz et l'Egypte, où ils avaient acquis une certaine célébrité ; mais, poussés par l'amour de la patrie, ils avaient abandonné ces contrées lointaines, étaient revenus à Alger, et s'étaient enfin fixés à Miliana, où ils avaient été élevés aux fonctions de kadis. Leur réputation de savoir et d'habileté était parvenue jusqu'à Abou Hammou, avant qu'il ne fût investi de la souveraineté. C'est ce qui l'engagea, une fois maître du pouvoir, à les mander à sa cour. Abou Zeïd et son frère Abou Mouça se rendirent aux instances du sultan. Arrivés à Tlemcen, ils furent comblés d'honneurs, reçurent avec le titre de muftis et de conseillers royaux, des fiefs considérables, et se virent bientôt investis d'une influence qu'ils surent toujours habilement conserver. Abou Hammou leur confia, à plusieurs reprises, des missions diplomatiques importantes. Enfin, comme la plus haute marque de faveur qu'il pût leur accorder, et pour honorer publiquement en eux les plus éminents interprètes de la science, il leur fit bâtir un collége ou *medersa* avec des logements particuliers pour eux et leurs familles, et de vastes salles destinées à recevoir les auditeurs de leurs doctes leçons. Il annexa ensuite à la medersa un mesdjed pour la prière, et une zaouïa pour les Tolbas étrangers. Cette fondation d'Abou Hammou paraît avoir été faite en 711 (1310), la quatrième année de son règne. Après la mort violente de leur bienfaiteur, arrivée au mois de djoumada premier de l'an 718 (juillet 1318), Abou Zeïd et Abou Mouça surent se maintenir, en politiques habiles, dans tous les hauts emplois qui leur avaient été conférés. La faveur dont ils avaient joui auprès d'Abou Hammou, leur fut continuée par son successeur Abou Tachfin Ier. Nous retrouvons encore les deux frères à la tête des personnages les plus considérables de Tlemcen, à l'époque où elle tomba au pouvoir des émirs Mérinides du Maroc. Lorsque le sultan Abou 'l-H'acen Ali, après avoir pris la ville d'assaut, le 27 de ramadan 737 (1er mai 1337), y eut fait son entrée triomphale, il se rendit avec sa suite à la

grande mosquée. Là, il manda devant lui les deux muftis Abou Zeïd et Abou Mouça ; ceux-ci firent d'abord quelques difficultés, mais ayant fini par obéir, ils comparurent devant le vainqueur ; et, dans une allocution solennelle, ils lui dépeignirent les maux de toute espèce qui accablaient les habitants de la ville, en ce moment livrée au pillage. Abou 'l-H'acen, touché de leurs remontrances, sortit à cheval, et fit cesser le désordre, ordonnant à ses soldats d'épargner le peuple et de mettre un terme aux actes de violence (1). Les fils de l'Imam restèrent, sous la nouvelle dynastie, en possession de leur fortune, de leurs honneurs et de leurs fonctions. L'auteur du *Bostan*, qui a raconté leur vie, nous apprend qu'Abou Zeïd mourut en 743 (1342-43), et Abou Mouça en 747 (1346-47).

De la fondation faite par Abou Hammou Ier., en l'honneur de ces deux personnages célèbres, il ne reste plus que la mosquée et son minaret. La medersa a disparu. En creusant, il y a quelques années, dans ses ruines, on découvrit deux plaques de marbre d'onyx translucide, portant, chacune, une inscription. Ces deux plaques, dont l'une se trouvait dans un bon état de conservation et l'autre était brisée aux trois quarts, dans le sens de sa longueur, furent d'abord déposées dans la grande mosquée ; mais, depuis, elles ont été transportées à la Mairie pour y être conservées parmi les objets d'art et d'antiquité recueillis par nos soins. Elles sont toutes deux d'égale dimension, et mesurent un demi-mètre de hauteur sur une largeur de quarante-trois centimètres. Chacune contenait quinze lignes, mais non une inscription distincte ; la seconde est simplement la continuation de la première. Ce document épigraphique a pour objet la constitution de biens habous en faveur de la zaouïa, de la mosquée et de la medersa. Par un heureux hasard, le nom du donateur et la date de la donation n'ont pas souffert des atteintes du temps, et se lisent dans les fragments demeurés intacts. Ce monument a donc conservé pour nous toute sa valeur, et nous reproduirons intégralement ci-après ce qui en reste :

* امير المسلمين المتوكل على رب العلمين ابو حمو ابن مولانا

(1) Ibn Khald., tome III, p. 586 et 412 ; et tome IV, p. 225.

لامير ابى يعقوب ابن لامير ابى زيّد ابن مولانا لامير ابى زكريا
ابن مولانا امير المسلمين ابي يحيا يغمراسن بن زيان وصلى
الله مفاخره وخلّد اثارٌ الكريمة وماثره على هاذه الزاوية المباركة
المقامة على ضريح والد المذكور برد الله ضريحه بمن ذالك
ما بداخل تلمسن المحروسة جميع الطاحونة الملاصقه للزاوية
والثلاثون حانوتًا المعروفة بالصاغة القديمة والكوشة التى بمنشر
الجلد وحمام الطبول وبرّين مقسّم الما وبندق العاليه وبخارج
البلاد المذكور جميع الرحا السفلى بفلعه بنى معلى والنصف
شايعا فى روض الهنية الكاينة بالرميل وزيتون تيبدا وارض
الزيتون المذكور ثمّ معصرته ورحاها وجميع المحبّس * *
ملكه وشهرة الجميع تغنى على التحديد تحبيسا تامًا مطلقا
عامًا ووقفا ثابتًا ابديا ليصرف ما يستفاد من الحبس المذكور
على معلمين العلم وطاليبه وامام ومؤذن *
عام ثلاثة وستين وسبع مايه * ..... عام خمسة وستين

TRADUCTION.

Première plaque : *(une ligne a été brisée), suit :*

« L'Emir des musulmans, qui met sa confiance dans le Maître de l'Univers, Abou H'ammou, fils de notre maître l'émir Abou Yakoub, fils de l'émir Abou Zeïd, fils de notre maître l'émir Abou Zékéria, fils de notre maître l'émir des Musulmans Abou Yah'hia Yar'moracen ben Zeiyan, que Dieu bénisse ses actions glorieuses, et éternise ses traces bienfaisantes !) *a donné* à cette zaouïa bénie, où s'élève le tombeau de son père (Dieu rafraîchisse sa sépulture !), à savoir dans l'intérieur de Tlemcen la Bien-Gardée, la totalité du moulin attenant à la zaouïa ; les trente boutiques connues sous le nom de *S'ar'a el-K'edima* (*vieille rue des Ofèvres*) ; de plus, le

four à pains situé à *Mencher* (1) *el-djeld ;* le bain dit *H'ammam et-t'eboul ;* le four de *Mek'sem el-ma (l'endroit où se répartissaient les eaux) ;* et le fondouk d'El-Alïa. En dehors de la dite ville, la totalité du moulin-à-eau situé dans la partie inférieure du quartier *Kelaât beni Madla ;* la moitié indivise du jardin d'*El-Menia* sis au quartier *er-Remaïl ;* de plus, les oliviers de *Tifda*, ainsi que le terrain où les dits oliviers sont plantés, avec le pressoir et le moulin à huile qui en dépendent. »

Deuxième plaque : « La totalité des biens dont est fait donation sont la propriété *(Melk)* du donateur, et la notoriété publique en indique suffisamment les limites. Ce habous est sans restriction, général, définitif, et constitué à perpétuité, dans le but de pourvoir aux dépenses nécessaires des professeurs, des étudiants, de l'imam et du mouedden. »

Les douze lignes brisées qui viennent ensuite n'offrent plus qu'un sens tronqué et incomplet qui rend toute traduction impossible; on remarque seulement que les mots medersa et mesdjed sont mentionnés plusieurs fois, ce qui indique que ces deux établissements devaient participer, avec la zaouïa, à la dotation royale ; enfin, on lit, dans les fragments conservés des deux dernières lignes, les dates suivantes :

« Année sept cent-soixante-trois (763) et sept cent soixante-cinq (765). »

Ces dates correspondent, la première 763 à 1261-62 et la seconde 765 à 1363-64 de notre ère. On voit par là que l'auteur de la donation est Abou H'ammou Mouça II, parvenu au pouvoir en 760, et qu'il ne faut pas confondre avec le sultan du même nom, à qui était dûe la fondation primitive. Nous avons déjà eu l'occasion de parler d'Abou H'ammou Mouça II, à propos de l'ancienne bibliothèque de la grande mosquée. C'était, nous l'avons dit, d'après l'histoire et la tradition populaire, un prince éminemment libéral, ami des sciences et des lettres et leur protecteur intelligent. Il n'est donc pas surprenant qu'il ait voulu ajouter aux largesses de celui de ses prédécesseurs qui sous ce rapport lui ressemblait le plus, et qu'il ait tenu à honneur de contribuer à la prospérité d'un établissement dont la

(1) Ce nom, qui se présente assez souvent dans le vocabulaire topographique indigène, paraît s'appliquer aux endroits où l'on *étale* pour sécher soit des peaux — comme dans le cas actuel — soit du linge. — *N. de la R.*

renommée attirait dans sa capitale beaucoup d'étrangers. Nous apprenons d'ailleurs par l'inscription rapportée ci-dessus que les restes de son père avaient été déposés dans la Zaouïa ; il y avait là, sans doute, pour le prince, un puissant motif de donner à cet établissement religieux des marques toutes particulières de sa libérale protection. Mouley Abou Yak'oub Youçof fils d'Abou Zeid Aderrah'man, père du sultan Abou Hammou Mouça II, était, au rapport d'Ibn Khaldoun « un prince ennemi du faste et » fuyant les grandeurs. Il menait une vie retirée et s'adonnait » aux œuvres de piété à l'instar des hommes de bien. (1). »

L'historien et-Tenessi nous apprend, de son côté, qu'Abou Yak'oub avait passé plusieurs années en Espagne et qu'il s'y était distingué par plusieurs faits d'armes éclatants, en combattant contre les armées chrétiennes. C'est même dans ce pays qu'Abou Hammou était né l'an 723 (1323). Le même auteur ajoute qu'Abou Yak'oub mourut à Alger dans le mois de Châban 763 (août 1362), qu'il fut transporté à Tlemcen et enseveli d'abord dans la mosquée *Bab Ylan*, que, peu de temps après, le sultan ayant fait exhumer le corps de son père le déposa à côté des deux frères du défunt, les Émirs Abou Sâid et Abou Tsabet, et, qu'enfin, la même année, il fit définitivement transporter les dépouilles mortelles de ces trois princes dans la Medersa, à laquelle il assigna des revenus considérables (2). On voit que ce récit concorde parfaitement avec les précieux renseignements que nous offre l'inscription elle même. Ce sont deux autorités qui se corroborent l'une par l'autre.

Ch. Brosselard.

(La suite au prochain numéro)

(1) Hist. des berb. tom. III, p. 456.
(2) Hist. des Beni Zeiyan, p. 71 et 79.

ÉPIGRAPHIE DE LELLA MAR'NIA.

M. Léon Fey, correspondant de la Société historique algérienne, auteur de l'histoire d'Oran, nous adresse, outre l'indication de trois objets d'origine romaine, seize inscriptions copiées dans ce poste français de la frontière du Maroc. Une seule de ces épigraphes a été publiée jusqu'ici (le n° 4), à notre connaissance, du moins. Avant de placer ces documents sous les yeux du lecteur, retraçons, en quelques mots, l'historique de cette localité, au point de vue des découvertes archéologiques qui y ont été faites.

Nous avons déjà dit, dans la Revue (tome 2e, p. 3), que M. le capitaine d'artillerie Azéma de Montgravier, a été le premier explorateur des ruines de Lella Mar'nia, en 1843. Mais ses travaux, adressés à l'Académie des inscriptions et belles lettres, n'ont pas été publiés, que nous sachions ; et nous devons, à notre grand regret, nous borner à cette indication générale.

La Revue archéologique a donné, dans son volume de 1844, page 183, deux épigraphes de colonnes milliaires trouvées à Lella Mar'nia et adressées à M. Letronne par M. le chef d'escadron Callier, aide-de-camp de M. le maréchal ministre de la guerre. La première est le n° 4 des inscriptions envoyées par M. Léon Fey. M. Letronne a savamment commenté ces deux documents, à la suite de la lettre de son correspondant et aussi dans le volume de 1848, page 235, etc.

Le même recueil a publié (volume de 1847-1848, p. 776.) le dessin d'une figurine en bronze découverte dans un tombeau romain, sur un affluent de la Tafna, non loin de Lella Mar'nia et du champ de bataille d'Isly. Cette figurine appartient aujourd'hui à M. Hase, à qui ses anciens élèves de l'École polytechnique en ont fait hommage.

Dans la *Notice sur les traces de l'occupation romaine en Algérie*, publiée en 1851 par M. le Ct. de Caussade, on trouve (p. 86 et suivantes) neuf inscriptions copiées par lui à Lella Mar'nia, en 1846. Notre n° 4 est du nombre.

M. Mac Carthy a reproduit en 1856 deux des inscripitions de

colonnes milliaires découvertes à Lella Mar'nia, dans le 1er volume de la Revue africaine p. 94.

Enfin, notre Revue a fait connaître, dans son nº 7 page 1re, une épigraphe de Lella Mar'nia copiée par M. le colonel de Montfort et envoyée par M. G. L. Ditson, touriste américain.

La communication qui nous est adressée par M. Léon Fey est donc très-importante, puisqu'elle enrichit l'épigraphie de Lella Mar'nia de quinze inscriptions inédites, outre trois indications archéologiques, dont une présente quelque intérêt.

Après ce préambule, nous donnons le travail de notrs correspondant; nous y joindrons quelque notes ou observations, avec la traduction des épigraphes, quand l'altération des textes à expliquer ou l'insuffisance de nos propres lumières ne nous forceront pas à nous abstenir. A. Berbrugger.

Inscriptions recueillies a lella mar'nia en 1858.

Nº 1.

D M S
AVRELIA
GALLA QVI
VIXIT ANIS
PLVS MINVS
.....ISCESSIT K..
.....AVRE

Une palme, grossièrement figurée, se dresse en haut de cette épitaphe. Il n'y a de lettres liées que les deux premières de la 4e ligne.

Nº 2.

D M S
IVLIA AVRELI
A QVI VICXIT AN
NIS PLVS MINVS
LXXXIIII DISCESIT X K-
LENDAS OCTOBRE
S DOMLLVS ROMA
NVS VICTOR FILIE CA
RISSIME ET BENE MERE
NTI SALVTE.....

Il y a une palme au-dessus de l'épigraphe, dans l'angle de droite.

Les irrégularités orthographiques ou autres qu'on pourra noter dans ce document et dans ceux qui suivent, se retrouvent dans les originaux que nous nous sommes attaché à reproduire scrupuleusement; il faut, bien entendu, admettre la possibilité des cas d'erreur ou d'omission, de la part du copiste.

Il faut noter qu'à la 2e ligne, la 2e lettre a la forme d'un epsilon.

A la 5e ligne, les trois XXX de l'âge du défunt sont liés.

A la 8e, les deux premières lettres sont liées. Après le mot VICTOR, on trouve un sigle assez compliqué, qui nous paraît représenter le mot FILIE.

Au commencement de la dernière ligne, N, T sont liés.

Nº 3.

D M S
FLAVIVS DON
ATVS SACERDOS
QVI VIXIT ANNIS
PM LV DISCESSIT VII
KALENDAS IVNIOS
FLAVIVS MONI
MVS FAVSTVS FILI
I PATRI KARISSIMO
ET BM DOMVM RO
MVLAM ISTITVVE
RVNT ANNO PP CCCLXIII

Au-dessus de cette épitaphe, on remarque, au centre du champ supérieur, une palme placée diagonalement dans l'angle de gauche.

A la dernière ligne, les deux N du mot ANNO sont liés.

Sous l'inscription, on voit une palme à chaque angle inférieur, un cœur au centre; et, à gauche de celui-ci, un quadrupède marchant vers la gauche. Tous ces dessins n'offrent que de simples traits.

N° 4.

IMP. CAE
M. AVRELIVS
.....IVS
FELIX AVG. P.P. COS. DIVI (1)
SEVERI NEPOS
MIL. NOVA PO
SVIT PER T. AELI
VM DECRIANVM
PROCs SVVM...
AN SEVERIA
NVM.....
.....
.....S. YR
MP II

A la 1re ligne, M et P sont liés ; ainsi que A, V, R, à la 2e.

A la 4e, AVG. forme un sigle ; O et S sont inscrits dans le C majuscule pour former l'abréviation COS.

A la 6e ligne, V, A de NOVA sont liés.

A la 9e, l'espèce de petit S qui suit PROC, n'est, sans doute, qu'un signe d'abréviation.

A la 13e, S et YR sont séparés par un point.

N° 5.

D M S
CIANVS VADANVS
QVI VIXIT ANNIS PLVS
MENVS LXX DISCESIT
X KALENDAS DECEMB
RES CVI FILI VICTOR F
ABACIVS ET MAXIMV
S DOMV ROMVLA ISTI
TVVERVNT A.P. CCCXC

(1) Si, comme tout porte à le croire, cette inscription est bien celle qui, dès l'année 1844, a été adressée à la Revue archéologique, il faut restituer ici les deux lignes suivantes, que le copiste de 1858 aura sautées :

MAGNI ANTONI
NI FILIVS DIVI

(N. de la R.)

Deux palmes, placées droites, occupent le centre du champ supérieur.

A la 4e ligne, l'E de DISCESSIT a la forme d'un epsilon ; et les deux X du chiffre de l'âge du défunt sont inscrits dans le L.

A la dernière ligne, les deux derniers C du centésime forment un sigle composé de trois lignes droites qui ressemblent tout-à-fait à un N fortement penché à gauche.

N° 6.

BAS RELIEF. — Sur un parallélipipède de calcaire bleuâtre, mesurant, en longueur, 0,80 ; en largeur, 0, 50 ; et, en hauteur, 0, 50, on voit un lézard ou un Caméléon et deux grappes de raisain.

N° 7.

D M S
QVINTVS VI
CTOR CRVDELI
S VICXIT ANIS
XXXV IVLIVS LELI
VS LOCO PATTRIS D
OMVM ROMV IS.. I...
AN PP CCCXXV

A la fin de la 3e ligne, I est inscrit dans L.

N° 8.

IAN.....
LIVS.....
ATRI.....
N.A.....
DOMVM L..
LOI...NISTI
SOROR
ANN
PP CCC LXII
OTBQ

N° 9.

...VLIA DAM..A
EAVIIS ANN
ISs DISCESS
IT. III KALENDI
S NOVEMBRES M
...MO IANVARIO E

N° 10

AERENNIVS CAI
CRIALIS CRVDEL
IS VIXIT ANNIS XXX
DISCESSIT II IDVS A
PRILES AERENNIVS
CONSTANTIVS FRATRI
CARISSIMO ET BENE

A la 1re ligne, A, E sont liés; ainsi que les deux N de la 3e ligne.

N° 11.

VICTORIAE
AVGVSTICI· MI
VS ARMCERVP
DE CETECVS BA
VRM CVI...
VV.....RB

A la 2e ligne, après AVGVSTI, I est inscrit dans le C.
A la 3e, A, R sont liés; ainsi que D, au commencement de la 4e et V, R, au commencement de la 5e.

N° 12.

D M S
AVR. SS MASSA
MARI OP. NS. PV
RORVM o VI VIXT AN
NIS P.M. XXXVI POSSI
DIA MAVILIA MARI

TO SVO DVLCIssIMO
QVI INTERFECTVS EST
D.E. X KA. APRILES VNA
CVM PARENTIBVS SVIS
DIVIVM PO....SVERV
NT. AN. PP CCXXXIII

Au commencement de la 1re ligne, A, V, R sont liés; dans le premier groupe de deux SS, le second est tourné vers la gauche.

A la 4e ligne, VM sont liés; les deux V qui arrivent ensuite, sont surmontés d'un I minuscule et suivis d'un T en forme de croix. A, N, qui terminent la ligne sont liés.

A la 5e ligne, l'N initial est surmonté d'un I minuscule. L'âge du défunt est figuré par une diagonale coupée de trois barres et suivie d'une espèce de 7 à tête terminée en un crochet dont la convexité est en dessous.

Dans le D initial de la 6e ligne, un I est inscrit. A, N de MANILIA (ou A, V de MAVILIA, car l'abréviation est équivoque) sont liés, et l'I minuscule qui les suit est placé au-dessus de l'N ou du V).

A la 9e ligne, se trouve un cœur après l'abréviation KA.
A la 10e, V, M de CVM sont liés.
A la 11e, V, M sont liés.
A la dernière ligne, A, N sont liés.

N° 13.

(Pour mémoire : l'inscription placée sous ce numéro, dans la communication envoyée par M. Léon Fey est la même que celle qui a déjà été donnée au n° 3; seulement, la copie est moins correcte; il y manque les deux dernières lignes et l'indication des dessins qui ornent la pierre).

N° 14.

Moulin romain à bras, en granit grossier.

N° 15

Idem. En pierre basaltique

N° 16.

.....
IVLIVS SATVRVS
FILIVS FILYEOT
ELICITER DOMVM
ROMVLAM ISTAN
SOSTER.....IVN
.....
.....

Un croissant occupe le champ supérieur de cette épitaphe ; l'E de la 2e ligne a la forme d'un epsilon, ainsi que celui de la 3e. Un I est inscrit dans le C. Le 2e caractère de cette ligne est tout semblable à celui dont il a été déjà question au n° 12. Ici, il paraît équivaloir à un L.

N° 17.

D M S
IVLIA SECV
NDA QVI VIX
IT ANN
.....
VS X COIS
ILIDVS A
N PP CXX
K.....MO

Il y a trois palmes droites dans le champ supérieur de cette épitaphe.

Les deux X de la date provinciale sont figurés par une diagonale coupée de deux barres.

N° 18.

D. NIBS SACRVM
ARAM POSVI TAM
EX PROMISSIONI
ET VOTO LENINI
PRISCIA II PAESNSV
RORVM QVAM CIV

Le 2e S de la 5e ligne est douteux. Il ressemble à un Q que l'on rencontre dans l'inscription précédente, à la 3e ligne.

N° 19.

D M ....
PRAEC.....PAT
E.....
.....
.....STIP.....
.....LEGI....
.....
.....SY....
.....
.....

LÉON FEY.

Observations sur la communication précédente.

N° 1. — La palme indiquée à la partie supérieure de cette épitaphe se reproduit sur quatre autres. L'emploi de l'expression *discessit* et la manière de dater conviennent à des monuments chrétiens; la présence du D. M. S. n'est pas une objection sérieuse contre cette attribution. Notons, toutefois, que les palmes sont employées sur des stèles funéraires d'Afrique, de beaucoup antérieures au christianisme. La fin de l'épitaphe placée sous ce numéro manque. Après la mention habituelle des Dieux mânes (dans l'hypothèse où ce monument serait payen, malgré ses apparences chrétiennes) on lit: « Aurelia Galla, qui a vécu..... ans, plus ou moins, est » morte le jour des calendes du mois de..... Aurelius.... » (ou Aurelia..... »

Le dernier nom propre est très probablement celui de la personne qui a élevé le tombeau.

Au lieu de *qui* (fin de la 3e ligne) le sens appelle *quae*, qu'on écrit souvent *que* sur les épitaphes. Un E mal tracé peut si facilement se confondre et se confond si souvent avec un I, pour peu que le copiste ne soit pas familiarisé avec ces sortes de monuments, qu'on peut supposer cette confusion

dans la partie indiquée de notre n° 1. Cette observation servira aussi pour le n° suivant, et pour les autres où la même faute se rencontrerait.

N° 2. — *Vicxit* pour *vixit*, se rencontre assez fréquemment dans les épitaphes, ainsi que *vicsit*. Cette dernière altération, si elle est contraire à l'orthographe, est, au moins, conforme à la prononciation, car il y a deux articulations en effet. Il est même à remarquer que la forme de l'X confirme cette observation, car elle se compose de deux CC accolés; de sorte que VIXIT équivaut à VICCIT.

Nous avons ici l'épitaphe suivante : « Julia Aurelia, qui a » vécu 84 ans, plus ou moins, est morte le 10 des calendes » d'octobre (22 septembre). Domitius Romanus Victor à sa » fille très-chère et bien méritante, ... salut. »

Nous avons lu *Domitius* au lieu de *Domllus*, altération évidente.

N° 3. — « Flavius Donatus, prêtre, qui vécut 55 ans, plus » ou moins, est mort le 7 des calendes de juin (26 mai). » Flavius, Monimus, Faustus, ses fils, à leur père très-cher et » bien méritant, ont élevé cette sépulture romaine, dans l'an- » née provinciale 363 (402 de J.-C.). »

La formule dubitative *plus minus* (plus ou moins, environ), assez fréquente sur ces épitaphes, fait supposer que, dans cette partie du pays, on avait pour le chiffre exact de l'âge des individus, la même indifférence que les Indigènes de nos jours.

Nous n'avons pas rencontré ailleurs l'expression *Domus Romula* (pour *Romulea*, sans doute); l'épigraphie de *Pomaria* (Tlemcen) fournit d'assez nombreux exemples de la formule *Domus æterna* ou *æternalis*, pour signifier un tombeau.

N° 4. — Voir, pour cette épigraphe, publiée depuis longtemps, ce qui a été dit au commencement de cet article.

N° 5, — « Cianus Vadanus, qui a vécu 70 ans, plus ou » moins, est mort le 10 des calendes de décembre (22 nov,). » Ses fils, Victor, Fabacius et Maximus, loi ont élevé cette sé- » pulture romaine en l'année provinciale 390 (429 de J.-C.). »

On remarquera dans le texte latin de cette épitaphe, et dans celui de quelques autres, que le mot INSTITVERVNT est altéré de la même manière, et devient ISTITVVERVNT.

N° 7. — « Quintus Victor Crudelis a vécu 35 ans. Julius » Lelius, agissant au lieu (et place) de son père, a fait cette » sépulture romaine, en l'année provinciale 325 (364 de » J.-C.). »

N° 8. — « ..... a élevé une sépulture romaine à » sa sœur (?), en l'année provinciale 361 (400 de J.-C.). Que » tes os reposent bien! »

L'angle supérieur de droite de cette inscription est brisé, ce qui rend la fin des cinq premières lignes incomplète.

N° 9. — « Julia Dam..a..ca a vécu deux (?) ans, et est » morte le 3 des calendes de novembre (30 octobre) (monument » élevé) par les soins de Maximus Januarius et (?).... »

Le signe numérique que nous croyons exprimer le nombre 2, est un S tourné à gauche, et ressemblant beaucoup à notre chiffre actuel de même valeur.

N° 10. — « Ærennius Caicrialis (Caerealis ?) Crudelis a vécu » 30 ans et est mort le 2 des ides d'avril (12 avril). Ærennius » Constantius à son frère très-cher et bien (méritant). »

N° 11. — « A la victoire d'Auguste ! Decimius (?) Armiger, » décurion et garde des Babares..... »

Nous nous abstenons d'expliquer la fin de cette inscription, par la raison qui fait que nous ne pouvons pas même répondre de notre traduction du commencement, sauf celle des mots *victorix Augusti*.

N° 12. — Il s'agit ici d'un Aurélius Massa, qui vécut environ 46 ans. Sa femme, Possidia Manlia, ainsi que ses parents, ont élevé ce monument à un mari très-cher, qui fut tué, le 10 des calendes d'avril (23 mars), de l'année provinciale 233 (272 de J.-C.).

Il semblerait, d'après le texte, que Massa aurait été tué avec ses parents; mais alors, comment expliquer le pluriel *posuerunt*, si le verbe ne se rapporte qu'à Possidia Manlia?

Il est assez singulier de trouver le chiffre romain V exprimé, dans cette inscription, par un signe analogue au caractère arabe ٦, qui vaut 6 aujourd'hui, mais qui a été jadis employé comme un 5 par les Indigènes.

N° 13. — « Flavius Donatus, prêtre, qui a vécu 55 ans, plus

» ou moins, est mort le 7 des calendes de juin (26 mai). Fla-
» vius Minimus Faustus, son fils, à un père très-cher et bien
» méritant, a élevé une sépulture..... »

Malgré le I qui termine la 3e ligne et OVI, qui commence la suivante, nous ne traduisons pas par le prêtre de Jupiter; OVI nous semble n'être qu'une altération de QVI.

N° 16. — Cette épitaphe de Julius Saturus, présente trop d'altération pour que nous entreprenions de la traduire.

N° 17. — « Julia Secunda, qui a vécu.... ans.....
» l'an de la province 120 (159 de J.-C.)..... »

N° 18. — « Monument consacré aux dieux mânes. J'ai élevé
« cet autel, tant à cause de la promesse et du vœu de Leni-
» nus Priscianus..... que..... »

N° 19. — Il est fâcheux qu'il ne subsiste que quelques lettres de cette inscription. Le commencement du nom de Syr, à la 8e ligne, ce nom qui figure sur des milliaires trouvées à Lella-Mar'nia, et la mention d'une légion, semblent indiquer que cette épitaphe pourrait avoir quelque intérêt.

Nous regrettons de n'avoir pas toujours réussi à résoudre les difficultés de traduction que présentent quelques-unes de nos épigraphes; mais opérant sur des copies qu'aucun estampage n'accompagnait, il ne nous a pas toujours été possible de rectifier les textes.

Outre cet intéressant envoi d'inscriptions inédites de Lella-Mar'nia, M. Léon Fey nous en a adressé d'Aïn-Temouchent (Timici), que nous publierons dans notre prochain numéro.

A. B.

EXPÉDITION DE MOHAMMED EL KEBIR

BEY DE MASCARA

DANS LES CONTRÉES DU SUD

Terminée par le siége d'El-Ar'ouat (Lagouat) et la soumission d'Aïn Mad'i.

(V. n° 15, page 52 et suivantes.)

(TRADUCTION.)

Lorsque le Bey était monté à l'attaque *d'El-G'ada*, quelques Arabes appartenant à ces populations (puisse Dieu les protéger désormais), ayant obtenu l'appui des chefs qui étaient avec lui, avaient pu excuser leur conduite en accusant la faiblesse humaine et l'ignorance où ils étaient de la puissance des monarques; ils obtinrent ainsi la paix, à la condition de fournir 400 têtes de gros bétail, cent charges d'orge et je ne sais plus combien de chevaux. Instruits des volontés du Bey, et sachant, pour l'avoir vu à l'œuvre, avec quelle énergie il les exécutait, ils comprirent que toute hésitation et tout délai étaient impossibles, et ils se hâtèrent d'aller se procurer tout ce qu'il avait exigé d'eux. Ils revinrent enfin, flottant entre la crainte et l'espérance, et ne furent entièrement rassurés qu'après avoir livré le tout entre ses mains. Puisse Dieu leur dispenser la joie en raison de leur soumission.

Ces arrangements terminés, le Bey quitta *El-G'ada*; trois heures après il franchit *l'Oued Mesra*, et pressant sa marche, il arriva en six heures et demie à *Ed-Debdaba*. Cet endroit est au point de départ de *l'Oued el-K's'ob* (le ruisseau des roseaux). Il porte aussi le nom de *Bou Chekoua*. *El-Karth* الكرط *se trouve* à son Levant à la distance d'environ deux milles; trois milles plus haut, on rencontre *H'âs el-H'amâr* حاس الحمار; la montagne appelée *El-akhd'ar* (la verte) s'élève à son Midi; et à l'Ouest de cette montagne, sur sa lisière, est situé un bourg qui se nomme *Ech-Châref* الشارف.

Tandis qu'il campait à *Bou Chekoua*, le Bey apprit qu'une ville

du nom de *Zenina* زنينة se trouvait dans le voisinage, à environ quatre heures de marche. Cette ville appartenait à une population arabe nombreuse et puissante, de celles qui ne reconnaissent aucun maître. On raconta au Bey Mohammed que le Bey de Titeri étant venu camper auprès de *Zenina,* les habitants l'avaient chassé, lui avaient tué deux hommes, et que ce Bey s'était retiré accablé de confusion. En entendant ces détails, Mohammed se sentit excité contre cette ville et il voulait à l'instant transporter son camp jusqu'à ses portes. Mais un des chefs qui l'accompagnaient chercha à le détourner d'une attaque qui allait livrer à la brutalité des soldats, des femmes, et des enfants. Il lui dépeignit cette ville comme méprisable et impuissante ; elle est, ajouta-t-il, hors d'état de se mesurer contre vous, et ses habitants ne demandent qu'à se soumettre ; ils réuniront vingt-cinq esclaves et viendront vous les offrir. Mais le Bey refusa une soumission pareille; et, sans souci de ce qu'ils pouvaient lui offrir, il voulut les châtier pour leur audacieuse conduite envers le Bey de Titeri, conduite qui avait éveillé contre eux son amour propre. Cependant, on avait rapetissé cet ennemi à ses yeux, et il n'éprouvait plus le désir de le combattre en personne. Il chargea donc son *khalifa* dévoué, celui qui est au premier rang parmi les plus glorieux, le seigneur Mohammed ben Abdallah, de courir sus à cette ville, avec la cavalerie. Cet ordre était à peine donné que le *khalifa* s'adjoignait quelques troupes et s'élançait vers *Zenina.*

Les habitants, en le voyant arriver, comprirent qu'ils étaient trop faibles pour soutenir son attaque et ils abandonnèrent précipitamment la ville, sans rien emporter de tout ce qu'elle renfermait de richesses et de provisions ; ils la laissèrent, avec ses toits déserts, prisonnière entre les mains de son redoutable ennemi. Elle fut envahie, sans assaut, sans combat : tout fut livré au pillage : étoffes, beurre, effets précieux, objets de toute sorte qui font le confortable de la vie. Le blé et l'orge qu'on y trouva étaient en si grande quantité que Dieu seul peut l'évaluer. On en prit une bonne part; cependant, on avait plutôt besoin d'orge que de blé ; lorsque les soldats, en fouillant, trouvaient un silos plein d'orge ils le vidaient, tandis qu'ils abandonnaient les silos qui ne renfermaient que du blé. Le *khalifa* s'en retourna au camp après avoir si heureusement accompli sa mission.

Le Bey Mohammed ne quitta *Ed-Debdab* ni ce jour là ni le lendemain. Les députations de *Tadjemout* et d'*Aïn Madhi* vinrent l'y trouver, accompagnées des *Eulema* (savants) et des grands de leurs populations. Elles offrirent leur soumission, demandèrent à être traitées et considérées comme *r'aiia* (sujets) et s'engagèrent à payer un tribut à perpétuité. Le Bey fixa le taux de ce tribut annuel et perpétuel avec équité et en proportion des ressources de chacune de ces deux villes, et quand il eut réglé pour l'avenir, il imposa, pour l'année courante, une contribution particulière. Cette condition fut acceptée entièrement, et des mesures furent aussitôt prises par eux pour acquitter cette contribution en argent, bijoux, vêtements ou chevaux.

Cette affaire terminée, le Bey quitta *Ed-Debdab*, et après une étape de trois heures, il alla camper à *El-Haouadjeb* (1), en face de *Tadjmout.*

Cette station possède des sources nombreuses, dont l'eau est délicieuse. Au-dessous d'elles se trouvent des terrains cultivés et arrosés. Une distance de trois heures sépare *El-Haouadjeb* de *Tadjmout.*

C'est à *El-Haouadjeb* que les habitants de Tadjmout vinrent apporter le montant de la contribution qu'ils s'étaient engagés à payer, tandis que ceux d'*Aïn Madhi* se mettaient en devoir d'en faire autant.

Nous nous remîmes en marche, et, en trois heures, nous arrivâmes à *Aoues's'louia* (2) أوالصلوع A peine étions-nous établis en cet endroit, que le Bey reçut une députation composée des cheikhs des *Beni 'l-Ar'oudt* بني الاغواط et de leurs *Eulemâ*, qui portaient entre leurs mains le *Sah'ih d'El-Bokhari* (puisse Dieu l'accueillir favorablement!)

Ils venaient demander l'aman pour eux et pour les habitants de leur ville, faisaient acte de soumission et d'obéissance, et acceptaient la position de *r'aiia,* s'engageant, en outre, à fournir

(1) Le texte porte *Djeuâdjeb* الجواجب ; mais les Arabes m'ont assuré qu'il fallait lire *Haouâdjeb*.

(2) Le texte porte *Aoues-s'lou'a* deux fois en quelques lignes. Cependant un Arabe m'a parlé d'un rocher que l'on appelait *Aous'lâou'a* dans le pays dont il est question ici.

cent esclaves, cinq mille *soultanis* (pièces d'or), deux cents *haïks* ثوب et quatre chevaux. Le Bey, voyant tout leur désir de le satisfaire, tout leur empressement à consentir aux conditions qu'il imposait, prit la parole et leur dit : Si vous me livrez tout ce que vous dites, et satisfaites aux engagements que vous prenez, vous pouvez compter sur l'*aman*, et vous savez ce que vaut mon aman. » En même temps, il leur distribua des vêtements d'honneur, selon son habitude, et ajouta, pour leur chef, une ceinture منطقة magnifique et une tunique حلّة splendide. Ils le prièrent alors de rester campé dans ce même endroit, où ils viendraient s'acquitter intégralement de la contribution imposée, et, en même temps, ils prirent congé de lui.

Le Bey envoya avec eux quelques soldats du *makh'zen*, pour veiller au recouvrement de ce tribut, ainsi que cela se pratique avec les *r'aïa*. Ils étaient déjà rendus à *El-A'rouâth* lorsque le Bey, réfléchissant à leur affaire, s'aperçut qu'il avait oublié de leur imposer un tribut annuel et de conclure avec eux un pacte formel à cet égard. Or, c'était là le point essentiel, et le reste, de quelque importance que ce fût, n'était que secondaire. Il écrivit donc à *El-A'rouâth* pour les prévenir de cet oubli et leur faire connaître ses intentions.

Il chargea de sa lettre un de ses caïds, qui arriva de nuit à *El-A'rouâth*. Il y trouva une population dont les dispositions avaient déjà changé et fait place à de mauvais desseins. On entoura l'envoyé du Bey, pour prendre connaissance de la dépêche, et lui et les soldats du *makh'zen* attendirent la réponse qui serait faite. Quand les habitants l'eurent ouverte et lue, ils la trouvèrent peu conforme à leur attente, et ils en prirent prétexte pour rompre l'accord qui avait été fait et trahir leur parole : Loin de nous! loin de nous! s'écriaient-ils, des conditions pareilles; nous ne les accepterons jamais. En même temps, ils ordonnaient à l'envoyé et aux soldats du *makh'zen* de partir, tandis qu'ils avaient encore la vie sauve, et de se hâter, s'ils ne voulaient avoir à s'en repentir, Dès cet instant, ils s'occupèrent de la défense de la ville, au cri répété de : Aux murailles! aux murailles! et envoyèrent demander des renforts aux tribus arabes et aux bourgs des environs. Ils semblaient troublés par l'ivresse, mais ce n'était point l'ivresse qui les agitait ainsi.

Cependant, il leur arriva des renforts et des auxiliaires en

assez grand nombre pour qu'ils se persuadassent que personne ne pourrait les forcer dans leur ville. Ils placèrent dans les endroits menacés les plus braves des leurs; des tireurs habiles occupèrent les habitations élevées qui dominaient tous les points de la campagne, ils murèrent les portes de la ville, barricadèrent les rues et les maisons; ils pratiquèrent dans celles-ci des espèces de fenêtres pour entrer et sortir. En un mot, ils ne laissèrent point un seul accès au danger sans en défendre l'approche, un seul moyen de défense sans l'avoir préparé, relevant partout les vieux murs, recrépissant et fortifiant ceux dont la construction était récente. Ajoutez à cela qu'*El-Ar'ouâth* est une ville véritablement forte, défendue qu'elle est par ses remparts et de vaillants guerriers. Aussi, personne avant notre Bey n'avait pensé à l'attaquer.

Tandis que dans la ville on désignait à chacun sa place en l'exhortant à la défendre contre l'outrage de l'ennemi, la nouvelle certaine de ces préparatifs arrivait au Bey et l'armée apprenait cette déclaration de guerre. Aussitôt le Bey, quittant *Aoues Selou'a*, se mit en marche, et, trois heures après, il campait aux portes d'*el-Ar'ouâth*. A peine arrivé au *menzel* de l'armée, à environ un mille de la ville, du côté de l'ouest, le Bey laissa les troupes occupées à dresser les tentes et prenant avec lui quelques *'asker*, il s'avança en personne pour aller la reconnaître. L'approche d'*el-Ar'ouâth* est défendue à l'Est et à l'Ouest par des hauteurs qui touchent à la ville, ne laissant ainsi d'abordable que le Nord et le midi, les *'asker* gravirent la colline de l'Ouest, et quand ils furent parvenus à un point à portée, ils commencèrent à tirailler. Le commandant de l'artillerie dirigea en même temps contre *el-Ar'ouâth* le feu de trois ou quatre canons. Le Bey ayant observé suffisamment le faible et le fort de la défense, donna l'ordre de rentrer au camp. Il avait déjà la certitude de la victoire. C'est que Mohammed (puisse Dieu le conserver longtemps) possède au plus haut point la perspicacité et l'expérience la plus sûre, joint à cela la pratique de la guerre et est doué de cette rapidité de conception qui devine d'un coup-d'œil et pénètre ce qu'il y a de plus caché. Quant aux preuves qu'il a données de sa grandeur d'âme et de sa valeur, elles étonnent l'intelligence, et rien ne saurait leur être comparé.

Lorsqu'il fut de retour au camp, il réunit les chefs de l'armée et les grands de son empire et leur fit part de la manière dont il avait conçu l'attaque, voulant ainsi connaître ce qu'en penseraient les troupes et éloigner de lui tout reproche en écoutant tous les conseils. Mais tous se rangèrent à son opinion et lui abandonnèrent le soin de la conduire. Alors prenant la parole : « La ville qui est devant nous, leur dit-il, est de tout côté et jusqu'à son enceinte, environnée de jardins et d'habitations. ce sont là autant de remparts qui se multiplient, se croisent, s'enchevêtrent en tout sens. Une enceinte à franchir ne saurait nous arrêter, deux, trois, même n'offriraient qu'un faible obstacle. Mais ces nombreuses murailles forment, je le répète, comme un réseau dont les mailles se succèdent l'une derrière l'autre ; il vous faudra donc réunir vos travailleurs et vos gens ; tous les hommes qui ne sont point armés. Ils prendront des pioches, et lorsque le soldat arrivera devant un mur, devant une enceinte, ces hommes l'escaladeront et la renverseront à coups de pioche pour ouvrir un passage, de là ils s'avanceront jusqu'à la muraille suivante et toujours ainsi de proche en proche jusqu'à la ville elle-même. C'est ainsi que nous agirons, s'il plaît à Dieu. »

En effet, dès que Dieu fit briller le matin, le Bey fit abreuver les chevaux et donna l'ordre aux troupes d'être prêtes pour le commencement de la journée. Il ne voulut point, cependant, livrer l'assaut ce jour là, à cause de la solennité du vendredi. Lorsque les chevaux eurent bu et que le soldat eut terminé tout ce qu'il avait à faire, le Bey fit avertir les hommes désignés pour prendre la pioche, ainsi que les troupes qui devaient les accompagner ; il recommanda expressément de respecter les arbres et les dattiers et de rappeler que celui qui ne tiendrait point compte de cette recommandation aurait plus tard à compter avec Dieu qui tirerait vengeance de sa désobéissance.

D'après ses ordres, les Turcs devaient gagner la position qu'ils avaient occupée la veille sur la montagne; les autres troupes devaient cerner les jardins à l'ouest et au nord, et conduire avec elles les hommes armés de pioches pour démolir tous les murs qui se rencontreraient sur leur passage et s'opposeraient à l'approche de la ville. Chacun fut de nouveau averti

qu'il ne s'agissait point d'entrer dans *El-Ar'ouâth* ce jour-là. Occupez-vous seulement, disait le Bey, d'ouvrir un large passage jusqu'à la ville; coupez-lui les ailes aujourd'hui, afin que demain, lorsqu'il faudra livrer l'assaut, rien ne vienne arrêter notre élan; toutes ces murailles font la force d'*Et-Ar'ouâth*, ne vous lassez point de les renverser. » Ensuite, il désigna à chaque tribu sa place, à chaque peloton son poste de combat. La *zmâla* (1) tiendrait le bas de la montagne, du côté du sud; à sa gauche, les Turcs occuperaient le sommet de la hauteur attenante à la ville; à la gauche des Turcs, en bas de la hauteur, en face de la porte, à partir des cimetières et aussi à la gauche de l'artillerie, du côté de l'ouest, se placeraient les *Douâïr*; enfin, le *makh'zen* de l'est tiendrait le côté du nord, à la gauche des *Douâïr*. Telles furent les dispositions à prendre, indiquées par le Bey notre maître (Que Dieu augmente sa puissance!).

Dès que ses ordres furent transmis, l'armée entière s'élança comme un torrent, semblable à l'arrivée des étoiles lorsqu'elles envahissent la nuit. Fidèle aux instructions données, chaque combattant courut à son poste. Il était grand jour, des tourbillons de poussière s'élevaient dans les airs; alors, tous à la fois, se ruant en avant, en moins d'une heure, l'ennemi fut atteint et refoulé parmi les jardins et les clos dont nous avons parlé. Arrivait-on à l'enceinte d'un jardin, elle était à l'instant envahie et s'écroulait sous la pioche, jonchant le sol de ses débris. Les *Beni l-Ar'ouath* voyaient ainsi le châtiment fondre sur eux de toute part; l'expiation, menaçante, planait sur leurs têtes; elle allait les atteindre et leur perte était assurée; ils se mirent alors à fuir à droite et à gauche, abandonnant toutes leurs positions, si bien que les premiers rangs des ennemis se confondirent bientôt avec les derniers. Ceux-ci furent enfoncés à leur tour, et les nôtres, se précipitant à leurs trousses, firent main-basse sur eux comme ils le voulurent. Ils firent aussi un certain nombre de prisonniers, qu'ils emmenèrent.

Les enceintes qui se trouvaient entre nous et la ville étaient, avons-nous dit, fort nombreuses; à chaque muraille qui tombait, l'ennemi s'était retiré et fortifié derrière une autre, de telle sorte qu'il nous fallut abattre plus de cinquante clos ce jour-là.

(1) Il semble que les mots *Zmala* et *Douair* employés dans cette phrase, désignent les deux tribus si connues du makhzen d'Oran. — *N. de la R.*

Cependant les hommes porteurs de pioche s'étaient fatigués à démolir, mais on touchait à la ville, et il ne restait plus qu'une dernière enceinte à franchir. Nos troupes se retirèrent alors; mais déjà la victoire s'était révélée à leurs yeux, et, si le Bey l'eût voulu, la ville était prise ce jour-là.

Les *Douaïrs*, dans cet engagement, soumirent l'ennemi à de rudes épreuves; que Dieu récompense leur valeur! Ils furent aussi bien secondés par ceux qui combattaient à leurs côtés; c'est à eux tous que revient la plus belle part du succès.

POUR TRADUCTION :

GORGUOS.

(La suite au prochain numéro.)

HISTOIRE

DES DERNIERS BEYS DE CONSTANTINE,

Depuis 1795 jusqu'à la chute d'Hadj-Ahmed.

MOUSTAFA EL-OUZNADJI.

1209. — 1795.

Le successeur de Husseïn fut *Moustafa el-Ouznadji* (le fabricant de poudrières), surnom qui lui avait été donné à cause de son ancienne profession. Son cachet porte la date de 1209 (1795), avec cette suscription : *Moustafa ben Soliman*.

C'était un Turc natif d'Alger et qui déjà avait été pendant vingt ans bey de Médéa, exemple unique dans l'histoire de ce beylik. C'est à lui que l'on doit la plupart des terres domaniales qui sont dans le Titeri. Il était bey de Médéa, lorsqu'en 1775, les Espagnols au nombre de vingt mille, commandés par l'Irlandais O'Reilly, vinrent débarquer auprès d'Alger. Il arriva avec un contingent de dix mille hommes; Salah, bey de Constantine, en avait avec lui quinze mille, et le bey d'Oran en avait envoyé dix mille sous la conduite de son khalifa Mohammed. On sait que les Espagnols échouèrent dans cette attaque, comme dans les précédentes. Ce fut, du reste, le dernier débarquement qu'ils entreprirent contre les corsaires d'Alger. El-Ouznadji se montra là ce qu'il fut toujours depuis, brave jusqu'à la témérité, et il lui revint une grande part du triomphe.

Il arrivait donc au pouvoir avec la connaissance des hommes et des choses. Aussi, se montra-t-il dans son commandement aussi ferme administrateur qu'intrépide guerrier, mais guerrier dont la valeur se juge à la quantité de sang répandu. Quoique d'un âge déjà avancé, il n'en fit pas moins sentir sur toute la province la pesanteur de son poignet de fer. Ce fut principalement contre les montagnards, toujours prêts à l'insubordination, qu'il dirigea ses attaques. Ses coups frappèrent si fort et si juste que, pour quelque temps du moins, tout esprit de révolte fut sévèrement comprimé. La terreur qu'inspiraient ses armes permit à la domination turque de s'étendre également

sur tout le pays, et elle n'usa de son autorité que pour mieux faire sentir aux peuples vaincus tout l'odieux de sa tyrannie.

Dès ce jour, plus de justice, plus de sauvegarde pour les particuliers : la volonté du souverain tint lieu de tout. La cour d'Alger avait d'ailleurs donné l'exemple. Depuis la mort du pacha Baba Mohammed, le pouvoir était devenu, entre les mains d'une soldatesque indisciplinée, une proie que se disputaient l'intrigue et l'audace. Les Beys profitèrent de ce désordre pour se rendre à peu-près indépendants dans leur province respective; et s'ils continuèrent à payer le denouche, comme par le passé, du moins doit-on reconnaître qu'ils exerçaient le commandement d'une manière absolue, tant que les y maintenait la politique ombrageuse du suzerain.

El-Ouznadji gouverna donc en maître qui sait se faire craindre, et un instant même il fut mêlé à la politique extérieure de la Régence.

La nouvelle dè l'occupation de Toulon, par les escadres d'Angleterre et d'Espagne, avait rendu général le manque de confiance dans les Français, et rassuré le pacha Baba Hassan sur les craintes que lui avaient fait concevoir les premiers succès de nos armées républicaines. Le Bey de Constantine, entrant dans les vues de son suzerain, refusa, contrairement aux traités conclus précédemment, et ratifiés par Baba Hassan lors de son élection, de livrer des blés à la Compagnie d'Afrique, établie à La Calle, ce qui pouvait à bon droit passer pour un acte d'hostilité (1). Mais cette infraction ne fut pas de longue durée. La nouvelle des succès de Dumouriez, sur les frontières de Hollande, nous rendit aussitôt l'opinion publique favorable, et les relations devinrent plus suivies que jamais. Le consul de France en profita pour faire expédier de nombreuses cargaisons de blé dans les provinces du midi de la France, en proie à la plus cruelle disette.

Cependant, les embarras sans cesse renaissants, suscités à la République par les puissances coalisées de l'Europe, ne nous

(1) Les grains provenant de l'impôt de l'achour, et qui étaient entreposés dans des magasins en dehors de Constantine, servaient à la nourriture des troupes pendant les expéditions; quelquefois, ils étaient vendus aux tribus; mais on en exportait la majeure partie. Les *Mercanti* de Bône et de la Calle (représentants du Bey dans ces deux villes) les vendaient aux négociants européens

permettaient plus de soutenir nos établissements de la Calle, ruinés par la concurrence que leur faisaient les comptoirs espagnols établis depuis 1792 à Oran. El-Ouznadji, voyant l'agence sur le point de crouler, défendit encore une fois de lui porter des blés. Mais ce nouvel acte si contraire aux traités, ne servit qu'à hâter sa chute: Le consul de France, Jean-Bon-Saint-André, qui venait de succéder à M. Vallière, s'en plaignit vivement à Baba Hassan, et quelques jours après l'ordre arrivait à Constantine de mettre le Bey à mort. El-Ouznadji périt étranglé, après deux ans de règne. Ingliz Bey fut désigné pour lui succéder.

HADJ MOUSTAFA INGLIZ-BEY.

1212-1797, mois de janvier.

Hadj Moustafa, d'origine turque, était établi depuis longues années à Constantine, lorsqu'il fut appelé à commander la province. On l'avait surnommé *Ingliz*, parce que, dans sa jeunesse, capturé par un bâtiment anglais, il avait passé dix ou douze ans en Angleterre.

Les services qu'il avait rendus à l'administration, sous Salah Bey, les capacités dont il avait fait preuve, en maintes circonstances, la connaissance parfaite qu'il avait du maniement des affaires, le désignaient suffisamment au choix du pacha; aussi, sa nomination fut-elle accueillie avec enthousiasme.

De son côté, Ingliz Bey ne trompa point les bonnes espérances qu'on avait conçues de lui. Dès son avènement, il s'appliqua à faire fleurir la justice et la paix. Avec la confiance, l'abondance ne tarda pas à renaître. Les vivres furent à si bon marché, qu'un *saa* (1) de blé ne se vendait guère que la valeur d'un franc (2). On put dès lors se croire aux beaux

(1) Le *saa* de blé vaut à Constantine 160 litres.

(2) Je dois à l'extrême obligeance de M. Bresnier la communication d'un grand nombre de pièces authentiques, qui ont servi à établir, d'une manière précise, la date de certains faits, ainsi que l'avènement et la chute de la plupart des beys qui font le sujet de cette histoire.

Dans un reçu, au bas duquel est apposé le cachet d'Ingliz Bey, je lis qu'à la date des premiers jours de choual 1217 (fin janvier 1803), le

jours du règne de Salah Bey, règne qu'il avait pris pour modèle. Chacun jouissait en paix du fruit de son travail ; le riche n'était point inquiété dans ses plaisirs, le pauvre pouvait, à peu de frais, se procurer une nourriture saine et abondante. Malheureusement, cet état de choses ne devait pas durer longtemps. La faiblesse paternelle perdit tout.

Ingliz Bey avait un fils nommé Aly, que les désordres de sa vie privée avaient rendu odieux à toute la population. Comptant sur la tendresse aveugle de son père et sûr de l'impunité, il n'était pas de méfait dont il ne se rendit coupable. Nous n'en citerons qu'un exemple, qui montrera en même temps combien est grande l'autorité qu'exercent les marabouts sur leurs coreligionnaires. Nous le prenons dans le livre de Si Mohammed el-Baboury.

Un *hachaïchi* (fumeur de chanvre) de Constantine possédait plusieurs rossignols qui chantaient à ravir (1). Le jeune Aly en eut fantaisie et les fit demander au propriétaire. Celui-ci refusa de les céder à quelque prix que ce fût. Une seconde et une troisième démarche n'eurent pas plus de succès. Grande fut alors la colère du jeune homme qui, s'en allant trouver son père, ne cessa de le tourmenter, jusqu'à ce qu'il eût obtenu de sa coupable condescendance l'ordre de faire prendre et mettre à mort le récalcitrant. Pour échapper à cette sentence inique, le malheureux hachaïchi se réfugia, avec ses chanteurs, cause bien innocente de tant d'infortunes, à Taghla, dans la demeure du cheïkh Ez-Zouaouy, et lui raconta le motif de sa fuite. A ce récit, le cheïkh indigné lui fit suspendre ses cages aux arbres de son jardin et lui offrit pour retraite sa demeure, comme un asile inviolable.

A quelques jours de là, le fils du bey, accompagné de ses

---

caïd Ammar ben Chérif livra aux *mercanti* de Bône 1000 saa de blé au prix de 1000 réaux. Ce qui vient confirmer pleinement le fait avancé plus haut.

(1) On sait la passion qu'ont les hachaïchi pour les rossignols et pour la chasse de nuit au hérisson. Il n'est pas à Constantine si misérable échoppe de cordonnier, qui ne soit ornée d'une cage renfermant un ou plusieurs de ces oiseaux, maîtres dans l'art de chanter. Et pourtant ce n'est qu'au prix de sommes relativement considérables, que ces malheureux ouvriers peuvent se procurer ce luxe oriental ; un rossignol bien dressé ne se paie pas moins de 100 à 150 francs.

serviteurs, vint de ce côté pour se livrer au plaisir de la chasse, et ne voulut point passer outre sans rendre visite au saint personnage. Celui-ci, qui l'avait aperçu de loin, s'était aussitôt retiré dans son *bordj* (maison de campagne), et il ne consentit à sortir que lorsque ses serviteurs l'eurent complètement rassuré sur les bonnes intentions de l'illustre visiteur. L'accueil qu'il lui fit fut froid, mais convenable. On servit de la galette et du *leben*, et lorsque le jeune homme, dont la course avait aiguisé l'appétit, eut fait amplement honneur à ce modeste repas, Si Ez-Zouaouy prenant la parole, lui dit :

— O fils de bey ! comment toi et ton père pouvez-vous commettre des injustices pareilles?

— Quelles injustices? demanda Aly, tout surpris.

— Un homme, reprit le vieillard d'une voix grave, avait des oiseaux qu'il chérissait plus que tout, et vous avez voulu les lui enlever de force, et pour un caprice contrarié vous avez fait peser sur sa tête un arrêt de mort ; mais Dieu, qui prend soin du faible et de l'opprimé, n'a pas permis qu'un si odieux arrêt reçût son exécution. Cet homme, le voilà ; c'est celui qui est en face de toi.

Et ce disant, il lui montrait le hachaïchi adossé contre le mur de la salle.

— Mais, dit Aly, essayant de balbutier quelque excuse, je lui ai fait offrir de les lui acheter, et il a refusé de me les vendre, et il s'est enfui. Voilà tout mon crime.

— Soit. Ne le poursuis donc plus pour un refus qu'il est libre de faire et jure-moi qu'il ne lui sera fait aucun mal.

— A cause de toi, je le jure. Je ne lui dirai plus rien.

Là dessus, le vieillard baissa la tête et le jeune homme ne croyant pas être aperçu, fit comprendre au hachaïchi, par un geste significatif, qu'il saurait bien le retrouver à Constantine.

En ce moment, le cheïkh relevait vivement les yeux et surprenait encore écrit sur la figure de son hôte un reste de menace : — Parjure, s'écria-t-il, c'est donc ainsi que tu tiens tes serments ! Eh ! bien, voici comment j'en agis avec tes pareils. En même temps, il leva ses doigts en l'air, les dirigea à plusieurs reprises sur le ventre d'Aly, en murmurant quelques paroles magiques et sortit.

Aussitôt et comme par enchantement, le ventre du malheureux se gonfla d'une manière prodigieuse, et ce phénomène fut

suivi de douleurs d'entrailles si violentes, que les serviteurs présents à cette scène coururent éplorés vers le maître du logis, l'avertir que le fils du Bey était à toute extrémité. Eh ! qu'il meure ! s'écria le cheïkh indigné, cet enfant de teigneux *(fortas)*, qui porte partout avec lui la corruption et le désordre !

Cependant, cédant aux prières des assistants, il voulut bien consentir à suspendre les effets de sa juste colère Il rentra dans la pièce où était le moribond et lui dit: Remercie Dieu et repens-toi de ce que tu as fait. — Aly promit tout ce qu'on voulut, et le marabout, appliquant de nouveau sa main bénie sur le ventre du patient, le guérit aussitôt (1).

Ensuite le hachaïchi monta, avec ses rossignols, sur la mule richement harnachée du fils du Bey, tandis que celui-ci le suivait à pied; et, lorsqu'ils furent arrivés aux portes de Constantine, Aly, non seulement lui fit cadeau de sa monture, mais il lui demanda encore une fois pardon, tant la punition infligée par le marabout l'avait glacé d'épouvante.

La leçon en effet était rude ; mais ses fruits devaient être de courte durée. Les penchants vicieux, que ne favorisait que trop la condescendance d'un père aveugle, reprirent bientôt le dessus sur l'esprit de ce fils corrompu et pervers. Ses désordres et ses vexations arrivèrent à un tel point, que les gens s'en émurent ; de toute part, des plaintes s'élevèrent et parvinrent jusqu'aux oreilles du Pacha. Le père, qui n'avait point su réprimer les fautes de son fils, fut destitué et appelé à Alger, après 6 ans de règne. Il ne dut d'avoir la vie sauve qu'aux nombreux amis qu'il comptait parmi les membres du divan. Mais, ne se croyant pas en sûreté à Alger, il se retira bientôt à Tunis, à la cour d'Hamouda-Pacha, ce qui fut une cause de guerre qui éclata bientôt entre les deux régences, comme on le verra plus loin.

E. Vayssettes,

Professeur au collége impérial arabe-français.

(1) Le merveilleux de ce récit n'a rien qui doive étonner. Ce qui est miracle pour la foule, n'est, le plus souvent, pour l'observateur qu'adresse ou fourberie. Qui ne sait les propriétés de certaines plantes et leur emploi comme breuvage malfaisant. Ne peut-on pas supposer, sans faire injure à la réputation du saint homme, puisque c'était pour un bon motif, qu'au lieu de l'hospitalité était mêlé le fiel de la colère ?

L'OUED EL-KEBIR ET COLLO.

Constantine, janvier 1859.

Monsieur le Président,

Dans le courant du mois d'août dernier, j'appris que vous faisiez une tournée d'exploration dans la petite Kabilie ; vous étiez, — m'assurait-on, — chez les Beni Toufout (1). Envoyé, vers la même époque, pour affaire de service, dans la vallée de l'Oued el-kebir, j'eus un instant l'espoir de vous y rencontrer et de vous signaler les traces de l'occupation romaine, que j'avais découvertes dans les massifs montagneux de cette partie de la Kabilie.

Pendant l'expédition qui vient d'avoir lieu, je me suis attaché à examiner avec soin tous les vestiges antiques que j'avais précédemment reconnus. Mes recherches n'ont pas complètement répondu à mon attente; car je n'ai trouvé aucun monument épigraphique qui pût me fixer sur les noms et l'importance de ces ruines. Cependant, je me félicite de pouvoir vous donner sur elles des indications telles, qu'il vous sera facile de les retrouver à votre prochaine tournée, et de restituer peut-être à l'histoire quelques documents précieux, encore enfouis sous la terre.

Je vais énumérer ces ruines d'après leur ordre d'inscription sur mon carnet, c'est-à-dire d'après l'itinéraire de notre colonne; celle-ci est allée de Constantine chez les Oulad Aïdoun, en suivant la route directe qui mène dans cette tribu; puis, de là, à Collo (1).

(1) M. Berbrugger explorait alors les ruines de *Tucca*, à l'embouchure de l'Oued el-Kebir (Bas-Remel), et les autres restes antiques qui se trouvent aux environs, dans cette même vallée. — *(N. de la rédaction.)*

(1) Cette route, considérée à vol d'oiseau, représente une ligne brisée : la première partie s'arrête à *El-Milia*, rive gauche de l'Oued el-Kebir, à

1° *El-Hari*. — Près du Drâ Beni Ouelguet, chez les Mouïa, à 20 kilomètres environ, au N.-N.-O. de Constantine : tour ronde en pierre de taille, passablement conservée; trois inscriptions, dont deux seront bientôt complètement frustes.

Les inscriptions et le croquis de cette tour, connue sous le nom de « *Monument des* LOLLIVS, » ont été publiés par la Commission scientifique, Pl. 49 (Boissonnet et Delamarre), ainsi que par la Société archéologique de Constantine. — *Annuaire* de 1853, Pl. XVIII.

2° Rive droite de l'Oued Smendou, en suivant toujours le sentier kabile, — ruines éparses sur le mamelon, à 2 kilomètres de la rivière.

3° *Fedj Charrazou*, dans la tribu des Mouïa, — ruines d'un poste établi sur un passage difficile et rocailleux.

4° Plateau de *El-Mâ el-Abiod*, sous le Kaf el-Araïs, — ruines d'un vaste établissement militaire, qui commande le col de *Fedj-Semâ*; — pierres tumulaires, dont les caractères ont disparu par l'action séculaire de la pluie ou de la neige qui, en hiver, recouvrent cette crête.

Je n'ai pu déchiffrer que ces mots sur l'une d'elles (2) :

.....
.....
....INVS
...VAXII
HSE

5° *Bou Ahmed*, chez les *Beni Tlilen*. — Pierres taillées.

6° Entre *Raf R'orab* et le col de *Bou Cherf*, au pied des forêts qui couvrent les pentes orientales du *Djebel Beni Mehenda* (Achache),— ruines d'une grande construction carrée, en pierres de taille.

---

66 kilomètres au N. N.-O. de Constantine; la deuxième part de ce point d'inflexion pour arriver à *Collo*, par une direction E. N.-E., et avec 50 kilomètres, détours compris. — *(N. de la R.)*

(2) Pierre en forme d'autel. On voit, par ce qui reste de l'épitaphe, qu'il s'agit d'un enfant mort à l'âge de 12 ans.

Les abréviations H. S. E., représentent la formule bien connue *Hic situs est*, il gît ici. — *(N. de la rédaction.)*

7° *En-Naïm*. — Quelques pierres éparses sur le plateau de ce nom.

8° *El-Medina*, sur la rive gauche de l'Oued el-Kebir (Remel), à trois kilomètres environ en aval du village de *Bou Tema* (Beni Aïdoun), — nombre considérable de pierres de taille et d'ouvrages en maçonnerie couvrant une vaste étendue, d'où on peut inférer que là existait jadis un grand établissement, une ville peut-être.

L'importance de ces ruines, leur position topographique et la richesse du pays qui les environne, me font pencher pour cette dernière supposition. Espérons que des fouilles, exécutées avec intelligence, corroboreront mon hypothèse et révèleront l'existence de quelque station romaine, dont le nom nous est encore inconnu (1). *El-Medina* est assise sur un mamelon couvert d'arbustes, au pied duquel l'Oued el-Kebir arrose la fertile vallée d'*El-Milïa*, dont la superficie est d'environ 5,000 hectares. — Elle est labourée partout où la terre est cultivable, délimitée parcelle par parcelle et possédée au titre individuel. — Autour d'elle, s'étagent des contreforts remplis d'oliviers; et, enfin, au dernier plan, se détachent majestueusement plusieurs rideaux de montagnes couvertes de vastes forêts de chênes-liéges.

Ce pays atteindra un très-haut degré de prospérité, lorsque les Kabiles renonceront à leur routinière et insouciante méthode d'incendier les forêts, pour augmenter les cultures et les terres de parcours.

Un grand pas reste à faire pour réaliser cette espérance : c'est de développer dans ces montagnes, par la persuasion, notre commerce et notre industrie. Je n'ajoute pas : *et notre colonisation*, car il n'y a rien à coloniser, tout étant fait sous ce rapport; mais il reste à développer de bons germes et à perfectionner les résultats déjà obtenus, ce qui est la tâche de l'industrie.

Plusieurs routes relient la vallée d'El-Milïa à Constantine : l'une d'elles, celle suivie par notre colonne, aboutit, sur la rive droite de l'Oued el-Kebir, à *Dar-Zaouche*, c'est-à-dire à notre

---

(1) J'enverrai, par la prochaine occasion, deux médailles, trouvées par des Kabiles aux environs d'El-Medina.

maison de commandement dite d'*El-Milïa*, actuellement en construction. Un autre sentier, sur la rive gauche, en passant au Fedj beni Yahya, qui domine le *Hammam* des Beni Aroun. Au Fedj beni Yahya, on rencontre les vestiges d'un poste romain très-important. Les murailles sont en maçonnerie et ont près d'un mètre d'épaisseur ; le sol est sillonné en tous sens par des pans de murs renversés et des restes de fondations cachées sous le feuillage ou les racines d'une riche végétation; par là passait peut-être la voie antique de Mila (Mileum) à El-Medina.

On m'a assuré qu'à l'embouchure de l'Oued el-Kebir, près d'une petite crique formée par la plage, existaient de nombreuses ruines romaines.

En outre, M. Lacroix, concessionnaire de chênes-liéges, m'affirme aussi avoir vu les restes d'une grande ville, dans les forêts des Beni-Aïcha.

C'est au milieu même des montagnes parcourues par notre colonne, qu'eut lieu la désastreuse expédition du bey de Constantine, Osman. Je crois ne pas trop m'écarter de mon sujet en transcrivant ici quelques notes destinées à jeter un peu de clarté sur un épisode raconté trop succinctement par Si Salah el-Anteri, auteur d'un *Essai sur l'histoire de Constantine* (1).

J'espère établir ces faits, sans qu'il reste de doute, en m'appuyant sur le récit de témoins oculaires et en invoquant également les traditions locales. Je serai aussi bref que possible, tout en entrant dans quelques détails inévitables (2).

Osman Bey venait d'Alger, où il avait porté son tribut triennal *(denouche)*, lorsqu'arrivé à Msila, il apprit l'investissement de Constantine par une nuée de Kabiles du Zouar'a, de l'Oued el-Kebir et de l'Oued Zôhr, à la tête desquels marchait un chérif marocain du nom de Si Mohammed ben Abd-Allah el-Boudali (3).

Le kaïd ed-Dar, *ben el-Abiod,* qui commandait Constantine

(1) *Essai sur l'histoire de Constantine.* — 1846.

(2) Sous le titre de *Un Chérif kabile en* 1804, M. Berbrugger a publié dans l'*Akhbar* du 5 mai 1853, un récit de la révolte à laquelle appartient la catastrophe que notre correspondant va raconter. Nous reproduisons plus loin l'article de M. Berbrugger. — *(N. de la rédaction.)*

(3) Cette armée était aussi nombreuse que les sauterelles, dit Si Salah.— El-Boudali avait, disait-on, le don de convertir la terre en poudre; les Kabiles le suivaient, alléchés par la promesse de piller Constantine.

en l'absence du bey, parvint à repousser plusieurs assauts des assaillants, campés sur le Koudiat-Ati. Tout-à-coup, cette armée s'ébranle et fuit à la débandade pour regagner la montagne : on vient d'annoncer l'approche du bey qui accourt à marches forcées. Le bey, par une tactique toute naturelle, avait pris la route de Mila afin de couper la retraite aux Kabiles ; sa cavalerie lancée au galop en atteint en effet une bonne partie près de *bou Koceïba*, sur l'*oued Koton*, et en fait un carnage épouvantable ; la panique des montagnards fut telle que pendant un mois ils n'osèrent pas descendre dans la plaine pour relever les cadavres de leurs frères.

Osman fit aussitôt d'immenses préparatifs pour aller châtier les Kabiles et surtout pour traquer l'audacieux chérif jusque dans son dernier repaire. La colonne se mit en marche vers le mois d'août 1219 (1804) ; elle se composait d'environ 4,000 soldats turcs et asker zouaoua ou fantassins indigènes, 4 pièces de canon et 3,500 cavaliers des Drid, Telar'ma, Abd en-Nour, Zemoul, oulad Anan, Rir'a de Sétif, etc. Elle bivouaqua le premier jour à el-Acenab (Mouïa), le deuxième, à el-R'ezala, le troisième chez les Achache, le quatrième à el-Milïa, vallée de l'oued el-Kebir. De ce camp d'el-Milia, on rayonna aux environs et l'on brûla plusieurs villages aux oulad Aïdoun. Ceux-ci, et avec eux les Achache, beni Kaïd, beni Khettab et Mechat, firent bientôt leur soumission.

Un marabout Kabile des *beni Sbiah* nommé *ben Bar'eriche*, vient annoncer au bey que le chérif s'est retiré chez les *beni Yergan*, où le retient une grave blessure reçue devant Constantine, — il propose de servir de guide aux troupes qui iront l'enlever. L'agha ed-Daïra et bon nombre d'asker et de cavaliers partent en effet pour cette expédition, traversent les Mechat et arrivent au *Kheneg Aliou*. Ils apprennent là que les oulad Attia sont venus visiter le derkaoui et l'ont ensuite transporté chez eux pour le soustraire à la colère du bey. D'après le témoignage d'anciens serviteurs d'Osman Bey, ben Bar'eriche aurait fait tomber dans un guet-à-pens la troupe à laquelle il servait de guide, car à peine arrivée au Kheneg elle fut enveloppée par un ennemi nombreux et souvent invisible qui tirait à coups sûrs en choisissant ses victimes. Ben Bar'eriche, du reste, fut tué l'un des premiers, trouvant ainsi le châtiment sur le théâtre même de sa trahison.

Les montagnards, qui, naturellement, cherchent à se disculper de cet acte de félonie, racontent les faits de la manière suivante :

Les turcs rencontrèrent au Kheneg Aliou une femme kabile à laquelle ils tranchèrent la tête ; une conduite aussi barbare exaspéra des gens dont les intentions étaient, jusque-là, pacifiques. Les Ouled Attia présents à cette scène, manifestèrent aussitôt leur indignation, en faisant sur les turcs une décharge de leurs armes. — Dès lors, la poudre parla de tous côtés et l'aga de la Daïra se vit forcé de battre en retraite. A Tarémar, chez les beni Meslem, de nombreux contingents accourent de toutes les directions pour venger le meurtre de la femme kabile, l'entourent et le réduisent à ne pouvoir ni avancer ni reculer. Ce siège en rase campagne dure quatre jours, pendant lesquels les turcs sont décimés. Enfin, deux hommes des *Drid* se travestissent, parviennent, pendant la nuit, à passer à travers ce réseau d'assaillants, et vont informer le Bey de la fâcheuse situation dans laquelle se trouve l'aga de la daïra.

Osman part aussitôt d'el-Milïa, mais en commettant la faute de n'emmener qu'une partie de ses forces, et de laisser le reste au camp, imprudence qui lui coûta cher. — Il arrive chez les beni Habibi, et disperse à coups de canon les rassemblements kabiles qui entourent l'aga.

Le petit nombre des survivants put alors opérer son mouvement de retraite et faire jonction avec l'armée de secours.

A bou Harous, chez les beni Meslem, le Bey est harcelé sans interruption par une vive fusillade, et arrêté par de nouveaux contingents bien plus nombreux que les premiers : ce sont les beni Aïdoun, Achache, Mechat et autres, qui font défection et accourent au bruit de la poudre.

Un seul passage reste libre, c'est celui de bou R'eddar, où existe un vaste et profond marais. Les Turcs ont le malheur de s'y engager : cavaliers et fantassins glissent, tombent ou s'enfoncent dans la vase, impuissants contre les charges furieuses d'un ennemi acharné. Le marais est bientôt couvert de cadavres.

Le cheval du Bey roule dans le bourbier, frappé d'une balle au poitrail : les kabiles se ruent aussitôt sur ce chef; lui font subir le sort de la femme décapitée, et emportent sa tête comme trophée de leur victoire.

La situation de la colonne était déjà des plus critiques, mais

la mort de son chef mit le comble à la déroute : cavaliers ou asker fuyaient dans toutes les directions, jetant leurs armes pour s'alléger. Les hommes laissés à el-Milia, attaqués de leur côté, abandonnent le camp. Les Kabiles ramassèrent les dépouilles des vaincus ; l'artillerie, les tentes, les armes et tous les bagages de la colonne restèrent entre leurs mains. Quelques soldats du Bey échappés à la mort, furent dépouillés, abandonnés dans ces montagnes ou rançonnés plus tard. Le corps d'Osman resta pendant cinq jours dans le marais ; le sixième jour, les gens d'*El-Araba* (Oulad Aouat) vinrent le prendre et l'ensevelirent. Sur son tombeau, fut élevée une petite Djama (mosquée). Lorsque en 1853, nos colonnes pénétrèrent dans le pays des Oulad Aouat, le tombeau d'Osman Bey subit le sort des maisons kabiles qui l'entouraient : il devint la proie des flammes ; aucune trace n'en existe plus (1). Au commencement de décembre, nous quittions le camp d'El-Milia pour nous rendre à Collo et de là rentrer à Constantine. Pendant ce voyage, nous avons constamment parcouru des voies de communication admirables, ouvertes par les indigènes, sous la direction du commandant supérieur de Philippeville. Les territoires des beni Toufout, des Oulad Attia, des beni Mechenna, en un mot tout le pâté montagneux qui avoisine Collo, est sillonné de routes stratégiques qui ne demandent que quelques travaux pour être rendues carrosables. Elles peuvent rivaliser avec celles ouvertes également par les Kabiles dans le cercle de Bougie.

Sur la crête des beni Toufout, avant de descendre la rampe qui mène à l'Oued Zadra, nous avons admiré les ruines d'un poste romain, de forme carrée, flanqué de bastions. Il est construit en blocs de granit.

Notre séjour à Collo n'a pas été de longue durée, il m'a donc été impossible d'étudier les antiquités qu'on y remarque.

Non loin de notre petit campement, j'ai vu une inscription tumulaire arabe qui a fortement attiré mon attention ; en voici la copie :

---

(1) S. bou Renan ben Az ed-din, kaïd de l'Oued el-Kébir, et plusieurs Cheikhs de cette contrée m'ont fourni une partie des renseignements qui précèdent, pendant mon séjour à El-Milia. — Je tiens le reste de notices arabes et de récits de vieux Constantiniens.

هاذا قبر المرحوم المغفس في رحمة الحيى القيوم شارفان
ابراهيم باشا رحمه الله ورحم المسلمين توفا في ربيع الاول
عام 1123 (1)

لا اله الا الله محمد الله هذا قبر الشاب المرحوم بكرم الله (2)

Si Mohammed ben Ali ben Si Hassan, cadi de Collo, dont la maison touche presque au tombeau de Charkan Ibrahim Pacha m'a donné les renseignements suivants :

« Nous savons par tradition qu'en 1123, ce Pacha se rendant de Constantinople à Alger, fut obligé, par le mauvais temps, de venir relâcher à Collo. — Il séjourna dans cette ville, pendant quelque temps, puis y mourut avant d'avoir pu rejoindre son poste. »

Le même cadi m'a assuré que la mosquée de Collo a été construite en 1170 (1756-57) par Ahmed bey, (grand père de el-Hadj Ahmed dernier Bey de Constantine), pour exprimer sa reconnaissance aux Colliotes, dont il était l'agha avant de gouverner la province (3).

Attenant à la mosquée et presque sous le minaret, existe une petite construction dont la porte fait face à la mer — sur l'imposte de cette porte est encastrée une pierre où j'ai lu ce mot :

NEPTVNO

L'ouvrier, qui assurément ne comprenait rien à ces caractères, a placé l'inscription à l'envers.

L. Féraud,

Interprète de l'armée.

(1) Dalle en marbre blanc — hauteur 0,45 c. — inscription gravée en relief.

(2) Turban et fût également en marbre blanc. Sur deux côtés sont gravés en relief des œillets. — Une main moins habile a tracé la légende dont je donne la copie. — Le mot رسول manque. — Ces deux pierres sont plantées en terre, l'une à la tête, l'autre aux pieds, sans aucun vestige de maçonnerie pour les relier, d'autres tombes bien modestes sont autour.

(3) Ahmed bey surnommé el-Kolli fut élu bey de Constantine en 1170 (1756-57).

OBSERVATIONS SUR LA COMMUNICATION PRÉCÉDENTE.

Les intéressantes notions archéologiques recueillies par M. L. Féraud, pendant la dernière expédition au nord de Constantine, ajoutent quelques nouveaux faits à ceux que l'on connaissait déjà sur cette contrée, peu explorée, d'ailleurs. Mais l'épitaphe arabe qu'il a copiée à Collo est surtout importante pour l'histoire de la domination turque dans ce pays.

Cette épitaphe est ainsi conçue :

« Ceci est le tombeau de celui à qui l'on souhaite d'obtenir » la clémence divine et d'être plongé dans la miséricorde de « Dieu ; (le tombeau) de Charkan Ibrahim Pacha. Que Dieu lui » soit clément, ainsi qu'à tous les musulmans. Il est mort en » Rebi 1er de l'année 1123. »

Sur la stèle principale, celle qui se plaçait à la tête du défunt, et où la profession de foi musulmane devait être gravée, on lit :

« Il n'y a de dieu que Dieu et Mahomet (est son prophète). » Ceci est le tombeau du jeune homme à qui l'on souhaite la » clémence divine..... »

Cette dernière épigraphe est surmontée d'un turban, qui ressemble plus à la coiffure des savants qu'à celle des Pachas. Si l'on rapproche de cette circonstance la présence d'une deuxième épitaphe, chose tout-à-fait insolite sur les sépultures musulmanes, on sera amené à conclure que les deux stèles n'appartenaient pas originairement au même tombeau.

Occupons-nous du seul qui présente un intérêt historique.

La date hégirienne 1123, mentionnée sur l'épitaphe d'Ibrahim Pacha, présente cette particularité, que les deux derniers chiffres ont la même forme que les nôtres. Cette année 1123, a commencé le 18 février 1711, le jour initial du mois de Rebi se trouve être le 18 avril, époque de l'année où finissent les mauvais temps. Il y a accord, à cet égard, avec la tradition, qui dit que la tempête avait obligé le Pacha de relâcher à Collo, où il ne tarda guère à mourir.

Aucune chronique indigène ne nomme ce Pacha, et les documents européens sont également muets sur son compte. Il mérite pourtant d'arrêter un instant l'attention de l'annaliste,

car il fut, très-probablement, le dernier Pacha que Constantinople ait envoyé ici.

En effet, on trouve, en 1708, que le Dey Mohammed ben Bakdache sollicitait pour son gendre, Baba Hassan, l'heureux et habile capteur d'Oran, le caftan de Pacha. Le Grand Seigneur s'y refusa et envoya un autre titulaire. Le Dey, furieux, réduisit de moitié les émoluments du nouveau Pacha, lui déclarant que, s'il n'était pas satisfait, il était libre de reprendre la route du Levant.

Mais, en 1710, le Sultan Ahmed III résolut de ne plus envoyer de Pachas à Alger. Le Dey ajouta désormais ce titre au sien, et ce fut la dernière et bien faible trace de vassalité qui rappelât que la Régence d'Alger était un des pachaliks de l'empire Ottoman. C'est, du moins, ce que M. Sander Ranc annonce dans son *Précis de l'histoire d'Alger;* mais l'inscription recueillie par M. L. Féraud, et la tradition qui la commente, prouvent qu'il faut reporter ce changement, au moins à l'année suivante.

A. B.

Un Chérif Kabile en 1804.

La mémoire commence à s'embrouiller dans le compte des chérifs qui se sont produits parmi les Arabes ou les Kabiles, depuis 1830. Ces apparitions de révoltés ne sont pas chose nouvelle, du reste, sur le sol algérien ; les Turcs en ont eu un assez grand nombre à combattre. Souvent, même, ils ne prenaient pas la peine de faire marcher des troupes contre eux : une somme d'argent, donnée à propos et entre bonnes mains, suffisait presque toujours pour abattre, dès le début, le drapeau de l'insurrection avec celui qui l'avait dressé.

Parmi ces levées de boucliers qui, à diverses époques, ont inquiété nos prédécesseurs, nous choisirons celle de Hadj Mohammed bel Harche, en 1219 de l'hégire (1804 de J.-Ch.), parce qu'elle a eu lieu précisément dans une partie de la petite Kabilie, que l'expédition qui commence à se mettre en mouvement, va sans doute parcourir. Le souvenir de cette révolte, qui a coûté la vie à un bey de Constantine et à une grande partie de son armée, est encore vivant, après un demi siècle, dans les traditions locales ; nous en avons d'ailleurs deux relations écrites, dont une par un contemporain. Cette dernière se trouve dans un manuscrit arabe (n° 982) de la bibliothèque d'Alger.

Entre l'embouchure de l'Oued el-Kebir (Remel inférieur) et Collo, la côte d'Afrique fait au nord une saillie considérable, la plus septentrionale de toute l'Algérie. Cette partie extrême forme *sept caps*, d'où lui vient son nom indigène de *Sebá rous*. Les navigateurs européens l'appellent cap Bougarone, Bougaroni, etc. Ce nom, qui n'a presque pas besoin d'être traduit et qui d'ailleurs ne saurait l'être honnêtement, est ainsi expliqué par Shaw (t. 1, p. 116).

« Les Oulad Attïa et les Beni Ferguen, deux nombreuses tribus des *Seba Rous*, boivent de ses eaux (de l'*Oued Zhour*). Ils ne demeurent pas, comme les autres kabiles, dans de petites chaumières, mais dans des creux de montagnes, qu'ils ont trouvés tout faits ou qu'ils ont creusés eux-mêmes. Lorsqu'ils aperçoivent quelque navire en danger, ces malheureux sortent de leurs trous et vomissent mille imprécations contre les

» navigateurs en perdition, priant Dieu de les faire périr. C'est » peut-être pour cette raison que les géographes italiens ont » donné à ces caps le nom de Boujarone. »

C'est dans ce pays presque sauvage qu'éclata, au commencement de 1804, la révolte que nous allons raconter.

Un jour qu'une solennité religieuse avait rassemblé un grand nombre de kabiles dans la vallée du Zhour, un certain Mohammed bel Harche, présidait à la prière commune, vers l'heure de midi. On était alors au printemps, époque où tout fermente, plantes et animaux. L'effervescence habituelle du caractère africain était donc encore augmentée par la saison.

Bel-Harche, depuis longtemps, nourrissait les pauvres, défendait leurs intérêts, mais dans un but très-mondain, ainsi qu'on le verra bientôt. Ce jour-là, donc, il dirigeait la prière, lorsque, dans un de ces silences solennels qui séparent les diverses parties de l'oraison musulmane, une voix sortie de dessous terre prononça lentement ces paroles :

« Le moment est venu ! Dieu va vous livrer les oppresseurs » du pays. Mohammed-bel-Harche sera votre libérateur ; il est » le maître de l'époque *(Sahab el ouokt)*. Levez-vous tous, car » le Seigneur vous livrera Bône, Constantine et même Alger. »

Cette allocution, en apparence surnaturelle, jetée au milieu d'une population toujours disposée à la révolte, et qui y avait d'ailleurs été adroitement préparée par celui qui espérait en recueillir les fruits, produisit un effet immense et instantané. Chacun des assistants tomba le visage contre terre et ne se releva que pour crier : Dieu le veut ! la victoire est assurée !

Tel fut le début de l'insurrection de 1804. Des Français, avant de se laisser aller à la fougue de l'enthousiasme, auraient peut-être eu l'idée de creuser la terre à l'endroit d'où la voix merveilleuse était sortie. Une pareille vérification ne vint pas à la pensée des crédules Kabiles ; et c'est dommage, car ils auraient trouvé, quelques pouces au-dessous du sol, un compère de Bel-Harche, caché dans un tombeau, et faisant entendre sa voix de simple mortel par deux ouvertures adroitement dissimulées sous des touffes d'herbes. Cela leur aurait évité tous les malheurs qui fondirent sur eux après quelques succès éphémères.

D'après les renseignements recueillis à Alger par nos agents consulaires, El-Hadj Mohammed bel-Harche était du Maroc, cette pépinière de fanatiques, et aussi de fourbes ambitieux,

qui opèrent avec le levier de la religion. Jeune, plein de courage, doué d'une imagination ardente, il était d'ailleurs poussé à la révolte par les Anglais ; aussi disait-il à ses adhérents : « Les Anglais ont délivré la terre de ceux qui l'avaient envahie ; et Dieu m'a ordonné de les bien traiter ! »

Son premier exploit fut d'armer un bateau à Djidjel (Gigeli), et, à la tête d'une soixantaine de bandits, il attaque de pauvres corailleurs français, à qui il tue quelques hommes, et dont il emmène cinquate-quatre esclaves dans les montagnes.

On devine facilement d'où venait le bruit qui courut à cette époque, que la révolte de Bel-Harche était soudoyée par la France, et que même un frère de l'Empereur Napoléon était à la tête des rebelles. Cette absurdité trouva d'autant plus de créance parmi les crédules Algériens, qu'ils avaient vu peu de temps auparavant, dans leur rade, le prince Jérôme Napoléon à la tête d'une division de nos vaisseaux, qui venait réclamer les Français, Italiens et Liguriens captifs.

La mission de Bel-Harche étant révélée et acceptée, il ne restait plus qu'à entrer en campagne. Le rebelle, sachant bien qu'avec des Kabiles il ne fallait pas négliger la question temporelle, harangua ses partisans en ces termes : « Marchons sur Constantine ! Quand nous y serons entrés, nous la pillerons ; les biens des habitants seront à nous et leurs maisons nôtres. » Cette perspective, pour le moins aussi agréable à son monde que celle du Paradis, enflamma tous les courages, et l'on se mit en route.

Le bey Osman, qui administrait alors la province de l'est, informa Moustafa, pacha d'Alger, de ce qui se passait dans son Gouvernement. On envoya d'ici quatre navires à Mers ez-Zitoun, crique un peu à l'est de l'embouchure du Zhour, avec mission de s'emparer du Chérif. On avait même eu la précaution d'y embarquer des chaînes pour attacher solidement le révolté. Mais on ne put ni le prendre ni décider ses partisans à le livrer ; et les bâtiments retournèrent à Alger sans avoir rien fait.

Cette tentative ne servit qu'à donner plus d'intensité à la rébellion. Bel-Harche, qui avait réussi à s'emparer de Collo, annonça l'intention de prendre Bône. Sur la seule nouvelle, la garnison turque de cette dernière ville se sauva à Constantine.

Cependant le Chérif avait réuni de nombreux contingents de

kabiles : il marcha enfin sur Constantine, comme il l'avait d'abord annoncé. Il arriva devant la place vers le milieu de Rabi 2e. Ses partisans criaient aux gens de la ville : « Voici le Chérif qui vient vous attaquer avec une nombreuse cavalerie et des fantassins sans nombre. Vous ne pouvez défendre la place ; rendez-la donc, et il ne vous sera fait aucun mal. Autrement, nous vous tuerons tous après être entrés de vive force. »

La réponse ne se fit pas attendre : « Méchants et traîtres kabi-
» les, crièrent les Constantiniens, à leur tour, nous ne vous
» rendrons pas notre ville ; nous vous tuerons tous jusqu'au
» dernier, ou nous mourrons tous nous-mêmes ! »

Après cet échange d'allocutions homériques, l'action succédant aux paroles, l'attaque commença.

Constantine avait alors un faubourg, sous Koudiat Ati, faubourg que nous avons vu encore en 1836, et qui n'a été démoli qu'entre les deux siéges faits par les Français. Bel Harche réussit à s'emparer d'une partie de ce faubourg, mais le canon de la place l'en délogea bientôt. Après un combat long et acharné, les Kabiles se mirent en retraite, ayant perdu beaucoup de monde et en ayant tué beaucoup aussi aux assiégés.

La défense de la ville avait été dirigée par Sid ech-Chikh ben el-Feggoun, le bey Osman étant alors à Sétif avec le camp d'été. Sitôt que ce dernier fut informé de l'événement, il revint à Constantine, et se prépara à aller attaquer les révoltés dans leurs montagnes.

Bel-Harche s'était retiré avec les siens dans la presqu'île des Seba'Rous, sur la montagne des Beni Ferguen, où il s'était fortifié. Osman Bey avait informé Moustafa pacha du siége entrepris et abandonné par les Kabiles, et demandait des ordres et de l'argent. « Tu es dans ton gouvernement, répondit le dey,
» fais tout ce qui est nécessaire pour que l'obéissance n'y
» reçoive aucune brèche et que ce Chérif et ses adhérents
» soient pris, tués ou chassés. » Il envoya, du reste, des subsides et des renforts.

Osman Bey rassembla, en conséquence, les Turcs, les goums, les contingents des kabiles soumis, et marcha contre le Chérif. Il arriva à la montagne des Beni Ferguen dans les premiers jours de Redjeb. Les hostilités commencèrent alors.

Le bey, après avoir réfléchi sur la situation, laissa le camp dressé et le bagage dans l'endroit du bivac ; puis il fit l'appel

de son monde par armes, infanterie, cavalerie, artillerie, etc., et marcha à l'ennemi. A mesure qu'il avançait dans ces montagnes presque inaccessibles, par des chemins des plus difficiles, la population se soulevait sur son passage ; et il se vit bientôt entouré de toutes parts d'un cercle de combattants acharnés. Ceux qui suivaient son arrière-garde imaginèrent de couper l'unique sentier que les Turcs pussent suivre pour retourner à leur camp, et ils exécutèrent si bien cette besogne que le passage devint impraticable.

L'armée du bey, fusillée et lapidée sur toutes ses faces, par des ennemis placés pour la plupart hors de son atteinte, ne conserva pas l'ordre et la discipline qui, seuls, pouvaient la tirer de ce mauvais pas. Il fallut donc songer à la retraite, mais, arrivés à l'énorme coupure que les Kabiles avaient faite, il n'y eut pas moyen de la franchir, surtout entourés, harcelés, comme ils l'étaient. La déroute fut complète et terrible.

Selon un autre récit, le bey avait divisé son armée en deux corps et était resté au camp avec l'un, tandis que l'autre allait attaquer le Chérif. Ce dernier corps, après avoir combattu pendant trois jours contre les Kabiles, s'était trouvé serré de très près. Osman, informé de sa situation, avait marché à son secours avec le reste de son monde. Mais l'ennemi l'avait entouré *comme une meule de moulin*, dit le narrateur, et il avait été vaincu.

Tous s'accordent, du reste, sur le dénouement de cette fatale affaire : Osman bey fut tué, ainsi que son premier et son troisième secrétaires. Avec eux périrent plus de 500 Turcs, sans compter les cavaliers, etc.

Le jeudi, 12 Redjeb, la nouvelle du désastre arriva à Alger, où elle causa une consternation générale. Moustafa pacha eut un instant la pensée d'aller combattre le Chérif en personne ; mais on réussit à l'en détourner, et il envoya el-Hadj Ali aga, et un corps de troupes pour accompagner le nouveau bey de Constantine, 'Abd Allah Khodja.

Le nouveau gouverneur trouva la capitale de son beylik en proie à une affreuse famine : le saa de blé s'y vendait plus de 60 francs. Après avoir pourvu à la subsistance de ses administrés, il eut une rencontre auprès de Mila avec Mohammed bel-Harche, à qui il tua 75 de ses partisans, plus *trois chrétiens*. Le chroniqueur indigène se tait sur les circonstances qui ont

amène ces derniers dans l'armée des rebelles. C'étaient sans doute des esclaves fugitifs.

Le nom du Chérif ne reparaît plus dans les annales turques jusqu'à l'année 1222, le jour de l'avènement d'Ali pacha ben Mohammed. A cette date, le chroniqueur se contente de dire : ***Mohammed bel-Harche est tué ; le Derkaoui est battu.*** Tacite serait plus éloquent, mais il ne pourrait être plus concis.

L'individu qu'on désigne par le simple nom de *Derkaoui* agita la province de l'ouest pendant deux ans et inspira une assez grande frayeur au bey Moustafa, pour que celui-ci se renfermât dans Oran dont il fit même murer les portes par excès de précaution.

Presqu'en même temps, les Arabes battaient le khalifa de Djendel. On voit que les indigènes ne se révoltent pas seulement contre les chrétiens ; les Turcs en ont fait bien souvent l'expérience. Cependant, leur conduite à l'endroit des chérifs quelconques n'était pas de nature à encourager ceux qui étaient tentés de jouer ce rôle. Ils ne les pensionnaient pas, ne les accablaient point de vers, de dédicaces, de louanges, ne les étouffaient pas sous les caresses de la popularité. Ils leur coupaient la tête ; et l'histoire locale ne daignait même pas toujours enregistrer leurs noms.

Entre la mansuétude un peu naïve de la civilisation et la brutalité impitoyable de la barbarie, il existe sans doute un milieu raisonnable qu'il serait bon d'adopter, et qui ferait tomber cette opinion fâcheuse des Indigènes : qu'il y a plus de profit avec les Chrétiens pour leurs ennemis que pour leurs amis.

ADRIEN BERBRUGGER.

CHRONIQUE.

M. Géry, préfet du département d'Alger, assistait le 7 janvier à la 34e séance mensuelle de la Société historique algérienne, dont il est un des présidents honoraires. M. Berbrugger, président en exercice, parlant au nom de ses collègues, a remercié M. le Préfet de cette visite et lui a exprimé les sentiments de gratitude de la Société pour sa bienveillante initiative dans la question de subvention à la *Revue africaine*, votée récemment par le Conseil général. M. le Préfet a répondu qu'il était reconnaissant du titre de président honoraire qui lui avait été conféré, qu'il se proposait de prendre, aux travaux de la Société, une part aussi active que ses devoirs officiels pourraient le lui permettre ; et qu'il s'estimerait heureux, d'ailleurs, de trouver d'autres occasions d'être utile à une institution dont il apprécie toute la portée scientifique. Après ces allocutions, la Société a procédé à ses travaux ordinaires, que M. le Préfet a paru suivre avec intérêt, jusqu'à la fin de la séance.

CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT D'ALGER.

M Boissonnet, au nom de la première commission, entretient le Conseil du chap. 5, art. 5, § 1 : indemnité au conservateur de la Bibliothèque et du Musée d'Alger, pour inspection des musées et antiquités ; § 2 : fouilles, recherches et conservation d'objets d'art ; § 3 : loyer de la Bibliothèque et du Musée d'Alger.

L'allocation d'une somme de 7,000 fr., inscrite à cet article, est celle du budget de 1858 ; la Commission ne pouvait songer à la réduire. Au contraire, elle fait remarquer que cette allocation n'est point en rapport avec l'importance toujours croissante des services auxquels elle doit pourvoir. La Commission croit pouvoir faire remarquer, en outre, que le traitement du conservateur n'a été l'objet d'aucune amélioration depuis treize ans, malgré l'augmentation des collections et l'accroissement des travaux qui lui incombent. Elle pense, enfin, qu'il y aurait lieu d'élever le budget de la Bibliothèque et du Musée réunis, dès que la situation des crédits le permettra. Toutefois, la pensée de la com-

mission n'est pas que cette augmentation puisse en rien porter atteinte aux droits invoqués par les localités diverses de l'Algérie, aux fins de garder, dans des musées locaux, les monuments archéologiques dont elles seraient en mesure d'assurer la bonne et durable conservation. En conséquence, la commission propose d'adopter la somme inscrite à l'art. 5.

Le Conseil, délibérant, vote le crédit pour l'indemnité du conservateur..... 2,000 fr.
Pour les fouilles, recherches, etc..... 1,000
Pour le loyer de la Bibliothèque et du Musée..... 4,000
Total..... 7,000

En ce qui touche la subvention à la *Revue africaine*, art. 9, le même rapporteur dit que la Société historique algérienne, centralise tous les efforts qui s'effectuent sur les divers points de la province (1), afin de mettre en lumière et d'utiliser la découverte des monuments de l'antiquité, chaque jour retirés du sol de l'Algérie, si riche des vestiges du passé. Son bulletin s'imprimait gratuitement à l'imprimerie du gouvernement : elle a perdu cette faveur, que la subvention proposée est destinée à remplacer. Mais la Commission doit en signaler l'insuffisance, et elle regrette que la nécessité de maintenir le budget des dépenses dans les limites de celui des recettes ne permette pas d'augmenter, dès cette année, le chiffre inscrit, pour mettre la Société en position d'étendre davantage ses publications et d'accroître ses moyens d'action, dans l'intérêt de la découverte et de la conservation des richesses archéologiques et historiques du pays. La Commission propose d'admettre la somme de 500 fr. inscrite au budget.

Un membre appuie vivement les considérations qui viennent d'être développées, et qui ont obtenu l'entière adhésion du Conseil : il rappelle tous les travaux remarquables et utiles de la Société historique algérienne.

Le Conseil, délibérant, vote le crédit de 500 fr. proposé.
(Akhbar.)

Hadjar roum *(Rubræ)*. — M. Bataille, géomètre, un de nos

(1) Dans une réclamation adressée à la presse locale, la Société historique algérienne a rappelé que ses travaux ne se bornent pas à la province d'Alger mais qu'ils embrassent toute l'Afrique septentrionale.

correspondants de Tlemcen, nous adresse huit estampages d'inscriptions romaines de Rubræ, avec une copie de chacune d'elles et des détails circonstanciés sur la nature des pierres, leurs dimensions, etc. L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro l'insertion de cette communication très-intéressante. On se rappelle que, dans son travail sur la subdivision de Tlemcen, M. Mac Carthy s'est occupé des ruines romaines d'Hadjar Roum, qui lui ont paru être les restes de la station militaire appelée *Rubræ* dans l'Itinéraire d'Antonin. On a pu voir ce qui est dit à ce sujet dans la *Revue africaine*, t. 1er, p. 99 et suivantes, et les trois inscriptions qu'il cite de cette localité.

Lors de son inspection de 1857, dans la province d'Oran, M. Berbrugger a visité ces ruines, où il a recueilli quelques épigraphes nouvelles. Ces divers matériaux paraîtront dans le prochain numéro de la Revue, afin de mettre sous les yeux du lecteur tout ce qui a été observé jusqu'ici sur cette importante station.

Vieil arzeu *(Portus Magnus)*. — Nous recevons de M. le colonel de Monfort, une notice sur les ruines de Portus Magnus, notice accompagnée d'estampages et de dessins à l'appui. Nous publierons ce remarquable travail dans notre prochain numéro.

Oued el-malah, ou *Rio Salado*. — M. Léon Fey nous écrit d'Oran : « Veuillez accueillir, je vous prie, les communications » qui suivent et qui ont trait à des trouvailles faites postérieure- » ment à votre passage ici. »

« Une pierre votive, brisée presque aussitôt que trouvée, a été exhumée à cent mètres environ en avant du pont de Rio Salado et à 0,60c de profondeur. J'en ai réuni les morceaux épars, qui, je le crains bien, auront servi depuis lors à l'empierrement de la route d'Oran à Tlemcen. L'inscription, gravée sur un grès très-dur, mesure 0,40c de hauteur sur 0,30c de largeur et 0,40c d'épaisseur. Elle est ainsi conçue :

DEO MERC.
L. AC. GLA
BRIO V. S.
L. M.
AN. P. CXI

» Ce que je crois pouvoir traduire ainsi :

« Au Dieu Mercure ! Lucius Acilius (1) Glabrio a accompli » son vœu, volontiers et à juste titre, dans l'année provinciale » 111 (150-151 de J.-Ch.) »

» On a trouvé, tout auprès de cette épigraphe, cinq médailles romaines dont une seule me paraît mériter d'être décrite; c'est un moyen bronze de Justinien, où on lit, à l'avers : D (ominus) N (oster), IVSTINI (anus), P (ater), AVG (ustus). Et, au revers, est l'indice I. accosté de deux croix. L'exergue porte : C. O. R.

MESSERGUIN. — M. Léon Fey annonce par la même lettre qu'on a trouvé quelques belles monnaies romaines dans la propriété du Dr Maurer, à Messerguin, où notre correspondant incline à placer *Gilva*, de préférence à A'rbal.

Les plus remarquables de ces pièces sont des moyens bronzes de Postumus, d'Aelius Cæsar, et des grands bronzes de Trebonianus Gallus et d'Otacilia Severa.

M. Fey décrit ainsi dans la même lettre un beau grand bronze de Focas :

Avers — D. N. FOCAS P. P. AVG.

Tête de face :

Revers. — ANNO
XXXX 5

Notre correspondant fait observer que le dernier chiffre du nombre ci-dessus a la forme de notre S. Voir pour cette particularité ce que nous avons dit plus haut, p. 179.

Il faut remarquer ici que l'*indice* monétaire M des règnes précédents est remplacée par l'indice italique XXXX, de même valeur. Quant à la date, c'est le 5 qui figure après l'indice italique. Notre pièce à donc été frappée en 606-607. On ne trouve pas le *différent* ou indication du lieu de fabrique.

Un type très-analogue à celui-ci se trouve décrit par M. de Saulcy (*Classification des monnaies byzantines*, p. 47) et est figuré dans l'atlas qui accompagne ce savant ouvrage, planche V, fig. 5.

(1) Les Acilius étaient une grande famille romaine. La branche des *Glabrio* fournissait un consul à Rome en 152, c'est-à-dire à peu près à la même époque où un Lucius Acilius Glabrio faisait la dédicace à Mercure qu'on vient de lire. — N. de la R

TÉNÈS. — L'antique *Cartenna* vient d'enrichir le Musée d'Alger de trois objets nouveaux donnés par M. le Dr Rietschel, médecin en chef de l'hôpital militaire de Ténès. Ce sont deux têtes de femme, en marbre, d'une belle exécution et une inscription gravée sur pierre. Une des têtes est de petite dimension et l'autre de grandeur presque naturelle.

La pierre sur laquelle est tracée l'épigraphe mesure 0,28c de hauteur, 0,42c de largeur, sur une épaisseur de 0,12c; un listel de 0,03c la borde tout autour. Les lettres ont un peu moins de 0,05c. Bien que certains caractères soient assez frustes, surtout à la 2e ligne, on peut lire ceci :

HORREA
FORTIA ET FELICIA
CASSIOR. DIVIIAN
ET MARIANI

Nous traduisons :

« Lieu de dépôt solide et heureux des Cassius Divitanus et de » Marianus. »

Cette écritean lapidaire, qui prouve que l'origine de la réclame se perd dans la nuit des temps, exige quelques explications.

Les *Horrea* chez les Romains n'étaient pas seulement des greniers publics à céréales; ils servaient aussi de lieu de dépôt pour les objets précieux que les particuliers voulaient soustraire aux entreprises des voleurs. Il était d'usage de les distinguer les uns des autres, en y ajoutant les noms de ceux qui les avaient bâtis ou qui en étaient propriétaires. Dans les provinces, on en rencontrait aux lieux d'étapes; et là se ravitaillaient les soldats en route et les voyageurs officiels en mission. Quelques-uns ont donné leurs noms à des localités, par exemple Muslubio *Horrea*, aujourd'hui Andriache, entre Bougie et Gigeli, sur le littoral; et *Horrea*, actuellement Aïn Er-Roua, sur la route de Bougie à Sétif.

Les deux épithètes dont les propriétaires des *Horrea* de Cartenna avaient baptisé leur établissement étaient bien faites pour allécher la clientèle, car, non-seulement par sa *solidité* il défiait les entreprises des larrons, mais il avait eu probablement le *bonheur* de ne pas même être exposé aux attaques de ces ennemis de la propriété.

Nous ferons remarquer, en terminant, que la 4e et la 5e lettres de *Divitanus* ne sont pas certaines ; il ne reste de distinct que le montant des lettres qui ont pu être un I, un T ou même un L. Si l'on s'en tient même à ce qui est demeuré apparent, on n'y verra que deux I.

ÉPIGRAPHIE D'ORLÉANSVILLE. — Nous avons profité de la présence à Alger de M. le Dr Rietschel pour obtenir quelques lumières sur un débat épigraphique, qui a occupé la *Revue archéologique*, il y a une dizaine d'années (V. le volume de 1848-1849, pages 569 et suivantes).

Il s'agissait d'une inscription d'Orléansville, publiée au même volume, p. 479, par M. le Dr Judas, qui la tenait de M. le Dr Rietschel. On nous permettra de remettre ce document sous les yeux du lecteur, bien qu'il ait déjà paru dans notre journal, t. 1er, p. 431. C'est une pièce trop importante d'un procès perdu en première instance, mais dont il est permis d'appeler à des juges non pas plus éclairés mais mieux renseignés.

Voici l'inscription dont il s'agit :

IMPP CAES ✱
P. LICINIO VALER
IANO PIO FEL. AV
G. P. M. TR. P. II COS.
URBE NOSTRA SISGA
DEVASTATA ✱ CAES. ✱
P. L. GALLIENVS AUG. F.
P. M. TR. P. COS. M.
COLONIAE IVS DEDIT
IDEMQ DEDICAV

A propos de cette épigraphe, et d'autres communications archéologiques données en même temps, comme provenant de la même localité, M. Letronne dit :

« Pour croire à de pareilles énormités, il faudrait au moins » voir les originaux. Mais je pense que je ne les verrai jamais ; » et *quand je les verrais, je n'y croirais pas encore*, s'ils » offraient réellement les détails qu'on nous a transmis. »

L'honorable et savant archéologue ajoute, en parlant du Dr Rietschel qui a fait les copies contestées :

« Il aura été la dupe de quelques espiègles, qui auront trouvé

» plaisant de mystifier les antiquaires de la colonie et ceux de » la métropole. »

M. Adrien de Longpérier dit, de son côté :

« L'inscription.... est d'une latinité grotesque ; le *jus colo-* » *niæ* aurait besoin d'un bon commentaire. »

Puis, il insinue que quelque zéphyr pourrait bien être l'auteur de ce qu'il regarde aussi comme une mystification.

Disons, en passant, que la gaîté française a beaucoup abusé de l'intervention du zéphyr en matière scientifique : ces joyeux soldats ont participé aux avantages des riches à qui l'on prête très-volontiers. Il n'y a peut-être pas une seule des mystifications qu'on leur attribue en ce genre qui soit réelle. En tout cas, ils n'ont absolument rien à voir dans l'affaire qui nous occupe.

L'épigraphie d'Orléansville n'est pas assez riche en documents de quelque importance pour qu'on se résigne à lui laisser arracher, sans le défendre, le seul qui soit digne d'attirer l'attention.

Nous avons donc profité — comme nous le disions plus haut — de la présence, à Alger, de M. le Dr Rietschel, pour recueillir tous les renseignements propres à éclairer la question. Voici ce qu'il nous a dit et affirmé à cet égard :

« J'étais présent lorsqu'on a découvert à Orléansville l'in- » scription contestée par M. Letronne. *Je l'ai vue* en place. » Elle était gravée sur une très-grande pierre qui formait un des » piliers ou chaînes de pierres de taille entre lesquelles les » Romains plaçaient leur blocage. Sur ma prière, M. le colonel » du génie Tripier l'a fait mettre à part. Mais, quelque temps » après, survint une très-forte crue du Chelif, qui fit craindre » que le pont fût emporté. Pour soutenir celui-ci, on jeta dans » l'eau, en amont, toutes les pierres qui se trouvèrent sous la » main, parmi lesquelles était celle qui portait l'inscription de » Valérien et Gallien. Heureusement, *j'en avais pris la copie* » qui a été adressée à M. le Dr Judas, et qui a paru dans la » *Revue archéologique*. »

Cette déclaration est nette et formelle ; et ceux qui connaissent l'honorabilité de M. le Dr Rietschel n'hésiteront pas à la tenir pour sincère et véritable.

Après cela permis de croire, à quiconque le voudra, que M. Rietschel ait pu commettre des erreurs de copie ; mais quant à supposer qu'il ait été dupe d'une mystification, cela n'est plus possible.

Dans la traduction que M. Judas a donnée de cette épigraphe, il propose de considérer le mot *Sisga* comme étant le nom de la ville. Nous inclinons plutôt à croire que c'est celui du chef qui avait dévasté la ville; et nous demandons si ce prince ne serait pas un chef de ces Baquates *(Ber'rouata)* qui vinrent attaquer Cartenna, ainsi qu'il résulte d'une dédicace à Fulcinius, apportée de Ténès au Musée d'Alger, et déjà publiée dans cette Revue.

Pays de Mendez. — M. le capitaine de spahis V. Flogny nous adresse la communication suivante :

« Je vous envoie le dessin d'une pierre que j'ai trouvée dans un champ du pays de Mendez, près des bords de la Menasfa (1). Sur ce bloc de grès, aux angles usés par le temps, est tracée l'inscription suivante dont je vous envoie un double estampage :

TERMINER....C...
A...NICE....RCXV

« La découverte de cette pierre m'ayant amené à questionner quelques *Taleb* des Chorfa *(Flitta)*, j'appris d'eux que, près de là, sur un mamelon qui domine la route de Relizan à Tiharet, il avait existé, dans un temps reculé, un village fondé et habité par des Roumis. Ils me racontèrent même à ce sujet une légende assez curieuse dont je vous ferai part, lorsque j'aurai pu constater sur ce point l'existence d'un établissement antique quelconque. »

« Les quelques coups de pioche que j'ai pu donner avant de quitter le lieu de ma trouvaille, m'ont fait découvrir des débris de poteries, des briques d'une belle pâte et un mur de 0,70 à 0,80 c. d'épaisseur. Celui-ci, qui affleure le sol, est formé d'une espèce de blocage très-dur et recouvert sur chaque face d'un enduit très-fin et très-lisse, lequel offre une légère teinte rose. »

« Une fontaine abondante, qui coule à quelques mètres de là, ferait supposer que des bains ont pu exister en cet endroit;

(1) C'est le nom que porte, dans sa partie supérieure, l'Oued Djedjouïa qui se jette par le Sud dans le Chelif entre Orléansville et Mostaganem, plus près de la première de ces villes que de l'autre — N. de la R.

cependant, mes recherches ont été trop tôt interrompues pour que je puisse avancer rien de positif à cet égard (1). »

« Recevez, etc., »

« V. Flogny. »

Oran. — M. Héricart de Thury nous écrit du château de Paley, à la date du 3 décembre dernier :

« J'ai lu dans l'Akhbar, dernièrement, votre article sur *l'Histoire d'Oran* de M. Léon Fey. N'ayant pas encore vu cet ouvrage, je ne sais s'il y est question de l'inscription dont je vais avoir l'honneur de vous parler; mais, dans tous les cas, je me permettrai de vous la signaler.

« Dans une chapelle de la cathédrale de Tolède, on voit une peinture à fresque représentant la prise d'Oran par les Espagnols. Evidemment, l'artiste ne s'est pas inspiré sur les lieux; car Mers-el-Kebir est représenté comme un château du moyen-âge.

« L'inscription placée sous cette peinture occupe 5 m. 4 c. de longueur sur une largeur d'un mètre; les lettres ont environ 0,05 c.; elle est en espagnol, porte la date de 1509 et est à la gloire de Ximénès. On y raconte comment les Espagnols, au milieu de hauts-faits d'armes, ne perdirent que 4000 hommes, tandis qu'ils tuèrent 40,000 maures.

« N'ayant pu copier cette épigraphe, je ne vous en parle que de mémoire; mais elle pourrait peut-être présenter un intérêt historique, et c'est pour cela que je vous la signale.

« Il y a aussi autour des murs d'une église de *San Juan de los Reyes* une grande quantité de chaînes que l'on dit avoir été prises à Oran, où elles étaient destinées à enchaîner les captifs chrétiens. L'examen que j'en ai fait ne confirme pas cette tradition; et ces chaînes m'ont plutôt paru destinées à former, au moyen de pièces de bois, des chevaux de frise pour rompre l'effet de la cavalerie; cependant, comme leur origine mauresque est incontestable, je crois devoir vous les signaler également. Agréez, etc.,

Signé : Hericart de Thury.

(1) Dans l'inscription envoyée par M. le capitaine Flogny, les trois premières lettres T, E, R, forment un sigle, lequel, même, comprend peut-être quatre caractères (THER). D'après le dessin envoyé, il semble que l'épigraphe se borne à ces deux lignes et que celles-ci ont toute leur longueur. — *N. de la R.*

A propos de la communication de M. Héricart de Thury, nous ferons observer qu'il n'est pas étonnant de trouver ces souvenirs africains à Tolède; car sitôt après la conquête d'Oran le cardinal Ximénès songea à créer un dignitaire dans l'église de cette ville sous le titre d'abbé d'Oran, et voulut que la nouvelle conquête dépendît, pour le spirituel, de l'archevêque de Tolède.

Mais un prélat *in partibus,* sous prétexte qu'il était qualifié *d'episcopus Auriensis* (ce qu'il traduisait par évêque d'Oran), mit opposition à cette mesure. Une querelle de géographie comparée s'engagea à ce sujet entre le cardinal de Ximénès et l'opposant. Le vainqueur d'Oran disait que jamais Oran n'avait été le siége d'un évêché et qu'*Auria* était en *Africa,* dans la province de Carthage (voir Mariana, t. 2e, p. 62). Les deux adversaires étaient également dans l'erreur; car *Oria,* et non *Auria,* se trouvait, d'après le savant Morcelli dans la province de Numidie.

Quant aux pertes des musulmans, elles n'ont été, d'après Mariana, que de 4,000 tués et 5,000 prisonniers.

Aïn Temouchent. — M. A. de Sainthillier, chef de bataillon au 2e zouaves, nous écrit de Tlemcen : ».... dans un tombeau trouvé pendant mon séjour à Aïn Temouchent, sur une pierre cassée par un bout, formant cependant avec quatre autres un beau tombeau, était l'inscription que voici (1) et que je crois être seul à posséder, mais que je ne suis probablement pas seul à ne pas comprendre.

MEMORIA AUII SAFAREN FILIU UT CVDIN P EC.....
FRATER PREFECTU SAFARI QUI VIXIT ANN..... (2)

(1) Cette pierre forme un bandeau large de 1 mètre 05 c. et haut de 0.13 c. La place qu'elle occupait dans la sépulture où on l'a trouvée indiquait bien qu'elle n'y figurait que comme matériaux et provenait sans doute d'un tombeau plus ancien.

(2) L'emploi du mot *Memoria,* rapproché de la forme des lettres, surtout les U, paraît indiquer une sépulture chrétienne. Il nous semble que l'on peut traduire ainsi: Commémoration d'Avius Safaren, fils d'Ulpius Cudin. P... frère du préfet Safar, lequel vécut... ans... »

On voit que nous avons affaire ici à des noms indigènes: *Safaren* et *Safari* (un même nom, sans doute, mais sous forme berbère, dans le premier cas, et sous forme latine dans l'autre), *Cudin,* ou peut-être *Gudin.* — *N. de la R.*

Oppidum Novum. — M. le lieutenant Guiter, correspondant de la Société historique algérienne, nous écrit la lettre suivante:

» Je suis à Duperré (Oppidum Novum) depuis deux jours; le temps m'a permis de faire quelques fouilles.

» Comme ruines dignes de l'attention de l'archéologue, il existe ici, au Nord Est, et sur le point culminant de l'emplacement antique, une vaste citerne qui recevait les eaux du Djebel Doui et que le temps n'a pu entièrement détruire.

» On s'arrête aussi avec intérêt devant les restes imposants d'une construction romaine dont le plan dessine un hexagone parfait et où il existe çà et là des bases de colonnes qui mesurent au moins un mètre de diamètre.

» Grâce aux moyens mis à ma disposition par M. le général Liebert et au concours de quelques personnes bienveillantes, j'ai pu entamer, avec quinze zouaves, la fouille dont voici le détail. J'ai ouvert à mi-côte du mamelon oriental une tranchée dirigée de l'Est à l'Ouest, large de 4 mètres et profonde de 6 mètres. Nos travaux, commencés le 25 novembre à 7 heures du matin, ont été poussés avec beaucoup de vigueur: à 10 heures, les quinze zouaves guidés par le sergent Fruharff avaient déblayé plus de 20 mètres cubes de terre et mis à découvert un monument funéraire en granit dont je vous envoie le dessin par plan, coupe et élévation (1). A 3 heures du soir, après avoir enlevé les bases et supports (en calcaire taillé) de cette sépulture, j'ai atteint la fosse que je représente dans ma planche par une coupe horizontale suivant A. B.

Le squelette reposait sur une couche d'argile d'un gris foncé, au milieu de quelques traces de cercueils, tels que 200 clous environ. Il y avait aussi les débris de quatre vases en terre, deux fioles brisées, deux cornes de mouton, une défense de sanglier et trois médailles entièrement frustes; les débris de poteries portent les lettres M et A.

Le monument que je viens de décrire, et qui était le tombeau d'un Caius Caelius Sedatus, ainsi que tous les objets qui s'y sont rencontrés ont été envoyés par moi à M. le général Liébert, commandant de la subdivision de Miliana. Outre la longue inscription gravée sur ce remarquable tombeau, je vous en

(1) Le dessin sera envoyé à nos lecteurs avec la prochaine livraison. — *N. de la R.*

adresse trois autres que j'ai trouvées au même lieu et presque en même temps.

Voici ces divers documents épigraphiques :

N° 1.

D M S
CLODIA TACATESSA VIX
ANNIS VIGENTI MES* II
DIES V * CLODIVS ME
SENTIVS FILIE DVLCIS
SIME PROVINCIE CCXX * (1)

N° 2.

TRANSCREDIES PAVLVM PI...
SORESISTEVIATORATQVELEGE
QVAESINEFLETVRETICERENEQVI
BISHICENIMPO SITVSIOCVLOIA
CEOINFELICIS SIMVSIPSEPATRE
DVOVIRO QVESTORE FDIONIIVITIOSIVNADIEKLENDARVM
IANVARIARVM PRAETEXTATVM PATREVIDEREEXINDEFECTO
RECEPTVS POSTDIEMVI CESIMVM FVNERREDDITVS TRANS
CRESSVS VITAEANNOS XVI MX DX LVGENTEM MATREM PIA
CVMSORORE FRATREM PATREM QVE CVM IVGERELIQVI HAEC MERENS
C. CAELIVS DONATVS C. CAELIO SBDATO PATER FILIO FECIT (2).

(1) Cette pierre mesure, en largeur, 1 mètre 10 c. sur une hauteur de 0,75 c. Des cœurs sont employés comme signes séparatifs, à la 2e ligne, après MES ; à la 4e, après DIES V; et à la fin de la dernière. Dans le mot Tacatessa, TE sont écrits TF et forment sigle. Sur la copie, VIGINTI est écrit VICINTI.

L'épitaphe se traduit ainsi : « Aux Dieux mânes, etc. — Clodia Tacatessa a vécu 20 ans 2 mois et 5 jours. Clodius Mesentius à sa très-douce fille, en l'année provinciale 220 » (259 de J.-Ch.)

Le nom du père de la défunte rappelle celui de Mezentius, roi d'Etrurie. — *N. de la R.*

(2) Hauteur, 0,70 c.; largeur, 2 mètres.

N° 3.

D M S | RA . . . . . .
FL * H O N E | HONO . . . . . .
TAE * CO | QVIVIX . . . . . .
* VI | M VI . . . . . .
S | V S HO . . . . . .
D I | C N I V C I . . . . . (1)
Q

N° 4.

A M C I A V A C
A X II
XX P CCXI
A V I E A FILIO
DVLCISSIMO
FECIT (2)

Observations sur la communication précédente.

Nous avons reproduit avec la plus scrupuleuse fidélité ces transcriptions de M. le lieutenant Guiter ; n'ayant aucun estampage sous les yeux, nous ignorons si les irrégularités qu'on y remarque sont le fait du copiste ou remontent jusqu'au graveur de l'épitaphe. Quoi qu'il en soit, voici comment nous croyons pouvoir lire le n° 2 (3).

« Transgrediens, paulum pi...sore, siste, viator, atque lege quæ sine fletu reticere nequibis. Hic, enim, positus loculo jaceo infelicissimus ipse, patre duoviro, questore *Fdionii* vitiosi una die kalendarum januariarum prætextatum patre videre ex inde-

(1) Hauteur, 0,80 c.; largeur, 1 mètre.

(2) Hauteur, 055 c.; largeur, 085. A gauche de l'épitaphe est un personnage debout, vêtu de la courte tunique et tenant une espèce de boule sur le bras gauche.

(3) Le T placé au-dessus de *posdiem* (8e ligne) dans cette épigraphe, est la réparation, par le lapicide lui-même, d'un oubli qu'il avait commis d'abord.

A la fin de cette même ligne TR forme un sigle.

A la 10e ligne, le CVM est répété deux fois avec V et M liés.

fecto receptus, post diem vicesimum funere redditus transgressus vitæ annos XVI menses X dies X lugentem matrem pia cum sorore fratrem patrem que cum lugere liqui haec merens. »

« C. Cælius Donatus C. Cælio Sedato; pater filio fecit.

Malgré deux passages incertains (1re et 6e lignes) et quelques mots légèrement altérés, le sens général de l'épitaphe de Cælius demeure très-accessible à l'intelligence du lecteur. C'est le défunt lui-même, Caius Cælius Sedatus, qui s'adresse au voyageur que sa route amènera près de cette épitaphe et le prie de s'arrêter un peu pour y lire des choses qui lui arracheront des larmes. Le père, Caius Cælius Donatus, qui place cette allocution dans la bouche de son fils, n'oublie pas de rappeler sa propre position sociale, de duumvir et de questeur. Les autres membres de la famille, un frère, une mère et une sœur, pleurent, avec une sensibilité sans doute plus vraie et plus vive, ce jeune homme mort à l'âge de 16 ans 10 mois et dix jours.

Les vases en terre et les fioles en verre dont on n'a retrouvé que les débris auprès du cadavre étaient probablement des restes de lampe, pot, assiettes, etc. qui se rencontrent habituellement dans les sépultures romaines. La présence des trois médailles s'explique encore par un usage connu; mais quant à la corne de mouton et à la défense de sanglier, c'étaient probablement des amulettes contre le mauvais œil que le défunt portait de son vivant et qu'on aura placées auprès de lui après sa mort. Les cornes, comme préservatif contre la *jettature*, sont encore en usage dans nos oasis de l'extrême sud où nous les avons vues plus d'une fois projetant leurs pointes menaçantes au-dessus de la porte d'entrée des maisons.

L'inscription no 3, est double : le côté gauche se rapporte à une Flavia Honesta et la partie opposée à un Honoratus (?). Le commencement des quatre dernières lignes est incomplet dans la première épitaphe, et la fin de toutes les lignes manque dans l'autre.

Quant au no 4, nous ignorons si l'intervalle que l'on trouve entre les lettres indique des lacunes, ou si le graveur par pure insouciance a négligé d'espacer régulièrement les caractères. Ce qui peut induire à accepter cette dernière hypothèse, c'est que le mot AMCIAVAC qui occupe la première ligne a bien la forme d'un nom indigène. Ce serait alors celui d'un enfant mort à l'âge de 12 ans et 20 jours, dans l'année provinciale 211 (250 de J.-Ch.) et à qui sa mère Aviea (?) aurait élevé ce monument quelque peu barbare.

Outre les communications qu'on vient de lire, M. le lieutenant Guiter a envoyé au musée d'Alger diverses médailles trouvées à Oppidum Novum : un Marc Aurèle, g. b.; deux Faustine jeune, id.; deux Constantius 2e, p. br.; un Magnentius d'une conservation parfaite : au revers, l'empereur debout tenant un étendard de la main gauche et une petite victoire dans la main droite avec la légende *Felicitas Reipublicæ*; et, à l'exergue, *sis*. Nous ne rappelons que pour mémoire deux autres médailles entièrement frustes.

Affreville. — M. le lieutenant Guiter envoie à la Société la copie et l'estampage de trois inscriptions trouvées dans les ruines sur lesquelles ce village s'est élevé au-dessous de Miliana Nous ne reproduisons pas la première, dédicace à *Manlia Secundilla* publiée dans l'Akhbar il y a quelques années par M. Berbrugger, et qui aura sa place ailleurs.

La seconde est gravée sur un autel haut d'un mètre, large de 0,35 c. et présentant à sa partie supérieure un creux circulaire d'un diamètre de 0,15 c. et profond de 0,05 c. Cette épigraphe est ainsi conçue :

BONAE VALETV
DINI SACRM
EX RESPONSO
HERCVLIS
L. PESC. HO
NORATVS
SAC. EIVS DD
D. P. CCXXII

« Autel à la Bonne Santé. D'après un oracle d'Hercule, » Lucius Pescennius Honoratus a donné et dédié cet autel, en » l'année provinciale 222 » (261 de J.-Ch.).

Nous nous proposons de consacrer, au prochain numéro, un article spécial aux ruines d'Affreville qui sont, tout porte à le croire, celles de la *Colonia Augusta*, autrement dite *Zuccabar*. Nous reviendrons alors sur l'inscription qu'on vient de lire.

La 3e épigraphe est ainsi conçue :

M. MASES V...
AN. XL

La pierre où on lit ceci est brisée tout autour et présente quatre creux circulaires dans le genre de celui dont nous venons de parler. Nous avons ici l'épitaphe d'un Marcus Mases qui a vécu 40 ans.

On voit, par les deux communications que nous venons d'analyser, avec quel zèle et quel succès M. le lieutenant Guiter, sous l'habile direction de M. le général Liébert, explore les antiquités des environs de Miliana. Nous désirons qu'un si noble et heureux exemple excite l'émulation parmi tant de personnes très capables de suivre les traces de notre correspondant et trouve bientôt de nombreux imitateurs.

AUMALE (*Auzia*). — Un de nos correspondants, M. A. Charoy, dessinateur du Génie, nous écrit d'Aumale, à la date du 6 janvier :

« Je vous adresse trois inscriptions que j'ai relevées, l'une au fort Hexagonal *d'Aïoun Bessem* (1), les deux autres à Aumale; je n'y joins pas d'estampages, n'ayant pas eu le bonheur ou l'adresse de réussir dans mes tentatives pour en prendre des empreintes sur papier.

» Voici les inscriptions annoncées :

N° 1. d'Aïoun Bessem.

D. M. S
ROGATO
PATRI
..IT AN. V
FESSI

N° 2, d'Aumale.

D. M. S
VLPIAEITLIARETATI

(1) *Aïoun-Bessem.* Ces ruines romaines sont à une vingtaine de kilomètres au N. O. d'Aumale, un peu sur la droite de la route qui conduit de cette ville à Alger. Elles semblent être celles du *Castellum Auziense.* — *Note de la R.*

SANCTISSIMAE A
LVMNAE ET DVLCI
VIX IT AN. VIIII M. IIII
D.XX VLPIA PVTIOIA
AN MIILENTI FECIIT

N° 3.

VALERIA
VICTORINA VOTV
BNA
SOLVIT M. VIRTVT

» La pierre tumulaire n° 2, a été découverte dans le courant de l'été dernier par le sieur Bosq dans sa propriété située à 500 mètres à l'Est d'Aumale, sur la rive droite de l'Oued ben Difel. Aujourd'hui déposée près de la maison Bosq, où elle se trouve confondue avec d'autres matériaux antiques destinés à être employés dans de nouvelles constructions, elle a la forme d'un demi-cylindre reposant sur un socle et est d'un calcaire compacte bleu du terrain crétacé. L'épigraphe, dont les lettres ont 0,03 c. de hauteur, est dans un encadrement ménagé à l'extrémité d'une des longues faces du demi-cylindre.

» La pierre n° 1, que j'ai trouvée dans la vase formée par les sources importantes d'Aïoun Bessem, a été brisée et les morceaux en sont dispersés ; celui qui porte l'inscription a la forme d'un cube rectangulaire de 0,50 c. de longueur, 0,30 de largeur et 0,35 c. d'épaisseur; comme la pierre précédente, il a été tiré du calcaire compacte bleu.

» M. de Laporte, géomètre du service topographique, m'avait dit avoir lu deux ou trois inscriptions à Aïoun Bessem ; mais, après les plus minutieuses recherches, je n'ai rencontré que celle dont je viens de vous entretenir et dont je vous envoie un dessin.

» Le sujet n° 3, bas-relief accompagné d'une inscription, est sculpté à la surface brute d'un rocher de grès du terrain crétacé supérieur. Il se trouve tout près d'Aumale, à une centaine de mètres au bas et au N. O. de la porte d'Alger, entre la route d'Alger et l'Oued Ellaba. C'est en cherchant des mousses pour mon herbier que j'ai découvert ce bas relief peu favorablement exposé aux recherches des archéologues, caché qu'il est sous

une couche épaisse de lichens et dans un lieu où l'on ne peut guère soupçonner de restes antiques.

» Comme vous le verrez par mon dessin, le personnage représenté dans le bas relief est coiffé d'un casque ; son visage est imberbe et semble d'une grande jeunesse. C'est peut-être celui d'une femme, ainsi qu'on peut, du reste, le présumer d'après l'inscription placée à sa droite. La main droite de ce personnage est armée d'une lance qui s'appuie gracieusement sur le rocher.

J'ai l'honneur, etc..

A. Charoy.

Remarques sur cette communication. — C'est la première fois que l'on produit une inscription d'Aïoun Bessem, l'ancien *Castellum Auziense*, synonymie pour laquelle nous renvoyons à l'ouvrage intitulé : *Epoques militaires de la grande Kabilie*, p. 262 et suivantes. L'inscription, unique jusqu'ici, qui se rapporte à cette intéressante localité, et qui porte le n° 1, est une simple épitaphe dédiée par son frère à un Rogatus qui vécut cinq ans. Car, bien qu'on lise PATRI sur la copie de M. Charoy, le P qu'il indique comme un peu fruste à sa partie antéro-inférieure, doit être un R et était sans doute précédé d'un F qui aura été effacé. On ne peut pas admettre, en effet, qu'un individu mort à cinq ans puisse avoir droit au titre de père.

L'épigraphe n° 2 présente ce sens : « à Vlpia Hilaritas (?) » sainte et douce élève. Elle a vécu 9 ans, 4 mois et 20 jours. » Vlpia Putiola (?) à son élève méritante (?) a fait ce monument. »

Le n° 3, exprime que « Valeria Victorina a accompli de bonne » volonté un vœu à la vertu. » Le personnage figuré en regard de cette épitaphe est, sans doute, l'image de la vertu Nous reproduirons ce curieux dessin dans notre prochain numéro.

Ce n'est pas la première fois que M. A. Charoy adresse d'intéressantes communications à la Société, et il en a envoyé plusieurs sur l'antique Auzia qui trouveront leur place dans une prochaine livraison.

Bou Ismail. — Vers la fin du mois d'octobre dernier, un colon de ce village, en démolissant une muraille romaine au-dessus du lavoir, a trouvé, au milieu d'un trou pratiqué dans la maçonnerie, cinq grands bronzes, savoir : Un Hadrien, un

Antonin le pieux, deux Marc Aurèle et une Faustine la jeune. Nous devons cette communication à M. Michel, colon au même endroit.

M. le colonel Manuelle, du 45e, a trouvé au mois de novembre dernier, dans sa propriété de Bou Ismaïl, un moyen bronze dont voici la description :

Avers — Tête barbue, laurée, à droite: IMP. C. MAXENTIVS P. F. AVG. (l'Empereur Maxence pieux, heureux, Auguste).

Revers. — Rome, debout dans un temple hexastyle (à six colonnes de façade), portant un globe sur la main droite, la gauche sur la haste pure (sans fer); légende: CONSERV. VRB. SVÆ (au conservateur de sa ville); exergue : QST ou OST ?

Maxence, proclamé empereur à Rome en 306, s'empare de l'Afrique et s'y fait reconnaître en 308. Battu aux portes de Rome, en 312, par Constantin le Grand, il se noie dans le Tibre en s'enfuyant.

Djem'aa Saharidj. — M. le baron Aucapitaine nous annonce qu'il vient d'étudier ce pays et les nombreuses antiquités romaines qui s'y rencontrent. Il nous adresse en même temps, un travail qui fait la matière de l'article suivant.

Une expédition turque aux beni raten. — A défaut de renseignemens historiques, on est contraint de rechercher sur les lieux les traces des événemens et d'en appeler à la mémoire des habitans pour reconstruire un passé qui n'existe plus qu'à l'état de légendes.

Cela est surtout vrai en Kabilie.

Voici un fragment d'histoire locale emprunté aux souvenirs des anciens de Tala-Amara. Le fait dont il s'agit a laissé des traces dans l'esprit orgueilleux des Kabiles, et il n'est pas un village de l'intérieur où l'on ne parle de l'échec du bey Moh'ammed.

C'était du temps qu'Ali-Pacha gouvernait Alger.

Le Bey Moh'ammed vint avec un grand corps d'armée pour contraindre les Beni Raten à payer l'impôt ; remontant le cours du Sebaou, il s'avança, précédé par ses nombreux officiers, ses drapeaux, sa musique, et suivi d'une formidable artillerie.

Deux postes, occupés par des garnisons turques, protégeaient les derrières de l'armée : à l'entrée de la vallée, le Bordj de Tizi-

Ouzou, et sur la rive droite de la rivière la maison crénelée de Tazazraït. Des contingents indigènes soutenaient les mouvements de l'expédition turque ; ils étaient fournis par les Sof opposés aux Beni Raten.

On y comptait des gens des Beni Ouaguennoun, Beni Aïci, Maatka, Flicet Oum El-lil (1), Beni Arif, Beni Betroun, Beni bou Hinoun, Beni Douala, Assenaoua, Beni Bjennad. Il y avait un transfuge des Beni Raten nommé Salah, possesseur de deux maisons au village de Tcikhen-ou-Meddour, où il habitait.

A ce moment, les Beni Raten avaient pour chef un homme très influent, le chikh Gouarab, qui résidait à Tacheraït.

Il exhorta les montagnards à la défense, leur rappela les souvenirs d'indépendance des Djema Berbères.

Les tribus de la K'bila (ligue) des Beni Raten furent convoqués et on vit accourir en foule les guerriers des confédérations des Aït-Yenni, Aït-Youce, Aït-Menguellat, Aït-Boudr'ar, tous véritables Gaouaoua, ennemis de la veille, amis aujourd'hui pour la défense du territoire Berber.

L'expédition turque, arrivée à la hauteur des Abid-Chemlal (2), se divisa en cinq colonnes pour attaquer simultanément les Kabiles sur plusieurs points.

L'excellente cavalerie des Zmoul Amraoua occupait la plaine.

La colonne de l'extrême gauche montait à Tizi-Rached, celle de droite à Tala-Amara; les trois autres s'avançaient dans le territoire ondulé situé entre ces deux positions et qui sert de base aux abruptes montagnes des Ou-Malou (3), une des cinq grandes fractions des Beni Raten.

Le Bey Moh'ammed commandait en personne une colonne d'attaque, qu'il conduisait avec ses drapeaux sur *Agouni Ou Djilban*.

L'artillerie était sur les mamelons, en face de Tala O'thman.

---

(1) Dans ses *Etudes sur la Kabilie* (T. 2e, p. 208 et suivantes), M. Carette, dont on connaît l'exactitude scrupuleuse, appelle cette tribu Flicet *Mellil*. — N. de la R.

(2) Colonie militaire fondée par les Turcs. Voyez pour ces colonies notre étude sur *les Confins militaires de la grande Kabilie*.

(3) *Mal'ou* — ou, pour mieux dire *Amalou*, signifie *ouest* et se joint aux désignations de fractions de tribus pour indiquer l'orientation de leur territoire par rapport aux autres fractions. — N. de la R.

Turcs et Coulouglis s'avançaient bravement, mais les Kabiles poussèrent leurs cris de guerre, et les milices d'Alger dûrent plier sous le nombre.

Trois colonnes cependant firent jonction au pied d'un chemin qui monte à Ir'il Guefri, précisément à l'endroit où des ruines semblent indiquer la limite extrême de l'occupation romaine chez les Raten (1).

Les troupes de l'Oudjac ne devaient pas aller plus loin. Dans le groupe qui entourait le Bey Moh'ammed se trouvaient six frères, turcs d'Alger. Cinq furent tués, le dernier exaspéré de la perte de ses parents, résolut de tuer le chef de l'expédition, et il lui tira un coup de fusil dans le dos.

C'était au moment où la colonne se repliait derrière Agouni ou Djilban.

Comme en tout récit musulman il faut un peu de merveilleux, les Kabiles racontent que le Bey ayant la réputation d'être invulnérable par le plomb, le soldat turc le tua avec une balle d'argent. Le Bey mourut immédiatement, et cet incident détermina la retraite des Turcs. Trois cents soldats de la milice restèrent sur le terrain.

Grâce au courage de la cavalerie des Amraoua, les Turcs purent se reformer devant la zmala de Tala O'thman, mais ce ne fut pas sans peine, car les Kabiles les avaient poursuivis jusqu'à la rivière.

Le corps du Bey Moh'ammed avait été enlevé, et l'expédition regagna au plus vite Tizi-Ouzou, Bord' Sebaou et le Corso. C'est là que le Bey fut enterré sous la Goubla monumentale qui, encore aujourd'hui, domine la route à l'entrée de la vallée.

Les auxiliaires indigènes de l'armée turque se dispersèrent et coururent porter dans leurs montagnes la nouvelle de l'échec des Algériens, défaite qui, du reste, leur était peu préjudiciable, puisque plusieurs de ces tribus y trouvaient la certitude de ne pas payer pendant quelque temps l'impôt à leurs oppresseurs vaincus.

A la suite de cette victoire, chikh Gouarab se rendit à Alger et déclara au Divan que désormais les Beni Raten n'attaqueraient plus les positions des Turcs dans la vallée du Sebaou et leurs

---

(1) Cette ruine a été signalée dans la Revue par M. le docteur Leclerc, à qui l'archéologie africaine doit déjà de bons travaux.

marchés sur Mokla, Tamda El Blat et Djemaâa S'ahridj, mais qu'ils continueraient à ne payer aucune espèce d'impôt.

De plus, il fut stipulé que les Amraoua et les autres Zmoul (Abid, etc.), respecteraient les cultures des montagnards dans la plaine, que les Beni Raten iraient, quand bon leur semblerait, au Sebt d'Ali Khodja, et que les Amin coiffés de la chachia rouge (1) auraient pouvoir de traiter toute discussion entre les Turcs et les Kabiles. C'est alors que le kaïd Softa vint commander le Bordj et les Zmoul; il fut le dernier chef turc dans le pays kabile (2).

Baron Henri Aucapitaine,

Dra el-Mizan. — « Dans une tournée faite récemment chez les Beni Sedka, j'ai eu occasion de voir une ruine qui, bien que peu considérable par son étendue, peut présenter cependant quelque intérêt historique, si, comme je le pense, elle est romaine. Plusieurs personnes l'ont déjà visitée, mais j'ignore si elle a été signalée. Dans le cas où il en serait ainsi, veuillez traiter ma communication comme le méritent les retardataires. A tout hasard donc, voici ce que j'ai vu :

» A cent cinquante mètres environ au-dessus du petit village de Tigountseft, de la tribu des Aït Aok'dal, et là où commencent les premières masses rocheuses du Jurjura, se trouve un rocher taillé à pic du côté de la vallée, et terminé à sa partie supérieure par une plate-forme, à laquelle conduisent les sentiers de la montagne, par un mur en mortier et moëllons qui représente assez bien ce qu'en fortifications on appelle la gorge d'un ouvrage. Entre ce mur et l'escarpement du rocher se trouvent les traces des fondations d'un petit édifice rectangulaire.

»Ces constructions ne sont certainement pas l'œuvre des indigènes; je n'aurais pas osé cependant leur attribuer une origine romaine, si les habitans du village ne m'eussent pas signalé, au pied même du rocher, un monceau de débris de tuiles, prove-

(1) La chachia rouge remplaçait, chez les Kabiles, le bournouss du commandement.

(2) Bey Mohammed, dont il vient d'être question, fut surnommé *ed-Debbah* (l'égorgeur). C'était un grand chef qui commandait au Corso et lieux environnants. (*N. de la R.*)

nant sans nul doute du petit bâtiment de la plate-forme, et qui me paraissent romaines. Vous en jugerez vous-même; j'en ai apporté plusieurs échantillons, et je vous les enverrai par la première occasion. Outre ce premier indice, on m'a encore montré dans le cimetière, près de la mosquée, deux pierres cubiques taillées, mais sans ornement, et enfin un chapiteau de demi-colonne, d'un travail soigné, et dont les moulures sont bien conservées. Ces pierres aussi bien que les tuiles, me semblent avoir appartenu au petit bâtiment du rocher. La pluie, qui n'a pas cessé de tomber pendant tout le temps de mon séjour à Tigountseft, ne m'a pas permis de pousser plus loin mes recherches.

»Les Kabiles appellent le rocher sur lequel est située la ruine en question : Azrou-n-Tiri, c'est-à-dire Rocher de Tiri. Peut-être doit-on y voir une forme de nom verbal, inusitée de la racine *ari* ou *arou*, écrire (les Kabyles disent *tira*). Azrou-n-Tiri voudrait donc dire: le rocher de l'écriture ou de l'inscription; mais ce n'est là qu'une simple conjecture que rien, jusqu'à présent, ne justifie.

»Quant à la destination probable de la ruine d'Azrou-n-Tiri, je ne vois qu'une hypothèse plausible, celle d'un monument religieux, payen ou chrétien, destiné à attirer de loin les regards des fidèles, comme Notre-Dame-de-la-Garde, Notre-Dame-d'Afrique, etc.

» On pourrait croire de prime abord que l'escarpement du rocher avait été utilisé comme moyen de défense, et la plate-forme disposée pour recevoir, en temps de guerre, les objets précieux des habitants du pays; mais l'exiguité de cette plate-forme, commandée d'ailleurs par les hauteurs voisines, ne permet pas, je crois, de s'arrêter à cette idée.

» On m'a encore signalé une autre ruine un peu plus loin, mais comme un devoir impérieux ne m'appelait pas à l'endroit où elle se trouve, j'ai remis au printemps pour la visiter. Il n'est pas d'amour de la science qui puisse résister longtemps aux chemins qu'on rencontre en hiver dans ce pays.

» Vous trouverez le village de Tigountseft indiqué sur la carte spéciale de la Kabilie, comprenant les territoires soumis à la France par M. le maréchal Randon en 1857. Cette carte est à l'état-major général.

» Recevez, etc., Cte A. Hanoteau. »

Ruines d'Imakouda. — En revenant du marché du lundi des Beni Ouaguennoun, par le sentier qui conduit à Imakouda, on a devant soi un gigantesque rocher dont les flancs dénudés et à pic font immédiatement naître l'idée d'une vaste et inexpugnable citadelle : c'est le pic d'*Azrou N'siouant* (le Rocher des vautours), indiqué sur la carte du Dépôt de la guerre sous le nom de *Kef Macouda*. On prend le chemin, laissant ces rocs à gauche, on côtoie la montagne qui leur sert de base, et on arrive à Tala-Bourti (la Fontaine des Jardins). Cette fontaine est placée entre deux grandes dalles taillées qui éveillèrent mon attention.

Arrivé à Imakouda, je pris des renseignemens et on me raconta que ces pierres venaient du sommet d'Azrou, et que beaucoup d'autres étaient éparses aux environs.

Le lendemain, je résolus de monter visiter ces constructions; et, pour commencer, on me conduisit à un endroit peu éloigné du chemin nommé Tasetamtakorab't (la Réunion de l'Arbre), où se trouve un bloc énorme de roche à peine dégrossie, dans lequel a été taillée une auge dont les bords déformés par le temps ont environ 30 c de hauteur; un trou pour laisser échapper l'eau ne laisse aucun doute sur la destination de ce débris. Par quel prodige ce travail cyclopéen est-il descendu de la montagne sur le sentier? Un éboulement peut seul l'expliquer.

Alors, quittant la route de Souk el-T'nin, on monte pendant un quart d'heure par un sentier parfaitement couvert et qui suit la base des rochers du pic d'Azrou, pour arriver sur un plateau fortement incliné vers le sud, et qui domine les maisonnettes de la bourgade de Makouda. Les Kabiles me montrent alors deux cavités creusées dans la terre, ayant eu fort probablement leurs issues sur le sentier par lequel nous sommes montés; elles sont couvertes de broussailles et distantes l'une de l'autre d'environ 15 mètres : c'étaient, disent-ils, *les portes de la ville*.

En continuant l'ascension, on rencontre beaucoup de pierres taillées, éparses, et bientôt un réduit dont les assises sont construites en grand appareil et qui présente environ quatre mètres sur chaque face. Une ouverture semblable à une meurtrière a été ménagée entre deux blocs et regarde à l'ouest sur la vallée de Tazazraït à Dra-el-Kheda.

Le chemin devient de plus en plus difficile, tant à cause de

sa raideur que des ruines et des ronces. Partout, on marche sur les décombres, et on peut suivre la muraille qui, partant du réduit inférieur, suit en ligne droite les flancs escarpés de la montagne.

Les assises inférieures qui affleurent le sol indiquent suffisamment le tracé de l'enceinte sur toute la face O., et on le retrouve également au N. et sur une portion E.

Un grand nombre de matériaux de petite dimension ont été utilisés par les Kabiles pour la construction de la muraille qui entoure les terrains de la Zaouïa des marabouts de Makouda.

C'est au sommet de la montagne que se trouvaient les constructions principales qui devaient comporter un poste militaire de premier ordre. Des pierres amoncelées, des fragmens de briques, de poteries, attestent l'importance de cette citadelle. Deux chambres sont encore visibles; elles étaient adossées à la partie N. de la citadelle, mais toutes ces constructions ont été tellement bouleversées qu'il est difficile de retrouver autre chose qu'un tracé général, indiqué par des fondations souvent recouvertes de végétation, mais que l'on peut cependant déterminer en observant attentivement la superposition des assises encore debout.

En revenant vers l'est, se trouvent trois dalles énormes placées verticalement, et dans celle du milieu une fontaine grossièrement taillée : les arbres et les ronces cachent cet informe monument, que les Kabiles ont eu quelque peine à mettre au jour, mais qui est encore en place tel qu'au jour de son érection.

Somme toute, pas une inscription, pas une sculpture ou la moindre moulure! On y voit de suite le cachet sévère d'une construction purement militaire. L'on doit reconnaître que jamais position stratégique ne fut mieux choisie. La crête d'Azrou domine, au sud, l'ilot montagneux des Oulad Aïssa ou Mimoun, et commande parfaitement les pays environnans. Les murailles de cette citadelle pouvaient être vues du pays turbulent des Flicet Oum' el-Lil, dont on aperçoit la koubba de Timezrit. Du haut des rochers, l'œil plonge, à l'ouest, sur le Bordj Sebaou, Dra El Kheda et Tazazraït, dominant l'entrée de la vallée des Amraoua, tandis qu'au nord on surveillait la route littorale *qui, partant de Dellys, devait passer aux environs de la Dachera d'Abizar;* et, sur l'Est, cette position du plat pays où sont les

Azib (fermes) de Tikobaïn, et qui s'étend jusqu'aux Aït Msellem, fraction des Beni Ouaguennoun.

La nature avait fait de ce point, élevé sur de hautes falaises granitiques, une fortification naturelle, et il fallut peu de chose à la main de l'homme pour achever d'en faire une forteresse inabordable.

Un sentier descend le long de la face Est et conduit, sous la protection des rochers, à deux puits ou silos presque contigus et maçonnés intérieurement avec de petites pierres.

Il faut près d'une heure pour descendre, de roc en roc, au pied de cette gigantesque forteresse, dont l'accès ne serait pas facile, même avec nos moyens d'attaque.

Je me rendais à Tala-Azrou.....; le caïd d'Imakouda, Ali ou Mouça, à l'obligeance duquel j'ai dû beaucoup de curieuses indications, m'a assuré avoir entendu dire que les Turcs avaient un moment occupé les sommets d'Azrou, et qu'ils s'étaient ensuite repliés sur Tazazraït et Bordj Sebaou.

Baron Aucapitaine.

Notitia dignitatum. — M. Eugène Bache, correspondant de la province de l'Ouest, a publié, dans l'*Echo d'Oran*, un travail fort remarquable sur ce curieux document officiel antique que l'on fait remonter jusque vers la moitié du 5e siècle de notre ère. M. Bache en a extrait tout ce qui concerne l'Afrique et l'a expliqué à l'aide du commentaire de Panciroli. Il va refondre son œuvre, en prenant pour base l'édition de la *Notice* donnée en 1853 par Bocking, et il promet d'adresser ce nouveau travail à notre Revue. Le talent et l'érudition de l'auteur, l'importance du document sur lequel il opère, rendront cette communication très-précieuse à nos lecteurs.

Pour tous les articles non signés de la Chronique,

Le Président,

A. Berbrugger

Revue africaine

LES INSCRIPTIONS ARABES

DE TLEMCEN.

V.

TOMBEAU DU CID MOHAMED IBN ABI AMER.

Aux portes mêmes de Tlemcen, du côté du Midi, s'étend un vaste champ couvert de tombeaux. C'est la *Mok'bara* ou nécropole consacrée, depuis plusieurs siècles, à la sépulture des musulmans. En suivant le chemin qui traverse cette vallée des morts et qui monte, par une pente rapide, au village si pittoresque d'El-Oubbad, on peut apercevoir, en la cherchant bien, une petite *k'obba* qui se cache modestement à l'ombre d'un vieux minaret, seul reste encore debout d'une mosquée en ruines. L'intérieur de cette *k'obba* est fort délabré; aucun vestige d'ornement; pas d'ex-voto ni d'offrandes suspendus à la muraille; les parois sont nues. Il semble que l'oubli pèse de tout son poids sur ce monument.

Et cependant, là reposent les restes de deux personnages célèbres, qui jouèrent un rôle considérable dans les affaires de leur temps, et qui ont laissé une page dans l'histoire. Une pierre tumulaire en marbre onyx gît sur le sol; on y lit l'épitaphe suivante :

* هذا ضريح الشيخ الفقيه الامامُ العَالم العَلم بقية الرّواسخ عمد المتفقهين مفتى المسلمين القطب العَارف المحققُ قاضى الجماعَة

ابي عَبد الله محمد ابن الشيْخ الفقيه الامَامْ الأوْحدْ الفذْ الاسْوة القدوة
لنماطى العلمُ العلامة احمد ابن الشيخ الفَقيه الامَام العَالم العَلمْ *
فخر العلما وتاجْ الروَسا قاضى الجماعة * ابى الحسن على بن ابى
عمر التميمى جَدد الله عَليه ملأبس حماه وعَطفَ عليه عَواطف
غفرانه ورضاه بمنه سبحانه لارب سِواه توفى ضحوة يوم الخميس
السابع عَشر لذى الحجة من عَامْ خمسة واربعينْ وسبعماية

TRADUCTION.

« C'est ici la sépulture du cheikh Al-fakih, l'Imam, le savant, le très savant, élite des docteurs, colonne des jurisconsultes, mufti des musulmans, le pivot des connaissances, l'esprit sagace qui les avait approfondies, le kadi, chef de la justice, Abou-Abdallah-Moh'ammed, fils du cheikh Al-fakih, l'imam, l'unique, l'incomparable, l'exemple et le modèle à suivre dans les voies de la science, le très docte Ah'med, fils du cheikh Al-fakih l'imam, le savant,

» Honneur et diadème de la science, le kadi Abou-l-H'acen-Ali ben-Abi-Amer-Et-Temimi. Que Dieu le revête du vêtement de sa protection ; qu'il fasse descendre sur lui les grâces de son pardon, et qu'il le gratifie de ses bienfaits ! Glorifié soit son nom, car il n'y a de Dieu que lui ! — Il est décédé dans la matinée du jeudi dix-sept de Dou-l-H'iddja de l'année sept cent quarante-cinq (745). »

Cette date correspond au 20 avril de l'année 1345 de notre ère. Depuis huit ans, Tlemcen était au pouvoir des Emirs Merinides ; Abou-l-H'acen Ali était le sultan régnant.

Mohammed-Ibn-Abi-Amer appartenait à une famille originaire d'El-Mehdïa, et ses ancêtres faisaient partie de la milice fournie au gouvernement de l'Ifrikïa par les arabes Temimides de ce pays. Son père et son grand-père avaient exercé à Tunis, sous le gouvernement Hafside, la charge de kadi, et ils s'étaient acquis la réputation de légistes d'un grand savoir. C'est dans cette ville que Mohammed-Ibn-Abi-Amer fit son éducation et qu'il s'instruisit, à l'école des maîtres les plus renommés, des sciences koraniques et de la jurisprudence. Lors du bouleversement de l'em

pire Hafside, il quitta la capitale pour chercher ailleurs les moyens de vivre. Jeté par les vicissitudes de la fortune dans la ville de Collo, il s'y fit tellement remarquer par sa capacité, qu'il fut nommé régisseur du port, à l'époque où Ibn-Chames dirigeait l'administration de Bougie. De Collo, il passa à Teddelès (Dellis) avec les mêmes fonctions. Il était dans cette ville lorsqu'elle retomba au pouvoir du sultan Abdelouadite Abou-Hammou Ier. (711—1311-12). Ce prince ordonna à son premier mufti, Abou Zeid-Ibn-el-Imam, d'aller recevoir la soumission des habitants et d'exiger l'envoi de leurs notables à la cour. Mohammed-Ibn-Abi-Amer fut au nombre des ôtages ; et, une fois à Tlemcen, il résolut d'y fixer définitivement son séjour. Ses connaissances étendues en jurisprudence lui valurent d'être appelé aux fonctions de premier kadi, qu'il eut l'habileté de conserver longtemps, aussi bien sous le gouvernement abdelouadite que sous la domination merinide. Mais à la fin, les Cheikhs de la ville le dénoncèrent comme un magistrat prévaricateur. Abou-l-H'acen-Ali, pour leur donner satisfaction, le destitua ; mais, comme au fond il était convaincu de sa probité, et que son immense savoir n'était pas contestable, il le dédommagea de la perte de ses fonctions en lui confiant l'éducation de son fils Abou-Einan-Fares. Mohammed-Ibn-Abi-Amer se distingua encore dans cette position élevée ; mais, la mort qui vint le surprendre, au mois de dou-l-h'idja (745), ne lui permit pas de jouir longtemps de ses nouveaux honneurs.

Il laissait après lui un fils également appelé Moh'ammed, qui ayant été élevé avec le fils du sultan, devint l'ami et le confident de ce prince. Abou-Einan-Fares étant monté sur le trône en 752 (1351), fit avancer rapidement de grade en grade le compagnon de son enfance, et le porta aux plus hauts emplois. L'historien Ibn-Khadoun, à qui nous empruntons ces détails, énumère complaisamment les titres d'honneur dont était revêtu ce favori de la fortune. « Le paraphe impérial, le commande-
» ment de l'armée, les fonctions de chambellan, l'office d'am-
» bassadeur, la direction des bureaux de la guerre, les finances,
» l'intendance du palais, le gouvernement de la maison royale,
» rien ne manqua à l'ambition de l'ami du sultan. Tous les re-
» gards se portèrent vers lui ; les hommes les plus éminents,
» les princes du sang, les chefs de tribus, les chérifs, les doc-
» teurs de la loi s'empressèrent de briguer sa protection, et les

» administrateurs des provinces lui envoyèrent l'argent des con-
» tribuables afin de gagner sa faveur. » (1)

Cette haute fortune avait excité la jalousie des vizirs et des grands de l'empire qui n'attendaient que le moment favorable pour la renverser. Cette occasion se présenta à l'époque où Ibn-Abi-Amer fut envoyé, à la tête d'une armée considérable, pour combattre les Bougiotes révoltés. (Hég. 754. J.-C. 1353)

Ses ennemis profitèrent de son éloignement pour le perdre dans l'esprit du sultan; et, quand il fut de retour, victorieux de cette expédition, il trouva le prince, son ancien ami, fort refroidi à son égard. Bientôt une disgrâce s'ensuivit, et Ibn-Abi-Amer fut exilé dans le gouvernement de Bougie. C'est là qu'il mourut vers le commencement de 756 (janvier 1355), « emportant, » dit l'historien, les regrets des habitants, dont il avait gagné » l'amour par une administration juste et paternelle. »

Le sultan envoya ses propres chevaux et mulets pour ramener en Maghreb la famille et les enfants de son ancien ami. Le corps du défunt fut apporté à Tlemcen et déposé dans le cimetière, où l'on avait enterré son père. Abou-Zeiyan, fils du sultan Abou-Einan, à la tête d'un détachement de troupes merinides, rendit au chambellan les derniers devoirs.

Ainsi vécurent ces deux personnages, l'un magistrat savant, l'autre brillant homme de cour, dont la sépulture, aujourd'hui délaissée, se confondrait avec les tombes les plus vulgaires, si une épitaphe, gravée sur le marbre, n'indiquait, d'une manière précise, la place où leur dépouille mortelle repose depuis cinq cents ans. La pierre tumulaire du chambellan (*El-H'adjib*) s'est perdue; on doit le regretter. Les descendants d'Ibn-Abi-Amer, du favori d'Abou-Einan, du vainqueur de Bougie, du vizir qui avait amassé de si grandes richesses, vivent aujourd'hui à Tlemcen, dans une position précaire, voisine de la misère. Si-Moh'ammed Ben-Abi-Amer, dernier rejeton de cette famille illustre, s'est constitué le gardien du tombeau de ses ancêtres; c'est à lui que nous devons d'avoir pu le visiter et recueillir l'intéressante inscription qu'on a lue plus haut.

(1) *Histoire des Berb.*, t. IV. p. 301

VI.

TOMBEAU DU CID MOHAMMED ES-SENOUCI ET DE SON FRÈRE LE CID ALI ET-TALLOUTI.

Le Cheikh Moh'ammed ben Youçof ben Amer ben Chaïb Es-Senouci naquit à Tlemcen, l'année 830 de l'Hégire (J. C. 1426-27), sous le règne de Mouley Abou Abdallah Moh'ammed ibn Abou Tachfin, dix-septième Sultan Abdelouadite. Il était originaire, par son père, de la tribu des Beni Senous, et passait pour descendre, par sa mère, de la lignée de H'açen fils d'Ali ben Abou Taleb, gendre et cousin du Prophète; il pouvait donc revendiquer par sa naissance la qualité de chérif. Es'-Senouci, doué d'une intelligence étendue et d'une rare sagacité fut versé, de bonne heure, dans toutes les branche des connaissances humaines. Philosophie, Mathématiques, Astronomie, Théologie, Jurisprudence et Littérature, aucune des sciences qui s'enseignaient alors dans les écoles ne lui était étrangère. Parmi les maîtres célèbres sous lesquels il avait étudié, on cite le fameux docteur Abou Zeid Abderrah'man et-Tsâlebi qui l'initia à la science de la tradition *(El-H'adits)*. C'est le même dont la mémoire est restée en si grande vénération à Alger où s'élève son tombeau. Es-Senouci, composa, dès l'âge de dix-neuf ans, son premier ouvrage intitulé : *Le parfait interprète du traité de jurisprudence d'El-H'anfy (El-Moukattib el-Moustanfy ala el-H'anfy)* qui lui fit des envieux parmi les docteurs plus âgés mais moins savants que lui. Il ne s'en tint pas à ce coup d'essai, et mérita bientôt d'être placé à la tête des écrivains les plus distingués de son temps. Sa réputation ne fit que s'accroître pendant les cinquante-cinq années que dura son enseignement. On connait du cheikh Moh'ammed es-Senouci une quarantaine d'ouvrages dont la plupart roulent sur les matières religieuses, sur l'unithéisme *(Touh'id)* et les doctrines à la fois mystiques et ascétiques des Soufis (*T'rik'a es-Soufi'a*). Quelques-uns ont encore trait à la médecine (*Commentaire sur le traité d'Avicenne*) ; à l'astronomie (*Commentaire d'un poëme sur l'astrolabe*) ; à la logique *(Traité de logique avec commentaire)* ; à la Grammaire (*Explication de la Djaroumia*) ; et aux Mathématiques (*Commentaire des Prolégomènes de l'Algèbre d'Ibn Yasmin*) ; mais ses meilleurs ouvrages sont ceux qu'il composa sur la Théologie, ils sont considérés comme des œuvres de premier

ordre, que l'on n'a jamais surpassées, et continuent, depuis trois siècles et demi, de défrayer l'enseignement théologique donné dans les Medresas. De ce nombre, est le livre intitulé : *El-Aguida Es-Soughra* (*Le petit article de foi*) traité qui passe pour être le chef-d'œuvre du maître.

L'auteur du *Bostan* nous a représenté le Cheikh Es-Senouci, comme un homme doux, modeste, timide, fuyant le monde et aimant la retraite Un jour, le Sultan voulant l'entendre, et juger par lui-même d'un mérite aussi accrédité, le manda à la Cour pour y faire une leçon ; mais le professeur, redoutant sa timidité naturelle, refusa de se rendre aux instances du Sultan. Une autre fois, il entend dire qu'un des vizirs se propose d'assister à la leçon de clôture de son cours, qui doit avoir lieu le lendemain. Dans l'appréhension de se trouver en présence d'un pareil auditeur, Es-Senouci se hâte de réunir, le jour même, ses disciples accoutumés, et leur donne précipitamment sa dernière leçon. Il était fort adonné à la dévotion. Esprit enclin au mysticisme, il pratiqua toute sa vie les règles austères des soufi's, qu'il s'était plû à expliquer dans plusieurs de ses ouvrages. Au dire de son biographe, il jeûnait de deux jours l'un, et, quelquefois même, il restait trois jours de suite sans prendre aucune nourriture. Absorbé le plus souvent, par le travail, on le voyait rarement hors de chez-lui ; il n'en sortait que pour aller à ses leçons, ou à la mosquée où il passait de longues heures dans la méditation et la prière. Le *Mesdjed* qu'affectionnait Es-Senouçi existe encore aujourd'hui et le nom de l'illustre docteur lui a été conservé. Nous aurons l'occasion d'en reparler dans la suite de ce travail. Il s'y rendait asssidûment chaque jour, et il ne manqua à ce devoir que pendant les dix jours de la maladie à laquelle il succomba. Il avait alors soixante-et-quinze ans et il mourut en sage. Au moment où il allait expirer, sa fille s'approcha de son lit, en se lamentant et en se déchirant le visage ; elle lui dit : « Tu t'en vas, père, et tu me laisses seule dans le monde ! » Lui, d'une voix épuisée par les angoisses de l'agonie : « ô ma fille, lui répondit-il, le paradis nous réunira bientôt s'il plait à Dieu ! » Ceux qui avaient assisté à ses derniers moments dirent *qu'en s'exhalant, son dernier souffle avait le parfum du musc.* Sa mort arriva un dimanche de Djoumada second de l'année 895 (mai 1490).

La piété reconnaissante de ses disciples et de ses admirateurs, jointe à la libéralité du Sultan alors régnant, lui éleva un tombeau sur lequel près de quatre siècles ont déjà passé, sans diminuer la

vénération universelle dont il est l'objet. Ce monument de forme rectangulaire, recouvert de tuiles vernissées qui flamboient au soleil, est assis sur la petite éminence qui domine toutes les sépultures du cimetière musulman, à droite du chemin qui conduit au village d'El-Oubbad, et non loin de la tombe plus modeste d'Ibn Abi Amer. L'intérieur est orné d'arabesques, et de nombreuses offrandes y attestent la dévotion toute particulière des visiteurs. Sous un catafalque (*Tsabout*) recouvert de riches étoffes et abrité par des bannières aux couleurs islamiques, on peut remarquer deux pierres carrées droites (*Chouahed*) gravées en relief, et placées, en regard l'une de l'autre, aux deux extrémités de la tombe. Sur la première qui indique l'endroit où repose la tête du défunt, on lit :

الحمد لله هـــــذا قبـر الشيخ العالم الولي الصالح سيدى محمد بن
سيدى يوسف السنوسى توفى رحمه الله في شهر جمادى الثانى
من عـام خمسة وتسعين وثمانمـــــــــــــــــــــــــــــاية

Traduction.

« Louanges à Dieu ! c'est ici le tombeau du Cheikh, le savant, le saint homme, l'homme de bien, Sidi Moh'ammed ben Sidi Youçof es-Senouci. Il est décédé (Dieu l'ait en sa miséricorde !) dans le mois de Djoumada second de l'année huit cent quatre-vint-quinze (895.) »

Sur la pierre qui se dresse à l'extrémité opposée de la tombe, est gravé le verset 88 de la 28me sourate du Koran :

اعوذ بالله من الشيطان الرجيم * كُلُّ شَيْءٍ هَالِكٌ إِلَّا وَجْهَهُ
لَهُ الْحُكْمُ وَإِلَيْهِ تُرْجَعُـــــــــــــــــــــــــــــون

Traduction.

« Dieu me préserve de Satan le lapidé !

« Tout périt, excepté la face de Dieu. A lui la puissance ! c'est à lui que vous retournerez ! »

Sous le même toit, à côté d'Es-Senouci, repose son frère utérin Ali et-Tallouti, qui le précéda de quatre mois dans la tombe.

C'était un homme très-docte, jurisconsulte habile, et fort estimé de son temps : mais les ouvrages qu'il composa ne le mirent jamais au rang de son frère, et ne lui ont pas survécu. Ils étaient tous deux intimement unis, et à peu près du même âge. L'auteur du *Bostan*, qui se plait fort au merveilleux, raconte l'anecdote suivante: la veille de la mort de son frère, évènement que rien ne pouvait faire soupçonner, Es-Senouci eut un songe. Il vit un palais magnifique, somptueusement décoré, ruisselant d'or et de pierreries, étincelant de lumières. Et, comme il était ébloui de cette vision, une voix lui cria : « C'est ici la maison nuptiale de ton frère. Demain, il y entrera, heureux époux ! » Le lendemain, en effet, la mort, emportant son fiancé, se chargeait de réaliser le rêve mystique du Soufi (1).

La tombe du frère de Sidi es-Senouci est d'une extrême simplicité. L'épitaphe suivante se lit sur la pierre tumulaire :

الحمد لله هذا قبر الشيخ الفقيه العالم العامل الصالح علي بن
محمد التالوتي الانصاري توفي رحمه الله في ليلة الثلاثة إخامس
صفر عام خمسة وتسعين وثمانمايـــــــــــــــــــة

TRADUCTION.

« Louanges à Dieu ! Tombeau du Cheikh Al-fakih, le savant, l'homme de bien, qui conforma toujours ses actions aux préceptes, Ali ben Moh'ammed et-Tallouti el-Ansari. Il est décédé (Dieu lui fasse miséricorde !), dans la nuit du mardi, cinq de safar, année huit cent quatre-vingt-quinze. (895.) »

Cette date correspond au 30 décembre 1489 de notre ère.

CH. BROSSELARD.

(*La suite au prochain n°.*)

(1) V. quelques détails sur Sidi Es-Senouci, dans la *Notice sur Mohammed El-Tenaci*, par M. Cherbonneau, t. 1er de la *Revue africaine*, p. 212 et suiv. — N. de la R.

RUINES DU VIEIL ARZEU (1).

Le vieil Arzeu a été trop fréquenté, depuis le commencement de l'occupation française, pour que des recherches archéologiques n'aient pas été faites sur les ruines romaines voisines ; cependant, sauf les fragments insérés dans la Revue, je n'ai pu avoir connaissance d'aucun ensemble de publication qui y soit relative, ce qui ne prouve nullement qu'il n'en existe point. Mais je voudrais éviter le double écueil de répéter ce qui a déjà été dit, ou de paraître critiquer des recherches que je n'ai pas la prétention de juger ; aussi, je vous adresse, sous toute réserve, le résultat des études que j'ai faites ou fait faire sur ce point : vous en ferez l'usage qui vous semblera convenable, et si elles ne vous paraissent pas dénuées d'intérêt, je pourrai vous fournir une autre série d'observations.

A Portus Magnus (Botouia, Vieil-Arzeu, etc.), sont les ruines d'une ancienne colonie romaine, aussi importante par l'étendue de terrain qu'elle occupait, que par sa position et son développement ; elles couvrent, dans la direction de l'Est à l'Ouest, un côteau aboutissant, d'un côté, aux débouchés des vastes plaines de la Mina, de l'Habra, du Sig et de Meleta; et, de l'autre, par une pente douce, à une plage sablonneuse totalement impropre au mouvement de la navigation.

Mais à l'Est, se trouve l'embouchure aujourd'hui ensablée de la Macta, complètement déviée de sa direction par les dunes de sables mouvants, qui laissent à peine un chenal étroit de quelques pouces d'eau de profondeur, par lequel, alternativement et sous l'influence des vents régnants, ou l'eau stagnante de la Macta, s'écoule lentement vers la mer, ou l'eau salée envahit le lit de la rivière.

A l'Ouest, se trouve la rade d'Arzeu, le plus vaste et le plus sûr des abris de la côte, et le véritable port de la colonie, tant sous le rapport de la sécurité des flottes, que sous celui de l'importance des arrivages de l'intérieur ; aussi croyons-nous, d'après des indications sérieuses, que c'est à l'ensemble du littoral, depuis la Macta jusqu'à la pointe d'Arzeu, que s'appliquait la dénomination de *Portus Magnus;* et que les Romains, colonisateurs aussi bien que conquérants, avaient été forcés de fixer le centre de leur colonie ailleurs

(1) V. le tome 2e de la *Revue*, pages 177, 257, 365, 409, 479.

que sur le point de débarquement. Car celui-ci est privé d'eau potable par la nature même du sol, des nappes d'eau saumâtre ou salée se trouvant partout à une faible profondeur et s'opposant au développement de toute végétation aussi bien qu'à l'emploi des eaux douces qui pourraient se rencontrer à des gisements plus profonds.

A l'Ouest de la ruine romaine, sur le même plateau et à la distance d'un kilomètre environ, est le village moderne de Saint-Leu, bâti généralement avec ses débris, et qui n'a de commun que la proximité avec l'ancien Botouia (Vieil-Arzeu); l'emplacement même de la ruine est occupé par une fraction des Hamian, demi-nomades qui habitent une grande partie de l'année sous des maisons grossières, formées par les débris des anciennes constructions elles-mêmes, dont les terrassements, les voûtes, les citernes sont utilisées pêle-mêle avec d'inextricables buissons de broussailles et de figuiers de Barbarie.

Dans ces cases, dont la construction remonte à une époque reculée, entrent des matériaux de toute espèce, corniches, fûts de colonnes et pierres sculptées ou couvertes d'inscriptions; mais les Arabes, jaloux de leur intérieur et redoutant pour leur tranquillité domestique les visites intéressées des curieux ou des archéologues, peut-être aussi par un sentiment invétéré de haine contre *le roumi* et les monuments qui se rattachent à sa domination, ont eux-mêmes mutilé, martelé et rendu méconnaissables, les fragments qui pouvaient offrir quelque intérêt; et ils cachent avec soin les débris qui peuvent rester à leur connaissance, parce qu'ils craignent encore de livrer au *roumi* des trésors imaginaires.

La partie supérieure et moyenne du côteau est couverte de citernes, de forme cubique en général, solidement maçonnées en brique et ciment romain; leur nombre prouve l'absence totale de sources potables à toutes les époques: on trouve fréquemment des restes d'aqueducs découverts qui devaient servir à régler l'écoulement des eaux pluviales (1). La dimension des citernes est très-variable, mais les matériaux appartiennent tous à la période romaine.

La partie inférieure du côteau est soutenue par des terrasses considérables encore debout. Vers le centre, on trouve une excavation dont l'entrée a été modifiée par trois arches élevées en maçonnerie (croquis n° 1); vis-à-vis, sont les vestiges d'une construction analogue, qui devait avoir pour but l'établissement d'une galerie couverte et se relier peut-être à un édifice important qui a disparu. Ces ouvertures à cintre plein, ont été successivement bouchées et recouvertes; nous ne saurions indiquer exactement quelle pouvait être la destination de ces excavations le long desquelles et dans lesquelles on constate des restes d'aqueducs et de puits; elles semblent avoir pour origine de simples carrières, employées plus tard à une autre destination.

(1) Les Romains comprenaient mieux que nous tout le parti que l'on peut tirer des eaux pluviales, et les travaux qu'ils ont faits dans ce but mériteraient d'être étudiés par les hommes spéciaux. (N. de la R.)

Sur la droite et un peu en avant, subsistent encore cinq pans de murailles dont la partie supérieure était reliée par des voûtes; leurs débris sont gisants sur le sol. Une de ces voûtes avait pour clef la pierre n° 12, dont le dessin obscène (un phallus sous un niveau) ne peut laisser aucun doute sur la destination de l'édifice. Cette pierre est l'une de celles qui sont conservées dans la maison romaine dont il sera parlé plus bas.

Au pied du côteau, et encore plus à droite, des assises solides qui servaient de base à un monument considérable subsistent encore; l'édifice a disparu. C'était, selon toute probabilité, un bain, condition de première nécessité chez les Romains; du pied même des assises jaillissent deux sources qui alimentaient les bains: celle de gauche, très saumâtre, peu propre aux usages domestiques, est plus abondante; elle disparaît sous le sol pour reparaître à quelque distance et remplir un vaste abreuvoir de construction française.

L'autre source est une eau douce, plus potable, qui se perd également dans le sol et reparaît au-delà de la route, où elle sert aux usages domestiques des arabes et d'une partie de la population européenne.

A un sentier qui monte des sources au sommet du côteau, aboutissent des restes d'aqueducs. Une fouille très superficielle nous y a fait découvrir quelques pièces de monnaie arabe et une pièce en bronze qui semble romaine (1).

En dessous des ruines, du côté opposé à la route d'Oran à Mostaganem, se trouve la ruine d'une maison romaine intéressante; elle couvre un rectangle d'environ 20 mètres de côté, les ter-

(1) M. de Montfort annonce un croquis de ces pièces, sous le n° 2, mais il ne se trouve pas parmi les dessins qu'il a envoyés, et que nous avons le regret de ne pouvoir publier immédiatement dans ce n°. N. de la R.

rasses, les toitures, les murs même, jusqu'à hauteur d'appui, ont disparu ; mais le rez-de-chaussée avec ses murs de refend, qui divisent les passages et les diverses salles ou appartements, est resté intact, avec ses mosaïques variées et brillantes. On y retrouve la distribution complète d'une maison de luxe romaine. Dix siècles de barbarie et de destruction n'ont pu l'anéantir.

J'en ai essayé une description raisonnée, mais je m'abstiens de la produire, faute de connaissances spéciales ; le plan ci-joint en donne une indication exacte. Les archéologues reconstruiront facilement, au moins, le rez-de-chaussée de l'édifice.

Dès les commencements de l'occupation française, le commandement militaire d'abord, puis l'administration civile, l'ont fait respecter; on l'a entourée d'un mur, dans l'enceinte duquel ont été déposées les pierres tumulaires de grande dimension, les fragments d'architecture et de sculptures qui paraissaient mériter d'être conservés. Néanmoins, j'ai vu à Oran et à Mostaganem des statues mutilées ou des inscriptions provenant de cette origine. Les fours à chaux, assez nombreux dans les environs, en ont détruit beaucoup.

Près de la maison romaine et sur un point un peu plus élevé, reparaît la seconde source dont il a été question ; un aqueduc, dont il reste des vestiges, conduisait les eaux dans l'intérieur de la maison, où il existe encore plusieurs réservoirs.

Aux environs de la maison romaine, comme sur différents points du côteau, on a retrouvé, en grande quantité, non seulement des briques et du ciment, mais beaucoup de débris de poteries grossières, de verreries, des amphores, des jarres de grandes dimensions, et enfin des médailles.

Comme ce point est exploré depuis longtemps, il n'est pas à ma connaissance que rien de bien curieux ou de bien précieux ait été trouvé et conservé; cependant, les médailles ou plutôt les pièces de monnaie provenant des générations qui se sont succédées, doivent y être abondantes, car, je le répète, dans une simple recherche très superficielle, à l'entrée d'une ouverture qui pouvait avoir servi à livrer passage aux eaux, nous avons trouvé, en fort peu de temps, trois pièces rectangulaires, en argent, frappées dans le royaume de Tlemcen, datant du XIIe siècle, et une pièce en bronze recouverte d'une épaisse couche de métal oxydé, totalement illisible.

Il nous a encore été dit une de nombreuses trouvailles avaient

été faites antérieurement, et que, notamment, il y a environ cinq mois, des enfants, en jouant dans les ruines, y avaient recueilli *quatre-vingt pièces de différentes formes*, qui avaient été envoyées à la préfecture d'Oran.

Nous ne savons pas si des fouilles y ont été faites avec des moyens sérieux d'action ; il est à croire qu'elles amèneraient des découvertes intéressantes, que mon défaut de connaissances spéciales m'empêche de signaler avec plus de détails.

Ci-joint les dessins des mosaïques, qui sont au nombre de 12 ; quelques-unes sont entières et dans un état de conservation qui permettrait de les transporter. Trois de ces mosaïques sont particulièrement remarquables, tant par la richesse des dessins que par leur fini d'exécution ; quelques dessins de chapiteaux, socles, etc., etc., quatre dessins de pierres à inscriptions, et sept de pierres sculptées, dont l'une (n° 12) mérite une mention particulière. J'ai dit déjà qu'elle était la clé de voûte d'une maison infâme (1), à laquelle elle servait d'enseigne ; son analogie avec les honteux emblêmes de la prostitution romaine, est frappante ; l'égalité devant la débauche proverbiale romaine, tel semble être le sens de ces deux phallus surmontés d'un niveau qui fut peut-être celui de quelque tribun fameux du peuple.

Ci-joint encore, trois médailles arabes: sur les deux côtés de ces pièces on lit un verset du Coran. Cette monnaie a été frappée sous le règne d'Abd-el-Moumen, sultan du Maroc, et se nomme Moumeni ; elle remonte au XIIe siècle. Deux romaines, dont un petit et un moyen bronze : le petit bronze lisible, le moyen bronze totalement fruste.

Je m'abstiens de vous envoyer la traduction des inscriptions; avec les éléments que je vous adresse, vous pourrez facilement rétablir celles qui présentent quelque intérêt.

Etc.....

Mostaganem, 1er novembre 1858.

Le colonel du 4e chasseurs,
JH. DE MONTFORT.

---

(1) La présence du phallus sur une construction n'implique pas toujours l'existence d'un lupanar. Dans son inspection de 1858, M. Berbrugger a vu sur l'aqueduc de Toudja, entre Arbalou et Bougie, un double phallus surmonté d'un œil. Cette image obscène était souvent employée comme simple amulette.—N. de la R.

LA POLYGAMIE MUSULMANE,

SES CAUSES FATALES ET LE MOYEN DE LA DÉTRUIRE (1).

. . . . . .

C'est ici qu'il faut bien se garder d'englober toute la population algérienne, car il y a sur ce chapitre capital des différences bien marquées. Au point de vue de la loi, tout musulman peut, il est vrai, prendre simultanément quatre femmes légitimes, mais la pratique et la théorie marchent-elles en rapport parfait? On va voir qu'il s'en faut de beaucoup. En effet, il y a des portions très-considérables de la population indigène qui sont monogames de fait et même beaucoup de gens qui se réfugient dans un célibat systématique.

Donc, il faut encore distinguer et ne pas faire une règle générale sans exception, quand il se trouve, au contraire, des exceptions très-importantes par le nombre.

A cet égard, on peut diviser les Musulmans en deux camps : dans l'un, seront les habitants fixes des villes; dans l'autre, les hordes plus ou moins nomades du pays de la tente.

Tout ce qui est dans une demeure inamovible incline à la monogamie, par des motifs très-puissants qui seront exposés plus loin; tout ce qui s'abrite sous la toile mobile est poussé à la polygamie par des raisons opposées, mais non moins impérieuses. Ce sont, d'un côté, les citadins et les Kabiles; de l'autre, les Arabes errants.

Pour éviter la sécheresse et l'ennui d'une dissertation en règle, nous rapporterons ici une conversation qui eut lieu l'an dernier (1854), dans la région du haut Chelif, entre une dame française de beaucoup d'esprit et de sens et un grand chef indigène qui avait visité deux fois l'Europe. Nous remplissions alors les fonctions toutes passives d'interprète, comme aujourd'hui nous nous acquittons de celles de simple rapporteur. On voudra donc bien ne pas faire remonter jusqu'à nous, la responsabilité d'opinions

(1) Ce morceau est détaché d'une série d'articles publiés, il y a quatre ans, par l'auteur, sous le titre de : *Erreurs populaires à propos de l'Algérie*, et a paru dans l'*Akhbar* du 18 février 1855. Dans un moment où l'on cherche avec raison à modifier les conditions de la vie arabe, il se trouve avoir un intérêt tout d'actualité (*Note de la Rédaction.*)

qui appartiennent à d'autres. Ceci entendu, laissons parler le procès-verbal.

La dame dont il s'agit nous avait chargé de protester auprès dudit chef — au nom du beau sexe européen — contre ce qu'elle appelait la coutume avilissante de la polygamie. Le chef, pris ainsi à partie, lui répondit en ces termes :

« Madame, je pourrais me procurer le plaisir de vous prouver qu'au fond vos compatriotes et coréligionnaires sont aussi polygames que nous, sinon plus ; mais je laisse cette facile récrimination de côté, et j'arrive droit au but. Pour rendre mes explications plus compréhensibles, je me permettrai de vous mettre en scène, en supposant un instant que vous ayez épousé un musulman de ceux qui vivent de la vie nomade. Je dis qu'alors, bien loin de blâmer la pluralité des femmes, vous seriez la première à y exciter votre époux, si par hasard il était tenté de ne point vous donner de rivale. Cela doit sembler fort, et cependant je crois que vous en conviendrez, quand vous connaîtrez un ensemble de faits qui vous sont aujourd'hui inconnus.

» Car vous n'avez certainement pas la moindre idée de ce qu'est un ménage nomade et de la multitude des travaux intérieurs qu'il comporte.

» D'abord, nous habitons des maisons en poils où rien ne ferme, où ce que nous avons de plus précieux et notre existence même ne sont à l'abri des attaques des voleurs et de l'ennemi qu'à la condition d'avoir autour de nous un personnel nombreux et surtout de confiance. Or, après les membres de la famille, des épouses seules satisfont à cette condition impérieuse. Il n'y a et ne peut y avoir, dans notre existence nomade, ni meunier, ni boulanger, ni drapier, ni couturière, ni tailleur, ni porteur d'eau, ni marchand de bois, etc. Vous seriez donc obligée de nettoyer le blé, de le moudre, de faire la pâte, de la cuire, sans préjudice des travaux de cuisine. Vous auriez à traire vaches ou brebis pour faire, avec leur lait, des fromages et du beurre (1). Vous devriez préparer la laine de vos troupeaux pour en tisser des vêtements. Quand le douar déménagerait, ce qui arrive dans le Sud une soixantaine de

(1) On peut se convaincre, en lisant des ouvrages contemporains, que certain opuscule du commandant Richard, ainsi que le discours de notre chef arabe, ont été mis à profit par des auteurs pour qui la citation des sources où ils puisent est un luxe tout-à-fait inconnu. — (*Note de la Rédaction.*)

fois par an, sinon plus; à vous le soin de faire les paquets, d'abattre la tente et de charger le tout. De peur de détournement en route, vous suivriez le convoi, mais le plus souvent à pied, car les bêtes auront assez du mobilier à porter.

» Vous avez vu le tableau attrayant qu'un habile peintre a su faire avec le sujet de Rebecca à la fontaine. Vous irez aussi chaque jour à la fontaine et elle sera bien loin quelquefois. Mais quand vous en reviendrez, ne vous laissez pas peindre, car votre pauvre corps tout courbé, votre figure inondée de sueur mêlée de poussière, vos jambes boueuses, vos habits ruisselants de l'eau qui s'enfuit de l'outre ne vous feraient point paraître à votre avantage, si le pinceau de l'artiste était fidèle.

» Vous aurez encore à aller au bois chaque jour, et, souvent, à d'assez grandes distances. Vous reviendrez pliant sous le faix et le sang coulera plus d'une fois de vos bras et de vos jambes et même de votre délicate figure, que les branches sèches, le bois brûlé ou les arbustes épineux auront trop rudement touchée.

» Eussiez-vous la force de Samson et l'agilité du coureur Chanfara, les vingt-quatre seules et uniques heures qu'il y ait dans une journée ne vous suffiraient pas pour accomplir une faible partie de cette besogne. Vous seriez alors la première à supplier votre mari de vous donner des compagnes pour partager le lourd fardeau que la nécessité impose à tout ménage nomade.

» D'ailleurs, vivant parmi nous et promptement initiée à notre existence semée de périls toujours imminents, vous comprendriez que le chef de famille ne pourrait, sans se déconsidérer et sans faillir à sa mission, prendre sa part des travaux domestiques. Il a sa tâche à lui, tâche assez rude ainsi que vous allez le voir : son pied doit toujours être près de l'étrier; sa main à la portée du fusil, sa langue au conseil, son œil et son oreille partout; ici pour découvrir les pâturages destinés à remplacer ceux qui s'épuisent, là pour prévenir les desseins de l'ennemi ou pour lui dresser quelque embûche. Comme toute puissance belligérante, il a besoin d'avoir des alliés sûrs; et ces alliés, il les trouve au moyen des femmes qu'il prend dans les familles influentes.

» Je conclus, Madame, en vous affirmant de nouveau qu'une fois entrée jusqu'au cœur dans notre société nomade, vous n'auriez aucune répugnance, au fond, à vous voir adjoindre les trois compagnes légales, et que vous regretteriez peut-être que la loi ne permît pas à votre mari d'en prendre davantage. »

Après avoir quitté cet étrange polygame, notre spirituelle compatriote disait : « Je ne me suis jamais doutée jusqu'ici du rôle que jouent dans le développement de l'humanité cet amas de moëllons et de plâtre qu'on appelle une maison, ce morceau de pierre qu'on nomme une meule et ces modestes industriels que tant de gens traitent du haut de leur grandeur. Je ne pourrai plus voir désormais un maçon, un meunier, un boulanger, sans avoir la tentation de les remercier cordialement ; car, avec la truelle, la meule et le pétrin, ils ont permis à la femme d'atteindre dans la civilisation la hauteur morale et intellectuelle qu'elle occupe aujourd'hui. »

On doit comprendre maintenant pourquoi les maures des villes et les paysans kabiles se contentent généralement d'une femme, surtout les premiers. Leur intérieur, qui diffère moins du nôtre, n'exige qu'une ménagère ; user du bénéfice de la loi pour s'en donner plusieurs serait un luxe fort coûteux, auquel très-peu de bourses peuvent atteindre. Ce serait, d'ailleurs, la source de nombreux et graves ennuis. Car les querelles féminines qui s'évaporent si promptement au grand air de la tente, devant l'intervention d'un mari guerrier, souverain absolu dans son domaine de famille, acquièrent une grande puissance de concentration entre les murailles d'une maison, où elles couvent sourdement et arrivent à une maturité funeste. Cela ressemble aux haines qui s'engendrent entre marins pendant une traversée où l'on est resté constamment renfermé dans les flancs du navire. L'antipathie devient aversion dans ces sortes de serres-chaudes et l'aversion tourne à la monomanie féroce.

En résumé, malgré les facilités légales et le goût inné que les hommes ont en général pour la polygamie, et qui est sans doute un effet du péché originel, les musulmans n'usent du bénéfice de la pluralité des femmes que lorsqu'ils peuvent le faire sans grande dépense ni inconvénient, c'est-à-dire dans la vie arabe proprement dite. Le nomade même, s'il vient à se fixer dans une ville, tourne au monogame, souvent même au célibataire, parce qu'étant très bon calculateur, il entrevoit, dans le bilan de quatre ménages simultanés, un excédant de frais et de désagréments qui l'épouvantent.

Donc, nous avons eu raison de dire au commencement de cet article qu'il faut établir une distinction parmi les indigènes, au

point de vue du mariage, et ne pas les ranger tous pêle-mêle sous la bannière de la polygamie.

Il reste à discuter un autre préjugé, celui qui fait des musulmans de l'Algérie autant de Mores de Venise toujours prêts à étouffer sous le matelas conjugal leurs trop légères épouses. Ici, encore, il y a d'assez importantes distinctions à établir. Nous ne nous appuierons pas sur ce qui se passe sous nos yeux dans les villes où chacun peut constater d'éclatants démentis à cette jalousie féroce attribuée aux maris algériens. L'invasion de la misère, nous le savons, a produit souvent des modifications déplorables à la susceptibilité qui doit toujours veiller sur le foyer domestique. Il serait donc injuste et peu raisonnable de baser des conclusions sur un état évidemment anormal, et qui d'ailleurs, n'est que transitoire, il faut l'espérer.

Mais toutes ces populations du Sud, qui n'ont pas le droit de réclamer, comme les musulmans citadins, le bénéfice de certaines circonstances atténuantes, leur conduite envers leurs femmes n'est-elle pas, dans des occasions fréquentes et généralement connues, l'antipode de la jalousie? Sans sortir du Tel, ne trouverait-on pas des exemples remarquables de bénévolence maritale?

Dès les temps les plus anciens, on voit les Ketama, grande tribu berbère qui est le fond de la population autochtone de l'Est, pratiquer l'hospitalité avec une largeur qui exclut tout sentiment jaloux à l'endroit de leurs femmes. Leurs mœurs plus que faciles ont laissé des traces évidentes chez les Amer, auprès de Sétif et chez plusieurs peuplades de la Kabilie.

Nous demandons à ceux qui ont visité le Sahara, non pas à tire d'aile, mais avec la lenteur patiente de l'homme qui veut bien observer, ce qu'ils pensent de la jalousie des nomades, de ces philosophiques populations où la longanimité conjugale, l'aveuglement volontaire en fait d'incartades féminines et d'odieuses spéculations sur la femme pour le compte des maris ou des parents, atteignent un degré d'immoralité qu'il faut voir de ses yeux pour le croire et le comprendre.

Mais c'est un sujet délicat et qui, pour cause, ne comporte pas de plus amples développements. Comme il ne faut ni scandaliser ni lasser le lecteur, nous terminerons, en même temps que la question particulière des mœurs des nomades, la série de nos articles sur les erreurs populaires à propos de l'Algérie.

A. Berbrugger.

HISTOIRE

DES DERNIERS BEYS DE CONSTANTINE.

Depuis 1793 jusqu'à la chute d'Hadj-Ahmed

OSMAN BEY,

1218 — 1805, mois de mai.

Osman, surnommé le borgne, était kourougli et avait eu pour père Mohammed el-Kebir (le grand), celui-là même qui, sous le règne d'Hassan Pacha, au mois de mars 1792, reprit Oran sur les Espagnols (1). Lui-même, succédant à son père, avait été gouverneur de cette ville pendant cinq ans; et depuis deux ans (de 1799 à 1802), il était exilé à Blida, lorsque, rentré en grâce auprès du pacha Moustafa, il fut envoyé Bey à Constantine.

Né avec un caractère ferme et droit, Osman détestait les Turcs, parce qu'il était ennemi de l'injustice. Aussi sa bonté et son équité lui gagnèrent-elles bientôt l'affection de tous ses administrés. La province était tranquille; et, depuis un an qu'il y commandait, il n'avait eu encore aucune révolte à réprimer, lorsqu'en 1804, parut dans les montagnes de la Kabilie, du côté de l'Oued Zhour, un chérif (2), nommé Hadj Mohammed ben el-Harche, marabout originaire du Maroc, de la secte des Derkaoui (3).

Celui-ci débuta par faire la course, pour son propre compte, dans les eaux de Gigeli. Plus tard, parvenu à se faire des partisans chez les Beni Ouelban, il leva l'étendard de la révolte. Son parti se grossit bientôt d'une foule considérable, et les montagnards séduits par son âpre éloquence et les brillantes promesses dont il berçait leur cupidité, accoururent, comme une nuée de sauterelles, se ranger sous ses drapeaux. Il s'annonçait d'ailleurs à eux comme un libérateur envoyé du ciel pour chasser les Turcs de la Régence et rétablir le règne des anciens maîtres du pays.

---

(1) Voir à ce sujet la savante relation qu'en a donné M. Gorguos, professeur d'arabe au Lycée d'Alger, dans la *Revue africaine*, nos 5, 6, 7, *et* 8.

(2) On sait que le titre de *chérif*, qui en arabe veut dire *noble*, appartient exclusivement aux descendants du prophète par Fatéma, sa fille, et constitue la seule noblesse reconnue chez les musulmans. C'est aussi le titre que revêtent les intrigants et les imposteurs qui veulent exploiter à leur profit les passions turbulentes et ambitieuses des masses, toujours prêtes à prendre les armes au nom du Prophète. Les Bou Maza, les Bou Baïa et tant d'autres qui, depuis 1830, ont mis plus d'une fois notre conquête en péril, n'étaient pas autres que des ambitieux transformés en chérifs.

(3) V. sur cette secte, l'excellent ouvrage des *Khouan*, par le colonel de Neveu, p. 117

« Vrais croyants et hommes d'armes, leur disait-il, suivez-moi, c'est à Constantine que je vous conduis. Une fois maîtres de la ville, nous en exterminerons les habitants ; nous nous emparerons de leurs dépouilles, et dans leurs murs nous fixerons notre résidence. Vous n'avez qu'à marcher. »

Ils marchèrent, en effet, au nombre de plus de soixante mille et arrivèrent bientôt sous les murs de la place. A la vue de l'opulente cité, leur enthousiasme aveugle leur faisant franchir d'un bond, en imagination, le précipice qui les séparait de ce qu'ils regardaient déjà comme leur proie, ils interpellaient ainsi, dans leur confiance naïve, les habitants attendant bravement du haut de leurs murs les premiers feux de l'attaque :

« Sachez, Constantinois, que voici le Chérif qui s'avance contre vous, et nous marchons à sa suite, aussi nombreux que les essaims d'abeilles, aussi terribles que les plus terribles armées. Ouvrez vos portes, rendez-vous, et il ne vous sera point fait de mal ; mais si à la force invincible vous osez opposer une résistance inutile, sachez que d'avance la victoire est à nous et alors malheur aux vaincus ! »

Les habitants ne répondirent à ces bravades que par une contenance ferme et pleine de mépris. L'attaque commença aussitôt. De tous côtés les montagnards se ruèrent contre les remparts en poussant des cris féroces, et dans leur impétuosité ils arrivèrent jusqu'aux portes de la ville. Mais, là, ils furent arrêtés par les canons de la place et les balles des assiégés qui, pendant plusieurs jours, en firent un massacre effroyable. Le cheikh Ben Lefgoun, secondé de l'ancien caïd El-Abiad, commandait alors Constantine, en l'absence du bey occupé en ce moment à faire rentrer les impôts.

A ce sujet, nous ferons remarquer, comme on le verra d'ailleurs par la suite de cette histoire, que dans les divers siéges que Constantine a eu à soutenir, cette ville a dû toujours son salut au courage seul de ses habitants, et non point à l'initiative de ses chefs qui, pour la plupart du temps, étaient absents au moment où le danger leur faisait un devoir de rester à leur poste. C'est un fait qui milite en faveur de cette population guerrière devant laquelle nous-mêmes avons échoué une première fois, alors que partout ailleurs la victoire suivait nos drapeaux. Aussi les Constantinois ne manquent pas de rappeler avec une certaine fierté ce passé assez brillant pour eux, lorsqu'on leur parle des guerres d'autrefois.

La défense fut si vive et si bien dirigée, qu'après quelques jours

d'un siége inutile, cette nuée d'assaillants dut prendre honteusement la fuite, laissant après elle des milliers de morts et de blessés. Ceux qui survécurent se dispersèrent dans tous les sens, et, si prompte avait été l'apparition de cette multitude, plus prompte encore fut sa destruction (1).

L'auteur cité à la note, a cherché à rattacher ce soulèvement à la politique extérieure de la Régence, en lui donnant une portée qui nous semble fort contestable, et dont il n'est fait mention dans aucun des auteurs qui ont raconté ce fait et que nous avons sous les yeux (2). Pour nous, nous n'y voyons qu'une sim-

(1) Voici comment le capitaine Sandor-Rang, dans le *Tableau des Établissements français*, année 1840, p. 560, rend compte de ces mêmes faits : « La régence » d'Alger, agitée dans sa capitale par d'orageuses révolutions, ne l'était pas moins, » depuis quelque temps, dans ses provinces. Vers le commencement de l'année » précédente (1804), un marabout nommé Hadj Mohammed ben Lahreuch (lisez El-» Harche), natif de Maroc, jeune, plein de courage et doué d'une imagination ardente, du reste poussé par les Anglais, parvint à soulever les Kabiles des montagnes de Gigeli, en s'annonçant comme envoyé du ciel.

» Les premiers actes de cette mission divine devaient naturellement se diriger » contre les chrétiens. — Mais les Anglais, dit le marabout, ont délivré la terre de » ceux qui l'ont envahie, et Dieu m'a commandé de les bien traiter. — Un ba-» teau est aussitôt armé à Gigeli ; le marabout s'y précipite avec soixante bandits ; » il attaque de malheureux pêcheurs de corail, leur tue plusieurs hommes, s'em-» pare des barques et traîne 84 Français en esclaves dans les montagnes. Ce pre-» mier succès attire autour de l'imposteur une foule de Kabiles.....60 à 80 mille » hommes le suivent à Constantine et ravagent tout ce qui se trouve sur son pas-» sage. Le marabout somme la ville de se rendre ; les habitants, fatigués des vexa-» tions de la garnison turque, parlent d'ouvrir les portes. Le bey était absent ; » mais un ancien caïd, Ben Labiad, ami du bey, s'empare de l'autorité, commande » une sortie et tue 7 à 800 hommes ; le marabout lui-même est blessé, et les Ka-» biles, en désordre, se retirent dans les montagnes voisines. Un grand nombre » d'entre eux sont rencontrés par le bey de Constantine lui même, qui, à la tête de » quelques troupes, leur fit éprouver une nouvelle perte. Malgrés cette défaite, » le marabout ne perdit pas tous ses partisans ; il en rassembla un certain nombre » et s'en fut inquiéter Bongie.

» Ce soulèvement causa une grande sensation à Alger ; les ennemis de la France » cherchèrent à en profiter ; ils prétendirent que les Français seuls avaient pu pro-» voquer ce mouvement. Ils dirent même qu'un frère de Napoléon était à la tête » des rebelles. »

(2) *Les époques militaires de la Grande Kabilie*, par M. Berbrugger, p. 17. — *De la domination turque*, par Walsin Esterhazy, p. 204. — *L'Univers pittoresque*, tome 7, p. 254, etc. — *Un Chérif en 1804*, par M. Berbrugger (*Akhbar*, n° du 3 mai 1853, reproduit par la *Revue Africaine*, tome 3e, p. 209). L. Feraud. — *L'Oued el Kebir et Collo*, tome 3e de la *Revue Africaine*, p. 202.

pie insurrection d'ambitieux conduits par un fanatique, comme les annales de ce pays nous en offrent tant d'exemples.

Quoi qu'il en soit, Osman était, avec sa colonne, occupé à faire rentrer les impôts du côté de Sétif. A la première nouvelle qu'il reçut du coup de main tenté par le Chérif, il se hâta de reprendre le chemin de Constantine. Mais lorsqu'il arriva, il ne trouva plus d'ennemi à combattre ; la ville était libre. Toutefois il crut de son devoir d'instruire le pacha de cette attaque et de la manière dont les révoltés avaient été repoussés et battus.

La réponse d'Alger ne se fit pas attendre. Après quelques mots de félicitation adressés aux habitants sur la fermeté dont ils avaient fait preuve en cette circonstance, il était dit dans la lettre adressée à Osman : « Je vous ai fait bey de la province et c'est sur vos » terres qu'a paru le Chérif. C'est à vous de marcher en personne » contre cet insurgé et d'en tirer une vengeance éclatante. Pour» suivez-le à outrance ; point de relâche que vous n'ayez eu sa tête » ou que vous ne l'ayez chassé de votre territoire. (1). »

Un ordre aussi formel ne pouvait souffrir ni tergiversation, ni délai. Osman rassembla à la hâte tout ce qu'il put réunir de troupes et de cavaliers, et sortit à la poursuite du rebelle.

Ben el-Harche était en ce moment occupé sur l'Oued Zhour, dans une position très-forte, défendue par des montagnes boisées et des précipices inaccessibles. Après avoir un instant hésité s'il entreprendrait l'attaque, le bey, n'écoutant que son courage, laissa aux abords de la montagne toute la cavalerie avec les bagages, et pénétra, à la tête de l'infanterie et suivi de quelques pièces de campagne, dans les défilés où s'était retranché l'ennemi. D'abord il n'éprouva aucune résistance ; mais quand il fut bien engagé dans ce pâté montagneux, alors de tout côté les balles sifflèrent, les crêtes se couvrirent de Kabiles et la mort plut de toute part sur ces malheureux qui n'avaient même plus l'espoir de la retraite. Ils se battirent en désespérés ; mais vaincus par le nombre et plus encore par les difficultés du terrain, ils périrent presque tous. Le bey lui-même fut pris et décapité par ordre du Chérif. De tous les Turcs qui composaient la colonne d'attaque, pas un n'échappa au massacre. Les goums seuls, que nous avons laissés au pied de la montagne, parvinrent à se sauver, non toutefois sans avoir essuyé dans leur fuite de grandes pertes.

(1) Suivant un autre auteur, il n'aurait reçu que cette simple réponse : *Ta tête ou celle de Ben el-Harche.*

Nous ajouterons à ces détails la relation suivante, empruntée à M. W. Esterhazy : « Les Kabiles menacés par l'armée du bey con» struisirent une digue sur l'oued Zhour, firent déborder cette rivière » et inondèrent une plaine dans laquelle ils parvinrent à attirer » l'armée turque. Cette plaine, qu'on appelle *mehraz* ou le *mortier*, » est entourée de hautes collines. Lorsque les Turcs et les goums » voulurent y pénétrer, ils s'embourbèrent dans les glaises dé» trempées du terrain, et les Kabiles qui occupaient les hauteurs » détruisirent à coups de fusil tout ce qui s'y était engagé. » (*Hist.* » *de la domination turque*, p. 201).

Lorsque la nouvelle de ce désastre parvint à Constantine, la consternation y fut générale. Chacun avait à déplorer la mort de quelqu'un des siens. Aux larmes et aux regrets, vint bientôt se joindre la crainte sérieuse d'une nouvelle attaque de la part du Chérif. On n'avait plus de chef et l'élite des guerriers avait succombé. Dans ce péril extrême, une prompte résolution devenait nécessaire. Les personnages les plus influents de la ville se réunirent en assemblée et il fut décidé que l'on écrirait sur-le-champ au pacha, pour l'informer de cette affreuse catastrophe, lui dépeindre la situation critique dans laquelle se trouvait la ville et les craintes que suggérait à tous l'idée d'une prochaine attaque.

Ahmed Khodja, qui venait de succéder à Moustafa Pacha, essayait à peine de reconstituer un pouvoir ébranlé jusque dans ses fondements par les secousses révolutionnaires dont la capitale était sans cesse le théâtre. Les soins de la politique extérieure et les embarras que lui suscitaient les Anglais ne le préoccupaient pas moins, lorsqu'il reçut le fatal message des habitants de Constantine. Ce sanglant échec essuyé par ses troupes le mit dans une telle fureur, que tout d'abord il voulut lui-même marcher en personne contre le rebelle. Mais, cédant bientôt à la voix de ses conseillers, qui lui firent entendre qu'il était de son devoir de ne pas abandonner son poste et de confier à d'autres mains le soin de venger cet affront, il se décida à nommer bey de l'Est le Turc Abd Allah, avec injonction de se mettre sans retard à la poursuite du Chérif. Il lui fit remettre en même temps deux dépêches, l'une pour le cheikh Ben Lefgoun, l'autre pour les membres du makhzen. Abd Allah partit aussitôt, et arriva peu de jours après à Constantine.

Osman Bey avait gouverné la province pendant dix huit mois, lorsqu'il trouva une mort glorieuse sur le champ de bataille

Son cachet porte la date de 1218 (1803), avec cette dénomination : *Osman Bey ben Mohammed.*

ABD ALLAH BEY.

1219-1804, mois de novembre.

Le nouveau bey fut salué comme un libérateur. Toute la population se porta à sa rencontre, et son arrivée fit renaître la joie et l'espérance. Les lettres de félicitation et d'encouragement écrites par le pacha, pour la fermeté et le courage que chacun avait déployés dans cette circonstance, achevèrent de tranquilliser les esprits. Toute crainte d'ailleurs était désormais superflue ; car on ne tarda pas à apprendre que le Chérif, honteux sans doute de sa propre victoire ou craignant plutôt de sanglantes représailles, s'était enfui de la province, abandonné de tous ses partisans. Depuis ce jour, on n'entendit plus parler de lui, jusqu'au mois de février 1806, où on le retrouve soulevant les Kabiles des montagnes de Bougie, afin d'assiéger cette place, qu'il ne prit pas plus que Constantine. L'année suivante, il périt dans un combat, le jour même de l'avènement d'Ali Pacha ben Mohammed.

Ainsi se termina le rôle de cet aventurier, qui, un instant, avait mis en péril la domination des Turcs dans la Régence, et avait fait essuyer à leurs troupes une des plus cruelles défaites que jamais les Kabiles leur aient infligées.

Mais les ferments de révolte que cette apparition avait jetés au sein des tribus nécessitaient une prompte répression, si on ne voulait pas voir le mal empirer. Elle ne se fit pas attendre.

Un nouvel agitateur, nommé Mohammed ben Abd Allah (1), était à la tête des insurgés et voulait supplanter le bey. Celui-ci sortit à la tête des troupes qu'il avait amenées avec lui d'Alger, et qui étaient destinées à combattre le chérif Ben el-Harche. Pendant dix mois, il parcourut la province en tous sens, châtiant les tribus rebelles, promettant son appui aux tribus soumises, faisant partout craindre et respecter son autorité. Lorsque la pacification du pays fut à peu-près complète, il rentra dans sa capitale.

(1) Pour se conformer à une prédiction qui annonce que l'homme destiné à délivrer ce pays de l'oppression étrangère aura les mêmes noms que le prophète, les agitateurs se font, en général, appeler Mohammed ben Abd Allah. Quelques-uns ajoutent *Ben Amina* (nom de la mère du prophète). N. de la R.

L'année suivante, la population fut soumise à un autre genre d'épreuve, plus terrible encore que la guerre. Une sécheresse extrême vint désoler la contrée et détruire tout espoir de récolte. D'un autre côté, tous les approvisionnements étaient épuisés, depuis que les juifs Bacri et Busnah (1), d'Alger, se livraient en grand à l'exportation des grains, et que, par l'immense influence qu'ils avaient acquise sur l'esprit de Moustafa Pacha, celui-ci, à leur sollicitation, forçait les beys à livrer à ces deux juifs toutes les réserves de blé de leurs administrés. La disette, la famine se firent sentir avec toutes leurs horreurs et étendirent leurs ravages sur toute l'Algérie. La mortalité fut grande, et pendant un an le fléau ne cessa de sévir. Enfin, Dieu y mit un terme. Des pluies bienfaisantes vinrent en automne détremper la terre desséchée, et l'année suivante une abondante récolte dédommagea amplement le cultivateur de ses privations et de ses pertes.

C'est sous le gouvernement d'Abd Allah Bey qu'éclata la guerre entre Alger et Tunis. Hamouda Pacha, comme nous l'avons vu plus haut, avait donné asile à l'ancien bey de Constantine, Ingliz Bey, et en outre il refusait de se soumettre au tribut en huile, laines, chachias (calottes), etc., que ses prédécesseurs payaient depuis longues années à Alger. Le dey Ahmed voulut l'y contraindre, et lui donna pour raison qu'il avait besoin d'argent. Hamouda fit des démarches pour que la paix ne fût point troublée ; mais la somme que demandait le dey était tellement forte qu'il ne put l'accorder, et fut obligé de se préparer à la guerre. De son côté, Ahmed fit de nombreux préparatifs pour entrer en campagne dès le printemps prochain.

Sur ces entrefaites, la paix ayant été rompue avec la France, Ahmed, contre la foi des traités, remit La Calle aux Anglais et leur abandonna la pêche du corail. Cette cession mécontenta fort les habitants de la province de Constantine, habitués depuis longtemps à entretenir des relations commerciales avec la France. Abd Allah Bey, épousant la cause de ses administrés, écrivit au pacha, pour lui adresser des représentations à ce sujet et lui exprimer la crainte que les populations ne se soulevassent et ne prissent parti pour le bey de Tunis, dans la guerre qui se pré-

(1) Le véritable nom de cet israélite, dont un parent a joué ici un certain rôle diplomatique dans les premières années de la conquête, est *Bou-Djenah* (l'homme aux ailes). N. de la R.

parait. Blessé de ces observations, le dey, sans tenir compte de sa bravoure et de ses services passés, envoya l'ordre de lui donner mille coups de bâton et de le décapiter ensuite. Sa colère se porta même sur la femme de ce malheureux, Delkha bent Hassan Bey, qu'il fit mourir dans d'affreux supplices. Cette femme, douée d'une énergie peu commune dans son sexe, servait de conseiller intime à son mari, et même fut plus d'une fois associée à ses travaux administratifs.

Cette double sentence fut exécutée, et un nouveau bey vint prendre la place d'Abd Allah.

Ce bey fit usage de deux cachets : le premier porte la date de 1219 (1804), avec cette suscription : Abd Allah Bey ben Ismaël; le second est d'un modèle plus petit et est à la date de 1221 (1806); la suscription est la même.

HUSSEIN BEY,

Ben Salah, 1221 (1806).

Hussein avait eu pour père Salah Bey, et pour mère une femme indigène. Il était par conséquent kourougli.

A peine avait-il pris possession de son nouveau commandement, qu'il dut se mettre en marche, avec ses troupes, pour repousser l'armée tunisienne qui s'avançait sur Constantine. Les secours attendus d'Alger n'étaient point encore arrivés, occupés qu'ils étaient en ce moment à réduire les tribus kabiles des Flissa qui, profitant des circonstances, refusaient de payer la *gharama*, et venaient même de se mettre en état d'hostilité ouverte. Aussi le peu de troupes dont il disposait, ne lui permit pas d'opposer une longue résistance à l'ennemi. Battu dans une première rencontre, où il perdit beaucoup de monde, il ne put tenir plus longtemps la campagne et s'enfuit, avec une faible escorte, du côté de Djemila.

Ce premier succès ne pouvait qu'enhardir les tunisiens. Hamouda Pacha, qui les commandait en personne, profita de l'enthousiasme des soldats pour hâter sa marche sur Constantine, et quelques jours après il formait le siége de la place et établissait ses batteries sur les hauteurs du *Mansoura* (1). Pendant

(1) Ce, plateau qui domine la ville à l'Est, semble avoir été destiné de tout temps à servir de point d'attaque aux divers ennemis qui ont successivement assiégé Constantine. Ce fut aussi sur cette hauteur que les Français, lors des deux expéditions, avaient établi un camp. — Il existait autrefois en cet endroit une forteresse construite par les Turcs. En 1700 elle fut détruite de fond en comble par Mourad Bey, de Tunis, qui en enleva tous les canons et ne laissa à la place que les ruines que l'on y remarque encore. (Voir sur cette expédition l'article de M Cherbonneau, inséré au *Journal Asiatique*, n° 8, année 1851.)

trente jours et trente nuits, ils ne cessèrent de battre les murs en brèche et de lancer sur la ville toutes sortes de projectiles; mais les habitants, quoique privés de leur chef, surent bravement tenir tête à l'orage, et cette résistance désespérée permit au pacha d'Alger de les secourir à temps.

En effet, Ahmed-Pacha apprenant coup sur coup et la marche du camp de Tunis sur Constantine et l'échec éprouvé par le bey Hussein, et l'investissement de la place, accepta, pressé par les circonstances, les offres de paix qui lui furent faites par les Flissa eux-mêmes, et alors il put librement disposer de toutes ses forces. Deux corps d'armée furent envoyés au secours des assiégés : l'un de cavalerie, qui devait suivre la route de terre, et auquel vinrent se joindre ces mêmes Kabiles, ennemis de la veille; l'autre d'infanterie, qui devait se rendre, par mer, à Bône, et couper ainsi la retraite aux Tunisiens. En même temps, il informait le bey des dispositions qu'il venait de prendre, et lui ordonnait de se joindre, avec quelques troupes qu'il avait à sa suite, au reste de l'armée, dont le commandement en chef était confié à son bache-agha.

Ces secours arrivèrent si promptement, leur marche fut tenue si secrète, qu'Hamouda-Pacha n'eut connaissance de leur présence, que lorsque les deux corps eurent opéré leur jonction. A son tour, il dut abandonner le siège, pour tourner toutes ses forces contre un ennemi aussi inattendu. Les deux armées en vinrent aux mains dans ces riches plaines qu'arrose le Bou-Merzoug, et où s'élève aujourd'hui la *Pépinière* du Gouvernement. Durant trois jours, on se battit de part et d'autre avec un acharnement sans exemple. Enfin, la victoire resta aux Algériens. Le pacha, pour sauver d'une destruction générale le reste de ses troupes, fut obligé de fuir précipitamment, laissant le champ de bataille tout couvert de morts, et abandonnant au pillage du vainqueur les immenses richesses de son camp, ses bagages et tout un formidable matériel de guerre. Cinq à six cents Tunisiens mirent bas les armes et furent enrôlés dans le camp al-

gérien. Comme trophée de la victoire, on envoya à Alger une quarantaine de mules chargées d'oreilles. Ces tristes dépouilles furent déposées en tas sur les murs de Bab-Azoun, au bruit de l'artillerie de tous les forts. Ainsi se termina, à la gloire des Constantinois, ce siége, un des plus mémorables qu'ils aient jamais eus à soutenir.

On raconte que, pendant le siége, quelques soldats d'Hamouda-Pacha, ayant poussé une excursion du côté du Koudiat-Ati, arrivèrent à la cellule du vénérable marabout Sidi Sliman el-Medjdoub. Comme ils venaient là dans l'intention de piller, leur espoir fut bien déçu, car ils ne trouvèrent pour tout mobilier qu'une énorme marmite, dans laquelle les taleb, qui suivaient les leçons du saint personnage avaient coutume d'apprêter leurs repas. La cupidité des maraudeurs dut s'en contenter, et l'un d'eux emporta l'ustensile culinaire.

La nuit qui suivit sa défaite, le pacha vit en songe l'ombre du marabout, qui se dressait à son chevet, terrible et menaçante. En même temps, une voix formidable lui criait aux oreilles : « Ma marmite! ma marmite! rends-moi ma marmite! » Cet affreux cauchemar dura une partie de la nuit. A son réveil, le pacha, tout terrifié et encore sous l'impression de sa vision nocturne, mande auprès de lui son général en chef et lui demande s'il a connaissance qu'une marmite eût été volée par un de ses gens à quelque marabout des environs de Constantine. Le général fit aussitôt prendre des informations. La marmite fut, en effet, retrouvée chez son détenteur, qui reçut immédiatement l'ordre de la rapporter à son ancien maître. Ce qui fut fait.

Tandis qu'Hamouda-Pacha regagnait précipitamment les frontières de la Tunisie, le bache-agha et le bey, suivis des principaux officiers de l'armée, faisaient leur rentrée solennelle à Constantine, au milieu des acclamations joyeuses de la foule. Des courriers étaient aussitôt expédiés à Ahmed-Pacha, pour lui annoncer un si brillant triomphe. En même temps, le bache-agha lui demandait l'autorisation de poursuivre sa victoire jusque sous les murs de Tunis, qui, ajoutait-il, après l'échec que venaient d'éprouver ses armées, ne pouvait manquer de tomber sous leurs coups. Le Dey, qu'une pareille conquête flattait au-delà de toute espérance, partagea l'enthousiasme de son lieutenant, et, pour lui prouver, ainsi qu'au bey, toute sa reconnaissance, il lui envoya en cadeau des chevaux de prix et autres

présents considérables. En outre, il leur enjoignit de réunir à la hâte le plus de troupes possible, de faire un appel à tous les goums et de marcher sans retard contre Tunis.

Les deux chefs y mirent tant de diligence, que l'armée fut bientôt au complet. Au jour fixé, cavaliers et fantassins s'ébranlèrent tous ensemble, faisant retentir l'air de leurs cris de joie. Dans leur ardeur, ils doublèrent les étapes, et cette marche forcée les conduisit, en peu de jours, sur les bords de l'*Oued Serrat*, un peu en avant du *Kef*, première place forte à l'entrée de la Tunisie (1).

Là, il fallut combattre. Un corps d'armée ennemi leur barrait le passage. Bien qu'ils eussent l'avantage du nombre, leur ignorance des lieux, et surtout leur précipitation, les perdirent. Parmi eux se trouvaient d'ailleurs, des traîtres. Moustafa Ben Achour, kaïd du Ferdjioua, entretenait, depuis quelque temps une correspondance secrète avec le pacha de Tunis. D'avance, il avait reçu le prix de sa trahison, et sa défection entraîna celle de la plupart des goums. Le reste de l'armée se battit vaillamment pendant plusieurs jours, mais, enfin, il fallut plier devant la résistance des Tunisiens. Le désordre se mit dans les rangs. Bientôt ce fut un sauve-qui-peut général. Les plus intrépides restèrent sur le champ de bataille ; les cavaliers se dispersèrent en tout sens ; un petit nombre seulement de Turcs put regagner Constantine.

Pour détourner de dessus sa tête la colère du pacha Ahmed, qui ne pouvait manquer de l'atteindre, puisqu'il était le principal instigateur de cette folle entreprise, le bache-agha se hâta de lui écrire pour rejeter toute la faute sur le bey de Constantine. Il ne craignit pas d'employer l'artifice et le mensonge, pour persuader à son maître, que toute la responsabilité de ce désastre retombait sur Husseïn-Bey, qui, le premier, avait pris la

(1) C'est, sans doute, en ce même endroit que se livra jadis, entre Scipion et Annibal, la fameuse bataille de Zama. M. Dureau de la Malle, dans les savantes recherches qu'il fait pour déterminer la position de Zama, nous dit que la bataille a dû se livrer, non aux environs de la ville de ce nom, mais bien près du fleuve Bagrada (aujourd'hui Medjerda), qui prend le nom de *Serrat* dans une partie de son cours. La position des lieux rend cette présomption tout à fait vraisemblable. — Voir l'*Algérie*, par Dureau de la Malle, p. 42 et suiv.

Voir aussi *Recherches sur le champ de bataille de Zama*, par M. le capitaine Lewal, 2e vol. de la *Revue Africaine*, p. 111

fuite, et que, sans cette retraite précipitée, la victoire était à eux. Le Pacha le crut, et, sans prendre d'autres informations, il ordonna que le bey fût mis immédiatement à mort.

Le malheureux périt étranglé, et le bache-agha fut rappelé à Alger.

Son cachet porte la date de 1221 (1806), et a pour suscription : *Hussein Bey ben Salah Bey.*

E. Vayssettes,

Professeur au Collége impérial arabe-français

(*La suite au prochain numéro.*)

RECHERCHES BIOGRAPHIQUES

SUR

MOHAMMED, SA FAMILLE, SES COMPAGNONS,

PRÉCÉDÉES DE SA GÉNÉALOGIE,

Par MOHAMMED BEN AEI-ZEID EL-K'EROUANI.

(*Voir le t. 2e de la* Revue, *p* 446 (1).)

Nom du père du prophète :

Abd Allah ben Abd el-Mot'alib.

De ses oncles :

Harits,	Abou-Lahab,	K'outsem,
Abou-Taleb.	K'aïdak'	Abd el-K'aba,
Zoubeïr,	D'erar.	Djah'l,
Hamza,	Abbas,	Mok'aouem.

De ses tantes :

Oumm-Hakim,	Safiya,	Omeïma,
Aroua,	Berra,	Atika.

Tous étaient enfants d'Ab el-Mot'alib.

Abdallah, Abou-Taleb, Zoubeïr Abd el-K'aba, Oumm-Hakim, Aroua, Berra, Omeïma, Atika, étaient germains. Leur mère était Fatma bent Amr ben Ameur ben Amran.

Hamza, Mok'aouem, Djah'l, Safiya avaient pour mère Hala bent Ouahib.

Abbas, D'era et K'outsim étaient nés de Noutila ou K'outila bent Djendab.

(1) N° 12, page 467, 3e colonne, 1re ligne, lisez : Héber, — au lieu de : Zéber.
id. id. Dans la liste des expéditions du Prophète, lisez : Benou-Nadie, Benou-K'oreïda, Benou-Lah'ian, Benou-Mous't'alik', — au lieu de : Beni-Nad'ir, K'oreïda, etc.
id. page 470, ligne 23, lisez : l'abyssine, — au lieu de : l'Abyssinienne.
id id ligne 25, lisez : Zeïd ben H'aritsa, — au lieu de : Zeid ben N'aritha.

La mère d'Abou-Lahab se nommait Lebba ou Lebbina bent Hadjer; celle d'H'arits, Safiya bent Djanideb.

Le Prophète avait une grande prédilection pour son oncle Abbas. Celui-ci n'avait que trois ans de plus que lui.

Femmes légitimes de Mohammed (1).

Khadidja bent Khouaïled,
Saouda bent Zam'a,
Aïcha bent Abi-Bekr,
Hafsa bent Omar el-Khet'ab,
Zeïneb bent Khouzeïma,
Hind bent Abbi-Ommeïa, surnommée Oumm Salama,
Zeïneb bent Djah'eh,
Djouaïria bent H'arits,
Remla bent Abi Sofian, surnommée Oumm Habiba,
Safiya bent Houay,
Meïmouna bent Harits,
R'ouziya, surnommée Oumm-Cherik,
Khaoula bent Hodaïl,
Osma bent K'ab,
Mouleïka el-Litsiya,
Fat'ma bent el-Koulabi,
'Aliya bent D'obïan,
K'outila bent K'ais,
Charaf el-Koulibïa, surnommée Asaf,
Leïla,
R'ifarïa.

Ses concubines :

Marïa, la Copte,
Rih'ana,
Ouadjila.

Khadidja bent Khouaïled, la mère des Croyants, renommée, dès les temps du paganisme, par la pureté de ses mœurs, fut, de son vivant, la seule femme du Prophète.

(1) Les onze premières femmes qui figurent dans ce tableau sont les seules reconnues comme les femmes du Prophète par les Musulmans, qui les vénèrent sous le nom de Mères des Croyants. Celles qui viennent ensuite, ou ne consommèrent pas leur mariage, ou furent répudiées peu de temps après, ainsi qu'on le verra plus loin.

Elle est la première qui ait eu foi en la mission de Mohammed. Avant son mariage avec lui, elle avait été successivement femme d'Abou-Hellala et d'Atik ben Aïd le mekhzoumite. Elle donna au premier, dont le véritable nom était Hind ben el-Benachi, un fils appelé Hind ben Hind.

Le Prophète eut tous ses enfants de Khadidja, à l'exception d'Ibrahim, qui naquit de sa concubine Marïa.

Saouda bent Zam'a, avant de devenir la femme du Prophète, avait été mariée à Sokran-'Amour.

C'est elle qui, craignant d'être répudiée, renonça, en faveur d'Aïcha, à partager, à son tour, la couche de Mohammed.

Aïcha, fille d'Abou Bekr, le Croyant sincère, fut mariée à Mohammed à l'âge de six ans; elle ne consomma toutefois son mariage que trois ans après.

Elle était l'épouse favorite du Prophète. C'est chez elle qu'il rendit le dernier soupir.

Hafsa, fille d'Omar el-Khet'ab, était veuve de Khanis ben H'odafa.

Un jour, le Prophète fatigué de son arrogance la répudia. A cette nouvelle, Omar se couvrit la face de terre en signe de deuil et laissa éclater la douleur profonde qu'il ressentait. Touché de son affliction, Mohammed pardonna à sa fille et la reprit.

Hafsa eut l'honneur d'être la gardienne du premier exemplaire du Coran, lorsque, par ordre d'Abou Bekr, on en eut réuni tous les fragments et formé un corps.

Zeïneb bent Khouzeïma était appelée la Mère des pauvres.

Elle avait été la femme d'Abd Allah ben Djah'ib, ou, selon une autre version, de T'ofaïl ben Harits.

D'après El-Djordjani Abou Amr, elle était sœur utérine de Meïmouna, l'une de ses co-épouses.

De toutes les femmes de Mohammed, elle et Khadidja le précédèrent seules dans la tombe.

Hind, fille d'Abou-Ommïa, était veuve d'Abou-Salama ben Abd el-Açad.

Zeïneb bent Djah'ch devint la femme du Prophète cinq ans après l'Hégire. Elle était, avant ce mariage, femme de Zeïd ben Haritsa. C'est à elle que font allusion ces paroles du Coran : « Zeïd répudia » son épouse. Nous l'avons liée avec elle, afin que les fidèles aient

» la liberté d'épouser les femmes de leurs fils adoptifs, après leur » répudiation » (Cor. sur. 33. *les Conjurés*. Trad. de SAVARY.)

Zeïneb avait une taille élevée. Elle était la plus grande des femmes de Mohammed.

Djouaïria bent Harits devint l'épouse de Mohammed à la suite de l'expédition contre les Benou-Moustalik', dans laquelle elle tomba au pouvoir des Musulmans.

Djouaïria était douée d'une grande beauté. Aïcha a dit d'elle : Djouaïria est la plus belle femme que j'aie vue.

Remla, fille d'Abou Sofian ben Harb avait émigré en Abyssinie avec son mari, Obeïd Allah ben Djah'ch. Celui-ci y embrassa la religion chrétienne et y mourut.

Le nedjachi ou souverain d'Abyssinie (Admakha ben K'ari) la destina au prophète et lui constitua lui-même une dot de deux cents dinars, ou même de quatre cents dinars, selon une autre version.

L'acte de mariage fut rédigé par 'Otsman ben 'Affan. Quelques écrivains prétendent que ce fut Khaled ben Saïd qui fut chargé de ce soin.

Safia bent Houay ayant été fait prisonnière au combat de Khaïbar, échut en partage au prophète. Selon certains auteurs, il l'obtint en donnant en échange sept prisonniers.

Tous les écrivains s'accordent à dire que Mohammed, en l'épousant, ne lui donna d'autre dot que sa liberté.

C'était une femme douce, sage et vertueuse.

Elle avait été mariée successivement à deux poètes : Salam ben Mekhchem et Kinana ben Abi el H'ak'ik'.

Avant de partager la couche du prophète (1), Meïmouna avait eu pour époux Abou-Rahem ben 'Abd el 'Aza.

Oumm-Cherik est celle qui sollicita du prophète la faveur de

(1) Dans une note précédente, une distinction a été établie entre les femmes de Mohammed. Celles qui sont unanimement reconnues comme telles sont : Khadidja, Saouda, 'Aïcha, Hafsa, Zeïneb bent Khouzeïma, Hind, Zeïneb bent Djah'ch, Djouaïria, Remla, Safiya et Meimouna.

Un fait digne de remarque et qui ressort de cette notice biographique, c'est que sur ces onze femmes, Mohammed ne cueillit les fleurs de la virginité que de deux d'entre elles : Aïcha et Djouaïria. — Encore, à l'égard de cette dernière, c'est une simple hypothèse, qui n'a d'autre base que le silence de l'écrivain arabe. — Toutes les autres avaient été mariées avant de devenir les épouses du prophète.

devenir son épouse. Mohammed y consentit, mais il la répudia avant de l'avoir connue.

Khaoula mourut avant d'avoir eu commerce avec Mohammed.

On dit que *'Omra* fut répudiée aussitôt après son mariage, le prophète ayant appris qu'elle était affectée de la lèpre.

'Osma, avant la consommation de son mariage, s'adressa à Hafsa et à Aïcha, les priant de lui faire connaître quelles paroles elle devait adresser à Mohammed pour lui être agréable. Celles-ci, animées par un sentiment de jalousie, répondirent : Le prophète aime beaucoup qu'on lui dise : Aoudou billahi minka (أعوذ بالله منك).

Le soir étant venu, le prophète entra dans l'appartement où se trouvait sa nouvelle épouse, et lui dit de venir auprès de lui. — Viens toi-même répondit Osma. Alors, Mohammed s'étant approché d'elle, celle-ci, suivant le conseil qu'elle avait reçu, lui dit : Aoudou billahi minka (J'implore Dieu afin qu'il me préserve de toi).

Mohammed la répudia aussitôt, en lui disant ; Que ton vœu soit exaucé ; retourne dans ta famille (1).

Au moment d'admettre, pour la première fois, *Mouleïka* dans sa couche, Mohammed la trouva très négligée dans ses ajustements. Il lui en fit la remarque. Elle, irritée, lui répondit : Mouleïka est belle, et ses attraits n'ont pas besoin d'artifice.

Elle fut aussitôt répudiée.

Fat'ma bent el Koulabi fut répudiée par le prophète, parce qu'elle avait préféré les biens terrestres à ceux de la vie éternelle (2).

'Aliya bent D'obian étant entrée dans l'appartement où était Mohammed, trouva celui-ci étendu auprès de la porte. Elle le franchit d'une enjambée. — Ce sont là des manières de bête sauvage, dit le prophète ; retire-toi dans ta famille.

La mort de Mohammed survint avant qu'il eût cohabité avec *K'outila* bent K'aïs.

Charaf, sœur de Dab'ïa, mourut peu de temps après son mariage qui ne fut pas consommé.

(1) D'après quelques auteurs, c'est à 'Omra bent Yezid qu'il faudrait rapporter cette aventure.

(2) Voir le Coran, sur. XXXIII, verset 52.

Leïla ayant manifesté le désir d'annuler son mariage avec Mohammed, celui-ci la répudia.

On rapporte que, quelque temps après cette séparation, elle fut dévorée par un loup.

Au moment de consommer son mariage, *K'ifaria* s'étant dépouillée de ses vêtements, le prophète vit sur son corps les traces de la lèpre ; il la renvoya aussitôt chez son père.

Le Mek'ouk'as ou souverain d'Egypte, ayant fait présent au prophète de *Maria* la Copte, ainsi que de sa sœur Sirin et d'un eunuque de la même race, appelé Mabour, Mohammed fit de la première sa concubine. C'est d'elle qu'il eut son fils Ibrahim. Quant à Sirin, il la donna à Hassen ben Tsabit.

Maria mourut sous le Califat d'Omar.

Rih'ana bent'Amr devint esclave du prophète après la défaite des Benou-K'oreïd'a.

Après qu'elle eut abjuré sa religion (1) et embrassé l'islamisme, Mohammed lui proposa de s'unir à elle par le mariage ; mais elle refusa, disant qu'il était préférable pour lui et pour elle qu'elle restât son esclave.

On ne sait rien d'*Ouadjila*, sinon qu'elle fut offerte au prophète par Zeïneb bent Djab'ch, l'une de ses femmes.

DANIEL ROUX,

Directeur de l'Ecole arabe française.

(1) Rih'ana était juive.

RUBRAE.

EN ARABE : HADJAR ER-ROUM (1).

Dans son travail sur la *subdivision de Tlemcen*, M. Mac-Carthy s'est occupé des ruines romaines de *Hadjar er-Roum* (pierres des chrétiens), qui lui ont paru être les restes de la station militaire de la Rubrae indiquée dans l'Itinéraire d'Antonin. On a pu voir précédemment (*Revue Africaine*, t. 1, p. 99 et suiv.), ce qu'il dit à ce sujet et le texte des trois inscriptions qu'il rapporte de cette localité.

Pendant notre séjour à Tlemcen, en août 1857, M. Bataille, géomètre à cette résidence, a bien voulu nous communiquer quelques inscriptions qu'il avait recueillies au même lieu. Ayant visité ces ruines quelques jours après, nous avons été à même de vérifier ces documents et d'en recueillir quelques nouveaux.

Après ce préambule, nous pouvons reproduire la lettre que M. Bataille écrit de Tlemcen, à la date du 16 octobre dernier, ainsi que les copies d'inscriptions qu'il nous envoie et qui s'appuient toutes sur des estampages dont un seul n'a pas très-bien réussi, à cause de l'usure des caractères ; c'était, par malheur, le plus important (2) :

» J'ai l'honneur de vous envoyer huit estampages d'inscriptions » romaines de *Rubrae*, avec les copies correspondantes, l'indication » de la nature des pierres et leurs dimensions.

» Les n°s 1, 2, 3, 4, 5 et 8 se trouvent à 197^m^ au Sud de la » cité antique, sur un petit monticule, à 50^m^ environ de la rive » droite de l'Isser, dans un lieu qui sert aujourd'hui de cimetière » aux Arabes. Le n° 8 figurait même dans la sépulture d'un In» digène et était enfoui à 0^m^32 en terre, la palme en dehors. Les » autres pierres étaient éparses sur le sol.

» Le n° 6 gisait sur un petit mamelon, à 400^m^ environ de l'a» cropole et à 200^m^ de la cité proprement dite.

(1) *Hadjar Roum* se trouve sur la route de Tlemcen à Sidi Bel-Abbès, à 30 kilom. environ à l'Est de la première de ces villes. — *N. de la R.*

(2) Nous recevons trop tard un article de M. Mac-Carthy sur les inscriptions de *Rubrae* et sommes forcés d'en renvoyer l'insertion au prochain n°. Sur 39 épigraphes qu'il rapporte, 30 sont inédites. Les autres seront indiquées ici avec les n^os^ qu'elles ont dans le travail de l'auteur. — *N. de la R.*

» Le n° 7, grande borne milliaire de calcaire gris, se trouvait » sur la voie romaine qui conduisait à *Albulae* (Sidi Ali ben Youb), » à 1,700ᵐ environ à l'Est de Rubrae et à 300ᵐ à l'Ouest de la » rive gauche de l'Oued Tellout. Cette borne, dont les caractères » sont très endommagés, est cylindrique depuis le sommet jus- » qu'au bas de l'inscription ; la base est carrée avec des arêtes un » peu arrondies. La tête du côté de l'épigraphe est légèrement » aplatie. Je l'ai trouvée couchée au bord et du côté septentrional » de la voie, à 12ᵐ au Sud d'un sentier arabe, le sommet placé » vers le Nord, la partie inférieure touchant au bord du chemin » antique et l'inscription un peu tournée vers l'Est. Il est proba » ble qu'elle était dans son emplacement primitif. »

Voici les huit épigraphes annoncées plus haut :

N° 1.

C M N
DECMA V. AMN.
FECIT AN. CCCXXIII (1).

Grès rougeâtre, forme très-irrégulière, haut de 0ᵐ91, large de 0ᵐ73 et épais de 0ᵐ11.

L'épigraphe, placée entre deux palmes, surmonte la scène suivante, grossièrement gravée au trait : Un homme vu de face, les jambes très-écartées et terminées par des griffes plutôt que par des doigts, brandit un javelot de la main droite et tient une sorte de fronde dans la gauche. A sa droite, marchent l'un devant l'autre deux animaux qui semblent appartenir à l'espèce chevaline. Le plus rapproché de l'homme a la tête tournée du côté de celui-ci.

MN sont liés à la 1re ligne ; ainsi que MA à la 2e et AN à la 3e.

N° 2.

.....
....VLIVS SAT
VRVS INN
VC. AN. XI DC. V KL.
IANVAR. P. CCCLIII
P. DVL. FECIT (2).

(1) « ...Decima vécut ...années..... a fait (ce tombeau) en l'année provinciale 323 (362 de J.-C.) » — N. de la R.

(2) « ....Julius Saturus, innocent (enfant), a vécu 11 ans. Il est mort le 5 des calendes de janvier, dans l'année provinciale 353 (28 décembre 392 de J.-C.). Son père a fait (ce monument) à son très-cher (enfant). »

Remarquons, au commencement de la 4e ligne, l'abréviation VC, pour VICXIT, altération de VIXIT assez fréquente en épigraphie africaine.

Grès rougeâtre, forme irrégulière, haut de 0ᵐ53, large de 0ᵐ58 et épais de 0ᵐ09.

VL sont liés à la 1re ligne ; ainsi que AN à la 3e et ANVA à la 4e.

N° 3.

IVLIA
MONNI
NA VC. A. XIII
DC. II K. FEB AN. P. CCC
LIII PT DVL. FECIT (1).

Grès rougeâtre, forme irrégulière, haut de 0ᵐ47, large de 0ᵐ37 et épais de 0ᵐ09.

AN sont liés à la 4e ligne.

Au-dessous de l'épigraphe, personnage debout, vêtu d'une courte tunique, les bras à moitié tendus et tenant de chaque main une [illegible] branche ou palme.

N° 4.

D M
AVFIDIA
SATVRA..
AN. IX.....
DI.....
..... (2).

Grès d'un rouge très-pâle, forme irrégulière, haut de 0ᵐ24, large de 0ᵐ31 et épais de 0ᵐ06.

AV, à la 2e ligne et AN à la 4e sont liés ; I de la dernière ligne est inscrit dans le D.

L'épigraphe était encadrée dans un filet figurant grossièrement une guirlande.

(1) « Julia Monnina a vécu 13 ans. Elle est morte le 2 des calendes de février de l'année provinciale 353 (31 janvier 392 de J.-C.) Son père a fait (ce monument à sa très-chère (enfant). » — N. de la R.

(2) « Aux Dieux mânes! Aufidia Satura (a vécu) 9 ans.. ..... Elle est morte..... » — N. de la R.

N° 5.

. . . . . .
DI . . . . . A . . .
VIXIT ANNIS
P.M. X.VIII DISC.
VII KAL IVLIAS PA
TER DVL. FECIT
A. P. CCC-X-II (1).

Calcaire gris compacte, surface bonellée, forme irrégulière ; haut de 0m56, largeur (maximum) 0m43 et épais de 0m26.

N° 6.

. . . SVSSA
. . . IXIT AN.
. . . M. LXXXXI
E NII N°N. X
TOIIBXDETXCII (2)

Grès rougeâtre, forme irrégulière, haut de 0m67, largeur maximum 0m37, épaisseur 0m07.

Une palme droite sur le côté droit de l'épigraphe.

N° 7.

. . . . . .
D . . . . . INVIC
F ANTONI
VI DIVI S . . .
VIR D . . . . . .
MILIARONO
SVIFIIKA :IDI
CR . . CIVI . . . DRC
SVVM CC
MP TE (3).

Calcaire gris, haut de 1m30, large à la base de 0m46.

(1) « . . . . . a vécu 18 ans. Il est mort le 7 des calendes de juillet. Son père a fait (ce tombeau) à son enfant très-chéri en l'année provinciale 312 (24 juin 351 de J.-C.). » — N. de la R.

(2) « . . . . Sussa a vécu — plus ou moins — 91 ans. Elle est morte le 4 des nones d'octobre de l'année provinciale 292 (?) — 12 octobre 331. » — N. de la R.

(3) En comparant cette copie aux inscriptions analogues publiées par M. Mac

N° 8.

MEMORIA AVRELI . . . .
EMERITA VIXIT ANNI . .
KXI DISCESSIT KAL . .
. . . A'RI S PR°CCCLX (1)

Calcaire jaunâtre, haut de 0m23, large de 0m43 et épais de 0m12.

AV, à la première ligne ; AV, AN, à la deuxième, sont liés.

BATAILLE,

Géomètre à Tlemcen

N° 9 (2).

D M S
NEPTVS MARTIALI
VIXIT ANNOS XXXV
QVARTA FECIT MARI
TO SVO (3)

Cette épitaphe est gravée dans un cadre à fronton cintré, ornementé grossièrement sur un des petits côtés d'un demi-cylindre, forme de tombe très fréquente en Afrique et généralement connue.

Carthy dans la *Revue africaine*, t. 1er, p. 99 à 103, nous sommes amenés à proposer la leçon suivante :

. . . . DIVI MAGNI · ANTONINI · FILI
VS DIVI SE · VERI NEPOS · MILI
AR. NOVA PO · SVIT PER P. AE
LIVM OE · CRIANVM PROC. ·
SVVM. . . . . · M. P. T E.

Cette dédicace s'adresse à Sévère Alexandre, qui s'intitulait fils de Caracalla et petit-fils de Septime Sévère ; elle est motivée par la pose de nouvelles bornes milliaires, par les soins de Publius Ælius Decrianus, procurateur impérial.

L'indication itinéraire M. P. (*millia passuum*) ne se reconnaît pas dans les lettres T E de notre copie.

(1) Monument commémoratif. Aurelia Emerita a vécu 71 ans. Elle est morte le jour des calendes de février dans l'année provinciale 360 (le 1er février 399 de J.-C.) — N. de la R.

(2) Cette inscription et les suivantes avaient été communiquées en août 1857, par M. Bataille.

(3) « Aux dieux mânes. Neptus (M. Mac Carthy a lu *Lirius*) Martialis a vécu 35 ans. Quarta a fait (ce tombeau) à son mari. »

N° 10.

D M S
POPILIA CAST
M· VIXIT AN
NIS LXXV···
ERENT·· F·····
FECERVN····· (1)

Le D. M. S. est entre deux palmes droites

N° 11.

····IPREVELIVS MOSOLE
····STILVITAARE SVO E
····ATRIS ET MATRIS SORO
···ILIORVM ET NEPOTI RED
···OLMISSIONIM EICIF (2).

N° 12.

MEMORIAI W· I
TVR O·· Ib·· MACO
IIS VIX· ANNIS LXX DIS
XIIII KL· FBF·I·DVC'
FECTRVNC PR° CCCII (3)

A la fin de la troisième ligne. I est inscrit dans D. V, N sont liés à la cinquième ligne.

Cette épigraphe est gravée entre deux palmes droites.

N° 13.

MEMORIA
IVNIA FORTVNA
VIXIT ANIS P·

(1) « Aux dieux mânes. Popilia Casta a vécu moins de 75 ans; à une mère méritante, ses fils — ou ses filles, — ont fait (ce tombeau). » N° 4 de M. Mac Carthy.

(2) D'après des rectifications faites sur l'original par M. Berbrugger, il faudrait lire: ... TERTVLLVS MOSOLE — STITVIT AARE SVO ET — ... ATRIS ET MATRIS SORO — .... ILIORVM ET NEPOTI RE — .... DEMISSIONEM FECIT. Ce qui semble devoir se traduire par: Tertullus a institué un mausolée à ses frais, à ceux de son père, de sa mère, de sa sœur, de ses fils, et en a fait l'abandon pour son petit-fils (?). M. Mac Carthy (n° 11) a lu à peu près de la même manière — N. R.

(3) « Monument commémoratif. ..... a vécu 70 ans; est mort le 14 des calendes de février. A un frère très chéri on a fait (ce tombeau) en l'année provinciale 302 (19 janvier 341 de J.-C.) » N° 5 de M. Mac Carthy. — N. de la R.

M· XC DISCESIT
V KL. AVSTA
PR. CCCCXIII (1)

Calcaire rougeâtre, forme irrégulière.

A la quatrième ligne, I est inscrit dans le D qui le précède. V employé pour le chiffre 5, au commencement de la cinquième ligne, a la forme particulière signalée au précédent n°, p. 183. A, V de la même ligne, sont liés.

N. 14.

.....
.....
····· LVCI
SEPTIMI SEVERI
PII PERTINACIS
AVF ARABICI AD
IAB. PARTH. MA
XIMI····· M· AV··
LI ANTONINI PII
AVG·····
(Trois lignes martelées.)
COH. II
SARDO·RVM (2).

Pierre haute de 0m95; large de 0m55. Les lettres ont 0m05.

N° 15.

MEM. IVLIVS DONATVS
PATRI FAMLIAS CVI FILI
FECERNT DOMVM ETERNALE
VIXIT ANNIS PLVS MINVS LXXV
DIC. VI IDVS NOB AN
NO PRO. CCCC X CVI (3)

(1) « Monument commémoratif. Junia Fortuna a vécu, plus ou moins, 90 ans Elle est morte le 5 des calendes d'août, en l'année provinciale 413 (28 juillet 452 de J.-C.). »

(2) V. la *Revue africaine* t. 1er p. 101. — N° 15 de M. Mac Carthy.

(3) « Monument commémoratif, Julius Donatus; au père de famille auquel ses fils ont fait cette demeure éternelle. Il a vécu environ 75 ans, et est mort le 6 des ides de novembre de l'année provinciale 496 (8 novembre 535 de J.-Ch.) » — N. de la R.

Au-dessus de cette épigraphe, figure un chrisme entre deux espèces d'astres à huit pointes. N et X sont liés à la troisième ligne. Les caractères sont gravés entre deux baguettes composées d'une série de trapèzes exécutés au simple trait.

A la 3e ligne, V de *fuerunt* est élidé et NT sont liés.

A la 5e, NOB a été mis pour NOV, par une permutation de lettres assez fréquente en épigraphie africaine. A la fin de cette même ligne, AN sont liés.

N° 16.

MEM. ATILVS REN
GVATVS VIX. AN.
XXXII DC...T....W
PRINP..... (1)

N° 17 (2)

D M S
M. CAECILI
VS DONAT
VS VIX. ANN.
LV M. VII AVR
ELIA ROROC
MARITO L
PI.....
MO POSVIT
AP. CCLXXXXV (3)

Pierre en forme d'autel, haute de 1m70, large de 0m65.

N° 18.

MEMOR.....
.... TR.....

(1) Monument commémoratif. Atilus Renguatus a vécu 32 ans, et est mort. . » — N. de la R.

(2) Ces inscriptions (du n° 17 au n° 19 inclusivement) ont été copiées en août 1857, Hadjar er-Roum, par M. Berbrugger, qui a vérifié les copies de M. Bataille sur tous les originaux qu'il a pu retrouver.— N. de la R.

(3) Aux Dieux mânes. Marcus Aurellus Donatus a vécu 55 ans et 7 mois. Aurelia Roroc a élevé (ce tombeau) à son mari très-pieux dans l'année provinciale 295 (334 de J.-Ch.) N° 36 de M. Mac Carthy. — N. de R.

L'S VIXIT ANNIS L....
XIIII K. FEB. FILI DVC'
FECERVNT PR° CCCLIV (1)

Pierre haute de 1m20 sur 0m55. Les lettres ont 0m 03 1/2.

N° 19.

D M S
L. CREP. SECVNDIN
VS VIXIT ANNIS L^{XXX}
DISC. DIE II^{I}.....
IAS PATRI DVLCISSI
MO FECERVNT PRO.
CL^{XXX} III (2)

Pierre haute de 0m75 sur 0m45. Lettres hautes de 0m03 1/2.

N° 20 (3).

AVRELIVS IRO
NIVS. EQES. NE
ARTORVM IST.
NDIES VIII VIXIT
.....

(1) « Monument commemoratif. . . . . a vécu 50 ans, et est mort le 14 des Calendes de février. Ses fils à. . . . . très chéri ont fait (ce tombeau) en l'année provinciale 354 (19 janvier 393 de J.-Ch. — N. de la R.

(2) Aux Dieux mânes. Lucius Crepercius Secundinus a vécu 80 ans, et est mort le 3e jour des Calendes de juillet (?). (Tombeau) élevé à un père très chéri en l'année provinciale 183 (29 juin 222). N° 10 de M. Mac Carthy. — N. de la R.

(3) Cette copie d'inscription a été communiquée jadis par M. Mac Carthy, qui, depuis l'a publiée partiellement dans la *Revue Africaine*, t. 1er. p. 102, sous cette nouvelle forme :

AVRELIVS IRO
NIVS EQVES NE
ARTORVM.

N. de la R.

EXPEDITION DE MOHAMMED EL-KEBIR

BEY DE MASCARA

DANS LES CONTRÉES DU SUD

Terminée par le siége d'El-Ar'ouat (Lagouat) et la soumission d'Aïn Mad'i

(V. n° 13, p. 32 et suiv.; et n° 15, p. 185 et suiv.)

TRADUCTION.

Tous les détails de l'affaire avaient pu frapper les yeux et les oreilles du Bey Mohammed; aussi, lorsqu'il vit que les soldats étaient aux portes de la ville, le jour étant déjà sur son déclin, il craignit qu'ils ne voulussent y pénétrer. Or, la nuit serait arrivée avant que tout fût terminé et cette circonstance pouvait être avantageuse à l'ennemi, à cause de la connaissance qu'il avait des localités. Il envoya donc quelques-uns de ses serviteurs porter l'ordre de rentrer aux postes, et cet ordre mit fin au combat.

Les Beni L'Ar'ouat et leurs auxiliaires avaient eu dans l'affaire plus de soixante morts ou blessés et onze prisonniers.

Lorsque les alliés d'El-Ar'ouat virent comment ils avaient été traités, ils comprirent qu'ils succomberaient tous jusqu'au dernier; qu'il n'était plus possible de résister un jour de plus; qu'une nouvelle lutte, d'une heure même, était au-dessus de leur force. Cette pensée ne fit qu'augmenter leurs alarmes et leur effroi, et ils se dispersèrent par masses pour regagner leur pays et rentrer dans leurs familles. Au moment de la déroute, quelques-uns s'étaient sauvés, courant toujours devant eux sans se retourner pour jeter un regard sur leur ville; c'étaient surtout ceux qui n'avaient ni famille ni propriétés à défendre. Quant aux autres, ils restèrent dans El-Arouat jusqu'à ce que les ombres de la nuit vinrent les protéger et leur permettre de s'échapper à leur tour avec leurs femmes, leurs enfants et tout ce qu'ils purent emporter. Il ne resta donc plus entre ses murs que les blessés qui ne pouvaient fuir.

On m'a dit que le premier jour, le feu dirigé par les Turcs contre la ville avait tué huit hommes et une femme. Celle-ci, qui excitait au combat livré contre nous, fut atteinte par mégarde

Les soldats, en rentrant à leurs postes, se mirent à s'exciter les uns les autres; il leur fallait la ville: c'était une proie à eux destinée. Aussi le bey, dès qu'ils furent de retour, ayant déjà reconnu que le succès était indubitable et qu'El Arouat était à lui, forma sa colonne d'assaut, dont les *A'sker* compoaient la tête. Lui et les siens se placèrent à l'arrière-garde. Cependant, il se mit à songer à cette population infortunée, à tout ce qu'il allait lui causer de malheurs; et cette population renfermait dans son sein ces *Eulamá*, dans le cœur desquels Dieu a gravé la crainte de son nom, à qui il a promis son paradis, qu'il a nommés les plus parfaites de ses créatures, qu'il réserve pour ses faveurs les plus grandes, parce qu'ils ont confessé son nom. Voulant donc les éclairer de ses conseils et les garder contre leur imprudence, en les instruisant de tout ce qui les menaçait, après avoir demandé à Dieu que son bras n'eût point à tremper dans la perte d'un seul d'entre eux, il leur écrivit une lettre ainsi conçue:

« Louange à Dieu! salut et bénédiction à son envoyé!

» A tous les *'Eulama* de la ville d'*El Ar'ouat*, salut et miséricorde!

» Demain, dès que vous aurez reçu cet écrit, faites sortir vos femmes et vos enfants de cette ville perverse. Transportez-vous quelque part hors de ses murs. L'aman de Dieu vous protège. Si vous craignez quelque mal de la part des soldats, sachez qu'on est chargé par mes ordres du soin de vous protéger. Ne restez plus confondus avec cette population dont Dieu a décidé la perte. Si vous écoutez mes conseils, vous vous garderez de l'ignominie; si vous les repoussez, le châtiment de vos enfants retombera sur vos têtes. Salut. »

Le Bey scella sa lettre et l'envoya par son messager. Celui-ci, en arrivant à *El Arouat*, trouva les habitants plongés dans l'affliction et la stupeur. Les arabes auxiliaires qui avaient soutenu le siége avec eux étaient partis. Ceux de la ville, qui avaient pu se faire transporter, en avaient fait autant, et ceux qui restaient semblaient anéantis, ne sachant que faire ni de quel côté se tourner. Leurs regards se portaient vers le messager, ils l'accablaient de questions, mais il refusait de répondre. Ce fut alors à qui baiserait sa main; la foule se pressait pour la saisir, cette foule naguère pleine de mépris, qui n'avait point daigné lui accorder un regard. Lorsqu'enfin il livra la dépêche, ils la portèrent respectueusement à leurs lèvres et à leur front. Mais, quand ils l'eurent ouverte, ils virent qu'elle

s'adressait seulement aux Eulama, qu'elle apportait le salut non point aux aveugles, mais aux clairvoyants. C'était néanmoins une admirable preuve de noblesse et de clémence de la part du monarque, un témoignage de la considération qu'il accordait à la science et à ses adeptes, de son amour du bien et de son ambition de le pratiquer. Tous se tournèrent donc vers le messager et les *Eulama;* et s'attachant à leurs vêtements : Maintenant, s'écrièrent-ils, nous n'avons plus de salut à espérer, si vous ne vous montrez cléments envers nous, si vous n'employez pour nous votre crédit et celui de vos livres. Certes, notre crime est trop grand pour être pardonné, notre perfidie mérite expiation, et pourtant il faut que ce crédit dont vous jouissez soit notre intercesseur auprès du Bey. Rappelez à notre maître les paroles sacrées : « Celui qui lui donne la vie est comme s'il la donnait à tous les hommes. » Voilà nos richesses ; nous les avons réunies, prenez-les, et soyez bienveillants pour nous. Si vous refusez d'intercéder pour nous, nous ne vous laisserons point quitter ainsi les nôtres, et vous périrez avec nous.

Entraînés par ces supplications, les *Eulama* prirent entre leurs mains le *S'ah'ih'* d'*El-Boukhari* (puisse Dieu être satisfait de lui), et ils allèrent trouver le Bey notre maître. Après l'avoir salué, ils lui parlèrent avec reconnaissance de l'avertissement qu'il leur avait fait parvenir et de ses bontés à leur égard. Ensuite, un d'entre eux, homme éloquent et plein de cœur, sachant les habitudes des rois et capable de leur parler, prit la parole. C'était un poète, il commença par faire en vers l'éloge du monarque, se prosterna devant lui et adressa des vœux au ciel pour appeler sur lui l'assistance divine, la force, la puissance et la victoire signalée. Il vanta ses hauts faits, reconnut la sagesse de ses conseils, puis il ajouta : « Seigneur, vous nous avez affranchis du malheur, soyez bon maintenant pour ce peuple, prenez-le en pitié et gagnez auprès de Dieu la récompense qu'il réserve à celui qui pardonne. Ne trompez point l'espoir de celui qui vient à vous en suppliant, car il est dit : Ne couvrez point d'opprobre le suppliant, et, encore : Ce que vous faites de bien ne sera point oublié. Si vous le voulez, ils sortiront de la ville, satisfaits d'avoir la vie sauve ; elle vous sera livrée avec tout ce qu'elle renferme de richesses. » Mais le bey, loin de céder à ces paroles, s'écria qu'il voulait l'assaut, et il ordonna à ces *Eulama* de se retirer sans répondre un seul mot à leurs supplications. Ils obéirent à la hâte et demandèrent en sortant où ils pourraient trouver le *khalifa* du bey. Un des serviteurs du *khalifa* ayant offert de les con-

duire, ils coururent chez lui, demandèrent à lui parler; et, quand ils eurent été introduits, ils le prièrent d'aller lui-même dire un mot en leur faveur.

Le *khalifa* s'en défendit d'abord, mais ils réitérèrent leurs instances à tel point qu'après s'être montré dur à leur égard, il finit par leur promettre son appui. Ils lui exposèrent alors ce qu'il aurait à dire au sultan, à savoir : que les *Beni-l-Ar'ouat* lui livreraient cent esclaves, cinq mille boudjous, deux cent cinquante chameaux des plus beaux que puissent posséder les Arabes, quatre chevaux de race et deux cents *haïks*, sans compter la contribution qu'ils auraient à lui payer tous les ans. Le *khalifa* se rendit chez le Bey et l'instruisit de ces offres; il le pria en même temps de les accepter et de se montrer indulgent. Mohammed, voyant combien son *khalifa* avait à cœur cette affaire, eut honte de renvoyer avec un refus son conseiller dévoué, le représentant de sa puissance dans la plus grande partie de son empire; il finit donc par lui dire : Je vous abandonne l'affaire, faites pour le mieux. Le khalifa se retira la figure rayonnante de contentement. Il apporta aux *Eulama* l'heureuse nouvelle du pardon accordé à leur peuple et de l'acceptation des conditions qu'ils avaient proposées. Ils se confondirent alors en actions de grâces adressées au Bey et à celui qui avait fait réussir les vœux qu'ils adressaient au ciel. Puis, prenant congé du khalifa, ils se présentèrent devant Mohammed et le prièrent de leur remettre un écrit garantissant l'aman et l'acceptation de leurs offres, avec le détail du tribut annuel et perpétuel qu'ils auraient à fournir. Mais le Bey refusa cet écrit en leur disant : « Vous apporterez aujourd'hui même tout ce que vous m'avez dit, vous en livrerez au moins le plus que vous pourrez; et, en garantie du reste, vous me donnerez en otage les fils des notables et des chefs, sinon point d'*aman;* vous avez ma parole, c'est là mon écrit. Allez vite et sans détour. Je vous fais grâce des deux cents *haïks* pour vous témoigner le bon vouloir et la déférence que j'ai pour des Eulama. » Cette action ne fit qu'augmenter leur admiration respectueuse et leur reconnaissance redoubla devant cette façon d'agir où rien n'était à reprendre. Ils s'en retournèrent tout joyeux vers les leurs et s'empressèrent de parfaire le prix de leur rançon. Le moment de l'*as'er* n'était point encore venu qu'ils revinrent au camp avec les chevaux imposés, vingt esclaves et une partie du reste. Ils prièrent le Bey d'envoyer avec eux les *Khallas'* (percepteurs) qu'il avait chargés du recouvrement de la contri-

bution. Cela leur fut accordé. Le lendemain, ils se mirent à se procurer de l'argent monnayé ou non et des objets de valeur de toute sorte, et toute la journée se passa à en faire la livraison. Quand les habitants furent un peu rassurés et certains d'avoir obtenu l'*aman*, les notables et les chefs vinrent à leur tour satisfaire à la condition qui les concernait. Le Bey en désigna six pour lui livrer leurs enfants en otage. Cet ordre fut religieusement écouté et observé, et en une heure à peu près ces otages lui furent amenés.

Les *Beni-l-Ar'ouat* prièrent ensuite le Bey de quitter le pays avec les otages qu'il avait entre ses mains et de leur laisser les *Khallas'*. Il consentit à leur désir et leur accorda d'autant mieux ce qu'ils demandaient que cette contrée est malsaine et fort triste. L'eau qu'on y trouve est presque chaude; la poussière y envahit tout; les santés les plus robustes s'y détériorent. Toutes les fois que le vent souffle, serait-ce une brise de printemps, il s'élève de tels tourbillons de poussière que l'air en est obscurci et la terre couverte en long et en large. Ajoutez à cela qu'on ne trouve dans le voisinage ni une herbe pour nourrir les bêtes de transport, ni un arbre pour faire du bois. Aussi est-on forcé de s'éloigner au plus vite.

Le Bey partit donc après avoir reçu la promesse formelle que les *Beni-l-Ar'ouat* apporteraient tout ce qu'il leur restait à payer, soit à *Aïn Madi*, soit avant son arrivée à cette ville. Les *Khallas* furent laissés et nous nous mîmes en marche un jour de lundi de grand matin. Mohammed emmenait avec lui les fils des notables qui lui avaient été livrés comme otages et tous les prisonniers qu'il avait faits. Parmi ces derniers, il en avait pourtant relâché deux, dont l'un était *meddah* (*sorte de barde*) et l'autre atteint de blessures. Il exerça sa générosité envers ces deux hommes. Quant aux autres, leurs familles étaient venues traiter de leur rançon, chacune suivant ses moyens, l Bey avait encore accepté leurs offres, en exigeant toutefois le paiement très-prochain de cette rançon, comme il l'avait exigé pour le reste. Il voulut encore qu'on lui rendît quelques chevaux que les Arabes, leurs auxiliaires, avaient volés à nos soldats : vous me les ramènerez, leur dit-il, ou sinon point de rançon pour vos hommes.

D'El-Ar'ouat, il alla camper à *Er-Rchaq* (الرشاق) au bas de la rivière qui descend d'*Omm-ed'-D'eloua;* cette étape avait dure tout au plus trois heures, et nous avions marché dans la direction d'*Aïn Mad'i* (1).

(1) Sur la route de Laghouat à Aïn Madi, à une distance de 17 kilomètres, à

Les habitants de *Tadjmout* (تاجموث) vinrent trouver le Bey à *Er-Rchaq* pour lui demander s'ils devaient lui apporter l'*a'lf* (provisions pour les bêtes) à cette station, ou bien attendre son arrivée dans leur territoire. Il leur répondit que son intention n'était point d'aller camper parmi eux, parce qu'il craignait que l'armée ne leur fît éprouver quelque dommage. Si vous voulez, ajouta-t-il, échapper à cet inconvénient, guidez-moi vers quelque station assez éloignée de votre ville. Quant à l'*a'lf*, ne vous en inquiétez en aucune manière. Mais ils insistèrent si bien que le Bey voyant tout leur désir de lui plaire et leur ferme intention de faire accepter leurs offres, leur permit de lui apporter trente charges d'approvisionnements, et pas autre chose. Il leur fournit même des chameaux pour le transport et leur recommanda de lui apporter tout cela dans quelque *menzel* éloigné qu'ils lui indiqueraient. Ces gens-là se confondirent en actions de grâces pour tant de générosité, désignèrent au Bey un *menzel* (bivac, étape) bien situé, à proximité d'*Aïn Madi* et partirent avec les chameaux, après avoir laissé un guide pour nous conduire à ce *menzel* dont ils avaient fait la description.

Le lendemain, on se remit en marche et on arriva en quatre heures à un endroit situé entre *Aïn Madi* et *Tadjmout*, mais plus rapproché de cette dernière ville. Cet endroit se nomme *Om-Sonnadj* (?) امسناج. C'est un espace assez étendu, abondant en eau et en herbages. Les sources cependant n'y sont pas toutes également bonnes (1).

Lorsque le campement fut terminé, les soldats coururent en foule à *Tadjmout*, les uns pour vendre, les autres pour acheter. Le Bey envoya des *Chaouches* pour garantir la population de la ville de toute violence, et notre venue fut pour elle une abondante source de profits. Lors même que le Bey serait venu camper sur son territoire, chaque année, je dis plus, chaque mois, ce qu'elle aurait eu à lui fournir, ne lui eût été d'aucune charge et eût été grandement compensé par le gain fait alors sur le soldat. Les habitants achetaient à nos *makh'zenia* (soldats du *Makhzen*) jusqu'à huit têtes de bétail pour un *real* (60 c.), quatre bœufs pour un *boudjou* (1 fr. 80);

l'Ouest, on trouve *Sidi Recheg*. La rivière qui y coule vient de la montagne de *Medloucue* et s'appelle *Oued el-Mourat* (?). — N. de la R.

(1) Il y a dans la position indiquée, un endroit nommé *El-Asnam*. *Om Sonnadj* pourrait bien n'en être qu'une altération. Les lettres qui composent ces deux mots sont faciles à confondre en arabe. — N. de la R.

encore même, au lieu d'or ou d'argent, donnaient-ils en échange des bernous, des *haïks*, et le plus souvent des dattes. C'était au point qu'ils arrivaient offrant un vieux bernous, un *haïk* usé, et s'en retournaient avec quelques bœufs ou quelques moutons (1).

Cependant le Bey voyant son monde ainsi occupé d'échanges et d'emplettes, se décida à séjourner à *Om-Sonnadj*, pour laisser à chacun tout le temps de se procurer ce qui lui manquait et de contenter ses désirs. Le lendemain matin, il monta à cheval pour aller chasser. Il prenait l'exercice de la chasse depuis qu'il était arrivé dans ces contrées abondantes en gibier et surtout en outardes (*houbara*). Cette chasse est des plus renommées, et l'outarde de cette espèce est l'oiseau que les chasseurs recherchent le plus ; sa réputation a atteint le zénith des cieux. Les hommes les plus distingués par l'éducation et le savoir, en ont longuement parlé ; ils vantent sa beauté, décrivent la manière de lancer contre lui le faucon, ses alarmes et le dévoiement qui le saisit quand il se défend contre son ennemi (2). Cette chasse a pour but la conquête de son magnifique plumage. Tous ces détails prouvent l'intérêt qu'elle leur inspire et la préférence qu'ils lui accordent. Ceux, d'ailleurs, qui ont joui du spectacle qu'elle offre, ne sauraient qu'applaudir à ce qu'ils en ont dit et excuser le zèle qu'ils ont mis à s'en occuper.

Le Bey possédait une collection d'oiseaux de chasse de toute espèce et des plumages les plus variés ; jamais souverain n'en put former de pareille. On lui en apportait de partout, et en les acceptant il en payait largement le prix, en raison de la difficulté qu'on avait eue à se les procurer. Sa collection devenant trop nombreuse, il ne voulut plus que des *adrem* (*faucon dont le plumage est tacheté de blanc et de noir*), qu'il préférait à tous les autres. Et c'est avec raison que l'on accorde à l'*adrem* la préférence et la supériorité, car l'espèce à laquelle il appartient est la plus vigoureuse parmi celles des oiseaux de proie que nous dressons à la chasse. Le nom de *s'qor*, par lequel nous désignons, en général, tous ces oiseaux de fauconnerie, s'applique à plusieurs espèces dont les unes sont supérieures aux

(1) On donne ici aux monnaies indigènes la valeur qu'elles avaient au moment de la conquête; mais il faut observer qu'en 1786, cette valeur était double. — N. de la R.

(2) On lit dans l'ouvrage *El-Djoumani* : L'outarde *houbara* a, tout près de la queue, une poche remplie d'excréments qu'elle lance au faucon quand elle est vivement pressée.

autres pour la patience à attendre le signal du lancé, l'impétuosité dans l'élan, ou toute autre qualité.

Que ceux qui n'ont point eu l'occasion de voir ces oiseaux et d'assister à leur chasse lorsqu'ils s'élancent sur la proie, lisent la *Maks'oura* (poème terminé par *Alif hrof*), d'*El-Asdy* et la *Qas'yda* (poème) d'*El Fedjidji*. Ces deux poètes ont fait la description des *S'qor*, des qualités de chaque espèce, et de la chasse à laquelle ils sont destinés, dans des vers dont l'attrait peut calmer la soif et faire oublier la douleur. Au reste, c'est après épreuve que l'on estime ou dédaigne ; et mieux vaut voir qu'entendre dire. Cependant, quelle élégance dans ces vers d'*El Fedjidji*.

« O mon frère ! vois-tu venir les jours qui doivent nous réunir ? sur des coursiers rapides, nous gravirons chaque colline ; Le faucon pousse son cri, j'entends déjà au-dessus de nos têtes le bruissement de ses ailes frémissantes. »

Le Bey, notre maître, n'est-il point aussi dépeint dans cet autre vers de son poème :

« Le matin le voit en paix avec tous les hommes, foulant la terre féconde; il semble aux yeux des faibles mortels, de sa hauteur dominer les astres. »

Si j'avais ici le *Charah es-Slouânna* (1) j'en tirerais bien des passages qui semblent s'adresser à l'illustre personne de notre Bey. Mais je ne l'ai point ici, car je compose ces pages pendant notre expédition et je n'ai pu emporter avec moi les livres dont je pourrais m'aider, tandis que ma mémoire n'est point assez heureuse pour que j'aie pu faire d'amples provisions. Il est peut-être aussi plus convenable de supprimer maintenant toutes ces citations pour rentrer dans le sujet que nous avons voulu développer; ce court extrait suffira pour le moment.

Le jour suivant, dès le matin, le Bey quitta *Om-Sonnadj* et marcha sur *Aïn Madi* عين ماضي Il y arriva en trois heures.

A la vue de la cavalerie qui s'avançait, des étendards qui s'approchaient de plus en plus, les habitants de la ville avaient senti leur cœur se remplir d'effroi et leur raison prête à s'envoler. Ils

(1) شارح السلوانية Le *commentateur des choses récréatives* (?). L'ouvrage dont parle le narrateur est un commentaire d'un poème sur la chasse, dont la Bibliothèque d'Alger possède une copie. Dans le *Djoumani*, cet ouvrage est appelé شرح السلوانة

fermèrent les portes de leurs maisons et relevèrent leurs remparts à la hâte, tout en criant qu'il fallait faire acte d'obéissance et de soumission. L'armée cependant s'était campée à une distance de l'enceinte d'environ cent coudées. Un cours d'eau qui descend d'une montagne voisine coupait en deux la *meh'alla*, pénétrait à travers nos tentes par le bout du camp, qui était presque adossé à cette montagne et par l'autre bout se dirigeait vers la ville. Le Bey franchit tout à fait ce cours d'eau pour serrer la ville de plus près, selon son habitude. Nous passâmes une heure sans nouvelles de la population, sans apercevoir un seul habitant. Déjà parmi nous, les uns, étonnés de ne point les voir accourir, commençaient à craindre que le Bey, irrité de ce retard, ne le leur fît payer cher ; les autres, au contraire, se réjouissaient de ces délais, désireux qu'ils étaient d'un nouveau butin ajouté à tous les précédents. Tandis que les soldats s'entretenaient ainsi des habitants, ne sachant s'ils se présenteraient ou non, ceux-ci sortirent enfin de leurs murs et se rendirent au camp du sultan notre maître, ayant à leur tête, suivant leur coutume, leurs femmes et leurs *Eulama*. Le Bey donna l'ordre de conduire les femmes dans un lieu isolé, séparé de ses tentes et permit aux *Eulama* de l'approcher. Ils se présentèrent, et après lui avoir offert leur hommages, ils le supplièrent de se montrer clément, de prendre en pitié leur position et de ne point exiger d'eux toute la contribution qu'il leur avait imposée, car elle était pour eux une charge trop lourde et ils n'avaient point les moyens de l'acquitter. Le Bey en les écoutant, céda à la commisération, diminua leur tribut et distribua même à chacune de leurs femmes des bracelets d'argent. Prenant alors congé de lui, ils retournèrent tous joyeux à *Aïn Madi* porter la bonne nouvelle des faveurs de notre sultan, annoncer la diminution du tribut et l'*aman* qui leur était accordé.

Le jour de l'arrivée devant *Aïn Madi*, les *Oulad Yakoub guebala* (*méridionnaux*) amenèrent au Bey et firent accepter par lui les chameaux et les chevaux qu'il leur avait imposés. Le lendemain, ceux d'*Ain Madi* se mirent en devoir d'acquitter une partie de leur contribution en chevaux, esclaves et argent, et le jour suivant, ils fournirent le restant. Comme ils ne pouvaient se libérer entièrement, le Bey, dans sa générosité, leur fit remise d'un esclave et d'un cheval. En voyant l'armée séjourner auprès d'eux, les habitants s'étaient dit qu'ils avaient négligé de nous offrir la *Dîfa ;* ils nous apportèrent donc cent charges d'orge pour les besoins de la *mehalla*.

Le Bey séjourna encore toute la journée du vendredi pour attendre les Beni-l-Ar'ouat, qui devaient apporter l'impôt ; ils vinrent en effet ce jour-là, en livrèrent une partie consistant en cinq mille *Boudjous* et quarante esclaves et repartirent immédiatement pour se procurer les soixante esclaves qui devaient compléter le nombre de cent, et les deux cent cinquante chameaux. Ils promirent aussi de rendre quatre des chevaux que leurs alliés nous avaient volés. Nous vous les ramènerons ici même, dirent-ils au Bey, quant au reste de l'impôt, si nous ne pouvons vous rejoindre en route, nous irons vous le livrer à Mascara et avant même, dans le cas où nous pourrions vous rattraper. C'est ainsi qu'ils s'en tirèrent, Dieu aidant.

Sur ces entrefaites, des cavaliers des *Beni Mezab* (1) étaient arrivés à notre camp. Ils avaient laissé un corps de leurs troupes campé sur le territoire des *Beni-l-Ar'ouat*, dans l'espoir que le Bey rompant sur leurs sollicitations le traité qu'il avait conclu avec eux, les expulserait du pays et livrerait la ville aux Mozabites. Mais Mohammed n'écouta même pas les propositions qu'ils lui firent à cet égard, si bien qu'ayant perdu tout espoir de ce côté là, et désormais certains que le Bey respecterait le traité accordé aux *Beni-l-Ar'onat*, ils finirent par le prier de rétablir la paix entre eux et *El-Ar'ouat* et de leur faire rendre des Mozabites retenus prisonniers dans cette ville. Il écrivit donc aux *Beni-l-Ar'ouat* une lettre ainsi conçue : « Rendez la liberté à tous les prisonniers mozabites que vous retenez chez vous. Je ne vous rendrai point un seul des vôtres, tant que les Mozabites ne m'auront point informé par écrit que vous avez relâché les leurs. Quant à la paix à rétablir entre vous, je ne saurais vous presser, vous savez mieux que moi ce qu'il vous convient de faire. Salut !

Pour traduction,

GORGUOS.

(*A suivre*).

(1) Les Mozabites n'entretiennent pas de chevaux et combattent tous à pied, sauf quelques chefs. Ils n'ont d'autres cavaliers que ceux qui appartiennent aux tribus nomades qui parcourent leur territoire et avec lesquelles ils ont des alliances. — N. de la R.

NOTES SUR BOUGIE.

LÉGENDES. — TRADITIONS.

V. tome 2 de la *Revue*, p. 458 et suiv.; v. aussi ce t. 3, p. 45 et suiv.

DOMINATION TURQUE.

Sous la domination turque, la ville de Bougie décline complétement de son ancienne splendeur et ne joue plus qu'un rôle secondaire dans les destinées de l'Afrique septentrionale. Le séjour des Espagnols avait considérablement réduit et appauvri sa population, et le commerce qui, de temps immémorial, fut sa seule industrie, était loin de reprendre l'importance et l'activité qu'il avait jadis. Cet état de choses provenait évidemment de l'abandon où elle fut laissée pendant près d'un siècle.

Voici cependant une légende ayant beaucoup d'analogie avec celle de Si Ahmed ben Youssef chez les Ténésiens, et qui, d'après l'opinion des indigènes, explique les causes de cette grande décadence :

« Les Bougiotes, corrompus par un trop long contact avec les chrétiens, eurent la témérité de mettre en doute le pouvoir spirituel d'un grand marabout — Sidi bou Djemlin, dit-on, — qui vint un jour leur demander l'hospitalité. Après avoir délibéré sur l'épreuve efficace à laquelle on soumettrait le saint homme, on décida qu'on lui apprêterait pour souper une *poule non égorgée selon la loi*. Sidi bou Djemlin mangea sans hésitation une partie du ragoût, mais remarqua bientôt sur le visage de ses hôtes un air d'hilarité dont il voulut connaître la cause.

« Nous rions, lui répondit-on, parce que tu n'es qu'un imposteur, car si tu étais marabout, comme on le prétend, tu aurais reconnu notre supercherie : la poule que tu viens de manger était non égorgée et par conséquent impure.

Peu déconcerté par cet aveu, le santon acheva son repas comme si de rien n'était, puis prononça la phrase sacramentelle : *Louanges à Dieu*, en portant le bout des doigts sur le plat. A cet attouchement, la poule quoique considérablement ébréchée, apparut intacte et vivante, battit des ailes et *chanta comme un coq*.

Après ce miracle, le marabout lança cet anathème, dont les Bougiotes impies supportent aujourd'hui encore les terribles conséquences :

كبيركم يساسى — Les vieillards ou les notables d'entre vous demanderont l'aumône,

صغيركم يڤاسى — et vos jeunes gens pâtiront de misère.

تحلبوا ولا تمخضوا — Vous trairez vos bestiaux sans jamais écrémer leur lait.

تحرثوا ولا تصيبوا — Vous labourerez sans jamais remplir vos greniers.

Bougie était jadis le rendez-vous des négociants européens, et le point central d'un vaste commerce d'échanges. Grace à l'intelligence et à l'énergie d'intrépides exploiteurs, Gênes, Marseille, Pise et autres villes du bassin de la Méditerranée, purent y fonder des établissements qui ne manquaient pas d'une certaine importance (1). Ces établissements étaient situés sur le bord de la mer, à gauche de la porte ogivale de la marine, à côté de la fontaine dite Aïn-baba-Salah. Ce qui en reste a été réparé et est utilisé de nos jours pour le service des subsistances militaires (caves et greniers).

Du temps des Turcs, les Marseillais et les Génois jouirent encore du privilége de venir trafiquer sur le marché de Bougie; l'élément principal de leurs transactions, était, comme toujours, le commerce des cuirs, huiles, cire et laines. Mais cette source de prospérité ne tarda pas à être anéantie : les rivalités nationales et la concurrence divisèrent les comptoirs européens, en même temps que le régime spoliateur et capricieux des nouveaux maîtres les expulsait arbitrairement de toute la côte d'Afrique. La débâcle commerciale s'étendit dès lors avec une désastreuse rapidité sur tous les ports de la Régence et celui de Bougie en subit les effets les plus marqués. Sa population n'en conserva pas moins le goût du trafic : soit par nécessité, soit par aptitude particulière, elle continua de posséder une vingtaine de chebeks ou felouques qui, pendant la belle saison exportaient à Oran, Alger, Bône et Tunis une partie des productions du pays. Tous ces navires étaient dégréés en hiver et halés sur la

(1) M. Mas Latrie a fait sur le commerce des nations chrétiennes avec l'Afrique septentrionale un remarquable travail dans le Tableau des établissements français en Algérie. V. l'article *Bougie*, volume de 1843-1844, p. 448. — N. de la R.

plage de *Dar-senad* (1) pour n'être remis à flot que vers les premiers jours de printemps. Les caboteurs qui ne parvenaient pas à se noliser dans le port même, allaient faire escale sur tous les points abordables du littoral, et complétaient, le plus souvent, au moyen d'échanges, un chargement consistant en huile, cire, figues sèches, etc., qu'ils exportaient au loin ; ils en rapportaient de la poterie, des céréales et des tissus pour les Kabiles.

Le transport des bois de construction, pour la marine de la Régence, était également une de leurs principales industries. — A la tête de cette entreprise était un agent nommé *Kaïd-el-Karasta*, fonctions remplies pendant longues années par la famille de *Saïd-ou-Ahmed*, notre cheikh actuel des Beni Mimoun Souhalia (du littoral). C'était lui qui traitait avec les tribus des Beni Amrous, Beni Mohammed et autres, pour l'exploitation des vastes et riches forêts qui couronnent leur pays montueux. Le bénéfice que retiraient les forestiers kabiles était bien minime, mais suffisait pour leur procurer un bien-être dont ils ne jouirent plus depuis la ruine de la marine algérienne.

Les arbres abattus étaient lancés sur la déclivité des montagnes, ce qui ne manquait pas de causer de grands dégâts, puis étaient traînés sur la plage, d'où les felouques les remorquaient jusqu'à Bougie. Les pièces de bois reconnues propres au service de l'État, étaient ensuite transportées aux chantiers de la métropole par des navires d'un plus fort tonnage.

Bougie était alors gouverné par un Agha investi par le Pacha, et sous les ordres duquel étaient un *Boulouk-bachi* et un *Kiahia*, dignités qui presque toujours furent l'apanage de Turcs ou de Coulouglis. Ils avaient une garde de 60 hommes, composant la nouba ou garnison et répartis ainsi dans les différents forts de la place :

L'Agha et 28 hommes à la Casba ;

Le Boulouk-bachi et 16 hommes au fort Moussa ;

Le Kiahia et 16 hommes au fort Abd-el-Kader.

Avec cette faible troupe, ils ne se hasardèrent jamais à courir la campagne ; ils n'eurent, du reste, d'influence réelle que sur la tribu des *Mezaïa* dont le territoire entoure en quelque sorte la banlieue de Bougie.

(1) Arsenal, chantier de construction navale. L'expression arabe *Dar es-senda* (maison de meher) a donné naissance au mot *arsenal* et peut-être aussi à *darse*. — N. de la R.

Le pays des Mezaïa, par sa conformation orographique et par la nature du sol, est un des moins productifs du littoral de l'Algérie, cause qui de tout temps a obligé ses habitants à s'expatrier, pour acquérir comme mercenaires, le pécule qui les met à même de vivre plus tard dans leurs foyers. Sous les Turcs, ainsi qu'ils le font encore aujourd'hui, ils se rendaient à Alger, où on les inscrivait immédiatement sur le contrôle de leur corporation. Si les Mezaïa de la tribu causaient quelques désordres ou quelque préjudice aux Bougiotes, l'Agha en informait le Pacha, qui retenait alors comme otages tous ceux d'Alger, et les punissait proportionnellement à la faute commise par leurs frères. Tel était le mode usité pour maintenir en respect ces belliqueux montagnards.

Par une anomalie qui mérite d'être signalée, la majeure partie du cercle de Bougie (les Mezaïa exceptés) relevait directement du Bey de Constantine. Tous les ans, une petite colonne composée de 20 kheba, tentes de soldats turcs ou volontaires (ce qui représentait un effectif d'environ 340 hommes), et quelques centaines de cavaliers auxiliaires, quittaient le camp du Bey ou de son khalifa, établi à Sidi Oumbarek (Medjana), pour se rendre dans l'Oued Sahel. Cette colonne passait ordinairement par le *Guergour*, *R'eboula*, *Djenan-el-Baïlik*, *Mellaha*, *Sanhadja* et campait enfin dans la plaine de *Tabouda* ou auprès de Tiklat, sur l'Oued Soummam. Aidés de l'influence qu'exerçaient sur les Kabiles quelques familles puissantes du pays, telles que les *Oulad-ou-Rabah*, *Oulad si Cherif-Amzian*, *Oulad Amkran D'amadan*, les Turcs parvenaient à lever un impôt, bien minime du reste, sur un petit nombre de tribus de la vallée (1).

Vers les derniers temps de la Régence, Bougie avait encore deux fonctionnaires civils qu'il faut mentionner, c'étaient un mufti et un kadi du rite Maleki.

Voici quels étaient, lors de notre prise de possession, en 1833, les noms des divers quartiers de la ville :

1. Bab el-B'har, de la Marine ;
2. Guelmim, un peu au-dessus, autour de l'hôtel de la Mairie actuelle ;
3. Bridja (détruit), emplacement des casernes ;

(1) Lorsque la petite colonne turque avait lieu de ne pas compter sur les intentions pacifiques des Kabiles, elle ne s'aventurait pas au milieu des tribus susnommées. — Elle partait alors de Hamza et suivait la vallée de l'oued Sahel jusqu'à Tabouda.

4. Sidi Bou Ali (détruit), au-dessus du cimetière chrétien;
5. Acherchour (détruit), quartier des Cinq-Fontaines;
6. El-Kenitra (détruit), autour de la zaouïa de Sidi et-Touati;
7. Sidi Abd el-Hadi, environs du fort Moussa;
8. Bab-el-Louz (détruit en partie), environs de la porte du grand ravin;
9. Bab-el-Mergoum (détruit en partie), au-dessous, fait face au djebel Khalifa;
10. Azib-Bakchi (détruit en partie), près des grandes citernes romaines;
11. Karaman, près de l'église actuelle;
12. Kaâ Zenka, rue Trézel;
13. Houmet-ech-Chikh, de l'hôtel du commandant supérieur à l'arsenal de l'artillerie;
14. Sidi Abd-el-Hak (détruit), jardins sous la ville, entre la porte Fouka et la Casba;
15. Dar Senaâ ou Si Sedik (détruit), au bord de la mer, chantier des bateaux indigènes, entre notre parc à fourrages et les assises de la Casba;
16. Aïn Amsiouen (détruit), au-dessus des Cinq-Fontaines;
17. Aïn Illès (détruit), à côté des Cinq-Fontaines;
18. Aïn bou Khelil (détruit), id.
19. Sidi Haimi id. id.
20. Ben Derrâ, (détruit), entre Aïn Illès et Aïn Amsiouen;
21. Tir'ilt (détruit), entre le fort Moussa et le quartier des Cinq-Fontaines.

Dans chacun de ces quartiers étaient des mosquées et des oratoires (zaouïa) renfermant les restes de saints personnages; c'étaient :

1. Djama el-Kebir, la grande mosquée, dans la Casba (sert de caserne et de magasin au service des subsistances militaires);
2. Djama Sid el-Mohoub (ruinée), rue Sid el-Mohoub, au-dessus du four Livon, près de l'escalier de la rue Karabaka;
3. Djama Safia (ruinée);
4. Djama Aïn Illès (ruinée), près de la fontaine de ce nom;
5. Djama Bridja (ruinée), près des casernes;
6. Djama es-Souk, dépendance du parc à fourrages; avant notre occupation, un marché, dit *Souk el-Khemis*, était tenu autour de cette zaouïa;

7. Zaouïat Sidi et-Touati, sert de caserne;
8. Zaouïat Lalla Fatima, dépendance de l'arsenal de l'artillerie, logement du garde;
9. Sidi Ahmed en-Nedjar, à la batterie du fort Abd el-Kader, caserne;
10. Sidi El-Besseroumi (ruiné);
11. Sidi es-Souli, près du bureau arabe actuel (sert encore au culte musulman);
12. Baba Sefian Tsouri, près des Cinq-Fontaines (sert encore au culte musulman);
13. Sidi Abd el-Hadi, près du fort Moussa (ruiné);
14. Lalla Gouraya, dans le fort, au sommet de la montagne de ce nom;
15. Si-Sedik, encore debout, à Dar-Senaâ, sur le bord de la mer;
16. Sidi Yahya el-Kertoubi, en ruines, dans la plaine de Bougie; à l'oasis;
17. Sidi Yahya bou Zakaria, existe encore (ancienne direction du port);
18. Sidi el-Khider (détruit);
19. Sidi el-Mlih' (détruit), sur l'emplacement du phare Bouak; autour était une batterie de 4 canons, également détruite (1);
20. Sidi bou Ali (ruiné), Kadi célèbre du temps de Moula-en-Nacer; c'est à côté de cette zaouïa qu'existe le puits dit de Zemzem;
21. Sidi Mohammed Amokran, existe au dessus de la porte du grand ravin, à gauche du chemin du fort Clauzel, — à la disposition du culte;
22. Oum Alima (détruit), près de Bridja;
23. Sidi Hamani (détruit en 1849), rive droite de la Soumman, à la tête du pont de bateaux, à côté d'un puits romain (2);
24. Sidi Aïssa (détruit), dans la vallée des Singes;

---

(1) A la batterie de Sidi el-Mlih, était un garde chargé de signaler les navires paraissant à l'horizon. Lorsqu'une voile était aperçue, il sonnait d'un instrument nommé *bouk* — d'où est venu le nom de *bouak*, le sonneur de bouk — et prévenait ainsi la ville de ce qui se passait au large.

(2) A côté de la koubba de Sidi Hamani, existait une forteresse carrée, dont les matériaux ont servi, en 1849, à former la chaussée de la route de Sétif, près du pont de bateaux.

Cette construction était en maçonnerie de moëllons et avait environ 15 mètres de côté sur six mètres de haut. On pourrait l'attribuer A Abou Tachefin et la faire remonter, par conséquent, à l'an 1320 de l'Hégire.

25. Djamâ S'aïda (en ruines), près des fours à chaux, sur la route de la direction du port.

La koubba de Si Mohammed Amokran, ruinée et abandonnée vers les premières années de notre occupation, a été restaurée en 1850. Le choléra, nommé par les Kabiles *taberrit* (تبرّيط), faisait à cette époque de grands ravages dans les tribus de la vallée de l'oued Sahel. Un des descendants du marabout eut la bonne idée d'exploiter la situation, en prétendant que son ancêtre lui était apparu en songe et lui avait dit que l'épidémie sévirait tant que son tombeau ne serait pas relevé.

La nouvelle de cette manifestation ne tarda pas à être répandue dans le pays; de tous côtés arrivèrent des offrandes expiatoires, et la koubba fut restaurée, sous la direction du Génie militaire. La cessation du fléau a été attribuée à l'intervention du saint marabout.

La zaouïa de Sidi et-Touati, dont les dépendances étaient très-vastes, fut, jusqu'en 1828, le séjour de plus de 200 tolba, pépinière de cadis et de lettrés pour toute la contrée. Vers cette époque, les étudiants enlevèrent une jeune fille appartenant à l'une des meilleures familles de la ville, l'enfermèrent dans la zaouïa et l'outragèrent brutalement. — Les Bougiotes s'en plaignirent à Hussein Pacha, qui ordonna aussitôt le renvoi des tolba et la suppression de l'école (1).

Ajoutons quelques lignes pour expliquer les causes du peu de développement qu'a pris Bougie depuis 25 ans que nous l'occupons, car sa situation matérielle se ressentira longtemps encore, peut-être, des conditions difficiles où elle se trouve.

Le manque de terres dans le pays rend sa colonisation nulle ou insignifiante; la création d'un port militaire et l'achèvement des grandes voies de communication avec l'intérieur sont donc pour elle de sérieuses et d'uniques questions d'avenir.

Possédant à ses portes tant d'éléments de richesses forestières

(1) Les mosquées étaient entretenues sur les revenus de quelques terrains habous. Les diverses zaouïa avaient toutes un four banal exploité sous la surveillance d'un oukil, qui prélevait son salaire et entretenait en outre le local confié à sa garde.

Quelques terrains habous étaient situés chez les Mezaïa, entr'autres à Ir'il-Izza; — d'autres chez les Beni bou Mçaoud.

et minéralogiques (1) et dans une position topographique si admirablement favorisée par la nature, elle pourrait devenir d'une très-grande importance commerciale et stratégique pour notre colonie.

Si les laborieuses études et les projets présentés pour les ports de l'Algérie, par M. Lieussou, ingénieur hydrographe de la marine, sont quelque jour approfondis et mis à exécution, Bougie ne manquera pas d'acquérir une extension immense (2). On pourra développer l'activité constante et intelligente du peuple kabile qui, par ses mœurs, entre le plus franchement dans la voie du progrès; Bougie alors reprendra son rang de ville maritime et acquerra enfin une vie nouvelle et féconde.

Archéologie. — La tradition prétend que la ville de Bougie a été renversée sept fois par des guerres ou par des tremblements de terre; ainsi ravagée et ayant passé par les mains de tant de maîtres, il n'est pas surprenant de voir toutes ses antiquités enfouies sous un monceau de ruines.

Voici le relevé statistique de tous les vestiges antiques signalés jusqu'ici (1854) dans la ville ou dans le cercle qui en dépend :

A Bougie. 1° Grandes citernes romaines au quartier d'Azib Bakchi, entre le fort Barral et la porte du Grand Ravin. — Vers 1826, Yahya Ar'a, après avoir réprimé une insurrection des Mezaïa, fit exécuter quelques travaux de défense pour mettre Bougie à l'abri des incursions kabiles. Les nombreuses brèches du mur d'enceinte furent

(1) Les forêts sont bien connues et ont été explorées par nos agents forestiers.

Pendant mes courses dans le cercle, j'ai reconnu les gisements minéralogiques dont voici le détail :

1° Mine de fer très-riche entre les Berbacha et les Beni Sliman, exploitée par les Kabiles, à 12 lieues de Bougie;

2° Mine de fer très-riche chez les Beni Seliman, près Kombita, à 14 lieues du port;

3° Mine de plomb argentifère, chez les Beni Djelil. — J'ai reconnu cette mine en 1852. — Les Kabiles ont cessé de l'exploiter, il y a environ 60 ans, à la suite d'un éboulement qui engloutit plusieurs hommes. On m'a assuré qu'elle était très-riche. Les échantillons que j'ai fait analyser ont confirmé cette opinion. — A 14 lieues.

4° De superbes échantillons de minerai de cuivre ont été apportés de Toudja. Les Kabiles n'ont pas voulu m'indiquer le gisement..... Et bien d'autres gisements dont j'ai entendu parler, mais que je n'ai point explorés.

(2) V. *Etudes sur les ports de l'Algérie* (2e édition), article *Bougie*, p. 123 et suiv. — N. de la R.

réparées et les citernes déblayées en partie pour être utilisées. Des malveillants insinuèrent à Hussein-Pacha que son lieutenant procédait à ces travaux pour se fortifier dans Bougie et se déclarer ensuite indépendant. Yahya Ar'a rappelé avant d'avoir achevé son entreprise, fut dit-on exilé à Blida, puis étranglé par ordre du maître.

2° Cirque-amphithéâtre. Ces vestiges existent au-dessous de la porte du Grand-Ravin. Quelques gradins sont apparents, mais aucune fouille n'a encore été pratiquée. La tombe du commandant Salomon de Musis, assassiné par Amzian, est placée en quelque sorte au centre de la partie du cirque qui devait servir d'arène.

3° Intérieurement et contre le mur d'enceinte actuel, à gauche de la porte du Grand-Ravin, existe une construction en maçonnerie, utilisée souvent comme prison militaire. Les indigènes prétendent que c'étaient jadis des magasins ou des ateliers d'orfèvres. Faut-il attribuer cette bâtisse aux Romains ou aux Sarrasins?

4° Sur la place Fouka, non loin du bureau arabe actuel, devait exister un édifice d'une certaine importance. On a extrait de là de nombreuses pierres taillées et de belles colonnes en calcaire grisâtre. Une de ces colonnes enfouie en borne contre la culée du bac de la Soummam sert à amarrer la cinquenelle. La présence sur le bord de la rivière d'un fût de colonne aussi massif et aussi bien conservé, pourrait peut-être un jour provoquer des fouilles qui seraient très utiles.

5° Dans la Casba, traces nombreuses de constructions antiques.

6° Dans la rue du Vieillard (maison Convert), grandes citernes.

7° Au-dessous de la caserne de Sidi Touati, bassins citernes.

8° Ruines, bassins, fontaines, sur la route du fort Abd-el-Kader à la direction du port.

9° Beaucoup de ruines inexplorées dans le quartier des Cinq fontaines.

10° Port romain. Ce port était situé à l'ouest de la ville, au quartier dit Dar-Senâa, il devait s'étendre depuis les assises de la Casba jusqu'au-delà du parc à fourrages ; de nombreuses ruines jonchent la plage. En 1848, sur la plage, à la hauteur du blockhaus Salomon, on voyait encore des fragments de maçonnerie ayant sans doute appartenu à un môle ou à une jetée. Par suite du fâcheux ensablement de cette partie de la rade, ensablement qui progresse chaque année, tous ces vestiges tendent à disparaître Ainsi la mer qui baignait presque le talus du blockhaus Salomon et arrivait à quelques

mètres seulement du parc à bestiaux de notre administration, s'est beaucoup retirée depuis. Une plage sablonneuse, qui a plus de 100 mètres de large, s'est formée progressivement.

11° Nombreuses ruines dans la plaine de Bougie, livrée aujourd'hui à la colonisation. Puits, citernes, fondations et premières assises de divers établissements ruraux.

12° Rouman. Conduites d'eau. En 1853, M. le colonel Dieu, commandant supérieur de Bougie, fit exécuter les premiers travaux pour amener en ville les eaux d'Aïn-Rouman. Sur le bord du chemin de Clauzel, au-dessus de la koubba de Sidi Mohammed el Mokrani, les terrassiers, peu conservateurs de leur nature, mirent au jour et brisèrent un magnifique tombeau arabe surmonté d'une inscription en caractère coufiques. Cette inscription était sur plâtre, Les parties creuses étaient peintes en rouge, de manière à rendre bien apparentes les ornementations et les caractères de l'épitaphe; elle avait beaucoup d'analogie avec les inscriptions de l'Alhambra, (J'enverrai l'échantillon que je possède à la Société historique (1).

13° *Ruines dans les tribus. Mezaïa. El Hanaïat*, près du village de Taguemount, sept ou huit arches de l'aqueduc qui amenait à Bougie les eaux d'Aïn Ar'balou, — conduites d'eau très apparentes.

14° El R'edaïr. Pierres taillées, fontaine.

15° Tala el Ksar. Pierres, bassins.

16° Targa ou Zemmours. Citernes.

17° Adrar ou Farnou et Itifaouèn. Pierres éparses.

18 *Tribu des Oulad Sidi Mohammed Amokran.* Au village de Bou Mansour, ruines.

19° *Tribu de Toudja.* Ruines éparses auprès de la fontaine d'Aïn Ar'balou. La source est très abondante et arrose une superbe forêt d'orangers et de citronniers. Les eaux d'Ar'balou alimentaient Salda en suivant la conduite qui passe chez les Mezaïa, citée plus haut. A l'est du pic de Toudja, nouvelles ruines.

20° *Tribu des Beni Amran.* Ruines considérables à l'embouchure de l'oued *Ed-Das* et de l'oued *Saket*.

21° *Tribu des Fnaïa.* Sur l'emplacement du marché du Tenin, belle

(1) Une autre inscription tumulaire arabe, assez ancienne, trouvée en 1858, a été adressée au musée de Constantine. — La description sera publiée par l'*Annuaire* de la Société archéologique de Constantine. Je ne dois donc point en parler.

(Le musée d'Alger a reçu l'échantillon annoncé par M. L. Féraud.) — N. de la R.

fontaine antique, dite Tala en Tazert (la fontaine des figues); de cet endroit jusqu'à Tiklat, existent les traces d'une conduite d'eau.

22° Village de Timeri (l'observatoire). Ruines d'un fort romain, en pierres de taille, murailles assez bien conservées.

Illematen. Ruines.

23° Tiklat. Ancienne Tubusuptus (*Revue africaine*, 2e v. p. 304).

24° Bou-Nedjdamen (les galeux). Ruines à la fontaine de ce nom.

25° Tifrah (la joyeuse). Fontaine bien conservée.

26° Oulad Sidi Moussa ou Idir. Ruines près de la source d'eau chaude, dite Hammam Silal.

El Kalaa. Ruines d'un poste important.

27° Aït Ahmed Garets. Ruines au-dessus du village de Taourirt.

28° Aït Amer. Ruines au village de Kebouche; ruines, sur la crête, d'un vaste fort en pierres de taille, qui commandait le col (nommées Ksar en-Kebouche); dans le djebel Zan, au-dessus de la fontaine de Taouint Inedjaren (les fontaines des charpentiers), entre les Aït Amer et les Beni Idjer, ruines d'un poste nommé R'orfat-er-Roum.

29° Beni Ksila. Traces d'une ville romaine et d'une forteresse à l'endroit nommé Kerroui.

30° Beni Our'lis (Imzalen). Ruines au village d'El-Felaï.

31° Sanhadja (Izenaguen). Conduite d'eau apparente tout le long du chemin qui traverse la tribu du N au S. Les kabiles prétendent que ce conduit menait les eaux d'Aïn R'ebala à Tiklat.

32° Ruines éparses dans les tribus de Mellaha, Hadjissa, Beni Djelil, Beni Immel, Beni Khatteb.

33° Beni bou Bekkar. Ruines à la fontaine d'El 'Aïn-Ser.

34° Guifçar. Ruines aux villages de *Khelil*, *Tala ou Mellal*, *Takliat*. Sur la crête du *Drâ-el-Arbâ*, existait à 150 mètres environ du caravansérail, un poste romain assez important, dont les pierres ont servi à la construction du caravansérail en 1853.

Entre les deux villages d'*Ibellouten* et d'*Oundadja*, existent des ruines très considérables; des futs de colonnes, des chapiteaux et beaucoup de pierres taillées jonchent le sol.

35° Aït Tamzalt. Ruines éparses.

36° Berbarcha. Ruines à *Taourirt* et à *Tiazibin* (*les fermes*) ainsi qu'au col des *Aït Abbas*.

37° Beni bou Mçaoud. Ruines à *Tala-Hamza* et aux environs. Ruines à *Mellala* sur l'emplacement du village.

38° Beni Mimoun. Ruines considérables à *Mansouga* et sur la montagne de *Djoua*.

39° Beni Mohammed. Près de *Sidi Réhan*, ruines très considérables.

Voie romaine de Salda à Tubusuptus. — En partant de Bougie pour se rendre à Tiklat, on rencontre plusieurs vestiges de la voie qui reliait les deux autres. Voici l'indication des lieux où elle est encore apparente :

Dans la plaine de Bougie, au coude que fait le Soummam avant de se jeter dans la mer; — traces de la voie au pont antique, — plateau de Bir Sellam; — nouveaux vestiges sous le village de Mellaha (Beni bou Mçaoud); — entre El-Hafir et l'Oued R'ir; — sous Taourirt El-Arbâ; — à El-Ksar; — Tiklat.

La vallée présente des endroits alternativement larges et étroits au milieu desquels passait la route antique.

Au-delà de Tiklat sont encore d'autres traces, en remontant toujours le cours de l'oued Sahel : Taourirt el Ganâ, — Sidi 'Aïche, — près de Azib-en-Chikh, — Akbou. — C'était probablement la voie qui remontait jusqu'à Auzia (Aumale).

Voie romaine de Salda à Igilgilis. — Quelques traces de cette voie sont apparentes entre l'embouchure de la Soummam et le village des Beni Mimoun nommé *Acherchour*. On la voit encore près du cap de *Tichi*. Elle devait suivre le littoral jusqu'au promontoire nommé *Djebel Aoukas*. Mais là, toute trace disparaît; arrêtée devant cette muraille rocheuse, elle tournait peut-être la montagne sur les contreforts du Sud. — Devait passer ensuite à la ville romaine dont les ruines sont près de Sidi Reban (Beni Hassaïn et Beni Mohammed), pour se diriger enfin vers *Ziama* et *Djidjel*.

Voie romaine de Salda à Rusuccuru (Dellis). — Les nombreuses ruines romaines reconnues dans le cercle me font supposer que l'une de ces routes passait : de Salda à Tiklat en remontant le cours de l'oued Sahel; à Timeri des Fnaïa; — puis, remontant le flanc de la montagne dite *Ir'il Afertas* (la crête dénudée), passait près des vestiges d'un poste nommé *Kbôr ou Hamma*; à *Tala Izerman* (la fontaine des serpents), au pied des ruines dites *Atout*; — à *Tilioua el-Khemis*, Ksar Kbouche, — *Taouint Indjaren*, — R'orfat er-Roum (Beni-Idjer); — descendait la montagne au pied des ruines de *Châbet Maïha*; — puis de *Tifrit*; — *Assif el-Hammam*, — et enfin la vallée des *Amraoua*.

Ceci n'est qu'une hypothèse ; on pourra faire à ce sujet des études sérieuses en examinant tous les postes échelonnés à quelques lieues les uns des autres.

D'autres points de repère pouvant servir pour ce travail, je dois indiquer quelques ruines qui ne sont point mentionnées ci-dessus.

1° Au col d'Akfadou, ruines à l'endroit dit *Tilioua el-Kati* (les fontaines du Cadi) ;

2° Traces d'une route entre Kebouche et le ksar du même nom ;

3° Ruines à *Ir'il el-Korn*, sur le bord de l'oued Taksebt, — peut-être le chemin du littoral.

En comparant ces divers points avec les stations indiquées dans l'*Itineraire* d'Antonin et les *Tables* de Peutinger, on arrivera peut-être à rétablir le tracé des voies romaines aboutissant à Salda (1).

L. Féraud,

Interprète de l'armée.

(A suivre).

(1) J'ai appris que depuis 1854, époque de mon départ de Bougie, beaucoup de découvertes archéologiques avaient été faites dans cette ville. M. Pelletier, Inspecteur des bâtiments civils, correspondant de la *Revue Africaine*, pourra donner à à ce sujet des renseignements très intéressants.

CHRONIQUE.

Hadjar er-Roum (*Rubrac*). — M. Mac Carty nous adresse 39 inscriptions de cette localité qu'il a étudiée pour la première fois, il y a dix ans (septembre 1849). Neuf de ces épigraphes figurent dans l'article inséré plus haut, sous la rubrique *Rubrae* ; les autres sont inédites. Le travail de notre honorable collègue nous est parvenu trop tard pour figurer dans ce numéro, mais il paraîtra au suivant.

Oran. — M. Munby, propriétaire dans la province de l'Ouest, et vice-consul britannique p. i., nous adresse en communication une monnaie d'or qui fait partie d'une collection de 300 pièces environ, de même métal et de même nature, trouvées à Oran l'an dernier. C'est un ancien quadruple espagnol valant 80 fr. et appartenant à la catégorie des monnaies dites *mexicaines*. Par la même occasion, M. Munby a envoyé à la Bibliothèque d'Alger, un exemplaire de son catalogue de toutes les plantes indigènes de l'Algérie.

Zmala de Telar'. — M. le capitaine d'état-major Davenet, a trouvé à Telar', au barrage (54 k. S. de Sidi Bel Abbès), un petit bronze, dont le droit presque fruste, paraît offrir la face de Constantin le Grand. Au revers, on lit dans une couronne : Vot. X..., Vœux décennaux... La même personne annonce qu'à *Aïn Kherba* (fontaine de la ruine), à 10 kil. au Sud de Telar', elle a observé des restes qui lui ont paru antiques. Un des fragments de poterie qui se trouvent en grand nombre en cet endroit, appartient, en effet; à la céramique romaine ; et un morceau de mortier recueilli dans les substructions d'Aïn Kherba annonce une provenance analogue, mais de la 2e époque.

Affreville. — Le 7 mars, on a trouvé en cet endroit, en faisant des fouilles, un grand bronze fruste d'Antonin le Pieux, un moyen bronze du même empereur, ayant au revers les ornements pontificaux et un petit bronze de Constantin II. Ces pièces ont été adressées au Musée d'Alger, par M. le lieutenant Guiter, ainsi que la suivante.

Hammam Rira (*Aquæ Calidæ*). — Dans le mois de février dernier, M. le lieutenant Guiter a trouvé dans les ruines de cette cité romaine, un moyen bronze de Marc-Aurèle.

Fouka. — On nous annonce que vers le milieu du mois de mars dernier, des ouvriers qui exploitent une carrière à Fouka, ont trouvé un squelette humain *fossile*. Il va sans dire que nous ne garantissons pas cette attribution ; mais il paraît qu'un animal fossile quelconque a été découvert, et nous nous empressons de signaler le fait à ceux de nos collégues qui s'occupent d'études paléontologiques.

Alger. — Une personne, dont nous n'avons pu déchiffrer la signature, nous écrivait à la date du 5 mars dernier : « Sur l'ancien rem-» part, Bab-Azoun, actuellement en démolition, on aperçoit une » peinture représentant un cavalier armé de toutes pièces. Ce ta-» bleau est un peu terni par des matières terreuses. » Vérification faite de ce renseignement, on a reconnu qu'il existait, en effet, sur cette partie du rempart un débris de fresque grossière, placée à une trop grande hauteur pour que l'on pût la déterminer exactement. Mais on ne peut espérer de recueillir cette peinture qui a été appliquée sur du pi sé

Icosium (*Alger*). — En travaillant aux fondations d'une maison que M. Féraudy fait bâtir derrière les nos 12 et 14 de la rue Bab el Oued, on a découvert mardi 23 mars, à 1m50 c. au-dessous du sol moderne, une sépulture romaine orientée de l'E. S.-E. à l'O. N.-O. et qui se compose des trois parties suivantes : fosse bétonnée sous. un couvercle en dalles au-dessus desquelles règne un épais bétonnage.

La fosse, espèce de cuve en béton recouvert d'un enduit, présente un carré long de 2m06 c., large de 0m97 c., profond de 1m08 c. et épais de 0m60 c. Les dalles, en calcaire coquillier, au nombre de trois et travaillées seulement sur le bord par lequel elles devaient se toucher ont en moyenne 1m88 c. sur 0m90 c. L'enduit est en chaux et gravier.

Dans la partie moyenne et supérieure de chacun des grands côtés de la fosse, sont des trous qui ont pu recevoir une traverse dont on n'a pas retrouvé d'autres traces. Dans la terre qui comblait la fosse aux deux tiers environ, on a recueilli des débris d'ossements humains dont quelques fragments d'un crâne de remarquable épaisseur. Des

débris d'un fer de lance ainsi que d'un pot et d'un plat dont la forme et la pâte accusent l'origine romaine, ont été trouvés au même endroit. Dans le terrain environnant, on a découvert deux médailles (petit bronze) ; l'une fort oxydée et l'autre de Claude le Gothique (268-270 de J.-C.). Ce tombeau présente quelque analogie avec un de ceux que M. Berbrugger a fait ouvrir à Fouka, en mai 1858, et dont la description a été donnée à la page 410 et suivantes de la *Revue africaine*, tome 2.

Un second tombeau romain a été trouvé sur le même terrain, le vendredi 1er avril. Celui-ci est orienté du Nord au Sud, et diffère de l'autre par son mode de construction. Il est composé d'un caveau voûté bâti en blocage recouvert d'un enduit granuleux et au-dessus duquel règne une aire également en blocage, épaisse de 0m90 c. Dans cette maçonnerie superficielle étaient engagés deux petits piliers bruts qui n'en sortaient guère que d'une vingtaine de centimètres, et paraissaient destinés comme les *Mekahad* des indigènes, à marquer les endroits correspondants à la tête et aux pieds du défunt. Sur chacune des parois du caveau, il y a une niche. Celle du Nord est carrée ; une pierre tendre blanchâtre, presque pourrie par l'humidité, en bouchait le fond.

Les autres niches, qui répondent aux flancs et à la tête du défunt, sont cintrées ; celle du flanc droit, ou de l'Est, contenait un petit vase romain assez élégant, lequel était posé sur la terre qui remplit la fosse aux deux tiers. Cette circonstance suffit pour prouver que cette terre n'est pas le résultat de dépôts faits par les eaux d'infiltration, surtout si l'on ajoute que des galets et des pierres d'assez fortes dimensions mêlés à ladite terre ne peuvent s'être introduits dans la fosse par les fissures qui livraient passage à l'eau.

Les objets recueillis jusqu'ici dans cette sépulture sont les suivants :

1° Le vase indiqué plus haut.

2° Un autre de même genre, mais carré, trouvé sur le sol même de la fosse.

3° Trois fragments de ces petites fioles en verre connues vulgairement sous le nom de lacrymatoires.

4° Débris d'un instrument en bronze.

5° Une petite patère en poterie rouge un peu détériorée.

6° Des fragments d'assiettes ou de plats en poterie rouge.

Hammam Rira (*Aquæ Calidæ*). — Dans le mois de février dernier, M. le lieutenant Guiter a trouvé dans les ruines de cette cité romaine, un moyen bronze de Marc-Aurèle.

Fouka. — On nous annonce que vers le milieu du mois de mars dernier, des ouvriers qui exploitent une carrière à Fouka, ont trouvé un squelette humain *fossile*. Il va sans dire que nous ne garantissons pas cette attribution ; mais il paraît qu'un animal fossile quelconque a été découvert, et nous nous empressons de signaler le fait à ceux de nos collégues qui s'occupent d'études paléontologiques.

Alger. — Une personne, dont nous n'avons pu déchiffrer la signature, nous écrivait à la date du 5 mars dernier : « Sur l'ancien rem-» part, Bab-Azoun, actuellement en démolition, on aperçoit une » peinture représentant un cavalier armé de toutes pièces. Ce ta-» bleau est un peu terni par des matières terreuses. » Vérification faite de ce renseignement, on a reconnu qu'il existait, en effet, sur cette partie du rempart un débris de fresque grossière, placée à une trop grande hauteur pour que l'on pût la déterminer exactement. Mais on ne peut espérer de recueillir cette peinture qui a été appliquée sur du pi sé

Icosium (*Alger*). — En travaillant aux fondations d'une maison que M. Féraudy fait bâtir derrière les nos 12 et 14 de la rue Bab el Oued, on a découvert mardi 23 mars, à 1m50 c. au-dessous du sol moderne, une sépulture romaine orientée de l'E. S.-E. à l'O. N.-O. et qui se compose des trois parties suivantes : fosse bétonnée sous. un couvercle en dalles au-dessus desquelles règne un épais bétonnage.

La fosse, espèce de cuve en béton recouvert d'un enduit, présente un carré long de 2m06 c., large de 0m97 c., profond de 1m08 c. et épais de 0m60 c. Les dalles, en calcaire coquillier, au nombre de trois et travaillées seulement sur le bord par lequel elles devaient se toucher ont en moyenne 1m88 c. sur 0m90 c. L'enduit est en chaux et gravier.

Dans la partie moyenne et supérieure de chacun des grands côtés de la fosse, sont des trous qui ont pu recevoir une traverse dont on n'a pas retrouvé d'autres traces. Dans la terre qui comblait la fosse aux deux tiers environ, on a recueilli des débris d'ossements humains dont quelques fragments d'un crâne de remarquable épaisseur. Des

débris d'un fer de lance ainsi que d'un pot et d'un plat dont la forme et la pâte accusent l'origine romaine, ont été trouvés au même endroit. Dans le terrain environnant, on a découvert deux médailles (petit bronze) ; l'une fort oxydée et l'autre de Claude le Gothique (268-270 de J.-C.). Ce tombeau présente quelque analogie avec un de ceux que M. Berbrugger a fait ouvrir à Fouka, en mai 1858, et dont la description a été donnée à la page 410 et suivantes de la *Revue africaine*, tome 2.

Un second tombeau romain a été trouvé sur le même terrain, le vendredi 1er avril. Celui-ci est orienté du Nord au Sud, et diffère de l'autre par son mode de construction. Il est composé d'un caveau voûté bâti en blocage recouvert d'un enduit granuleux et au-dessus duquel règne une aire également en blocage, épaisse de 0m90 c. Dans cette maçonnerie superficielle étaient engagés deux petits piliers bruts qui n'en sortaient guère que d'une vingtaine de centimètres, et paraissaient destinés comme les *Mehahad* des indigènes, à marquer les endroits correspondants à la tête et aux pieds du défunt. Sur chacune des parois du caveau, il y a une niche. Celle du Nord est carrée ; une pierre tendre blanchâtre, presque pourrie par l'humidité, en bouchait le fond.

Les autres niches, qui répondent aux flancs et à la tête du défunt, sont cintrées ; celle du flanc droit, ou de l'Est, contenait un petit vase romain assez élégant, lequel était posé sur la terre qui remplit la fosse aux deux tiers. Cette circonstance suffit pour prouver que cette terre n'est pas le résultat de dépôts faits par les eaux d'infiltration, surtout si l'on ajoute que des galets et des pierres d'assez fortes dimensions mêlés à ladite terre ne peuvent s'être introduits dans la fosse par les fissures qui livraient passage à l'eau.

Les objets recueillis jusqu'ici dans cette sépulture sont les suivants :

1° Le vase indiqué plus haut.

2° Un autre de même genre, mais carré, trouvé sur le sol même de la fosse.

3° Trois fragments de ces petites fioles en verre connues vulgairement sous le nom de lacrymatoires.

4° Débris d'un instrument en bronze.

5° Une petite patère en poterie rouge un peu détériorée.

6° Des fragments d'assiettes ou de plats en poterie rouge.

7° Quelques restes de grands vases qui semblent s'être trouvés mêlés à la terre rapportée pour couvrir le mort.

8° Des débris d'ossements humains qui ont appartenu à des tibias et à des péronés.

Il ne restait plus à explorer que la partie du fond de la fosse comprise entre les genoux du cadavre et sa tête, lorsque le propriétaire, par suite de convenances particulières, a fait interrompre la fouille et boucher le caveau.

Cette résolution regrettable rend nécessairement notre description incomplète.

Auzia (*Aumale*). — On nous écrit d'Aumale le 27 mars 1859 :

« Je vous adresse quatre nouveaux dessins de monuments épigraphiques de l'antique Auzia.

» La pierre tumulaire portant le n° 1 a été découverte par les ouvriers employés au défoncement du sol nécessité par les plantations faites l'an dernier dans la cour de l'hôtel de la subdivision. Les fouilles ont aussi mis à jour des citernes et des restes de mosaïques.

L'épigraphe n° 2 est déposée dans le jardin du pavillon des officiers, où probablement elle aura été découverte lors de la création de ce jardin.

» L'inscription portant le n° 3 a été trouvée le 11 mars dernier, dans les déblais de la place d'Armes, à une cinquantaine de mètres en dehors et au Sud des murs de l'ancienne ville romaine ; cette inscription a été gravée dans la frise de l'entablement d'une porte de tombeau et a dû être surmontée d'une corniche.

» La pierre tumulaire n° 4 a servi, avec d'autres matériaux antiques, à la construction d'un pont sur l'oued Souagui, près du confluent de cette rivière avec l'oued Bou-Goutfane. Elle se trouve aujourd'hui encastrée dans la culée de droite, en amont.

» Les sujets n°° 1 et 3 ont été réunis, par les soins de M. le capitaine chef du Génie, aux autres antiquités du musée d'Aumale.

» Les dessins des épigraphes dont je viens de vous entretenir me dispensent d'une plus ample description. Sous peu, j'aurai l'honneur de vous adresser d'autres dessins sur la R'orfa des Oulad Selama, entre autres celui d'une nouvelle inscription que j'y ai découverte l'an dernier, et sur quelques substructions que j'ai ren-

contrées aux environs d'Aumale et qui m'ont paru dignes d'être relevées.

» Recevez, etc.

» A. Charoy. »

Voici les inscriptions recueillies par M. Charoy :

N° 1.

DIS MAN.
CLAVDIÆ
SATTAE PI
ISSIMAE VIX.
ANNIS XXIIX.

N° 2.

.....AE AUGUSTAE
.....VRISSVI
.....CERDOS ET AELIA
.....MINI EIVS VO
.....VADRATARIO
.....VNT DEDICAVE
.....XI

N° 3.

D M S
Q. GARGILIO CAMPANO CONIVGI DVLCISSIMO MAVSOLEVM OPERAE QVADRATARIO SECVNDVM VERBA TESTAMENTI EIVS SVPER IIS XVI N. QVA DEPENDI MANDAVERAT ADDIDIT DE SVO IIS VIII N. GARGILA PACATA MARITA SOLO OMNIBUS INPENDIS SVIS EXTRVXIT ET QVE INFRA TEM PORA TESTAMENTO PRÆFINITA DEDICAVIT PR. CLXXXXIIII VII ID. AVG.

N° 4.

D M S
LVRIA ROGATA
VIXIT AN XXVIIII
MEN. II DIEB. VIII
OB MERITA FILIOR
VL. KAPITO CONIVGI
FECIT

Observations sur la communication précédente.

Le n° 1 est une épitaphe dont voici la traduction : « Aux dieux « mânes ! A Claudia Satta, très pieuse ; elle a vécu 29 ans. »

Cette inscription est gravée sur une pierre en forme d'autel, où elle occupe la partie inférieure du champ dans un cadre à moulure.

Dimensions de la pierre : hauteur, 1m25 c. ; largeur (au fut), 0m35 c. ; épaisseur, 0m34 c. Les lettres des trois premières lignes ont 0m05 c. et celles des deux autres, 0m02 c. 1/2.

Le n° 2 est gravé dans un cadre dont les ornements varient pour chaque baguette. Il a 0m82 c. de hauteur sur une épaisseur de 0m28 c. Les lettres ont 0m07 c.

C'est la dédicace à une déesse — dont le nom se termine en AE (la Victoire, Diane, Minerve ?) — par un prêtre et une certaine Aelia, dévôts à sa divinité, d'un monument en pierres de tailles, en une année provinciale dont il ne reste plus que les deux derniers chiffres, XI.

Le n° 3, haut de 0m53 c., large de 2m78 c. et épais de 0m50 c., est gravé dans un cadre terminé à droite et à gauche par des trapèzes, au-dessus de la partie supérieure d'une moulure de chambranle de porte. Les lettres ont 0m05 c.

Les trois lettres du *Dis manibus sacrum* sont espacées au-dessus du cadre. L'inscription renferme de nombreux sigles ou lettres liées dont voici l'énumération :

1re ligne. CO, VL, IM, VM
2e ATA, RI, VM, TE, TA, ME, NTI, VA
3e DI, AT, ID, IT, ATA
4e MA, RI, TA, NI, IN, PE, DI, TR, IT, VE, IN, TE
5e TE, TA, ME, AE, INI, TA, DI

Traduction de cette épigraphe n° 3 : « Aux dieux mânes ! A Quin- « tus Gargilius Campanus, époux très chéri, Gargila Pacata, sa « femme, a élevé ce mausolée en pierres de taille ; et, aux 16,000 « sesterces que, d'après les termes de son testament, il avait voulu « y consacrer, elle a ajouté 8,000 sesterces de son bien. Elle a fait « exécuter la construction à ses frais à partir des fondations, dans le « temps fixé par ledit testament et en a fait la dédicace le 8 des ides « d'août de l'année provinciale 194 (6 août 233 de J.-C.). »

Le n° 4, haut de 0m40 c. et large de 0m24 c. est une épitaphe dont

voici le sens (1) : Aux Dieux mânes ! Luria Rogata a vécu 29 ans 2 mois et 8 jours. Ulpius Kapito a fait (ce monument) à l'épouse à cause du mérite des enfants.

Comme on ne peut guère supposer une épigramme dans une épitaphe, on doit croire que Kapito veut dire ici : *En reconnaissance des enfants qu'elle lui a donnés.*

Koukou. — M. le baron Aucapitaine nous écrit de Fort-Napoléon, le 16 mars :

« Je reviens de Koukou où j'ai passé quelques jours à recueillir force notes sur cette intéressante bourgade, incontestablement l'une des plus curieuses de la Kabilie. Il y a sur l'un des canons de Koukou, lequel n'a pas été vu par le Dr Leclerc, un écusson qui peut appartenir à Aragon ou Pays-Bas, mais que je ne sais comment définir avec plus d'exactitude, ayant fort oublié le blason et ne possédant ici aucun ouvrage sur cette science (2).

« Je publie dans la *Revue archéologique* un croquis fac-simile de la *Tabula* que j'ai découverte à Abizar (Beni Djennad) et qui vient d'être transportée à Tizi Ouzou par les soins de M. le général Thomas. Grâce à votre obligeance, je conserve la priorité de la découverte. J'espère avoir le plaisir de vous en offrir la gravure et d'y ajouter sous peu de temps un modeste essai sur les ruines de Beni Raten, où j'ai fait figurer le monument découvert et décrit par M. le Dr Leclerc, près de Souk el Arba, et qui est évidemment un tombeau élevé par les Romains à quelque chef berber, leur allié. »

« Ma compagnie part incessamment pour Ténès, je regretterai beaucoup le pays kabile, mine inépuisable de recherches curieuses. »

« Veuillez, etc.

« Bon Henri Aucapitaine. »

Aïn Soultan. — Le 31 octobre de l'année dernière, on a trouvé sur un tumulus dans le pays des Oulad Seliman, fraction des Oulad Naïl (cercle de Bousada), sur la rive droite de l'Oued el Malah, l'In-

(1) A la fin de la 3e ligne, TA sont liés ; ainsi que IT dans la 3e.

(2) Les armoiries du canon de Koukou, d'après le dessin envoyé par M. Aucapitaine, offrent un écu en lozange (l'écu particulier aux filles) écartelé : au 1er et 4e d'argent à trois pals de gueule ; au 2e et 3e d'argent, à trois pals d'hermine (?) issant d'en bas jusqu'au centre du quartier, celui du milieu dépassant les autres de moitié. Les armoiries du 1er et 4e quartier sont celles de la maison de Berchem. Les autres, que le dessin ne rend pas d'ailleurs avec précision, nous sont inconnues. — N. de la R

scription suivante dont M. le Dr Reboud, correspondant de Djelfa, a bien voulu nous adresser une copie (n° 1). Une deuxième (n° 2), nous est parvenue par une autre voie ; nous allons les placer en regard.

2e *copie.*		1re *copie.*	
PAOS	LD	PAOSLDE	
SANC		SANC.....	
OVE	MP	QVE'	MP
MA VI		MAVI.....	
PII EE	AVGE	PILFE	AVGF
SVPER	OMN	SVPER	OMN
CENT	RINC	GENT	RING
IVVI	SEV	IVVI.....SEV	
NE E	'IVIAIT	NE E	'IVAIT
FII		FII.....	
.....	.....	.....	.....
AIGN	BATIVL	AIGN	BATIVL
	VGI	.....VGI	
IEMO	FIVIA	IEMO	FIVIA
	C SOL	.....C SOL	
QVIES	GOLTHA	QIES	COLTHA

La pierre où on lit cette épigraphe est haute d'un mètre 10 c., longue de 0m50 c. et épaisse de 0m40 c.

Nous regrettons vivement de ne point posséder un estampage de cette inscription dont la dernière ligne révèle l'existence d'une colonie (COL. THA.) écrite en abrégé dans notre texte. Il aurait fallu cette base pour dégager ce texte des incertitudes que des erreurs probables de copie y ont jetées. Le début qui se devine à peu près, nous paraît être ainsi :

> Pro salute — sanctissimi at-que.....imperatoris
> M. Aurelii.... pii, felicis, augusti et — super
> omnes — gentes principis — invictissimi, etc.
> Colonia Tha....

On voit que nous laissons la majeure partie de l'épigraphe sans explication et que nous ne nous sommes pas hasardés à interpréter la fin d'un texte dont le commencement n'est pas même

exempt de toute espèce de doute. Nous avons l'espoir que M. le Dr Reboud profitera de la première occasion pour estamper cette inscription qui paraît curieuse; et c'est alors seulement qu'il nous sera possible d'en aborder l'explication avec quelque chance de succès.

ORIGINE DES MARABOUTS DE LA KABILIE. — M. le baron Aucapitaine vient de publier dans les Nouvelles annales des voyages, un article sur ce sujet, sous le titre de : *Origine des fractions de marabouts dans les confédérations kabiles*. Il conclut que ces marabouts sont d'origine arabe.

1° Parce qu'en Kabilie on est unanime à établir une distinction entre l'élément kabile et les marabouts; et que si, par exemple, vous demandez à propos d'un village habité par ces derniers : *Sont-ce des Kabiles* ? On vous répondra : *Non, ce sont des marabouts*.

2° Parce que la tradition confirme cette origine qu'elle explique ainsi : Les Kabiles ignoraient la religion et les sciences ; des Arabes pieux et instruits sont venus leur offrir ce qui leur manquait, et s'étant établis dans le pays avec leurs familles, sont devenus le noyau d'un assez grand nombre de centres de populations.

(Dans un *mémoire sur l'origine des tribus kabiles*, adressé au mois d'août dernier à la Société historique algérienne — mémoire que l'abondance des matières ne nous a pas encore permis de publier, — l'auteur, M. Meyer, interprète militaire à Dellis donne la même origine aux villages ou tribus de marabouts en Kabilie).

3° Parce qu'une formule traditionnelle, qui se trouve dans tous les actes rédigés par les marabouts, indique leur origine étrangère; car à chaque désignation de lieu ou de terrain, ils ajoutent après le nom : *ainsi appelé en Kabilie*.

La publication du mémoire de M. Meyer, qui aura lieu dans le prochain numéro, nous fournira l'occasion de revenir sur ce sujet et d'étudier plus complétement l'intéressante note de M. le baron Aucapitaine.

INSCRIPTIONS ARABES DE COLLO (1). — En examinant la maison du

(1) Nous trouvons dans l'*Africain*, journal de Constantine, n° du 28 janvier dernier, un entrefilet sur les inscriptions de Collo traduites et commentées par notre correspondant, M. Louis Féraud, et qui figurent au n° 15, p. 296.

Quand l'*Africain* nous est parvenu, la feuille qui contient l'article *Ouad el-Kebir et-Collo* était déjà tirée ; et nous avons été forcé de renvoyer à la *Chronique* suivante le petit travail donné sur le même sujet par le journal de Constantine.

cadi de Collo, au mois de mai 1858, M. Leroux, chef d'escadron du 3e spahis, remarqua un tombeau en marbre blanc qui, par son élégance et le soin avec lequel il est sculpté, paraissait contenir les restes d'un personnage considérable. C'était en effet la tombe d'un pacha. Il y copia les deux inscriptions que voici, sur des plaques de marbre, placées l'une à la tête et l'autre aux pieds du mort. La première est surmontée d'un turban sculpté, qui est la décoration traditionnelle des musulmans investis du pouvoir et des docteurs de la loi. On y lit :

La ilaha ill'allahou Mohammadoun raçoulou allahi. Hada Kabrou ech-chabbi el-marhoumi, rahima-hoallaou.

« Il n'y a de Dieu que Dieu ; Mahomet est son prophète. Ceci » est le tombeau du jeune homme que Dieu a reçu dans le sein de » sa miséricorde. »

L'autre plaque contient une légende plus longue et qui est conçue en ces termes :

Hada Kabrou el-marhoumi el-monrameci fi rahmati el-hayy el-kayyoumi Charkan Ibrahim bacha *rahimahou allahou oua rahima el-moslimina. Touwouffia fi rebi el-ouvvel a'âm* 1124.

« Ceci est le tombeau de Charkan Ibrahim pacha, qui repose » dans la miséricorde de l'Eternel. Que Dieu ait pitié de lui ainsi » que de tous les vrais musulmans. Il mourut au mois de rebi-el-» owel, l'an 1124. »

S'il faut en croire les habitants de Collo, le sultan de Constantinople avait envoyé à Alger un jeune homme du nom de Charkan Ibrahim, pour y prendre les rênes du gouvernement. Celui-ci ayant été surpris par la maladie, pendant la traversée, on fut obligé de le descendre à Collo, où il ne tarda pas à expirer, vers le commencement de l'an 1124, qui répond à l'an 1708 de l'ère chrétienne.

Le commandant Leroux, dont les connaissances en archéologie égalent le zèle à rechercher toutes les traces de l'antiquité, a lu sur le linteau d'une porte contiguë à la grande mosquée de Collo, le mot NEPTVNO qui, sans doute, faisait partie d'une dédicace à Neptune.

— Un des objets les plus rares que possède Constantine est une de ces masses de pierre dont les gymnastes romains se servaient comme de balanciers pour sauter. Il y en avait aussi en plomb.

On les appelait *haltères*, du mot grec *allomai*, qui signifie bondir, sauter ; c'est-à-dire instruments avec lesquels on prend son élan. L'haltère que nous avons vu à Constantine pèse 6 kilogrammes ; il est en pierre et porte une ouverture oblongue par laquelle on introduisait quatre doigts, le pouce servant à retenir l'espèce de poignée que forme la découpure de la masse. Il n'existe point d'haltères dans les musées de l'Europe, si nos renseignements sont exacts. Un vase d'Egine représente un athlète sautant à l'aide d'haltères, qu'il tient dans chaque main.

(*Africain*, 28 janvier 1859).

Bougie. — M. L. Féraud, interprète militaire à Constantine, adresse au Musée d'Alger un fragment d'épitaphe trouvé à Bougie, au-dessus de la kouba de Sidi Mohammed el-Mokrani. On y remarque des caractères arabes dits coufiques, fouillés profondément dans le plâtre sur un fond ornementé qui présente lui-même un assez grand relief; les creux étaient peints en rouge.

El-Milia. — M. L. Féraud, interprète de l'armée, vient d'envoyer au Musée d'Alger deux médailles moyen bronze trouvées par lui à *El-Milia*, vallée de l'Oued el-Kebir, localité qu'il a décrite dans ce volume, p. 201. L'une est de Gordien III (238-244 de J.-C.) et présente, au revers : L'empereur en habit militaire, debout, tenant une lance et un globe; avec cette légende : P. M. TR. P. V. COS. II. P.P., grand pontife, investi du tribunat pour la 5e fois, deux fois consul, père de la patrie. Ces indications fixent à l'année 243 l'époque où fut frappée cette médaille. Le 2e moyen bronze est de Marcia Otacilia Severa, femme de Philippe-l'Ancien (244-249 de J.-C.), assassin de Gordien III. Au revers est la Concorde assise, avec cette légende : CONCORDIA AVGG., concorde des Augustes (le père et le fils, Philippe-l'Ancien et Philippe-le-Jeune). Ces deux pièces sont classées parmi les revers rares. — V. *De la Rareté*, etc., par Mionnet, t. 1er, p. 401 et 412.

Koudiat Ati. — M. L. Féraud a envoyé, en même temps que les médailles précédentes, un petit bronze trouvé à Koudiat Ati, aux portes de Constantine. C'est le type bien connu qui présente au droit une tête féminine avec cette légende : VRBS ROMA, la ville de Rome; et au revers, au-dessous de deux astres, la louve allaitant Remus et Romulus, avec ces lettres à l'exergue : R. O.

Cap Sigli. — Nous apprenons que M. le capitaine Adler, chef du Bureau arabe de Bougie, a exploré récemment la partie du littoral de la Grande Kabilie qui correspond à ce cap et qu'il y a trouvé les restes d'un établissement antique de quelque importance. Si nous sommes bien informé, aucun document épigraphique ne s'est présenté à ses observations.

Victoire en bronze trouvée a Constantine. — La lithographie Guende, de Constantine, vient de publier le dessin fait par M. L. Féraud d'une Victoire en bronze, haute de 0m23, trouvée sous le sol de la Casba, le 15 juin 1858, et offerte au Musée de la ville par MM. Breton et Ribot, colonels du Génie.

Pour tous les articles non signés de la Chronique,

Le Président,

A. BERBRUGGER

ERRATA

Dans la lettre de M. Ilanoteau, insérée au n° précédent, pages 236 et 237, deux membres de phrase omis par le typographe dénaturent le sens des passages suivants.

1° A la ligne 14 de ladite lettre, p. 236, entre les mots *montagne* et *par*, il faut rétablir ce qui suit

« Cette plate-forme — qui peut avoir 15 mètres de longueur — » a été fermée du côté de la montagne. »

2° A la ligne 14 de la page 237, entre les mots *Tiri* et *peut être* rétablissez les mots suivants qui ont été omis

« Ils n'attribuent aucune signification au mot Tiri. »

3e Année. N° 17. Juin 1859.

Revue africaine

LES INSCRIPTIONS ARABES

DE TLEMCEN.

VII.

EL-MANSOURA

Les ruines imposantes d'El-Mansoura, à deux kilomètres ouest de Tlemcen, rappellent un des épisodes les plus mémorables de l'histoire de cette ancienne capitale. Avant de les décrire et d'entretenir le lecteur des inscriptions que nous y avons recueillies, nous essaierons de retracer la suite des événements au milieu desquels cette cité s'improvisa, grandit et tomba.

Vers le milieu du VIIe siècle de l'hégire, le vaste empire élevé des deux côtés de la Méditerranée, par les Almohades, croule de toutes parts. En Afrique, trois dynasties rivales se partagent ses débris et se taillent chacune un royaume dans ses dépouilles. Les Beni-Merin, maîtres de Fez, Maroc et Mekinès, fondent un empire marocain; les Abdelouadites se rendent souverains indépendants de Tlemcen et du Maghreb central; les Beni Hafs font de Tunis le siége d'une royauté qui reconnaît pour vassales les principautés de Bougie et de Constantine. Les deux premières de ces dynasties rentrent seules dans le cadre du sujet qui nous occupe.

Elles étaient issues toutes deux d'une même souche, la grande tribu berbère des Zenata; mais, malgré cette communauté d'origine, elles étaient divisées, depuis un temps immémorial, par une rivalité profonde, qui se traduisait, en maintes rencontres, par des

conflits sanglants. Longtemps les forces furent à peu près égales de part et d'autre, et les succès partagés; mais le jour où les émirs merinides se virent maîtres de toutes les places fortes du Maghreb el-Aksa, et où leur armée se recruta des débris de celle des Almohades, ils commencèrent à opposer à leurs rivaux des forces supérieures. Dès lors, la fortune sembla les favoriser davantage, et les efforts d'habileté et d'audace, déployés dans ces luttes incessantes par les Abdelouadites, furent rarement heureux. Yar'moracen ben Zeiyan, le vaillant émir de Tlemcen, subit trois rudes échecs, dans trois rencontres successives avec son fier ennemi, Abou Youçof Yak'oub ibn Abd el-H'ak. La sanglante défaite de Kharzoura, en 679 (1280-81) acheva de briser son orgueil. Il comprit qu'il n'était plus de taille à lutter contre *ce lion terrible*, comme l'appelle l'historien Ibn-Khaldoun, et qu'il fallait faire ployer son propre génie devant celui de ce guerrier, *dont les résolutions étaient inébranlables*. Il s'avoua vaincu. Appelant son fils Othman auprès de lui, à son lit de mort, il lui adressa ces paroles : « Ne te flatte pas » de pouvoir lutter contre les Beni Merin. Ne sors jamais en rase » campagne pour leur livrer bataille, mais tiens-toi à l'abri de tes » remparts, s'ils viennent t'attaquer. »

Pénétré de la sagesse de ces conseils, Othman, aussitôt qu'il fut parvenu au pouvoir, se hâta de conclure la paix avec Abou Youçof. Celui-ci mourut peu de temps après, laissant les rênes de l'empire merinide à son fils Abou Yak'oub. (Hég. 684 — J.-C. 1285-86.)

Cinq années s'écoulèrent sans qu'aucun dissentiment nouveau vint troubler cette alliance. Mais au commencement de 689, un intrigant qui avait suscité une révolte à Fez, s'étant réfugié à Tlemcen pour se soustraire au châtiment qui l'attendait dans son pays, l'émir merinide demanda son extradition. Othman la refusa, manquant ainsi à la foi jurée. La guerre s'en suivit. Abou Y'acoub fond sur le territoire ennemi, ravage les récoltes sur son passage, et s'avance à marche forcée jusque sous les murs de Tlemcen, à l'abri desquels Othman s'était prudemment retiré. L'émir merinide ne se sentant pas assez fort pour tenter un assaut, regagna la frontière, après avoir détruit le château fort d'Imama et quelques autres postes fortifiés qui défendaient les abords de la ville abdelouadite. Othman, désormais peu confiant en ses seules ressources, négocie un traité d'alliance avec le sultan d'Espagne Ibn-el-Amer ; des promesses et des présents s'échangent par ambassadeurs, entre les deux

princes. Presque en même temps, des embarras suscités à l'émir merinide dans les principautés qui tiennent encore pour lui de l'autre côté du détroit, le forcent à quitter précipitamment le Maghreb. Tlemcen respire. Cinq nouvelles années de paix permettent au souverain abdelouadite de reculer les limites de son royaume vers l'Est, de se ménager, pour les éventualités à venir, la coopération des grandes tribus, et d'agrandir les moyens de défense de sa capitale. Cette politique n'est que trop tôt justifiée par les événements. En 695 (1295-76), l'infatigable Abou Yak'oub, qui a rétabli ses affaires en Espagne, reparaît de nouveau, plein de ressentiment contre son rival. Il pénètre sur son territoire, s'empare d'Oujda, dont il fait raser les fortifications; puis, il atteint Nedroma, et tient cette place assiégée pendant quarante jours ; mais, désespérant de la réduire, il revient à Fez. L'année suivante, il se remet en campagne, marche droit sur Tlemcen, et rencontre presque sous les murs de cette place, l'armée abdelouadite, qu'il met en déroute. L'émir Othman se réfugie à l'abri de ses remparts, et tient bon, pendant plusieurs jours de siége. Abou Yak'oub manquant de vivres, n'ayant pas de points d'appui suffisants dans le pays, et n'entrevoyant guère la possibilité d'amener la place à composition, lève son camp et repasse la frontière. Mais en Djoumada 697 (avril 1298), il reparaît devant Tlemcen avec des forces supérieures. Selon l'énergique expression d'Ibn-Khaldoun, *il entoure la ville avec son armée, ainsi que le Halo entoure la lune* : il fait usage d'une puissante machine de guerre, que les Arabes appelaient *K'our ez Ziar*, sorte d'arbalète à claveçon, dont l'effet sur l'ennemi ne répond pas à son attente. Après sept mois d'inutiles efforts, les assiégés opposant toujours une résistance acharnée, il abandonne ses positions et ajourne ses projets de vengeance. Toutefois, cette campagne n'est pas sans résultats ; Tlemcen a beaucoup souffert ; la possession d'Oujda, de Nedroma et de quelques autres points importants du territoire abdelouadite, est désormais assurée, et l'émir merinide y laisse garnison.

Enfin, au commencement du printemps de l'année 698 (mars 1299), Abou Yak'oub quitte Fez à la tête d'une armée nombreuse et avec des approvisionnements considérables, résolu à frapper un coup décisif. Ici commence une lutte pleine d'émouvantes péripéties, lutte qui rappelle les temps antiques, et fait songer aux héros d'Homère. Cinq siècles et demi et trente générations ont passé, sans que le souvenir s'en soit effacé de la mémoire des Tlemcéniens.

Le 2 chaban (6 mai 1299), l'armée mérinide est en vue de Tlemcen. Le sultan Abou Y'akoub prend position dans la grande plaine qui avoisine la ville, du côté de l'ouest. L'émir Othman et les guerriers Abdelouadites se renferment dans l'intérieur de la place, à l'abri de ses remparts réputés imprenables. L'expérience des guerres précédentes a convaincu Abou Y'akoub de l'impossibilité d'emporter la ville d'assaut; ce qu'il va tenter maintenant, c'est de la réduire par la famine. Il entreprend donc un blocus en règle. Il fait entourer la place d'un mur de circonvallation, bordé d'un fossé très profond; un châtiment sévère est réservé à quiconque essaiera de faire passer des vivres aux assiégés, et afin de mieux découvrir l'approche des convois, des vedettes sont postées sur toutes les hauteurs voisines. *Un esprit, un être invisible*, dit Ibn-Khaldoun, *aurait eu de la peine à pénétrer dans la ville*.

En même temps, le sultan jette les fondements d'une grande cité à l'endroit même où il avait établi son camp. Cette *nouvelle Tlemcen* est destinée à écraser sa rivale. Après avoir pris ces diverses dispositions, Abou Yak'oub fait rayonner des détachements de son armée dans toutes les directions. Tallout, Honeïne, Oran, Mostaganem se soumettent à son autorité, sans presque avoir opposé de résistance; les grandes tribus des Toudjin et des Maghraoua, si remuantes et si fières de leur indépendance, le reconnaissent pour suzerain. Entraînées par cet exemple, les villes les plus importantes du Maghreb central, Tenès, Cherchel, Medea et Miliana accueillent ses lieutenants et se proclament vassales de l'empire mérinide. Alger, qui avait hésité un instant, fait aussi acte de soumission.

Enfin, en moins de deux années, l'émir de Tlemcen, toujours bloqué dans sa capitale, a perdu toutes ses places fortes, et le sultan marocain commence à recueillir les fruits de son habile tactique. La *ville neuve* qu'il a fondée, prend un accroissement prodigieux. Voici dans quels termes en parle l'historien que nous avons déjà cité:

« A l'endroit où l'armée avait dressé ses tentes, s'éleva un palais » pour la résidence du souverain. Ce vaste emplacement fut entouré » d'une muraille, et se remplit de grandes maisons, de vastes édifices, » de palais magnifiques et de jardins traversés par des ruisseaux. » Ce fut en l'an 702 (1302-3) que le sultan fit bâtir l'enceinte de » murs, et qu'il forma ainsi une ville admirable, tant par son éten- » due et sa nombreuse population, que par l'activité de son com- » merce et la solidité de ses fortifications. Elle renfermait des bains

» des caravansérails et un hôpital, ainsi qu'une mosquée où l'on » célébrait la prière du vendredi, et dont le minaret était d'une » hauteur extraordinaire. Cette ville reçut, de son fondateur, le » nom d'*El Mansoura*, c'est-à-dire *la victorieuse*. De jour en jour, » elle vit sa prospérité augmenter, ses marchés regorger de den- » rées et de négociants venus de tous les pays; aussi prit-elle » bientôt le premier rang parmi les villes du Maghreb. »

La renommée des exploits d'Abou Yak'oub s'étend au loin. Les princes Hafsides de Tunis recherchent son alliance; le souverain d'Egypte lui envoie des ambassadeurs chargés de magnifiques présents. Il lui vient même une députation de la Mecque; les chérifs, maîtres de la ville sainte, lui demandent son amitié et se mettent sous sa protection royale.

Tandis que le sultan Mérinide poursuivait le cours de ses succès au-dehors, il n'en continuait pas avec moins de persévérance et d'activité le blocus de Tlemcen. L'état de la place allait chaque jour en empirant. Les assiégés faisaient des sorties rarement heureuses; les Catapultes (*El-Medjanik*) lançaient sur les remparts et les maisons de la ville d'énormes boulets de pierre qui y portaient la ruine; les épidémies et la disette achevaient de désoler la capitale abdelouadite. L'émir Othman, réputé parmi les plus braves, mourut en 703 (1303-4), la cinquième année du siége. Abou Zeïyan-Mohammed, son fils aîné, fut proclamé son successeur.

Le jour même de l'élévation au pouvoir du nouveau sultan, raconte Ibn-Khaldoun, « les Beni Abd el-Ouad firent une sortie contre l'ennemi, selon leur habitude quotidienne; ils se battirent » avec une telle bravoure, que l'on aurait supposé Othman encore vivant. Abou-Yak'oub apprit dans son camp la nouvelle de » la mort d'Othman et il en fut péniblement affecté; mais il éprouva » surtout un vif étonnement en voyant les Beni Abd el-Ouad se » battre avec autant d'ardeur qu'auparavant. »

Cependant, de jour en jour, la population assiégée était réduite aux plus dures extrémités. On en vint, dit encore le même historien, à manger les cadavres des chats, des rats, et même, assure-t-on de la chair humaine. On arracha les toitures des maisons pour se procurer du bois à brûler. Les vivres, devenus d'une rareté excessive, atteignaient un prix énorme. Ainsi, un chat ou un chien se vendait un mithcal et demi d'or (15 francs), un rat ou un serpent valait dix dirhems (5 francs), *et encore* ajoute naïvement le chroniqueur, *ne s'en procurait-on pas facilement*.

Yah'ya-Ibn-Khaldoun, frère du célèbre auteur de l'histoire des Berbers, rapporte que cent vingt mille personnes périrent pendant la durée du blocus. Jean-Léon l'Africain, qui entre également dans de grands détails sur ce siége mémorable, dépeint la consternation des assiégés réduits au désespoir par la famine, et qui viennent en foule faire entendre *leurs lamentations* sous les murs du Mechouar. Le sultan les fait introduire auprès de lui et leur dit « qu'il exposerait volontiers sa propre chair à rassasier un chacun, s'il pensait qu'elle fût suffisante à réprimer cette mortelle famine, estimant que ce serait encore bien peu, à comparaison de leur approuvée et par lui bien sondée fidélité à son endroit. Il n'eut pas plutôt mis fin à ses paroles, qu'à l'heure même il leur fit voir quelles étaient les viandes appareillées pour son souper, qui furent reconnues pour chair de cheval cuite avec de l'orge et feuilles d'oranger, tellement que la souffrette du Roi fut jugée beaucoup plus grande et urgente que celle de la plus infime et mécanique de la cité (1). »

Dans cette situation critique, la place ne pouvait plus tenir longtemps, malgré le courage héroïque de ses défenseurs qui, puisant une force suprême dans le désespoir, multipliaient leurs sorties contre les assiégeants. Ils y faisaient des prodiges de valeur. L'auteur de l'ouvrage intitulé *Dorer-el-R'horer*, cité par Mohammed-et-Tenessi, dit :

« J'ai vu moi-même les guerriers tlemcéniens marcher intrépidement contre les cavaliers ennemis, les mettre en pleine déroute et leur rendre impossible le retour au combat, ce qui a excité en moi la plus grande admiration pour leur bravoure, »

Mais le nombre de ces preux allait chaque jour diminuant, et il était réduit à mille vers la fin du siége.

Le blocus durait depuis huit ans et trois mois, sans interruption, lorsqu'un matin, le Sultan Abou-Zeiyan fit appeler l'intendant de sa maison. Il lui demanda combien il restait de blé dans les magasins du palais. Sur la réponse de cet officier, qui déclara qu'il n'en restait plus qu'une quantité à peine suffisante pour deux jours, le Sultan lui recommanda le secret, et alla s'enfermer dans une chambre de son palais, Il y réfléchissait tristement à cette situation désespérée, lorsque son frère, Abou-H'ammou-Mouça, vint le

(1) J. Leonis Africani de totius Africæ descriptione libri novem. *Traduction française* par Jean Temporal, in-folio, Lyon. 1556.

rejoindre, Le Sultan lui confia alors la mauvaise nouvelle qu'il venait d'apprendre. « La douleur qu'ils en ressentirent tous les deux, dit l'historien, fut si grande, qu'ils restèrent assis pendant un temps sans pouvoir proférer une parole. »

En ce même moment, une esclave parut. Elle venait de la part des dames de la famille royale, qui faisaient dire au Sultan, qu'étant sur le point de tomber au pouvoir de l'ennemi, elles le suppliaient *de ménager en elles son propre honneur et de les envoyer lui-même à la mort, afin de leur épargner la honte de la captivité.*

« En entendant ce message, Abou-H'ammou fut très-ému et se tourna vers son frère en disant : Elles ont bien raison, et il ne faut pas les faire attendre. Abou-Zeiyan lui répondit : Mon cher Mouça, attendons encore trois jours; peut-être qu'après tant de malheurs, Dieu pourvoira à notre délivrance. Ce terme passé, ne me demande pas de conseil au sujet de ces femmes; mais fais-les égorger par les juifs et par les chrétiens: tu viendras ensuite me trouver et nous ferons une sortie à la tête de nos gens; nous combattrons jusqu'à la mort, et Dieu aura accompli sa volonté. Abou-Hamou se fâcha et ne voulut entendre parler d'aucun délai. Par Dieu, s'écria-t-il en se levant, tu vas attendre et les laisser déshonorer ainsi que nous! Il sortit alors tout en colère, et le Sultan Abou-Zeyan fondit en larmes (1). »

Le jour même où cette scène pathétique s'était passée dans l'intérieur du palais, un événement inattendu vint mettre un terme aux maux sous le poids desquels Tlemcen était sur le point de succomber. Le Sultan Merinide est assassiné sous sa tente par un de ses esclaves. La nouvelle en est apportée à l'Emir abdelouadite par un messager d'Abou-Thabet, petit-fils d'Abou-Yak'oub et son successeur désigné. Ce prince fait savoir en même temps au Sultant de Tlemcen, qu'il rencontre un compétiteur au pouvoir dans la personne de son oncle Abou-Salem, qui vient de se faire proclamer à El-Mansoura ; il annonce qu'il est décidé à le combattre à outrance pour faire prévaloir ses droits ; dans ce but, il réclame l'assistance d'Abou-Zeiyan, lui demandant un asile en cas de revers, et lui promettant de lever le siége et de décamper avec l'armée merinide s'il parvenait à se faire reconnaître pour souverain. Le Sultan de Tlemcen s'empresse d'acquiescer à ces propositions.

1 Ibn-Khaldoun *Hist. des Berb.*, t. 3, p. 379.

Abou-Thabet est vainqueur, et, fidèle à sa parole, il fait cesser le blocus et conclut un traité de paix avec Abou Zeiyan.

« Ce fut ainsi, dit Ibn-Khaldoun, que Dieu vint délivrer la famille de Yar'moracen, les Beni Abd el-Ouad et les habitants de Tlemcen. On les eût pris pour des morts ressuscités de leurs tombeaux. Afin de rappeler le souvenir de cet événement, ils firent inscrire sur leur monnaie cette légende :

» *Combien est proche le secours de Dieu* ! »

ما أقربَ فرجَ الله

Le nouveau Sultan merinide, rappelé précipitamment dans le Maghreb pour y réprimer un soulèvement, se hâta de repasser la frontière avec toute son armée. Au moment de quitter El-Mansoura, il chargea un de ses visirs de présider à l'évacuation de cette place qui renfermait, outre une nombreuse population, quantité de magasins remplis d'approvisionnements et un matériel de guerre considérable. Les habitants partirent successivement, classe par classe, et en se retirant lui-même, le visir laissa la place tout-à-fait vide. Abou-Thabet acheva de remplir ses engagements envers son nouvel allié, le Sultan de Tlemcen, en lui rendant toutes les villes du Maghreb central, ainsi que les pays des Toudjin et des Maghraoua.

Ces événements se passaient dans le courant de dou-l'kâda 706 (mai 1307).

Tlemcen voit sept années de paix succéder aux sept années de guerre qui l'ont si rudement éprouvée. Les Abdelouadites se maintiennent vis-à-vis des Merinides sur le pied d'alliés fidèles jusqu'en 714 (1314-15). A cette époque, le sultan Marocain est Abou-Saïd ; Abou-H'ammou-Mouça Ier, successeur d'Abou-Zeiyan, règne à Tlemcen. Abou-H'ammou, commettant la même faute politique que son père Othman, et au risque de s'exposer aux mêmes représailles, mécontente son allié, en donnant asile dans sa capitale à un chef de révoltés dont le Sultan merinide réclame vainement l'extradition. Abou-Saïd, pour tirer vengeance de cette perfidie, fait une incursion sur le territoire de Tlemcen, assiége inutilement Oujda, dévaste les campagnes et se replie précipitamment sur le Maghreb. De graves embarras à l'intérieur de son empire le forcent de faire son ressentiment et de temporiser avec sa vengeance. Ce n'est seulement que quinze ans plus tard, en 730 (1329-30), que ce même prince reprend ses vues sur Tlemcen. Dans le but d'écraser plus sûrement son ennemi, il conclut un traité d'alliance offensive et défensive avec le sultan Hafside, de Tunis, qui avait lui-même certains griefs contre l'Emir des Beni Abd el-Ouad. Mais Abou-Said meurt cette même année, sans avoir pu tenter l'entreprise. Son fils et successeur, Abou-l'Hacen-Ali, hérite à la fois de sa puissance royale et de ses projets. Toutefois, comme il veut frapper au cœur la souveraineté abdelouadite, et ne l'attaquer qu'à coup sûr, il temporise pendant cinq années et dispose ainsi lentement les préparatifs d'une formidable expédition, qui devait rappeler celle de son aïeul Abou-Yak'oub.

Vers la fin de l'an 735 (août 1335), Abou-'l-H'acen, le *Sultan Noir* des récits populaires, ouvre résolument la campagne (1) ; Oujda, la première, tombe sous ses coups ; il prend Nédroma d'assaut et en fait passer la garnison par les armes ; puis il marche sur Tlemcen, prend position à El-Mansoura et commence aussitôt l'investissement de la place.

L'Emir des Beni Abd el-Ouad est Abou Tachfin Ier, fils et successeur d'Abou-H'ammou. C'est un guerrier plein de rudesse et d'une bravoure sauvage ; il se prépare à une vigoureuse résistance. Abou-'l-H'acen, après avoir complètement cerné la ville et coupé toutes ses communications avec le dehors, détache ses meilleurs officiers, à la tête de fortes colonnes, pour parcourir, dans un rayon étendu, les contrées soumises à la domination abdelouadite. Cette tactique a un plein succès. Dans l'espace de quelques mois, les Toudjin, les Maghraoua, Oran, Ténès, Alger, Miliana et tous les points principaux du Maghreb central sont amenés à composition et reconnaissent la suzeraineté du Sultan merinide.

Cependant, le siége continue sans interruption. Abou-'l-H'acen *est semblable au lion qui guette sa proie ;* il ne laisse pas se passer un jour sans inquiéter l'ennemi. Il gagne du terrain et se rapproche de plus en plus de la place assiégée ; alors il fait construire des tours assez élevées pour dominer les remparts de la ville, et du haut de ces édifices, il la foudroie avec ses catapultes. La situation des assiégés empire ; ils tentent une sortie qui leur est

(1) *Sol'an-'l-Ekh'al*. La couleur de son teint lui avait, sans doute, valu ce surnom. Abou-'l-Hacen était mulâtre. Son père, Othman, l'avait eu d'une négresse appelée El-Amber.

fatale ; les plus braves de leurs guerriers y tombent mortellement frappés.

Abou-'l-Hacen, exalté par ce succès, serre la place de plus près ; assiégés et assiégeants, pleins d'une égale ardeur, en viennent à se mesurer, face à face, à l'arme blanche. Abou-'l-Hacen n'hésite plus ; il ordonne l'assaut de plusieurs côtés à la fois, et, au bout de quelques heures, les efforts surhumains des défenseurs de la place venant se briser contre l'élan irrésistible des guerriers merinides, Tlemcen, enlevée de vive force, tombe au pouvoir d'Abou-'l-Hacen.

Ce grave événement se consommait le 27 de Ramadan 737 (1er mai 1337).

Le Sultan, à la tête de son armée, fait une entrée triomphale dans la capitale vaincue ; il n'y pénètre que sur des cadavres. Il se dirige vers le Méchouar, où devait se jouer la dernière scène de ce drame héroïque.

Abou-Tachfin, entouré d'une poignée de braves demeurés fidèles à sa mauvaise fortune, attend le vainqueur de pied-ferme, à la porte de sa citadelle. Ecrasé par le nombre, il succombe et ses malheureux compagnons avec lui. Leurs têtes, tranchées par le sabre, sont promenées, sanglants trophées, à travers la ville. La soldatesque met les maisons au pillage ; la confusion est générale ; les habitants consternés cherchent à fuir : mais la plupart tombent étouffés dans la foule ou écrasés sous les pieds des chevaux.

« Le passage qui donnait entrée dans la ville du côté du Cou-
» chant, et qui avait une porte à chacune de ses extrémités
» (*Bab-el-Guechchout*), s'emplit de cadavres à un tel point, qu'à
» peine pouvait-on passer sous la voûte. »

Abou-'l-Hacen, cœur généreux autant que brave, cédant non moins à son propre mouvement qu'aux supplications des deux Muftis de la ville, ordonne la cessation du pillage et met un terme aux violences exercées sur les habitants.

Ce second siége de Tlemcen avait duré vingt mois (1).

(1) Indépendamment de l'ouvrage d'Ibn Khaldoun, où les faits abondent, nous avons consulté, pour l'histoire des deux siéges de Tlemcen, Mohammed-et-Tenessi, *Hist. des Beni Zeiyan*, trad. Bargès, 1868 ; — J. Léon l'Africain, *De totius Africæ descriptione, libri novem*, trad. de Jean Temporal, 1556 ; — Marmol Carvajal, *La descripcion general de Affrica*, trad. de Perlot d'Ablancourt, 1667 ; —

Abou 'l-H'acen, à qui sa brillante conquête fit décerner le titre de *El-Mansour B'Illah, le victorieux par la grâce de Dieu*, s'occupa immédiatement d'organiser le pays que la prise de Tlemcen venait de faire tomber en son pouvoir. Il fit preuve, en cette circonstance, d'une intelligence très-déliée et d'une haute habileté politique. Mais nous ne prétendons pas pousser plus loin le récit d'événements qui deviendraient étrangers à notre sujet. Il nous suffira d'ajouter que la souveraineté de Tlemcen et du Maghreb central demeura vingt-deux années, sauf une courte interruption, inféodée à la dynastie merinide, de 1337 à 1359 de notre ère. Abou-'l-Hacen et son successeur Abou Einan Farès dotèrent Tlemcen de monuments remarquables et de fondations importantes, dont nous aurons occasion d'entretenir le lecteur dans la suite de ce travail.

Hâtons-nous de revenir à El-Mansoura. Cette ville improvisée au matin d'une bataille, était sortie de terre comme par enchantement, et tout d'une pièce, pour ainsi dire. Une seule nuit, suivant la tradition arabe, avait suffi au maître du Maghreb pour la bâtir *avec l'aide des génies*. Elle s'éleva, avec une incroyable rapidité, à un haut degré de prospérité et de splendeur, sous l'impulsion énergique et puissante du sultan Abou Yak'oub.

Devenue la résidence de ce souverain, qui y avait transporté sa cour, elle put, un instant, éclipser Fez et offrir toutes les ressources, tout le luxe même d'une grande capitale. Lors de l'évacuation, qui eut lieu après la mort de son fondateur et à la suite des événements que nous avons racontés, le sultan merinide Abou Thabet stipula, dans son traité avec l'émir de Tlemcen, que la *ville neuve* (car ce nom était également passé en usage), serait respectée et qu'il ne serait porté aucune atteinte aux monuments qui la décoraient. Cette clause fut observée durant quelques années, et tant que la bonne intelligence continua de régner entre les deux voisins. Mais aussitôt que leur alliance fut rompue, El Mansoura eut, à son tour, un siége à subir, celui des démolisseurs. Son enceinte fut en partie démantelée par ordre des émirs Abdelouadites, et ses monuments, à l'exception de la grande mosquée, furent tous plus ou moins endommagés Abou 'l-H'acen, lors du second blocus, s'occupa de relever El-Mansoura ; il en acheva la restauration, dès qu'il se vit maître de Tlemcen, et s'y fit même construire un palais

J.-B. Grammaye, *Africæ illustratæ libri decem*, 1622 ; — Cardonne, *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne sous la domination des Arabes*, 1765 ;

qui devint sa résidence favorite. Mais lorsque les Beni Zeiyan eurent reconquis la capitale de leurs ancêtres, El Mansoura fut frappée d'un arrêt de destruction, cette fois sans appel, car les sultans du Maghreb ne devaient plus songer à la relever.

Elles furent donc l'ouvrage des hommes, non moins que celui du temps, ces ruines qui nous étonnent encore aujourd'hui par leur grandeur. Elles sont disséminées sur une superficie de cent et un hectares, qu'entoure une enceinte de murs crénelés bâtis en blocs de pisé, dont la solidité égale celle du ciment romain. Cette enceinte affecte à peu près la forme d'un trapèze, et elle offre un développement périmétrique de quatre mille quatre-vingt-quinze mètres. Elle était percée de quatre portes orientées aux quatre points cardinaux. La muraille a une épaisseur d'un mètre et demi; sa hauteur, de sa base au faîte des créneaux, atteint environ douze mètres. Elle est bordée, dans tout son pourtour intérieur, d'une plate-forme qui permettait aux archers d'opérer librement leurs manœuvres. La surface des parois était recouverte d'un solide enduit à la chaux, que le temps n'a pas fait entièrement disparaître. Les deux côtés Sud et Est de ce rempart gigantesque sont les plus endommagés ; ils présentent, toutefois, des vestiges suffisants pour qu'on puisse suivre l'ancien tracé et reconstruire, par la pensée, la partie qui n'est plus. Le côté Nord a beaucoup moins souffert des ravages du temps ; il est encore à moitié debout. Quant au côté Ouest, il est demeuré à peu près intact. Des tours bastionnées, à créneaux, se reliant à la muraille, et distantes entre elles de trente-cinq à quarante mètres, complétaient, dans l'ordre des usages militaires du temps, le système défensif de la place.

Dans l'intérieur de l'enceinte, des pans de murs à demi-écroulés ou gisant sur le sol, marquent les endroits où s'élevaient des constructions importantes. Un canal en pisé, qui alimentait les fontaines et les réservoirs publics, est encore bien conservé; nos colons l'ont, en partie, utilisé pour l'irrigation de leurs terres. On remarque aussi un pont voûté, large de 40 mètres, et bâti en briques, jeté sur le ravin qui coupe la route, près de la porte orientale.

Mais, parmi tous ces débris cinq fois séculaires, l'attention se porte, par une préférence bien justifiée, sur les ruines monumentales qui couvrent un petit mamelon hérissé de roches calcaires, et confinant presque à l'enceinte, non loin de la porte qui s'ouvre au couchant. Un minaret d'une structure hardie, domine ma-

jestueusement ces ruines. Là, s'élevait une mosquée, bâtie dans des proportions grandioses. Sa carcasse de pisé encore debout forme un rectangle de cent mètres sur soixante de côté, mesurant, par conséquent, cinq mille six cents mètres de superficie. Elle est orientée du Nord-Ouest au Sud-Est. Ses murs, qui n'ont pas moins d'un mètre et demi d'épaisseur, étaient percés de treize portes. On dirait que le sultan Merinide, le jour où il conçut le projet de ce superbe édifice, eut le dessein d'humilier l'orgueil du sultan de Tlemcen, qui prétendait posséder, dans la grande mosquée de sa capitale, un monument unique et jusqu'alors sans rival. Il y réussit ; ces vastes débris l'attestent. Aujourd'hui encore, comme il y six siècles, les deux minarets se regardent et semblent se défier de loin Celui d'El Mansoura, bien qu'il ne soit plus que l'ombre de lui-même, n'en est pas moins digne d'être admiré comme un chef-d'œuvre, où toutes les élégances raffinées du style arabe ont été prodiguées. Il peut être comparé à la fameuse *Giralda*, de Séville. L'art sarrazin de la belle époque y brille de son éclat le plus original le plus vif, le plus saisissant. Ce minaret, tel que nous le voyons aujourd'hui, a environ quarante mètres d'élévation ; mais il pouvait en avoir quarante-cinq dans l'origine. Le temps, qui est sans pitié, l'a découronné. Il est bâti en moëllons légers de pierre siliceuse, et mesure à sa base neuf mètres et demi de large sur dix mètres de profondeur Trois de ses faces seulement sont restées debout. Celle qui est tournée vers le Midi, a été détruite, et avec elles ont été emportés les degrés intérieurs qui conduisaient à la plate-forme. Les indigènes, comme on sait, sont amis du merveilleux ; leur imagination ne se plie pas volontiers à l'explication simple et brutale d'un fait. La légende aime le surnaturel ; c'est sa vie à elle et sa poésie. Aussi, la tradition suivante, qui a cours à Tlemcen, où elle ne rencontre pas un seul incrédule, ne surprendra certainement personne. — Le soir, à la veillée, les vieillards à barbe blanche racontent à leurs petits enfants que, lorsque *le Sultan noir* voulut édifier le minaret d'El Mansoura, il fut faible et aveugle au point de céder aux suggestions de *Satan le Lapidé*. Car, comme il avait grande hâte d'achever son œuvre, il partagea le travail entre des ouvriers musulmans et des ouvriers chrétiens. Bonté divine ! la construction d'un saint édifice confiée aux bras des infidèles ! quelle monstrueuse impiété ! Certes, le châtiment n'était pas loin. Il était donc écrit que la partie du monument élevée par

les mains des vrais croyants braverait les siècles, comme pour rendre un éclatant témoignage de leur foi, mais aussi que la partie construite par les ouvriers mécréants devait tomber d'elle-même, pour venger le sacrilège. Elle est tombée, en effet, ce qui était écrit est arrivé ; le doigt de Dieu est là ! — Voilà par quel miracle nous sommes privés aujourd'hui de la satisfaction d'admirer le monument d'El Mansoura dans son intégrité et sa beauté premières.

Le lecteur, qui n'a pas plus que nous la foi robuste et naïve des musulmans de Tlemcen, absoudra cependant la légende, parce qu'elle a un bon côté. Elle confirme, en effet, une donnée historique intéressante, à savoir que les sultans Mérinides avaient à leur solde une légion étrangère, composée d'Européens, soldats, ouvriers et artistes. C'était un luxe royal. Les émirs de Tlemcen pratiquaient le même système. Ils recrutaient ainsi, principalement dans les provinces espagnoles, des hommes intelligents, actifs, aventureux, qu'ils savaient utiliser dans les travaux de la paix, non moins que dans ceux de la guerre.

Mais cette digression nous entraîne bien loin de Mansoura. Revenons à son minaret, et tenons-nous en à la prosaïque version d'Ibn-Khaldoun, qui dit positivement que ce monument eut le sort de tous les autres édifices publics de cette ville, après son évacuation définitive, c'est-à-dire qu'il fut compris dans l'arrêt de destruction prononcé par les princes Abdelouadites. Si même une chose doit nous étonner, c'est qu'il n'ait pas disparu tout entier, et qu'il en subsiste encore d'aussi beaux restes. C'est une merveille, en effet, que cette tour à demi ruinée, mais qui conserve encore, sur trois de ses faces, un cachet de prestigieuse splendeur ! Ses trois étages de fenêtres doubles, dont les entablements reposent sur des colonnes de marbre onyx ; ses panneaux sculptés et revêtus de mosaïques ; ses guirlandes d'arabesques aux formes originales, capricieuses, inattendues ; ses rosaces, ses moulures, et mille autres détails d'ornementation, dont les architectes arabes ont eu seuls le secret, forment un ensemble ravissant, qui confond l'imagination de l'artiste. Un crayon consommé peut reproduire ces délicatesses infinies, que la plume est impuissante à analyser (1).

(1) On doit à M. Moulin une vue photographiée des ruines de Mansoura, qui n'est pas sans mérite (V. *l'Algérie photographiée*, 1857.) — Un amateur distingué, M. de Clérambault, receveur de l'enregistrement et des domaines à Tlemcen, a dessiné, avec un goût exquis et une remarquable sûreté de crayon, le minaret et les restes de la mosquée, pris sous leurs aspects les plus saisissants. La publication de l'album de M. de Clérambault, si riche en dessins originaux et variés, serait un véritable service rendu à l'art. Mais la modestie de l'auteur égale son talent

Par une dérogation, dont nous ne connaissons pas d'autre exemple, à la règle constamment suivie par les architectes musulmans dans l'orientation des minarets, celui d'El Mansoura s'élève au milieu de la façade Nord de la Mosquée, dans l'axe même du Meh'rab. Il est, en outre, percé d'une porte monumentale, qui servait de principale entrée, et par laquelle on pénétrait, en suivant un passage voûté, long de dix mètres, dans une galerie donnant sur la cour intérieure, si ce n'est dans la cour elle-même. Cette porte est une arcade à plein cintre, mesurant deux mètres et demi d'ouverture. Elle est ornée à profusion d'arabesques émaillées de mosaïques, et couronnée par un balcon ou encorbellement richement refouillé, auquel des consoles finement évidées et des colonnettes de marbre servent d'élégants supports. Dans l'encadrement de cette porte, si curieuse à étudier, est sculptée une inscription en caractères andalous, qui, bien qu'ils soient d'une dimension de quinze à vingt centimètres, présentent une grande difficulté de lecture, tant ils se trouvent enchevêtrés dans un dédale de lignes droites et courbes, de rosaces, de losanges à travers lesquels l'œil se fatigue à en suivre la trace. Voici, cependant, cette inscription, telle que nous sommes parvenu à la déchiffrer avec le secours intelligent de notre devoué khodja Si-Hammou ben Rostan, un des musulmans les plus instruits et les plus éclairés de Tlemcen :

الحمد لله رب العالمين والعاقبة للمتقين امر ببناء هذا الجامع
المبارك ، امير المسلمين المجاهد في سبيل رب العالمين
المقدس المرحوم ابو يعقوب يوسف بن عبد الحق رحمه الله

TRADUCTION.

« Louanges à Dieu, maître de l'univers ! la vie à venir est à ceux qui le craignent. — Celui qui ordonna la construction de cette mosquée bénie fut l'Emir des musulmans, le combattant

dans la voie du Maître des mondes, le Saint défunt Abou-Yacoub-Youçof ben Abd el-H'ak. Que Dieu l'ait en sa miséricorde ! »

Cette inscription peut se passer de commentaires. Nous ferons remarquer seulement que, puisque le sultan Abou-Yak'oub y est qualifié de *défunt (El-Merh'oum)*, elle ne dut être gravée sur le monument qu'à l'époque du second siége, et plus probablement après l'occupation de Tlemcen par la dynastie merinide.

Des fouilles ont été pratiquées à différentes reprises, depuis plusieurs années, dans l'enceinte de la mosquée. Elles ont eu pour résultat la découverte d'un assez grand nombre de fûts de colonnes, de socles et de chapiteaux en marbre onyx. Les fûts mesurent un mètre et demi de circonférence. Les chapiteaux se distinguent par l'originalité de leurs ornements. On ne saurait les classer dans aucun des ordres connus; la dénomination d'*ordre sarrazin*, si elle pouvait être adoptée, serait propre, mieux que toute autre, à caractériser ce genre *composé*, qui s'éloigne de toutes les traditions reçues. Plusieurs de ces chapiteaux sont déposés au Musée de Tlemcen. Celui d'Alger en possède un bien conservé, que Tlemcen lui a donné, et l'on en voit un autre, qui a également la même origine, à l'Exposition permanente des produits de l'Algérie et des colonies, à Paris.

Après les belles ruines de la mosquée, celles qui méritent le plus d'attirer notre attention, se trouvent situées au point culminant de la vieille ville merinide, dans l'intérieur et à l'extrémité orientale du petit village français de Mansoura. Un vaste espace entouré de murs, une tour à demi écroulée, un bassin et d'autres vestiges signalent l'emplacement d'un édifice qui devait avoir une importance considérable. Nous recherchions par la pensée quel avait pu être ce monument, dont les débris gisent aujourd'hui dans la poussière, lorsqu'une précieuse découverte, faite il y a quelques années, vint nous mettre sur la voie.

Le propriétaire d'une habitation au village de Mansoura, M. Jalteau, maire de Tlemcen, ayant fait creuser des fondations dans un terrain voisin de ces ruines, découvrit, à environ deux mètres de profondeur au-dessous du sol, un chapiteau en marbre onyx, d'un travail exquis. Il en a fait don au musée de la commune.

Ce chapiteau, admirablement conservé, est un petit chef-

d'œuvre de gracieuse originalité, qui plaît autant par l'élégance de la coupe que par le fini des proportions. Une ornementation polychrôme, que l'on retrouve dans presque tous les monuments arabes de cette époque, en rehaussait la sculpture. Le temps ne l'a pas entièrement effacée. Il mesure 98 centimètres de circonférence à sa base; sa hauteur est de 15 centimètres. Dans le turban dessiné au-dessous du tailloir, est gravée une inscription en caractères andalous, que nous avons lue ainsi :

* الحمد لله رب العالمين والعاقبة للمتقين امـــــر ببنـاء هذه
الدّار السّعيدة دار الفتح عبد الله عَلى امير المسلمين ابن * مولانا
امير المسلمين ابى سعيد بن يعقوب بن عبد الحق فكملت *
سنة خمس واربعين وسبع ماية عرفنا الله خيرهـــــــــا

TRADUCTION.

« Louanges à Dieu, Maître de l'univers! La vie à venir est à ceux qui le craignent. — La construction de cette demeure fortunée, palais de la Victoire, a été ordonnée par le serviteur de Dieu Ali, Emir des Musulmans, fils de notre maître l'Emir des Musulmans Abou-Saïd, fils de Yak'oub, fils d'Abd el-H'ak.— Elle a été achevée en l'année sept cent quarante-cinq (745). — Dieu nous fasse connaître ce que cette année renferme de bien! »

La date de 745 de l'hégire correspond partie à 1344 et partie à 1345 de notre ère. Le conquérant de Tlemcen, Sultan Ali, que nous connaissons mieux sous son surnom d'Abou-'l-H'acen, jouissait alors, dans le calme de la paix, de toute la plénitude de la puissance et de la gloire.

L'inscription que nous venons de rapporter indiquait aussi clairement l'origine du chapiteau ; et l'endroit où ce chapiteau avait été découvert, à proximité des ruines, ne pouvait nous laisser aucun doute sur l'identité de celle-ci. Ces débris imposants marquaient certainement la place où avait dû s'élever le palais de l'Emir merinide. Fort de cette donnée, nous avons fait pratiquer, dans le courant de décembre 1858, des fouilles dans la partie du terrain où nous pouvions espérer retrouver le plus sûrement des vestiges de la demeure royale. Des tranchées pa-

rallèles ont été ouvertes sous la direction de l'inspecteur principal des bâtiments civils et conduites jusqu'à trois mètres de profondeur.

Ce travail n'a pas été sans résultat : des socles et des fûts de colonnes en marbre onyx, des carrelages émaillés et surtout une quantité considérable de débris de mosaïques ont été découverts.

Malheureusement, le crédit alloué pour cette opération était insuffisant et ne nous a pas permis de la pousser plus loin. Nous formons le vœu, dans l'intérêt de l'histoire et de l'art, que ces recherches puissent être continuées.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que des vestiges les plus remarquables, qui rappellent la domination passagère des Merinides, dans l'enceinte même d'El-Mansoura. Mais il subsiste encore, en dehors de cette enceinte, de curieux et importants débris, souvenirs saisissants des deux sièges de Tlemcen.

Nous engageons l'explorateur, curieux de ce passé, à s'arrêter un instant devant la porte qui a conservé le nom de *Bab el-Khemis* (porte de l'Armée, suivant la tradition locale), qui est située à 500 mètres environ en avant et à l'Est d'El-Mansoura. C'est un petit monument de structure ogivale, bâti en briques rouges, dans un style pur et correct. Il a environ dix mètres de haut sur quatre mètres de profondeur; son ouverture est large de quatre mètres et demi.

Selon la conjecture la plus probable, cette porte s'ouvrait dans le mur de circonvallation que les Merinides, ainsi que nous l'avons constaté plus haut, avaient construit pour l'investissement de la place assiégée. Ce mur avait un développement considérable. En prenant *Bal el-Khemis* pour point de départ, on peut encore en suivre la trace sur tout le parcours de son périmètre, jalonné de débris. Du côté du Sud, il allait se relier à mi-côte de la montagne, à un ouvrage crénelé dont les quatre murs sont encore à moitié debout, et qui est désigné par les Indigènes sous le nom de *Bordj el-Mouṣalla* Cette enceinte avancée de la ville merinide avait son pendant dans la fortification élevée par les assiégés à environ quatre cents mètres de leurs remparts Il subsiste de beaux restes de ce travail, et il est aisé d'apprécier son importance. Le rayon compris entre ces deux murailles servait de champ-clos aux combattants. C'est dans cet espace circonscrit que guerriers merinides et guerriers abdelouadites escar-

mouchaient, chaque jour, avec une égale valeur et des chances diverses. Le *Bordj el-Menar* et le *Bordj ez-Zaouïa*, deux tours crénelées, placées comme en observation sur le plateau qui domine Tlemcen au Sud, remontent à la même époque et méritent également une mention. Ces deux fortins se rattachaient, sans aucun doute, à ce système de postes échelonnés sur les hauteurs dont parle Ibn-Khaldoun, et qui servaient à surveiller les abords de la place assiégée aussi bien qu'à épier les manœuvres de l'ennemi. La porte *Bab el-Guechchout*, qui vit l'entrée triomphale d'Abou-'l-Hacen et la fuite désespérée des vaincus, est encore debout; mais on n'en verra bientôt plus de traces, car elle paraît destinée à disparaître, par suite des nouveaux travaux de fortifications qu'exécute notre Génie militaire.

Nous recommanderons enfin, comme objets pouvant intéresser la curiosité, à plusieurs égards, ces énormes boulets de pierre, précieux échantillons des engins de destruction que l'art militaire employait au XIIIe siècle. Ces boulets, que l'on retrouve épars en grand nombre dans les rues et dans les maisons de Tlemcen, sont appelés par les Indigènes *h'adjer el-mendjelik*, par corruption d'*el-medjanik* (pierres de catapultes). Il y en a qui mesurent jusqu'à un mètre et demi et deux mètres de circonférence et qui pèsent 130 kilogrammes. Nous en avons recueilli plusieurs, qui sont aujourd'hui au Musée de Tlemcen.

Peut-être ce qui précède a suffi pour montrer à quel point El Mansoura est riche de débris intéressants, riche en souvenirs précieux pour l'histoire d'une époque à jamais mémorable dans les annales algériennes. Nous ne connaissons pas, sur toute l'étendue du sol africain, de *ruines arabes* ou *berbères*, comme on voudra les appeler, qui aient cette importance. Mais le dernier mot n'est pas dit sur la cité Merinide du XIIIe siècle. Il reste à y faire bien des découvertes : un vaste champ demeure encore ouvert aux investigations de l'archéologue. Il convient que les fouilles soient continuées et poussées plus avant, là où elles ont été déjà commencées avec succès ; il ne convient pas moins d'en entreprendre de nouvelles, partout où des vestiges, faciles d'ailleurs à reconnaître, signalent l'ancienne existence d'édifices d'une certaine importance. Le minaret mérite d'être classé au nombre des monuments historiques, et réclame, à ce titre, des soins particuliers de conservation. La ville de Tlemcen, indépendamment de tant d'autres monuments curieux qu'elle renferme, possède donc un véritable trésor

à ses portes. C'est une bonne fortune qui lui est échue, un bonheur unique que ses administrateurs municipaux ne peuvent manquer d'apprécier. La commune de Tlemcen, nous n'en doutons pas, est disposée à faire tous les sacrifices compatibles avec l'état de ses ressources, pour enrichir et compléter sa collection de monuments arabes, destinée à devenir la première de l'Algérie. N'est-il pas permis d'espérer que le gouvernement, qui attache un si grand prix aux recherches de nature à profiter à l'art et à la science, viendrait, au besoin, en aide à la municipalité? S. A. I. le prince Napoléon écrivait naguère : « Je m'intéresse par-» ticulièrement aux études qui ont pour objet de reconstituer » l'histoire du passé de notre colonie, et je désire que mon admi-» nistration contribue à leur progrès. » (1)

De tels encouragements ont une portée inappréciable. Les études archéologiques comptent aujourd'hui de nombreux adeptes en Algérie, où elles tendent, chaque jour, à se vulgariser davantage. Les amis de cette science ont foi dans les paroles du prince et sont complètement rassurés sur le sort des ruines historiques d'El Mansoura.

CH. BROSSELARD.

(*La suite au prochain numéro.*)

(1) Circulaire de S. A. I., en date du 31 décembre 1858, relative aux recherches archéologiques à exécuter en Algérie. — Bulletin officiel du ministère de l'Algérie et des colonies, n° 19, pag 259.

NOTICE

SUR LES RECHERCHES D'EAU POTABLE

DANS LE SUD DE LA PROVINCE D'ALGER,

Par M. VILLE, ingénieur des Mines.

Sur l'invitation de M. le général Yusuf, commandant la division d'Alger, nous avons recherché les chances de réussite que présente l'exécution des puits artésiens dans le Sud de la province d'Alger, entre Médéa et Djelfa, pendant une tournée qui a duré quarante-un jours, depuis le 20 avril jusqu'au 30 mai 1858.

Nous avons étudié d'une manière spéciale :

1° Les terrains compris du N. au S., entre Médéa et le rocher de sel du Djebel Sahari ;

2° Les hauts plateaux qui vont du N.-E. au S.-O., entre la province de Constantine et celle d'Oran, et sont limités, au S., par le Djebel Sahari.

Nous avons complété ces études nouvelles par celles que nous avions faites à la fin de 1855, pendant notre voyage d'Alger à Laghouat, et nous avons pu dresser ainsi la carte géologique des terrains que nous avions pour but d'explorer.

Nous avons rédigé, à la suite de notre mission, un rapport en date du 8 septembre 1858, que nous avons adressé à M. le général Yusuf, avec une carte géologique à l'appui, présentant le réseau des puits artésiens que nous proposons d'exécuter. Nous allons donner ici un court résumé de ce travail.

Dans le terrain que nous avons parcouru, nous avons reconnu l'existence des terrains stratifiés qui suivent :

1° Terrain crétacé ;
2° Terrain nummulitique ;
3° Terrain tertiaire moyen ;
4° Terrain quaternaire ;
5° Terrain alluvien

Nous avons fait successivement la description géologique de chaque terrain en marchant de l'E. à l'O., et nous attachant d'une ma-

nière spéciale à l'étude des sources et des nappes aquifères qu'il pouvait contenir. Ces sources et ces nappes sont alimentées par les eaux de pluies qui tombent à la surface du sol, s'enfoncent à des profondeurs plus ou moins considérables à travers les roches perméables, et sont arrêtées par les roches ou couches imperméables à la surface desquelles elles glissent. On comprend, dès-lors, que la recherche des nappes d'eaux souterraines est intimement liée à l'étude géologique des terrains.

Terrain crétacé compris entre Médéa et Boghar. — Le terrain crétacé compris entre Médéa et Boghar se compose principalement de couches de marnes argileuses grises, au milieu desquelles sont disséminées, de loin en loin, des couches de calcaire gris compacte et de grès qui passent au quartzite. La pente des couches y est souvent très-forte et s'élève parfois à 90°; elle varie fréquemment d'une manière brusque. La recherche des eaux par des puits artésiens ne paraît pas y offrir de grandes chances de succès. Les sources naturelles y sont rares et peu abondantes. On pourrait s'y procurer des sources artificielles au moyen de puits ordinaires et de galeries souterraines qui se dirigeraient sous les thalwegs à pans rapides. Comme en hiver il tombe beaucoup de pluie et de neige dans cette région, les traveaux de mines y donneront indubitablement de l'eau.

Terrains crétacés situés au Sud de Boghar. — Les terrains crétacés qui se trouvent au Sud de Boghar, entre Aïn-Ousséra et Laghouat, constituaient primitivement un massif unique de 160 kilom. de largeur moyenne dirigé du N.-E. au S.-O., entre les provinces d'Oran et de Constantine. A la suite des diverses révolutions géologiques qu'il a subies, il a été divisé en plusieurs systèmes de chaînes de montagnes affectant à peu près la même direction du N.-E. au S.-O. et séparées les unes des autres par des terrains plats, formés de terrain quaternaire. Dans notre travail, nous avons décrit trois chaînes principales :

La première, située au N., s'étend d'El-Meriche, à l'E., jusqu'au Djebel Goudjila, à l'O.; elle est presqu'entièrement déboisée.

La deuxième, située au centre, s'étend depuis le Djebel Teberguin, à l'E., jusqu'au Djebel Meksem, à l'O. La partie orientale comprise entre le col de Guelt-es-Settel et le Djebel Teberguin est très-boisée en essences de bois résineux, pins et genévriers. Les Arabes y fabriquent du goudron.

La troisième, située au S., comprend le versant N. du massif central de Djelfa. Elle est également très-boisée en essences de bois résineux.

Les caractères minéralogiques sont les mêmes dans ces trois bandes. Les roches dominantes se composent de calcaires compactes gris ou jaunes, de dolomies grises, saccharoïdes, à éclat nacré, et de grès quartzeux grisâtres. Les dolomies grises s'y montrent avec beaucoup de continuité, tandis qu'elles manquent complètement dans le terrain crétacé situé au N. de Boghar.

Les marnes schisteuses, soit grises soit violacées, existent aussi dans les terrains crétacés du S. Elles forment des couches minces, intercalées entre les divers bancs de grès, calcaire et dolomie. On les trouve en masses considérables dans les fonds de ravins, à la partie inférieure des chaînes, sous des épaisseurs plus ou moins fortes de dolomies et de calcaires. Elles ne donnent pas leur cachet au pays, à l'inverse de ce qui arrive dans le terrain crétacé du Tell.

Les couches du terrain crétacé du S. présentent de grandes ondulations qui sont très-favorables à la production de nappes d'eaux souterraines, à cause de la présence des couches inférieures de marnes. La pente des couches est en général assez faible, il est rare qu'elle dépasse 45°. La moyenne de toutes les pentes observées est de 18°.

Nous avons proposé de creuser cinq puits artésiens dans le terrain crétacé :

1° Sur l'oued Bettin, à 13 kil. S. du Ksar Zerguin,
2° id. à 10 kil. N. id. id.;
3° A Raïan Rharbi, à 22 kil. S.-E. du caravansérail de Guelt-es-Settel, au milieu de la plaine comprise entre les deux Zahrez;
4° Dans la plaine qui est en amont d'Aïn Chemmara, à 25 kil. S.-E. du caravansérail d'Aïn Oussera;
5° Sur le cours supérieur de l'oued Melah, dans la plaine qui est en amont de Guetfa.

Ces puits traverseront d'abord le terrain quaternaire et y rencontreront peut-être aussi des eaux jaillissantes. Ils pourront atteindre en tout une profondeur maximum de 3 à 400 mètres, que nos moyens actuels d'action nous permettent d'aborder.

Ce qui se passe au milieu des assises crétacées des Beni Mzab, au S. de Laghouat, donne lieu d'espérer que les cinq puits artésiens

que nous avons proposé d'exécuter ci-dessus, donneront de l'eau ascendante jusqu'à une certaine hauteur au dessus du fond du puits, sinon jusqu'au jour.

Les couchées crétacées du pays des Beni Mzab plongent d'une manière insensible vers le S. Elles forment un plateau également incliné au S. et découpé par des ravins profondément encaissés, qui montrent sur leurs berges les tranches parallèles de couches principalement dolomitiques. D'après M. le docteur Marès, qui a traversé le pays des Beni Mzab, en venant de Tougourt, les Mzabites creusent, dans le lit des ravins qui sont à sec, des puits d'une profondeur variable et qui atteignent parfois 60 à 80 mètres au milieu des couches crétacées. Lorsqu'ils sont arrivés à une nappe aquifère, l'eau remonte dans le puits à une hauteur variable de 40 à 50 mètres; ce sont de véritables nappes ascendantes; et, comme les terrains crétacés que nous avons plus spécialement en vue présentent les mêmes allures et la même composition minéralogique que ceux des Beni Mzab, on peut admettre également qu'on y trouvera des nappes ascendantes et même jaillissantes à la surface du sol. C'est, du reste, ce qui est confirmé par les magnifiques sources d'Aïn Djerob, Aïn Zerguin, Aïn Keddara, Aïn Fritizza, Aïn Taguin, Aïn Chellala, Aïn Gueterfa, Aïn el-Hammam du Zahrez Chergui, Aïn Malah, Aïn Hadjta, Aïn Hadjera, etc., etc.

Les sources sont très abondantes :

1° Dans le massif crétacé compris entre l'oued Oueurg à l'O. et l'oued Bettin, à l'E.;

2° Dans la chaîne crétacée comprise entre le Djebel Teberguin, à l'E., et le caravansérail de Guelt-es-Settel, à l'O.;

3° Dans le massif central de Djelfa, d'où s'écoulent l'oued Malah et l'oued Hadjta.

Le volume total des eaux proprement dites que nous avons cubées dans la deuxième quinzaine de mai 1858, après un hiver très-sec, est de 375 litres par seconde, indépendamment des cours de l'oued Malah et de l'oued Hadjta, dont le débit peut s'élever à 1,060 litres par seconde.

La plus importante de toutes les sources est l'Aïn Zerguin, dont le débit est de 200 litres par seconde au sortir du roc; c'est une véritable rivière à la température de 19°

Le massif crétacé de Djelfa est très-remarquable par l'énorme volume des eaux qui en descendent. Ce volume est en rapport avec

l'élévation et l'étendue des chaînes de montagnes qui le composent. Ainsi, la chaîne du Djebel Senelba, auprès de Djelfa, s'élève à 1,500 mètres environ au-dessus du niveau de la mer. Les pluies y sont fréquentes en hiver et la neige n'y est pas rare. C'est ce qui explique l'abondance des sources de l'oued Djelfa, qui prend plus bas le nom d'oued Malah, en passant auprès du rocher de sel.

Le Djebel Amour, qui est très-élevé, est aussi très-riche en belles sources et les ksours y sont très-nombreux.

De ce qui précède, on peut conclure que l'eau ne manque pas dans les terrains crétacés du Sud, soit à l'état de sources courant à la surface du sol, soit à l'état de nappes souterraines. Celles-ci peuvent être recherchées au moyen de puits artésiens, et nous avons indiqué plus haut les points où ils offrent le plus de chances de succès. Quant aux sources, elles se perdent en général dans les plaines quaternaires, à peu de distance de leur origine. Il n'y a d'exception que pour les cours d'eau les plus importants, tel que l'oued Malah et l'oued Hadjia.

Les eaux courantes des terrains crétacés sont, en général, de bonne qualité, et l'on pourrait en tirer un meilleur parti que ne le font aujourd'hui les Arabes, qui se contentent de quelques cultures de céréales. Les ksars ruinés d'Aïn Djeddid, d'Aïn Relal, Taguin, Zerguin, Chellala, montrent qu'autrefois des populations sédentaires vivaient auprès des têtes des sources principales et se livraient sans doute à des cultures plus variées que celles d'aujourd'hui. Quelques bouquets d'arbres fruitiers, restes d'anciens jardins, le démontreraient au besoin. Il n'est pas douteux que des populations européennes pourraient se grouper auprès des sources principales, Aïn Relal, Aïn Djeddid, Aïn Frittizza, Aïn Zerguin, Aïn Taguin.

Des barrages pour l'aménagement des eaux de surface, des sondages pour créer des sources artificielles jaillissantes, un système de puits ordinaires et de galeries souterraines pour créer des réservoirs d'eau plus ou moins considérables, tels sont les travaux qui permettront de multiplier les cultures dans le Sud et d'asseoir d'une manière fixe les populations sur le sol. C'est, du reste, ce que l'administration a déjà commencé : elle a fait exécuter les barrages de l'oued Hadjia, de l'oued Malah, de l'oued Ben Alia. Des puits ordinaires ont été creusés en plusieurs points; ils pourraient être multipliés à volonté, au débouché de tous les ravins qui pénètrent du terrain crétacé dans les plaines quaternai

res. On ne doit pas craindre de les pousser jusqu'à une assez grande profondeur. L'eau est un objet de première nécessité pour lequel on doit faire de grands sacrifices pécuniaires, afin de rendre habitable le pays qui nous occupe. On ne doit pas perdre de vue que les puits des terrains crétacés ne donneront ordinairement de l'eau que lorsqu'ils auront atteint une couche inférieure de marne.

Il reste encore à exécuter les quelques sondages que nous avons proposés ci-dessus.

Terrain nummulitique. — Le terrain nummulitique antépyrénéen couvre, dans le Sud, une surface de 200 kilomètres carrés environ. Il forme une bande étroite dirigée du N.-O. au S.-E. et qui se divise en deux massifs principaux : l'un d'eux fait partie intégrante du Tel; l'autre, qui est le plus important, commence à Birin, à 50 kil. S.-E. de Boghar, et se poursuit jusqu'au pied du Djebel Touïla, dans la région des steppes; il comprend une partie accidentée qui constitue le petit système montagneux de Birin, et une partie plate qui s'étend horizontalement de Birin au pied du Djebel Touïla.

Quatre groupes de puits se trouvent à la sortie des gorges du massif de Birin, dans le terrain nummulitique. L'un des puits alimente une fontaine artificielle, au moyen d'une conduite souterraine. C'est l'ouvrage du Génie militaire; il sert à alimenter le troupeau que M. le Maréchal Randon a créé à Birin pour l'amélioration des bêtes ovines et caprines. Entre ce puits au S. et le puits du Kef el-Birin, au N., il y a une ondulation des couches en forme de cuvette, qui renferme sans doute une petite nappe aquifère douée d'une force ascensionnelle.

Un puits artésien, de 60 à 80 mètres de profondeur, y donnerait peut-être de l'eau jaillissante à la surface du sol.

Le plateau nummulitique compris entre Birin et le Djebel Touïla se compose de couches de calcaire plongeant de 45° au N. N.-O. Il présente des dépressions alignées de l'Om à l'Em, versant les eaux de pluies dans la plaine quaternaire de l'oued El-Makloufi et contenant des redirs dans les fonds argilo-sableux. Ces redirs sont de petites dépressions ou cuvettes naturelles dans lesquelles les eaux de pluies s'accumulent et se conservent plus ou moins longtemps. Souvent, ce sont les seules ressources des steppes, et l'on comprend qu'elles manquent fréquemment aux voyageurs.

Il nous paraît possible de construire, à peu de frais, des redirs qui emmagasineraient une plus grande quantité d'eau et la conserveraient plus longtemps. Il suffirait d'approfondir les redirs existant déjà, de manière que la lame d'eau pût atteindre un mètre et plus de hauteur, sur une largeur qui ne dépasserait pas deux mètres. Si l'on pouvait en même temps planter des arbres tout autour et les préserver de la dent des bestiaux, on diminuerait ainsi l'évaporation. Mais cette mesure sera bien difficile à mettre en pratique, à cause des habitudes dévastatrices des troupeaux arabes.

La paroi intérieure des redirs devrait être enduite d'un mortier hydraulique pour empêcher les pertes par infiltration.

Les puits ordinaires que l'on creuserait sur le plateau donneraient aussi de l'eau à la surface des couches marneuses, et l'on augmenterait ensuite le volume de l'eau, si c'était nécessaire, en creusant des galeries de niveau à la séparation des marnes et des calcaires encaissants.

Terrain tertiaire moyen du Tel. — Le terrain tertiaire moyen présente deux massifs principaux : l'un, au N., se continue de Médéa à Miliana et entoure la partie orientale de la plaine du Chélif; l'autre, au S., forme une bande de plus de 20 kil. de large, sur le versant S. du Tel. Il y a encore quelques affleurements bien restreints de terrain tertiaire moyen, au pied du revers N. du Djebel Sahari.

Terrain tertiaire moyen du massif Nord. — Le terrain tertiaire moyen du massif nord se compose, à la base, d'une assise peu épaisse de poudingue; au milieu, d'une grande assise argileuse contenant quelques bancs de grès; au sommet d'une assise de 50 à 60 mètres de puissance formée de grès quartzeux jaunâtre, très-faiblement égrainable et absorbant aisément les eaux pluviales. Celles-ci sont arrêtées en grande partie par l'assise argileuse moyenne, forment, à la surface de cette dernière, des nappes souterraines et produisent des sources nombreuses et abondantes, lorsque la zône de contact des deux assises de grès et de marnes est mise à découvert par les entailles des ravins. Les points d'émergence des sources sont en rapport avec le sens de la pente des couches, et généralement les eaux se montrent au jour, par suite d'un trajet oblique sur la ligne de plus grande pente des couches.

Les couches tertiaires ont subi des inflexions à courbes largement ondulées, très favorables, par suite de la composition minéralogique des roches, à l'existence de nappes souterraines douées d'une force ascensionnelle.

Les puits artésiens ont des chances de succès dans la partie orientale de la plaine du Chelif. — En étudiant ces inflexions, nous avons reconnu que les puits artésiens avaient des chances de succès dans la partie orientale de la plaine du Chelif.

Nous avons proposé d'exécuter le premier puits dans le coude formé par le Chelif, entre l'oued Guergour et le marabout de Sidi Bou-Zerga. Il est difficile d'apprécier avec quelque exactitude la profondeur totale de ce puits. S'il ne rencontre des nappes jaillissantes que dans l'assise moyenne des marnes, il pourra atteindre 2 à 300 mètres; aussi ne devrait-il être commencé qu'avec de puissants moyens d'action. Du reste, il pourrait rencontrer aussi des eaux jaillissantes dans le terrain quaternaire, à peu de distance de la surface.

Il est facile de barrer le Chelif et l'oued Harben auprès des ruines d'Amoura. — Il serait facile de barrer le Chelif et l'oued Harben, auprès des ruines romaines d'Amoura, où l'on a projeté un centre de population européenne. C'est là que doit aboutir le chemin de fer qui passe de la plaine de la Mitidja dans la vallée du Chelif.

Dans notre rapport du 8 septembre 1858, nous avons donné des détails sur la composition géologique du Djebel Nador, du Djebel Amamria, du Djebel Ouamri et du massif des Oulad Guerib. Nous avons décrit les sources principales de ces massifs et notamment celles du Djebel Nador, alimentant les centres de population de Médéa, Lodi et Damiette. Nous avons montré qu'il était possible d'augmenter de beaucoup le volume des eaux courantes de la chaîne du Nador, et nous avons indiqué le système de travaux à exécuter pour chaque source.

Terrain tertiaire moyen de la lisière méridionale du Tel. — Le terrain tertiaire moyen qui forme la lisière méridionale du Tel, n'a été exploré par nous que sur 120 kilomètres de longueur, entre le Djebel Naga, à l'E., et le Djebel Echeaou, à l'O. Il s'étend bien au delà de ces limites; il a une profondeur moyenne de 20 kil. du N. au S. Il se compose d'une série de couches épaisses de marnes

grises et gypseuses, et de grès quartzeux, tantôt jaunâtres, tantôt blancs. Il renferme un très-grand nombre de sources d'eau potable et de nappes aquifères ascendantes, qui donnent lieu, à la surface du sol, à de nombreuses sources et à de longues traînées de joncs indiquant la présence de l'eau à une faible profondeur. L'inclinaison des couches n'y dépasse pas, en général, 45°; elle varie de manière à former de grandes ondulations très-favorables, par suite de la composition minéralogique du terrain, à la production de nappes souterraines qu'on pourrait amener au jour au moyen de puits artésiens dont la profondeur ne dépasserait probablement pas 300 mètres.

Puits artésiens projetés dans le terrain tertiaire moyen. — Nous avons reconnu que les puits avaient des chances de succès dans les lieux suivants :

1° Sur les bords du Djebel Kharza, au N. du Djebel el-Akhdar;
2° Dans le bassin d'Harmela, sur la rive droite de la rivière de ce nom;
3° Sur la rive droite de l'oued Rharbia, à 3 kil. S S.-E. d'Aïn Berda;
4° Dans la plaine de Besbessi, à 4 kil. O. S.-O. de Guetfa;
5° Dans la plaine de l'oued El-Makloufi, à 56 kil. E. de Birin;
6° Sur les bords de l'oued El-Azit, à 2 kil. N. du poste militaire de Boghar;
7° Dans la plaine du Chelif, au pied du Ksar Boghari;
8° id. id. au pied du djebel Gourin.

L'exécution des puits n°s 3, 4, 5, 7, 8 serait d'une très-grande utilité si elle était couronnée de succès, parce qu'ils permettraient soit d'arroser des cultures de céréales, qui manquent presque toujours lorsque l'hiver n'a pas été pluvieux, soit de fournir de l'eau pour abreuver les immenses troupeaux de moutons et de chameaux qui sont la fortune des nomades du Sud.

Le débit total des sources naturelles que nous avons jaugées dans le terrain tertiaire moyen du Sud, s'élève à 190 lit. 831° par seconde. Elles surgissent la plupart à la séparation des grès et des marnes. Plusieurs d'entre elles émergent par siphonement, d'après le mécanisme des eaux jaillissantes. Nous citerons les sources principales des environs de Médéa, celles de Boghar et celles des nappes aquifères qui affleurent entre Aïn Rharbia et Aïn el-Abiod,

au S. de la maison de commandement d'Aïn Boucif. En ce dernier point, sur une longueur de 4000 mètres environ, il existe une ligne de sources qui est indiquée par une bande presque continue de joncs d'une couleur vert sombre. Ces infiltrations correspondent à plusieurs nappes aquifères parallèles aux strates tertiaires, et qui sont ascendantes. C'est ce que l'on reconnaît parfaitement auprès d'Aïn Kerma.

L'étude géologique de la contrée montre qu'en amont de la ligne d'eau dont il s'agit, il y a une haute chaîne de montagnes passant par Aïn Berda et Aïn Abd el-Kader, dans laquelle les couches tertiaires plongent au S. S.-O. Ces couches forment une grande ondulation avec celles d'Aïn Kerma; il en résulte un excès de pression du N. au S. qui, par suite d'un siphonement, fait remonter au jour les nappes aquifères qui affleurent le long de la corniche d'Aïn Kerma.

Ces faits ont une grande importance, parce qu'ils indiquent la possibilité d'obtenir des eaux jaillissantes dans les ondulations que présentent les couches tertiaires.

Les sources qui émergent à travers les fissures des bancs de grès sont, en général, fraîches, limpides et de bon goût. Les eaux qui coulent ensuite à ciel ouvert à la surface des marnes tertiaires, deviennent louches et prennent un goût saumâtre fort désagréable.

Le débit des sources pourrait être augmenté, pour la plupart d'entre elles, au moyen de travaux de puits et de galeries souterraines dont le système a été indiqué dans le cours de notre rapport du 8 septembre 1858.

Terrain tertiaire moyen des environs du rocher de sel du Djebel Sahari. — Puits artésien projeté à 6 kilomètres N.-O. du rocher de sel. — Le terrain tertiaire moyen forme encore un dépôt circonscrit au pied du revers N. du Djebel Sahari, autour du rocher de sel de Rang el-Melah. Il est traversé par l'oued Malah. En raison de la pente des couches tertiaires, nous pensons qu'un puits artésien offre quelques chances de succès dans la plaine, à 6 kil. N.-O. du rocher de sel. A cause du peu d'étendue du dépôt tertiaire, il est probable que ce puits ne dépasserait pas 100 mètres de profondeur.

Terrain quaternaire et terrain alluvien. — Les vastes plaines qui se déroulent au S. de la province d'Alger, entre le Tell et le Djebel

Sahari, constituent la région des steppes proprement dites. Elles renferment d'immenses pâturages où paissent de nombreux troupeaux de moutons et de chameaux. Elles présentent une physionomie toute particulière, à cause de leur végétation uniforme, qui se compose presque partout de thym dans les dépressions et d'alpha dans les parties plus élevées. De loin en loin, on trouve, dans les daïa (vastes dépressions à fond plat, renfermant parfois une mince lame d'eau pendant l'hiver), des tapis d'une verdure plus éclatante, formés d'herbes fines, au milieu desquelles s'élèvent de magnifiques betoums, qui sont l'essence forestière essentielle aux steppes. Ces bétoums sont parfois associés à des buissons de jujubiers sauvages, qui préservent les jeunes arbres de la dent des troupeaux. Il est vivement à regretter que les Arabes dévastent ces bois de bétoums, dont la reproduction est aujourd'hui presque nulle.

La terre végétale des steppes est, en général, très profonde dans les vallées alluviennes et montre une très-grande fertilité quand on peut l'arroser. Malheureusement, l'eau manque en beaucoup de points, non-seulement pour les cultures, mais même pour abreuver les troupeaux. Aussi, pendant l'été, ces derniers doivent abandonner parfois d'excellents pâturages pour se rapprocher des points où il y a de l'eau. En hiver, celle-ci abonde partout; les redirs se remplissent d'eau de pluie et sont de véritables citernes où l'eau se conserve plus ou moins longtemps, c'est là que vont s'abreuver les troupeaux et les hommes. Mais, à l'approche des chaleurs, l'eau disparaît; les populations se retirent avec elle, et le pays se transforme en une vaste solitude. Ce serait donc un véritable bienfait pour le pays, si l'on pouvait ramener à la surface du sol une portion de l'eau de pluie qui se perd dans les profondeurs. Les observations pluviométriques manquent complètement dans la région qui nous occupe. D'après les renseignements qui nous ont été donnés par diverses personnes, les pluies n'y sont pas rares en hiver. Nous en avons vu tomber de fort abondantes pendant les excursions que nous avons faites dans le Sud. Ces pluies sont absorbées en grande partie par les couches supérieures du terrain quaternaire, et l'absorption est d'autant plus facile que les pentes sont plus faibles. Les eaux qui sont arrêtées en profondeur par les couches imperméables, produisent à leur surface des nappes qui peuvent être douées d'une force ascensionnelle assez grande pour remonter jusqu'au jour.

Le terrain quaternaire a pour caractère dominant de constituer des plateaux plus ou moins étendus. Les couches s'y composent d'alternances de marnes gypseuses, de grès quartzeux plus ou moins friables et de calcaires compactes; elles sont régulières et stratifiées parallèlement au relief extérieur du sol, sur lequel elles ne forment qu'une mince couverture auprès des limites des différents bassins. Quelquefois les grès prennent un grand développement à la surface du sol (Aïn Chemmara, Aïn Oussera, le pourtour du Gourin Mtaa Zahrez), et comme ils sont très-friables, ils donnent lieu, par leur désaggrégation, à des sables fins, siliceux, que les vents enlèvent et transportent au loin. De là, des dunes de sables, parfois mobiles, mais souvent fixées par une végétation ligneuse. L'eau courante ne manque pas dans les vallées quaternaires, seulement elle est localisée en certains endroits et est absorbée, à l'aval, dans les terrains meubles. Le resserrement du terrain quaternaire entre des massifs crétacés paraît avoir favorisé l'émergence des eaux (Aïn Chemmara, Aïn Oussera, Oued Taguin). Les couches de terrains quaternaires laissent émerger de leur sein des sources et des nappes d'eau (Aïn Belbella). D'après l'irrégularité et les allures de ces couches, on peut espérer que les puits artésiens auront des chances de succès à proximité des parties centrales des bassins et sur les bords des vallées principales. Du reste, on en a une preuve convaincante dans certaines sources du bassin des Zahrez.

Sources jaillissantes de Mocta Djedean. — Deux sources d'eau douce jaillissent à 200 mètres environ l'une de l'autre et à 100 mètres de la rive N. du Zahrez R'arbi, dans l'intérieur du lac salé. Le 22 mai 1858, il n'y avait plus d'eau dans le Zahrez et le bouillon des sources était entouré d'une couche de sel compacte de plus de 0m30 d'épaisseur, sur laquelle l'eau douce se répandait. Chacune de ces sources sort du milieu d'un bouquet de roseaux verts indiquant de loin la direction du gué, qui porte en arabe le nom de Mocta Djedean.

Sur la rive N. du lac, en face de ces sources, il y a une série d'infiltrations très-peu abondantes et une ligne de joncs que nous avons suivie sur plus de 3 kil. de longueur.

Sources jaillissantes d'Aïn Hamia. — Sur la rive S. se trouve l'Aïn Hamia, *source jaillissante* d'eau douce, qui se trouve à peu près dans les mêmes conditions que celles de Mocta Djedean.

La carte marque, dans le bassin des Zahrez, d'autres sources en grand nombre et des puits. Plusieurs puits donnent de l'eau douce de bonne qualité, dans les dunes qui sont comprises entre les Zahrez et le revers N. du Djebel Sahari. C'est en petit la répétition de ce qu'on voit, sur une plus grande échelle, au milieu des sables du Souf (oasis du Sahara de la province de Constantine).

Voici la récapitulation des puits artésiens que nous avons proposés dans les différents bassins quaternaires.

PUITS ARTÉSIENS PROJETÉS DANS LE TERRAIN QUATERNAIRE.

I. — *Bassin quaternaire de Guetfa.*

1° Puits à 4 kilom. O. S.-O de Guetfa.

2° Puits dans la plaine de l'oued El-Makloufi, à 36 kil. S.-E. de la bergerie du massif de Birin.

II. — *Bassin quaternaire du haut Chelif et de ses principaux affluents.*

3° Puits de la porte de l'oued Sidi Malek, près de la Daïa Messaouda, à 21 kil. O. de Bir Snoussen (massif de Birin).

4° Puits à 18 kil. O. S.-O. de Bir Snoussen, auprès du point où la vallée, partant de Bir Snoussen, débouche dans le Daïa Firenia.

5° Puits à 6 kil. N.-O. d'Aïn Chemmara, dans la vallée de l'oued Chemmara.

6° Puits dans la plaine qui est en amont d'Aïn Chemmara, à 25 kil. S.-E. du caravansérail d'Aïn Oussera. Ce puits pourra rencontrer aussi des nappes jaillissantes dans le terrain crétacé, ainsi qu'il a été dit plus haut.

7° Puits de l'oued Oussera, à 6 kil. N. du caravansérail de même nom.

8° Puits à 4 kil. N.-E. du confluent du Nahr Ouassel et de l'oued Oueurg.

9° Puits de l'oued Oueurg, auprès de la redoute Marey, en amont de Chabounia.

10° Puits de l'oued Medrem, situé auprès du confluent de cette rivière et de l'oued Sousellem, à 12 kil. O. du confluent de l'oued Medrem et de l'oued Bettin.

11° Puits de l'oued Kosni, à 12 kil. N. N.-O. du Ksar Ben Hammade (douteux).

12° Puits de l'oued Bettin, à 10 kil. N. du Ksar Zerguin. Ce puits pourra rencontrer des sources jaillissantes dans le terrain crétacé, ainsi qu'il a été dit plus haut.

13° Puits de l'oued Bettin, à 13 kil. S. du Ksar Zerguin. Il pourra aussi rencontrer des nappes jaillissantes dans le terrain crétacé, ainsi qu'il a été dit plus haut.

14° Puits de l'oued Beida, à 2 kil. N.-E. du confluent de cette rivière et de l'oued Sakeni.

III. — *Bassin quaternaire des Zahrez.*

15° Puits situé auprès du confluent de l'oued Fesekh, dans l'angle S.-O. du Zahrez Chergui.

16° Puits situé au confluent de l'oued Malah, dans le Zahrez R'arbi.

17° Puits situé dans la vallée de l'oued Kourirèche, à peu de distance du Zahrez R'arbi.

18° Puits situé auprès du confluent de l'oued Hadjia, dans le Zahrez R'arbi.

19° Puits situé à 3 kil. N. N.-E. des sources de Mocta Djedean.

20° Puits situé à 10 kil. S. de Djelfa. Il pourrait rencontrer aussi des nappes jaillissantes dans le terrain crétacé, ainsi qu'il a été dit plus haut.

Cette énumération montre que les points où les puits artésiens présentent des chances de succès sont nombreux dans le terrain quaternaire. Il est difficile d'établir *à priori*, d'une manière certaine, quelle sera la profondeur de ces puits, parce que, nulle part dans la province d'Alger, le terrain quaternaire n'a été entaillé dans toute sa hauteur. La plus grande coupe verticale se trouve à El-Khechem, où elle a atteint 50 mètres.

Dans la province de Constantine, un sondage a été fait récemment dans le bassin quaternaire du Hodna, qui n'est que le prolongement vers l'E. du bassin quaternaire des Zahrez.

Voici comment s'exprime à son égard M. le Général Desvaux, dans un rapport du 4 août 1858 :

« Commencé le 18 mai et suspendu provisoirement le 11 juillet, » à la profondeur de 127 mètres, ce forage qui débite 97 litres » d'eau par minute à 23°3', a traversé successivement trois char- » riages de terrains qui semblent appartenir à des époques diffé- » rentes. Deux nappes ascendantes et sept nappes jaillissantes ont

» été rencontrées. L'eau des deux premières nappes est arrivée » lentement au sol, mais cependant avec assez d'abondance pour » dégager son passage. Les cinq autres, au contraire, ont jailli avec » force, en entraînant une certaine quantité de sable. »

Ce sondage a traversé des couches alternatives de marnes et de sables argileux, et c'est ce qui explique le grand nombre de nappes jaillissantes qu'il a recoupées.

Il est une preuve de plus en faveur des sondages que nous proposons d'exécuter dans les bassins quaternaires de la province d'Alger, et il montre que ces derniers sondages ne dépasseront pas probablement 100 à 120 mètres de profondeur. Les nombreux puits artésiens de l'oasis de Tougourt n'ont, du reste, qu'une profondeur variable de 40 à 100 mètres.

En ce qui concerne les volumes d'eaux que fourniront les sondages des terrains quaternaires de la province d'Alger, ils seront proportionnels, sans nul doute, à la superficie des bassins hydrographiques qui les alimentent. Ils seront comparables, probablement, au débit du sondage du Hodna (province de Constantine) et non pas à ceux du sondage des puits de l'oued Rir', dont le débit s'élève parfois à 66 litres par seconde. (Puits artésien de Sidi Sliman.)

C'est à l'expérience, du reste, à se prononcer à cet égard d'une manière définitive. Aucun puits artésien n'ayant été entrepris jusqu'à ce jour dans le terrain quaternaire de la province d'Alger, nous n'avons pu, dans notre travail, que rechercher les points où l'exécution de ces puits présente le plus de chances de succès. L'administration décidera quels sont les puits dont la réussite importe le plus à la prospérité du pays; et, d'après les résultats qu'on obtiendra dans les premiers forages, on verra jusqu'à quel point il faut exécuter le réseau que nous avons proposé.

En résumé, on voit, par ce qui précède, que les puits artésiens peuvent donner de l'eau jaillissante dans tous les terrains stratifiés du Sud de la province d'Alger, et principalement dans le terrain tertiaire moyen et le terrain quaternaire. Dans ce dernier terrain, la profondeur des sondages ne dépassera pas, probablement, cent mètres. Dans les autres terrains, elle ne dépassera pas, probablement, 3 à 400 mètres, profondeur qu'il est facile d'atteindre avec les moyens dont dispose aujourd'hui l'art du sondeur.

Il n'est pas douteux que la réussite des puits artésiens ne soit un très grand bienfait pour le Sud, parce qu'on aurait alors de

l'eau soit pour abreuver les hommes et les animaux, soit pour cultiver le sol, qui serait d'une grande fertilité, surtout dans les vallées alluviennes découpant le terrain quaternaire. Les conséquences de la réussite des puits artésiens auraient une grande portée au point de vue de la colonisation de la région des steppes. Des plaines considérables qui, le plus souvent, ne sont qu'une désolante solitude, changeraient d'aspect comme par enchantement, dès que l'eau courante pourrait les vivifier. Ce serait un champ de plus ouvert à la colonisation européenne qui, jusqu'à ce jour, s'est, avec juste raison, exclusivement concentrée dans le Tel. Il y a donc un véritable intérêt public à ce que ces essais de sondage soient exécutés dans le Sud de la province d'Alger.

Alger, le 8 septembre 1858.

L'Ingénieur des Mines

L. Ville

ORIGINE DES HABITANTS DE LA KABILIE,

D'APRÈS LA TRADITION LOCALE (1).

La tradition rapporte que les habitants des montagnes de la Kabilie étaient tous originaires d'autres pays, ainsi qu'on va le voir plus loin (2).

Il faut que l'on sache, tout d'abord, qu'avant l'arrivée des Turcs, Alger n'était qu'une bourgade et n'avait pas de gouvernement régulier (3). Lorsque les Turcs s'y furent établis, ils choisirent parmi eux un chef, qui commanda aussi les populations de la bourgade.

L'autorité des Turcs s'étendit progressivement dans la Mitidja, puis, chez les Isser, ensuite à Médéa et Miliana, enfin sur le pays arabe, dont ils soumirent les habitants, et auxquels ils firent supporter beaucoup d'injustices.

Lorsque le bey Mob'ammed devint chef (4), ses soldats se livrèrent à de grands désordres et opprimèrent les Arabes. Ceux-ci, poussés à bout, s'enfuirent alors dans les montagnes, où ils mirent leurs personnes en sûreté. Voyant cela, le bey Mohammed marcha contre eux avec ses colonnes, et les combattit; ils eurent à soutenir contre lui de grandes luttes, dans lesquelles ils montrèrent beaucoup de courage. Les uns furent vaincus, d'autres le repoussèrent. Avec ces derniers, le bey Mohammed fit des arrangements d'après lesquels ils n'auraient rien à payer et pourraient aller, en toute sécurité, où bon leur semblerait.

Nous allons donner maintenant, d'après le dire des anciens du pays, l'origine des habitants des montagnes de la Kabilie.

---

(1) On doit constater, tout d'abord, que M. Meyer, l'auteur de ce travail, n'a fait qu'enregistrer les dires des gens âgés les plus instruits de chaque tribu. Il ne faut donc pas le rendre responsable de ce qui peut, ici, prêter à la critique. — N. de la R.

(2) Cela ne s'accorde guère avec la permanence de certains noms de tribus berbères depuis l'époque romaine jusqu'à nos jours. — N. de la R.

(3) Salem et-Teumi, chef des Arabes Taaleba, établis dans la Mitidja, régnait à Alger au moment de l'arrivée d'A'roudj, le premier chef turc. — N. de la R.

(4) Quel Mohammed, où, quand? Serait-ce le dey Mohammed Ben Osman, à l'avènement duquel les Flissa se révoltent (1767), et sous lequel le nom de cette tribu apparaît pour la première fois dans les annales indigènes? Ebn Khaldoun ne parle pas des Flissa. — N. de la R.

FLISSA.

Les habitants des *Flissa* sont d'origine arabe : les uns viennent des Isser, des Beni Tour, de la Mitidja et des Beni 'Aïcha, d'autres viennent des Beni Dja'ad et des Beni Seliman ; tous se sont réfugiés dans ces montagnes.

Voici d'où vient la dénomination de Flissa :

Le premier homme qui s'est réfugié dans ce pays se nommait *Flissa ;* il s'établit à un endroit nommé *Timlilin,* situé dans la montagne actuellement désignée sous le nom de *Flisset el-Bh'ar* (ou *Flissa de la mer*), parce qu'elle regarde la mer.

Flissa avait quinze enfants et de grandes richesses. Beaucoup de gens émigrèrent et vinrent le rejoindre ; ils se soumirent à lui et le prièrent d'être leur chef. Il accepta, et donna son nom au pays.

Le bey Mohammed marcha contre Flissa, à la tête de son armée, et lui livra bataille. Arrivé à un endroit de la montagne nommé *At-Iacin,* le bey fut battu par Flissa, qui lui tua beaucoup de monde et le poursuivit, l'épée dans les reins, pendant un parcours d'environ sept milles. Rentré à Alger (1), il écrivit à Flissa que sa tribu serait exempte de corvées et ne palerait aucun impôt; c'est pour cela que les Flisset el-Bh'ar n'avaient à fournir aucune des choses exigées ordinairement par le gouvernement.

Quelque temps après cette expédition, le bey Mohammed en fit une contre ceux qui s'étaient réfugiés dans la montagne nommée *Flisset ou-Mellil ;* il se dirigea sur l'endroit nommé *Djebel Mezrit.* Flissa ayant été informé de cette expédition, envoya contre le bey un de ses fils, à la tête de 500 hommes. Lorsque celui-ci arriva à le montagne de Mezrit, les habitants du pays, qui se battaient depuis la veille contre le bey, se mirent sous ses ordres avec empressement, parce qu'il connaissait la manière de faire du bey, contre lequel il avait combattu dans la tribu de son père Flissa ; ils remirent donc toutes leurs affaires entre ses mains, et promirent de lui obéir aveuglément. Alors, libre d'agir comme il l'entendait, le fils de Flissa s'élança contre le bey Mohammed, qu'il mit en pleine déroute et le poursuivit depuis le faîte de la montagne jusqu'à l'Isser.

1) Il paraît résulter de ceci que le bey était un dey. Mais quand régnait-il? — N. de la R.

Après sa défaite, le bey Mohammed, bien qu'il le considérât comme ennemi, écrivit au fils de Flissa que la tribu n'aurait à fournir aucune corvée et ne paierait aucun impôt, de quelque nature qu'il fût.

A la suite de ces faits, le fils de Flissa fut définitivement nommé chef du pays, son jugement droit et son instruction ayant déterminé les habitants du pays à lui abandonner la direction des affaires. Alors, il s'établit dans cette montagne, laissant son père et ses frères à Timlilin.

A partir de son installation, le pays fut nommé *Flisset-ou-Mellil. Flissa,* du nom de son père, sous lequel il fut désigné, et *Ou-Mellil* de Timlilin, nom de l'endroit que le fils de Flissa avait abandonné pour venir se fixer dans ce pays.

On dit que, dans le principe, les deux montagnes de Flissa étaient jumelles, mais il y a bien longtemps de cela.

BENI OUAGUENNOUN.

La montagne occupée par les Beni Ouaguennoun se nommait, jadis, *Mezzana* (1). Le premier qui vint s'y établir se nommait *Guennoun.* Beaucoup de personnes émigrèrent, vinrent le rejoindre, et lui abandonnèrent la direction des affaires. En sa qualité de chef, il donna son nom à la montagne, et les habitants prirent celui de Beni ou-Guennoun, que l'on prononce actuellement *Beni Ouaguennoun.*

Les Beni Ouaguennoun étaient soumis au makhzen turc et lui payaient des impôts, et voici pourquoi :

D'abord, lorsque le bey Mohammed se présenta chez eux, ils le repoussèrent, ce qui l'obligea à leur délivrer des lettres d'exonération semblables à celles dont il a été parlé plus haut. Quelque temps après, *Sid 'Omar ben Brahim,* ancêtre des Cheurfa, vint chez eux : c'était un homme très-versé dans la connaissance de la jurisprudence et de la loi du Coran ; il s'établit à un endroit nommé *Tala Entamlal,* et se livra à l'instruction des enfants.

Un certain jour, qu'il faisait son école, Sid Omar frappa un des élèves pour le punir, et cela, dans l'intérêt de son instruction. Cet enfant s'enfuit tout en pleurs chez son père, qui se mit dans une grande colère, réunit ses frères ; et, tous ensemble, ils allèrent chez le cheikh et le frappèrent. Vivement irrité des mauvais traitements

(1) Ce nom ressemble beaucoup à celui de la montagne d'où vinrent les premiers habitants d'Alger, les Beni Mezar'anna — N. de la R.

qu'il venait de subir, le cheikh s'en plaignit amèrement et leur dit : « O Beni Ouaguennoun, je prie Dieu de susciter contre vous le » makhzen, afin qu'il vous opprime comme vous venez de m'op- » primer. »

Deux mois environ après que Sid 'Omar eut fait cette invocation, le bey Mohammed fit une deuxième expédition contre cette tribu, s'empara du pays, brûla les maisons, coupa quelques têtes, viola les femmes, enfin imposa l'achour, la corvée et autres choses exigées ordinairement par le makhzen.

Dès que le bey fut rentré à Alger, les Beni Ouaguennoun se réunirent autour de Sid 'Omar et lui demandèrent pardon en lui rappelant ses paroles. Il leur dit alors : « Le makhzen ne se retirera pas de chez vous, mais vous n'aurez plus à endurer de grands maux. » Aussitôt qu'ils eurent entendu ces paroles, les Beni Ouaguennoun se révoltèrent, et obligèrent ainsi le bey Mohammed de marcher de nouveau contre eux. Cette fois, le bey fut battu. Malgré sa défaite, il envoya chercher Sid 'Omar, qui se rendit auprès de lui, et lui donna un écrit établissant qu'il ne ferait aucune corvée et ne paierait aucun impôt; en un mot, qu'il serait exempt de toutes les exigences du makhzen. Ce privilége d'exonération était à perpétuité et devait s'étendre sur ses descendants.

Bien qu'ils aient vaincu le bey Mohammed, les Beni Ouaguennoun demeurèrent contribuables, mais seulement d'un impôt annuel d'un demi-réal s'hah' (1 fr. 25 c.) (1) par paire de bœufs. Cet impôt pesa sur eux jusqu'à la prise d'Alger par les Français.

Les Beni Ouaguennoun, édifiés sur le compte de Sid 'Omar, après les faits qui venaient de se passer, se déclarèrent serviteurs de ce cherif. Après sa mort, ils continuèrent à servir son fils, Sidi Sa'id, puis le fils de celui-ci, sidi bou Beker, en un mot, tous ses descendants jusqu'à présent.

D'après ce qui vient d'être dit, on voit la cause pour laquelle les Beni Ouaguennoun n'ont pas eu l'honneur d'être exonérés par le makhzen.

BENI DJENNAD.

Un arabe nommé *Djennad* est le premier homme qui vint s'établir dans ce pays. Il était puissant, très-riche, et avait avec lui ses frères

(1) Cette énonciation monétaire, employée aussi dans le sud de notre Sahara oriental, s'applique au double réal de Tunis, qui vaut 1 fr. 60 c. — N. de la R.

et une suite composée d'environ 300 cavaliers ; il s'installa à un endroit actuellement nommé *Bizar* (1). On prétend que c'est lui qui nomma ainsi cet endroit pour consacrer la mémoire d'un de ses frères, nommé Bizar, qui y fut tué dans une sortie que le bey Mohammed avait faite contre lui, comme on le verra plus loin.

A l'arrivée de Djennad dans ce pays, un grand nombre de personnes vinrent le rejoindre, et le reconnurent pour chef.

Lorsque le bey Moh'ammed marcha contre lui, Djennad le battit et lui fit éprouver de grandes pertes. Le bey Mohammed, selon son habitude, lui envoya alors des lettres établissant qu'il n'aurait à fournir aucune réquisition et ne paierait aucune imposition, de quelque nature qu'elle fût. C'est donc à la victoire qu'ils avaient remportée sur le bey Mohammed que les Beni Djennad ont dû l'exonération dont ils ont joui jusqu'à ces derniers temps.

Djennad a donné son nom à la tribu qu'il commandait ; on le dit originaire des Isser, de la fraction de Beni K'anoun.

C'est là tout ce que nous avons appris sur cette tribu.

ZEKHFAOUA.

Le premier homme qui vint occuper cette montagne se nommait *Zerer'fa*. On changea en *kha* خ le *r'ain* (غ), que l'on trouvait trop dur à prononcer, et son nom fut alors Zerekhfa. La tribu qui lui était soumise prit le nom de Zekhfaoua.

On dit que Zerer'fa était originaire du H'amza.

Le bey Mohammed ne fit pas d'expédition contre eux, parce qu'ayant été vaincu chez les Beni Djennad, il ne voulut pas retourner de ce côté, surtout sachant que les Zekhfaoua avaient aidé les Beni Djennad à le battre, ce qui leur avait valu d'être regardés par le bey comme associés des Beni Djennad et compris dans les lettres d'exonération qu'il avait données à ceux-ci. Comme on le voit, les Zekhfaoua ne payaient pas d'impôt.

BENI RATEN.

Le premier qui s'est installé dans cette montagne se nommait *Ourtaïn* : c'était un homme puissant, plein d'énergie et possédant de

(1) Ce nom se retrouve, en composition, dans le *Rouzou Beser* (cap de Beser) de Ptolémée, dès les premiers temps de la domination romaine, et bien avant la venue des Arabes. — N. de la R.

grandes richesses. Des gens de diverses localités vinrent se grouper autour de lui et se mettre sous sa dépendance. Alors, cette nouvelle tribu prit son nom, duquel on supprima le *ouaou* (و) pour cause d'euphonie, ce qui fit Beni Raten.

Le bey Moh'ammed marcha contre les Beni Raten ; il leur livra bataille et les refoula jusqu'à *Tizi er-Rached*, où habitait le *cheikh A'arab*, qui était chef d'une école dans laquelle il enseignait la jurisprudence. Lorsque les soldats du bey atteignirent sa maison, le cheikh sortit sur le seuil de sa porte et étendit ses mains vers les soldats, qui furent à l'instant même culbutés et poursuivis jusqu'à la rivière. Après cette intervention du cheikh A'arab, à laquelle ils devaient la victoire, les Beni Raten vouèrent une entière soumission à ce chef et à ses descendants.

De retour de sa malheureuse expédition, le bey Mohammed écrivit aux Beni Raten qu'ils ne feraient aucune corvée et ne paieraient aucune imposition, si ce n'est une somme annuelle de 50 réaux s'h'ah' (125 fr.) pour droit de commerce seulement. C'est tout ce que nous avons appris sur les Beni Raten.

BENI 'AICI.

Le premier qui est venu occuper le pays où se trouvent actuellement les Beni Aïci était d'origine arabe, de la tribu des Oulad Sidi 'Aïça ; il fut surnommé *El-'Aïçaoui*, du nom de sa tribu. Par euphonie, on supprima le *ouaou* (و), et l'on donna au pays qu'il commandait le nom de Beni 'Aïça.

La dénomination de Beni 'Aïci s'étend sur les Ma'atk'a, les Beni Zemenzar, les Beni Douala et les Beni Mahmoud. Parmi ces tribus, les Ma'atk'a et les Beni bou Hinoum payaient des impôts et étaient soumis aux exigences du makhzen, à cause de leur proximité du Sahel ; les Beni Mah'moud et les populations situées dans l'intérieur des montagnes n'étaient imposés d'aucune manière par le gouvernement.

BENI-YANNI, BENI BOUDRAR ET BENI 'ALI OU-H'ARZOUN.

1° Beni Yanni. — Le premier qui s'est établi dans cette tribu se nommait *Naïli*, d'après le nom de son pays originaire, car il était de la tribu arabe des Oulad Naïl. Son nom étant trop difficile à prononcer, fut modifié. On supprima le *lam* (ل), que l'on remplaça par le *noun* (ن) ; et le *ia* (ى) fut mis à la place du *noun* (ن). Cette transformation faite, on désigna les habitants sous le nom de Beni Yanni.

2° Beni Boudrar. — Le premier qui vint s'installer dans cette montagne était un nommé *Bou-Dar*. On ajouta un deuxième *ra* (ر) à son nom, et on en fit Boudrar. La tribu qu'il commandait fut désignée par son nom, précédé du mot Beni (descendants). On dit qu'il était originaire des Arabes du Zab.

3° Beni 'Ali ou-H'arzoun. Un homme, originaire des Arabes de Titeri, nommé *'Ali ou-H'arzoun*, est le premier qui vint occuper cette tribu. Ceux qui vinrent s'installer auprès de lui acceptèrent son autorité et prirent le nom de Beni 'Ali ou-H'arzoun.

Le bey Mohammed n'est pas allé dans ces trois tribus, et voici pourquoi : lorsqu'il fit son expédition contre les Beni Raten, il apprit que les contingents de ces trois tribus étaient venus le combattre et avaient, par cela même, fait alliance avec ses ennemis. Alors, il les comprit dans l'exonération donnée aux Beni-Raten, et les inscrivit, avec ceux-ci, sur un même registre. Elles étaient donc dispensées des impositions et des corvées du gouvernement.

BENI YAHYA.

Un homme nommé *Yahya*, originaire des Arabes des Beni Selïman, vint s'établir dans ce pays et donna son nom à la tribu qu'il commandait.

ILLOULA.

Voici l'origine de ce nom : Le premier homme qui vint s'établir dans le pays qu'ils occupent actuellement se nommait *Melloul*. On supprima le *mim* (م) pour faciliter la prononciation, et on mit à sa place un *alif* (ا) avec un *kesra* (ـِـ) ; on en fit aussi Illoula, nom par lequel la tribu fondée par Melloul est désignée. Le mot Beni n'a pas été mis devant ce nom parce qu'il aurait été désagréable à l'oreille.

Melloul était originaire des Arabes du Ferdjioua, à l'est de Sétif.

OBSERVATIONS.

Les tribus portent toutes le nom de leur fondateur, c'est-à-dire

du premier qui était venu s'établir dans le territoire actuellement occupé par elles. On a presque toujours ajouté *Beni* (enfants, descendants, etc.) devant le nom de ce premier chef.

Lorsque celui-ci était venu s'établir dans le pays, il avait amené avec lui ses enfants et ses domestiques, il avait apporté ses richesses et était appuyé par son renom de bravoure; à cause de tout cela, il jouissait d'une grande autorité et d'une prépondérance très-étendue sur tous ceux qui s'étaient placés volontairement sous ses ordres et prenaient son nom.

Il est à remarquer, cependant, que, parmi les enfants d'un chef, il n'y avait que ceux qui habitaient dans l'étendue de son commandement qui avaient le droit de porter son nom : les autres ne prenaient que leurs noms propres, soit : *un tel*, fils d'*un tel*.

CHANGEMENT DE LANGAGE.

Nous allons, d'abord, donner l'origine des tribus qui ont occasionné ce changement.

Moins trois tribus, toutes les montagnes de la Kabilie sont occupées par des gens d'origine arabe. Les trois tribus exceptées sont : les *Beni Fraoucen*, les *Beni Idjer* et les *Beni R'obri*. Voici ce que la tradition a laissé à leur égard :

Ces trois tribus sont originaires de l'Orient et sont venues du pays d'*El-Fers* (la Perse), s'établir dans les montagnes qu'elles occupent actuellement; elles parlaient un langage étranger à la langue arabe et formaient trois *k'ebila* (confédérations) : la première, d'*El-Fers*, c'est celle des Beni Fraoucen; la deuxième, des *Beni Nedjeran*, soit les Beni Idjer, et la troisième, de *Beni R'obran*, actuellement les Beni R'obri.

BENI FRAOUCEN.

Le chef de la k'ebila des Beni Fraoucen, c'est-à-dire d'El-Fers, avait avec lui 600 cavaliers lorsqu'il arriva à Djema't Es-Saharidj; ce pays lui convint à cause de la grande quantité d'eau et de fontaines jaillissantes qui s'y trouvaient; c'était une grande ville qui était en ruines et abandonnée. Dans le temps de sa prospérité, elle avait, dit-on, pour chef un prince nommé *Djalout* (Goliath). A la mort de ce prince, la ville fut abandonnée, sans qu'on ait pu, depuis, en connaître le motif.

Le chef d'El-Fers, nommé *Sa'ad ben 'Abed*, l'ayant trouvée à sa convenance, s'y établit avec ses troupes, qui se construisirent des maisons et se regardèrent comme les maîtres de la ville.

On fit subir quelques modifications au mot El-Fers, parce qu'il aurait été trop dur de dire Beni El-Fers; on supprima l'article *el* (ال), on intercalla un *ouaou* (و) entre le *ra* (ر) et le *sin* (س), et on mit un double *fath'a* (tanouin) sur س); ce tanouin est généralement remplacé par un *noun* (ن) final; on dit, alors, Beni Fraoucen (1).

BENI IDJER

La k'ebila des Beni Nedjeran s'installa dans le pays occupé aujourd'hui par elle, sous le nom de Beni Idjer. Ce pays ayant plu à leur chef, *'Abdallah ben 'Amran*, il s'y fixa définitivement.

Le mot de Nedjeran subit la modification suivante : le premier *noun* (ن) fut remplacé par un *ia* (ى); le deuxième *noun* (ن) fut complètement supprimé, et le *ra* (ر) prit un *sokoun* (ـْـ) et l'on dit, alors, Beni Idjer.

BENI R'OBRI

La k'ebila des Beni R'obran s'établit dans la montagne qu'elle occupe actuellement, et à laquelle elle a donné son nom, que l'on modifia ainsi : suppression du *noun* (ن) final de ce nom, kesra (ـِـ) placée sous le *ra* (ر), ce qui fit R'obri; la tribu et la montagne furent nommées Beni R'obri.

Le chef de cette k'ebila, *'Ali ben Khaled*, avait à sa suite environ 800 cavaliers lorsqu'il arriva dans le pays. Cette montagne lui plut à cause de la grande quantité d'arbres qui s'y trouvaient, ce qui le détermina à s'y installer avec sa suite.

Nous avons dit que ces trois tribus sont, d'après la tradition, originaires d'El-Fers, mais chacune d'elles prit le nom de sa k'ebila; cependant leur langage était le même, et c'est, du reste, celui qu'elles parlent encore aujourd'hui.

On racontait que le territoire commandé par le souverain de Djema't Es-Saharidj, Sa'ad ben 'Abed, s'étendait depuis cette cité

(1) Ces étymologies sont du genre de celle qui fait venir *equus* d'*Alfana* N. de la R.

jusqu'aux Beni 'Aïcha ; il construisit une ville sur le Sah'el, à l'endroit nommé *Djebla*.

On dit que ce prince possédait un éléphant d'une stature colossale, mangeant chaque jour seize *erdeb* (1) d'orge. Son maître l'envoyait dans les tribus soumises à son autorité, et chacune d'elles, à tour de rôle, devait le nourrir pendant un mois.

Ces trois tribus avaient une grande quantité de femmes et de filles : elles marièrent ces dernières aux habitants des tribus d'origine arabe dont nous avons parlé; les enfants provenant de ces alliances apprirent le langage parlé par leurs mères, c'est-à-dire *El-'Adjamia*, nom par lequel on désigne toute langue autre que la langue arabe.

Le grand nombre des alliances contractées entre ces trois tribus et les tribus arabes, jointes aux rapports constants qui existaient entr'elles, ont fait accepter leur langage par celles-ci, et toutes les tribus le parlent aujourd'hui.

Voilà la cause du changement de langage qui a eu lieu dans toutes ces montagnes.

ORIGINE DE LA DÉNOMINATION DE K'EBAIL.

Le nom de *K'ebaïl* leur a été donné parce qu'ils ont abandonné leur langue primitive pour en adopter une autre; ils ont donc *accepté* (k'eblou) une langue étrangère en échange de la leur. Voilà l'étymologie du mot K'ebaïl.

ORIGINE DES CHEURFA.

Voici ce qui concerne les marabouts des *Zaouia*, tels que : les Cheurfa des Beni Ouaguennoun, les Cheurfet Bahloul, les Cheurfet ou-Arzig, dans les Beni Djennad, et tous ceux qui portent le nom de *Cherif* dans les Zaouia de la Kabilie.

On dit que tous sont originaires du *R'arb* (l'Ouest); que lorsque l'un d'eux arrivait avec de l'instruction et s'établissait dans une tribu qui lui plaisait, les gens de cette tribu le recevaient avec respect et le prialent de fonder une école dans laquelle il leur enseignerait les devoirs religieux et jugerait leurs différends; il était très-aimé à cause de son savoir.

(1) L'*erdeb*, mesure de capacité, équivaut à plus d'un hectolitre

Dans toutes ces tribus, il n'y a jamais eu d'instituteurs autres que les *taleb* (savants) qui sont venus s'établir dans la tribu, où ils ont été reçus avec considération et entourés de respect.

Lorsqu'un *t'aleb* (savant) s'était installé dans une tribu, ses descendants y demeuraient fixés et faisaient partie de ses habitants, tout en conservant la position qu'avait occupée leur père ou ancêtre; ils étaient donc, et sont encore, aujourd'hui, considérés et respectés par les gens de la tribu dans laquelle ils se trouvent.

ALPH. MEYER,

Interprète de l'armée

Août 1858.

NOTE DE LA RÉDACTION. — Rien de moins historique que le travail qu'on vient de lire; nous avons eu soin de prémunir nos lecteurs, à cet égard, par une note placée en tête de cet article. Cependant, c'est déjà un résultat intéressant que de pouvoir constater, par ces traditions des Kabiles relativement à leurs origines, qu'ils ont totalement oublié leurs annales des temps antiques, et qu'ils n'ont même qu'une idée très-confuse et fort altérée de l'époque moderne. Nous nous contentons aujourd'hui d'énoncer le fait, nous réservant d'en indiquer les causes probables dans le prochain numéro.

Malgré ce résultat négatif des recherches historiques, en ce qui concerne les montagnards de notre Grande Kabilie, on n'en doit pas moins de reconnaissance à M. Meyer pour le soin et l'exactitude qu'il a mis à recueillir ce que l'on sait et ce que l'on croit à cet égard, dans les contrées jurjuriennes.

SOUSSA.

(Hadrumetum.)

M. A. Espina, vice-consul de France à Soussa (Tunisie), nous adresse de cette ville la communication suivante, à la date du 7 avril 1859 :

« Le district de Soussa, quoique déjà exploré de 1843 à 1848 par feu M. Pellissier de Reynaud, offre aux recherches archéologiques un trop vaste champ pour qu'avec de la persévérance on ne puisse y découvrir encore quelques débris antiques dignes d'intérêt.

» Comme preuve de cette assertion, j'offre à la *Revue africaine* l'inscription ci-dessous, gravée sur un bloc de marbre blanc grossièrement sculpté, dont le dessin que je vous envoie peut donner une idée assez exacte.

» Sur l'un des côtés de ce monument (qui paraît remonter aux derniers temps de la République romaine), se trouvent inscrits sur deux colonnes, en lettres mal formées et fort peu lisibles, les noms des *amis* du questeur Terentius, à qui la dédicace est faite.

« Je vous envoie également un dessin qui représente ledit côté, avec les noms que j'ai pu y déchiffrer. Comme ce bloc de marbre était encastré dans l'angle extérieur d'un mur faisant actuellement partie du local de la Quarantaine et se trouvait presqu'enseveli sous les dunes de sables que le vent de nord-est, traversier de cette rade, amoncèle journellement sur cette plage, il s'est trouvé exposé, depuis longtemps, à l'action également destructive des vers marins et des coups de mer.

» Les indigènes les plus instruits, consultés par moi au sujet de ce marbre, qu'aucun voyageur européen n'a encore signalé depuis Shaw jusqu'à nos jours (1), m'ont répondu qu'ils n'en avaient aucune connaissance personnelle et que leurs auteurs n'en parlaient point. Parmi les membres les plus éclairés de la colonie euro-

(1) Cette dédicace est dans Orelli (n° 3036), mais avec quelques variantes, et *sans la liste des amis*. Elle est accompagnée de ces indications : *In the northern corner of the Lazaretto of Susa*. Ritter, p. 921. — *Ex Schedis Münteri.* La voici telle qu'Orelli la rapporte : *L. Terentio Aqui — lae Grattiano — questori provinciae Africae — amici ob parem — in universos at que — talem et propri - um in singulos — honorem*. Orelli propose avec raison de lire *aequitatem*, au lieu de *at que talem*. — N. de la R.

péenne, l'opinion généralement admise est que ce marbre a été apporté de l'intérieur par les Espagnols ; d'autres pensent, mais sans fondement solide, que notre épigraphe rappelle le nom du fondateur de l'ancien port, lequel est aujourd'hui comblé par les sables et sert de champ de manœuvre à la garnison tunisienne.

» J'aurais, comme tant d'autres, ignoré l'existence de ce marbre, si M. Pistoretti, chancelier du consulat de France à l'époque où M. Pellissier était vice-consul, ne me l'eût révélée, sans en soupçonner, toutefois, la valeur historique et l'antiquité reculée. Les nombreuses couches de chaux dont il avait été successivement encroûté, et qui en rendaient la lecture presqu'impossible, expliquent l'insouciance de mon obligeant cicerone à cet égard. En me le montrant, il me disait : Vous voyez que M. Pellissier a eu raison de renoncer à la lecture de cette double inscription, puisqu'elle est aussi indéchiffrable que peu intéressante.

» Grace au commandant de la place de Soussa, le général de division *Si Rechid*, qui, non-seulement m'en a abandonné la propriété, mais a bien voulu mettre trente ouvriers du génie à ma disposition, j'ai pu, à force de constance et de labeur, après deux journées de travail, dégager ce marbre, qui était enclavé dans la bâtisse du mur par ses deux côtés bruts, lesquels semblaient faire corps avec le mortier. Je dois donc ici un hommage reconnaissant au général Rechid, que notre ordre de la Légion-d'Honneur compte parmi ses officiers.

» Je n'ai pas réussi à prendre un estampage, tant il y a de trous et de rugosités, surtout sur le côté qui contient la liste des noms.

» Veuillez agréer, etc.

» A. ESPINA. »

FACE A.

L. TERENTIO AQVI
LAE GRAFITANO
QVAESTORI PRO
VINCIAE AFRICAE
AMICI OB PAREM
IN VNIVERSOS AEQVI
TATEM ET PROPRI
VM IN SINGVLOS
HONOREM

FACE B (1)

Q. VOLVSSIVS LAELIANVS
G. VOLVSSIANVS
V. DOMITIVS .....IVS
CRISPVS
L. DECIVS FLAVIANVS
L. FABIVS MAXIMVS
L. MARIVS GALLIANVS
M. ..... ANVS
T. GALLIVS MAXIMVS
P. LICINIVS SERAPIS
MVNIANVS
C. FABRICIVS SABINIANVS
P. NVMITORIVS DONATVS
M. CORNELIVS FORTVNATVS
M. AVRELIVS AVRELIANVS
F. AVRELIVS... VRVS ALARINIA
C. FABIVS SATVRNINVS
L. RENIVIANVS POM
PEIANVS
Q. VENIDIVS GALLIO
FOMONIVS PEREGRI
NVS
F. CREPEREIVS TER
TVLIVS
L. TITIVS GALERIVS
C. FLAVIVS SATVRNINVS
L. ANNIVS RESIVTVS
T. CORNELIVS INGENVVS
L. ANNIVS DON.....

Ce monument en marbre a la forme d'un autel. Voici le detail des mesures :

Mesures de la face n° 1. — 0m 71c hauteur du cadre ou est l'inscription : 0,42 largeur : 0 06 hauteur des lettres . 0,86 hauteur de l'encadrement, entre base et chapiteau ; 0,56 largeur ; 0,26 hauteur du chapiteau ; 0,7 (?) largeur ; 0,31 hauteur de la base : 0,7 largeur.

Mesures de la face n° 2. — 0,86 hauteur du champ uni où est gravée l'inscription ; 0,48 largeur ; 0,02 hauteur des lettres, sauf à la ligne dernière, où elles ont 0,025 ; 0,32 espace écrit à droite ; 0,05 id. à gauche.

(1) Il n'est pas à notre connaissance que l'inscription en deux colonnes gravée sur cette deuxième face ait jamais été publiée ; à M. le vice-consul Espina revient donc le mérite de l'avoir mise au jour et l'honneur de la faire connaître. — N. de la R.

OBSERVATIONS SUR LA COMMUNICATION PRÉCÉDENTE.

La copie que nous devons au zèle éclairé de M. le vice-consul Espina prouve qu'Orelli a eu raison de substituer *aequitatem* à l'*atque talem* de Münter. Mais ce dernier archéologue nous fournit la leçon *Grattiano*, bien préférable à *Grafitano*, qui, d'ailleurs, n'est pas un surnom romain ; les deux transcriptions se contrôlent donc très-utilement.

Après ces observations préalables, nous traduirons :

« A Lucius Terentius Aquila Grattianus, questeur de la province » d'Afrique ; ses amis (ont élevé ce monument), à cause de son » équité, égale pour tous, et de sa considération particulière pour » chacun. »

Sur l'autre face de notre monument lapidaire, se trouve la liste des amis, demeurée jusqu'ici inédite, et qui n'a pas besoin de traduction.

Soussa, où l'on a copié cette double épigraphe, est l'ancienne *Hadrumetum*, qu'une inscription reproduite par Orelli (n° 3058), appelle *Colonia concordia Ulpia Trajana* FRUGIFERA, et qui fut la capitale du Byzacium ou EMPORIUM. La fertilité et la richesse de ce canton motivèrent ces deux épithètes de *frugifère* et de *marché* par excellence, que les anciens lui avaient attribuées.

Dans le premier quart du XVIIIe siècle, Peyssonnel lisait, sur un Sarcophage de Soussa, ce fragment épigraphique : MARCELI ALFONDI EPISCOPI. (V. *Lettres*, t. 1, 33.) M Pellissier de Reynaud, à plus d'un siècle de distance, retrouvait ce tombeau au même endroit, sous la voûte d'une des portes de la ville ; mais il y voyait gravé : FL. MARIAE FI.... — ...RVM DVORVM DIGNI — SSIMAE. (*Description de la Tunisie*, p. 258.)

Entre ces deux lectures, avait paru la suivante, éditée par sir Grenville Temple : ET MATRI EI — VOTVM SVO — RVM DIGNI — SSIM..... (*Excursions in the Mediterranean*, 2, 302.)

Quelle est ici la bonne leçon? Nous laissons à M. Espina le soin de résoudre cette difficulté. (V. ci-après le *P. S.*, à la p. 378)

Dans la collection des *Inscriptions du Royaume de Naples*, par Mommsen, on trouve trois épigraphes relatives à Hadrumetum :

Le n° 3595, dédicace faite par le peuple et la municipalité de

cette ville a un personnage consulaire, ancien administrateur du Byzacium ;

Le n° 6119, où il est question de la *Region d'Hadrumetum* ;

Le n° 6791, qui reproduit l'épigraphe 3058, déjà citée, d'Orelli.

A cela se réduit ce que nous connaissons d'inscriptions se rapportant à cette cité antique.

La province dont elle fut la capitale appartenait à la classe des *imperiales*, en 321 de J.-Ch., et était administrée par un *praeses*, ou commandant militaire. En 363, on trouve qu'elle est *sénatoriale*, mais elle redevient *impériale* en 390 (1). Ces variations, qui la faisaient passer du régime civil au régime militaire, et réciproquement (car les épithètes *sénatoriale* et *impériale* n'expriment pas autre chose), ces variations étaient motivées par l'état du pays. Quand la population indigène supportait paisiblement le joug de Rome, le pays était administré civilement par un consulaire, et était dit alors *province du Sénat*. Mais si quelque révolte venait à surgir, il redevenait aussitôt *impérial*, était régi par un *praeses* ou autre chef militaire, et passait sous l'autorité directe de César.

Quand l'Afrique nous aura livré tous les documents épigraphiques qu'elle recèle encore dans tant de villes antiques inexplorées, on pourra suivre, sur la série des inscriptions historiques, toutes les phases de repos et de trouble par lesquelles la domination romaine a dû passer ; et bien des préjugés tomberont, quant à l'étendue et l'intensité de cette domination. Ce qui s'est déjà révélé à cet égard depuis 1830 fournit à ceux qui s'adonnent à ce genre d'études une idée des révélations que l'avenir peut tenir en réserve. Mais, dès à présent, il n'est plus permis de parler de longues périodes pendant lesquelles les indigènes n'auraient point protesté contre la conquête italique.

Ainsi, l'organisation antique était double et de nature à s'adapter avec facilité et promptitude à toutes les alternatives de paix et de guerre. Un *praeses*, — qui pouvait être en même temps le *dux*, ou C[e] des troupes, comme dans la Mauritanie césarienne, — existait, *en principe*, dans la hiérarchie administrative, à côté du consulaire, auquel il était toujours prêt à se substituer, sitôt qu'il fallait combattre, ou seulement prévenir la rébellion. Rome comprenait trop bien à quel peuple elle avait affaire pour se laisser endormir par

(1) V. les *Annotations* de Boëking sur la *Notitia dignitatum*, t. 2, p. 454 ;

des apparences et jeter au rebut tout gouvernement militaire, dès que le pays semblait quelque peu pacifié. Tout en sachant pratiquer à propos le *cedant arma togae*, elle ne brisait jamais ses armes, et ne les laissait pas même se rouiller. Bon exemple à suivre !

Si l'on prend au pied de la lettre ce que Pancirole dit du *questeur*, dans son commentaire sur la *Notice des Dignités du Double Empire*, on admettra que la dédicace de Terentius remonte à une haute antiquité ; car, d'après ce savant, les questeurs provinciaux — ces fonctionnaires chargés de la recette et de la dépense publiques, — furent remplacés par des procurateurs impériaux, sous Auguste.

L'absence d'estampage nous prive ici d'un élément utile d'appréciation chronologique, la forme des lettres. Cependant, il semble que le copiste ait voulu imiter les caractères qu'il transcrivait : ainsi, L qui commence la première ligne se termine, en bas, par une bifurcation en forme de *v*, au lieu d'une barre horizontale ; et le point de rencontre des deux diagonales de M, au lieu de descendre au niveau de la base des deux hastes, correspond à leur partie moyenne. Mais pour tirer des conclusions plausibles de ces paticularités graphiques, il faudrait être sûr qu'elles existent dans l'original, et c'est précisément ce que nous ignorons.

Par une deuxième lettre, en date du 23 avril dernier, M. le vice-consul Espina nous annonce une autre intéressante communication :

« Accablé de besogne, dit-il, je puis seulement vous dire aujourd'hui que, par la première occasion, je vous enverrai *deux nouvelles inscriptions latines, trouvées à Soussa même*, où j'espère en découvrir d'autres, par suite de mes recherches incessantes à cet effet, quand, toutefois, mes occupations multipliées me le permettront. »

Nous applaudissons de tout cœur aux bonnes dispositions de notre honorable correspondant, ainsi qu'aux heureux résultats qu'il a déjà obtenus. Pour l'aider autant qu'il dépend de nous dans la tâche utile qu'il entreprend, nous terminerons cet article par une liste succincte des antiquités signalées à Soussa par divers savants.

Peyssonnel, qui le visitait dans l'été de 1724, indique, au bas de la ville, deux grands enclos de murailles, flanqués de demi-tours rondes dont on a fait deux mosquées. La structure des portes et l'aspect de l'édifice lui font croire que c'était un monastère. Il y avait, dit-il, un clocher à chacun, dont on a fait des minarets qui

sont de même fabrique que les murailles. On lui a dit qu'il y avait là des incriptions en caractères que les Turcs n'entendent pas, et même *des manuscrits latins* ! (V. t. 1er, p. 33.)

Sous la porte de la ville, du côté de la citadelle, il a lu, sur un ancien tombeau de marbre, couvert d'ornements sculptés et semblable à ceux des premiers chrétiens qu'on trouve en Provence, l'inscription rapportée précédemment (p. 371).

Sur la muraille d'une des mosquées, il a vu un bas-relief, presque effacé, représentant Jésus sous un palmier, et prêchant à ses apôtres.

Il signale dans la ville plusieurs façades de maisons dont l'architecture annonce qu'elles ont appartenu à des églises.

Enfin, selon lui, il y a là quantité de débris de colonnes de granit et de marbres différents, avec des chapiteaux d'ordre corinthien.

Shaw y indique plusieurs voûtes et des colonnes de granit. (T. 1er, p. 241.)

Desfontaines, qui voyageait en 1784, n'a trouvé qu'une seule inscription à Soussa, encore était-elle si effacée, qu'il n'a pu en déchiffrer que quelques mots qu'il oublie de faire connaître. (V. t. 2, p 112.) Il prétend que la plupart des pierres qui ont servi à bâtir les mosquées ont été apportées de Koudia, ruine romaine située non loin de là. Il parle de colonnes que les Maures emploient pour soutenir les angles de leurs maisons et en décorer la façade.

Sir Grenville Temple visita Soussa en 1833. Il y a, dit-il (t. 1er, p. 124), beaucoup de colonnes et de chapiteaux en différents endroits de la ville, mais aucun reste important, sauf un grand réservoir voûté qui fournit son eau aux habitants.

Il a vu aussi, sous la porte de la ville, un sarcophage où est un fragment d'inscription grossièrement gravée.

Il a reconnu, sous les eaux, les vestiges du port antique, mentionné par Strabon, etc.

M. Pellissier de Reynaud, qui fut vice-consul de France à Soussa de 1843 à 1848, parle de cette ville au chapitre 17, page 257, de sa *Description de la Tunisie*. Il signale, comme monument de l'époque byzantine, un château carré, flanqué de huit tours, dont une, fort élevée, est remarquable par l'élégance de ses proportions architecturales. Un portique composé de quatre colonnes de granit, d'un module considérable, orne l'entrée.

Outre ce monument, dit-il, on ne trouve dans Soussa, en fait

d'antiquités, que quelques fragments de colonnes et le sarcophage indiqué par Peyssonnel.

D'après les heureux débuts de M. Espina, nous espérons que cet honorable correspondant grossira beaucoup la liste que nous venons de donner.

A. B.

P. S. — Nous mettons, à la suite de cet article, des communications archéologiques relatives à Soussa, que M. le vice-consul Espina a envoyées plus récemment :

11 *Avril.* — « Je vous envoie ci-joint, sous les nos 1 et 2, le dessin aussi exact que possible de deux inscriptions puniques ou libyennes, trouvées : la première à *Chebba*, il y a quelques années, et la seconde, presque à la même époque, à *Zian*. Le n° 1 était tracé sur la paroi extérieure d'un récipient en plomb renfermant des cendres funéraires ; le n° 2 représente une brique dessinée par M. de Saint-Quentin, à qui est dûe également la découverte de cette écriture plus ou moins inédite, s'il faut en croire M. l'abbé Bargès l'orientaliste, suivant sa propre version, dans un des numéros du *Journal asiatique*. Au reste, je suis prêt à vous fournir, au sujet de ce double envoi, les détails les plus circonstanciés, si vous les jugez dignes de votre intérêt (1). »

30 *Avril.* — Mes promenades en ville m'ont conduit, cette semaine, à la découverte d'une colonne milliaire se rapportant à l'époque de celles précédemment trouvées en cette régence, lesquelles ont été publiées par MM. Pellissier de Reynaud et Alphonse Rousseau, aujourd'hui consul à Djedda, et portent une même formule épigraphique relative à Caracalla. Comme cette pierre est placée dans une zaouïa, ce n'est qu'avec la plus grande difficulté que j'ai pu me procurer par les mains de mon janissaire, qui est un taleb du pays, l'inscription qu'elle retrace. Je vous en donnerai communication dès qu'il me sera permis d'avoir la 9e ligne, où doit se lire, après le mot RESTITVIT, la distance en milles de cette borne à Carthage, peut-être. »

(1) Nous prions M. Espina de vouloir bien nous adresser le plus tôt possible les détails qu'il propose de donner. Nous attendrons cette communication pour faire lithographier les deux inscriptions. N. de la R

24 *Avril.* — Je vous envoie ci-joint la copie *fac simile* d'une inscription latine, gravée sur marbre, que j'ai découverte en 1852 à El-Djèm (*Thysdrus*). L'abbé Bourgade en parle dans les termes suivants, mais sans la reproduire, à la page 23 de sa *Toison d'Or de la Langue phénicienne* :

« Une inscription tumulaire récemment trouvée à Thysdrus (au-
» jourd'hui *El-Djem*), porte *bixit annis* pour vixit annis. L'inscrip-
» tion, comme la date DVII l'indique, ne remonte qu'au commen-
» cement du VIe siècle, époque de la domination grecque. Les Grecs
» prononçaient et prononcent encore le B comme nous prononçons
» le V. Ce document a été découvert et m'a été communiqué par
» M. Espina, agent consulaire de France à Sfax. M. Espina, par sa
» position, mieux encore par son érudition et son zèle, est en
» mesure de faire de précieuses découvertes dans la contrée qu'il
» habite. »

« Il ne m'est pas possible de donner les dimensions de ce marbre, attendu que les habitants d'El-Djem l'ont vendu à un touriste de passage qui l'a emporté je ne sais où. Voici l'inscription :

†

ROSATVS
FIDELIS BI
XIT IN PA
CE ANNOS
IIII MNS II
DPSTS PRI
DIE KAL N
DAS APRIL
IN D VII

» A. Espina,

« Vice-consul de France à Soussa. »

Note de la Rédaction. — Cette inscription est surmontée d'une *croix grecque* placée au-dessus d'une barre sous laquelle sont un *delta* et un *psi*, caractères que la typographie locale ne peut reproduire. Voici la traduction :

« Rosatus Fidélis a vécu en paix quatre ans et deux mois; il a » été inhumé la veille des calendes d'avril (31 mars), 7e année de » l'indiction. »

Notre version ne reproduit pas la date 507, indiquée par M. l'abbé Bourgade, parce que la copie de M. Espina, le seul document qui puisse ici servir de base, porte à la dernière ligne IND. VII, et que nous ne voyons pas qu'il soit possible d'assigner à ces caractères un sens différent de celui que nous avons cru devoir adopter.

L'*indiction*, en tant que période de quinze ans, commença d'être employée en 313 de J.-Ch. Chez les Grecs du Bas-Empire, elle se comptait à partir du 1er septembre. On n'en connaît point l'origine, pas plus qu'on ne sait quand ni pourquoi elle fut établie; elle a été comptée quelquefois collectivement, comme les olympiades. En supposant que ce système soit celui de l'inscription qui nous occupe, les sept indictions (si la dernière est complète) font un total de 105 ans, lesquels, ajoutés à 313, conduisent à l'année 418. Or, notre épigraphe, avec sa croix et ses deux lettres grecques, est évidemment de l'époque byzantine, c'est-à-dire plus moderne d'au moins 115 ans.

Le *psi* est employé, dans quelques inscriptions latines, avec la valeur de 50. Contribuerait-il ici à former 550 avec le D ou *delta* qui le précède? Cette position insolite de la date funéraire rend la conjecture très-peu probable.

A propos de conjecture, rappelons que M. l'abbe Bourgade explique le barbarisme *bixit* par une influence grecque. Cela ne se comprend guère dans l'hypothèse qu'il adopte, et d'après laquelle l'inscription serait de 507; car la conquête byzantine, qui amena l'influence grecque en Afrique, n'eut lieu que vingt-six ans plus tard. D'ailleurs, puisque les Grecs, ainsi qu'il le fait remarquer, prononçaient le B comme le V, ils auraient dû plutôt commettre une confusion contraire, et qui consisterait, par exemple, à écrire *vonus* pour *bonus*. Le fait dont il s'agit, et dont on connaît des exemples bien antérieurs au sixième siècle, s'explique bien mieux par une influence toute africaine : les Berbers d'alors n'avaient pas notre articulation V dans leur alphabet; ils prononçaient *bixit* au lieu de *vixit*, de même que leurs descendants disent aujourd'hui *billage* pour *village*.

La forme des lettres de notre épitaphe donne lieu à quelques observations. La barre qui relie les deux montants des A se brise en un angle droit dont la pointe descend au niveau de la base des-

dits montants ; le haut de la branche gauche de cette barre se projette au-dehors et finit en un crochet qui s'infléchit vers le bas. Les S sont barrés, de haut en bas et de gauche à droite, par une diagonale. Les L se terminent inférieurement par une bifurcation et ont presque la forme de l'*h* cursif. La base sur laquelle repose le montant du P initial de *Pridie* se continue, à gauche, par un appendice en forme de demi-cercle dont la convexité est tournée en haut.

30 *Avril*. — « Dans sa description de Tunis, M. Pellissier parle, après Peyssonnel, qu'il cite, d'une inscription de sarcophage qu'il croit pouvoir, à l'aide du savant M. Hase, mieux lire que son devancier Ma lecture diffère beaucoup de la leur ; car, plus heureux qu'eux, j'ai vu incontestablement :

« ET MATRI FILIARVM SVORVM DIGNISSIM au lieu du MARCELI ALFONDI EPISCOPI de l'un et de la FL. MARIA FILIA ANNORVM DVORVM DIGNISSIMAE des autres. Je puis aussi dire dès à présent, presque à coup sûr, que je n'ai encore eu sous les yeux qu'un fragment d'inscription que j'espère compléter par son commencement, lorsque le général Si-Rechid, actuellement à Tunis, aura bien voulu m'autoriser à fouiller dans le mur où ce sarcophage, servant actuellement de *Sebelta*, se trouve engagé et en grande partie emplâtré sur ses deux faces visibles. »

Note de la rédaction. — Le sarcophage de Soussa est un exemple remarquable de la manière toute différente dont divers observateurs sont affectés en présence d'un même document épigraphique. Comparez avec cette dernière lecture celles qui ont été rapportées à la page 371 et vous ne pourrez croire qu'il s'agit de la même épitaphe. Les exemples de ce genre — et ils ne sont pas rares — doivent rendre très-circonspect et peu affirmatif dans les conjectures que l'on croit pouvoir appuyer sur des bases aussi incertaines.

DOMINATION ROMAINE

DANS LE SUD DE L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE.

TRIPOLITAINE

Nous avons ébauché, dans le deuxième volume de la *Revue africaine* (p. 276), un travail qui avait pour but de déterminer les limites de la domination romaine au sud de l'Afrique septentrionale, nous proposant moins de résoudre cette intéressante question, — ce qui serait assurément fort prématuré, — que de provoquer la publication des matériaux qui peuvent s'y rapporter, d'une manière plus ou moins directe. Aujourd'hui, nous nous occuperons du sud de la Tripolitaine, en nous appuyant sur les observations archéologiques recueillies par M. le docteur Barth, et consignées dans le premier volume (p. 97 à 156, etc.,) de ses *Travels and Discoveries in north and central Africa*, précieux ouvrage qui résume cinq années de pénibles et périlleuses explorations dans le Grand-Désert et la Nigritie.

Nous prendrons notre savant voyageur à son départ de Tripoli, le 24 mars 1850, et nous l'accompagnerons jusqu'au 2 mai de la même année, dans le Ouadi R'arbi, non loin de Mourzouk, alors que les dernières ruines, *nec plus ultra* de la domination romaine au sud de la Tripolitaine, se sont présentées à lui. Ces restes antiques jalonnent à la fois la route que le négoce des anciens s'était frayée vers le Soudan et la ligne d'établissements militaires qui en assuraient le parcours, faible sillon ouvert par la civilisation italique au milieu de la barbarie africaine. Nous nous bornerons, d'abord, à exposer succinctement l'analyse de cette partie des voyages du docteur Barth, et nous réserverons pour la fin de notre travail les réflexions que le sujet comporte. On nous pardonnera, en faveur du but d'utilité de ce travail, — qui sort du domaine de la science pure, — la minutie de certains détails ; car ici, pour que le passé se laisse dérober tous les enseignements qu'il renferme, il ne faut rien omettre ni dédaigner.

Maintenant, nous entrons en matière

M. Barth part de Tripoli le 24 mars 1850, dans la direction du Sud. Le même jour, il va camper à *Ain Zara*, où il séjourne jusqu'au 29 mars exclusivement.

29 *Mars*. — Il arrive à *Bir Sbaea*, et y demeure jusqu'au 1er avril.

1er *Avril*. — Il signale, sur sa carte, des *ruines romaines*, à droite de la route, un peu avant d'arriver au bivac; mais il n'en parle pas dans le texte.

2 *Avril*. — Il campe un peu à l'ouest du mont *Foulidj*.

Du 3 *au* 5 *avril*. — Il bivaque sur le *Djebel R'ourian*. Au pied septentrional de cette montagne, et à gauche de sa route, il signale (p. 93) le tombeau romain vu par Lyon, qui l'a décrit à la page 30 de son ouvrage. La base de ce monument mesure 8m en tous sens; la partie principale — l'hypogée, ou chambre funéraire, — est entièrement écroulée.

5 *Avril*. — Il passe la nuit auprès de *Kouleba*, le lieu le plus méridional du R'ourian et à la limite sud de l'Olivier.

6 *Avril*. — Il atteint le terrain désert et aride auprès d'un ravin nommé *Chabet el-Kedim* (le Ravin des Anciens); il trouve, pour la première fois, une colonne milliaire romaine dont l'inscription est effacée. Plus loin, M. Overweg, son compagnon de voyage, voit aussi quelques autres milliaires avec épigraphes, qu'il n'a pu signaler en temps utile à son collègue (p. 97).

7, 8, 9, 10 *Avril*. — Séjour à *Mizda*. Un peu avant d'atteindre cette bourgade saharienne, celui-ci trouve quelques *traces romaines*. Mizda lui paraît être sur l'emplacement du *Musti Kome* de Ptolémée (p. 99, 100).

Il va, dans la matinée du 9, visiter, aux environs de Mizda, les ruines d'une construction dont la porte seulement paraît être romaine, le reste étant l'œuvre des Arabes. Tout près de là, à *Chabet Omm el-Kharab* (ravin de la mère aux ruines), il étudie les restes d'une église chrétienne de 15m en carré. Nous ne nous étendrons pas sur cette construction, que M. Barth ne fait pas remonter plus haut que le XIIIe siècle (p. 108, etc.)

11 *Avril*. — Il campe dans le *Ouadi Talha*, non loin d'un *monument romain* situé sur une colline, à sa gauche. Cette construction, dont il donne un dessin à la page 113, est, selon lui, une tour ou un château.

Il est bâti, ajoute-t-il, en pierres grossières assemblées sans mortier. L'intérieur a environ 7m en carré, et est à angles arrondis; on y pénètre par une porte étroite ouvrant à l'est. On voit par le dessin qu'il se compose d'un dé avec pilastres aux angles, surmonté d'une corniche et reposant sur un soubassement à moulures. Ce n'est point là la forme ni la dimension d'une tour, encore moins d'un château; mais on connaît une grande quantité de tombeaux romains tout à fait semblables.

Ce n'était pas, poursuit M. Barth, l'unique reste d'antiquité qu'il y eût dans le voisinage; car devant lui, sur un plateau, apparaissait comme une tour élevée qu'il reconnut, le lendemain, être un sépulcre romain primitivement à trois étages; mais il ne restait plus debout que la base et le premier étage. Les pierres éparses autour du monument annonçaient seules l'existence des deux autres étages, qui devaient être ornés de petites colonnes corinthiennes aux angles. Le seul étage qui subsiste mesure 1m 70c sur les faces est et ouest, et un peu plus sur les autres.

Notre auteur s'étonne de trouver dans cette région désolée des restes aussi remarquables de l'architecture romaine. Nous verrons, à la fin de cette analyse, comment on peut expliquer cette singularité.

Non loin du sépulcre décrit plus haut, on voit les restes d'un tombeau dont il ne subsiste plus que la base, si toutefois il a jamais été terminé.

11 *Avril*. — Le voyageur passe, le long du *Ouadi Teroth*, auprès de ruines romaines, dont l'une paraît appartenir à un tombeau. Une tempête de sable l'empêche d'aller les visiter.

12 *Avril*. — La caravane s'arrête à *Ouadi Khurub*, qui, dans sa partie supérieure, s'appelle Tadjidj. Ce nom, qui rappelle le *Kharab* indiqué plus haut, est sans doute *Khereub* (ruines), pluriel de *Kheurba*, mot très-connu dans la partie occidentale de l'Algérie; car dans l'Est, et surtout en Tunisie, on emploie plus volontiers *Henchir*. Cette désignation de Vallée des Ruines est ici très-bien appliquée, puisque c'est en cet endroit que M. Barth a dessiné un des plus beaux monuments antiques et des mieux conservés qu'il ait rencontrés sur sa route. C'est un tombeau en pierres de taille, ayant la forme d'une tour à trois étages, terminée en haut par un pyramidion et reposant sur un soubassement composé de trois gradins.

En y comprenant les trois marches qui servent de soubassement, le monument s'élève à une hauteur de plus de 15m.

Le soubassement, en partie souterrain, contient la chambre sépulcrale, qui a 1m 30 de long sur une largeur un peu plus grande. On y voit trois niches : une au nord et deux à l'est. C'est de ce côté qu'est la face principale du monument, et aussi la plus ornementée. M. Barth en donne le dessin à la page 117 de son 1er volume.

Les deux étages extérieurs ont chacun un entablement, et leur dé est garni, aux quatre angles, de colonnes corinthiennes. Sur la première assise du dé de l'étage inférieur, on a représenté un couple d'animaux, des panthères probablement, assises sur leur train de derrière et les pattes étendues sur une urne au-dessus de laquelle il y a un beau buste nu de femme. Sur une des assises supérieures de ce même dé, on voit un cavalier au galop, tenant l'épieu horizontalement et prêt à être lancé; devant lui fuient deux animaux, dont l'un semble être une gazelle. Des scènes de chasse analogues se voient sur les autres faces.

Au deuxième étage, à l'extérieur, des panneaux sont figurés à la partie inférieure du dé ; au-dessus, deux personnages ailés tiennent une couronne sous laquelle pend une espèce de palme ; au-dessus de ces personnages, il y a deux bustes.

14 *Avril.* — En partant du précédent bivac pour se diriger sur *Ouadi Zemzem*, « nous laissâmes à gauche, dit M. Barth, un *châ-* » *teau* qui, à distance, paraît être de construction romaine. »

15 *Avril.* — A environ deux kilomètres du puits de *Tabonia*, où M. Barth campa ce jour, il visite un *tombeau romain* moins magnifique, il est vrai, que celui de Ouadi Tadjidj, mais dont l'exécution, cependant, exciterait l'intérêt du voyageur, fût-il édifié dans une contrée habitée et fertile au lieu de s'élever dans des lieux de solitude et de désolation, au milieu d'un terrain déchiré et pierreux. (V. le dessin, à la p. 124.)

Ce sépulcre est haut d'à peu près 12m et présente une forme générale analogue à celle du monument qui vient d'être décrit. Il comprend, comme lui, deux étages surmontés d'une tête de pyramide tronquée.

Les angles des dés sont formés par des pilastres au premier étage, et par des colonnes corinthiennes à l'autre. Sur la façade principale,

on voit un de ces cartouches destinés à recevoir les inscriptions. Au-dessus, sur la frise, est un animal au galop.

Au deuxième étage, on a sculpté deux bustes nus d'un homme et d'une femme juxtaposés ; au-dessus, est un oiseau dans une couronne.

Près de ce tombeau, il y en a un autre, dans une situation plus dominante, et qui paraît plus ancien; mais il est presqu'entièrement détruit, ainsi qu'un troisième, construit dans de plus grandes proportions, et que l'on voit au sud-est (p. 125).

A propos de ces édifices tumulaires, M. Barth fait la remarque suivante :

« On est autorisé à présumer que ce ne sont pas de sim-
» ples soldats qui peuvent prétendre à l'honneur de pareilles
» sépultures. Il est donc probable que celles-ci étaient destinées
» à recevoir la dépouille mortelle des gouverneurs successifs ou
» des officiers stationnés dans une place voisine et que je vais dé-
» crire. »

A son retour du Soudan, notre voyageur signale d'intéressants sépulcres, en forme d'obélisques, à Ouadi Ghizza, au sud-sud-onest de Ouadi Zemzem. (V. 449.)

16 *Avril.* — Il va visiter la place indiquée à l'un des derniers paragraphes, et qui est située à environ 15 kilomètres du bivac que la caravane occupait auprès du puits de Tabounia.

En dépassant les masures de *Ghariya el-Gharbiya* (*R'aria el-R'arbia*), une porte d'entrée monumentale romaine s'offrit aux regards des voyageurs.

Cette ruine, dit M. Barth, n'a que très-peu de ressemblance avec le château romain, ou station de *Bendjem*, tel qu'il est figuré dans un dessin des voyages du capitaine Lyon (p. 65); car ce dessin représente une porte unique, flanquée de deux tours quadrangulaires, tandis que le monument de R'aria a trois portes à arceaux, flanquées de tours, avec des murs en retraite. Les deux plus petites portes sont presque obstruées par les décombres ; l'assise supérieure est écroulée, et il ne reste que les claveaux de l'arcade. La clef de voûte de l'arceau principal porte cette inscription : PRO. AFR. ILL. (*provincia Africae illustris*, dit M. Barth), inscrite dans une couronne. La clef de voûte de l'arceau latéral à l'est est ornée d'une grande sculpture dont la partie inférieure est difficile à distinguer, sauf les traces d'un chariot et d'une personne singuliè-

rement accoutrée qui le suit. La partie supérieure représente deux aigles posés, tenant une couronne, et les ailes demi-éployées ; de chaque côté un génie femelle, dans l'attitude du vol, les bras étendus, présente une grande couronne d'une main et une plus petite de l'autre. « En dehors de ce qui précède, dit M. Barth, » et d'un petit nombre de noms berbers, il n'y a pas maintenant » d'inscription sur cet édifice (1) ; mais on en trouve une ailleurs » que je vais bientôt mentionner, et qui, sans doute, était placée » originairement au-dessus de la petite arche de droite. Cette épi- » graphe ne laisse aucun doute que cette fortification ne date du » temps de Marc-Aurèle Sévère-Antonin, et que si elle n'a pas été » construite entre 232 et 235 de J.-Ch., au moins elle existait » alors. »

M. Barth ajoute dans une note : « ..... Cette inscription offre un » remarquable et curieux exemple du titre d'*Antonin*, appliqué à » Sévère-Alexandre, qui, dit-on, l'avait refusé. »

On verra plus tard qu'il s'agit ici de Caracalla et non de Sévère-Alexandre.

« Le plan ci-joint montre évidemment que ce n'est pas un bâti- » ment complet (V. le plan, p. 129), et qu'il ne pouvait recevoir » qu'un nombre très-limité de soldats y faisant la garde. De fait, ce » ne peut être que l'entrée très-bien fortifiée de la station romaine ; » mais, de la station elle-même, je ne pus retrouver aucune trace, » quoiqu'une grande quantité de pierres provenant de quelque bâ- » tisse fussent éparses autour du village.

» Le seul ancien bâtiment que j'aie pu découvrir, outre cette » entrée, est une citerne, à l'angle nord-ouest du mur, près de la » descente dans le Ouadi, laquelle est très-rapide en cet endroit. » Elle avait probablement 20[m] de long, car à 10[m] il y a un arceau » qui la divise. Mais une moitié de cette citerne — excepté un es- » pace d'environ 2[m] 70 c. — est remplie de décombres ; sa largeur » est de 1[m] 75 c. La fortification n'a peut-être jamais été achevée ; » l'arête intérieure des pierres semble indiquer que, même l'entrée, » n'a pas reçu toute son ornementation.

» Tandis que j'étais occupé à dessiner ces ruines, Overweg, pour

(1) Un savant anglais, M. Hogg, a pris ces noms propres, gravés par des passants à une époque relativement moderne, pour des caractères puniques, et il a déduit de cette assertion inexacte des conséquences de même nature.

» mesurer l'élévation du lieu au moyen de l'eau bouillante, s'était » dirigé vers un terrain élevé, à quelque distance au nord du vil- » lage, terrain couronné par une tour. Il me fit prévenir qu'il y » avait, sur cette tour, une grande inscription romaine qu'il ne » pouvait déchiffrer. J'y allai aussitôt que j'eus terminé mon es- » quisse.

» Je trouvai une tour arabe, ronde, où l'on avait placé seule- » ment deux grandes pierres antiques, pour faire des jambages, » avec une grande dalle couverte d'une inscription et employée » comme imposte ; ce qui fait que généralement les habitants re- » gardent cette tour comme chrétienne ou comme un bâtiment » romain.

» L'inscription, qui avait été apportée évidemment de la station » fortifiée, avait 95 c. environ de largeur sur 43 c. de haut, et » comprenait neuf lignes. Elle a été lue et interprétée de la ma- » nière suivante par M. Hogg :

IMPERATORI CAESARI M. AVRELIO SEVERO
ALEXANDRO (1) PATRI PATRIAE PIO
FELICI AVGUSTO ET PAGVS ET SENATVS
ET CASTRUM (*ou* CASTRUM MUNITUM) ET MVNICIPIVM
. . . D. D. ; PONI CVRAVIT SEVERIANAE
P. NERO SITVS VEXILLATIONIS
LEGIONIS IV SCYTHICAE (*ou* LEGIONIS XXI VICTRICIS SEVERIANAE)
DECURIO MAVRORVM ET SOLO
OPERE EANDEM VEXILLATIONEM INSTITVIT

« A l'empereur César M. Aurelius Severus (*sic*), père de la patrie, pieux, heureux, auguste ; — le district, le sénat, le camp et la ville libre de ..... dédient (ce) .... P. Néron, décurion des Maures, a fait établir la station du régiment sévérien (cavalerie) de la 21e légion victorieuse sévérienne, et il a institué, par son acte propre, le même régiment. »

« Quoique dans cette interprétation plusieurs mots soient très- » incertains, il en résulte clairement, — attendu qu'il est plus que » probable que cette épigraphe a été apportée de l'autre monu-

(1) V. la note 4 de la page 128, où M. Barth déclare qu'il a lu *Antonino*, que M. Hogg remplace par *Alexandro*, on ne voit pas trop pourquoi

» ment, — que là était la station d'un corps de cavalerie, ou plutôt
» d'une *ala sociorum;* mais, en même temps, nous avons le regret
» que le nom de la place se trouve parmi les mots entièrement ef-
» facés. Je pense, cependant, qu'il est extrêmement improbable que
» ce fût un municipe.

» J'ajouterai seulement, ici, que la route directe occidentale, au
» Fezzan et à Djerma, n'a pas été ouverte avant le temps de Ves-
» pasien, et reçut alors le nom de « (*Iter*) *Prœter Caput Saxi.* »
» probablement parce qu'elle traverse la chaîne des montagnes
» près de la côte et dans sa partie la plus abrupte.

» Quant à la tour, ou *Nador*, elle a été évidemment élevée dans
» des temps plus modernes, pour pouvoir avertir à propos quand
» une bande de pillards (le *Djiche*, comme on les appelle ici) rô-
» dait autour du village solitaire. »

A la page 132, M. Barth donne une description de la fraîche et verdoyante oasis qui s'étend sous la fortification romaine. Un peu plus loin, il indique, d'après des renseignements indigènes, un *castrum* romain plus considérable que celui-ci, et situé à *R'aria ech-Cherkïa*.

L'inscription latine qu'on a vue plus haut a donc été ainsi lue et commentée par M. Hogg, dont nous avons reproduit la version. Mais nous n'abandonnerons pas ce sujet sans présenter quelques remarques qui nous paraissent essentielles.

Et, d'abord, pourquoi M. Hogg remplace-t-il le nom propre ANTONINO, dont M. Barth se dit sûr (V. la 4e note de la page 128,) par celui d'ALEXANDRO ? Il semble que la présence du nom de *Sévère* l'ait déterminé à faire cette substitution, que rien ne justifie d'ailleurs ; car en lisant *Marco Aurelio Severo Antonino*, avec M. le docteur Barth, on a une dédicace à Caracalla, qui porte, en effet, le nom de *Severus* sur des médailles et sur des inscriptions. Dans cette hypothèse, qui a pour elle toutes les probabilités, l'érection du monument se trouve fixée entre les années 211 et 217. Quant à P. NERO SITVS VEXILLATIONIS, qui ne signifie rien, nous le remplaçons, sans hésiter, par PRAEPOSITVS VEXILLATIONIS, qui offre un sens raisonnable. Ce premier mot se retrouve facilement dans la leçon altérée donnée par le voyageur qui avait à transcrire un texte usé par le temps, dont les caractères avaient souffert un peu, comme il en fait lui-même la remarque.

Le passage suivant de Morcelli (t. 2, p. 342, parag. 8,) va jeter quelque jour sur l'inscription qui nous occupe :

« J'ajoute, au sujet de Publicola, que j'ai rappelé naguères la mention par lui faite des Arzuges, qui touchaient au district de Tripoli et étaient rangés au nombre des Barbares ; de telle sorte, cependant, que, limitrophes au midi de la province Byzacène, ils ceignaient et enfermaient toute cette contrée, qu'Orose paraît affirmer être la région des Arzuges, lesquels cependant, d'après ce qu'il rapporte, étaient répandus le long de la grande limite de l'Afrique, limite que le comte d'Afrique protégeait par seize *préposés* (*præpositi*), chacun exerçant les fonctions de préfet dans autant de *châteaux fortifiés*.

» Donc, Publicola demandait à Augustin une réponse sur cette question : Chez les Arzuges, — disait-il, — d'après ce que j'ai entendu, les Barbares ont coutume, lorsqu'ils ont à prêter serment devant le *décurion* qui commande la limite, ou le tribun, de jurer par leurs démons, alors qu'on les prend à louage pour conduire les bagages publics, ou pour garder les récoltes particulières, ou lorsque quelqu'un, porteur d'une lettre du décurion, doit passer dans ces populations quasi-soumises, etc. »

Nous ne pousserons pas plus loin cette citation ; ce qu'on vient de lire éclaircit assez l'épigraphe en litige. En somme, nous avons ici une dédicace à Caracalla, dédicace faite par le commandant (*præpositus*) d'un corps de cavalerie régulière (*vexillatio*) et d'un détachement d'indigènes aux ordres d'un *decurio Maurorum*, troupe qui formait la garnison du *castrum* et veillait à la sécurité des communications dans la sphère d'action assignée à la forteresse qui constituait sa base d'opérations. Nous ne pouvons pas, quant à nous, expliquer plus amplement ni préciser davantage un document où les lacunes et les altérations évidentes multiplient les pierres d'achoppement sous les pas du commentateur.

Nous reprenons donc l'itinéraire de notre auteur :

17 *Avril*. — Le docteur B. campe à *Djederïa*.

18. — Dans la *Hamada*.

19. — *Ibidem* à *El-Homra*.

20. —

21. —

22, 23. — *El-Haci*, commencement du territoire du Fezzan, ou de la population noire.

24. — *El-Melal*.

25. —

26. —

27. — *Ederi.*
28. — *Ouadi Gober.*
29. — *Ouadi Moukmeda.*
30. —

1er, 2 *Mai.* — A *Ougref* (Ouadi R'arbi). Il cherche en vain des traces romaines au vieux et au nouveau Djerma (la Garama des anciens); mais il trouve, un peu au sud de ces endroits, ce qu'il appelle « the southern most relic of the Roman dominion » (le vestige le plus méridional de la domination romaine). » (V. p. 156.)

« Il est très-remarquable, dit-il, que plusieurs années avant » notre ère les Romains aient pénétré aussi loin que cette place; et » ce monument semble montrer clairement que leur domination » n'y fut pas d'une nature purement transitoire. Il n'a qu'un seul » étage et ne paraît pas en avoir eu davantage. Celui-ci est évidem- » ment caractéristique de l'époque où il a été bâti, et je suis per- » suadé qu'il n'est point postérieur au temps d'Auguste.

» Les tombeaux élevés à la manière de clochers, que j'ai déjà dé- » crits, ne paraissent pas avoir été de mode avant la moitié du » ier siècle de notre ère.

» La base de celui-ci mesure 2m 45 c. sur les côtés ouest et est, » et un peu moins sur les autres.; il renferme une spacieuse cham- » bre sépulcrale. Mais, tandis que la base forme presque un qua- » drangle, les côtés de la principale structure sont de très-diffé- » rentes dimensions, ne mesurant pas plus de 1m 77 c. au nord et » au sud, tandis qu'ils ont 2m 33 c. à l'est et à l'ouest. Il est orné » de pilastres corinthiens (et couverts de mots berbers ou Ti- » finar'). »

Après cette nomenclature des ruines romaines observées par le docteur Barth entre Tripoli et le Fezzan, sur une ligne d'environ 1,000 kilomètres, arrivent naturellement les réflexions qu'elles suggèrent.

Certes, les expéditions militaires de Cornelius Balbus, sous Auguste (19 ans avant J.-Ch.), de Septimius Flaccus et de Julius Maternus, sous Domitien (86 et 87 de J.-Ch.), avaient fait connaître ces contrées; et la route même qui nous occupe était découverte dès les temps de Vespasien (69 de J.-Ch.), au dire de Pline, qui y cite la position de *Caput Saxi*; mais il paraît probable que ce fut sous l'empereur Septime Sévère, cet Africain de la Tripolitaine qui témoigna toujours tant d'intérêt pour son pays natal, que la route militaire et commerciale décrite par le docteur Barth fut établie, en même temps que la contrée devenait une province distincte sous le nom de Tripolitaine.

Nous ne prétendons pas dire, par là, que les généraux qui avaient les premiers visité le pays n'y avaient pas laissé quelques traces architecturales de leur passage; mais la voie commerciale, fortifiée d'une ligne militaire avec laquelle elle se confond, doit dater de l'époque des Sévères.

Le parallèle où s'arrête cette voie et l'absence complète de restes antiques au-delà de ce point extrême prouvent que si les Romains ont visité le Soudan, ils n'ont pas cherché à s'y établir. Doués du sens utilitaire à un degré très remarquable, et n'étant, d'ailleurs, poussés ni par les ardeurs du prosélytisme religieux ni par le stimulant de la propagande civilisatrice, ils auront compris qu'ils obtiendraient tous les avantages commerciaux que la Nigritie pouvait leur offrir au moyen des indigènes, qui subissaient leur influence d'une manière plus ou moins complète, et qu'ils n'avaient nul besoin d'aller se hasarder sous des latitudes éminemment hostiles à l'organisme européen.

La voie même dont nous nous occupons n'était-elle pas, avant tout, une simple limite militaire destinée à protéger contre les invasions des Barbares méridionaux la partie orientale de l'Afrique-du Nord, c'est-à-dire la partie la plus riche des possessions romaines sur ce continent?

On comprend que nous n'entreprenions pas de déterminer à quel point de la frontière de la Tripolitaine répond le *castellum* où l'on a trouvé la dédicace à Caracalla; car nos seuls éléments de solution sont une épigraphe dont le texte n'est pas assuré, et le chapitre 30 de la *Notice des Dignités*, où les vrais noms des *limites*, fractions de cette frontière, se cachent sous d'assez nombreuses variantes (si même ils s'y trouvent tous réellement), limites dont l'ordre relatif est loin d'être bien établi. On ne peut guère espérer d'arriver à la certitude en opérant sur des données aussi incertaines.

M. Barth, qui cite à côté d'un de ces monuments antiques un *nadour* relativement moderne, nous laisse le bénéfice d'une observation que l'analogie aurait pu lui suggérer : c'est que beaucoup de ces espèces de pyramides en pierres de taille, plus ou moins ornementées, avaient probablement la même destination que les *nadour* d'à présent, celle de signaler au voyageur les puits et citernes où il pouvait s'abreuver et la direction qu'il devait prendre.

Dans les *Itinéraires archéologiques en Tunisie*, nous avons déjà traité ce sujet.

Quant aux sujets de chasses figurés sur quelques-uns de ces monuments, ils ne sont peut-être pas sans rapport avec les expéditions cynégétiques, conduites sur une vaste échelle, et qui ont dû se faire dans ces régions pour alimenter les spectacles du cirque.

Passant de l'est à l'ouest, par une transition peut-être un peu brusque, nous dirons, en terminant cette analyse, qu'un homme de *Brinkan*, village du canton de Tsabet, dans l'archipel oasien de Touat, nous assure que, tout près de son ksar, il existe une vaste construction du temps des premiers roumis, où sont des inscriptions avec des caractères pareils à ceux qu'il voit sur les pierres antiques de notre musée. En réfléchissant aux avantages nombreux et importants que présente la route du Soudan par le sud du Maroc, on n'est pas étonné de trouver des traces romaines sur cette ligne, même à si grande distance du littoral (1).

A. DERBRUGGER.

(1) L'indigène de qui nous tenons ce renseignement a été exercé par nous à la pratique de l'estampage, et il a promis d'estamper les inscriptions dont il s'agit et de les apporter ici à son premier voyage.

CHRONIQUE.

TLEMCEN (*Pomaria*). — M. le docteur Maillefer envoie de Médéa quatre inscriptions qu'un de ses frères lui adresse de Tlemcen. Nous ne reproduirons pas les nos 2, 3 et 4, l'un se trouvant à la page 65 de notre 2e volume, et les autres étant insérés au *Moniteur algérien* depuis 1836. Voici la seule de ces inscriptions que nous croyons inédite :

N° 1.

MEMORIE ANTONI
DONATI INNOCENTIS VIXIT
ANNIS III DIIS X ANTo IANVA
RIVS PRAER EQQ. FILIO A
MANTISSIMO FECIT

Cette inscription est gravée sur une pierre plate cassée. Les dimensions ne sont pas indiquées, non plus que l'endroit précis où elle a été recueillie. Il y y a un cœur au commencement et à la fin de la première ligne.

Il nous semble que le 2e mot de la 4e ligne est PRAEF., abréviation de *præfectus*. Moyennant cette correction, on peut traduire :

« A la mémoire d'Antonius Donatus, innocent (enfant). Il a vécu 3 ans et 10 jours. Antonius, préfet de cavalerie, a fait (ce monument) à son fils très-aimé. »

Il est probable qu'à la 3e ligne il faut lire DIES au lieu de *diis*. Les épitaphes d'un style négligé offrent souvent le datif et l'accusatif employés concurremment dans la formule *vixit*, etc.

— On nous écrit de Langres, à la date du 2 avril :

« A la page 223 du 15e numéro de la *Revue africaine*, M. Héricart de Thury parle d'une inscription commémorative de la prise d'Oran en 1509, et qui est placée dans une chapelle de la cathédrale de Tolède. Toutes les indications que donne M. Héricart se rap-

portent exactement à l'inscription recueillie par M. Robles (1) et reproduites par le biographe allemand de Ximénès, M. le docteur Héfélé (2). Ce document n'est donc pas inédit. Cependant, vous jugerez peut-être utile de le mettre sous les yeux de nos honorables collaborateurs :

« Anno salutis christianæ millesimo quingentesimo nono, pontificatus Domini Julii Papæ secundi anno sexto, regnante serenissima Domina Joanna regina Castellœ, relicta quondam Philippi Burgundi, unici Maximiliani imperatoris nati, ac pro ea Ferdinando ejus genitore Aragonum et utriusque Siciliæ rege catholico regnorum gubernacula gerente : Reverendissimus Pater et Dominus frater Franciscus Ximenes de Cisneros, cardinalis Hispaniæ et archiepiscopus Toletanus, ex portu Carthaginensi (Carthagène) cum ingenti armatorum classe, tormentis et commeatibus refectissima movens, in biduo ad Mazarquibir, die decimo octavo Maii appulit, et ea nocte in classe pernoctato, sequenti die egresso e navibus exercitu, cum hostibus conflictum habuerunt, quibus ultrà urbis Aurensis habitu expulsis et profligatis, ad portas usque impunè perventum est, ubi picas pro scalis ad muros exponentes in urbem primi congressores ascenderunt, et elevatis ad mœnia signis christianorum ac portis undique reseratis, cuncti fideles pariter intraverunt, et cœsis passim IV millia hominum, urbs ipsa cum arce infrà quatuor horas capitur, trigenta de nostris solùm desideratis, annuente Deo, qui in Trinitate perfecta vivit et regnat in sæcula sæculorum. Amen. »

« On voit que les yeux ou la mémoire de M. Héricart de Thury ne l'ont pas exactement servi en ce qui regarde le chiffre des Maures et des Espagnols tués à la prise d'Oran. Ximenès n'eût certes pas souffert que l'on enflât sa gloire en exagérant les proportions de la lutte ; car l'humilité fut une de ses grandeurs. Quand il fit son entrée à Oran, précédé de la croix et escorté des troupes victorieuses, on criait de toutes parts : Salut, vainqueur des Barbares ! Et lui répondait par ces paroles de David : *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam* !

» Permettez-moi, Monsieur le Président, de mettre un doute sur

1) Robles, Compendio de la vida del card. D. Fr. Ximenès, Toledo 1604, in-4°.

2) Le cardinal Ximenès, franciscain, et la situation de l'Eglise en Espagne à la fin du XVe et au commencement du XVIe siècles, avec une dissertation sur l'inquisition, in-8°.

un point de la note que vous ajoutez à la lettre de M. Héricart de Thury. Vous dites que, d'après Mariana, Ximenès croyait qu'*Auria* était en *Africa*. Je n'ai plus Mariana sous la main ; mais si je m'en tiens à mes souvenirs et à mes notes, Mariana n'attribuerait pas cette opinion à Ximenès lui-même ; il la donnerait seulement comme celle de quelques savants (1). Il vous est sans doute facile de constater si je me trompe, et si Ximenès était réellement dans l'erreur sur la position d'Oria. Je remarque, d'ailleurs, que Morcelli et le texte même de la conférence de Carthage, en 412, ne nous fixent pas précisément sur cette position. Est-ce que l'on a d'autres données à cet égard ? Il le faudrait pour affirmer qu'Oria était en Numidie et les savants de Mariana dans l'erreur. C'est, du reste, une question de peu d'importance (2). »

LÉON GODARD,
Prêtre.

COMMISSION HISTORIQUE DE MILIANA. — Sous le titre qu'on vient de lire, une société s'est formée récemment dans cette ville. M. C. Coti, qui en est le secrétaire, adresse au nom de ses collègues, au musée d'Alger, 22 médailles romaines trouvées à Affreville (*Zuccabar* ?), Aïn Defla (*Oppidum Novum*) et Hammam R'ira (*Aquæ Calidae*), dans les travaux de recherches opérés par les soins de cette commission. En transmettant, par la voie de la *Revue*, nos remercîments à la Commission historique de Miliana, nous exprimerons combien nous sommes heureux de voir se fonder une de ces associations locales qui devraient surgir partout où il existe un centre naturel de recherches archéologiques.

Nous donnerons, dans le prochain numéro, une notice sur les mé-

(1) Voici le passage de Mariana ; il est à la page 602 du 2e volume, et non 62, comme il a été imprimé par erreur au n° 15 de la *Revue* : « Un obispo titular, que se llamaba el obispo Auriense, pretendia que (Oran) era la silla de su obispado. Respondia *el cardenal* que Oran nunca fue cabeza de obispado : que Auria era mas oriental, y pertenecia a la provincia cartaginense en Africa ; que Oran y toda aquella comarca se comprehendia en la provincia Tingitana que caia mas al puniente. »

On voit, par cette citation, que nous avons rendu fidèlement la pensée de Mariana et que la controverse archéologique est bien entre le cardinal et l'évêque *in partibus*. — N. de la R.

(2) Morcelli dit, au mot ORIENSIS (t. 1er, p 252) : Vicus, opinor, Numidiae fuit *Oria*, cui, numeri augendi Caussa, episcopus a Donatistis praepositus est.

dailles envoyées au Musée d'Alger par la Commission historique de Miliana.

Hammam Rir'a (*Aquæ Calidæ*). — Nous regrettons de ne pouvoir insérer dans ce numéro l'intéressante communication que M. le lieutenant Guiter nous adresse sur les ruines de Hammam Rir'a. Elle se compose d'une *notice* sur cette ancienne colonie, d'un *plan* des ruines et de *dessins* d'épitaphes, bas-reliefs funéraires ou vase antique.

Médéa. — M. le docteur Maillefer nous adresse les détails suivants sur cette localité :

« Jusqu'ici, l'un des plus grands travaux exécutés dans les environs de Médéa, a été un aqueduc souterrain de 2,000m pour réunir et amener en ville les sources destinées à l'alimenter, aqueduc qui doit remplacer l'ancien, lequel, vous le savez, passait sur une série d'arcades d'un effet assez pittoresque. Ces remuements de terre ont fait retrouver quelques traces du conduit romain, reconnaissable à l'*opus signinum* (1), qui en revêtait les parois, de plus, un gros bloc de pierre, taillé pour le radier et portant des traces de cette même espèce de ciment, était renversé, à quelques mètres au-dessous, par suite de quelque convulsion du sol.

» Ce canal ancien, bien que d'un niveau supérieur à ceux qui l'ont suppléé depuis, — et il y en a, en certains endroits, trois et même quatre, — a dû, à en juger par quelques blocs recouverts d'une couche épaisse de sédiments sablonneux fort adhérente, servir longtemps au passage des eaux. On voit encore, sur quelques points, des restes du radier. J'y ai trouvé, dans un déblai, un fragment de grande tuile à rebord d'une pâte très-dure et fort bien préparée.

» Si le tracé moderne, au lieu de se maintenir à un niveau bien inférieur, avait côtoyé l'ancien, peut-être on eût trouvé, vers la tête des sources, quelque construction ; mais comme il n'en a pas été ainsi, la conduite actuelle, qui va prendre les eaux jusqu'aux *Deux-Cyprès*, n'a amené aucune découverte de ce genre.

» Dans les fouilles pratiquées à la Casba pour les constructions du génie, rien n'a été découvert jusqu'ici, du moins à ma connaissance.

» Mais aux abords d'une carrière située près de l'aqueduc, et appartenant à M. Raphaël, les ouvriers ont déblayé une sorte de silo dans lequel ils ont trouvé des ossements humains. Quelque temps après, dans ce même silo, M. Pinel, ouvrier, a recueilli une petite lampe romaine que la pioche avait un peu ébréchée, et dont voici la description : Dans le champ est une figure ailée, une chimère, je crois, se tenant accroupie sur une espèce de rocher. Le mot CAPRARI ressort en relief sur un des côtés de ce vase, qui est d'une pâte assez fine et d'un blanc rosé.

» Recevez, etc.

» Dr Maillefer. »

(1) Mortier de Sigma : il était fait avec du ciment et de la chaux. — N. de la R.

Bachilga (*Zabi*). — M. Henri Nicolle nous écrit de Bousada, à la date du 22 avril dernier :

« Je n'ai pas oublié votre commission à Msila (1) : la pierre en question n'a pas été facile à trouver ; et il a fallu toute la bonne volonté de M. Barbet, gardien du caravansérail, pour la découvrir dans un coin de maison où elle sert de pilier et soutient le toit d'un réduit à paille.

» Elle a 2m au moins de longueur, sur 0m 25 c. de hauteur ; l'écriture, tracée dans le sens de la longueur, n'est pas commode à déchiffrer à cause de la position donnée aujourd'hui à la pierre ; l'endroit d'ailleurs est obscur. Malgré ces inconvénients, j'ai pu rectifier quelques lettres et en restituer d'autres qui ont été omises par votre premier correspondant. Les lettres rétablies à la deuxième ligne donnent le nom de Justinien et doivent par cela même avoir de l'importance. Vous en jugerez mieux que moi qui suis un profane. Voici ma copie :

EVFICATA A FVNDAMENTIS MVICCI....
V.....VA IVSTINIANA ZABI VBIEM....
PC.... OMNINO SIBINISSIMI ET INVICIS....

» La lettre M, à la fin de la 1re ligne, est dégradée et laisse aussi bien lire un H qu'un M.

(1) Nous avions priés M. Henri Nicolle de vérifier, à son passage par Msila, la curieuse inscription découverte dans cette ville par M. Moreau, concierge du génie, et que nous avions publiée, d'après la copie du trouveur, à la page 324 de notre 2e volume. — N. de la R.

» Quoiqu'à la 2e ligne j'aie écrit ZABI, un scrupule me revient, et je ne crois pas pouvoir répondre qu'il n'y ait point ZABIS.

» Au reste, j'ai montré à M. Barbet comment on s'y prenait pour estamper, et il a promis de faire épreuve de cette épigraphe par le procédé indiqué et de vous l'adresser par la première occasion (1). »

Environs de Bougie. — M. Louis Féraud, interprète de l'armée à Constantine, nous adresse un sceau en fer portant un écusson chargé de dix billettes posées 4, 2, 4. Autour, on lit en légende : Charles de Beavmanoir.

Ce sceau se trouvait entre les mains d'un Kabile des environs de Bougie. M. Féraud présume qu'il peut avoir été pris ou perdu en 1664, lors de l'expédition du duc de Beaufort à Gigeli.

D'après l'*Encyclopédie* (v. planches, *art héraldique*, pl. V, n° 233) les Beaumanoir portaient d'azur à onze billettes d'argent posées 4, 3 et 4.

Les armures du nôtre diffèrent en ce qu'au milieu de l'écu il y a deux billettes au lieu de trois.

Philippeville (*Rusicade*). — M. d'Houdetot nous écrit de Constantine qu'à l'inscription n° 3 (p. 72 de ce 3e volume), il faut lire SCANTIVS et non SCANTVS. L'estampage qu'il produit à l'appui de cette rectification en établit parfaitement l'exactitude.

Notre honorable correspondant nous fait observer qu'il faut lire ET au lieu de E à la fin de l'épigraphe n° 7 du même article, ajoutant que les deux lettres forment sigle, ce qui explique l'omission commise. M. d'Houdetot produit également un estampage à l'appui de cette deuxième rectification, système que nous ne saurions trop recommander, car il coupe court à toute espèce d'incertitude.

Écriture des Touareg — M. Louis Féraud nous adresse le dessin d'un bracelet targui couvert de caractères *tifinar'*. Cet ornement est en pierre noirâtre ressemblant beaucoup à de l'ardoise. L'original appartient à M. le capitaine Forey, du 3e spahis. L'épigraphe est gravée sur chaque face du bracelet. Nous envoyons la copie de M. Féraud à M. le chef de bataillon Hanoteau, commandant supérieur de Draa el-Mizan, à qui ses études approfondies de la langue des Touareg, permettront sans doute de traduire ces caractères. Nous saisirons cette occasion d'annoncer à nos lecteurs que M. le commandant Hanoteau achève en ce moment de faire imprimer, à Paris, une grammaire de la langue des Touareg.

(1) Nous nous abstenons de commenter cette inscription, parce qu'au moment où nous mettons sous presse, on nous assure que M. Léon Renier l'a publiée et restituée.

Petit bronze de Maurice Tibère. — Dans le n° mai-juin 1853 de la *Revue Numismatique*, M. Duchalais décrit, page 207 et suivantes, un petit bronze de Maurice Tibère, dont il donne le dessin pl. XIII, fig. 1 du même numéro. Cette pièce, qui appartient à la bibliothèque impériale et est donnée comme inédite, présente

Au droit : « D.N.MAVRIC...A... Buste de face, la tête nue. » Filet au pourtour. »

Et au revers : « une palme à six branches accostée des lettres » N.M. ; au-dessous, le chiffre V. Filet au pourtour. »

« Diamètre : 12 mill. »

Le Musée d'Alger possède, du même empereur, un type analogue, avec des variantes susceptibles d'intéresser les numismatistes qui s'occupent des suites byzantines. Ce petit bronze, d'un diamètre de 15 mill., est d'une conservation parfaite et d'une complète intégrité. En voici la description :

Au *droit* : D.N. MAVRICIV. A l'exergue : IND.I. Buste de profil, à tête diadémée, regardant à gauche.

Au *revers* : Une palme à 6 branches accostée des lettres N.M. ; au-dessous, le chiffre V.

D'après la note intitulée *correction*, qui figure en tête de l'ouvrage de M. de Saulcy, l'exergue du droit de notre pièce signifierait 1re *année de l'indiction* (1). Mais Maurice Tibère étant resté sur le trône de 582 à 602, on trouve deux premières années d'indiction sous son règne, les années 883 et 598. Cela laisse planer une incertitude de 15 ans, quant à l'époque où fut frappé ce petit bronze.

Le lieu de fabrication n'est pas indiqué. M. de Saulcy, constatant que sur deux bronzes de Justin II, aux effigies de cet empereur et de l'impératrice Sophie, son épouse, outre ces sigles N.M. qu'il n'ose traduire par *Nova Moneta*, on lisait les initiales du nom de Carthage — K et KRTG, en a conclu que cette série tout entière

(1) *Indiction*. Période de quinze années, dont la première commence en 313 de J.-Ch. sous Constantin-le-Grand.

a dû être frappée en Afrique (v. p. 27 de l'ouvrage déjà cité). — M. Sabatier a publié plus récemment un bronze de Maurice tout semblable aux précédents et qui est marqué des lettres SCLS, initiales de *Sicilia*. Mais les rapports fréquents qui ont existé entre l'Afrique et la Sicile depuis la fondation de Carthage jusqu'au XIIIe siècle font que cette découverte confirme l'observation de M. de Saulcy au lieu de la détruire. Il n'en est pas de même de la traduction des sigles N.M. par *Nova Moneta*. « On se de- » mande — dit M. Duchalais — comment ces sigles peuvent tou- » jours être les indices d'une *nouvelle monnaie* lorsqu'ils se mon- » trent à des époques différentes et qu'ils sont gravés sur des » espèces d'argent et de bronze, variant sans cesse non seulement » de métaux, mais encore de volume et de valeur. »
Les sigles N.M. sont donc encore inexpliqués.

Bois de Thuya. — Dans une intéressante étude consacrée aux productions de l'Algérie, M. A. Buis donne de curieux détails sur les bois de thuya qu'on trouve dans le grand Atlas et qui, à eux seuls, couvrent près de 200,000 hectares. Le thuya est le *citrus* de Pline ; c'est le plus beau bois d'ébénisterie conuu. L'usage en remonte à la plus haute antiquité : les Romains s'en servaient exclusivement pour leurs meubles de luxe et ils le payaient à des prix fabuleux. « Cicéron, dit Pline, paya une table faite avec ce bois un » million de sesterces (environ 250,000 fr.). » La famille de Categus en possédait une qui avait coûté un million quatre cent mille sesterces, soit 350,000 fr. (*Science pour tous*).

Bou Kobrin, *ou l'Homme aux Deux-Tombes*. — Le surnom que nous prenons pour titre de cet article est celui de Sidi Mohammed ben 'Abd er-Rahman, marabout célèbre dont la Koubba est située à cinq kilomètres d'Alger, un peu avant le Jardin-d'Essai, et de l'autre côté de la route. Avant d'analyser les détails que MM. de Neveu et Carette ont fait connaître sur ce santon célèbre, nous allons reproduire l'inscription scellée dans sa chapelle funéraire, d'après un estampage pris par notre honorable collègue, M. le docteur Leclerc, qui a bien voulu y joindre une traduction :

1 بسم الله الرحمن الرحيم وصلى الله على سيدنا ومولانا محمد
وآله وصحبه وسلم تسليما

2 وهذا الجامع المجاهدين جهاد لاكبر ولاصغر معا صحبه هو
سيدى محمد بن عبد الرحمان بن احمد بن يوسف بن
بالقاسم
3 بن على بن ابراهيم بن عبد الرحمان بن احمد بن الحسن
طلحة بن جعفر(بن) محمد العسكرى بن عيسى
4 الرضى بن موسى المرتضى بن جعفر الصادق بن محمد الناطق
بن عبد الله بن حمزة
5 بن ادريس بن ادريس بن عبد الله بن محمد بن الحسن
6 بن فاطمة بنت رسول الله صلى الله عليه وسلم الملقب بالازهرى
7 مجاورة فى جامع لازهر تبرك الزوى اقليها القجطولى
8 قبيلة السماعيلى عرشا قابلا فمن زار هذا الجامع بنية
9 فهو من سُعَد الدارين ان شاء الله
10 ووقع البنا المبارك فى سنة ١٢٥٦

1. Au nom de Dieu clément et miséricordeux. Que Dieu répande ses grâces sur notre seigneur et maître Mohammed, sur sa famille et ses compagnons, qu'il leur accorde le salut.
2. Ceci est la mosquée de ceux qui combattent dans la guerre sainte, la grande et la petite en même temps. Son patron est notre maître Mohammed ben Abd er-Rahman ben Ahmed ben Youcef ben Bil-Kassem.
3. Ben Ali ben Ibrahim ben Abd er-Rahman ben Ahmed ben el-Hassan Thalha ben Djâfar (ben) Mohammed el-Askri ben Aïssa.
4. Er-Ridha ben Moussa el-Mourtadha ben Djafar es-Sadiq ben Mohammed en-Nateq ben Abdallah ben Hamza.
5. Ben Idris ben Idris ben Abdallah ben Mohammed ben el-Hassan.
6. Ben Fathma, fille de l'envoyé de Dieu, que les grâces et le salut de Dieu soient sur lui ! surnommé el-Azhari,

7. Pour avoir fréquenté la mosquée bénite d'Azhar (au Caire), du pays des Zouaoua, de la fraction des Guechtoula
8. Et de la tribu des Ismaïl, lequel a dit : Quiconque visitera avec intention cette mosquée
9. Sera du nombre des heureux dans ce monde et dans l'autre s'il plaît à Dieu.
10. Or, la fondation de cet édifice béni a eu lieu en l'an 1256.

Sidi Mohammed ben Abd er-Rahman, marabout originaire d'Alger, florissait sous Moustafa Pacha, c'est-à-dire entre les années 1798 et 1805. Peu de temps avant sa mort, il s'était établi chez les Beni Ismaïl, tribu centrale du pays des Guechtoula, et la plus puissante de cette confédération du canton de Bour'ni. Cet homme avait fondé une confrérie religieuse qui eut d'autant plus de succès, qu'elle était toute nationale et ne dépendait pas, comme les autres, de chefs nés et vivant dans des pays étrangers. Aussi ses compatriotes, en apprenant qu'il avait succombé, envoyèrent chez les Beni Ismaïl quelques-uns de leurs frères algériens les plus résolus et les plus habiles, qui réussirent à rapporter son corps, que l'on enterra au Hamma, dans l'endroit ou s'élève sa koubba, et où il demeurait probablement avant son départ pour le Jurjura. Quand les Kabiles s'aperçurent que la tombe avait été violée, ils entrèrent dans une colère violente, mais ils ne tardèrent pas à s'apaiser lorsque, vérification faite, ils reconnurent que le corps du saint était intact et à la place où on l'avait inhumé. Et cependant, ce même corps se retrouvait également intact au Hamma. L'illustre marabout s'était miraculeusement dédoublé.

L'ordre de Mohammed ben Abd er-Rahman jouit d'une telle réputation dans le pays et possède, ou du moins a possédé une si grande valeur politique, que l'émir Abd el-Kader eut soin de s'y faire affilier à l'époqxe où il espérait encore faire entrer les Kabiles dans la vaste confédération hostile qu'il organisait contre nous. (V. DE NEVEU, *Les Khouan*, p. 3 de la 2e édition, et CARETTE, *Kabilie*, t. 2e, p. 176.)

Pour tous les articles non signés de la Chronique,

LE PRÉSIDENT,

A. BERBRUGGER.

5e Année. N° 18. Août 1859.

Revue africaine

LES INSCRIPTIONS ARABES

DE TLEMCEN.

IX.

MOSQUÉE ET MEDERSA DE SIDI-BOUMEDIN.

Le village d'El-Eubbad est à deux kilomètres environ au S.-E. de Tlemcen, dans une position des plus pittoresques. On le dirait suspendu aux flancs de la montagne, et comme immergé dans des flots de verdure. Ses jardins, étagés en amphithéâtre et arrosés par des courants d'eau vive, véritables massifs d'oliviers, de figuiers et de grenadiers qu'enlacent les vignes vierges et le lierre sauvage, forment une décoration splendide. Nulle part la nature ne s'est montrée plus prodigue de ses dons, et ce site enchanteur, de l'avis de tous ceux qui, par un soleil brûlant, sont venus y chercher de l'ombre et de la fraîcheur, dépasse en originale beauté les plus riches fantaisies écloses du cerveau du peintre ou du poète qui cherche ses impressions dans la nature. Indépendamment du rare avantage d'offrir un attrait si grand et si mérité à la curiosité du touriste algérien, El-Eubbad aspire à une autre renommée. Faisant remonter bien haut son origine, il se pique, par-dessus tout, de noblesse religieuse. Son nom (العبّاد) est significatif. On y

voit encore les ruines d'un *ribat'*, ou couvent de religieux-guerriers, qui florissait au temps des Almohades, curieux spécimen de l'architecture de cette époque reculée. Sous les successeurs d'Abd el-Moumen, et pendant les trois siècles qui suivirent, El-Eubbad jouissait d'un grand renom et avait toute l'importance d'une ville. On voit, par les documents historiques, qu'il se divisait en deux quartiers : l'un, El-Eubbad-Supérieur (العبـــاد الجوفي), qui occupait l'emplacement du village actuel; et l'autre, El-Eubbad-Inférieur (العبـــاد السفلى), qui s'étendait sur une partie des terrains consacrés aujourd'hui aux sépultures musulmanes. On comptait alors à El-Eubbad cinq mosquées à minarets et grand nombre d'oratoires où s'exerçait la piété d'une population de fervents musulmans venus de tous les pays. C'était comme l'annexe religieuse de Tlemcen-la-Guerrière. L'une a suivi le sort de l'autre. La décadence d'El-Eubbad s'est consommée lentement, depuis trois siècles, au milieu des guerres intestines et sous la pression annihilante des soldats de l'Odjak, dont la constante politique fut toujours d'opposer une barrière aux envahissements de l'influence religieuse et d'amoindrir les prétentions que les marabouts ont élevées dans tous les temps au gouvernement suprême des intelligences. L'émir El-Hadj Abd-el-Kader, qui n'avait pas les mêmes raisons que les Turcs d'absorber l'élément religieux, puisqu'il y puisait sa force, essaya, au temps de son éphémère domination, de rendre à El-Eubbad un peu de son ancien prestige; mais il ne réussit guère dans cette entreprise. El-Eubbad est bien mort. Toutefois, le souvenir de sa splendeur passée n'est pas éteint : il vit toujours dans la mémoire des pieux musulmans aussi bien que dans l'histoire; il y a plus, il est consacré par des monuments remarquables qui ont déjà traversé plusieurs siècles, et qui ne sont pas près de périr. C'est là pour El-Eubbad une bonne fortune à laquelle il devra de perpétuer sa célébrité.

C'est à l'extrémité orientale, et au point culminant du village actuel, qu'il faut chercher les monuments dont nous parlons. Ils sont au nombre de trois, réunis en un seul groupe : le tombeau du très-vénéré marabout Sidi Boumedin el-R'outi, dont les restes reposent en cet endroit depuis le sixième siècle de l'hégire, puis la mosquée et la medersa, placées par les musulmans sous l'invocation de ce saint personnage. Nous introduirons d'abord le lecteur dans ces deux derniers monuments, nous réservant de consacrer, en raison de son importance, un chapitre spécial au premier.

L'ordonnance architecturale de la mosquée de Sidi Boumedin présente extérieurement un certain caractère grandiose qui se rencontre rarement, au même degré, dans les autres monuments du même genre. Son minaret, haut de plus de cent pieds, domine majestueusement la campagne environnante : on l'aperçoit de plusieurs lieues à la ronde. Il est surmonté d'une flèche terminée par un croissant, et qui traverse trois boules de métal superposées. La boule inférieure reluit d'un grand éclat lorsque le soleil la frappe de ses rayons; aussi les musulmans sont-ils persuadés qu'elle est d'or massif; mais nous nous sommes assuré qu'elle est simplement en cuivre doré. Elle a un mètre et demi de circonférence. Par le choix et la profusion des ornements en mosaïque fleurdelysée dont il est revêtu de la base au faîte, ce minaret l'emporte sur celui de la Grande-Mosquée, mais il est moins somptueux que la tour d'El-Mansoura. La principale entrée de l'édifice s'ouvre sur une galerie pavée en marbre, en face du tombeau. C'est un portail en forme d'arcade byzantine, haut de dix mètres, d'un style simple, hardi et du meilleur goût. Les faïences émaillées, qui en revêtent toute la surface, offrent un dessin exquis, plein d'élégance, de richesse et d'éclat. Dans la bordure supérieure de l'encadrement, se lit l'inscription suivante :

الحمد لله وحده * امر بتشييد هذا الجامع المبارك مولانا السلطان
عبد الله على ابن مولانا السلطان ابي سعيد عثمان ابن مولانا
السلطان ابي يوسف يعقوب ابن عبد الحق ايده الله ونصره عام
تسعة وثلاثين وسعمايـــــــــة

TRADUCTION.

« Louanges à Dieu unique. — L'érection de cette mosquée bénie » a été ordonnée par notre maître le sultan, serviteur de Dieu, Ali, » fils de notre seigneur le sultan Abou Said Othman, fils de notre » maître le sultan Abou Youçof Yak'oub ibn-Abd el-H'ak'. Que » Dieu le fortifie et lui accorde son secours! — Année sept cent » trente-neuf (739). »

Cette année correspond à 1338-39 de notre ère. Il y avait, par conséquent, deux ans qu'Abou 'l-Hacen Ali, fils d'Othman, le victorieux par la grâce de Dieu (*El-Mansour B'illah*), s'était rendu

maître de Tlemcen lorsqu'il fit cette pieuse fondation. La mention suivante se lit encore sur un des piliers latéraux du portail, à la base de l'arcade :

هذا ما امر به مولانا ابو الحسن عبد الله عـــــــــلى

« Fondé par notre maître Abou 'l-Hacen, serviteur de Dieu, » Ali. »

Onze degrés, taillés sous une coupole décorée des arabesques les plus richement refouillées, conduisent du portail à une porte en bois de cèdre massif, revêtue de lames de cuivre artistement ciselées, et qui donne accès dans le portique ou Deambulatorium, soutenu par douze piliers. L'inscription du portail se trouve reproduite dans la première galerie transversale, dans le pourtour des quatre piliers qui forment l'entrée : elle est moulée en plâtre et en superbes caractères du type andalou. A l'extrémité de cette même galerie, à droite de la grande porte, est l'entrée du minaret, à la plate-forme duquel on arrive par quatre-vingt-douze marches. Les arcades du portique, qui rappelle si bien les constructions de Rome antique, s'ouvrent sur une cour carrée de douze mètres de côté, pavée en marqueterie de faïence, au milieu de laquelle une vasque en marbre reçoit l'eau nécessaire aux ablutions. Le corps principal de l'édifice, où se réunissent les fidèles aux heures de la prière, est formé par huit rangées d'arcades, dont quatre parallèles et quatre perpendiculaires à l'entrée. Deux portes latérales y donnent directement accès. Le vaisseau entier de cette construction remarquable a la forme d'un rectangle de trente mètres de longueur sur dix-huit mètres de largeur ; sa superficie est de cinq cent quarante mètres. Il y a loin de ces modestes proportions à celles de la Grande-Mosquée de Tlemcen ; mais quel art exquis et quelle perfection dans les détails d'ornementation ! Que ces arabesques qui décorent à profusion les parois intérieures de l'édifice sont riches de formes variées ! Combien le dessin en est gracieux et la composition inspirée ! On ne saurait rien voir de plus achevé en ce genre. La coupole du Meh'rab, à elle seule, est un chef-d'œuvre. Nous doutons que l'Alhambra, si justement admiré, offre un ensemble plus complet et des détails plus finement composés ou plus ingénieusement travaillés. Les Turcs, profanateurs du beau, avaient fait disparaître, sous un épais ba-

digeon, une partie de ces magnifiques arabesques. Il nous appartenait de rendre ces belles choses à la lumière. Une intelligente restauration, exécutée par les soins du service des bâtiments civils, sous la haute direction de M. Viala de Sorbier, architecte en chef du département, avec le concours de M. l'inspecteur principal Maigné, a complètement atteint ce but artistique. Les indigènes n'ont pas été les derniers à applaudir à la restauration de leur mosquée de prédilection. Aujourd'hui donc, ce monument a recouvré son éclat primitif, et nous pouvons le contempler tel, à peu près, qu'il est sorti, il y a plus de cinq siècles, des mains de l'architecte.

L'arcade du Meh'rab, ce morceau de dentelle, d'un travail si fin et si délicat, repose sur deux colonnes engagées, en marbre translucide. Dans le turban des chapiteaux, nous avons lu l'inscription suivante, sculptée en relief et d'un joli caractère andalou, très-fin et très-délicat :

هذا ما امر بعمله مولانا * امير المسلمين ابو الحسن ابن مولانا
امير * المسلمين ابى يعقـــــــــــــــــــــوب

ابتغا وجه الله العظيم * ورجا ثوابه الجسيم كتب الله له بما اتبع *
الحسنات وارفع الدرجـــــــــــــــــــــات

TRADUCTION.

« Ce monument est l'œuvre de notre maître l'émir Abou 'l-
» H'acen, fils de notre maître le prince des musulmans Abou
» Yak'oub. » (*Chapiteau de droite.*)

—

« Ce qu'il a ambitionné, c'est de se rendre agréable au Dieu
« tout puissant, et il espère en sa récompense magnifique. Que
» Dieu, à cause de cette œuvre, daigne lui réserver ses grâces les
» plus efficaces et lui assigner le plus élevé des degrés *dans sa miséricorde !* » (*Chapiteau de gauche.*)

La chaire du Khet'ib, ou *Mambeur*, qui se trouve placée à droite du *Meh'rab*, est un présent fait à la mosquée, il y a vingt ans, par

l'émir El-Hadj Abd el Kader. Elle a la forme antique et traditionnelle; elle est en bois de cèdre sculpté dans le goût ancien, mais avec des enjolivements où la décadence de l'art n'est que trop sensible. L'émir y avait fait graver, à côté de la formule sacramentelle de la profession de foi islamique, ces vers si connus du *Borda*, qu'il prenait pour devise, et que l'on trouve également reproduits sur le sceau officiel dont il faisait usage, alors qu'il ne craignait pas, ressuscitant à son profit les traditions pompeuses de l'empire des khalifes, de s'attribuer le titre de *Prince des Croyants* (*Emir el-Moumenin*).

لا اله الا الله محمد رسول الله * ومن تكن برسول الله نصرته ان
تلقه الاسد * في اجامها تجم

« Il n'y a de Dieu que Dieu ; Mohammed est son prophète.
» Celui qui met sa confiance en l'envoyé de Dieu,
» Vînt-il à se trouver face à face avec le lion dans son repaire, l'animal serait sans force contre lui. »

Le sultan merinide Abou 'l-H'acen Ali, fondateur de la mosquée de Sidi Boumedin, fut célébré à l'envi par tous les poètes de son temps. Sa cour leur était hospitalière. Dans le fait, il y avait du héros dans ce prince. La prise de Tlemcen et la soumission rapide de tous les Etats abdelouadites, une bataille navale gagnée sur l'amiral de Castille, quelques expéditions heureuses en Espagne, la conquête de Tunis et de tout le royaume hafside de l'Ifrikia, avaient porté haut son nom et sa puissance. Il n'est pas surprenant que l'histoire, la poésie et la légende se soient disputé l'honneur de célébrer les vaillantes prouesses du *Sultan-Noir* (1). Mais il éprouva des revers aussi grands que sa fortune. Sur la fin de son règne, son vaste empire se démembra ; il lui échappait lambeau par lambeau. Les guerres intestines et les révoltes de ses propres fils, qui aspiraient, même de son vivant, à se partager ses dépouilles, achevèrent de consommer sa ruine. Abou 'l-H'acen

(1) Consulter particulièrement, sur l'histoire de ce prince, l'*Histoire des Berbers*, par Ibn Khaldoun, t. IV de la traduction de M. le baron de Slane, de la p. 211 à la p. 292.

réduit à donner de sa personne contre son fils Abou 'Inan, périt vaincu à la suite d'un combat acharné, livré contre ce compétiteur de son sang, au pied de la montagne de Hintata (1), où il avait trouvé un dernier refuge. Un biographe arabe a tracé de ce prince le portrait suivant :

« Ali, surnommé Abou 'l-Hacen, et décoré du titre glorieux d'El » Mansour B'illah, avait eu pour mère la négresse El-Ambeur. Il » avait la taille élevée, le corps gros, les épaules larges, la barbe » bien fournie, le front noble et élevé, le visage gracieux, le sou- » rire bienveillant. Il aimait le faste : libéral et bienfaisant, sa main » était toujours ouverte et ne comptait pas. Jamais il ne but de li- » queurs fortes, soit pendant sa jeunesse, soit dans son âge mûr. » Il inclinait à la piété et il faisait cas des hommes voués à la » science et à la religion ; il était, d'ailleurs, juste envers tous ses » sujets. Sa vaillance était sans égale : il ne connaissait pas le re- » pos, et il avait une armée toujours prête. Ali était né à Tifer- » diouin. Il succéda à son père, Othman, le vendredi 15 Dou 'l » Kada de l'année 731, et mourut (Dieu lui fasse miséricorde !) près » du Djebel Hintata, dans la nuit du mardi 27 Rebia' premier de » l'année 752. Il avait alors soixante ans, et avait régné vingt ans » trois mois et deux jours. Il fut enterré à Chala (2). Il avait eu » *mille huit cent soixante-deux enfants*, tant filles que gar- » çons (3). »

Abou 'l-H'acen se piquait de science et de littérature. Il était

(1) Cette montagne est située au S.-E. de Maroc, et porte aujourd'hui le nom de *Miltsin*. Elle était habitée par la grande tribu des *Hintata*, fameuse dans l'histoire des dynasties berbères. De son sein sortirent les premiers propagateurs de la doctrine unitaire, les disciples du *Mehdi*, les fondateurs de la dynastie almohade.

(2) Ancienne ville, à une petite distance au S.-E. de Salé.

(3) Extrait de l'ouvrage intitulé *Roud'et en-Nesrin fi-Doulet Beni Merin*. C'est une suite d'études biographiques fort intéressantes sur tous les princes de la dynastie merinide. Le nom de l'auteur nous est inconnu ; mais nous savons, car c'est lui-même qui nous l'apprend, qu'il était contemporain du sultan merinide Othman ben-Abou 'l-Abbas Ahmed, surnommé Abou Said, dont le règne fut inauguré dans le Maghreb, en l'an 800 de l'hégire (1397). Il s'annonce également comme auteur d'une *Histoire des Beni-Zeiyan*, et nous ne serions pas étonné d'avoir affaire à Abou Mohammed Abdallah, dont le *Pamphlet* contre les Beni Zeiyan a été traduit par M. Reinhard-Dozy, dans le *Journal asiatique* (1844)

calligraphe habile, et il lui arriva plusieurs fois de comprendre au nombre des présents qu'il envoyait aux princes dont il recherchait l'alliance, de magnifiques exemplaires du Koran, copiés de sa royale main. Avec de telles dispositions, il ne manqua jamais de protéger ceux qui s'adonnaient à la science. A la mosquée de Sidi Boumedin, il annexa une *Medersa*, ou collége pour les hautes études, destinée à recevoir de nombreux thalebs. Ce monument subsiste encore aujourd'hui, et il a d'autant plus d'intérêt pour nous qu'il est demeuré comme un spécimen à peu près unique des édifices de ce genre. L'ordonnance en est simple et sévère. Une porte presque monumentale, décorée d'arabesques en mosaïque, où la fleur de lys est l'ornement le plus prodigué, s'ouvre sur une cour rectangulaire. Un bassin est au milieu pour les ablutions. Autour de cet atrium, règne une galerie couverte, à arcades, sur laquelle prennent jour des cellules étroites, où étaient autrefois logés les thalebs. Au fond, est une salle assez spacieuse, qui servait à la fois à la prière et à la tenue des cours. Les parois en étaient revêtues d'arabesques moulées dans le plâtre et qui devaient être fort belles, à en juger par les parties échappées à l'injure du temps. Le plafond s'arrondit en forme de coupole de bois sculpté, œuvre d'un art en décadence, ce qui fait supposer qu'il a été reconstruit à une époque où les bonnes traditions s'étaient perdues. A ce point de vue même, il est encore curieux à observer. Sur les quatre faces formant le pourtour de la coupole, on lit l'inscription que nous allons rapporter, moulée en magnifiques caractères andalous. Elle est sans doute l'œuvre de ces poètes qui avaient accès à la cour du sultan merinide, et prenaient part à ses libéralités. Voici cet échantillon de poésie officielle :

* الحمد لله رب العالمين

بناني كي يقيم لدي دينا ... لاسلام امير المسلمينا
ابو الحسن الذي فيه الهزايا ... تهوف * النظم بالدم الثمينا
امام لا يعبر عنه وصفي ... بها اجري به لاعمال دينا
سليل ابي سعيد ذي المعالي ... افر الى لا * نام بها عيونا
وقد سماه خالقه عليا ... وباعلاه واعطاه يقينا

ايان بصالحات منه دينا ... وايهانا يكون له معينا
لشهر ربيع * الثاني لسبع ... خلون من السنين واربعينا
الى سبع ميين بدام حمد ... محوله مفاصده فنونا
وكان له لا له على اتصال ... على مرضاته دابا معينا

TRADUCTION.

« Louanges à Dieu, maître de l'univers!

» Celui qui m'a fondée, afin de perpétuer dans mon sein la religion de l'Islam, est le prince des musulmans,

» Abou 'l-H'acen, dont les éminentes qualités sont au-dessus des louanges les plus pompeuses que le souffle poétique peut inspirer;

» Imam dont les mérites ne sauraient se décrire, si l'on songe à tous les actes qu'il a accomplis en vue de la religion;

» Fils d'Abou-Saïd, possesseur des dignités les plus hautes. Il a réjoui, par ma construction, les yeux des hommes.

» Son créateur l'a nommé Ali (1), et il l'a élevé, en effet, au rang suprême, et lui a donné la science certaine de la foi;

» Il s'est servi de lui pour manifester, par des œuvres pieuses, la grandeur de la religion, et la religion sera son soutien.

» Mois de Rebiâ second de l'année sept cent quarante-sept.

» Puisse son bonheur durer toujours! Son but a été d'ouvrir un asile aux sciences.

» Que Dieu exauce les désirs qu'il forme pour lui complaire, et qu'il lui soit à jamais en aide! »

La date de Rebiâ second 747 correspond au mois d'août 1347 de notre ère. Par conséquent, la medersa de Sidi Boumedin ne fut bâtie que huit ans après la mosquée. Dans l'intervalle, le sultan Abou 'l-H'acen avait fait élever son palais d'El-Mansoura (745), dont

(1) Il y a ici un de ces jeux de mots si fréquents dans la poésie arabe. Le mot *Ali*, en même temps qu'il sert à exprimer un nom de personne, a la signification de *Haut, Elevé*.

nous avons entretenu le lecteur dans le chapitre précédent, et la grande mosquée de Mostaganem (742) (1).

La medersa de Sidi Boumedin retentit longtemps des leçons de maîtres illustres. Le fameux Khef'ib Ibn Merzouk', son fils Ibn Merzouk' el-H'afidh, dont le nom reviendra sous notre plume dans la suite de ce travail, le cheikh Mohammed es-Senouci et le célèbre historien Abd er-Rahman Ibn Khaldoun y professèrent le haut enseignement. Ce dernier, diplomate assez mal avisé, dont la carrière fut traversée par mille disgrâces, aimait, ainsi qu'il le raconte lui-même, à retrouver, dans ce sanctuaire paisible des sciences, le repos que le séjour orageux des cours lui avait fait perdre (2).

La mosquée et la medersa de Sidi Boumedin furent, dès l'origine, richement dotées par leur fondateur. Nous possédons, à cet égard, un document authentique extrêmement curieux. Il s'agit d'une inscription conservée dans l'intérieur de la mosquée. Elle est gravée sur le marbre, et encastrée dans le premier pilier à gauche, au fond de la travée du milieu, en avant du Meh'rab. Il y a quelques années à peine, la couche épaisse de chaux qui la recouvrait en rendait la lecture presque impossible. Mais nous avons été assez heureux pour pouvoir la faire restaurer, et nous sommes à même d'en reproduire fidèlement le texte. La tablette est haute de 1m 42 et large de 65 centimètres. L'inscription, d'un relief finement dessiné et d'un beau type andalou, contient trente-six lignes. Elle est conçue comme il suit :

بسم الله الرحمن الرحيم وصلى الله على سيدنا ومولانا محمد وعلى اله
وسلم تسليما الحمد لله رب العالمين والعاقبة للمتقين امر ببناء
هذا الجامع المبارك مع المدرسة المتصلة بغربيه مولانا السلطان
الاعدل امير المسلمين المجاهد في سبيل رب العالمين ابو الحسن

(1) Voir l'inscription relevée dans cette mosquée, il y a une vingtaine d'années, par M. Walsin-Esterhazy, dans son ouvrage *De la Domination turque dans l'ancienne régence d'Alger*, p. 97. — Paris, 1840.

(2) V. *Introduction* à l'histoire des Berbers d'Ibn Khaldoun, par M. le baron de Slane, p. 48 et suiv.

* ابن مولانا امير المسلمين المجاهد في سبيل رب العالمين ابي
سعيد ابن مولانا امير المسلمين المجاهد في سبيل رب العالمين ابي
يوسف بن عبد الحق ايد الله امره وخلد بالعمل الصالح ذكره
وحبس المدرسة المذكورة على طلبة العلم الشريف وتدريسه
وحبس على الجامع المذكور والمدرسة المذكورة من الجانب العلي
نفعهم الله بذلك جميع جنان القصير الذي بالعباد الفوقي
المشتري من ولدي عبد الواحد القصير وجميع جنان العلوج
المشتري من علي بن المراني وجميع الجنان المعروف بابن حويته
الكاين بزواغة المشتري من ورثة الحاج محمد بن حويته وجميع
الجنان الكبير والدار المتصلة من جهة غربية المعروف ذلك
باسم داود بن علي المشتري من ورثته وهو باسفل العباد السفلي
وجميع الرقعتين الموروثتين ايضا عنه واشتريتا من ولده علي وتعز
واحداهما بابن ابي اسحق والثانية بابن صاحب الصلاة المغروس
منهما وغير المغروس وجميع الجنان المعروف بجنان البادسي
الموروث ايضا عنه المشتري من يحيى بن داود المذكور وهو
باسفل العباد السفلي وجميع الجنان المسمي بن قرعوش القريب
من جنان البادسي المذكور الموروث ايضا عنه واشترى من ولد
عبد الواحد وعيسى وجميع غروسا الاربعة ان الفوقي منها يعرف
بابن مكية والثاني بمحمد بن السراج والثالث بفرج المدلسي
والرابع بابن الفدا فايضا وهي التي ورثت ايضا عنه واشتريت من
جميع ورثته وجميع داريه التين بجوفي مسجد العباد السفلي
المشتراتي ايضا منهم والنصف الواحد من جنان الزهري مع جميع

بيتي الأرحا المبني بفربه وذلك بجهة الوريط وجميع بيتي
الارحا المبني ايضا بفلعة بني مغلي خارج باب كشوط من تلمسان
حرسها الله وجميع الحمام المعروف بحمام العالية الذي بداخل
المدينة المذكورة بجهة باب الحديد مع حانوتيه متصلتي به
على يمين الخارج من بابه القبلي وذويرته المتصلة به من جهة
جوفه ومصريته المحملة على اسطوانه والنصف الواحد الحمام
القديم الذى بداخل مدينة المنصورة حرسها الله ومحرث عشرين
زوجا بتيمن يوبن من زيدور من فطر تلمسان المذكورة
برسم اطعام الطعام بزاوية العباد عمرها الله للفقراء والحجاج
المقيمين والواردين عليها واثرة عشرة ازواج بالموضع المذكور
برسم ساكنين المدرسة المذكورة بحساب خمسة عشر صاعا للطالب
الواحد في كل شهر وجميع جنان سعيد ابن الكماد المشتري من
ورثته وهو الكاين فوق العباد العلوي وتحت سافية النصراني
وجميع جنان الفايد مهدي المشتري من ورثته الكاين بزواغة
المحروسة وجميع جنان التقريسي الكاين تحت الطريق الهارين
عليها للوريط المشتري من ورثته وجميع ارض جنان ورثة
التقريسي المذكور الكاين غربي الزاوية المشتراة منهم وبقية
الرحاب المتصلة بالجامع المذكور البافية من الجنان المهدد
بعضه في الجامع المشتري من ورثة محمد بن عبد الواحد ومن
ورثة ابيه وامه وعمتهم ميمونة ولم يتبقا لورثتهم حق ولا
ط

TRADUCTION.

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux.

» Que Dieu répande ses grâces sur notre seigneur et maître
» Mohammed et sur sa famille, et qu'il leur accorde le salut !

» Louanges à Dieu, maître de l'univers. Une fin heureuse est ré-
» servée à ceux qui le craignent.

» Celui qui a fait bâtir cette mosquée bénie, ainsi que la medersa
» qui lui est contiguë du côté du couchant, est notre maître le sul-
» tan très-juste, l'émir des musulmans, le combattant dans la voie
» du Maître des mondes, Abou 'l-H'acen (Ali), fils de notre maître
» le prince des musulmans et le champion de la foi Abou Said, fils
» de notre maître le souverain des musulmans et le défenseur de
» la religion Abou Youçof Ben Abd el-H'ak. Que Dieu fortifie sa
» puissance, et qu'il éternise sa mémoire par les bonnes œuvres !

» Il a fondé à perpétuité la susdite medersa en vue de la re-
» cherche et de l'enseignement de la science par excellence.

» En même temps, Sa Hautesse a daigné faire donation à la
» mosquée et à la medersa dont il s'agit (que Dieu leur rende cette
» libéralité profitable), des biens ci-après désignés, constitués ha-
» bous en leur faveur, savoir :

» *La totalité du jardin d'El-K'oceir*, situé à El-Eubbad supérieur,
» et acheté aux deux enfants d'Abd el-Ouah'ed el-K'oceir ;

» *La totalité du jardin d'El-Aloudj*, acheté à Ali ben el-Merani ;

» *La totalité du jardin connu sous le nom de Djenan ibn-H'ouita*,
» situé à Zouar'a (1), et acquis des héritiers d'El-H'adj Mohammed
» ben H'ouita ;

» *La totalité du grand jardin et de la maison y attenante*, au cou-
» chant, connus tous les deux sous la désignation de jardin et mai-
» son de *Daoud ben Ali*, et achetés à ses héritiers ; lesdites pro-
» priétés situées dans la partie basse d'El-Eubbad inférieur ; plus
» *la totalité des deux pièces de terre* provenant de la succession du
» même, et achetées à son fils Ali, l'une connue sous le nom d'*Ibn
» Abi Ish'ak'* (2) et l'autre sous celui d'*Ibn S'ah'ab es-S'ollat*, aussi

(1) Massif de jardins situés au pied du village d'El-Eubbad, et qui s'étendent jusqu'à la rivière S'afsaf. Il y avait autrefois, au milieu de ce massif, quelques habitations agglomérées : c'était le quartier de Zouar'a.

(2) La terre dont il est question ici était, selon toute probabilité, située dans le

» bien les parties complantées que celles qui ne le sont pas :

» *La totalité du jardin connu sous le nom de Djenan el-Badsi*, faisant » également partie de la même succession, et acquis de Yah'ya, fils » du susdit Daoud. Il est situé dans la partie basse d'El-Eubbad » inférieur ;

» *La totalité du jardin appelé Djenan el-K'eraouche*, voisin du précé- » dent, dépendant aussi de la même succession, et acheté au fils » d'Abd el-Ouah'ed ou-Aïssa ;

» *La totalité des quatre vergers*, dont le premier, le plus élevé par » sa situation, est désigné sous le nom d'*Ibn-Mekkia* ; le second, » sous celui de *Mohammed ben es-Serradj ;* le troisième, sous celui » de *Ferdj el-Medelsi*, et le quatrième, sous celui de *Ibn el-K'oda* » *K'aïç'a*, provenant encore de la succession dudit Daoud, et acheté » à tous ses héritiers ;

» *La totalité de deux maisons situées au nord de la mosquée d'El-* » *Eubbad es-Sefli* (1), acquises de la même succession ;

» *Une moitié du jardin appelé Djenan ez-Zohri*, ainsi que *la totalité* » *des deux moulins* construits à l'O. dudit jardin, le tout du côté » d'*El-Ourit'* (2) ;

» *La totalité des deux moulins de K'eldt beni Madla*, sis à l'ex-

---

voisinage du sultan marabout *Abou Ish'ak' Ibrahim Et-Tiyar*, qui mourut à Tlemcen en 695 de l'hégire (1295-96) et fut enterré à El-Eubbad es-Sefli. Les ruines élégantes de ce tombeau, à l'ogive dentelée, se voient encore auprès d'une petite source, à l'extrémité orientale du cimetière musulman actuel, et à la gauche de la route qui monte au village de Sidi Boumedin. Mohammed et-Tenessi nous a laissé quelques détails biographiques intéressants sur ce marabout, dont la réputation s'est perpétuée jusqu'à nos jours parmi les dévots musulmans de Tlemcen. Cet historien dit d'*Abou Ish'ak'* « *qu'il fut la gloire de son siècle par son savoir et sa piété, et qu'on lui attribuait une foule de miracles.* » Il possédait notamment, dit-on, le don de se transporter par enchantement d'un lieu dans un autre, d'où son nom significatif d'*Et-Tiyar* (*l'homme volant*).

(1) Cette mosquée a disparu ; mais son minaret subsiste encore ; il est élégant et d'un bon style. Il s'élève dans le cimetière musulman actuel, sur le bord du chemin ; il abrite le tombeau du célèbre Mohammed ibn Abi Amer (Voir notre livraison d'avril 1859).

(2) Le ravin d'*El-Ourit'*, à huit kilomètres environ à l'E. de Tlemcen, endroit ravissant, où la S'afsaf déverse du haut de la montagne (*Es-S'akhartein*) ses eaux écumeuses. Les Français ont appelé ce lieu pittoresque *la Cascade*, ne se doutant probablement pas qu'ils traduisaient presque littéralement le nom d'*El-Ourit'*, que lui donnent les Indigènes.

» térieur de Tlemcen (que Dieu la garde !), en sortant par la » porte d'*El-Guechout* (1) ;

» *La totalité du bain dit H'ammam el-Alia*, situé à l'intérieur de » ladite ville de Tlemcen, du côté de la porte d'*El-H'adid* (2), ; » plus, *deux boutiques* en dépendant, sises à droite de la porte » dudit bain, qui s'ouvre au midi, et encore *une petite maison* » attenante au même bain, du côté du nord, *ainsi que la mesria* » construite dans le vestibule du même établissement ;

» *Une moitié de l'ancien bain*, sis à l'intérieur de la ville d'*El-* » *Mansoura* (que Dieu la garde !) ;

» *Une terre labourable, de la contenance de vingt zouidjas, à Timen* » *Youben*, dans la plaine de Zidour (3), dépendante du territoire » de Tlemcen, sous la réserve expresse que le produit de ladite » terre sera employé à la nourriture des pauvres et des pèlerins » de passage, que l'on héberge dans la zaouia d'El-Eubbad (que » Dieu veuille en multiplier le nombre !) ;

» *Item, une autre terre de la contenance de dix zouidjas*, également » située au même lieu, à la condition de pourvoir, avec le produit » d'icelle, à la nourriture des pensionnaires de la susdite medersa, » à raison de *quinze saâs* par mois pour chaque thaleb (4) ;

---

(1) Sur la porte *El-Guechout*, située à l'O. de Tlemcen, voir notre livraison du mois de juin dernier.

(2) *Bab el-Hadid* (*la porte de Fer*) s'ouvrait au sud de Tlemcen, près du Bordj Zafrani, et non loin de l'emplacement où sont déposés actuellement les fourrages militaires. — Le bain d'*El-Alia* existait encore, il y a une quinzaine d'années. Le génie militaire a construit sur ses ruines le grand magasin à farines situé sur l'esplanade du Méchouar, près du Trésor.

(3) La plaine de Zidour est située à l'O. d'Aïn-Temouchent, sur le territoire des Beni-Amer. Elle a été, de tout temps, renommée pour sa grande fertilité. — On sait que la mesure agraire appelée *zouidja* (paire de bœufs) et aussi *djebda* et *sekka*, équivaut à environ dix hectares (en plaine).

(4) L'unité de mesure de capacité légale, chez les musulmans, est le *medd-en-nebii* (mesure du prophète) ; elle équivaut à 62 centilitres et demi. La mesure appelée *saâ*, dont il est question ici, représente une capacité quatre fois supérieure à celle du *medd* ; elle équivaut, par conséquent à 2 litres 50 centilitres. La ration mensuelle du thaleb, fixée à 15 saâs, représentait donc 37 litres et demi. Le saâ de 2 litres 50 centilitres est le quart de la *khassouba* (décalitre), dont huit font la *berchala* (80 litres). Telles sont les mesures de la capacité en usage à Tlemcen. A Alger, la mesure de capacité appelé *saâ* (au pluriel *siân*) représente 60 litres ; à Bougie, 150 litres ; à Constantine, 160 litres. Elle varie encore beaucoup dans d'autres localités

» *La totalité du jardin de Said ibn el-Kemmad*, achetée à sa succession, et située au-dessus d'El-Eubbad supérieur, en dessous du canal dit *Sak'it en-Nesrani* (1);

» *La totalité du jardin du K'aïd Mehdi*, acquise de ses héritiers, et située dans le quartier de Zouar'a, le bien gardé;

» *La totalité du jardin dit Djenan et-Tefrici*, sis en dessous du chemin qui mène à El-Ourit', ce jardin acheté aux héritiers du susdit Et-Tefrici; plus, *la totalité d'une terre en nature de jardin*, provenant également de la succession du même Et-Tefrici, et achetée à ses héritiers, sise à l'O. de la Zaouïa (d'*El-Eubbad*),

» Enfin, *toute la place restant libre à l'entour de la susdite mosquée* (d'*El-Eubbad*), et provenant du jardin sur l'emplacement duquel cet édifice a été bâti; ledit jardin ayant été acheté à la succession de Mohammed ben Abd el-Ouah'ed, ainsi qu'aux autres héritiers de son père, de sa mère et de leur tante paternelle Mimouna, sans qu'il leur reste aucun droit à prétendre ni aucune réclamation à élever au sujet de la propriété dudit emplacement. »

L'intérêt que peut offrir ce document épigraphique aux divers points de vue de l'histoire, des études archéologiques et de la paléographie orientale, n'est pas le seul que nous y trouvons. Il a, en outre, la valeur très positive d'un titre authentique de propriété, et il se recommande, sous ce rapport, d'une manière toute spéciale, à l'attention si laborieusement investigatrice de l'administration des domaines, qui a mission de rechercher, pour les incorporer au domaine de l'Etat, tous les biens ayant appartenu autrefois aux établissements religieux musulmans. Nous ne doutons pas qu'elle n'y ait déjà trouvé quelque lumière et matière à plus d'une restitution importante. Ce n'est pas tout. Les personnes qui, de très-bonne foi, nient l'existence de la propriété chez les Arabes, ne manqueront pas d'être étonnées du respect scrupuleux qu'un souverain musulman, même à la suite d'une conquête, manifestait, au milieu du quatorzième siècle de notre ère, pour les droits de ses sujets. Le dernier paragraphe de ce curieux document prouve clairement que, dès ce temps là, il était de principe rigoureux de ne

(1) Ce canal, un de ceux qui amènent l'eau au village de Sidi Boumedin, existe toujours sous son ancienne dénomination de *Sak'it en-Nesrani* (*Canal du Chrétien*).

procéder à *une expropriation pour cause d'utilité publique*, comme nous dirions aujourd'hui, *qu'après avoir préalablement payé au propriétaire une juste indemnité*.

Les mêmes réflexions nous sont suggérées par une autre inscription, sœur de celle que nous venons de rapporter, et qui se trouve, comme elle, conservée dans la mosquée de Sidi Boumedin. Ce deuxième document est le pendant du premier. Il est gravé de même en relief sur une tablette de marbre haute de 1m 25 et large de 0m 28, laquelle est encastrée dans le premier pilier de droite, en avant du meh'rab. Le caractère est de type andalou, assez finement gravé. L'inscription, en trente lignes, débute par le préambule suivant :

الحمد لله والصلاة والسلام على مولانا محمد هذا تفسير ما اشتري عن
امر مولانا امير المسلمين ابي عبد الله النابتي ايد الله امره
واعز نصره من الاراضي مما كان موقوفا تحت يديه الكريمتين من
وقف احباس الولي القطب سيدي ابي مدين نفعنا الله بـــــه

TRADUCTION.

« Louanges à Dieu. La grâce divine et le salut soient sur notre » maître Mohammed!

» Voici la désignation des terres qui ont été achetées en vertu » des ordres de notre maître l'émir des musulmans, Abou Abdallah » en-Nabti (Dieu le fortifie et augmente sa puissance!), au moyen » des épargnes réalisées depuis que ses mains généreuses en ont la » gestion, par le produit des biens constitués Habous (*au profit* » *des édifices consacrés à la mémoire*) du chéri de Dieu, du pôle (*de* » *la vertu et de la science*) *Sidi Abou Medin* (Que Dieu nous rende » son intervention profitable!). »

Vient ensuite l'énumération des propriétés acquises en vue de cette nouvelle donation :

1° A Bou Hanak', une zouidja dépendante de la terre appelée Feddan ez-Zeitoun el-Kebir, et achetée deux cents dinars d'or, plus

une demi-zouidja dans le Feddan ez-Zeitoun es-S'reir, achetée cent dinars (1);

2° Egalement dans le voisinage de Bou Hanak, une zouidja faisant partie de la terre connue sous le nom de Tadekra, acquise au prix de cent quarante dinars;

3° Une demi-zouidja, à Yamen, sur la rivière Safsaf, achetée cent dinars;

4° Une zouidja, à Tefat'icet, située également près de la Safsaf, acquise moyennant cinquante-trois dinars, à la succession de Ben S'alah' et à celle d'ech-Chibi;

5° Deux terres de la contenance, chacune, d'une zouidja, situées dans les mêmes parages, et connues, l'une sous le nom de Ou-Azouz, et l'autre sous celui de Akt'out'en; la première, acquise à la succession de Yahya ben Daoud, et la seconde achetée à Ah'med el-Meçifi (2), les deux payées cent vingt-trois dinars.

Cet acte de donation authentique se termine par la mention suivante de sa date :

وقع ذلك في عام اربعة وتسعماية وفي عام ستة

« Cela a été fait en l'année neuf cent quatre (904) et en l'année » neuf cent six (906). »

La première correspond à 1498-99, et la seconde à 1500-01 de l'ère chrétienne.

En assignant, d'après les auteurs les plus compétents, au *dinar* ou *mitkal* d'or une valeur représentative de 10 francs de notre monnaie, nous trouvons que la somme de 816 dinars, employée à cette pieuse libéralité par le sultan Abou Abdallah, équivalait à 8,160 fr. La zouidja, qui représente, comme l'on sait, environ

(1) La petite rivière et la montagne qui portent le nom de Bou Hanak' sont situées à dix kilomètres environ, à l'O.-N.-O. de Tlemcen, et forment, de ce côté, la limite du territoire civil actuel. Les terres dont il est ici question existent toujours sous les mêmes noms.

(2) Les familles *El-Meçifi* et *ech-Chibi* ne sont pas éteintes; nous connaissons leurs descendants à Tlemcen. Ils ont conservé ces noms patronymiques. — Toutes les propriétés énumérées dans cet acte de donation sont également connues encore aujourd'hui sous les mêmes noms qu'elles portaient il y a quatre siècles

dix hectares, avait, dans ce temps-là, une valeur de 150 à 200 dinars, c'est-à-dire de 1,500 à 2,000 fr., d'où cette conclusion qu'un hectare de bonne terre (le dixième de la zouidja), se vendait, il y a quatre cents ans, dans les environs si riches et si fertiles de Tlemcen, au prix courant de 150 à 200 fr. Il n'a pas acquis une valeur beaucoup plus élevée au moment où nous écrivons.

Du règne d'Abou Abdallah en-Nabti, il n'est resté aucune trace dans l'histoire, ni même dans la tradition locale. Son nom nous serait donc complètement inconnu, si le marbre de Sidi Boumedin ne l'eût transmis à la postérité. Toutefois, il est permis de supposer qu'il s'agit ici de l'émir Abou Abdallah, l'un des quatre fils du sultan zeiyanite Mouley Abou Abdallah Mohammed el-Motaouekkel, qui serait parvenu au trône de ses ancêtres, dans les dernières années du neuvième siècle de l'hégire. Suivant l'historien Gramaye (1), cet Abou Abdallah serait mort en l'an 911 (de notre ère, 1505), l'année même où D. Diego de Cordoue s'emparait de Mers el-Kebir pour les Espagnols, et dans le temps que le royaume des Beni Zeiyan, déjà démembré de toutes parts, se voyait menacé d'une ruine prochaine. Le sultan Abou Abdallah fut donc l'un des derniers représentants de cette dynastie qui avait eu pour fondateur le grand Yarmor'acen (2).

Nous allons, maintenant, introduire le lecteur dans le sanctuaire vénéré où repose le marabout Sidi Boumedin ; mais que l'on veuille bien nous permettre, auparavant, d'esquisser quelques traits caractéristiques de la vie de ce personnage célèbre.

CH. BROSSELARD.

(*La suite au prochain numéro.*)

(1) V. J.-B. Gramaye, *In Africâ illustratâ, regnum Argelense.* cap. XXII. — et Mohammed et-Tenessi sur la descendance du sultan Mouley Abou Abdallah el-Motaouekkel, dont cet historien était le contemporain.

(2) V., à la Chronique, l'extrait d'un manuscrit de la bibliothèque d'Alger, concernant ce sultan.

TIMICI COLONIA

(Aïn-Temouchent de l'Ouest) (1).

A soixante-douze kilomètres d'Oran, on rencontre, sur la route de cette ville à Tlemcen, un centre de population, créé par arrêté présidentiel du 26 décembre 1851, au confluent de l'oued Temouchent et de l'oued Senan.

Placé dans une position ravissante, le village d'Aïn-Temouchent s'élève, au bord d'un escarpement, sur les ruines d'une ville romaine appelée *Timici Oppidum* par Pline (2).

Cette ville gisait donc enfouie dans la poussière des siècles, et probablement pour toute l'éternité, lorsqu'en 1849, cet emplacement remarquable, où il existait déjà une petite redoute, fut choisi pour y établir le nouveau village. Un de mes amis, géomètre attaché au service du Génie à Tlemcen, M. Raby du Vernay, fut chargé d'en exécuter le tracé. Ce fut lui qui découvrit le premier document offrant quelque intérêt. Voici comment il en rend compte dans une lettre adressée au Président de la Société historique algérienne, en date du 20 février 1856 :

« En 1847, quand je fus chargé de faire le plan du futur village » d'Aïn-Temouchent, je découvris, à 1 mètre de profondeur, une im- » poste d'environ 2 mètres de largeur sur 90 centimètres de hau- » teur. Une des faces offrait deux compartiments de grandeur iné- » gale : le supérieur et le moins large représentait Cléopâtre » couchée sur un lit et pressant l'aspic sur son sein, tandis qu'un » esclave lui montrait la tête d'Antoine. Le triumvir était lui-même » figuré en buste dans un médaillon placé au milieu du com- » partiment inférieur. Cette curieuse antiquité a été transportée

(1) Ce travail a paru dans l'*Écho d'Oran* des 7 et 9 septembre 1858. Nous le reproduisons presque intégralement, et y joignons 14 inscriptions inédites relevées à Aïn-Temouchent par MM. Léon Fey et Noël. — N. de la R.

Il y a, près de Sétif, un autre Aïn-Temouchent.

(2) La désignation *Oppidum* ne se trouve pas dans Pline. Cet auteur dit : *Civitates* Timici, Tigavae (liv. v, ch. 2). Ptolémée, qui appelle cet endroit *Timice*, ne fait suivre son nom d'aucune qualification. Nous ne connaissons pas de texte qui autorise à dire : Timici *Colonia* ou *Oppidum*.

Les ruines d'Aïn-Temouchent ont été visitées, dès le 10 janvier 1836, par M. Berbrugger, alors secrétaire de M. le maréchal Clauzel, gouverneur-général. Cet écrivain en a donné une courte description dans un article intitulé l'*Expédition de Tlemcen*, inséré au *Moniteur algérien* du 25 février 1836 (V. p. 2, colonne 2e). — N. de la R

» au Château-Neuf d'Oran. J'ai trouvé au même endroit un » piédestal d'encadrement de porte dont la face extérieure repré- » sentait le Bacchus indien à cheval sur un tigre. »

Ce bas-relief de la mort de Cléopâtre est effectivement au Château-Neuf, dans la cour d'honneur, chez M. le général commandant la division. — Le Bacchus a disparu.

Enfin, le village s'éleva ; les pierres de taille qui perçaient le sol servirent à tous les travaux militaires ainsi qu'aux constructions particulières, mais le service du génie se réserva rigoureusement tout ce qui, provenant des fouilles, pouvait intéresser l'art ; c'est ainsi que l'on put mettre de côté un certain nombre d'inscriptions lapidaires et quelques autres objets non moins précieux pour la science archéologique.

En 1853, on y découvrit une *certaine* quantité de sols d'or du Bas-Empire (1), à l'effigie de Théodose II (450 J.-C.), Valentinien III (455), Majorien (461), Léon I (474), Zénon (491), Anastase (518) et Justinien I (565), et presque tous frappés au même type.

On y découvrit presque successivement :

1° Une statuette en bronze, haute de six centimètres. La tête et l'avant-bras gauche manquent. Le personnage est nu, sauf aux épaules où l'on aperçoit, entre le bras gauche et le corps, une amorce de manteau court ou chlamyde dont une extrémité descend au-dessous de l'enfourchure.

2° La partie inférieure d'un moulin à bras, en basalte ; cette pièce n'est pas encore retirée des fouilles.

3° Un moulin à bras entier, ayant 0m 82 de hauteur.

4° Plusieurs lampes funéraires, à bec simple et à oreillons, représentant divers sujets qui sont : des fleurs, — une belle tête barbue, d'un beau style, — un poisson, — Jupiter et Léda (ce dernier sujet est licencieux), etc.

5° Une plaque de verre mi-blanc portant des festons tangents à des cercles ; ces dessins sont en creux et ont été argentés. Ceci doit avoir été la partie inférieure d'un lacrymatoire.

6° Trois chapiteaux dont un fort élégant.

7° Trois fragments de chapiteaux.

8° Une statue en pierre qui surmontait une inscription funéraire. Cette statue est cassée en trois morceaux.

9° Une base de colonne.

(1) Sauf le nom de l'empereur, tous ces types se ressemblent

10° Une autre base de colonne.

11° Un fût de colonne.

12° Une auge-cercueil ayant 0m 90 de largeur, en haut, 0,35 de hauteur et 0,26 au fond. Ces mesures sont prises dans œuvre.

13° Un lacrymatoire en poterie grise.

14° La partie supérieure d'un vase à col étroit, représentant une tête imberbe, à la physionomie africaine ; j'entends par là, les lèvres épaisses et le nez écrasé.

15° Un mortier, ayant dans œuvre, 0,60 de haut et 0,60 de diamètre.

16° Quelques médailles de l'empereur Gordien (238 J.-C.).

17° Deux bas-reliefs ornementés, à feuilles d'acanthe (?).

18° Des espèces de bouteilles en poterie — il ne m'est pas possible de vous les désigner autrement, car le mot cylindre est insuffisant — hautes de 0,23 et mesurant, en diamètre extérieur, 0,08. Ces vases n'ont pas de tête formée ni de fond. Je présume qu'ils faisaient partie d'une conduite d'eau ; l'étranglement supérieur s'emboîtait, peut-être, dans la partie large inférieure ; on lutait la jonction avec de la paille brisée, mélangée de la terre glaise (?).

19° Deux vases de 0,14 de haut et 0,14 de diamètre.

20° Une cruche remplie d'ossements calcinés ; 0,34 de hauteur et 0,21 de diamètre au renflement. Ce pauvre Romain, enfermé dans cette cruche, était probablement païen, car c'est le christianisme qui substitua l'enterrement à la crémation des cadavres.

21° Un Trajan, en argent, avec le revers CONCORDIA AVGG (Augustorum).

22° Une clef en fer.

23° Un objet en ivoire (un style ?) d'un travail exquis, à quatre pans, sur lesquels est placé un personnage en pied. Ces figures sont formées de petites pointes de cuivre jaune placées l'une à côté de l'autre et arrangées avec un fini et un achevé saisissant ; les yeux, le bout des seins, le nombril, etc., sont d'un autre métal, mais noir, probablement du plomb. La partie inférieure se termine par une petite pièce évidée au burin, à laquelle est adaptée une pomme de pin, un peu trop grosse pour l'objet lui-même ; la partie supérieure représente Janus Bifrons. L'encadrement des quatre faces est indiqué au moyen d'un mince filet fait d'un bois noir, qui cependant ne peut pas être de l'ébène.

24° Enfin, vingt-et-une inscriptions lapidaires, dont six seulement ont été décrites, dans la *Revue africaine*, par M. Berbrugger. Je

vais lui adresser les quinze autres, mais je ne me fie pas beaucoup à mon relevé, parce qu'il a été fait rapidement, au crayon, et qu'en fait d'épigraphie rien n'est supérieur à un bon estampage exécuté par soi-même. C'est donc un autre voyage à faire à Aïn-Temouchent, si j'en ai le loisir.

Ces quinze inscriptions sont absolument inédites. Je ne vous les donnerai pas ici, parce que les caractères typographiques pourraient difficilement les reproduire, et je suis trop étranger à la science épigraphique pour oser en aborder la traduction. Sauf le nom des défunts, c'est constamment la même formule à quelque légère variante près, formule pour laquelle les lapicides de l'époque ne se sont pas mis en grands frais d'imagination, jugez-en :

D. M. S.
IVLIVS APRON
IVS PIVS
VIX. ANNIS
LVI H. S. E.
O. T. B. Q.

Aux Dieux mânes ! Julius Apronius, homme pieux, a vécu 56 ans. Il gît ici ! Que tes os reposent bien. O *(ssa)* T *(ua)* B *(ene)* Q *(uiescant)*.

Ou bien :

D. M. S.
IVLIA SE
CVNDA VIX.
ANNI XXI.
H. S. E.

D (is) M (anibus) S (acrum) ! Julia Secunda a vécu 21 ans. Elle gît ici. *H (ic) S (ita) E (st)* (1).

M. Noël, sergent au 3e régiment du Génie, a bien voulu rédiger, avant son départ pour Oran, une notice qu'il m'a remise. Ce sous-officier, dont la modestie égale le savoir, y a joint un plan extrêmement complet de Temouchent ancien et moderne, levé à la bous-

(1) Les autres inscriptions annoncées par M. Léon Foy se trouvent à la suite de cette notice. — N. de la R.

sole, à l'échelle d'un millimètre pour quatre mètres. En disant ancien et moderne, je dois entrer dans quelques explications à cet égard, et indiquer comment M. Noël a procédé, puisqu'il ne m'est pas possible de faire passer ce dessin sous les yeux du lecteur (1).

Son plan représente la partie nord d'Aïn-Temouchent actuel — le ravin ouest — l'Oued Senan jusqu'au moulin Dandoy — toute la partie de la route d'Oran qui longe la halle aux grains — le marché — la maison Varange et au-delà. — A l'est, le périmètre du marché — et la belle voie romaine qui vient expirer au pied d'un massif de maisons formant l'angle nord-est du village.

Sous son tracé à l'encre de Chine, M. Noël a reproduit, avec goût et exactitude — une exactitude minutieuse — et cette fois-ci au carmin, les ruines de la ville romaine, c'est-à-dire qu'il a suivi pas à pas les excavations d'où l'on a retiré d'énormes quantités de pierres de taille; il a tout sondé, fouillé, scruté; il en a laborieusement suivi les brusques retours d'angles; la forme de ces vestiges, leur situation, leur degré d'inclinaison, il a tout interrogé et en a tiré cette conclusion dont je me garderai bien de lui enlever la responsabilité — et pour cause, vous verrez plus loin pourquoi: — c'est que Timici Colonia n'était point un poste fortifié, mais une ville ouverte qui ne présente même pas l'ombre d'un travail défensif. J'en suis désolé pour mon honorable ami, M. Noël, mais si ce point — cela me paraît évident — si ce point n'était occupé que par quelques colons romains, si la ville n'avait point d'enceinte, ni de château, rien que les rues tortueuses indiquées par les fouilles, si elle ne possédait sous les deux évêques Victor et Honoratus que le périmètre exigu donné par le plan, il faut, malgré la magnifique dédicace à l'empereur Septime Sévère, extraite de ses ruines, il faut, monsieur, chercher ailleurs Timici Colonia, et la géographie comparée qui marche à grands pas sur cette *Algeria Romana*, fera, cette fois-ci encore un pas en arrière (V. la note 2 de la page 420).

Il est rebutant d'admettre qu'une ville citée par Pline et Ptolémée — deux autorités, celles-là ! — une ville qui fut élevée au rang d'évêché dans le IVe siècle de notre ère — il n'est pas croyable, dis-je, qu'elle ait été seulement une misérable bourgade sans défense, occupant une superficie de terrain tout au plus égale à celle d'un

(1) Ceci s'adressait à l'*Echo d'Oran*. Mais la *Revue africaine* donne, ci-contre, le plan de M. Noël. N. de la R.

village français; à moins, cependant, que des découvertes futures ne nous apprennent le contraire, chose qui me paraît d'une grande improbabilité. Mais je n'insisterai pas trop sur ce point. Le hasard est un grand auxiliaire en archéologie.

Le plan de M. le sergent Noël indique, au nord, un cimetière, au-dessus de la maison Varrange et du même côté. Le fossé qui borde la route d'Oran déchausse les tombes encore enfouies et où l'on trouvera, sans aucun doute, une riche collection épigraphique. On vient ces jours-ci, d'y rencontrer plusieurs squelettes entiers. Si l'on pratiquait des fouilles dans le vaste emplacement occupé par le marché arabe, de bons résultats couronneraient l'œuvre. Au centre d'Aïn-Temouchent, et fort près de la place principale, un autre cimetière existe sous les constructions particulières. Les habitants de cette partie du village ont la satisfaction de posséder quelques membres du Peuple-Roi dans leurs caves.....

Une légende accompagne le plan; elle fournit les indications suivantes:

Le n° 1 du plan, dit M. Noël, est un béton d'une dureté, d'une cohésion extraordinaires. Ce béton est formé de chaux, de briques concassées et de quelques fragments de pierres noires. Il est recouvert d'une couche de terre de 0m 25 à 0m 30 et repose sur une excellente maçonnerie de 0m 60 d'épaisseur.

Le n° 2 est recouvert de 0m 60 de terre.

Le n° 3, béton aussi, recouvert de 1m 50 de terre.

Le n° 4, est un mur de 1m 60 de largeur ou épaisseur.

Le n° 5, fouilles de 4 à 5 mètres de profondeur, au fond desquelles il y a plusieurs blocs de pierres de taille que l'on n'a pu dégager à cause de leur puissance cubique.

Le n° 6, débris de poterie en amas (1).

Le n° 7, mur de 2m 20 d'épaisseur.

Le n° 8, un corridor bétonné, à environ 7 mètres en contrebas du dessous des fondations du mur de 2m 20 (n° 7).

Nota: Toutes les lignes pointillées du plan ci-joint indiquent des fouilles d'où l'on a extrait les matériaux des anciennes constructions. Dans la plupart, on a laissé de ces pierres que l'on n'a pu retirer. Les retours, presque tous à angle droit, sont tous des murs d'une faible épaisseur.

(1) Probablement, une fabrique.

Enfin, ce dessin que je me propose d'adresser à la Société historique algérienne, avec la notice de M. Noël, et en son nom, porte la date du 15 juin 1858 et la signature de son auteur. Bien que la Société ait résolu qu'elle n'accueillerait point les communication concernant les découvertes archéologiques dans le cas où elles auraient déjà été publiées, ma position exceptionnelle, comme auteur de l'*Histoire d'Oran* et la connaissance qu'a son savant et honorable président des obligations que je vous ai personnellement à vous, monsieur, ainsi qu'à M. Perrier, me vaudront sans doute l'indulgence du Comité de rédaction pour la présente infraction aux statuts de cette studieuse compagnie (1).

Je profite avec bonheur de cette circonstance pour remercier ici M. Noël, au nom de l'archéologie africaine. Son départ est une perte qui sera vivement sentie.

Le plateau peu élevé, dit la notice, sur lequel on avait construit Timici, était limité, au nord, par une petite dépression de terrain ; à l'est, par un petit ravin à pentes assez douces ; au sud, par un plateau sur lequel se trouve Temouchent et qui est lui-même terminé par le ravin de l'Oued-Temouchent; à l'ouest, le vallon de l'Oued-Senan le borde. Les limites de Timici étaient arrêtées par les crêtes du plateau sur lequel on éleva ce municipe.

Les matériaux employés pour la construction de la ville sont la pierre de taille et des moëllons bruts. La pierre de taille fut généralement choisie pour les fondations; on la plaçait debout, c'est-à-dire les plus grandes arêtes verticalement. Ces pierres sont du calcaire de trois variétés différentes. La première, par ordre de dureté, se rencontre dans les fondations et l'élévation des édifices, ainsi que pour la majeure partie des pierres tumulaires. La deuxième, formée seulement de fragments de coquillages marins, n'est employée que dans l'élévation. La troisième est à gros grain, très-tendre et plus spécialement employée pour les sculptures et pour l'architecture. On trouve, dans le cimetière du Nord, des tombeaux recouverts de dalles d'un calcaire blanc, presque friable.

La première variété de pierre a pu être prise sur les lieux, car Timici, comme Temouchent, repose sur un banc de calcaire d'environ quatre mètres d'épaisseur. Les autres variétés ne s'y rencontrent pas, non plus qu'aux environs du village. Les deux dernières

(1) La *Société historique algérienne* peut, conformément à ses statuts, reproduire des articles déjà publiés *dans la presse locale*. — N. de la R.

paraissent sortir des carrières où l'on a pris la pierre pour construire la fontaine romaine dont on voit les ruines vis-à-vis d'Aïn-Khial, à gauche de la route, en allant à Tlemcen.

Beaucoup de pierres de taille ont été transportées de cet endroit pour la construction des maisons de Temouchent. Le moellon employé est sur les bords d'un ravin qui roule en hiver une énorme quantité d'eau et qui prend le nom d'Oued Djelloul (1), des ruines considérables situées sur un mamelon assez élevé, à droite de la voie romaine qui conduisait de Timici Colonia (?) à Rachgoun. — Vous allez bientôt voir, monsieur, pourquoi je pose ce point d'interrogation qui est un signe dubitatif. — Le chef du bureau arabe et le capitaine Jacobber s'y rendirent, accompagnés d'hommes de corvées munis d'instruments de fouille. Après quelques recherches faites trop à la hâte pour qu'elles aient pu être fructueuses, les explorateurs interrogèrent les anciens du pays. Les Arabes ne se souviennent pas que ces ruines aient jamais été visitées par aucun Européen, car elles sont cachées dans des replis de terrain et par un rideau de mamelons qui les dérobe aux regards; cependant, une colonne française, sous les ordres de M. le général de Mac-Mahon, je crois, y campa quelques heures. et, je le crois aussi, M. de La Moricière, à l'époque d'une révolte chez les Beni Snous ou chez les Snassen. *Ces ruines sont bien plus considérables que celles de Temouchent* ; l'enceinte — (cette fois il y a une enceinte) — est très-visible, les maisons, intactes pour la plupart, sont presque toutes en moellons, moins les seuils et les jambages. Il existe quelques cavités voûtées, mais bouchées à dessein; d'autres sont seulement obstruées. M. Jacobber m'a signalé un fort — un vrai fort — dans la partie supérieure de cette ville morte; il dominait par conséquent la place et la protégeait. Au reste, M. le chef du bureau arabe pourra donner de plus amples et surtout de plus exacts renseignements, car il peut en parler de *visu*. Je me borne donc, monsieur, à éveiller l'attention sur ce point et c'est là le but de cet article. Bien que le savant Général qui est aujourd'hui à la tête de la province ait été informé de cette précieuse découverte par M. Jacobber lui-même, je n'ai pas pu garder le silence; la fièvre de l'archéologie m'a pris et cette ville sans nom m'empêche de dormir.

Ainsi, voilà donc une ville romaine qu'un fort surveille; elle est entourée de murailles ; elle garde une voie (romaine aussi) aboutis-

(1) Ce ravin commence non loin du Tafertra

sant à un port de mer, et cette ville aurait été oubliée par les tables d'Agathondœmonis (1); — Pline, Ptolémée, l'Anonyme de Ravenne et l'Itinéraire d'Antonin seraient restés muets à cet égard ! — J'ai bien peur, monsieur, que ce ne soit là notre Timici Colonia. — A tout prendre, tant pis pour Aïn-Temouchent, et j'en demande bien pardon à la Géographie comparée.

HENRI LÉON FEY.

N° 1.

D M
ROMANI
VICTORINI
MIL. GERINE
STIPEND. XIII
VIXIT ANNOS
XXXII CVI SE
PVLTVM PR
ISCVS SEC. HE
F. C.

Entre les deux lettres de la 1re ligne, il y a un croissant; et, entre les deux de la dernière, une palme. Le croissant et les deux lettres qui l'accostent sont dans un fronton haut de 0,20 c.

Dans le 2e mot de la 4e ligne, ER et NE sont liés.

E, N sont liés, à la 5e ligne.

Dans l'O qui termine la 6e ligne, un S est inscrit.

H, E, qui terminent la 9e ligne, sont liés.

Les dimensions de la pierre (cubique) sont : hauteur totale, 0,87 c.; compartiment inférieur, sous le fronton, 0,67 c. de haut; largeur totale, 0,44 c.

---

(1) Les tables, ou, pour mieux dire, les cartes d'Agathodaemon sont celles qu'il a tracées d'après le texte de Ptolémée (*ex Ptolomaei geographicis libris, Agathodaemon delineavit orbem habitabilem* (V. le titre de l'édition de 1618). La véritable autorité est donc Ptolémée, et non son cartographe. — N. de la R

N° 2.

D M S
ARI HONO
RIVS VIX. AN.
XI D.XV AVR I
ABIGNEV
DEC. PATER
FIL. DV. FC.

Pierre haute de 0,51 c., large de 0,32. L'épigraphe est dans un cadre haut de 0,45 c. et large de 0,27 c.

Les lettres suivantes sont liées :

A la 3e ligne, R, I, ainsi que les trois lettres VIX, et A, N, qui terminent la ligne.

A la 4e, A, V, R.

A la 5e, les lettres initiales A, B, ainsi que N, E.

A la 6e, T, E.

N° 3.

D M S
MVNATIVS CV
TAI VIXIT ANNIS
XXXV BENE ME
RENTI BONO
SA CONIVNX
FECIT

Pierre haute de 0,55 c., et large de 0,40. L'épigraphe est dans un cadre de 0,42 c. sur 0,37 c.

Les trois X qui commencent la 4e ligne sont liés.

N° 4.

MEMORIE
EVAISSE QVI
VIXIT ANNOS
P. M. XXIII..
DISCESSIT
IN P. CCCLXX A
N...NO H

Hauteur de la pierre, 0,50 c.; largeur, 0,40 c.; hauteur du cadre, 0,41 c.; largeur, 0,31 c.

A la 2e ligne, premier mot, les deux E ont la forme d'*epsilon*. Cette particularité se reproduit à la 5e ligne.

L'A qui termine la 6e ligne a la forme d'un A romain cursif traversé horizontalement, et au milieu, par une barre.

Le premier I de la 2e ligne est figuré par trois points superposés.

N° 5.

D M S
MARIS CARVA
TiS VIX. AN. L BONA
NARIO XI NASSIETIA
NSCALER BEN. MER.

Hauteur de la pierre, 0,57 c.; largeur, 0,46. Le cadre est haut de 0,50 c., et large de 0,38 c.

R, V sont liés à la 2e ligne.

M. le sergent Noël a lu à la fin de la 4e ligne et au commencement de la 5e : MASSAIETIA-MSCILER.

N° 6.

MEM
ORIA IV
LIE ME
RITI VI
XIT ANI
P. M. XXX
DISCES...

Hauteur de la pierre, 0,55 c.; largeur, 0,34 c.; hauteur du cadre, 0,50 c.; largeur, 0,21 c. Après DISCES.... il y a trois lignes frustes.

A, N sont liés, à la 5e ligne.

N° 7.

D M S
GEMINIA SECV
NDA PIA VIXIT
P. M. V.....
...LIX ..... VL. V. A.
XXX MASCAVR
XXXV H. S. E

Hauteur totale, 0,80 c.; largeur, 0,30 c. Le compartiment où est l'épigraphe mesure 0,34 c. sur 0,24. Au-dessus est un triangle de 0,26 c. de base et haut de 0,16 c. Sous ce triangle est un cercle de 0,16 c. de diamètre, dans lequel on lit, d'après M. le sergent Noël :

SALTOR
IVS ET M
... IVM
SNDIA

M. Fey n'a rien lu à la 3e ligne, et il a lu ADO à la dernière.

N° 8.

D M S
Q. ASELIVS
VIXIT AN. LXX
ERENIVS SI
LVANVS HERE..
V FECIT EX
..... N.D. H.S.E.

Hauteur de la pierre, 1m 10 c; largeur, 0.34 c.

A la 2e ligne, L se lie à l'I qui le surmonte.

A la 4e, H, E sont liés.

A la dernière, le D est traversé horizontalement par une barre.

La pierre où on lit cette épigraphe avait une statue encastrée à sa surface supérieure. Cette statue est cassée en trois morceaux qui sont à Temouchent. La figure est toute velue.

N° 9.

D M S
DON ATA
VESTANNIS
VIXIT ANNIS
LXXXXIIII ASM
B·M·FC·

Hauteur de la pierre, 0,59 c. ; largeur, 0,52 c. Il y a un trou entre les deux moitiés du mot DONATA.
Les deux dernières lettres de l'épigraphe, F, C, sont liées.

N° 10.

D M S
SAL VIDENIVS
MAXIME VIXIT
ANN· XVI SAL
VIDENIVS FEL
IX PATER F·C·

Hauteur de la pierre, 0,57 c.; largeur, 0,51. A la 2e ligne, un trou existe après la syllabe SAL. Le S. qui termine cette ligne est gravé dans le cadre.

N° 11.

····· PIA
··OV ····· ATI
···IC ···· ANN·
MINVS A IA
FECIT

Hauteur de la pierre, 0.53 c. ; largeur, 0,38 c.

N° 12.

D O M
SEAS
LE
DOMIT

Hauteur de la pierre, 0,39 c. ; largeur, 0,35 c.

N° 13.

D M S
AVRELIANATAE
VIX· ANNIS III M
IIII DIEB· XII AVRE·
MARINVS SO
RORI KARS· F·C·

Hauteur de la pierre, 0,52 c.; largeur, 0.41 c.
Les lettres suivantes sont liées :
A la 2e ligne, A, N, A, T
A la 4e, I, E.
A la 5e, M, A, N, V.

N. 14.

IVLIA SSP····
(Trois lignes frustes.)
TVLIA SORO
RI FEC·

Il manque la partie supérieure à cette pierre, qui mesure 0,20 c. de hauteur sur 0,40 c. de largeur. L, I, dans TVLIA, sont liés.

Léon Fey et Noel.

OBSERVATIONS SUR LA COMMUNICATION PRÉCÉDENTE.

Les cinq dernières inscriptions, qui arrivent à la suite de celles qui précèdent, ont déjà été publiées dans la *Revue africaine*, numéro d'avril 1857, p. 246 à 249; et, pour trois d'entre elles, les copies de

MM. Noël et Fey s'accordent parfaitement avec les nôtres. Les épigraphes 15 et 16 de leur travail -- lesquelles répondent aux nos 4 et 5 de notre article, — présentent seules quelques divergences que voici :

Notre n° 4 (1) ne diffère qu'à cette première ligne :

Revue africaine.	*MM. Noel et Fey.*
Q. B. FF. SIL EQVITES	QVB. F. F. SIF. EQVITES

Quant à notre n° 5, voici le tableau comparatif des deux lectures :

Revue africaine.	*M. Léon Fey.*
1re ligne : IMP. CES. etc.	IMP. CAES, etc.
6e, ... IVS IANVARIVS, etc.	Q. EQ. ... LVS IANVARIVS, etc.
Dernière, ... G. AERE, etc.	.. VG. AERE, etc.

Voici maintenant les traductions que nous proposons pour les quatorze autres inscriptions inédites recueillies à Aïn Temouchent par MM. Léon Fey et Noël :

N° 1. — « Aux dieux mânes de Romanus Victorinus, soldat de la Gerine (?), ayant servi 13 ans. Il a vécu 32 ans. Priscus Secundus, héritier, lui a fait cette sépulture. »

Il faut peut-être lire *Gemine* au lieu de *Gerine*. Il existe, à Cherchel, une dédicace sur marbre ainsi conçue : *Geminae, decreto Decurionum Caesarensium* (*sic*). H. R. I. R. Peut-être s'agit-il du même corps dans ces deux documents.

N° 2. — « Aux dieux mânes ! Aurelius (?) Honorius a vécu 11 ans et 15 jours. Aurelius Abigneu, décurion, son père, à un fils très-regretté, a fait ce monument. »

N° 3. — « Aux dieux mânes ! Munatius Cutai a vécu 35 ans. Bonosa (son) épouse, a fait (cette sépulture) à (son mari) bien méritant. »

(1) Cette inscription et les quatre autres d'Aïn Temouchent, qui ont été publiées en 1857 par la *Revue africaine*, ont été copiées par un officier du génie dont le nom ne nous est pas connu.

N° 4. — « A la mémoire d'Evaisse, qui a vécu environ 23 ans. Il est mort en paix dans l'année (provinciale) 370 (409 de J.-C.)

N° 5. — « Aux dieux mânes ! Maris Carvatis a vécu 50 ans..... Nassietia Nscaler à (celui qui fut) bien méritant. »

N° 6. — « (A la) mémoire de Julia Merita ; elle a vécu 30 ans. Elle est morte..... »

N° 7. — « Aux dieux mânes ! Gemina Secunda, pieuse, a vécu environ..... ans..... (a vécu) 19 ans..... Jul. a vécu 30 ans, Mascaur a vécu 35 ans. Il gît ici. »

Il ne faut pas s'étonner de trouver le ci-gît au singulier sur une tombe dont l'épitaphe annonce quatre défunts. Les faiseurs de monuments y gravaient d'avance les formules usuelles, et beaucoup de parents ne s'inquiétaient pas si celles-ci cadraient avec les circonstances de nombre, etc.

N° 8. — « Aux dieux mânes ! Quintus Asclius a vécu 70 ans. Erenius Silvanus, héritier, a fait (ce monument) d'après.... »

N° 9. — « Aux dieux mânes ! Donata Vestannis a vécu 94 ans. Asm. a fait (ce tombeau) à (cette femme) bien méritante. »

N° 10. — « Aux dieux mânes ! Salvidenius Maximus a vécu 16 ans. Salvidenius Felix, son père, lui a fait (ce tombeau). »

N° 11. — « ..... pieuse, ... a vécu ..... lui a fait (ce monument). »

N° 12. — « Au Dieu très-bon, très-grand ! Seasle Domit..... »

N° 13. — « Aux dieux mânes ! Aurelia Nata a vécu 3 ans 1 mois et 12 jours. Aurelius Marinus, à sa sœur très-chère, a fait (ce monument). »

N° 14. — « Julia Ssp..... Tulia a fait à sa sœur (ce monument). »

Il est à propos de constater, à la suite de ces traductions, que nous n'avons pas vu les originaux, et que nous n'en possédons aucun estampage.

EXPÉDITION D'O'REILLY

D'APRÈS UN DOCUMENT TURC.

L'expédition d'O'Reilly contre Alger en 1775, a été fort bien analysée dans l'*Aperçu sur l'État d'Alger*, ouvrage attribué au général Loverdo et publié en 1830 (pages 50 à 70). Cet intéressant résumé est fait d'après des relations espagnoles, officielles ou particulières, contrôlées par les correspondances de quelques honorables maisons françaises qui étaient alors établies depuis longtemps à Alger.

Pour compléter cet ensemble de pièces de source européenne, il fallait un récit indigène : M. Alphonse Rousseau l'a donné en 1841, dans le chapitre XIV (p. 161) des *Chroniques de la Régence d'Alger*, traduction d'un manuscrit arabe intitulé *Ez Zohrat en Nayérat* (la fleur brillante), ouvrage terminé le 11 de djoumada 2e de l'année 1194 (juin 1780).

La relation, en turc, dont nous publions aujourd'hui la traduction nous paraît avoir un caractère officiel, et présente une ressemblance parfaite, par son format oblong, la direction diagonale des lignes et sa rubrique, avec les pièces émanées des chancelleries ottomanes. M. Mohammed ben Moustafa, employé des Domaines, l'a traduite de Turc en Arabe ; et c'est sur cette dernière version que la traduction française que l'on va lire a été faite par M. Devoulx fils, à qui l'histoire locale doit déjà la publication de nombreux et intéressants matériaux inédits. La pièce originale sur laquelle il a opéré appartient à la Bibliothèque d'Alger, à qui M. Alphonse Rousseau en a fait hommage (1).

« La date de la venue des mécréants maudits, les Espagnols, à la (ville) bien-gardée d'Alger d'occident, est le 1er de djoumada 1er de l'année 1189 (30 juin 1775).

» La rédaction du présent récit est due aux circonstances suivantes. Le jour de la nouvelle lune de djoumada 1er, un vendredi, de l'année mil cent quatre-vingt-neuf, correspondant au 19 de

(1) Consultez encore, sur l'expédition d'O'Reilly, l'*Art de vérifier les dates*, édition in-8°, 3e partie, tome 3, p. 187 ; — *Alger*, par Renaudot, introduction, p. 17, etc ; — et Rotalier, t. 2e, p. 384.

juin (1), les habitants du continent qui nous fait face, les Espagnols, mécréants maudits, les plus acharnés de nos ennemis (que Dieu les accable de revers et les anéantisse !), parurent devant Alger, après avoir fait des préparatifs pendant cinq ou six ans. Les envois de soldats, par la Sublime-Porte, étant devenus rares et difficiles, ils pensaient que les champions de l'unité de Dieu étaient tombés dans l'affaiblissement. Des désordres et des troubles avaient lieu, en effet, dans notre contrée, de toutes parts et en tous lieux, soit par la rébellion des Arabes et des Sahariens, soit par l'état d'ignorance des Kabiles, leur déloyauté et leurs trahisons. En outre, la plupart des sujets étaient dépourvus de zèle et d'ardeur. Tous ces faits vinrent à leur connaissance par l'intermédiaire des espions vils et impurs, et ces nouvelles les décidèrent à préparer une flotte considérable dont une partie fut armée en Catalogne, une partie à Cadix et une partie à Carthagène. D'après nos appréciations, cette flotte comptait plus de quatre cents navires (2), dont soixante grands bâtiments de guerre, quinze brigantins, dix *djektesia* (?), douze *mesguelara* (demi-galères ?), huit galiotes, et cinq navires destinés à lancer des bombes, c'est-à-dire des bombardes ; les autres navires portaient des engins de guerre et de combat, de la poudre, des troupes, des vivres pour manger et pour boire, des outils pour élever des retranchements, et d'autres objets. Tout ce matériel était chargé sur les grands et les petits navires.

» Deux jours et deux nuits après avoir quitté leurs ports de réunion, ils entrèrent dans la baie, rangés en diverses lignes, pleins d'orgueil et d'arrogance. Ils avaient tous la proue tournée vers la rivière de l'Harrache ; et, quand ils furent arrivés à une portée de canon, ils laissèrent tous tomber les ancres, dans la plénitude de leur vanité et de leur puissance. Nous pûmes alors nous convaincre, par le témoignage de nos propres yeux, de l'imposante force déployée par ces mecréants maudits ; et ce spectacle était de nature à troubler l'esprit et à inspirer un vif

(1) D'après les calculs de l'*Art de vérifier les dates*, le 1er djoumada 1er 1189, correspond au 30 juin 1775. Les relations européennes disent, en effet, que la première division de la flotte fut aperçue à cette date, et que toute l'armada mouilla en rade d'Alger le jour suivant, 1er juillet. — N. de la R.

(2) Cette escadre comptait 6 vaisseaux de ligne, 14 frégates, 24 galiotes à bombes ou autres bâtiments de guerre et 344 navires de transport. — N. de la R.

étonnement. Mais nous eûmes recours au Souverain des souverains, à l'Unique, au Puissant, au Dispensateur de tout secours, et nous lui adressâmes cette invocation, transmise par la tradition, et qui a pour base le passage du noble texte (le Koran) : « O Dieu ! » sois notre champion ; nous te supplions, ô Dieu ! de détourner » de nous les maux qu'ils nous préparent ; que de faibles armées » ont vaincu de fortes armées, par les décrets de Dieu ! » Cette noble promesse de Dieu, dont nous avons fait notre appui, fit descendre la consolation et l'espoir dans les cœurs des champions de l'unité de Dieu. — Aussitôt, le gouverneur (Ouali) Mohammed pacha (que le Très-Haut le garde de tout ce qu'il peut craindre !) donna des marques éclatantes de son courage, de son équité, de sa piété et de sa capacité, en prenant des mesures habiles qu'il plaça sous la protection de Dieu, entre les mains de qui se trouvent tous les événements (1). Il réveilla le courage des troupes de toutes sortes, par la sagesse des dispositions qu'il prit, en invoquant l'appui de celui qui entend et voit tout. Il décida que les enfants de la ville ayant plus de sept ans seraient employés, en outre des citadins et des différentes troupes. Une grande ardeur et une grande activité furent déployées : on occupa les forts, les redoutes, ainsi que les batteries, et on les mit en état avec soin et empressement (2). L'inscription des soldats pour la formation d'une *mehalla* (camp volant) donna un nombre de tentes supérieur à cent. Cette mehalla fut répartie et distribuée comme il suit : une partie renforça la mehalla de l'honorable khaznadji, le sid Hassan (que Dieu très-haut le garde des calamités !) et fut ajoutée aux troupes qu'il avait déjà sous ses ordres ; sa mehalla avait pris position à Aïn Er-Rebot (3). Une partie rejoignit l'aga des arabes, Ali, aga sagace et brillant, et fut ajoutée aux troupes qui l'avaient

(1) Mohammed Pacha ben Osman, celui dont il s'agit ici, régna du 2 février 1766 au 12 juillet 1791, où il mourut paisiblement dans son lit, donnant un exemple assez rare d'un souverain qui n'ait pas eu une fin violente et l'exemple unique d'un pacha ayant régné 25 ans. Il avait commencé par être simple soldat et cordonnier à Collo. — N. de la R.

(2) L'invocation qui commence cette période : — *Que le Très-Haut le garde de tout ce qu'il peut craindre!* — indique que le pacha Mohammed ben Osman, à qui elle s'adresse, était encore vivant à l'époque où le Récit fut rédigé. — N. de la R.

(3) Hameau de l'Aga, entre Alger et Moustafa-Pacha. — N. de la R.

suivi ; sa mehalla était au Khenis (1). Une portion fut envoyée au Khodjet el Kheil, qui sait le Coran de mémoire et qui est doué de sagesse et d'autorité ; son corps d'armée était campé hors de la porte du ruisseau (Bab-el-Oued). Le bey de l'Est, l'honorable Salah Bey, campa à El Harrache avec son contingent. Le bey de Titeri, Moustafa Bey, prit position dans le voisinage de Tementfoust avec son contingent, quelques kabiles et des cavaliers du Schaou. Le Khalifa de l'Ouest, à la tête de quatre mille cavaliers des Douairs, vint se placer près de la mehalla du khaznadji. Quant au bey de l'Ouest, Ibrahim Bey, il était resté en observation auprès de Mostaganem. Chacun de ces corps, ayant reçu une position fixe et désignée, s'organisa ; chacun d'eux éleva des retranchements qui furent poussés aussi activement que le permettaient les forces humaines et se fortifia dans sa position par ces travaux. Ils combattaient nuit et jour, et chaque heure entendait l'explosion de la poudre. Par la grâce de Dieu, les détonations des Musulmans étaient semblables à de violents tonnerres et se succédaient sans interruption.

» Au bout de sept jours, un jeudi, un grand nombre des navires des mécréants maudits, voués à la destruction, tirèrent sur les batteries d'El Harrache et du Khenis et un combat s'engagea. Par la grâce du Très-Haut, nous n'éprouvâmes pas un grand préjudice et les navires ennemis regagnèrent, tout avariés, leur premier mouillage. Deux jours après, un samedi, au moment où l'aurore commençait à poindre, les navires de guerre et une partie des petits bâtiments de leur flotte, ayant quitté leur mouillage, se trouvèrent tout près du rivage, à l'embouchure du Khenis, tirant sur les sectateurs de l'Islam avec leurs canons et leurs fusils et lançant des bombes qui s'élevaient dans les cieux et que vous auriez entendu produire un bruit semblable à celui du tonnerre. Une quantité considérable de radeaux et d'embarcations accostaient le rivage ; d'après les récits qui furent faits, il en descendit plus de vingt-quatre mille mécréants, qui tous prirent pied (2). Lorsque le jour parut, les troupes victorieuses de l'Islam, les guerriers combattant pour la cause de Dieu, les

(1) Cours d'eau qui coupe les routes de Kouba et de la Maison-Carrée et qu'on appelle *le Ruisseau*. — N. de la R.

(2) Ce chiffre est exagéré, car l'armée espagnole, qui ne fut pas engagée tout entière, ne comptait, au total, que 22,600 hommes, infanterie et cavalerie. — N. de la R.

glorieux champions de la guerre sainte, braves et obéissants, purent juger la position. Chacun se prépara au combat, et se disposa avec ardeur à conquérir le martyre, en vue d'obtenir les récompenses du paradis. Les mécréants maudits assaillirent les retranchements qui les protégeaient. Que d'assauts faits avec des forces formidables furent repoussés ! Et cependant les Musulmans avaient été surpris par la descente des Infidèles. Les impurs, voués à la destruction, parvinrent jusqu'aux jardins, là où s'élèvent les murs de la nouvelle construction qui est la poudrière de la batterie du Khenis. Les soldats de l'Islam les y combattirent, se faisant un abri des haies, des campagnes et des murs des maisons. Du côté d'El Harrache, le Bey de l'Est et le Bey de Titeri arrivèrent à marche forcée, amenant avec eux environ cinq cents chameaux dont ils se faisaient un abri (1). Par l'assistance du Créateur, les glaives des Musulmans et les attaques des champions de la guerre sainte firent aussitôt subir aux mécréants maudits une défaite éclatante. Les infidèles furent vaincus et dispersés; aussitôt leurs têtes furent apportées au Palais, où on les mit en tas. Le souvenir de cette bataille se perpétuera jusqu'à la fin des siècles et le *meddah* (chanteur de cantiques, etc.) en fera l'objet de ses récits en tous lieux.

» La fumée montait vers le ciel en épais nuages et le bruit de la poudre était semblable à celui du tonnerre. Les mécréants regagnèrent en désordre et dans une complète déroute le lieu de leur débarquement, sur le bord de la mer, près de leurs navires, et plusieurs fois le chemin leur fut coupé. Leurs retranchements étaient au nombre de soixante et renfermaient leur matériel de guerre, leurs tambours et leurs tentes. La nuit qui suivit leur défaite et leur dispersion, ils abandonnèrent, dans l'excès de leur frayeur, tous leurs engins de guerre, leurs fusils, seize canons en cuivre, deux mortiers, leurs tambours, leurs armes et tout leur matériel. Ils firent présent de tout cela aux Musulmans, s'embarquèrent sur leurs radeaux et dans leurs embarcations et prirent la fuite. Par la grâce du Dieu Très-Haut, pendant bien des jours après cet événement, nous eûmes des preuves de la gravité des pertes éprouvées par cette flotte (puisse-t-elle être plongée dans les flammes de l'enfer !). Les Musulmans

(1) Les relations européennes disent qu'après le combat on compta plus de 300 de ces chameaux, morts ou blessés. — N. de la R.

s'occupèrent ensuite à ramasser les boulets qui avaient été lancés dans leurs jardins, ou en dehors, et ils en recueillirent plus de cinquante mille. D'après les propos qui ont circulé, il a été tué dans cette affaire plus de dix mille mécréants (1), qui sont devenus la proie des flammes éternelles. Les Musulmans qui ont conquis le rang de martyrs sont au nombre de deux cents (2); par la clémence du Miséricordieux, ils jouissent des récompenses éternelles, dans le paradis, avec les houris et les adolescents, au milieu des bosquets. Gloire à Dieu ! O Dieu ! accueille leur intercession en notre faveur, par les mérites de notre Prophète (sur qui soient les bénédictions de Dieu et le salut !), et accorde nous la victoire sur les peuples infidèles, amen (3) ! »

Au dos de cette pièce se trouve la note suivante :

« Détails relatifs à l'expédition des mécréants espagnols, lorsqu'ils sont venus à Alger, la bien-gardée, pour y jeter des bombes, le 29 de chaban 1197 :

» Les mécréants espagnols sont venus à Alger, la bien-gardée, pour la bombarder, le 29 du noble mois de chaban, un mercredi, et le 18 du mois de juillet. Ils sont partis le 10 du noble mois de ramadan, un samedi, et le 22 juillet. Année 1197 (4). »

Pour traduction de l'arabe en français,

A. DEVOULX.

(1) Les relations espagnoles accusent 4,000 tués ou blessés dans la seule journée du 8 juillet. M. le général Loverdo trouve ce chiffre exagéré et le réduit à 600 morts et 1800 blessés. V. *Aperçu*, p. 63. — N. de la R.

(2) Ils furent enterrés auprès de la batterie dite *Toppanat oued Khnis*, située à l'embouchure et sur la rive gauche du *Ruisseau* de ce nom, au-delà du Jardin-d'Essai; on l'appelle aussi, par cette raison, *Toppanat el Moudjehadin*, batterie des champions de la guerre sainte. — N. de la R.

(3) L'année de cette mémorable expédition est appelée *Am er-remel*, année du sable, parce que le lieu de la scène fut la plage *sablonneuse* qui s'étend entre l'Harrache et l'Oued Khnis. — N. de la R.

(4) L'*Histoire d'Alger sous la domination Turque* (Situation en 1841, p. 542), fixe au 28 octobre l'apparition de la flotte espagnole, commandée par don Barcelo, dans la baie d'Alger; le combat, selon cette autorité, dura du 1er au 8 novembre inclusivement. Le 9, la flotte espagnole se retira par un vent violent. L'année légirienne 1197 ayant commencé le 7 décembre 1782, le mois de chaban correspond en très grande partie au mois d'août 1783, ce qui ne s'accorde

NOTES SUR BOUGIE.

(V. *Revue africaine*, tome 2e, p. 458; tome 3e, p. 45.)

ÉPOQUE CONTEMPORAINE.

L'ouvrage de M. le général Daumas, intitulé la *Grande Kabilie*, renferme l'historique du cercle de Bougie, depuis notre débarquement (1833), jusqu'à l'expédition du maréchal Bugeaud dans la vallée de l'oued Sahel en 1847.

La dernière partie de mes notes n'était d'abord que le récit de l'insurrection de 1851-52; mais, afin de concourir au but que se propose la *Revue africaine*: « recueillir les faits authentiques pouvant jeter quelque lumière sur l'histoire locale; » j'ai cru devoir remplir cette lacune, c'est-à-dire, parler des évènements survenus depuis 1847.

En 1850, diverses colonnes ayant déjà opéré dans le pays, avaient obtenu pour résultat d'ouvrir des relations entre Bougie et les Kabiles des environs, hostiles jusqu'alors. — Heureux d'une tranquillité inconnue depuis longtemps, de la sécurité des routes, des bénéfices qu'offraient les transactions avec nos marchands européens, les Kabiles accoururent de toute part. Le bon accueil et la protection qu'ils trouvèrent auprès de nous les habituèrent à nous voir sans répugnance; plusieurs officiers parcoururent librement le pays et purent observer à loisir leurs mœurs et leurs industries. — Ainsi, en même temps que le commerce se développait sur une grande échelle, nos relations avec les populations nouvellement ralliées prenaient un caractère de confiance naturelle qui semblait en garantir la stabilité. Mais, tout-à-coup, le vent tourna à la révolte; les esprits possédés de la manie du changement se passionnèrent

ni avec la date européenne, ni avec la concordance indiquée plus haut. Mais on voit par la correspondance des agents français de la Compagnie royale d'Afrique que, le 13 juillet 1783, l'expédition espagnole contre Alger, commandée par Don Barcelo, expédition dont la destination avait été cachée à la France, fut rencontrée sur le cap de Palos. Une lettre de Bône, datée du 15 août, dit que le 14 de ce mois on a su, en même temps, son arrivée devant Alger et son départ. Il résulte de tout ceci que la date fournie par l'*Histoire d'Alger* est fausse et que celle du document indigène est exacte. N. de la R.

avec une étonnante ardeur; et l'apparition du chérif Bou-Bar'la suscita enfin la grande crise qui, pendant près de deux ans, tint en éveil toute la contrée.

Cet exposé succinct de la situation suffira j'espère pour l'intelligence des notes qui vont suivre.

1847.

Expédition du maréchal Bugeaud dans la vallée de l'oued Sahel. — Soumission du pays. — Le cercle de Bougie est constitué; les tribus qui en font partie sont: *Mezzaïa, Toudja, O. Sidi Mohammed, Amokran, Fnaïa, Tifrah, Beni Our'lis du bas*, sur la rive gauche;

Beni bou'Mçaoud, Beni Mimoun, Aït Tamzalt, Berbacha, Guifçar, Beni Khatteb, Sanhadja, Beni bou Bekar, Beni Djelil, Beni Immel, sur la rive droite.

1848.

Création d'une feuille locale intitulée le *Gouraya* (1).

Juin. — Insurrection de la tribu des Mezzaia. — Le général Gentil arrive par mer avec quelques bataillons.

Combats des 5 et 6 juillet. — Le kaïd des Mezzaïa, Amara, est tué.

M. Otten, commissaire civil, est envoyé à Bougie pour organiser l'administration civile.

1849.

Les Kabiles de la confédération des Beni Seliman, fiers d'une indépendance qu'ils font remonter à 4 siècles, fomentent des intrigues chez leurs voisins du cercle de Bougie. Quelques fractions des Beni Mimoun subissent cette influence et se soulèvent. Les 4 et 5 mai, ils commencent à faire des incursions dans le pays, attaquent et brûlent plusieurs villages à nos gens des Beni bou Mçaoud. Le contingent des Mezzaïa, appuyé par un peloton de cavalerie et quelques goums, se porte au secours des villages envahis. — Conduits par le lieutenant Cabarrus, adjoint du bureau arabe, ils repoussent les insurgés et leur font 7 prisonniers.

(1) Une collection de ce journal a été donnée à la Bibliothèque d'Alger par M. Fourchon, négociant à Bougie. Elle se compose de onze numéros, publiés en avril, mai, juin et juillet 1848. — N. de la R.

Le directeur du port de Bougie (M. Charpentier) arme une chaloupe et va reconnaître la position des Kabiles rassemblés sur la plage des *Beni Amrous*, leur tue plusieurs hommes à coups de canon.

Le commandant supérieur (M. de Wengy) avec le bataillon de la garnison va s'établir près du Bordj Sidi-Hamani, sur la rive droite de la Soummam.

Il devient nécessaire de réduire les Beni Seliman, centre de la résistance organisée contre nous. Deux colonnes entrent à cet effet dans le pays : l'une, commandée par le général de Salles, part de Sétif le 19 mai ; l'autre, sous les ordres du général de St-Arnaud, sort de Bougie le 20. Celle-ci campe le même jour à Mensouga, chez les Beni Mimoun ; puis, se jetant à droite, s'établit à Tiazibin des Berbacha. Le 21, au matin, après une heure de marche, la colonne arrivée près de *Kandirou* est vigoureusement attaquée par les contingents des Beni Seliman, Beni Oudjan, Guifçar et Berbacha. L'officier du bureau arabe Cabarrus est tué en marchant à la tête du Goum.

Jonction des deux colonnes ; plusieurs villages des Beni Seliman sont brûlés ; soumissions.

Le 20 mai, au moment où les troupes se mettaient en mouvement, le général de St-Arnaud avait fait arrêter et emprisonner le Kaïd de la confédération des *Djebabra*, *Si Ahmed-Ou-Mehenna-ben-Chikh-Saâd*, coupable d'avoir trempé dans l'insurrection.

Le Kaïd de Bougie, *El-Madani*, est exilé à Cherchel pour le même motif.

1850.

Janvier. — L'établissement d'un marché soulève de graves discussions entre la tribu des Beni Djellil et celle d'Imoula. Le capitaine Augeraud, chef du bureau arabe de Bougie et le lieutenant Gravier, adjoint à celui de Sétif, se rendent sur les lieux pour terminer le différend.

Le lieutenant Gravier faillit succomber sous les coups d'un fanatique ; un coup de pistolet (5 balles), tiré à bout portant, lui brise une jambe.

Février. — Une troupe de maraudeurs, ramassis d'hommes tarés de tous pays, à la tête desquels était un prétendu chérif nommé Moula-Ibrahim, parcourt la tribu des Aït-Ameur, fait quelques dupes, puis se retire chez les Beni Mellikeuche. Les Beni Immel, Beni Our'lis, Tifrah se soulèvent.

Mai. — Une colonne commandée par le général de Barral entre dans la tribu insoumise des *Beni Immel* : combat du 21 mai. Le général est blessé d'un coup de feu à la poitrine ; une barque le transporte sur la Soummam, depuis Tiklat jusqu'à Bougie, où il succombe deux jours après.

Le colonel *de Lourmel* prend le commandement des troupes. Soumission des *Beni Our'lis*, *Tifrah*, *Oulad-sidi-Moussa-Ou-Idir* et de quelques fractions des *Aït-Ameur*. Ces derniers viennent à nous espérant être protégés contre leurs voisins les *Beni Idjer* et les marabouts de *Tifrit* avec lesquels ils ont de très-vives discussions.

Juin. — Premiers travaux de la route militaire ouverte entre Bougie et Sétif.

La colonne étant rentrée, Moula Ibrahim reparaît dans la vallée, attaque le village des *Takaâts*, des *Msisna* et razie même les *Beni Our'lis-Açammer*, ses alliés.

Ses excursions rayonnent aux limites extrêmes du cercle ; on donne aux tribus l'ordre de se protéger réciproquement et de veiller elles-mêmes à la sûreté de leur pays.

Ainsi que nous pûmes nous en convaincre bientôt, il leur eût été facile de se débarrasser, dès le début, d'une troupe de vagabonds dont la puissance consistait moins dans la force réelle que dans la crainte qu'ils inspiraient. Une patrouille de nos goums, cheminant un jour aux environs du défilé d'*El-Felaï*, arrêta un des compagnons de Moula Ibrahim. Cet homme était dans un accoutrement des plus piteux : le visage hâlé, sale ; couvert de haillons flottants, sans souliers et sans coiffure, armé d'un méchant fusil, il montait un cheval dont le misérable état ne le cédait guère à celui de son maître ; la selle était toute dislosquée et les étriers soutenus par des ficelles en doum (palmier-nain). Les entreprises de ces maraudeurs n'étaient donc pas de nature à nous inspirer des craintes sérieuses. Rien d'alarmant, du reste, ne s'était manifesté encore. Mais, tout-à-coup, surgit un nouveau chef de bande, plus audacieux que son prédécesseur, et qui devint, dit-on, son lieutenant.

Ce fauteur de troubles, d'une origine assez problématique (1),

(1) On a même prétendu que c'était un ex-galérien du bagne de Toulon.

quoiqu'on assurât qu'il venait de l'ouest, s'annonça dans la contrée sous le nom de Si-Mohammed ben Abd-Allah-Bou-Sif, beaucoup plus connu par le pseudonyme de Bou Bar'la (l'homme à la mule). Ses forces se composaient d'une trentaine de cavaliers, à l'aide desquels, débutant comme tous ses semblables, il troubla la bonne harmonie qui régnait depuis peu de temps parmi les tribus de l'Oued Sahel. Attaquant à l'improviste, par embuscades, il se retirait, aussitôt qu'il éprouvait la moindre résistance, dans le pays accidenté des Beni Mellikeuche. Les *Beni Abbas*, *Beni Aïdel*, *Beni Mansour* et *Cheurfa* furent ses premières victimes : détroussant les uns, rançonnant les autres et massacrant sans pitié ceux qui essayaient de se défendre, il ne tarda pas à inspirer la terreur aux kabiles, qui n'osèrent plus s'aventurer dans la vallée. Malgré les patrouilles fréquentes de nos goums, toutes les routes furent bientôt interceptées. — On donna alors aux *Oulad Mokran* l'ordre de rassembler leurs cavaliers, de se porter sur l'Oued Sahel, d'observer avec vigilance et de poursuivre tous les agitateurs.

Si Mohammed Saïd ben Ali Chérif, marabout de la Zaouïa de Chellata, tenta aussi de vains efforts pour réprimer les brigandages de cet ennemi insaisissable par sa mobilité : il établit un poste de cavaliers à hauteur d'*Akbou*, sur la rive gauche de l'Oued Sahel ; mais, soit impuissance de la part de ces derniers, soit connivence avec les malfaiteurs, ceux-ci n'en continuèrent pas moins leurs déprédations, recrutant chaque jour de nouveaux partisans. Les *Taleb* de *Ben Driss* (1) s'allièrent à Bou Bar'la et se montrèrent les plus ardents à soutenir sa cause ; réunis en groupes de 5 ou 6, ils se présentaient au milieu des djemaâ où ils propageaient les germes de la révolte, en exploitant contre nous le sentiment national et l'esprit d'indépendance si faciles à exalter. Bon gré, malgré, ou mettant en avant un motif religieux quelconque, ils percevaient en outre de l'argent et des vivres pour leur allié.

Pendant que ces évènements se passaient dans le haut de la vallée, le chef d'escadron d'état-major de Wengy, commandant supérieur de Bougie, faisait de fréquentes tournées dans les tribus de son cercle, s'efforçant de les maintenir dans la bonne voie qu'elles suivaient depuis plus d'un an. Aussi, lorsque les agents du Chérif essayèrent de pénétrer et d'intriguer chez nous, on les maltraita très-fort et on les pourchassa même à coups de fusil.

(1) Ces taleb, sorte de moines hypocrites et fainéants, ont l'habitude d'aller de tribu en tribu demandant et exigeant même qu'on leur donne. Les femmes Kabiles, généralement passionnées pour l'amour et si avides d'affection, leur achètent des chiffons de papier sur lesquels sont tracés des signes cabalistiques. Se targuant de leur pieuse profession, ils réussissent à s'introduire dans les maisons et y commettent souvent des immoralités.

Vers la fin de 1850, les Beni Idjer, habitants des régions montagneuses à l'ouest de Bougie, ennemis naturels des tribus limitrophes soumises à la France, presque toujours repoussés dans leurs tentatives agressives, sollicitèrent l'alliance de Bou Bar'la pour prendre une revanche éclatante sur leurs voisins. Bou Bar'la profita habilement des circonstances favorables que le sort lui présentait, augmentant ainsi tout d'un coup et son influence et le nombre de ses prosélytes. De cette époque, date la puissance du Chérif et le caractère politique ou religieux qu'il eut le soin d'attribuer à toutes ses entreprises. — Les riches captures faites sur les *Chorfa*, les Beni *Abbas* et tant d'autres l'avaient mis à même d'organiser sa troupe sur un pied convenable ; il lui donc facile d'imposer lorsqu'il arriva chez ses nouveaux alliés. La réception qui lui fut faite m'a été racontée par un témoin oculaire ; en voici les traits les plus saillants :

Suivi d'une soixantaine de cavaliers passablement montés, d'une centaine de Beni Mellikeuche ou de Zouaoua qu'il avait attachés à sa fortune, il se présenta sur le marché du Tleta des Beni Idjer, drapeaux déployés, au son des *teboul* et de la *r'aïta* (tambourin et clarinettes kabiles). Ceux qui avaient sollicité sa venue se pressaient à sa rencontre ; les Kabiles, toujours impressionnables au bruit des teboul et surtout à la vue des chevaux, entourent les nouveaux venus, forment un vaste cercle sur le plateau du marché, impatients et curieux d'entendre la parole sacrée du prétendu Chérif, messie régénérateur qui doit exterminer tous les ennemis de la foi.

Après une prière solennelle, et lorsque l'assemblée, prêtant l'oreille aux absurdités qu'on lui débite, a atteint le paroxysme de l'enthousiasme, un nègre, compère du prédicateur, pénètre tout-à-coup dans le cercle en criant :

« Cet homme vous en impose, il n'est point chérif ! et à ces mots, sortant un énorme tromblon des plis de son burnous, le décharge à bout portant sur la poitrine de l'imposteur. Bou Bar'la impassible ne bronche pas ; — le nègre rampe alors à ses pieds, demandant grâce et se livrant aux plus horribles contorsions ; — les specta-

teurs paraissent ébahis devant le miracle dont ils viennent d'être témoins.

« — Incrédule ! doutais-tu de ma puissance ? — Je te pardonne, mais apprends que je suis invulnérable..... les balles s'amortissent sur mon corps, car Dieu m'a donné la mission de délivrer le pays du joug des chrétiens. — Quant à vous, Kabiles, témoins de ma clémence, si à dater de ce jour vous obéissez aveuglément à mes volontés, je vous rendrai victorieux sur tous vos ennemis. »

En présence d'un argument si décisif, de nature à frapper et à saisir la crédulité superstitieuse des Kabiles, tous les assistants s'écrièrent : « *Seb'han-Allah!* c'est le vrai chérif; » et chacun de baiser les plis de son burnous. Séance tenante, on lit la Fateha ; la prise d'armes est ordonnée et la guerre sainte contre les Chrétiens et leurs alliés décidée et combinée.

En 1854, lors de l'expédition des Zouaoua, je vis au *Sebt des Beni Yahya* le nègre dont il est parlé plus haut. — Il me raconta une série d'épisodes très-amusants sur les prétendus prodiges accomplis par Bou Bar'la. — Jadis son serviteur et son compère, il finit par se fatiguer de cette vie aventureuse, déserta et vint offrir ses services à un de nos kaïds du Sebaou.

Après ce début dramatique, Bou Bar'la reçut l'hommage de tous les cheikhs présents à la conférence. Installé lui-même dans une des belles maisons de *Sahel* des Aït Idjer, tous ses cavaliers furent répartis dans les bourgades environnantes.

La nouvelle de l'apparition du vrai chérif impressionna tellement l'imagination poétique des Kabiles, qu'elle sillonna comme l'éclair tout le pâté montagneux du Jurjura et fut partout accueillie avec enthousiasme. Chacun brodait à sa manière sur ses miracles fantastiques, et chacun s'empressait aussi de lui envoyer l'*ouada*, offrande religieuse. Ce fut un concours unanime de population, où les plus empressés furent les Beni Idjer, Sedka, Tourar', Illilten, Illoula et les habitants d'Acif el-Hammam ; — la fameuse maraboute de Soummèr, Lalla Fathima, eut plusieurs entrevues avec cet apôtre de l'Islam, — on dit même qu'elle devint sa maîtresse (1).

En décembre 1850, Bou Bar'la, à la tête de nombreux contingents, vint attaquer les Aït Ameur, nos alliés, et livra au pillage la dachera de *Tizi el-Korn*, aux limites du territoire. Les tribus de notre cercle

(1) Lalla Fathima est devenue notre prisonnière en juin 1857, pendant l'expédition de Kabilie de M. le maréchal Randon

(rive gauche) reçurent aussitôt l'ordre de prendre les armes ; et, sous la conduite de l'interprète militaire, *Si Ahmed Khatri*, se portèrent au secours des villages envahis. — Après quelques escarmouches peu sérieuses, les hostilités durent être suspendues de part et d'autre, en raison de la neige qui commençait à couvrir les crêtes du pays.

1851

Dans le courant de mars 1851, nos espions nous annoncèrent que Bou Bar'la, alors chez les Beni Mellikeuche, centre de gravitation insurrectionnel, se disposait de nouveau à entrer en campagne. N'osant pas s'aventurer dans le pays en amont d'Akbou, que protégeaient les colonnes d'observation de Sétif et d'Aumale, campées aux Biban et à hauteur des Beni Mansour, il tourna ses vues vers les tribus de la vallée de la Soummam. — Une nouvelle circonstance, favorisant l'essor de ses projets et les prestiges de sa vie aventureuse, ne laissa pas que d'agir puissamment sur l'esprit fataliste des Indigènes : l'expédition de la Kabilie de Djidjelli était décidée et toutes les forces disponibles de la province dirigées sur Mila. — Les camps d'observation de l'oued Sahel furent donc considérablement réduits et mis dans l'impossibilité d'arrêter d'une manière efficace les progrès de la révolte.

Bou Bar'la profita de tout le temps qu'on lui laissait pour se grandir ; on le signalait sur tous les points à la fois ; en même temps qu'on l'observait à hauteur de Hamza, il apparaissait tout-à-coup chez les Beni Aïdel. Ses émissaires recommencèrent dès-lors à faire de la propagande, des proclamations furent adressées à tous nos kaïds et dans toutes les directions, convoquant les bons musulmans à la guerre sainte. En voici le protocole :

« Gloire à Dieu unique,

» A la totalité des gens de telle tribu..... salutations..... Je préviens les fils de Dieu et les serviteurs du Prophète, que je suis envoyé pour délivrer le pays du joug des Chrétiens.

» Le grand Sultan de Turquie est venu à travers le Sahara, à la recherche des infidèles ; il en a massacré un grand nombre dans un combat, et a pris tous leurs bagages. Sachez également que le Sultan du R'arb (Maroc) s'est emparé de trois villes de l'Ouest occupées par les Français. — Il marche en ce moment sur Alger, d'où il m'informera de ses succès et de ses opérations ultérieures.

Tenez-vous sur vos gardes, préparez vous à combattre dans la voie de Dieu; — le Sultan viendra sous peu de notre côté, je me rendrai alors vers vous avec mon armée, et je vous montrerai combien grande est notre force. Oh! combien de fois, par la permission de Dieu, une armée nombreuse fut vaincue par une petite troupe.

« A écrit ces caractères Si Mohammed ben Abdallah Bou Sif (1). »

Le premier effet de ces circulaires devait être d'ébranler profondément les imaginations sous le double aspect des sentiments religieux et des idées de nationalité, deux cordes toujours prêtes à vibrer parmi les populations musulmanes. Communiquées d'abord par de secrets émissaires, puis lues publiquement, elles échauffèrent bientôt au plus haut degré le fanatisme ardent des Kabiles. On répandit même le bruit que l'émir Abd el-Kader était parti de France, qu'il rentrait en Algérie avec tous les prisonniers et que tous les bons musulmans, de l'Est à l'Ouest, se tenaient prêts à la révolte. Un nommé *El-Hadj Moustafa*, khalifa de Bou Bar'la, qui se disait cousin ou frère de l'Émir, parcourait le pays pour confirmer ces nouvelles. Les djemaâ, travaillées activement par ces intrigues, entrèrent ostensiblement en correspondance avec le Chérif. L'*Anaïa* et le *Mezrag* emblêmes qui se lient étroitement aux souvenirs antérieurs à l'invasion musulmane, si respectés chez ces peuples autochthones, furent rompus avec tous ceux qui hésitèrent à embrasser la cause de l'Islam. — Une grande agitation ne tarda pas à se manifester dans les tribus soumises à notre commandement et la première étincelle de révolte éclata chez les Beni *Our'lis*, *Msisna*, et *Beni Immel*. Les amis de l'ordre étaient imposés im-

(1) En tête des lettres était apposé un énorme cachet portant la légende suivante :

ومن تكن برسول الله نصرته ان تلقه الاسد في اجامها تجم
وكلهم من رسول الله ملتمس غرفًا من البحر او رشفا من الديم
نصر من الله وفتح قريب وبشر المومنين
اعتمد على الحيي القيوم الذى لا تاخذه سنة ولا نوم
المتوكل على اللطيف عبده محمد بن عبد الله بوسيف

١٢٦٦

pitoyablement pour subvenir à l'entretien de cette horde de vagabonds. Les têtes exaltées de nos tribus, entraînées par le tourbillon général, par la soif du changement et séduites surtout par la perspective de leur ancienne indépendance locale, abandonnaient pays, biens, femmes et enfants pour aller grossir l'armée des rebelles; d'autres, plus timides, se bornaient à envoyer secrètement de l'argent et des vivres.

Des contingents des Zouaoua, fournis par les Beni *Betroun*, Beni Yahya et les Bou Drar et conduits par un des fils de *Si el Djoudi*, vinrent chez les Chorfa se joindre à Bou Bar'la.

Au printemps de 1851, les événements étaient arrivés à ce point, lorsque les rapports de nos kaïds nous annoncèrent que chacune de leurs tribus était devenue un foyer de sourdes intrigues et que les fanatiques parcouraient déjà en conquérants les tribus voisines d'Akbou. Des diffa étaient préparées sur leur passage, l'impôt de guerre était prélevé au nom du réformateur et d'énormes amendes infligées à tous ceux dont les opinions semblaient douteuses. Nos cheikhs destitués étaient immédiatement remplacés par des sicaires du Chérif (1). Devenu le drapeau de l'insurrection, en évoquant le souvenir de l'ancienne indépendance, ce dernier fut partout reçu à bras ouverts et, dès-lors, tout plia sous son irrésistible ascendant.

Ben Ali Chérif, usant de son influence prépondérante, fit trop ouvertement de la propagande française; il en fut puni très sévèrement par l'incendie immédiat de son azib (ferme) et une razia sur ses troupeaux. Bou Bar'la se porta même au village de *Chellata* dans l'intention de le brûler aussi, mais les kabiles d'Illoula qui, intimidés ou réellement sympathiques, s'étaient déclarés pour lui, firent une *anaïa* pour que le village ne fût ni pillé ni brûlé. — Ben Ali Chérif, comprenant bien qu'il était imprudent de fonder des espérances sur l'appui des *taleb* de sa zaouïa, hommes à penchants pacifiques et dotés d'une riche oisiveté, était parti depuis quelques jours et s'était réfugié chez les Oulad Kaïd, des Beni Abbas, où il cherchait à rallier à sa cause les kabiles qui reconnaissent sa suprématie spirituelle. Pendant son absence, Bou Bar'la, soutenu par les contingents des Zouaoua, se présenta de nouveau à

(1) Un intrigant nommé Yahya Ou-El Hadj, de Khelil, fut nommé par le Chérif kaïd des Guifçar. Un de nos cheikhs de la tribu de Mellaha nommé Youssef el Mahoub fut nommé khaznadji, trésorier du Chérif.

Chellata et essaya d'enlever son jeune fils qu'il aurait promené dans le pays et présenté aux populations. La réputation de sainteté dont jouissent les descendants du marabout Ali Chérif, incontestable dans toute la Kabilie, n'aurait pas manqué de lui être d'un immense secours pour entraîner les moins fanatiques à la guerre sainte. Les taleb de la zaouïa sortant enfin de leur léthargique indolence et devenus furieux contre Bou Bar'la parjure à son *anaïa* avec Chellata, prirent les armes, le reçurent à coups de fusil et lui tuèrent son cheval et huit hommes, dont les cadavres restèrent sur place.

Une tradition prétend qu'il est interdit à tous les successeurs d'Ali Chérif de quitter le territoire de Chellata et de traverser l'oued Sahel, sous les châtiments les plus terribles dont le moindre est la ruine de la zaouïa. Cependant, Si Mohammed Saïd, après s'être réfugié chez les Beni Abbas, avoir par conséquent franchi l'oued Sahel, se rendit à Aumale, ensuite à Alger et fit même depuis un voyage en France. Inutile d'ajouter que la zaouïa subsiste encore (1).

Sur la rive droite de l'oued Sahel, *Si Cherif Amzian ben el Mihoub*, notre kaïd d'El-Harrache, abandonné de ses gens, prend la fuite, laissant une partie de sa famille et toute sa fortune au pouvoir des insurgés. S'il faut croire à une intrigue que la complication des événements n'a pas permis d'éclaircir à fond, l'ex-kaïd de Bougie *El Madani*, depuis peu rentré de son exil, se serait rendu auprès de Bou Bar'la, alors chez les Oulad sidi Yahya des Beni Aïdel et lui aurait suggéré l'idée et le fol espoir de chasser les chrétiens de Bougie.

Vers les premiers jours de mai, Bou Bar'la, précédé par des lettres répandues à profusion, apparut avec tout son monde au *Drâ el Arbâ* des Guiçar, et intercepta la communication entre Bougie et Sétif. Un de nos daïra, le nommé Ou-Chendouah, porteur de dépêches, est arrêté par les rebelles, convaincu de servir les chrétiens et décapité publiquement.

Les péripéties du drame insurrectionnel se succédaient avec une

(1) Ben Ali Cherif a assisté à la distribution des aigles le 10 mai 1852; à cette occasion, il a été nommé chevalier de la Légion d'Honneur. Ses voyages en France ont beaucoup contribué à développer son esprit. C'est un des chefs indigènes entrés de bonne foi dans notre civilisation et qui comprennent le progrès. Son fils, qui doit hériter de son influence religieuse, ainsi que son neveu, font en ce moment leurs études au collège arabe d'Alger.

rapidité très-alarmante ; nous étions arrivés, comme disent les kabiles, à l'époque de l'ir'i (en arabe *leben*, lait fermenté), c'est-à-dire l'époque de l'ébullition des esprits, des événements merveilleux. Aussi la défection marcha-t-elle rapidement, entraînant nos tribus que le Cherif déclara affranchies de toute obéissance aux Chrétiens. Nos kaïds et nos cheikhs, destitués et maltraités, arrivèrent en masse à Bougie. Ces départs donnèrent lieu à une nouvelle proclamation conçue en ces termes :

« Les Chrétiens sont impuissants, vous en avez la preuve dans la fuite de ceux qu'ils ont revêtus du signe de l'opprobre (burnous d'investiture). Ils les défendraient s'ils le pouvaient et si Dieu ne s'était point déclaré pour notre cause. Ils n'osent sortir de leurs murs derrière lesquels ils sont retranchés comme des femmes. Je vais vous conduire à Bougie, les portes s'ouvriront d'elles-mêmes, les Chrétiens tireront sur vous, mais, par la permission de Dieu, leurs projectiles fondront comme la neige. »

Ainsi, dans l'intervalle du mois de juin au mois de mai (?) l'anarchie se promena dans la vallée sous toutes les formes, même les plus inattendues, et envahit la majeure partie du pays. Nous n'ignorions point les progrès de l'insurrection, mais la garnison de Bougie était trop faible pour entrer en campagne et s'y opposer, toutes les troupes de la province expéditionnaient alors dans le pâté montagneux de Djidjelli. — Cependant, laisser s'accumuler plus longtemps, à quelques lieues de nous, un pareil orage, sans rien faire pour le dissiper à son origine, nous aurait mis dans une position fâcheuse, dont le moindre inconvénient eût été de paraître frappés d'impuissance vis-à-vis des populations. Le commandant de Wengy fit donc plusieurs démonstrations dans le but de contredire les paroles du Cherif, chercha même à arrêter le torrent de la révolte et à rassurer les esprits. Les Mezzaïa, Toudja, Fnaïa, Oulad Tamzalt, Amadan et Beni bou Msaoud étaient encore à nous, mais les liens qui rattachaient ces tribus à notre domination allaient se relâchant de plus en plus comme on le verra bientôt.

Le 8 mai, escorté d'un peloton du 3e chasseurs d'Afrique et d'une quinzaine de cavaliers du bureau arabe, nous poussons une reconnaissance jusqu'au *Ksar* (à 28 kilomètres de Bougie), sur la rive gauche de la Soummam. Pendant notre marche, nous avions reçu plusieurs lettres des Djemâa des tribus; les Fnaïa entr'autres protestaient de leur fidélité en termes très-énergiques.— A midi, notre petite troupe faisait halte au Ksar lorsque nous voyons arriver le

kaïd d'El Harrache, Si el Mihoub, errant dans la plaine avec trois de ses serviteurs; il nous annonce la défection complète de ses gens. Le manque de nouvelles de sa famille, dont il appréhende d'apprendre le sort et qu'il croit au pouvoir des rebelles, le plonge dans le plus grand désespoir. Si el Mihoub porte devant l'arçon de sa selle le plus jeune de ses fils, âgé tout au plus de quatre ans. Ce bambin pleure et se plaint du Cherif qui lui a pris, dit-il, ses petits souliers. Nous le consolons en lui promettant de lui en donner d'autres à notre rentrée à Bougie. Sur ces entrefaites, nous sommes rejoints par le kaïd des Fnaïa, Bouzid ben Anoun et le kadi Si Ahmed el Kolli. Le désappointement est peint sur leur visage et l'exaspération paraît bouillonner dans leur sang. Une grande conférence avait eu lieu sur le marché du Tenin des Fnaïa; la révolte, ourdie sourdement par quelques mécontents, venait d'éclater en pleine djemâa. Bouzid et El Kolli, presque seuls de leur bord, avaient fait des prodiges d'éloquence et d'énergie pour ramener les Fnaïa à des sentiments pacifiques, mais ceux-ci restèrent indifférents à toute exhortation.

Il faut avoir assisté à l'un de ces clubs en plein vent pour bien apprécier le caractère des peuplades kabiles, aux passions vives et ardentes. Chaque individu discute avec feu, pousse des cris rauques et gesticule sans cesse; des camps se forment; si l'un des partis ne l'emporte pas tout de suite sur ses compétiteurs, le tumulte augmente; chaque orateur influent est appuyé de ses frères, de ses partisans, on en vient aux mains, les coups de pierres, de massue (*debouz*), de misifa (1) pleuvent de toutes parts. Enfin la poudre parle assez souvent.

Bouzid voudrait punir immédiatement les Fnaïa de la fidélité desquels il nous répondait par sa tête quelques heures auparavant. Si on n'écoutait que sa rage, nous devrions attaquer à l'instant même leurs villages et les saccager de fond en comble.

(1) *Msifa.* — En décomposant le mot, Am-sif signifie *comme*-sabre. C'est un bâton recourbé, en bois très-dur, ayant en effet la forme d'une lame de sabre aux arêtes saillantes. Les Arabes nomment cette arme *seder el djadj* — poitrine ou sternum de poule, à cause de sa forme. Ce nom figuré ne rappelle-t-il pas la *mâchoire d'âne* dont Samson se servit pour massacrer les Philistins. Les traducteurs de la Bible ont peut-être pris trop à la lettre le nom que les Hébreux donnaient à un instrument contondant dont la forme se rapprochait de celle de la mâchoire de l'âne. Que penserait on, si on traduisait que les Arabes s'assomment à coups de sternum de poulet?

Toute notre diplomatie échouant par ces nouvelles complications, le commandant de Wengy se décida à prendre, séance tenante, des mesures sévères de répression et à tenter un dernier effort en opposant la force à la force. — Il expédia aussitôt aux troupes de Bougie l'ordre de se tenir prêtes à marcher le lendemain. Au moment où nous allions rétrograder sur cette ville, nous aperçûmes, à une lieue de nous les troupeaux des Fnaïa, poussés par les gardiens et regagnant à la hâte les sentiers de la montagne.

Cette circonstance n'échappe pas à Bouzid, il vient de trouver l'occasion de commencer ses représailles; sur ses instances on fait sonner la charge et, en quelques minutes, on atteint et on enlève les têtes de bétail restées en arrière.

Les Fnaïa étaient déjà en armes en avant de leurs villages, quelques coups de feu furent échangés, mais n'atteignirent personne.

Nous étions en marche vers Bougie, lorsqu'arrivés à hauteur de *Taourirt el Arbâ* nous trouvons la route barrée par un rassemblement de deux ou trois cents fantassins kabiles dont nous ignorions les intentions. Les uns occupaient la crête du *Taourirt* ou l'étroit sentier qui passe sur la berge de la Soummam, d'autres dont la présence n'était signalée que par les canons de leurs fusils, étaient embusqués dans les buissons, touffe de myrtes ou de lentisque, qui couvrent ce quartier. La pénible impression que chacun de nous éprouva serait difficile à décrire. En effet, nous laissions derrière nous une tribu en pleine insurrection, furieuse encore de la razia récente de ses bestiaux, à droite un bras profond de la Soummam, à gauche une montagne pierreuse et couverte de buissons, et enfin nous apercevions les premiers coureurs du Cherif, galoppant à hauteurs du Sebt des Djebrabra. Notre seule ressource était donc de faire une trouée tête baissée au milieu du rassemblement qui occupait le seul passage praticable; nous n'étions qu'une quarantaine de cavaliers pour exécuter cette résolution désespérée. Pendant que nous nous livrions à ces rapides réflexions, deux hommes montés sur des mulets, se détachant de la masse des kabiles, viennent à nous; nous ne tardons pas à reconnaître Si Sadok Ou-Azgar et Si Mohamed Ou-Ali, nos cheikhs des Mezzaïa, qui, mettant rapidement pied à terre, accourent baiser les mains du Commandant. Ils nous annoncent qu'ayant appris notre mouvement dans la vallée, ils avaient jugé à propos d'amener leur contingent pour nous appuyer au besoin. En pénétrant au milieu de tout ce monde, nous fûmes accueillis par des acclamations frénétiques, chacun faisait des

protestations chaleureuses de fidélité, en prenant à témoin tous les marabouts de la contrée.

Le contingent des Mezzaïa offre aux regards l'aspect le plus curieux : la plupart de ces montagnards, jadis volontaires dans nos bataillons de tirailleurs, manœuvres ou portefaix dans nos villes, ont rapporté des défroques militaires réformées qu'ils endossent ensuite dans leur pays. Les uns ont une veste de chasseur ou un habit de garde national, d'autres un pantalon rouge relevé jusqu'aux genoux ; ici, une veste d'infanterie à côté d'une capote grise des compagnies de discipline. Mais au milieu de ce bariolage bizarre de vêtements ayant appartenu à toutes les armes, à toutes les classes de la société, chacun est plastronné du *tabanta* national, grand tablier de cuir de couleur fauve, complément rigoureux de leur costume de guerre, et dont la forme leur a valu, de la part de nos soldats, le surnom de *cordonniers de Bougie*.

Le Commandant les remercia beaucoup du témoignage de fidélité qu'ils lui donnaient, et les encouragea à faire bonne garde pour empêcher les rebelles de pénétrer dans leurs montagnes. Il leur annonça, en outre, qu'il viendrait lui-même le lendemain, à la tête de la garnison de Bougie, prendre position en avant de leur pays. — Les Mezzaïa bivouaquèrent, cette nuit-là, sur les hauteurs de Taourirt el-Arbâ, observant les mouvements de l'ennemi.

Le 9 mai, à quatre heures du matin, toutes les troupes disponibles (1) se portèrent à quatre lieues de la ville et campèrent sur le mamelon de Bou Keffou, qui domine l'oued R'ir, sur la rive gauche de la Soummam.

Bou Bar'la était déjà installé au Sebt des Djebabra, à deux lieues environ de notre camp. Du monticule où nous étions placés, les regards plongeaient sur une grande partie de la vallée, et nous pûmes observer tout à notre aise les nombreux contingents arrivant au camp du Chérif de toutes les directions. Sa musique faisait parfois entendre un bruit assourdissant, et le ciel était obscurci par les tourbillons de poussière que soulevaient les goums faisant la fantazia sur les bords de la rivière. Une quinzaine de nos cavaliers du bureau arabe, envoyés en reconnaissance, furent ramenés vigoureusement.

(1) Un bataillon du 8e de ligne, 500 hommes; — une compagnie de discipline, 100 hommes; — deux obusiers de montagne; — vingt-cinq chasseurs d'Afrique, du 3e régiment, — et une vingtaine de cavaliers arabes.

Ou-Rabah ben Chikh Saâd, Kaïd des Djebabra, essaya en vain de défendre ses villages ; ses fantassins, exaltés, ne lui obéissaient plus, et bon nombre de ses cavaliers avaient déjà passé dans les rangs ennemis. A peine eut-il le temps de mettre sa famille à l'abri des insultes en l'évacuant sur Bougie. Si, du reste, elle ne fut pas inquiétée dans son émigration, elle le dut à l'intervention d'un sien cousin, Saïd ben Chikh Amzian, qui intercéda en sa faveur après avoir fait au Chérif une soumission imposée par la nécessité. Dans la soirée, les kaïds d'Amadan et de Toudja, jusque là maîtres de leur pays, furent chassés à leur tour et se réfugièrent à notre camp.

La vallée de la Soummam et les montagnes qui la bordent furent, pendant toute la nuit, éclairées par les lueurs vives de mille feux, signaux télégraphiques décrivant la marche de l'insurrection et le bivouac de nombreux rassemblements. Nos grand'-gardes furent doublées ; nous passâmes la nuit sur pied, les chevaux sellés, nous attendant à chaque instant à une attaque sérieuse.

La position était des plus critiques : l'ennemi nous enveloppait, les Mezzaïa seuls, sur nos derrières, tenaient encore pour nous ; mais leur défection aurait rendu notre retraite très-désastreuse, sinon impossible ! Quelle eût été, dans ce cas, la résistance de la population civile de Bougie, livrée à ses propres forces ? Bref, ces considérations décidèrent notre chef à donner sans retard le signal du départ. Notre retraite s'effectua lentement et en bon ordre, le lendemain, 10 mai, à cinq heures du matin. La colonne fit une halte d'une heure sous le village de Mellala, pour protéger la retraite sur la ville de quelques-uns de nos alliés.

Les Mezzaïa rétrogradèrent avec nous. Arrivés à *Bir Selam*, le Commandant les fit former en cercle et leur adressa des exhortations très-chaleureuses : « Les colonnes qui opèrent en ce moment du côté de Djidjelli, leur dit-il, entr'autres choses, ne tarderont pas à venir dans nos parages. — Alger et Constantine vont également nous envoyer du renfort, et nous ne tarderons pas à avoir raison de cet imposteur, de ce jongleur auquel l'ignorance des Kabiles attribue un pouvoir surnaturel. — Les gens du désordre seront alors punis comme ils l'auront mérité. — Vous, Mezzaïa, rentrez dans votre pays, il vous sera facile de le défendre. Je n'oublierai point que votre fidélité ne m'a pas fait'li. — La France saura vous en tenir compte et vous protéger. »

A dix heures, les troupes, rentrées dans leurs casernes depuis un instant, furent de nouveau mises sur pied par le bruit du tam

bour, battant la générale dans les rues de la ville. Les nombreuses bandes de rebelles, enhardies par notre retraite, nous avaient suivis de près. Débouchant dans la petite plaine de Bougie par le passage de Bir Selam et le plateau d'Ir'il ou-Azoug, elles dévastaient et brûlaient tout sur leur passage. On les voyait courir dans diverses directions, incendiant les maisons et les quelques meules de paille de nos colons.

La garnison, ayant pris les armes en un clin d'œil, sort au pas de course, par la porte Fouka, et va se masser près du parc aux bœufs. La population civile, de son côté, ferme les portes de la ville et s'établit rapidement, en armes, sur les remparts. Pendant nos préparatifs de combat, l'ennemi avançait toujours, décrivant un grand demi-cercle dont les ailes s'appuyaient au plateau de Bir Selam et aux contreforts que domine la tour Clauzel (blokhaus du Fossé). Ils avaient l'intention d'atteindre le sentier de *Rouman*, et de là, protégés par les pentes rocheuses du mont Gouraya, arriver jusqu'à l'enceinte de la ville (quartier du Grand-Ravin).

Tous les témoins de ce combat ont évalué les forces des assaillants à 8 ou 9,000 hommes. Environ 200 cavaliers, une nombreuse musique et trois drapeaux rouges ou verts entouraient le Chérif, qu'on nous fit reconnaître à son cheval noir et à la blancheur de ses burnous. Cette cohue, animée par la ferveur d'enthousiasme oriental qui fait courir au-devant de la mort, marchait toujours, poussant des cris frénétiques et chantant la profession de foi musulmane, *la Allah il-Allah ;* la musique jouait par saccades et excitait encore la vivacité naturelle des Kabiles.

La petite garnison de Bougie est divisée en trois colonnes : deux compagnies sont envoyées au pas de course dans la direction du fort Clauzel pour arrêter le mouvement de l'ennemi ; deux autres compagnies protégent l'aile gauche, pendant que le Commandant et le reste de son monde se dirigent droit sur le gros des Kabiles.

A hauteur du blokhaus Salomon, les chasseurs d'Afrique et les quelques Mekhazni restés fidèles (une vingtaine, les kaïds compris) reçoivent l'ordre de charger : ils abordent les goums du Chérif sur le plateau de l'oasis de *Sidi Yahya*.

La canonnade commence à tonner, quelques obus arrivent fort heureusement au milieu du goum ; on s'acharne surtout à pointer sur le groupe qui entoure le Chérif. Bientôt enfoncés et refoulés par trois charges successives de nos braves chasseurs, ces goums tournent bride et fuient pêle-mêle par les sentiers du col appelé

Tizi (1). Les contingents kabiles, voyant disparaître les drapeaux et les cavaliers de Bou Bar'la, commencent à hésiter ; notre infanterie, qui vient d'entrer en ligne, met le comble à leur déroute. Ils battent enfin en retraite, dans le plus grand désordre, en suivant la direction de *Kenenna*. Mais, là, les attendait une vive fusillade des Mezzaïa, qui fit mordre la poussière à beaucoup de ces fanatiques. Les Mezzaïa, accroupis sur leurs talons, en avant du village de Kenenna, jusqu'alors spectateurs indifférents du combat qui se livrait à leurs pieds, se déclarèrent enfin. Ils avaient reçu, dans la matinée, un cadeau de quelques milliers de cartouches qui auraient peut-être servi contre nous, si la fortune nous eût été contraire (الله اعلم). L'instinct national, qui leur défendait de se battre contre des frères, et la crainte de se compromettre, les firent rester neutres, pour se prononcer ensuite en faveur du plus fort. C'était une politique kabile toute naturelle, dictée par l'instinct et la prudence.

La poursuite n'en continua pas moins de notre côté ; les chasseurs d'Afrique et une section de volontaires armés de grosses carabines, commandés par le lieutenant Philebert, poussèrent vivement l'ennemi fuyant à la débandade dans les affreux sentiers du Djebel Sidi bou Derhem. Quelques cavaliers indigènes, entr'autres Si Ahmed Khatri, Si el Bachir Ou-Rabah, Si Mohammed el Arbi Ou-Rabah et le chaouche Monstafa Tlemsani s'acharnèrent particulièrement à cette poursuite.

Mohammed el Arbi et *Si el Bachir* gagnèrent ce jour-là leur réputation de hardis cavaliers et de vaillants soldats. Ils ne faisaient feu que lorsque le canon de leur fusil touchait les plis d'un burnous ennemi. Ces prodiges de bravoure étaient dictés par un sentiment bien louable : ils voulaient, en donnant des preuves authentiques de leur fidélité, obtenir la grâce de deux membres de leur famille détenus alors aux îles Ste-Marguerite (2).

---

(1) Le mot *tizi*, en kabile, signifie un *col* de montagne. — N. de la R.

(2) Si el Hadj Hamou Amzian, ex kaïd des Djebabra, père de Si el Bachir, meurtrier du commandant Salomon de Mussis et de l'interprète militaire Taboni (Voir la *Kabilie* de M. le général Daumas) ; et Si Ahmed Ou-Mehenna, également ex kaïd de la même tribu, neveu du précédent et frère de Mohammed el Arbi — détenus aux îles Ste-Marguerite jusqu'en 1853. — Rentrés aujourd'hui dans leurs familles, ils donnent l'exemple de la soumission la plus complète.

L'interprète militaire *Ahmed Khatri* fit également preuve d'énergie en chargeant en tête des Mekhazni ; son cheval fut mis hors de combat à coups de *flissa*. Mais les honneurs de la journée appartiennent au sous-lieutenant de chasseurs d'Afrique Gilet qui, abordant le premier les gouns ennemis, contribua puissamment à les mettre en déroute. Cet officier avait déjà tué deux cavaliers, lorsqu'un troisième, l'arme haute, vint le charger impétueusement. Gilet, courbé sur l'encolure de son cheval, le reçoit à la pointe de son sabre, le coup porte en pleine poitrine, mais il est atteint à son tour, à la main droite par le yatagan ennemi. Ne pouvant plus faire usage de ses armes il allait être écharpé par le groupe qui l'enveloppait, lorsque le maréchal-des-logis *Legendre*, le brigadier *Testard* et le chasseur *Donat* parvinrent heureusement à le dégager.

Nous n'eûmes à déplorer que la mort de deux chasseurs d'Afrique tués raides pendant la première charge et une dizaine d'hommes blessés légèrement. On s'arrêta à Kenenna même, alors que le dernier burnous ennemi eut disparu à travers la broussaille.

A 4 heures du soir, les troupes rentraient en ville, emportant un grand nombre de fusils, de flissa, de burnous et deux chevaux pris à l'ennemi. — Les Kabiles étaient complètement expulsés de la plaine, mais les quelques maisons de campagne et les plantations de nos colons étaient devenues la proie des flammes ou dévastées sous les pieds des chevaux.

La haine nationale, aiguillonnée pas l'appât du pillage, avait poussé les insurgés à croire aux promesses du Chérif et à choisir Bougie comme principal point de mire de leur cupidité. Le partage des maisons, des biens et des femmes des Chrétiens était déjà réglé entr'eux. L'hôtel du Commandant supérieur et la maison d'un négociant (M. Troncy) étaient échus en partage au Chérif.

Au moment de l'invasion de l'ennemi, une quarantaine de kabiles montèrent à *Adrar-ou-Farnou*, gros village des Mezzaïa habité par notre kaïd Si Saïd Ou Azgar, afin d'incendier sa maison et d'égorger sa famille ; mais en arrivant, ils furent assaillis non seulement par les gens que Si Saïd avait laissés chez lui, mais encore par les femmes et même les enfants. 17 de ces forcenés faits prisonniers furent fusillés par les Aït Amsiet, fraction des Mezzaïa. Les rebelles laissèrent une centaine de cadavres dans la plaine ou dans les sentiers du Sidi Bou Derhem.

Le 11 mai, au point du jour, le commandant de Wengy se rendit avec tout son monde au col de Tala-Inidra pour remercier les Mez-

zaïa de leur conduite de la veille. Ce mouvement, insignifiant en apparence, rassura les esprits et obtint surtout le résultat de faire éloigner le Chérif campé en ce moment sous le village d'Amadan. Cependant Bou Bar'la culbuté devant Bougie rallia les fuyards dans la plaine de l'oued R'ir et se vanta sans scrupule d'avoir battu les Chrétiens. Il prétendit avoir tué de sa main le commandant de Wengy et le lieutenant Gravier, chef du bureau arabe ; en témoignage de ce qu'il avancait, il montra à la foule stupide de ses prosélytes les quelques trophées de sa victoire : c'étaient les armes des deux chasseurs d'Afrique tués, le cheval de l'un d'eux et une paire d'épaulettes de voltigeur perdue le matin, en évacuant le camp de Bou Keffou. Ses gens passèrent la nuit dans la plaine de l'oued R'ir faisant main basse sur les champs de fèves et pillant les bourgades des environs. Le campement du Chérif se composait de quatre tentes de pauvre apparence ; dans l'une d'elle était une négresse, sa concubine, ayant appartenu, disait-on, à Si el Mihoub, kaïd de l'Harrache. — L'intention de Bou Bar'la était de ramener son monde à Bougie, en traversant le pays des Mezzaïa ; la vue de nos bayonnettes à Tala-Inidra mit la panique parmi ses gens, dont l'humeur belliqueuse commençait à se refroidir, et le força à faire une marche rétrograde vers le haut de la vallée.

L'avantage obtenu le 10 mai nous donna un nouvel ascendant sur quelques tribus ; l'aman était déjà demandé, mais ce succès eût été annihilé si, prenant l'offensive, nous avions éprouvé le moindre échec. On se borna donc à défendre la plaine de Bougie et les troupes campèrent sous le fort Clausel, prêtes à tout évènement. Un bataillon fut enfin envoyé d'Alger. Avec ce renfort nous pûmes nous porter au-delà des Mezzaïa et attaquer partiellement les contingents des Beni Mimoun, des Beni bou Mçaoud et des Djebabra gardant les gués de la Soummam. Quelques jours plus tard, nous eûmes à déplorer la mort de l'un de nos plus fidèles alliés, le kaïd des Mezzaïa, Si Saïd Ou-Azgar'. Au début de l'insurrection, beaucoup des nôtres, d'un esprit faible, ajoutèrent foi aux prétendus prodiges du Chérif et la crainte seule d'un châtiment surnaturel leur fit suivre le tourbillon de la révolte. On assurait que le Chérif armé d'un sabre à proportions gigantesques, atteignait ses adversaires à des distances fabuleuses. Si Saïd fut un exemple frappant de cette crédulité irréfléchie et de cet éblouissement de la pensée : son caractère jadis énergique et hardi s'altéra subitement ; tous nos raisonnements ne produisirent aucun effet sur un moral abruti par

la superstition. Aussi, lorsque le Chérif parut sous Bougie, le vîmes-nous trembler et comme atteint d'aliénation mentale, se blottir dans une chambre du bureau arabe, en disant que le Moul-Saâ était venu.

Après la déroute de Bou Bar'la, Si Saïd reprit courage, mais parut honteux de la faiblesse qu'il avait montrée. Se mettant alors à la tête de notre goum, il poussa une reconnaissance bien au-delà des limites fixées par le Commandant supérieur et parvint à razier quelques troupeaux aux insurgés. Mais poursuivi à son tour, il fut blessé mortellement en traversant le petit col de Taourirt el Arba. Ses cavaliers croyant avoir le Chérif lui-même à leurs trousses prirent la fuite et l'abandonnèrent ainsi que les troupeaux raziés.

Le cavalier d'Amadan, *Si Saïd Ou-Mohand*, le seul qui garda son sang froid au milieu de cette débacle, fit tous ses efforts pour emporter le cadavre de l'infortuné kaïd, mais serré lui-même de près par l'ennemi il dut se borner à emmener le cheval. On a prétendu que les Kabiles respectaient les cadavres : celui de Si Saïd fut cependant affreusement mutilé ; la tête tranchée fut portée au Chérif et les entrailles répandues dans les champs. Cet acte de barbarie fut l'œuvre d'un nommé Si Chérif ben Taïeb, du village d'Adrar-en-Daliz, ancien kaïd des Mezzaïa, destitué pour ses exactions.

Bou Bar'la apprenant l'approche de la colonne française qui revenait de Djidjelli, abandonna à elles-mêmes les tribus voisines de Bougie qu'il avait entraînées à la révolte, remonta la vallée de l'oued Sahel, puis se rapprocha du *Guergour*. Il réunit des contingents très-considérables dans la forte position d'Aïn Anou, prêt à descendre de là sur le Guergour, à faire une trouée dans le Tel et, enfin, donner la main à ses partisans de la chaîne du Bou Taleb, où son khalifa, El Hadj Moustafa, tâchait de lui gagner des amis. Le 1er juin, les troupes françaises sous les ordres des généraux Camou et Bosquet, arrivaient près d'Aïn Anou. Bou Bar'la accepta le combat, mais fut mis en déroute et écrasé de la manière la plus complète. Nos troupes poursuivirent les rebelles pendant plus de deux heures, ne leur laissant ni trêve ni repos. Les drapeaux, tentes, mulets de bagages, musique, et les armes qu'abandonnaient les soldats du Chérif tombèrent entre nos mains. Il laissa sur le terrain plus de 300 morts.

Un Arabe de Constantine, nommé El Hamlaoui, qui suivait la colonne, composa à cette occasion les quelques vers dont voici la copie :

الحمد لله وحده سبحانه

على كلب جانا من الغرب خيّر قُلوب الخلايق
يخطب ويسرف ويكذب شبتوشي هذا الغرايب
هذا كرسي ضدّ الاتراك ما هو شي شغل الكذايب
قومان خرجت تنبغ بارودهم كيبى طايق
على رايهم كيبى مقدود الحرب صايب
من قصدوه راح مهزوم ما هو شي شغل الكذايب
مركاك امنع براسك الغرما هوشي صايب
يا خارجي توب لله كثرت من الكذايب
لوكان تخرج نشوفك تبرد جميع المصايب
تسخا يبّلك صيّفت الناس اللهت لعشاك طايب
الناس خلفت على النيبى كثرت من ذا الغرايب
راسك على عود شبناه فويب ما هوشي غايب
واين تهربُوا يا فبلا ذارايكم كيبى رايب
حريق والنار لهبت الهربة لكم عوايد
الرابي هو العيشة هو كثير البايدة ان شاء الله فرب البرج
والندم هو الغاي
الدفع جانا ورأيناه مراهين كيبى العوايد
على سيدنا عن الاملاح سلطان هو البوايد
محاصين كيباش نزهك الحكم كيبى العوايد
سرسو رجانا مضوب مزان حرجت لمصايب
سلطان والسبا يبرشوب كيبى اش صايب
الفول جبتم محكم ملّ الراس ما نيشي كاذب
ناظرني غشر واهوال كتير جمع المصايب

Peu de jours après, les généraux Camou et Bosquet parcouraient l'Oued Sahel dans tous les sens, châtiaient sévèrement les insurgés et faisaient tout rentrer dans l'ordre.

L'expérience venait de démontrer l'urgence d'établir un poste avancé destiné à surveiller la vallée de la Soummam. La construction d'une maison de commandement fut donc décidée et les projets mis aussitôt à l'étude. Deux points également convenables, l'un sur la rive gauche (Taourirt el-Arba), l'autre sur la rive droite, furent proposés ; des raisons stratégiques firent opter pour ce dernier. En juillet 1851, une compagnie de discipline se rendait en conséquence chez les Djebabra, et commençait, sous la direction du capitaine du génie Schmilz, les premiers travaux du Bordj bou Sbaâ Ir'iden (1).

1852.

Le chérif Bou Bar'la, battu dans diverses rencontres, obligé, après des combats opiniâtres, à donner lui-même le signal de la retraite, ou plutôt d'une fuite précipitée, avait été cacher sa honte et méditer de nouvelles impostures dans les montagnes inaccessibles du Jurjura, accusant de ses revers la foi chancelante encore de ses trop crédules prosélytes.

« Vous avez laissé, leur écrivait-il, l'incrédulité entrer dans vos cœurs, et Dieu vous en punit en vous livrant au fer des Infidèles. Vous n'avez pas cru à ma parole, et le Prophète, qui m'avait envoyé à votre secours, vous a abandonnés à vos propres forces. — Ayez la foi. — Purifiez-vous ; Dieu, alors, vous soutiendra. »

Mais son heure fatale semblait être arrivée ; ses accents prophétiques n'avaient plus d'écho, et ses paroles tombaient stériles au milieu de ses coreligionnaires.

La panique répandue parmi les siens après le combat d'*Aïn Anou* fut si grande, au dire même de plusieurs cavaliers qui combattaient à ses côtés, que des Kabiles, pour fuir plus rapidement, jetaient,

(1) Cette maison est située sur la rive gauche de l'oued Amizour, affluent oriental de la Soummam. Elle a pris son nom de la fontaine dite Tala bou Sbaâ Ir'iden (*la fontaine du Marabout-aux-Sept-Chevreaux*), qui coule à une centaine de mètres plus bas. La tradition rapporte que là existait jadis la tombe d'un marabout kabile ; sept chevreaux montèrent sur la toiture qui abritait les cendres du saint homme et en brisèrent les tuiles ; les hardis quadrupèdes tombèrent foudroyés.

Le Bordj est occupé actuellement par notre kaïd des Oulad Abd el-Djebbar, Si Ou Rabah.

non-seulement leurs armes, mais encore tous leurs vêtements. A l'appui de ces faits, nous avons souvent entendu, plus tard, des femmes kabiles répondre malicieusement à leurs maris, demandant un burnous ou une gandoura :

« Va chercher celle que les cavaliers chrétiens (*imenaïen iroumien*, t'ont lavée à l'oued Sebtia (non loin d'Aïn Anou). »

Au commencement de l'année, une assez grave mésintelligence éclata entre diverses fractions des Aït Ameur : elles n'attendaient que le moment favorable pour lutter entre elles. Cette lutte eut pour résultat de pousser les habitants du village de *Tizi el-Korn* à demander l'appui de Bou Bar'la, qui n'avait pas renoncé à nouer de nouvelles intrigues dans notre cercle. *Abd el-Kader el-Boudouaoui*, lieutenant du Chérif, vint d'abord sonder les esprits. Bou Bar'la quittait les Beni Sedka le 3 janvier, arrivait chez les marabouts de Tifrit le 8, et faisait enfin son entrée chez les Aït Ameur le 9, amenant à sa suite une quarantaine de cavaliers et plus de 400 fantassins des Zouaoua ou des Aït Idjer.

Le 10 au matin, les goums et les contingents de nos tribus allaient prendre position sur le plateau de Taourirt-Ir'il, prêts à soutenir nos partisans.

Le 14, Bou Bar'la, ayant reçu de nouveaux renforts, se lança sur le village d'Aguemoun, par la route qui suit les crêtes. Les contingents de notre cercle furent d'abord très-mous, puis, saisis de panique à la vue des cavaliers du Chérif, ils se jetèrent en désordre dans toutes les directions Nos cavaliers, stimulés par l'interprète du Bureau arabe et par les kaïds, tinrent pied un instant ; mais, débordés par les ennemis couronnant les crêtes, ils furent obligés de se replier à leur tour, après avoir perdu six des leurs. Le kaïd Ou-Rabah et ses frères soutinrent la retraite. Poussant simultanément une charge, ils dégagèrent deux des nôtres dont les chevaux s'étaient abattus, et tuèrent même un des principaux cavaliers du Chérif, le plus acharné à la poursuite. Bou Bar'la, maître du terrain, livra aussitôt au pillage la dachera d'Aguemoun.

Le 15, Chorfa, Iksilen et Aït Ahmed Garetz, trop faibles pour résister, se soumirent au Chérif. Les Aït Mansour et Oulad Sidi Moussa On-Idir, en faisaient autant le 17.

Le 19, les habitants de Tifrah abandonnent leur village, qui est aussitôt incendié par un millier d'insurgés.

Le 20, les troupes de Sétif et de Bougie, sous les ordres de M. le

général Bosquet, campaient à El-Ksar, au pied des Fnaïa. L'arrivée de Bou Bar'la, avec ses nombreux contingents des Zouaoua, avait intimidé les Beni Our'lis; ils lui avaient même déjà envoyé une députation, lorsque l'apparition de la colonne suspendit les pourparlers et leur donna à réfléchir. Le Chérif, contrarié par cette hésitation, lança son monde sur le village d'Aourir (Beni Our'lis Açammer), défendu par El-Mohoub, fils du kaïd, el Hadj Hammiche, mais il y trouva une résistance à laquelle il était loin de s'attendre et y perdit treize hommes.

Notre colonne campait, le 22 janvier, près du Tenin des Fnaïa. Les villages des Aït Mansour et des Oulad Sidi Moussa Ou-Idir, insurgés, étaient en notre pouvoir le 24. Bou Bar'la, entouré de ses cavaliers, parut un instant sur les crêtes, et disparut bientôt, sans accepter le combat. On ne le revit plus depuis dans les tribus du cercle de Bougie. Il se retira chez les Beni Mellikeuche, où les regrets des Kabiles ne le suivirent pas, attendu qu'il avait commis bien des crimes et des exactions, qui, mieux que tous les raisonnements, prouvèrent aux Indigènes que ces hommes qui se disent envoyés du Très-Haut n'ont ni religion, ni foi, ni parole.

La colonne se portait, le 4 février, sur le plateau de Taourirt Ir'il, où les troupes ouvrirent en peu de jours une route stratégique entre *Ksar Kebouche* et Bougie. Toutes les tribus de ce pâté montagneux furent de nouveau soumises à notre autorité et réorganisées sur des bases solides.

Un jeune industriel établi à Bougie, M. Georges Gravius, profitant du succès de nos armes, partit vers la fin du printemps avec quelques ouvriers européens et fut s'implanter dans la tribu des Beni Aïdel pour y créer une usine à huile. Malgré les dangers de la localité, malgré les vingt lieues qui séparaient ces ouvriers de tout centre européen, les travaux marchaient rapidement et l'usine s'élevait au pied du village de Tamsaout, sur le bord de l'oued Bou Sellam, ayant pour horizon des forêts d'oliviers que la main kabile se plaît à soigner avec un art qui ne laisse rien à désirer. Maçons, charpentiers, mécaniciens, tous rivalisaient d'ardeur pour activer les travaux, quand il plut à Bou Bar'la, éveillé par la cupidité et la haine, de venir jeter un moment l'alarme au milieu du petit camp industriel.

Par une nuit sombre d'orage, le Chérif, à la tête d'une trentaine de cavaliers et de quelques fantassins kabiles, quittait les Beni Mel-

likeuche pour aller égorger les ouvriers et distribuer, selon sa promesse, les *douros* du *mercanti* aux malandrins qui le suivaient. Trois heures lui suffisaient pour atteindre sa proie, l'immoler à sa rage frénétique, et chasser notre industrie, pour longtemps peut-être, de la Kabilie, si une force inattendue ne venait à leur secours. Une jeune kabile de 18 ans fut l'ange de salut chargé d'envoyer cette force; dans la soirée qui avait précédé la nuit du coup de main, la jeune fille avait eu, dans son village, une entrevue avec son amant espion du Chérif. Celui-ci, préoccupé sans doute de son amour et oubliant la foi du secret, lui confia le projet de son maître. Dès que l'amant indiscret se fut retiré, la kabile prévint son frère de ce qui allait arriver et l'engagea, en raison des services que lui avait rendus le mercanti, chez qui il était employé, à l'avertir et à lui faire prendre la fuite. Ici se présente un de ces faits rares en Algérie et qui prouve qu'on peut trouver chez les Kabiles non-seulement de la reconnaissance, mais même du dévouement. En effet, dès que le jeune homme eut appris le danger que courait son bienfaiteur, il fait appel aux siens, s'arme avec eux et vole à la défense des ouvriers européens. Près de deux cents kabiles de Tamsaout et des environs vont se poster, le soir, autour de l'usine, attendant l'arrivée du Chérif qu'ils précédèrent d'une heure à peu près. La lutte ne fut pas longue, Bou Bar'la et les siens accueillis dans l'obscurité par une fusillade vive et bien nourrie, à laquelle ils étaient loin de s'attendre, s'enfuirent épouvantés, après avoir eu dix à quinze blessés.

Pendant que les généraux de Mac-Mahon et Bosquet opéraient entre Collo et Djidjelli, une colonne d'observation, sous les ordres du général Maissiat, s'établit au Dra el Arbâ des Guifsar et exécuta les premiers travaux d'une route carrossable entre Bougie et Sétif.

Vers la même époque, le pays fut encore mis en émoi par l'apparition, chez les Beni Mohammed, tribu insoumise du littoral, d'un nouveau chérif nommé *Yahya ben Yahya*. Tous nos goums et les contingents des Mezzaia et des Beni Mimoun, sous les ordres de l'interprète militaire Ahmed Khatri, se portèrent chez les Beni *Amrous* envahis. La rencontre eut lieu près de la plage, les insoumis furent refoulés après avoir perdu beaucoup de monde. Quant au chérif Yahya, il fut, dit-on, assommé quelques jours après, par ceux-là même qu'il avait voulu entraîner contre nous.

Pendant les derniers mois de 1852, le commandement supérieur du cercle de Bougie fut rempli, provisoirement, par MM. le colonel Chalons, du 8e de ligne, et le chef de bataillon Martineau Deschenets, du 20e

L. Féraud,

Interprète de l'armée.

(A suivre).

Note de la Rédaction — Dans son dernier article sur Bougie, inséré au n° 16 de la *Revue africaine*, M. L. Féraud a dit, en parlant de la colonisation par rapport à cette ville : « le manque de terres » dans le pays rend sa colonisation nulle et insignifiante. »

Cette assertion a été combattue dans *l'Indépendant*, de Constantine, par un colon de Bougie. Ainsi que l'a fait remarquer *l'Akhbar*, dans son n° du 9 août, notre *Revue* évite avec soin toute polémique, même sur les sujets de sa spécialité, à plus forte raison sur des matières qui ne sont pas de sa compétence. Au reste, ce même journal a répondu, mieux que nous n'aurions pu le faire, dans un article intitulé : *Avenir de Bougie*. Nous renvoyons donc à ce n° de *l'Akhbar* ceux de nos lecteurs qui s'intéresseraient à cette question, dont le journal *l'Indépendant*, de son côté, continue de remplir ses colonnes.

INSCRIPTION ARABE

DE LA MEDRASA DE SIDI'L-AKHDAR A CONSTANTINE.

La medrasa, où se fait le cours public de langue arabe, à Constantine, est une des fondations pieuses de Salah Bey; elle date seulement de la fin du dernier siècle.

Le prince turc qui administra pendant vingt-deux ans le beylik de l'Est (1), avait des vues généreuses. L'ignorance profonde qui était devenue comme l'atmosphère naturelle du pays, l'effraya. Il y vit un symptôme de démoralisation. Aussi son premier soin, en arrivant au pouvoir, fut-il de réparer le mal entretenu par la stupide tyrannie de ses prédécesseurs. Il créa des colléges et multiplia les écoles primaires. Il dota les établissements d'instruction publique et assura un sort aux professeurs. Les encouragements ne manquèrent point aux étudiants de quelque valeur, qui venaient du fond des tribus suivre les leçons des docteurs en renom. Les uns étaient nourris sur les revenus des mosquées; les autres étaient placés par lui dans les principales familles de la ville, telles que les Ben Lefgoun, les Koutchouck Ali, les Ben Djelloul, les Bache Tezzi et les Ben el Bedjaoui, qui s'habituèrent à regarder comme une aumône agréable à Dieu le pain donné aux *chercheurs de science « tholbet el 'eulm »*.

Mais l'enseignement dont il s'efforça de rendre les bases solides, fut celui de la jurisprudence : car un pays où le code est inconnu devient la proie de l'injustice, et les hommes y sont plus maltraités que les bêtes de somme. Il trouva pour seconder ses vues deux hommes d'une érudition consommée : El Abbassi et Er Rachidi. Ils

(1) Des documents appartenant aux archives de l'ancienne Compagnie royale d'Afrique établissent que le bey Salah commença d'administrer la province orientale à une époque comprise entre le 18 mai et le 27 octobre 1771. A la première de ces dates, son prédécesseur faisait sa dernière visite triennale à Alger; à la seconde, Salah y venait à son tour et recevait, de l'agent de la compagnie, le cadeau habituel de joyeux avènement. Les mêmes sources font connaître que, dans le courant de juin 1792, Salah quittait Alger plus en faveur que jamais, et que cependant, très-peu de temps après (avant le 6 septembre), il était étranglé à Constantine, par ordre du Dey Hassan. Une date tout-à-fait précise se trouve sur la page de garde du ms arabe n° 21, de la bibliothèque d'Alger. On y lit : « Salah Bey est mort étranglé » la veille du dimanche 16 moharrem 1207 » (1er septembre 1792). Son administration dura donc vingt-et-un ans. — N. de la R.

possédaient dans leur mémoire tous les *hadis*, c'est-à-dire l'ensemble des paroles et des actes du prophète Mohammed. Le *Mokhtaçar* de Sidi Khelil avait été l'objet principal de leurs études. La population de Constantine voyait en eux deux sources de science musulmane (1).

Soit fanatisme, soit système, Salah Bey ne voulut point toucher aux choses maintenues par la tradition, et c'est en cela qu'il faut le blâmer. Il était assez fort cependant pour régénérer un peuple tout disposé à comprendre les bienfaits de l'instruction. Que lui en coûtait-il de déchirer le vieux programme et d'introduire, par exemple, la lecture de l'histoire et de la géographie ? On dit qu'il fut arrêté dans sa marche par la crainte des ordres religieux, entre les mains desquels se trouvaient les esprits ; je n'ai pas dit les consciences. Depuis longtemps les *khouan*, plus occupés des intérêts terrestres que de la prière, et surtout fort appliqués à mettre leurs biens à l'abri de la cupidité des Turcs, complotaient en quelque sorte pour épaissir les ténèbres de l'ignorance générale en jetant du mépris sur les ouvrages de science. Il y en avait même qui laissaient croire aux artisans et aux cultivateurs, que la foi est d'autant plus pure que la prière est plus simple. On ne s'occupait de réciter le Coran que dans les grandes actions : mais on répétait mille fois, deux mille fois par jour, des formules dans le genre de celles-ci : *Allah akbar* ; — *La ilaha ill'allah* ; — *Mohammadou raçoul allah*, qui réduisaient la croyance à sa plus stricte expression et la mettaient à la portée du petit peuple.

Cette espèce de franc-maçonnerie religieuse a eu le triste mérite d'inventer ce que j'appellerai l'*oraison continue*, occupation qui absorbe le temps, la spontanéité de l'individu pour en faire une machine à réciter des paroles [illegible] quelles la répétition indéfinie finit par enlever toute espèce de sens.

Dans le Coran, qui fait loi pour les termes relatifs à la religion, on trouve le mot *zicr*, quelquefois seul, mais très-souvent accompagné de *allahi*, *rabbika*. Il prend par conséquent des acceptions différentes, et signifie, tantôt *les Écritures*, *le Coran*, *l'admonition*, tantôt *le souvenir de Dieu*. Voici des exemples qui rendront la chose plus facile à comprendre.

(1) Depuis bien des siècles, les savants de l'Algérie se bornent à l'intelligence du Coran, à la lecture des traditions mohammediennes (hadis) et à l'explication du code de Sidi Khelil. L'histoire et la géographie, les mathématiques, l'astronomie, l'histoire naturelle et la médecine font partie des sciences qu'ils dédaignent.

1° *Zicr* employé pour désigner *le Coran*. « Ceux qui ne croient pas au livre qui leur a été donné *sont coupables* : c'est un livre précieux. » *Inna' llezina kafarou biz-zikri lemma dja'ahoum.* (Sour. XLI, vers. 41). — « Nous n'avons envoyé avant toi que des hommes que nous avions inspirés. Demandez-le aux hommes des Écritures, si vous ne le savez pas. » *Fa's'alou ehla' z-zicri* (Sour. XVI, vers 45). — « C'est ainsi que nous te racontons les histoires d'autrefois ; en outre, nous t'avons envoyé de notre part une admonition. » *Oua kad ateïnaka min ladounna zicran* (Sour. XX, vers. 99).

2° *Zicr* avec le sens de *souvenir de Dieu*. « C'est pour vous éloigner du souvenir de Dieu et de la prière, que Satan excite la haine et l'inimitié entre vous par le vin et le jeu... » *Innama iouridou 'ch-cheïthânou en ioukia beinakoumou' l-adouata oua' l-bardhaa fi 'l-khamri oua'l-meiciri oua iasouddakoum an zicri 'llahi* (Sour. V, vers. 93). — « Lorsque vous aurez terminé vos cérémonies, gardez le souvenir de Dieu comme vous gardez le souvenir de vos pères, et même plus vif encore... » *Fa-iza kadheitoum manasika-koum fa'zkorou 'llaha kezicri-koum abaakoum* (Sour. II, vers. 199).

Mais l'acception la plus conforme à ce que j'appelle l'*oraison continue*, est celle que donne le verset 41 de la Sourate XXXIII. Il y est dit : « O croyants ! répétez souvent le nom de Dieu et célébrez-le matin et soir. »

يا ايّها الّذين امنوا اذكروا الله ذكرًا كثيرًا وسبّحوه بكرةً واصيلًا

C'est donc un précepte du Coran que de réciter plusieurs fois et de suite les louanges de Dieu en défilant le chapelet.

Salah Bey eut à compter avec cette caste, aussi entreprenante que nombreuse, du sein de laquelle étaient sortis tant de marabouts funestes à ses devanciers. Il respecta l'organisation ancienne et se contenta de lui communiquer une vie nouvelle.

En 1779, c'est-à-dire trente-six ans après la construction de la mosquée hanéfite de Sidi'l Akhdar, il acheta les terrains voisins et fit bâtir, à côté, une espèce de séminaire ou medrasa, où des professeurs attitrés expliquaient le livre de la révélation et le Code admirable de Sidi Khelil. Les thalebs y furent logés dans des cellules disposées autour de la cour. Une salle très-vaste, et coupée par deux arcades jumelles, fut réservée pour les leçons, qui, selon

l'usage des musulmans, sont toujours précédées d'une prière. Le professeur s'asseyait sur un tapis, dans la niche en forme de coquille qui occupe le milieu de la salle, et les étudiants se rangeaient devant lui, sur des nattes.

En général, les constructions musulmanes de notre province sont simples. On n'y remarque, comme ornementation, que des types pris dans la nature végétative et dans des combinaisons de figures géométriques. Presque toujours elles sont décorées d'inscriptions.

Pour exprimer leurs sentiments, les Arabes ont recours au moyen le moins poétique, au moyen qui parle le moins au cœur et aux sens : ils se servent de l'Écriture. Voilà pourquoi nous voyons dans leurs monuments, sur leurs armes, et même sur leurs monnaies, cette quantité d'inscriptions qui, le plus souvent, sont des versets du Coran et des sentences pieuses. La salle de la medrasa de Sidi'l Akhdar est décorée d'un bandeau sculpté et enluminé, qui serpente sans interruption sur les quatre murs. C'est une inscription creusée au ciseau dans une bande de plâtre, large de 15 centimètres. Elle mesure, en longueur, 32 mètres 72 centimètres. Le type de l'écriture accuse une main étrangère au pays. On y reconnaît le *neskhi*, avec quelques variantes. Je ne m'arrête pas sur les étoiles, les feuilles et les fleurs qui se détachent en jaune sur un fond bleu d'azur.

Il m'a paru utile de publier ici, en arabe et en français, ce spécimen de la dévotion locale.

TEXTE DE L'INSCRIPTION.

* فاز بالسعادة مَن اخلص العبادة ∴ رحم الله امرءا جعل الصبر مطيّة زاده والتقوى عدّة وفاته ∴ رحم الله مَن قصّر الامل وبادر الاجل واغتنم المهل وتزوّد من العمل ∴ ذكر الله نور الايمان ومطردة الشيطان ∴ ذكر الله شعار المخلصين وشيمة المتّقين ∴ العافية في الذكر حياة القلوب وفي رضى الله نيل المطلوب ∴ وفي الطاعة كنوز الارباح وفي العزوب عن الدنيا درك النجاح ∴ ذاكر الله مجالسه ∴ العزّ لله ∴ خالف الهوى تسلم واعرض عن الدنيا تغنم ∴ ذكر الله يُنير البصاير ويؤنس الضماير ∴ ذكر الله اجلّ

العبادة واجمل عادة ∴ جهاد النفس ثمن الجنّة ∴ فمن جاهد نفسه ملكها وهي اكمل ثواب الله لمن عرفها ∴ جاهد نفسك وقدّم توبتك واغلب شهوتك وامنع طاعة غضبك يكمل عقلك وتستكمل ثواب ربّك ∴ طوبى لمن صَمَت الّا من ذكر الله ∴ طوبى للمنكسرة قلوبهم من اجل الله ∴ طوبى لمن شغل قلبه بالفكر ولسانه بالذكر ∴ — يا ربّ واجعل رجاءي غير منعكس ∴ لديك واجعل حسابي غير منخرم ∴ — العزّ لله ∴ فد تمّ بناء هذه المدرسة في ذي الحجة سنة ١١٩٣ ∴ والحمد لله ربّ العالمين *

TRADUCTION.

Celui qui offre à Dieu un culte sincère obtiendra la félicité. — Dieu réserve sa miséricorde à l'homme qui prendra la résignation pour monture dans le voyage qu'on accomplit ici-bas, et qui fait de la piété le harnais de son trépas. — Dieu recevra dans le sein de sa miséricorde celui qui borne ses désirs, qui va au-devant de la mort, qui profite sans avidité des biens que le ciel lui envoie, et qui fait provision de bonnes œuvres. — La glorification de Dieu est le flambeau de la foi et l'agent le plus efficace pour chasser le mauvais esprit. — La glorification de Dieu est le propre des âmes vertueuses et la marque caractéristique des hommes pieux. — La glorification de Dieu a pour résultat la vivification des cœurs. Qui sait se rendre agréable à Dieu, obtient l'accomplissement de ses vœux. — L'obéissance à l'Eternel contient des trésors immenses, et l'obtention de la félicité est dans le mépris des biens terrestres. — Dieu est toujours avec celui qui répète ses louanges. — La force appartient à Dieu. — Combats tes passions, tu te sauvegarderas. Détourne tes vœux des biens de la terre, la richesse te viendra sans peine. — L'oraison continue répand la lumière dans les intelligences et forme, pour ainsi dire, une compagnie pour nos pensées intimes. — Répéter sans cesse les louanges de Dieu, c'est la meilleure manière de l'adorer, et c'est aussi la plus noble des habitudes

— Combattre ses penchants, c'est mériter le paradis. (Pour mériter le paradis, il faut combattre ses penchants). — Pour dompter ses passions, il faut lutter contre elles sans relâche ; et c'est la plus belle récompense offerte par Dieu à celui qui sait en apprécier la valeur. — Réprime tes mauvais instincts, offre ton repentir à l'Éternel, commande à tes passions et garde-toi d'obéir à la colère ; ta raison en deviendra plus parfaite, et la récompense que le ciel te réserve n'en sera que plus complète. — Heureux celui qui n'ouvre la bouche que pour célébrer les louanges de Dieu ! — Bien heureux ceux qui souffrent pour la cause de Dieu ! — Heureux encore l'homme qui remplit son cœur du souvenir de Dieu, et dont la langue répète sans interruption les louanges de l'Éternel ! — « Seigneur, fais que mon espérance en toi ne soit pas trompée, et que mes prévisions ne soient pas déçues (1) ! » — La force appartient à Dieu.

— La construction de cette medrasa a été achevée dans le mois de Dou'l-Hidja, l'an 1193. — Louanges à Dieu, le maître des mondes !

A. Cherbonneau.

(1) Vers du Borda, poème en l'honneur du Prophète.

CHRONIQUE.

Séance annuelle de la Société historique algérienne. — Le 10 juin dernier, la Société a entendu les rapports de son président, M. Berbrugger, et de son trésorier-archiviste, M. Voiturier. Il résulte de ces deux documents que la situation est satisfaisante ; et quoique la *Revue africaine* ait perdu l'impression gratuite par suite de la suppression de l'Imprimerie du gouvernement, la publication de ce recueil n'a pas été et ne sera pas interrompue. L'augmentation du nombre des membres, la souscription de M. le Ministre de la guerre, la subvention accordée par le Conseil général du département d'Alger et celle de M. le Ministre de l'instruction publique permettent de continuer l'œuvre désintéressée et généralement reconnue utile à laquelle les fondateurs se sont voués depuis plus de trois ans. L'épreuve difficile que la Société a eu à traverser sous ce rapport et sous quelques autres a prouvé qu'elle était née viable et que sa création répondait à un besoin sérieux.

En somme, malgré beaucoup de départs, motivés par la nouvelle organisation administrative, la Société compte, en 1859, 25 membres de plus qu'en 1858, et elle a acquis 40 nouveaux collaborateurs pour la *Revue*.

La séance s'est terminée par le renouvellement de la partie du Bureau qui, aux termes des statuts, devait sortir de fonctions le 1er vendredi de juin 1859.

MM. Berbrugger, président ; De Slane, 1er vice-président ; Voiturier, trésorier-archiviste ont été réélus. M. Solvet, conseiller impérial, a été nommé 2e vice-président.

Nouvelle subvention accordée à la Société historique algérienne. — Par arrêté de 6 juillet courant, et sur la proposition du Comité impérial des travaux historiques et des sociétés savantes, M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes a décidé qu'une subvention de 300 fr serait attribuée, à titre d'encouragement, à la *Société historique algérienne*.

M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes avait daigné

à diverses reprises, témoigner de l'intérêt à notre Société ; la faveur qu'il veut bien nous accorder aujourd'hui est un nouveau titre à notre reconnaissance. La certitude que nos humbles travaux ont attiré l'attention des hommes les plus capables de les juger est pour nous une puissante excitation à redoubler d'efforts.

LE SULTAN. . . . . EN-NABTI. — A la fin de l'article sur les *inscriptions de Tlemcen* (v. au commencement de ce n°, p. 417), M. Charles Brosselard se demande ce qu'est le prince des Musulmans Abou Abd Allah *En-Nabti*. Ce passage nous a rappelé une note qui termine le m^s^ n° 931 de la bibliothèque d'Alger, et dont voici le texte :

مما أمر بنسخة عبد الله المتوكل على الله امير المسلمين ابو عبد
الله محمد الثابتي التاشفيني ايده الله وكان الفرغ منه اوايل
رجب عام خمسة وسبعين وثماني ماية

« Copie faite par ordre du serviteur de Dieu *El Motaouekkel Al'* » *'Allah*, l'émir des Musulmans *Abou Abd Allah Mohammed* et-Tabti » et-Tachefini, et achevée au commencement de Redjeb de l'année » 875 (fin décembre 1470, ou premiers jours de janvier 1471). »

Mohammed et-Tenessi termine en 868 de l'hégire (1463), son histoire des Sultans de Tlemcen (1), par *Abou Abd Allah Mohammed el Motaouekkel Al'Allah*, qui était encore vivant et sur le trône au moment où cet auteur cessait d'écrire. La note que nous venons de citer reproduit les mêmes noms, avec addition des surnoms *Tabti* et *Tachfini*, qui s'appliquent parfaitement à ce prince, puisqu'il eut *Tabet* pour grand père et *Tachfin* pour bisaïeul.

Le rapprochement de ces diverses indications amène tout d'abord à penser que, dans l'inscription rapportée par M. Charles Brosselard, il faut sans doute lire *Abou Abd Allah et-Tabti*. La remarque suivante du savant commentateur de l'épigraphe tlemcénienne corrobore notre conjecture. « Du règne d'abou Abd Allah en-Nabti — dit-il — il n'est resté aucune trace dans l'histoire ni même dans la tradition locale » (v. ci-avant p. 419). Dans notre hypothèse, on le voit,

(1) Traduction de l'abbé Bargès. Paris 1852

il n'y pas à chercher un sultan à qui convienne ce surnom ; il n'y a plus qu'à rétablir la vraie leçon altérée par le lapicide.

C'est ce que nous essaierons de faire ; et, pour mieux éclairer le lecteur, nous allons rechercher si l'*Abou Abd Allah* de l'inscription de Tlemsen, celui de la note finale de notre m^s^. 931 ; et, enfin, le dernier des sultans Abd el Ouadites dont Tenessi donne le commencement de règne, sont un seul et même personnage.

Ici, une objection chronologique se présente assez naturellement : comme l'*Abou Abd Allah* dont il s'agit a régné à partir de 866 (1461 de J.-C.) ainsi que l'indiquent Tenessi (p. 134) et Cardonne (*Hist. d'Afrique*, t. 3, p, 25), et qu'il se trouve cité comme vivant encore en 906 (1493), cela suppose un règne d'au moins 40 ans, longévité politique que le caractère turbulent et désordonné de cette époque rend assez peu probable. Si Tenessi et Cardonne s'accordent sur l'avénement de ce prince, par des raisons différentes, ils ne nous font pas savoir la date de la fin de son règne. Le dernier, après avoir franchi un espace de quarante-huit ans, dit, en faisant abstraction des intermédiaires : *Abou Hammou, petit fils de Motwekkul* (ce dernier est notre Abou Abd Allah) *régnait à Tlemcen en* 1509 (905 de l'hégire). Ce qui ne veut pas dire qu'il eût succédé immédiatement à son grand père, ni que cette année 1509, fût celle de son avénement.

Ce problème historique menaçait de rester insoluble, — pour nous, du moins, — lorsque nous nous sommes rappelé très-heureusement qu'à la fin de l'*Histoire des Sultans de Tlemcen* (m^s^ 862 de la bibl. d'Alger), par Abou Zakaria Yahya Ebn-Khaldoun, frère cadet du grand historien, se trouvait une *suite*, ajoutée à l'œuvre principale, par un auteur inconnu. Yahya n'avait mené son travail que jusqu'en 777 (1375), avant la fin du règne d'Abou Hammou Moussa IIe ; le continuateur anonyme le reprend à partir de cette époque pour le conduire jusqu'à l'époque où Hassan ben Kheir ed-Din, pacha d'Alger, annexa définitivement Tlemcen aux possessions que les Turcs avaient déjà dans ce pays.

Ce document inédit (1) nous a appris que notre Abou Abd Allah

(1) La partie du travail de Cardonne comprise au 3e volume, pages 17 à 41, sans s'accorder de tous points avec notre document indigène, semble pourtant faite sur quelque copie de ce document que les scribes auront modifiée suivant leur coutume

avait régné 44 ans et 10 mois (V. feuillet 61 du m^s^, au verso). Il a donc conservé le pouvoir jusqu'en 911 (1505).

Cette indication rend assez probable l'identité du personnage cité dans nos trois documents et elle achève de mettre hors de doute que son vrai surnom est bien *Tabti* et non *Nabti*.

L'*appendice* du n° 862 (cinq pages in-4°), d'où nous avons extrait la première de nos assertions, contient des détails curieux sur l'établissement du pouvoir turc à Tlemcen. Nous espérons pouvoir en publier bientôt la traduction.

— On nous écrit de Saint-Denis-du-Sig :

« Monsieur,

« Dans votre numéro de juin vous publiez une lettre datée de Langres, 2 avril, et écrite par M. l'abbé Léon Godard, au sujet d'un renseignement que j'avais pris la liberté de vous donner relativement à une inscription que j'avais lue dans la cathédrale de Tolède et où l'on relatait les hauts-faits des Espagnols à la prise d'Oran de 1708.

» M. l'abbé Godard me laisse l'heureux choix d'un brevet de cécité ou d'imbécillité; je n'ai pas besoin de l'un plus que de l'autre.

» L'inscription que j'ai lue est en espagnol et non en latin comme celle que publie M. l'abbé Godard, j'avais même commencé à la copier, mais comme elle était fort longue, j'y ai renoncé. J'ai cependant encore sur mes notes de voyages tout le commencement, puis cette phrase, qui m'avait frappé : ..... por los quales (haviendo muertos 4,000 con los contrarios) en el ano 1708..... sitiarion 40,000 moros.....

» Au reste, si vous tenez, Monsieur, à avoir tout le texte, en vous adressant à M. Jiran, chancelier de l'ambassade française à Madrid, vous seriez sûr de l'avoir, car je connais toute son obligeance, et il se ferait un plaisir de vous l'envoyer. »

Veuillez, Monsieur, agréer, etc.,

Cte Charles DE THURY.

M. Héricart de Thury nous écrit de Saint-Denis-du-Sig, c'est-à-dire en voyage, et n'ayant plus les textes sous les yeux. Il n'est donc pas étonnant que sa mémoire soit en défaut.

En effet, dans sa lettre du 3 décembre dernier, il s'exprime ainsi :

« Dans une chapelle de la cathédrale de Tolède, on voit une peinture à fresque, représentant la prise d'Oran par les Espagnols.....

» L'inscription placée sous cette peinture occupe 5^m^ 04 c. de longueur, sur une largeur d'un mètre; les lettres ont environ 0,05 c.; elle est en espagnol, *porte la date de* 1509 *et est à la gloire de Ximénès*. On y raconte comment les Espagnols, au milieu de hauts faits d'armes, ne perdirent que 4,000 hommes, tandis qu'ils tuèrent 40,000 Maures. » (*Revue africaine*, numéro de février 1859, p. 233.)

Dans sa dernière lettre, écrite de Saint-Denis-du-Sig, et qui nous est parvenue le 20 juillet, à Alger, M. Héricart de Thury parle d'une inscription espagnole relative aux hauts faits des Espagnols *à la prise d'Oran, de* 1708. A cette date, ce furent les Algériens qui chassèrent de cette ville les Espagnols, lesquels n'y rentrèrent qu'en 1732, sous la conduite du duc de Montemar.

On voit que notre honorable correspondant ne s'est pas souvenu, en écrivant sa seconde lettre, du fait dont il avait parlé dans la première. Ce sont de ces légères erreurs dans lesquelles il est facile de tomber quand on n'a pas les pièces sous la main. Ce n'est donc pas une raison pour mériter le brevet humiliant dont parle M. Héricart de Thury, et que M. Léon Godard n'a certes jamais eu l'intention de lui décerner, étant trop vraiment instruit, trop modeste et trop courtois pour tomber dans un pareil écart de polémique.

Pour revenir à l'objet principal, nous remercierons notre correspondant de nous avoir fait connaître l'inscription de 1708. La reprise d'Oran par les Algériens, qui eut lieu à cette époque, est presque passée sous silence par les historiens espagnols : c'était une douloureuse blessure faite à leur amour-propre national et à leurs sentiments religieux. On conçoit qu'ils n'aient pas aimé à s'y appesantir. L'événement serait donc resté très-peu connu dans ses détails, sans un manuscrit arabe (n° 379 de la bibliothèque d'Alger) dont M. Vallier fit cadeau, il y a une vingtaine d'années, à M. Berbrugger. Celui-ci le communiqua à M. Alphonse Rousseau, qui le traduisit et publia son travail en 1846, sous le titre de *Prise d'Oran par les Algériens, sur les troupes espagnoles, en* 1708. Ce document indigène, quoique très-détaillé, n'enlève rien à l'intérêt qui s'attache à l'épigraphe espagnole qui traite du même sujet, et nous ne man-

querons pas de solliciter de la bienveillance de la personne désignée par M. Héricart de Thury une copie de cette inscription.

Quant à la phrase de cette inscription citée dans la lettre de notre honorable correspondant, elle renferme la date de l'événement et le nombre des Algériens qui assiégèrent la ville.

Tlemcen (*Pomaria*). — On nous écrit de Tlemcen, le 16 juillet 1859 :

Vous citez au commencement de votre Chronique, dans la dernière livraison de la *Revue*, une inscription latine provenant de Tlemcen, et communiquée à la Société par M. le docteur Maillefer. Cet honorable correspondant, qui, après un bien court séjour parmi nous, est parti emportant tous nos regrets, a omis de donner des renseignements précis sur l'origine du petit monument épigraphique dont il a envoyé la copie, ainsi que sur les autres particularités qui peuvent servir à en faire apprécier l'importance. Je suis en mesure de combler cette lacune, et je m'empresse de le faire.

Cette inscription était, il y a quelques mois à peine, en la possession d'un propriétaire de Tlemcen, M. Merle, qui lui-même l'avait trouvée parmi les dalles pavant la cour intérieure de sa maison, précédemment habitée par un indigène. Un heureux hasard me l'ayant fait découvrir, je n'ai pas eu de peine à décider son propriétaire à en faire don à notre Musée. Elle y figure aujourd'hui parmi les autres monuments romains et arabes que je suis parvenu à y réunir. C'est là que M. le docteur Maillefer en a pris copie.

La pierre est de grès lustré, et plate. Elle mesure, en longueur, 0m 58 c. ; en largeur, 0m 45 c., et, en épaisseur, 0m 08 c. Le côté de l'inscription est d'un beau poli ; le dessous est brut. On peut supposer qu'elle a recouvert un ossuaire d'égale dimension, ou bien encore qu'elle était scellée dans la muraille de quelque hypogée. Les lettres, gravées en creux, ont environ quatre centimètres de hauteur. Cinq lignes, ayant chacune une égale longueur de 0m 45 c., forment toute l'inscription. Ainsi que l'a remarqué M. le docteur Maillefer, un cœur, tel qu'on en voit si souvent dans les inscriptions du même genre, et d'une dimension égale à celle des lettres, figure au commencement et à la fin de la première ligne.

L'état de conservation de ce monument épigraphique est aussi parfait qu'on puisse le désirer. La lecture en est des plus faciles.

Au reste, afin de vous mettre à même d'en juger le mieux possible, je vous en envoie ci-joint l'estampage.

Vous reconnaîtrez qu'il ne peut y avoir le moindre doute sur la lecture du mot *dies* (le troisième de la 3e ligne), non plus que sur celle de l'abréviation *Præf.* (2e de la 4e ligne).

Ainsi restituée, selon votre intelligente prévision, cette inscription, qui n'a d'importance que par son ancienneté et son état remarquable de conservation, peut se traduire ainsi :

1re ligne. *A la mémoire d'Antonius*
2e — *Donatus, l'innocent* (enfant). *Il a vécu*
3e — trois ans et dix jours. Antonius Janua-
4e — rius, commandant *de la cavalerie, a fait* (ce monument) *à son fils,*
5e — *Si plein de tendresse.*

Mettez *Si aimant*, dans le cas où vous préféreriez une version plus littérale.

Le corps de cavalerie qui avait Tlemcen (*Pomaria*) pour résidence, et qui se trouvait placé à une date impossible à préciser, sous le commandement du père de cet enfant mort au berceau, fut connu successivement à diverses époques, sous le nom d'*Exploratores Pomariensiens*, et sous celui de l'*Aigle exploratrice Pomariensienne Gordienne*. La certitude historique de cette double désignation appliquée, selon les temps, à ce corps militaire, résulte clairement de monuments épigraphiques importants et notamment de l'inscription de l'autel votif dédié au *Dieu invincible Aoulisoua* (conservé au musée de Tlemcen), monuments déjà connus depuis longtemps, grâces à vos intéressants travaux et à ceux de notre savant collègue Osc. Mac Carthy.

Ainsi que vous le pensiez avec raison, l'inscription qui nous occupe était demeurée jusqu'à ce jour inédite. La *Revue africaine* l'aura publiée pour la première fois. Je dois vous dire, cependant, que j'en ai communiqué récemment un *fac-similé* au Comité d'Histoire et d'Archéologie, institué par le ministère de l'instruction publique, dont nous avons l'honneur, vous et moi, d'être les correspondants.

Je vous autorise, mon cher ami, à publier cette lettre, si vous le jugez convenable, dans votre prochaine livraison.

Ch. Brosselard.

— M. Scaparone, pharmacien civil à Constantine, a offert au Musée de cette ville une pierre épigraphique dont M. Léon Renier

et le général Creuly avaient signalé l'importance dans le recueil des inscriptions de l'Algérie et dans le premier Annuaire de la Société archéologique de Constantine : c'est l'épitaphe d'un grand fonctionnaire de Cirta, nommé *P. Sittius* Dento, qui avait été investi de la dignité de *Duumvir*.

CONSTANTINE. — On nous écrit de cette ville, à la date du 17 juillet dernier :

M. Costa, notre infatigable chercheur d'antiquités, me charge de vous adresser quelques médailles dont il fait hommage à la Société historique algérienne et dont voici la description :

1° Bronze, grand module :

Au droit : Tête nue et barbue regardant à droite et entourée de cette légende en grec :

BASILEVS PRIAMOS (1).

« Le roi Priam. »

Au revers : La vue d'une ville, probablement celle de Troie, ornée d'une infinité de monuments grandioses.

Au bas: quatre galères garnies de leurs rames.

Ce bronze est d'une parfaite conservation et intéressera vivement les numismatistes, *s'il est prouvé* que son origine remonte, en effet, aux temps mythologiques de l'existence de Troie. M. Costa l'a acquis à Constantine, mais sa provenance lui est inconnue.

2° Médaille en plomb, rapportée de Tunis :

D'un côté, un guerrier tenant à la main une lance ou un javelot, monté sur un éléphant marchant à droite.

De l'autre, un lion, au pied d'un arbre ressemblant à un palmier, devant lequel est assis un homme. Cet échantillon est, je présume, d'origine carthaginoise.

3° Un petit bronze recouvert, des deux côtés, de signes hiéroglyphiques très-bien conservés.

4° Une médaille, module moyen, fruste, que M. Costa croit de quelque valeur en raison des caractères gravés au revers.

(1) Faute de caractères grecs, qui manquent encore à la typographie locale, nous reproduisons cette légende en lettres latines. N. de la R.

5° Morceau de cuivre recouvert de quelques signes.

Parmi les objets curieux formant le noyau de la nouvelle collection (1) de M. Costa, existe un échantillon antique qui mérite d'être signalé à votre attention :

C'est un morceau de cuivre de forme arrondie, légèrement endommagé à l'un de ses bords et recouvert de figures en relief, dont voici la description :

Avers : Une tête imberbe, vue de face, coiffée du chapeau des bergers nommé *Skiadion*, ou de l'*Umbella* des Romains, dont on voit souvent la forme dans les peintures des vases antiques.

Ce chapeau est retenu sur la tête au moyen d'un cordon noué sous le menton.

Revers : Un croissant ;

Une balance dite romaine ;

Un couteau ;

Enfin, au centre, existe un point, accompagné d'un autre plus petit à droite ; le tout en relief.

M. Costa croit que c'était un *poids*, et pense que les deux points qui se voient au centre du revers servaient à indiquer la pesanteur de l'objet.

J'ai l'honneur de vous en adresser un croquis ci-joint ; les parties en *relief* sont déterminées à l'encre et noircies au crayon. Son poids exact est de 185 grammes (2).

Veuillez agréer, etc

L. FÉRAUD.

Interprète de l'armée.

Pour tous les articles non signés de la Chronique,

LE PRÉSIDENT,

A. BERBRUGGER.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

(1) Sa première collection, vous le savez, a été cédée à la ville de Constantine.

(2) Ce dessin nous est parvenu trop tard pour figurer dans ce numéro ; nous le réservons pour le suivant, ainsi que nos observations sur la communication qu'on vient de lire. — N. de la R.

TABLE DES MATIÈRES

DU TROISIÈME VOLUME

DE

LA REVUE AFRICAINE.

Pages.

PARTIE OFFICIELLE.

M. Géry, préfet d'Alger, assiste à la 34e séance de la société . . 215
Le Conseil général du département d'Alger vote une allocation de 500 fr. à la Société. 216
Rapport annuel du Président et du Trésorier. — Renouvellement partiel du bureau. 475
Nouvelle subvention accordée à la Société Historique algérienne. . 475

ARTICLES DE FONDS

Les Évêques de Maroc, par M. l'abbé Godard. 1
Itinéraires archéologiques en Tunisie, par M. Berbrugger. (Fin)... 9
Taoura et ses inscriptions, par M. le capitaine Lewal. 28
Notes sur Bougie, par M. L. Féraud. 45-296-442
Expédition de Mohammed el-Kebir, par M. Gorguos. 85-185-286
Inscriptions arabes de Tlemcen, par M. C. Brosselard, 51-161-241-321-401
Ruines d'*Oppidum Novum*, Par M. Berbrugger. 95
Une brique romaine, par le même. 102
Histoire des derniers beys de Constantine, par M. Vayssettes, 107-195-259
Découvertes archéologiques à Aumale, par M. Mercier 128
Les Casernes de Janissaires, à Alger, par M. Berbrugger. 132
Idem, — Documents inédits, par M. Devoulx fils. 138
Epigraphie de Lella Mar'nia, par M. Léon Fey. 175
Observations sur la précédente communication, par M. Berbrugger. 184
L'Oued el-Kebir et Collo, par M. L. Féraud. 190
Un Chef kabile en 1804, par M. Berbrugger. 209
Ruines du Vieil-Arzeu, par M. de Montfort. 249
La Polygamie musulmane, par M. Berbrugger. 254
Recherches sur Mahomet, par M. Daniel Roux. 271
Rubrae (*Hadjar er-Roum*), par M. Bataille. 277
Recherches d'eau potable dans le sud de la province d'Alger, par M. Ville. 341
Origine des habitants de la Kabilie, d'après eux-mêmes, par M. Meyer. 357

Pages.

Soussa (*Hadrumetum*), par M. Espina..... 368
Observations sur la communication précédente, par M. Berbrugger. 371
Domination romaine dans le sud de la Tripolitaine, d'après le docteur Barth, par M. Berbrugger..... 391
Timici Colonia (Aïn Temouchent de l'Ouest), par MM. Léon Fey et Noel..... 420
Observations sur la communication précédente, par M. Berbrugger. 433
Expédition d'O'Reilly, traduit du turc en Arabe, par Moh. ben Moustafa, et d'arabe en français, par M. Dévoulx fils..... 436
Inscription arabe de Constantine, par M. Cherbonneau..... 469

CHRONIQUE.

Inscription de Sidi Ali ben Youb, par M. le capitaine Davenet..... 62
Envoi au Musée d'Alger, par M. le docteur Reboud, d'antiquités de Msad et Djelfa..... 66
Fragment d'inscription provenant des Cinq-Oliviers, annoncé par le docteur Maillefer..... 66
Découverte d'objets antiques à Cherchel, annoncée par M. de Lhotellerie..... 67
Note sur le tombeau antique trouvé à Alger, dans la maison Feraudy, par M. Berbrugger..... 65
Dédicace à l'empereur Commode, provenant de Philippeville, apportée par M. Berbrugger, avec d'autres épigraphes du même endroit..... 70
Antiquités d'Affreville, par M. le lieutenant Guiter..... 150
Observations sur la communication précédente, par M. Berbrugger. 152
Communication d'une dédicace à Orbiana, trouvée à Cherchel, par M. Charon L'Emerillon..... 155
Idem, par M. de Lhotellerie..... 156
Observations sur ces deux communications, par M. Berbrugger.... 158
Envoi par M. Bataille de huit estampages faits à Hadjar Roum (*Rubrae*)..... 216
Envoi d'une notice du vieil Arzeu, par M. de Montfort..... 217
Copie, par M. Léon Fey, d'une inscription latine trouvée au bord du Rio-Salado..... 217
Par le même, description de médailles trouvées à Messerguin.. 218
Enseigne latine d'un grenier public de *Cartennae* (Ténès), donnée au musée d'Alger par le docteur Rietschel..... 219
Sur une épigraphe d'Orléanville, communiquée jadis par le docteur Rietschel, et contestée..... 220
Envoi, par M. le capitaine Flogny d'un fragment épigraphique de Mendez..... 222
M. Héricart de Thury signale une inscription de Tolède, sur la prise d'Oran..... 223
Inscription de Temouchent, par le commandant de Sainthillier... 224
Tombeau d'*Oppidum novum*, par le lieutenant Guiter..... 225
Observations sur cette communication par M. Berbrugger..... 227

Pages

Inscriptions d'Affreville, par M. le lieutenant Guiter..... 229
Inscriptions d'Aïoun Bessem et d'Aumale, par M. Charoy..... 230
Remarques sur lesdites..... 232
Médaille trouvée à Bou Ismaïl, et donnée au Musée d'Alger par M. le colonel Manuelle..... 232
Djemaa Saharidj et Beni Raten, par le baron Aucapitaine..... 233
Ruine d'Azrou-n-Tizi (cercle de Dra el-Mizan), par le commandant Hanoteau..... 236
Ruines d'Imakouda (Grande-Kabilie), par le baron Aucapitaine... 238
Envoi de 89 inscriptions de Hadjar Roum (*Rubrae*), par M. Mac Carthy..... 309
Trouvaille, à Oran, d'anciens quadruples espagnols..... 309
Médailles et antiquités de la Zmala de Telar', par le capit. Davenet. 309
Médaille d'Affreville, adressée au Musée d'Alger par le lieutenant Guiter..... 309
Médaille trouvée à Hammam Rir'a (*Aquae Calidae*), par le lieutenant Guiter..... 310
Squelette humain fossile (?), trouvé à Fouka..... 310
Fresque sur le pisé du rempart Bab-Azoun..... 310
Nouveau tombeau romain trouvé dans la maison de M. Féraudy, à Alger (v. p. 68)..... 310
Inscriptions envoyées d'Aumale, par M. Charoy..... 312
Course à Koukou, par M. le baron Aucapitaine..... 315
Inscription d'Aïn-Soultan, au sud de Bousada, par le Dr Reboud, etc 315
Origine des marabouts de la Kabilie, par M. Aucapitaine..... 317
Inscriptions arabes de Collo, par M. Cherbonneau..... 317
Haltère en pierre, trouvée à Constantine..... 318
Fragment d'épitaphe en caractères koufiques, par M. L. Féraud.. 319
Médailles d'El-Milia, données par le même au Musée d'Alger..... 319
Petit bronze de Koudiat Ati, donné au Musée d'Alger, par L. Féraud 319
Établissement antique signalé au cap Sigli, par M. le cap. Adler... 320
Victoire en bronze, trouvée à Constantine..... 320
Inscription de Tlemcen (*Pomaria*), envoyée par M. le Dr Maillefer 391
Observations de l'abbé Godard sur l'inscription de Tolède (v. p. 223) 391
Commission historique de Miliana..... 393
Envoi d'une communication sur Aquæ Calidæ (Hamman Rir'a), par le lieut. Guiter..... 394
Détails archéologiques sur Médéa, par le Dr Maillefer..... 398
Inscription de Zabi (Bechilga), par M. Nicolle (v. p. 324 du 2e vol.) 395
Rectification d'une inscription de Rusicada (Philippeville), indiquée par M. D'Houdetot..... 396
Bracelet des Touareg avec une inscription en *Tifinar'*. Envoi de M. L. Féraud..... 396
Sur un petit bronze de Maurice Tibère, par M. Berbrugger..... 397
Etude sur le bois de thuya, par M. A. Buis..... 398
Inscription du tombeau de Bou Kobrin, communiquée et traduite par M. le Dr Leclerc, commentée par M. Berbrugger..... 398

Pages.

Le Sultan.. . en-Nabti, par M Berbrugger..... 476
Lettre de M. Héricart de Thury au sujet d'une peinture à fresque et d'une inscription vues par lui dans une chapelle de la cathédrale de Tolède. 478
Lettre de M. Ch. Brosselard, de Tlemcen, au sujet de l'inscription latine publiée dans le n° 17 de la *Revue*. 479
M. Scaparone, pharmacien à Constantine, fait don au musée de cette ville d'une pierre épigraphique, provenant du tombeau d'un nommé P. Sittius Dento..... 481
Objets offerts à la Société historique algérienne, par M. Costa, de Constantine, et décrits par M. L. Feraud. 482

BULLETIN.

Une Charte kabile, par M. le Cte Hanoteau..... 75

N. B. Dans les cinq derniers nos de ce 3e volume, il n'y a pas eu de chapitre spécial pour les articles du Bulletin ; ils ont été publiés avec ceux de la Chronique

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Achevé d'imprimer sur les presses
de l'OFFICE DES PUBLICATIONS
UNIVERSITAIRES
1, Place Centrale de Ben Aknoun (Alger)

— Edition : N° 1928 —— 05 —— 85

REVUE AFRICAINE
N° 18, page 424. -

PLAN
de
TIMICI COLONIA.
(Aïn Temouchent.)

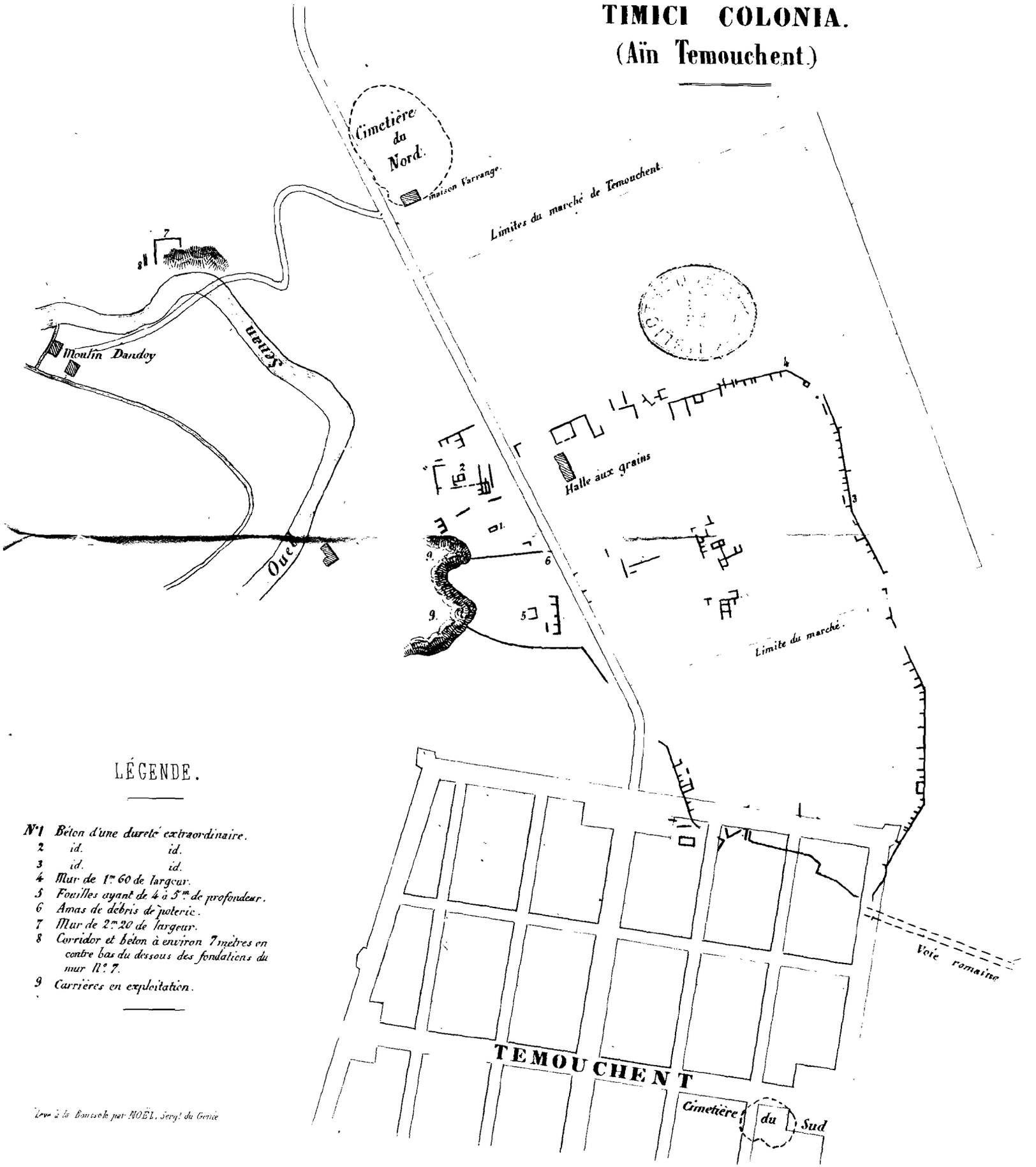

LÉGENDE.

N°1 *Béton d'une dureté extraordinaire.*
2 *id. id.*
3 *id. id.*
4 *Mur de 1m 60 de largeur.*
5 *Fouilles ayant de 4 à 5m de profondeur.*
6 *Amas de débris de poterie.*
7 *Mur de 2m 20 de largeur.*
8 *Corridor et béton à environ 7 mètres en contre bas du dessous des fondations du mur N° 7.*
9 *Carrières en exploitation.*

Levé à la Boussole par NOËL, Sergt du Genie

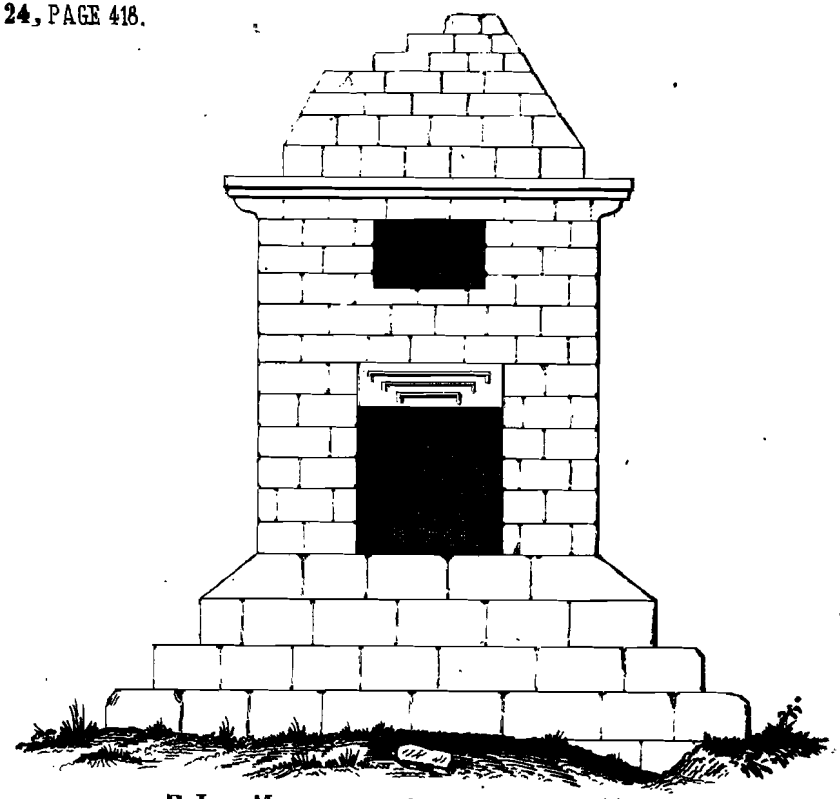

F. I. Monument funéraire d' Akbou.
Face nord.

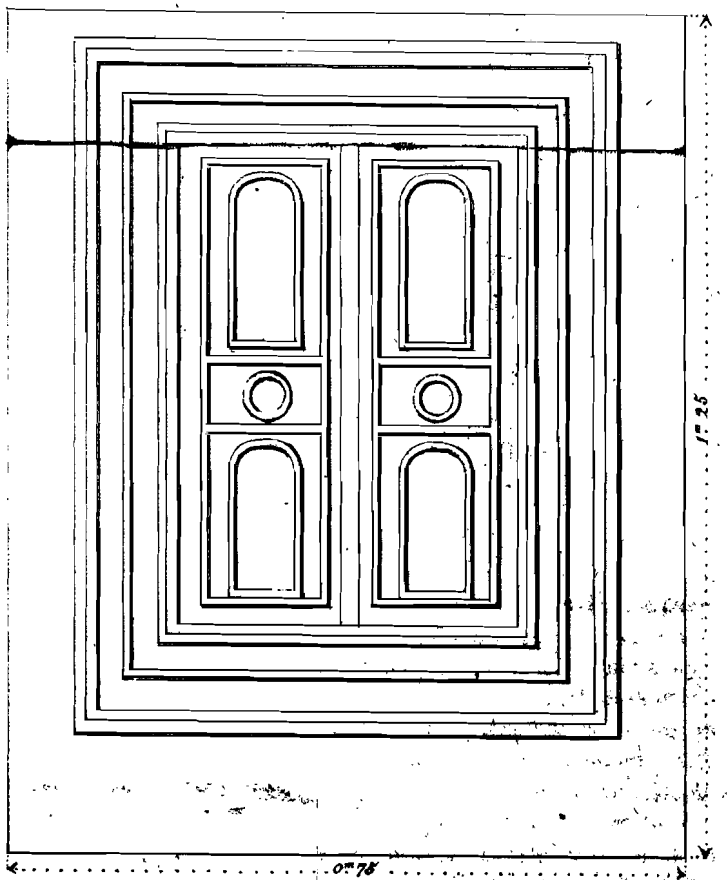

F. III., Ornementation de la face sud.

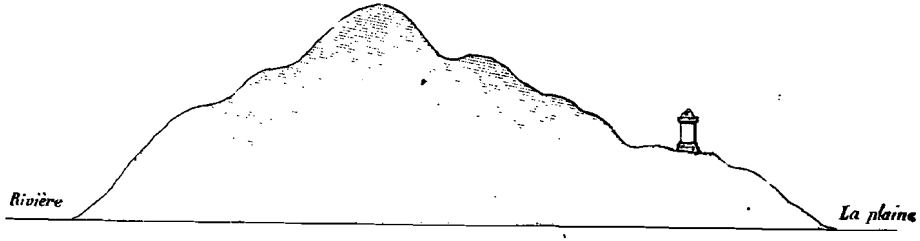

F. II. Coupe du Djebel Akbou.
(Vallée de l'Oued Sahel)

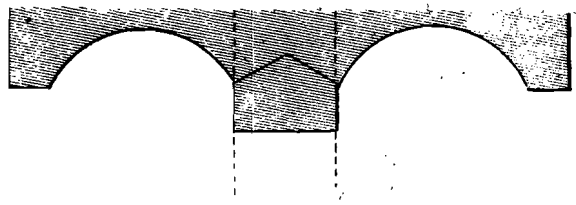

F. IV. Coupe de la paroi intérieure de la voute.

Dessin de M. le B[illegible]
Lith. Bastide, Alger.

OPPIDUM NOVUM

N° 1

(V. p. 226, T. 3e)

Monument A. Plan d'ensemble.

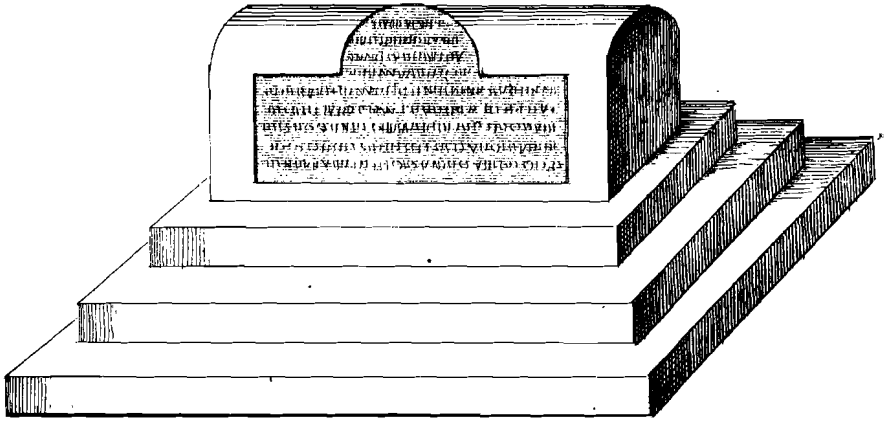

Coupe en long.

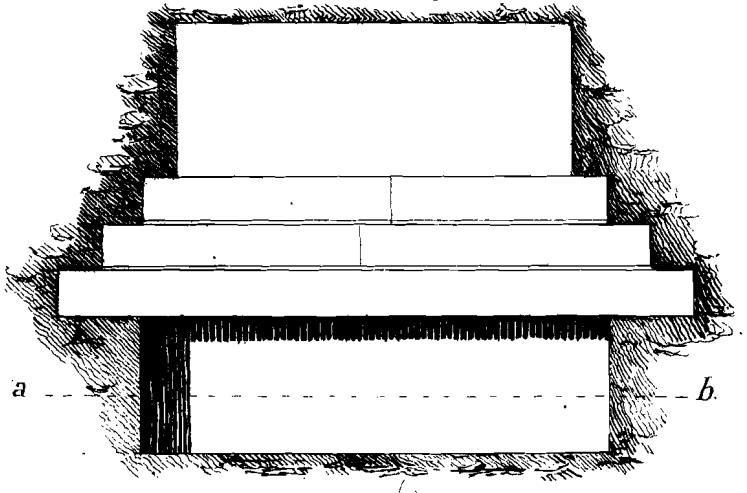

Coupe suivant a b.

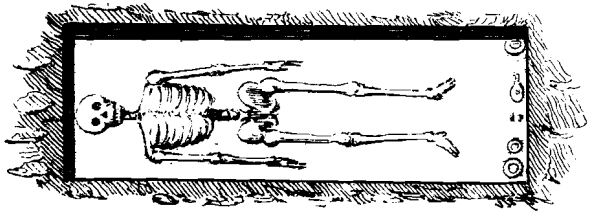

Guiter del.

AUZIA.

N° 2.

(V. p. 231, T. 3e)

A. Charey.

Lith. Bastide, Alger.